UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01777864 8

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

THOMAS

ROMAN DE TRISTAN

Le Puy, imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

Thomas, Anglo-Normanpoet, 12th Ce

LE

ROMAN DE TRISTAN

PAR

THOMAS

POÈME DU XIIe SIÈCLE

PUBLIÉ PAR

JOSEPH BÉDIER

TOME SECOND

INTRODUCTION

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie

RUE JACOB, 56

M DCCCCV

69673
14/5

Publication proposée à la Société le 6 novembre 1901.

Approuvée par le Conseil dans sa séance du 22 janvier 1902, sur le rapport d'une commission composée de MM. P. Meyer, G. Paris et A. Thomas.

Commissaire responsable :
M. P. Meyer.

A mon ami

M. Alfred JEANROY

Hommage affectueux.

J. B.

30

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

LE POÈME DE THOMAS

CHAPITRE PREMIER

LES MANUSCRITS

Nous donnerons d'abord une brève description des cinq manuscrits qui nous ont conservé des fragments du poème de Thomas.

I. Le fragment de Cambridge (*C*).

Ce fragment de 52 vers (v. 1-52) a été signalé et publié pour la première fois par Hersart de la Villemarqué dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, t. V (1856), p. 97-99. La Villemarqué l'avait trouvé à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, « détaché et confondu avec une foule de feuillets de vélin dépareillées ». Par la suite, il a été joint au ms.

MM. 6. 4 de cette bibliothèque; mais « Bradshaw l'en a retiré pour l'annexer à un recueil de statuts commençant par la *Magna carta*, auquel il avait servi jadis, paraît-il, de feuillet de garde, le n° DD. 15. 12[1]. »

C'est une feuille de parchemin longue de 13 centimètres 1/2, large de 12; elle porte 26 vers sur chaque face; mais elle a été rognée par le bas : chaque face devait primitivement porter au moins 29 vers.

Seul de nos cinq manuscrits, ce fragment n'offre aucun trait de l'orthographe anglo-normande. Selon La Villemarqué, « l'écriture paraît être de la fin du XIIIe siècle. » Nous n'avons pas vu l'original, mais nous avons eu à notre disposition deux collations du texte du premier éditeur : l'une, due à E. Kölbing[2], nous a été bienveillamment communiquée par M. E. Stengel; l'autre, par M. Paul Meyer : M. Paul Meyer n'avait indiqué dans la *Romania* que « les principales corrections à faire » au texte de La Villemarqué; il a bien voulu nous remettre sa collation complète.

II. Les fragments Sneyd (S^1 et S^2).

Francisque Michel, qui a le premier publié ces fragments[3], en devait la communication à leur propriétaire, le Révérend M. W. Sneyd, de Cheverells[4], Hertfordshire. Une quarantaine d'années plus tard, M. Fritz Vetter, ayant entrepris de publier le poème de Thomas, fut assez heureux pour retrouver le manuscrit en Angle-

1. P. Meyer, *Les manuscrits français de Cambridge*, *Romania*, XV, 349.

2. Si nous comprenons bien une note jointe aux papiers de M. Stengel.

3. Au tome III (1839), pp. 3-82, de son édition de *Tristan, recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures* (Londres et Paris, 3 vol., 1835-1839).

4. Cheverell's Green ?

terre, en la possession d'héritiers du Révérend Sneyd, qui l'autorisèrent à le consulter. Quand M. Fritz Vetter eut renoncé à son projet d'édition, il abandonna à M. E. Stengel la collation qu'il en avait faite. A notre tour, nous avons tâché de voir ce manuscrit, lors d'un voyage fait en Angleterre en 1897; mais ni nos recherches, ni celles que M. P. Meyer a eu la complaisance de mener de son côté n'ont abouti à le retrouver. Du moins, grâce à l'extrême bienveillance de M. E. Stengel, nous avons pu profiter de la soigneuse collation faite par M. F. Vetter. On peut le voir d'ailleurs par l'appareil critique de notre édition : Fr. Michel avait très bien transcrit le manuscrit, et c'est à peine si l'attentive revision de M. F. Vetter a pu relever chez lui quelques fautes de lecture : ce qui est pour consoler en quelque mesure de la disparition, sans doute passagère, de l'original.

D'après une note jointe par M. F. Vetter à sa collation, le Révérend Sneyd avait acheté ce manuscrit d'un notaire de Venise : il provenait de la Bibliothèque Canonici, dont la Bodléienne a acquis la plupart des manuscrits français et latins.

L'écriture est « du XIIIe siècle », selon Fr. Michel [1], « de la fin du XIIe siècle », selon M. Vetter. L'*E* initial du vers 833 enferme une petite miniature qui représente Isolt jouant de la harpe.

Des traits nombreux, fréquence de la graphie *u* pour *o*, réduction de *ie* à *e*, suppression souvent répétée d'une voyelle atone en hiatus à l'intérieur d'un mot, etc. attestent que le copiste était Anglo-normand.

Le manuscrit se compose, en son état actuel, de 7 feuillets de parchemin pliés par le milieu de manière à former 14 pages écrites sur deux colonnes. Les pages 11, 12 sont endommagées; le poème prend fin au

1. *Tristan*, t. III, p. 8, note.

recto de la dernière page, dont le verso est resté en blanc.

La disparition des feuillets intermédiaires divise le manuscrit en deux fragments :

S^1, f° 1-7 (vers 53-940).

S^2, f° 8-14 (vers 2319-3144).

Nous tenterons plus loin de déterminer le nombre des feuillets qui ont disparu entre S^1 et S^2.

III. Le fragment de Turin (*T*).

M. Francesco Novati a eu connaissance de ce fragment en 1886. Il est la propriété d'un « egregio e dotto gentiluomo » de Turin, qui, sans permettre à M. Novati de le désigner plus précisément, l'a autorisé à publier ce manuscrit. En 1887, M. Fr. Novati en a donc donné une édition diplomatique [1], précédée d'une introduction philologique et littéraire ; et c'est la plus belle étude qui ait jamais été consacrée à notre poète.

M. Fr. Novati a bien voulu demander au possesseur de ce fragment de nous le laisser copier à nouveau ; sa démarche est restée vaine. Heureusement, il s'est souvenu que M. E. Monaci en avait jadis fait prendre une photographie qu'il se proposait de publier dans son recueil de *Facsimili*. M. E. Monaci a retrouvé, en effet, un exemplaire unique de cette photographie, et a bien voulu nous la confier ; nous l'en remercions très vivement, ainsi que M. Fr. Novati. Cette épreuve n'est pas très satisfaisante ; elle rend pourtant presque partout les services nécessaires.

On pourra lire dans le mémoire de M. Novati une description détaillée du manuscrit ; nous nous bornerons ici à redire l'essentiel.

1. *Un nuovo ed un vecchio frammento del* Tristran *di Tommaso* (*Studj di filologia romanza*, p. da Ern. Monaci, II, 396-515).

C'est une feuille de parchemin, pliée par le milieu, de manière qu'elle forme deux feuillets de 23 centimètres de long sur 16 centimètres de large. Sur chaque face, deux colonnes d'écriture, comprenant chacune 64 vers, soit, pour chaque feuillet, un total de 256 vers. Les deux feuillets ne se faisaient pas suite dans le manuscrit. Le premier, T^1, nous donne les vers 941-1096; le second, T^2, les vers 1265-1518.

M. Novati (*Studj*, p. 454) s'est demandé combien de feuillets ont disparu du manuscrit entre T^1 et T^2. Il estime qu'il en manque deux. Le calcul que voici confirmera le sien, mais par des procédés plus décisifs.

Si l'on se reporte au remaniement norrois du poème de Thomas, et si l'on cherche dans l'édition que Kölbing en a donné la partie du récit comprise entre T^1 et T^2, on remarque qu'elle va de la page 95, ligne 36, à la page 103, ligne 10, et qu'elle occupe 266 lignes pleines de l'édition. Or, on le verra plus loin : si l'on compare avec la *saga* les parties conservées du poème original, on y retrouve 1311 vers de Thomas traduits mot pour mot, et ces 1311 vers sont représentés par 492 lignes pleines de l'édition Kölbing. Supposons que les 266 lignes de la *Saga* enfermées entre la fin de T^1 et le début de T^2 soient une traduction littérale de l'original; elles représentent 780 ou 800 vers français. Disons 780. Mais nous savons que, pour un passage au moins, le remanieur a pratiqué une coupure de 60 vers environ [1]. Donc, dans cette hypothèse d'une traduction littérale, le contenu des feuillets perdus entre T^1 et T^2 occupait au minimum 840 vers. Chacun des doubles feuillets du manuscrit de Turin tenant 512 vers, ces 840 vers exigeaient deux feuillets. Les

1. Ce sont les vers 1217-64 (fragment de Strasbourg), et l'épisode retranché par la *saga* devait se prolonger pendant dix vers au moins après le v. 1264.

200 vers dont nous ne retrouvons pas la trace dans la *saga* ont sans doute été coupés par le traducteur dans le récit de la visite de Kaherdin à la Salle aux Images. Supposer un troisième feuillet, donc plus de 700 vers supprimés par la *saga*, ce serait supposer l'invraisemblable : les épisodes en question ne semblent pas comporter de si longs développements, et le remanieur norrois ne fait jamais de si larges coupures. Il a donc existé entre T^1 et T^2 1024 vers de Thomas.

Lorsque le manuscrit de Turin fut démembré, notre double feuille de parchemin fut employée à former la garde postérieure d'un livre ; mais un seul de ces deux feuillets fut collé contre les ais de ce livre, tandis que l'autre demeurait volant ; la face collée a souffert lorsqu'on l'a détachée. — Quelques notules latines écrites en marge et qui restent fort obscures ont permis à M. Novati de conjecturer que la mutilation du manuscrit se fit dans l'Italie septentrionale, dès le XIVe siècle.

L'écriture est régulière, mais difficile à lire, par ce qu'elle est trop menue et serrée ; il semble qu'on puisse l'attribuer à la première moitié du XIIIe siècle. M. Novati a étudié (*Studj*, p. 483-91) la langue du scribe : il estime — et prouve, croyons-nous, — qu'il était un français du continent, copiant un manuscrit normand ou plutôt anglo-normand, et mêlant involontairement aux formes qu'il avait sous les yeux celles de son propre parler. Quel était son dialecte ? Le normand, le français et les dialectes du Nord-Est de la France nous semblent devoir être exclus.

IV. Les fragments de Strasbourg (*Str*[1]., *Str*[2]., *Str*[3].)

Ces fragments ont été publiés par Francisque Michel au t. III, p. 83-93, de son *Tristan*. Ils proviennent de feuillets de vélin qui avaient subi le même sort que

les manuscrits de Cambridge et de Turin : ils avaient été collés sur les plats intérieurs de la couverture en bois d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque du séminaire protestant de Strasbourg. Ils ont été brûlés, avec toute la bibliothèque, pendant le siège de Strasbourg en 1870.

Francisque Michel les décrit ainsi : « Ils faisaient partie d'un manuscrit in-4° d'une écriture du XIIIe siècle disposée sur deux colonnes, portant 50 vers chacune lorsqu'elles sont pleines; ce qui n'arrive pas souvent, car seulement dans les quatre feuillets que nous avons sous les yeux il y a cinq miniatures. Leur style grossier ne fait pas regretter celles qui n'existent plus. »

Le texte est trop court pour qu'on ose avec assurance dire à quelle région appartenait le copiste : il semble pourtant qu'il était Anglo-normand.

Str.[1] nous donne les vers 1097-1264. — *Str.*[2] donne les vers 1489-93 et les vers 1615-88 : il fait double emploi avec le manuscrit Douce. — *Str.*[3] donne les vers 1785-1854 : il fait double emploi avec les manuscrits S^2 et Douce.

V. Le fragment Douce (*D*).

Francisque Michel, qui devait la communication de ce fragment à sir Francis Douce, l'a publié au t. II, p. 1-85, de son édition de *Tristan*. Le manuscrit qui le contient est aujourd'hui à la Bodléienne (Douce *d.* 6), où nous en avons pris copie.

C'est un volume de 22 feuillets de parchemin dont les douze premiers (jusqu'au f° 12 *c*) contiennent la fin du poème de Thomas : vers 1268-3087. Suit immédiatement (du f° 12 *d* au f° 19 *a*) un petit poème de la *Folie Tristan* que Fr. Michel a publié (t. II, p. 89-137)[1].

1. Cf. Fr. Michel, *Tristan*, I, p. LVII-IX, et le *Summary Catalogue* de F. Madan (Oxford, 1897), t. IV, n° 21983.

Les feuillets qui contiennent notre fragment sont écrits sur deux colonnes de 39 vers chacune; il n'y a pas de miniatures, mais de loin en loin de grandes initiales alternativement bleues et rouges. L'écriture est du XIIIe siècle; on peut en voir un fac-simile au t. II, p. 89, de l'édition Fr. Michel. Ce manuscrit a été écrit en Angleterre; nous nous bornerons, entre tant de traits propres aux scribes anglo-normands, à noter les formes *fesaunce* (1516), *dutaunce* (1586), *fraunche* (1768) *cumaund* (1769).

D nous a seul conservé les vers 1519-1614, 1689-1784, 1855-2319; pour le reste, il fait double emploi soit avec T^2, soit avec *Str.*[2] et *Str.*[3], soit avec S^2. Il convient de se demander si l'on peut préciser certains rapports entre *D* et ces divers manuscrits.

Les courts fragments *Str.*[2] et *Str.*[3] ne présentent aucune faute qui leur soit commune soit avec *D*, soit avec S^2.

Si l'on compare T^2 et *D*, il ne semble pas qu'ils soient très prochement apparentés [1]. Quelques lacunes de *D* sont réparées par T^2 (1335-6, 1471-4, 1480); les fautes de T^2 sont très heureusement écartées par *D* (1406, 1428, 1514, etc.), et inversement (1295, 1319, 1331, 1366, 1522, etc.). Si l'on néglige des similitudes tout accidentelles qui peuvent être le fait de scribes indépendants l'un de l'autre (1297, 1341, 1371, 1402, 1511, etc.), deux passages seulement sembleraient indiquer que nos deux manuscrits remontent

1. M. Novati (*Studj*, p. 480), qui est de la même opinion, admet pourtant « cinq ou six fautes communes à T^2 et à *D* », aux vers 1373, 1389, 1395, 1402, 1418, 1519. Mais, aux vv. 1363 (*T al drein, D al drain*), 1389 (*T viverai, D veverai*), 1418 (*T garde, D guarde*), il ne s'agit que de rencontres insignifiantes; au v. 1395, les deux mss. sont fautifs, mais diversement; aux vv. 1402, 1519, les deux mss. s'accordent, mais c'est pour donner la bonne leçon.

à un même manuscrit intermédiaire : voyez 1287 et surtout 1346.

Existe-t-il un lien plus étroit entre *D* et S^2 ? M. Wilhelm Röttiger (*Der Tristran des Thomas*, p. 15-16) a aisément montré que *D* ne peut être la source de S^2, car S^2 donne des vers certainement authentiques qui manquent en *D* (les vers 3088-144, par exemple). Inversement, des passages nombreux où *D* offre la bonne leçon contre S^2 prouvent que *D* ne peut provenir de S^2. Pourtant, ne remontent-ils pas tous deux à un même manuscrit déjà fautif ? Les mauvaises leçons communes à S^2 et à *D* aux vers 2346, 2389, 2397, 2526, 2556, 2558, 2560, 2572, 2726, 2734, 2752, 2807, 2980, 3028, 3030 ne sauraient en décider : elles sont de celles qui peuvent s'interpréter comme les inadvertances de deux copistes indépendants l'un de l'autre. Pourtant il semble bien que quelques fautes communes (aux vers 2324 (?), 2568, 2603, 2735, 2760-1, 2972) lient les deux manuscrits en une même famille. Quoi qu'il en soit, ils restent assez distants.

CHAPITRE II

LA LANGUE

L'étude linguistique du poème de Thomas a déjà fait l'objet d'un mémoire de M. Wilhelm Röttiger [1], qui a constamment reproduit le plan général, les rubriques, les modes d'exposition de M. W. Rolfs, en son importante étude sur la langue des légendes d'Adgar [2]. L'excellente dissertation de M. Röttiger nous a été un

1. *Der* Tristran *des Thomas, ein Beitrag zur Kritik und Sprache desselben* (diss. de Göttingue, 1883).

2. Dans les *Romanische Forschungen*, I (1883), 179-236.

guide et surtout un instrument de contrôle. Notre travail diffère pourtant du sien à plusieurs égards. Outre qu'il n'a pas connu le manuscrit de Turin, le travail d'établissement du texte de cette édition et la rédaction du glossaire nous ont conduit à interpréter de nombreuses leçons autrement que notre devancier. D'autre part, son étude nous permet d'alléger l'exposé qui va suivre; nous y renvoyons pour nombre d'observations sur des faits moins significatifs : traitement des voyelles protoniques, traits de phonétique ou de morphologie dont on ne peut décider s'ils n'appartiennent pas seulement aux scribes, faits communs à de nombreux dialectes, etc. Enfin, persuadé par diverses considérations que Thomas est un Anglo-normand, il nous a semblé utile, pour chacun des phénomènes par nous retenus, de comparer l'usage de Thomas à l'usage des autres poètes anglo-normands, et d'encadrer, pour ainsi dire, notre texte entre un certain nombre de témoins du même dialecte. A cet effet, nous avons choisi huit poètes d'Angleterre, parmi ceux dont la langue a été l'objet des études les plus soigneuses. Voici la liste de ces témoins, qui s'échelonnent de 1120 à 1220 environ, et dont plusieurs doivent être des contemporains de Thomas :

1. Philippe de Thaon (1119-1130). Voir J. Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du* XIIe *siècle* (Upsal, 1882); L. Fenge, *Sprachliche Untersuchung der Reime des* Computus (*Ausg. und Abhandl.*, n° LV, Marbourg, 1886); Emm. Walberg, *Le Bestiaire de Philippe de Thaün* (Lund, 1900).
2. *Vie de Saint Brandan* (1121.) Voir R. Birkenhoff, *Ueber Metrum und Reim der altfranzösischen Brandanlegende* (*Ausg. und Abhandl.*, n° XIX, Marbourg, 1884); W. Hammer, *Die Sprache der anglonormannischen Brandanlegende* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, IX, 75-115 ; diss. de Halle, 1885).

3. Geoffroi Gaimar (vers 1150). Voir J. Vising, *ouv. cité.*
4. Adgar (vers 1160). Voir W. Rolfs, *Die Adgarlegenden* dans les *Romanische Forschungen*, I (1883), 179-236.
5. Jourdain Fantosme (vers 1175). Voir J. Vising, *ouv. cité.*
6. Frère Angier (1212-1214). *Vie de Saint Grégoire le Grand*, p. p. P. Meyer (*Romania*, XII, 145-208). Voir T. Cloran, *The Dialogues of Gregory the Great* (Strasbourg, 1901) et M. K. Pope, *Étude sur la langue de frère Angier* (Paris, 1903).
7. Chardri (commencement du XIIIe siècle). Voir *Chardry's Josaphaz, Set Dormanz und Petit Plet*, hgg. von J. Koch (Heilbronn, 1879).
8. *Fragments d'une Vie de Saint Thomas de Cantorbéry* (vers 1220), publiés par P. Meyer (*Société des Anciens textes français*, 1885) [1].

I. Phonétique.

a. Voyelles.

§ 1. On sait que les poètes anglo-normands admettent assez fréquemment à la rime la liaison de *ó* (*ō*, *ŭ* latins) avec *u* (provenant de *ū* latin, de *ŭ* + *yod* dans *eür*, *deluge*, etc.); et l'on sait que M. Suchier a montré que cette rime appartenait en propre au Nord de l'Angleterre [2]. Elle est évitée par Philippe

1. Nous ne rangeons pas dans cette liste la chanson de *Bovon de Haumtone*, parce que ce texte semble trop récent; mais nous avons lu avec grand profit l'étude linguistique de M. Alb. Stimming en son édition de ce poème (*Bibliotheca normannica*, VII, 1899).

2. Voir Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, p. 12 et *Litteraturblatt*, 1888, 176; cf. Behrens, *Zur Lautlehre der französischen Lehnwörter im mittelenglischen* (*Französische Studien*, V, 122).

de Thaon, par Adgar, par Jourdain Fantosme; mais le *Saint Brandan* la présente 12 fois, Gaimar 4 fois, Angier 2 fois, Chardri 1 fois, la *Vie de Saint Thomas* 2 fois. Chez Thomas 65 rimes pures en *u* s'opposent à 148 rimes pures en *ó*. Cependant une rime confond les deux sons : *Artur : honur* 726.

§ 2. Thomas distingue toujours *ó* et *ò* : 148 rimes en *ó* s'opposent à 40 rimes en *ò*. Pour le traitement d'*o* tonique ouvert libre (*ŏ* latin) devant *l* et les nasales, la langue de Thomas n'offre pas de particularité notable (cf. Röttiger, p. 38).

§ 3. *E* provenant de *ĕ* latin tonique entravé se distingue toujours d'*e* provenant de *ē*, *ĭ* latins entravés. Notre poème nous présente d'un côté quelques rimes de mots provenant d'*ē*, *ĭ* latins entravés : *-et* (*vaslet : brachet* 1222), *-eble* (*feble : endeble* 1976), et d'autre part un grand nombre de rimes provenant d'*ĕ* latin entravé : 10 rimes en *-el*, *-els* (*anels : bels*), 12 rimes en *-ele* (*apele : damisele*), 14 rimes en *-erre* (*requerre : terre*), 7 rimes en *-ert* (*suffert : cert*), 2 rimes en *-ers* (*divers : vers*), 2 rimes en *-est* (*est : prest*), 2 rimes en *-estre* (*destre : fenestre*). Ce sont, en tout, 53 rimes pures de l'une et de l'autre classe, qui attestent que les deux sons étaient bien distincts pour notre poète. On sait qu'ils commencent à se confondre chez les Anglo-Normands dès le XIIe siècle. On rencontre, en effet, la rime de *e*>*ë* latin entravé avec *e*>*ĭ* entravé et aussi avec *e*>*a* latin dans le *Saint Brandan* (cf. Vising, p. 67-9, Hammer, p. 20), chez Gaimar (cf. Vising, p. 81), chez Fantosme (cf. Vising, p. 92).

§ 4. C'est un trait anglo-normand que de donner la prononciation ouverte à tout *e* devant *l*, que cet *e* provienne d'*a* latin ou d'*ĭ* latin entravé. Comme il vient d'être dit, Thomas n'offre pas d'exemple de ce traitement pour ce qui concerne l'*ĕ* provenant d'*ĭ* latin ; il ne fait pas rimer, par exemple, *els* (i l l o s) :

bels. Mais trois rimes nous montrent que l'*ē* provenant du suffixe *-alis* avait pris chez lui la prononciation ouverte : *nuel* (n u c a l e) : *flavel* (fl a b e l l u m) 1788 ; *leele : damisele* 1376 ; *leele : apele* 2394. C'est un véritable anglo-normannisme.

§ 5. Par contre, nulle trace chez Thomas de la tendance anglo-normande à assimiler *èr* provenant de *ĕ* latin entravé à *ér* provenant de *a* latin : dans les 72 rimes en *er* de notre texte ne se rencontrent jamais des mots comme *iver*, *ver* (v e r m e n), etc. (Cf. Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, 15 c).

§ 6. On sait que l'anglo-normand a réduit, bien plus tôt que les dialectes continentaux, *ié* à *é* dans les mots soumis à la loi de Bartsch. Comment se comporte Thomas à cet égard ?

J'ai compté dans son poème 173 rimes pures en *-é* [1], qui s'opposent à 139 rimes pures en *-ié* [2]. Le poète sent

1. Savoir : 35 rimes en *-é* (*volenté : amé*) 8 rimes en *-ef* (*suef : tref*), 15 rimes en *-ee*, *-ees* (*apelee : amee*), 72 rimes en *-er* (*meraler*), 2 rimes en *-ere* (*parlere : gabere*), 3 rimes en *-erent* (*errerent : garderent*), 37 rimes en *-ez* (*assez : amez*).

2. Savoir : 25 rimes en *-ié* (*pechié : culchié*), 11 rimes en *-iee* (*aprocee : enginnee*), 75 rimes en *-ier* (*vengier : encumbrier*), 1 rime en *-ieres* (*lavenderes : chamberreres*), 3 rimes en *-ierent* (*repairerent : embuscherent*), 1 rime en *-ierge* (*quierge : afierge*), 20 rimes en *-iez* (*esvelliez : agaitiez*). — J'ai compris dans cette double liste quelques rimes qui ont paru suspectes à M. Röttiger, et dont voici le relevé : aux vv. 168, 212, 1850, j'ai introduit dans le texte les corrections par lui proposées ; au v. 334, j'écarte, comme le veut M. Röttiger, mais par une correction différente, la rime *asaier : aparer ;* au v. 302 (*costomier : renoveler*), la correction de M. Röttiger était inacceptable ; il faut voir en *renoveler* non un verbe à l'infinitif, mais l'adjectif *novelier* ou *renovier* (cf. le nom propre *Renouvier*) ; au v. 2880 (*ublié : despecé*), la rime est légitime (cf. § 7). — J'ai admis aussi dans la statistique des rimes légitimes *aturné : desguisé* 2062, les formes *desguisier* et *desguiser* étant concurrentes dans tous les dialectes.

donc exactement la différence des deux sons, si bien qu'il les fait se succéder aux vv. 2731-4 : *lealtez* : *devez*, *laissez* : *vengez;* cf. 1761-4, 2717-20, etc. Il distingue l'infinitif *encumbrer* (: *delivrer*) 270, du substantif verbal *encumbrier* (: *vengier*), 394; il distingue l'infinitif *reprover* (*: ester*) 1964, du substantif verbal *reprover* (*: conseiler*) 1456, etc.

Pourtant, en regard de ces 312 rimes légitimes de l'une et de l'autre classe, se rencontrent trois rimes où la confusion des sons *-é*, *-ié* paraît s'être établie. D'abord, Thomas fait rimer *castel fer : mener* 2216. On pourrait, à vrai dire, proposer de reconnaître en *fer*, firmus et non ferus; mais ce serait le seul passage où *e*<*ĭ* rimerait avec *e*<*a*. En outre, Thomas fait par deux fois rimer improprement en *-er* le mot *desleer* (*desleer : ovrer* 512; *desleer : asembler* 484)[1].

Si l'on compare l'usage de Thomas à celui des Anglo-normands qui nous servent de contrôle, on trouve que la confusion des sons *é*, *ié*, qui n'apparaît pas dans le *Saint Brandan*, est attestée par 4 rimes dans le *Comput* de Philippe de Thaon, par 2 rimes dans son *Bestiaire*, et par 4 ou 5 rimes chez Gaimar. Depuis, elle se retrouve chez la plupart des poètes : assez fréquemment attestée chez Angier, chez Chardri, dans la *Vie de saint Thomas*, elle est pour ainsi dire constante chez Adgar et chez Fantosme.

Le *Saint Brandan* excepté, c'est donc dans le poème de Thomas que se marque le moins ce trait principalement anglo-normand.

§ 7. Notons chez Thomas la tendance à faire rimer en *-ier* (comme Wace, comme Guarnier) les anciens mots en *-ider*, qui primitivement rimaient en *-er*. Mais il y a

1. Ailleurs le participe passé de ce même verbe rime régulièrement en *-iee* (*desleee : desafaitee*, 1576).

encore hésitation à cet égard : *ublier* rime tantôt en *-ier* (*ublié : depescié* 2880 ; *oblier : deliter* 158 ; *ubliez : garissez* 2954), tantôt en *-er* (*oblier : assembler* 228). *Marier* : *vengier* 1420 ; de même *fiez* (fidatis) : *laississes* 1554. Il faut remarquer la rime : *congeiez : essiliez* 2504 ; c'est là une irrégularité assez grave : je ne vois que *congeer* dans le *Dictionnaire* de Godefroy. Les mots *amistié*, *enimistié*, *malvestié*, *pitié* riment toujours en *-ié*.

§ 8. Pour la diphtongue *ui* (à peine est-il besoin de marquer, tant le phénomène est général, que *uei* = *ŏ* tonique + *yod* est réduit à *ui*, *tuit : nuit* 2790, etc.), on peut faire observer qu'elle est chez Thomas une diphtongue ascendante, dont l'élément accentué *i* rime avec la voyelle simple *i* : *vit : deduit* 1014 ; *cuit* *cŭgitet : *abit* 1776 ; *delit* : *quit* 174. Le plus ancien exemple de ces rimes est donné par le *Comput* de Philippe de Thaon : *deduire : martire* (cf. Mall, p. 63 ; Stengel, p. 21, Suchier, *ouv. cité*, p. 35). Son *Bestiaire* en présente deux autres (cf. Walberg, p. LI). On en trouve un exemple dans le *Saint Brandan*. Gaimar (cf. Vising, p. 86) et Adgar (cf. Rolfs, p. 213) les multiplient. Mais ce trait n'est pas proprement anglo-normand : Wace, Benoît de Sainte-More, etc. le connaissent ; cf. Suchier, *ouv. cité*, p. 35.

§ 9. Il en est de même de la contraction de la diphtongue *ui* en *u*, que nous montrent trois rimes de Thomas : *plus : us* *ŭstium 1854 et 2622 ; *pertus* : *sus* 1158. On sait que les Anglo-normands, et eux seuls, développèrent cette tendance jusqu'à faire rimer presque constamment en *u*, dès le début du XIIIe siècle, le produit de *ū* + *yod*, *ŭ* + *yod*, *ŏ* + *yod*. Chardri, par exemple, fait rimer *cestu : aparceü*, *lu : venu*, *entendu : ennu*, etc., (cf. Koch, p. XXIX). Mais, réduit aux deux seuls mots *us*, *pertus*, le phénomène se constate hors de l'anglo-normand.

§ 10. La diphtongue *ai* est toujours distincte d'*ei :* 62 rimes en *-ai* s'opposent à 116 rimes en *ei* [1].

Par la netteté et la constance de ce trait, Thomas se distingue de presque tous les poètes anglo-normands. Ceux-ci admettent, en effet, de très bonne heure, le mélange des deux sons à la rime. Les deux plus anciens seulement, Philippe de Thaon (cf. Stengel, p. 19, Walberg, p. XLVIII) et l'auteur du *Saint Brandan* (cf. Vising, p. 75, Hammer, p. 22) l'évitent ; tous les autres poètes que nous considérons ici assimilent plus ou moins fréquemment *ei* à *ai :* Gaimar (exemple : *peis* pacem : *reis ;* cf. Vising, p. 85 ; mais voy. Rolfs, p. 209), Adgar (exemple : *richeise : aise ;* cf. Rolfs, p. 209), Fantosme (cf. Vising, p. 75 ; mais voy. Suchier, *ouv. cité*, p. 49), Angier (exemples : *eit* habeat : *dreit, receit : fait ;* cf. P. Meyer, p. 193), Chardri (exemple : *tendrai : rei ;* cf. Koch, p. XXVII), l'auteur de la *Vie de Saint Thomas* (*creire : feire*, feuillet I, v. 54).

§ 11. La diphthongue *ai*, ne passant pas chez Thomas à *ei*, ne se réduit donc pas à *è*, comme chez la plupart des écrivains anglo-normands. Cette réduction se rencontre dans notre poème en deux cas seulement : 1° devant *str* (*palestres : mestres* 2072), phénomène très général et très ancien, antérieur au XIIe siècle, et qui, en Angleterre, s'observe déjà chez Philippe de

1. Savoir : 16 rimes en *-ai* (*irai : sai*) opposées à 35 rimes en *-ei* (*rei : mei*) ; 5 rimes en *-aie* (*aie : fresaie*) opposées à 7 rimes en *-eie* (*esteie : porreie*) ; 5 rimes en *-ais* (*pès : palais*, cf. ci-après § 11) opposées à 3 rimes en *-eis* (*reis : meis*) ; 27 rimes en *-ait* (*fait : vait*) opposées à 28 rimes en *-eit* (*esteit ; estreit*). De plus, il y a 19 rimes en *-aire* (*faire : traire*), où l'on ne rencontre aucun mot en *-eire*, tel que *proveire*, *eire*, etc. ; 36 rimes en *-eir* (*voleir : aveir*), sans mélange de mots tels que *air* ; 2 rimes en *eivre* (*deseevre : decevre* 60 ; *deçoivre : aparçoivre* 1183) ; 1 rime en *-eient* (*voldreient : avreient* 1444) ; 3 rimes en *eille : e[il]le : esparpeille : ceille* 810 et 828 ; *merveille : candele* 1914 (cf. § 16). Aux vv. 669-70, *deive* rime avec lui-même ; mais le texte est suspect.

Thaon (cf. Stengel, p. 20; Suchier, p. 38); 2° en syllabe entravée pour la rime *ais : ès*, attestée par trois exemples : *palès : après* 1800; *lais* (laxo) : *après* 694; *fès* (fascem) : *après* 1848. Des rimes semblables, et dont le plus ancien exemple (*mais : après*) a été relevé par M. Suchier dans un texte de 1146 (cf. le *Grundriss* de Gröber, I, 582), se retrouvent chez tous nos poètes, à l'exception de Philippe de Thaon et de l'auteur du *Saint Brandan*. Voir, par exemple, dans la *Vie de saint Thomas*, les rimes *pès : engrès* (feuillet I, v. 92, feuillet II, v. 30), *après : pais* (feuillet III, v. 46). Les poètes normands admettent aussi ces rimes.

§ 12. Par contre, nulle trace dans notre poème de la contraction d'*ai* en *è* en syllabe libre, telle qu'elle se rencontre chez Gaimar (exemple : *terre : faire*, cf. Rolfs, p. 209, Suchier, p. 39), chez Adgar (exemple : *repaire : terre*, cf. Rolfs, p. 209), chez Fantosme (cf. Vising, p. 75), chez Chardri (exemple : *guerre : faire*, cf. Koch, p. XXVI), dans la *Vie de saint Thomas* (*Angleterre : faire*, feuillet I, v. 28 et v. 112).

§ 13. Si, *ai*, *ei* sont distincts pour Thomas, il confond ces deux diphtongues devant une nasale. A 27 rimes pures, notre poème oppose 8 rimes où se confondent les deux sons : *ameine* : *ovraine* 3; *mains* manus : *mains* minus 1058, 2598; *teint : pleint* 1958; *feinte : sainte* 1842, *remaint* reminet : *plaint* 2572; *remaine* remaneat : *peine* 2480; *pleinent : maingnent* 2886.

Ce trait est commun à presque tous les poètes anglo-normands, même aux plus anciens. Il ne se rencontre pas dans le *Comput* de Philippe de Thaon (voy. Stengel, p. 20, Rolfs, p. 209), ni dans son *Bestiaire*, sauf en un passage douteux (voy. Walberg, p. XLVIII; le *Saint Brandan* (voy. Hammer, p. 26-7) et Gaimar (voy. Vising, p. 85) admettent souvent la confusion; Fantosme, pareillement (voy. Vising, p. 75). Les deux sons se confondent aussi chez frère Angier (voy.

P. Meyer, p. 193), et chez Chardri (voy. Koch, p. XXVII). M. H. Suchier remarque d'ailleurs (*Altfz. Gramm.*, p. 72) que cette assimilation, rare chez Wace, couramment admise par Marie de France et par Guarnier, n'est point particulière aux seuls écrivains de l'Angleterre, mais qu'elle s'est seulement produite chez eux plus tôt que sur le continent.

§ 14. Selon l'usage constant des poètes normands et anglo-normands, Thomas distingue soigneusement *a* suivi d'une nasale et d'une consonne, de *e* suivi d'une nasale et d'une consonne. 51 rimes pures en *a* + nas. + cons. s'opposent à 73 rimes pures en *e* + nas. + cons. Il n'y a que deux mots présentant étymologiquement un *e* qui fassent exception, *serjant : marcheanz* 2146, *grant* 3046, et *penitance : grevance* 2018, *fesance* 2040. Mais *serjant* figure dans la liste, dressée par M. Suchier en son édition du sermon en vers (p. 71), des mots qui, par une ancienne substitution de suffixe, assonent ou riment indifféremment en *a* ou en *e*, en des poèmes qui, d'ailleurs, distinguent les deux sons. *Penitance* est dans le même cas, et M. Suchier (*Altfranzösische Grammatik*, p. 69) remarque que Guillaume le Clerc et Adgar emploient pour ce mot la forme en *a*. Ces deux exceptions n'infirment donc pas la constance du phénomène chez Thomas.

b. Consonnes.

Les quelques renseignements que nous donnent les rimes sur le traitement des consonnes sont trop généraux pour qu'ils aident efficacement à caractériser le dialecte de notre poème. L'analyse de ces traits a déjà été faite dans le plus grand détail par M. Röttiger (p. 44-7). Nous nous bornerons à rappeler ici ses constatations les plus utiles :

§ 15. *L* n'est pas vocalisée dans le poème de Thomas.

§ 16. Thomas fait rimer *l* simple avec *l* mouillée (*ceille* : *esparpeille* 810, 828 ; *merveille : candele* 1914.

§ 17. *N* simple rime avec *n* mouillée (*amene : ovraine* 5).

§ 18. *S* et *z* à la fin des mots ne riment pas ensemble.

§ 19. Les rimes *sace : grace* 1932, *sace : face* 2412, montrent que le groupe *pj* n'aboutit pas à *ch*.

c. Hiatus.

Comment se comporte notre poète à l'égard de *e* atone en hiatus devant une voyelle tonique à l'intérieur d'un mot ? Voici quel est son usage, pour autant qu'une tradition aussi incertaine que celle de notre texte permet de le déterminer :

1. *E* atone en hiatus est maintenu :

a) *Aux parties du texte données par deux manuscrits*, dans les formes verbales : *eüsse* 1362, 1630, 2891, *eüst* 1412, *eümes* 2488 (?), *ëustes* 1509, *eüssez* 1515, *eü* 1639, 1649, 2744; *seüsse* 1629, *seüst* 2410, 2413 ; *peüsse* 1361, 2402, *poüst* 2414; *deceü* 1653, 2334; *aparceü* 2333, 2464, *aparcëue* 1834, 2611 ; *creü* (de *creistre*) 2882; *beümes* 2493, *bëu* 2498 ; *veeir* 1792, 2828, 2831, 2848, *veü* 2463, *veüe* 2862, 3015, 3017, *purveeir* 2845 ; *entremeïsse* 2900 ; *feïst* 2419, *feïstes* 1303, 1313 ; *apreïstes* 1323 ; dans les substantifs : *reïne* (partout où ce mot paraît, cf. le Glossaire), *marcheant* 2460, 2462, *marcheandise* 2660, *navreüre* 2768, *eür* 2791, 2879, *soneïz* 3057, *plureïz* 3058 ; dans les adjectifs : *seür* 1433, *deerain* 2980.

b) *Aux parties du texte données par un seul manuscrit*, dans les formes verbales : *oüsse* 927, 3099, 3103, *oüst*, *eüst* 122, 217, 252, 254, 278, 279, 316, 320, 362, 372, 1005, 1695, 1705, *eüssez* 2262, *eü* 178, 583, 685, 984, 1694, 2016 ; *soüst* 108, 1591, *seüsez* 2261 ; *poüst* 121, 280, 367, 452, 1706, 2143, *peüst* 1482 (?) ; *deüst* 1545 ;

deceüstes 1589, *deceü* 983, 1718 ; *aparceü* 1717, 2082, 2148 ; *esmeü* 686 ; *coneüz* 2137, 2147, *reconeüz* 2081 ; *receüsse* 928, *receüe* 930 ; *veeir* 968, 1198, 1199, 1200, 2168, *veü* 397, *veüe* 2053, *surveeir* 1219 ; *feïmes* 1588, *feïstes* 1179, 1598, *feïst* 142, *feïsez* 1530, 1570 ; *deïtes* 1592 ; *reïstes* 1178 ; *apreïstes* 1525, 1584 ; *aseüre* 1984 ; dans les substantifs *eür* 3, 2060, *empereür* 785, *naufreüre* 805, *danteüre* 1519, *dodneür* 1596, *marcheanz* 2146, *eage* 1523 ; dans l'adverbe *seürement* 1781.

2. Par contre, cet *e* atone en hiatus tombe :

a) *Aux parties du texte données par deux manuscrits :* dans les formes verbales : *seuse* 2417, *veu* 3016 [1], *conue* 3018 ; dans les substantifs *marchandise* 2644, 2649, 2703, *emveisure* 2487, dans l'adjectif *derein* 1373.

b) *Aux parties du texte données par un seul manuscrit :* dans les formes verbales : *eusse* 3096, *oust* 663, *eust* 1582, *eussez* 1527, 1569, 1960, *poust* 664, *pussez* 2267, *veu* 20 ; dans les substantifs *penant* 2061, *envoisure* 1142, 1890, 3100 ; dans l'adjectif *derain* 446.

Il y a donc une vingtaine de cas attestés plus ou moins sûrement de la chute de l'*e* atone intérieur en hiatus [2].

Thomas réduit *graant* à *grant* 859, *graanter* à *granter* 2135, *guaaignier* à *guainier* 2674.

Cette étude conduit à une conclusion assez significative : sauf que Thomas admet fréquemment la chute

1. *Vei*, donné par le ms. *S*, est une leçon moins satisfaisante.

2. Nous n'avons pas fait entrer dans cette statistique un certain nombre de mots où l'*e* en hiatus a été rétabli par de faciles corrections, mais où le texte du manuscrit aurait dû peut-être subsister : *poust* 319, *oust* 320, *douse* 529, *doust* 1549, *veue* 2031. Inversement, des corrections non moins faciles le rétabliraient aux vers 663, *Car il n'(en) oüst si grant desir*, et 1569, *Eüssez vus (em)vers lui amur.*

de l'*e* atone en hiatus, sa phonétique est d'une remarquable pureté. Des 14 traits de vocalisme ci-dessus considérés, plusieurs se rencontrent en de nombreux textes qui ne sont pas anglo-normands, tels sont : le traitement des verbes en *-ider*, § 7 ; les rimes telles que *cuit : abit*, § 8 ; la réduction de *-uis* à *-us* dans quelques mots, § 9 ; la réduction de *ai* à *è* devant *str* ou en syllabe entravée, § 11 ; la confusion de *an* avec *en*, § 13 ; la distinction de *a* + nasale + consonne et de *e* + nasale + consonne, § 14.

D'autres sont plus ou moins caractéristiques de l'anglo-normand ; mais notre poète les ignore tout à fait : la confusion de *ĕ* latin tonique entravé avec *ẕ̄*, *ĭ* latins toniques entravés, § 3 ; celle de *-ér* avec *-èr*, § 5 ; celle de *ai* avec *ei*, § 10 ; la réduction de *ai* à *è* en syllabe libre, § 12.

Il reste trois phénomènes qui se rencontrent dans le poème de Thomas et que le dialecte anglo-normand a largement développés. Ce sont : la confusion de *ū* latin avec *ō*, *ŭ*, § 1 ; le traitement du suffixe *-alis* rimant avec *e* ouvert, § 4 ; la confusion de *e* avec *ie*, § 6. Mais, de ces trois traits, le premier (*u : ó*) n'est attesté chez Thomas que par une seule rime (*Artur : honur*), et l'on sait qu'il n'est pas inconnu sur le continent (cf. Förster, dans les *Adgarlegenden* publiées par Neuhaus, p. 248). Le second de ces traits (les rimes comme *leele : apele*) n'est pas non plus tout à fait étranger aux poètes normands (cf. Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, p. 25). Et, quant au troisième (*é : ié*), qui ne se manifeste chez Thomas que pour mot *desleier* et peut-être pour *fer*, ferus, on l'a relevé maintes fois chez les poètes normands du XIIe siècle (cf. G. Paris, *Vie de saint Gilles*, p. XXIV).

Il résulte donc de cette analyse que, si nous en étions réduits aux seuls faits de phonétique, rien ne nous permettrait d'affirmer que Thomas n'était pas un Nor-

mand ; qu'en regard des huit poètes anglo-normands appelés par nous à témoignage et peut-être de tous les poètes qui ont écrit le français sur le sol d'Angleterre [1], Thomas est celui qui a conservé la phonétique la plus pure.

II. Flexion.

Substantifs.

1. *Substantifs féminins.* Ne gardant jamais au nominatif des mots comme *citez* l'*s* primitive, n'introduisant jamais au nominatif des mots comme *amor* l'*s* analogique, Thomas traite tous les substantifs féminins comme les traite l'usage moderne. Exemple : *Coment avreit ele changé Quant encore maint l'amisté?* 104 ; cf. 159, 179, 378, 600, 995, 1299, 1308, 2261, 2360, 2392, 2475, 2509, 2533, 2651, 2836, 2911 [2]. Il décline régulièrement *suer* 2526, *serur* 2522. Sur *gent*, voy. Röttiger, p. 50.

2. *Substantifs masculins.*

a) *Parisyllabiques.* Mots de la 2e et de la 3e déclinaison latines et neutres de la 3e.

La flexion est le plus souvent correcte. Voir, par exemple, aux vv. 100, 426, 732, 734, 846, 944, 1090, 1136, 1246, 1294, 1731, 1875, 2113, 2146, 2249, 2254, 2259, 2714, 2269, 2304, 2394, 2708, 3064, etc...

1. On sait pourtant que le *Protesilaus* d'Huon de Rotelande n'offre pas une seule rime non française.

2. Tous les substantifs féminins étant, au sentiment de Thomas, dépourvus au nominatif singulier de l'*s* de flexion, il est probable qu'il avait écrit, comme le scribe du ms. *D*, aux vers 3023-4 : *Savez pur veir que c'est sa nef? Or me dites quel est le tref.*

Mais les irrégularités sont nombreuses. L'*s* de flexion manque au nominatif singulier dans les 25 cas que voici : *sun fait : se retrait* 455, pour *ses faiz*; *sun desir : oïr* 707, pour *ses desirs; huan* : *Tristran* 917, pour *huans; Marques le rai : foi* 1015, pour *li rais; sun hait : lait* 1341, pour *ses haiz*; *empirement : amendement* 1468, pour *amendemenz; mei* : *le rei* 1500, pour *li reis; cruelment* : *jugement* 1574, pour *jugemenz. Huntage avenir vus en deit* 1664, pour *huntages; fait* : *cest aguait* 1726, pour *aguaiz; Kaherdin : chemin* 1753, pour *Kaherdins. Kaherdin : engin* 2079, pour *Kaherdins; cunte* pour *cuntes* 2107 ; *li chevaler : enseingnier* 2197, pour *li chevalers; j'aim : Tristran le naim* 2280, pour *li naims; le venim : Kaherdin* 2263, pour *li venims; Muine u chanuine devenir* 2374, pour *muines, chanuines ; confort* : *mort* 2537, pour *conforz; engin*: *Kaherdin* 2264, pour *Kaherdins; fin* : *Kaherdin* 2684, pour *Kaherdins; pensé : volenté* 2836, pour *pensés; vent* : *leement* 2863, pour *venz*; *leement : vent* 2984, pour *venz; engin : Kaherdin* 3014, pour *Kaherdins; nef : tref* 3024, pour *trés*[1].

1. M. Röttiger constate (p. 48) que dans tous ces vers, où manque l'*s* du nominatif, le sujet suit le verbe, hormis au vers 1664 (*Huntage avenir vus en deit*), où il le précède. Je ne crois pas qu'il y ait rien à conclure de cette observation. Outre qu'il faudrait ajouter un second exemple (*Kaherdin Venqui les altres par engin* 2079), le phénomène s'explique simplement par le fait que nous ne pouvons d'ordinaire constater qu'à la rime l'irrégularité dans la flexion; or, les enjambements étant fort rares dans le système de versification de Thomas, il n'arrive guère, lorsque le sujet est à la rime, que le verbe soit rejeté au vers suivant. — J'écarte de la liste des irrégularités dressée par M. Röttiger les passages où la proposition est introduite par un pronom neutre (*il*, *ço*), exprimé ou sous-entendu, faisant fonction de sujet logique (*Mais ço vus ert grant reprovier : cunseiler* 1456. *Jo en di tant cum est mester : releesser* 2109. *Si m'est... suef confort : mort;* 2941. *Ço m'est, amie, grant confort : mort* 3039. Cf. G. Paris, *L'estoire de la guerre sainte*, p. XLII).

L'*s* de flexion paraît fautivement au nominatif pluriel en ces deux passages : *Dolent en furent si amis* : *ocis* 803 ; *li tenz* : *Rumpent bolines et hobens* 2874.

Ajoutons que les infinitifs pris substantivement apparaissent sans l'*s* du nominatif en ces trois passages : *Quel que seit le poeir* : *voleir* 127 ; *Se l'esspusaille e l'assembler Me pureit li faire oblier* 227 ; *En mei ne remaint le venir : guarir* 2898 [1].

Un seul mot de la classe des substantifs en *-er* figure aux rimes ; il reçoit l'*s* analogique : *mestres : palestes* 2072.

b) *Imparisyllabiques* 1° sans déplacement d'accent.

La déclinaison de *cuens* est régulière (vv. 838, 848, 2182, 2678, sauf au v. 1697. Celle de *hum* l'est pareillement aux vv. 21, 179, 872, 1311, 1319, 1422, 1568, 1711, 2406, 2508, 2596, 2663. De faciles corrections écartent des irrégularités, qui paraissent imputables aux scribes, aux vv. 345, 811, 1324.

2° Avec déplacement d'accent. Les doubles formes de tous les mots de cette classe (*barun*, *cumpaignun*, *donneür*, *empereür*, *felun*, *larrun*, *nevou*, *seignur*, *traïtur*, *vielur*, voy. le Glossaire pour les renvois au texte) sont correctement employés, à deux exceptions près : *bricuns* pour *bris* 1837, et *fel* (employé comme adjectif) pour *felun* 1401.

La mesure des vers semble indiquer que *sire* a reçu une *s* analogique au v. 2308 (*Li sires ot tut sun apel*) ; mais *sire* rime avec *desire* 1108.

1. Pourtant, au vers 2776 (*Or comence le suspirer E le plaindre e le plorer*), il est douteux s'il faut admettre un hiatus, ou écrire *E li plaindres*. — Ecarter de la liste de M. Röttiger les vers 601-602 (=*S*[a] 549, 550).

Adjectifs et participes passés.

La flexion, très souvent régulière pour les adjectifs (vv. 710, 750, 946, 2090, 2296, 2310, 2810, 2975) et pour les participes passés (vv. 824, 1205, 1217, 1449, 2078, 2205, 2344, 2481, 2616, 2692, 2880), n'est pas observée en un grand nombre de cas, dont voici le relevé :

Adjectifs. — *Celestre : estre* 101, pour *celestres; est : prest* 426, pour *prez; esteit : estreit* 442, pour *estreiz; veit : destreit* 458, pour *destreiz; corage : volage* 470, pour *volages; destreit : deit* 639, pour *destreiz; Malade en jui lunges après* 693, pour *malades; falt : halt* 742, pour *halz; aventure : parjure* 1277, pour *parjures; recraant : brant* 1315, pour *recraanz*; *fel* 1401, pour *felun; suffert : cert* 1534, pour *cerz; lié : assaié* 1771, pour *liez; lazre : madre* 1783, pour *lazres; neir : aveir* 2563, pour *neirs; prest : est* 2795, pour *prez; aperceveir : neir* 2978, pour *neirs; neir : veir* 3025, pour *neirs.* — Au féminin, *vaillante* 375 et 2653.

Participes passés. — *Esvelliez : agaitiez* 19, pour *agaitié; vengé : enginné* 542, pour *enginnez; pechié : chulchié* 556, pour *chulchiez; atrait : mesfait* 598, pour *mesfaiz; volez : recordé* 962, pour *recordé*; *deceü : eü* 983, pour *deceüz; fuit : destruit* 1318, pour *destruiz; pensé : blasmé* 1404, pour *blasmez; né : dunez* 1423, pour *nez*; *malveisté : enginné* 1428, pour *enginnez; verité : celé* 1604, pour *celez; armé : freté* 2181, pour *armez; espié : entusché* 2320, pour *entuschez; salu : rendu* 2474, pour *renduz*; *curu : venu* 2592, pour *venuz*; *amé : aturné* 2614, pour *aturnez; espié : entusché* 2720, pour *entuschez; roé : levé* 3050, pour *levez*; *deduit : destruit* 3094, pour *destruiz.*

Soit, au total, trente-neuf cas d'irrégularité dans la flexion des adjectifs et des participes passés [1].

Thomas n'attribue une forme féminine en *e* qu'à un très petit nombre d'adjectifs du type grandis. Ce sont[2] : *forte* 636, *grive* (*grëvis) 354, formes qui semblent assurées par la mesure des vers ; *leele*, forme assurée par la rime aux vv. 1375, 1393 ; mais, aux vv. 1381, 2031, la mesure indique la forme *leel*.

Pour *tel*, *itel*, *quel*, *le quel*, le grand nombre des cas où la forme régulière est assurée (voy. ces mots au Glossaire) invite à attribuer aux scribes et à écarter par des retouches au texte les deux ou trois formes analogiques comme *tele* du v. 931, *la quele* du v. 513.

Cette fidélité au type latin pour les adjectifs de cette classe, remarquable à pareille époque chez un Anglo-normand, est confirmée par la régularité de formation des adverbes en *-ment*. Sont assurées par la mesure des vers les formes *brefment* 2386, *cruelment* 2620, *forment* 769, 2325, *naturelment* 161, *vilment* 1859, 2503, etc...

Conjugaison.

La première personne du singulier de l'indicatif ne prend jamais l'*e* (ou l'*s*) analogique. Exemples : *j'afi*

1. J'écarte de la liste de M. Röttiger (p. 50-1), comme employés régulièrement au neutre, les participes passés des vv. 502 (= *D* 679) *Emvers la meschine ai tant fait Que ne puet mie estre retrait ;* 686 (= *Sa* 634) *Par le grant travail qu'ai eü M'est il* (cela, ce mal) *par le cors esmeü ;* 1948 (= *D* 675) *Oan ne m'ert mais reprové : santé ;* 1951 (= *D* 679), *Laidement fu de nus retrait : ait.* — Pour les vers 12-13 (*Verront cum les avons trovez, Ardoir les frai quant iert provez*), voy. la note sous le passage.

2. Nous ne comptons, naturellement, ni *fole* (v. 1646, etc.), ni *dolente* (v. 1880, etc.).

1439 ; *j'aim : naim* 2207 ; *jo blam* 149 ; *jo claim* 74 ; *jo commant : desornavant* 1748 ; *jo coveit : seit* 596, cf. 564 ; *jo dut* 555 ; *jo dei : mei* 2920, 2959 ; *jo desfi : ami* 1334 ; *jo desir : astenir* 631, etc...

De même, au subjonctif présent, la troisième personne du singulier de la première conjugaison ne reçoit jamais l'*e* final analogique. Exemples : *aimt* 147, 176 ; *aït* 1430 ; *aport : confort* 3020 ; *atort : cort* 1441, cf. 166 ; *enuit : deduit* 1078 ; *oblit : delit* 243 ; etc...

On ne peut décider si la première personne du pluriel des temps autres que le parfait était en *-on* (*-um*) ou en *-ons*, car la seule rime où on les trouve est *alum : returnerum* 2246. Peut-être n'est-ce pas simple hasard si des formes aussi fréquentes ne se présentent pas à la rime et ne se rencontrent jamais aux rimes comme *maisun : cumpaignun* 3044, *baruns : regiuns* 1252. Serait-ce un indice que la forme usitée par Thomas était la forme archaïque en *-um* pour laquelle la langue n'offre presque pas de rimes?

A la 3e personne du singulier des parfaits en *-ivit*, on a *i*, comme le montrent la rime *il oï : ami* 732, et l'absence de ces prétérits aux 23 rimes en *-it* que présente notre texte.

A l'imparfait de l'indicatif de la première conjugaison, la 3e personne du singulier est en *-out*, la 3e personne du pluriel en *-ouent*. Une rime en donne une preuve directe : *sout : amout* 2050. Ailleurs, ces formes verbales ne riment qu'entre elles (*fiot : amot* 1924, *delitouent : amouent* 2170). Mais le fait qu'elles ne paraissent point parmi les 12 rimes en *-eie*, *-eit* relevées ci-après est un signe que Thomas distinguait par la forme les imparfaits de la première conjugaison des autres imparfaits.

Aux autres conjugaisons, en effet, les imparfaits ont la première personne du singulier en *-eie* (*esteie : porreie* 84), la troisième en *-eit* (*esteit : estreit* 442 ; *seit :*

soleit 1686; *seit : teneit* 1796; *seit : esteit* 1906; *freit : seeit* 1894; *ostereit : saveit* 2038; *saveit : guarreit* 2352; cf. 730, 784, 1986, 2794).

Les parfaits en *-ut* ne riment jamais qu'entre eux (*aperçut : dut* 1542; *cunuit : aperçut* 1824). Le seul cas de confusion est fourni par *habuit*, qui donne tantôt *out : sout* 842; (*sout* rime ailleurs avec *amout* 2050), tantôt *ut : murut* 3067. Cette rime, qui se trouve chez Adgar (cf. Rolfs, 211, 233) et dans la *Vie de saint Laurent* publiée par M. W. Soederhjelm (Paris, 1888), p. xv, peut être considérée à cette date comme un anglo-normannisme.

Pour les futurs, la forme *cumbaterat* a semblé douteuse au v. 764, d'où elle été écartée; *saverez* paraît établi au v. 2198, *atenderez* au v. 2946. *Frai* 13, 494, 1389, 1611, 2442, 3112 est seul attesté; *fra* 22, 1987, 2933 l'est auprès de *fera; frez* 2559 est douteux auprès de *ferez*. Cet emploi des formes *frai*, *fra*, *frez* est un des traits qui assurent le mieux l'origine anglaise de notre poème.

Les formes verbales de notre texte ont toutes été relevées au glossaire; on pourra en observer l'archaïsme constant.

CHAPITRE III

VERSIFICATION

I. — Près de la moitié des vers sont dans les manuscrits ou trop longs ou trop courts. Pour en réparer un grand nombre, il suffit, comme on en a le droit, de choisir entre les doubles formes données *promiscue* par les manuscrits : *ore* ou *or*, *ove* ou *od*, *unc* ou *unques*, *dunc*

ou *dunques*, *ço* ou *ico*, *cest* ou *icest*, *ele* ou *el* [1], etc.; d'élider ou de ne pas élider devant une voyelle *que*, *ne*, *se*, *jo*, etc. En quelques lieux nous avons compté *cume* comme formant deux syllabes; la forme monosyllabique *cum* est de beaucoup la plus fréquente et peut-être, si nous disposions de manuscrits plus nombreux, subsisterait-elle seule. Pour rétablir la mesure des autres vers, nous avons dû recourir à des corrections plus réelles, très nombreuses, dont nous tâchons de justifier les principales aux notes du texte.

II. — En quels cas notre poète n'élide-t-il pas l'*e* final des mots qui précèdent dans l'intérieur d'un vers un mot commençant par une voyelle? M. Röttiger (p. 25-28) admet que ce phénomène de non-élision se présente de soixante à soixante-dix fois au cours de notre texte. Cette liste est évidemment trop longue.

Nous en écartons d'abord vingt-cinq vers où l'hiatus admis par M. Röttiger ou bien n'existe pas dans les manuscrits, ou bien n'est produit que par une faute manifeste de ces manuscrits; savoir [2] les vers 70 (*S*ª 18), 71 (*S*ª 19), 136 (*S*ª 84), 174 (*S*ª 123), 177 (*S*ª 125), 245 (*S*ª 193), 259 (*S*ª 208), 351 (*S*ª 300), 361 (*S*ª 309), 362 (*S*ª 310), 371 (*S*ª 319), 381 (*S*ª 329), 738 (*S*ª 686), 742 (*S*ª 691), 769 (*S*ª 718), 930 (*S*ª 878), 1308 (*D* 41), 1721 (*D* 449), 1901 (*D* 629), 2005 (*D* 733), 2147 (*D* 875), 2210 (*D* 939) 2590 (*D* 1318), 2621 (*D* 1350), 2671 (*D* 1399) [3], 3041 (*D* 1769).

En trente-huit autres cas, nous avons encore écarté par correction l'hiatus donné par les manuscrits; mais, tandis que, dans la liste qui précède, la correction s'im-

1. *El* est donné par le ms. *D* aux vv. 1695, 1752, 1886.

2. Nous indiquons entre parenthèses, pour la facilité du contrôle, la numérotation de M. Röttiger.

3. A ce vers, il est possible que Thomas ait mis *Markes* comme le ms. *D*.

pose, elle est ici plus ou moins arbitraire. C'est aux vv. 435 (S^a 383), 487 (S^a 435), 564 (S^a 719), 602 (S^a 550), 666 (S^a 614), 717 (S^a 665), 741 (S^a 689), 754 (S^a 702), 771 (S^a 719), 773 (S^a 721), 784 (S^a 732), 869 (S^a 717), 915 (S^a 863), 1511 (*D* 1769), 1788 (*D* 516), 1899 (*D* 627), 1947 (*D* 675), 2046 (*D* 774), 2195 (*D* 923), 2225 (*D* 953), 2389 (*D* 1117), 2568 (*D* 1296), 2572 (*D* 1300), 2726 (*D* 1454), 2760 (*D* 1488), 2777 (*D* 1535 [1]), 2807 (*D* 1535), 2972 (*D* 1700), 2994 (*D* 1722), 3137 (S^b 817); au v. 1556, omis par M. Röttiger, et aux vv. 952, 975, 981, 1026, 1027, 1131, 1164 du fragment de Turin, que M. Röttiger n'a pas connu. Il est à remarquer que, sauf pour les vv. 1511, 2389, 2568, 2726, 2760, 2777, 2994, le texte de tous ces passages est donné par un seul manuscrit.

Ces soixante-trois hiatus écartés, nous avons admis la non-élision aux huit vers que voici :

359 Par espuser l'altrë Ysolt.
382 L'altrë Ysolt nen espusast.
2843 E volt melz par altrë oïr.
420 Il del prendrë, els del doner.
520 E decevrë e enginnier.
617 Que traïtrë e que fel faz.
2776 E le plaindrë e le plurer.
2819 Il ne coveitë altre ren.

Au v. 2819 (*coveite*), le maintien de l'*e* est peut-être favorisé par une sorte de ressouvenir du *t* final dont la chute est relativement récente [2]. Aux sept autres vers, il s'agit d'un *e* précédé de trois ou de deux consonnes dont la dernière est *r* (*muta cum liquida*), position où il

1. A ce vers 2777, *E la peine e la grant pesance*, *grant* que nous proposons d'introduire n'est qu'une cheville; mais cf. le v. 3101 *E la paine e la grant dolur*.

2. Peut-être, pour ce motif, aurait-il fallu admettre l'hiatus aux vv. 869, 952, 1164, 2572.

a, comme on l'a maintes fois observé, plus de consistance qu'à l'ordinaire. Si l'on met à part *altre* (où le groupe qui précède est de trois consonnes), mot qui présente l'*e* subsistant en hiatus à une place quelconque du vers, peut-être est-il intéressant de noter que le phénomène de non-élision se produit dans les quatre autres cas à la quatrième syllabe du vers, comme si l'*e* final avait à cette place plus de résistance. La présente liste est trop courte pour que cette remarque soit ici significative; mais nous croyons avoir maintes fois observé ce fait dans nombre de textes plus sûrement constitués que le nôtre.

III. — M. Röttiger (p. 22) admet que Thomas aurait assez souvent amuï à la finale des mots l'*e* précédé d'une voyelle (*vie*, *feie*, *veie*, *mettreie*) ou d'une consonne (*nature*, *homme*, *femme*, *tute*). Il relève neuf vers où cet *e* ne compterait pas pour la mesure. On trouve chez d'autres poètes anglo-normands des exemples du premier cas (*vie*), mais non pas, croyons-nous, du second (*nature*). Cet amuïssement suppose chez les rimeurs qui le présentent une telle décomposition de la phonétique et de la versification qu'on doit hésiter à le reconnaître chez Thomas. Il est à remarquer que, des neuf vers relevés par M. Röttiger, un seul nous est transmis pas deux manuscrits concordants : c'est le v. 2844 *Que veie la nef senz li venir* [1]; mais le texte de tout le passage est fort incertain. Au v. 2444, *S* donne seul *Me mettreie molt près del murir; D* a *Me mettrai*, qui est la bonne leçon. Pour les sept autres vers, nous n'avons qu'un manuscrit : au v. 688, *E si près de la feie me vint*, la correction *del feie* s'impose; aux vv. 152, 1544, des retouches non pas nécessaires, mais suffisamment indiquées, suffisent à supprimer l'irrégularité. Au

1. Encore ne concordent-ils pas exactement. *S* donne *Que veie senz li la nef venir.*

v. 2137, *Cist fust par tut(e) la part coneuz*, il faudrait, avant d'admettre le phénomène, trouver un sens au mot *part*. Restent les vv. 298, 892, 2127, où nous avons compté l'*e* des mots *vie*, *home*, *femme* et rétabli la mesure, mais par des corrections peu satisfaisantes et peut-être illégitimes.

IV. — Dans son étude sur *La rime riche chez les poètes du moyen âge* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 1), M. E. Freymond a soumis à une étude statistique les rimes de notre texte. Il y relève 12 o/o de rimes plus ou moins riches. Cette proportion doit représenter exactement celle que la langue française offrirait d'elle-même à tout poète qui n'aurait nul souci ni de la consonne d'appui, ni de jeux de rimes, ni d'aucune recherche de versification. La rime n'est chez Thomas ni curieuse, ni jolie, ni rare : elle n'a d'autre richesse et d'autre beauté que cette impeccable justesse du son, familière aux poèmes médiévaux.

M. Röttiger (p. 24) remarque que Thomas se permet parfois de faire rimer un mot avec lui-même. Il faut, pensons-nous, écarter de sa liste le v. 1986. Au v. 669 (*deive : deive*), le texte est suspect. Au v. 2556 (*vus : vus*), il faut peut-être corriger *nus*. La « rime identique » semble avoir été admise par Thomas en ces quatre passages : *chalt : chalt* 172 ; *part : part* 2468, *a : nen a* 1060, 1072.

V. — Les rimes féminines sont, par rapport aux masculines, dans la proportion de 22,8 o/o.

VI. — M. P. Meyer a mis en lumière [1] ce fait remarquable, établi par le dépouillement d'un grand nombre de poèmes, que, pour les rimeurs qui ont employé l'octosyllabe antérieurement à Chrétien de Troyes, l'unité rythmique n'est pas le vers, mais le couplet de deux

1. *Romania*, XXIII, I.

vers rimant ensemble : « La construction des phrases, dit M. P. Meyer, est en rapport étroit avec la construction des couplets. Une phrase peut être complète en un couplet, comme elle peut s'étendre sur deux ou plus, mais toujours elle se termine avec le second vers du couplet, jamais avec le premier. Il y a des phrases de deux, quatre, six vers, il n'y en a pas de trois, de cinq, de sept. »

Il suffit de lire quelques pages de Thomas pour se convaincre qu'il assemble ses vers selon ce système. Mais il ne le suit pas rigoureusement. Il lui arrive de briser le couplet, comme en ces vers :

L'amur sevent amesurer,
E la haür nent atemprer,
2605 Itant cum eles sont en ire; —
Mais jo n'en os ben mun sen dire,
Car il n'afert nent emvers mei. —
Ysolt estoit suz la parei,
Les diz Tristan escute et ot...

ou comme en ceux-ci :

Amis, d'Ysolt as Blanches Mains
Certes m'en crem et dut al mains.
Ne sai se jo duter en dei,
2960 Mais, se mort fussez devant mei,
Apruef vus curt terme vivreie. —
Certes, ne sai que faire deie,
Mais sur tute ren vus desir. —
Deu nus doinst ensemble venir
Que jo, amis, guarir vus puisse,
U nus dous murrir d'une anguisse!

Thomas a pris cette licence aux soixante-quatre passages dont voici la liste : vv. 77, 113, 237, 289, 409, 561, 741, 771, 849, 873, 895, 897, 1055, 1104, 1134, 1142, 1162, 1207, 1271, 1325, 1419, 1439, 1451, 1453, 1511,

1599, 1601, 1709, 1711, 1741, 1743, 1777, 1795, 1919, 1977, 1983, 2043, 2063, 2123, 2127, 2133, 2229, 2231, 2447, 2325, 2361, 2387, 2461, 2485, 2571, 2605, 2607, 2621, 2807, 2825, 2851, 2853, 2961, 2963, 3049, 3075, 3077, 3079, 3091 [1].

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DU TEXTE PAR L'ÉDITEUR

Le peu d'étendue de notre texte et le petit nombre des manuscrits qui l'ont conservé nous imposent une extrême réserve critique. L'examen des rimes et de la mesure des vers nous renseigne fidèlement sur les principaux faits de vocalisme pour les voyelles toniques, sur quelques rares particularités concernant les consonnes, sur plusieurs des faits relatifs à la flexion. Mais un plus grand nombre de traits demeurent incertains. Convenait-il d'introduire dans notre texte toutes les formes dont nous étions sûr, de nous en tenir pour les autres à la tradition des manuscrits ? Il serait superflu de s'arrêter à montrer l'illégitimité d'un tel procédé.

1. A vrai dire, on pourrait, en modifiant la ponctuation d'un certain nombre de ces passages, y rétablir tant bien que mal des couplets réguliers ; par exemple, aux vv. 78 (ponctuer plus fortement après *volt*), 561 (ponctuer seulement après *tuz?*), 873 (ponctuer plus fortement après *parler*, plus légèrement après *mort*), 1104 (ponctuer plus fortement après *change?*), 1419 (ponctuer plus fortement après *avant?*) 1777 (deux points après *deceit*), 2063 (ponctuer plus faiblement après *segrei*) ; mais, en presque tous ces passages, la ponctuation nouvelle ne vaudrait pas celle que nous avons choisie, et cette tentative ne serait pas légitime en son principe, puisqu'il resterait un grand nombre de passages où une seule ponctuation est possible, et qui attestent que la structure du couplet n'était pas nécessairement régulière chez Thomas.

Convenait-il davantage de faire choix d'un manuscrit unique, *D* par exemple, d'étudier la langue du copiste, de transférer et d'appliquer à toutes les parties du texte les habitudes de phonétique, de flexion, de graphie propres à un seul copiste ? Mais, dès qu'on se permet d'intervenir pour constituer un texte grammaticalement systématique, le moins qu'on puisse faire est d'y introduire d'abord les formes assurées du parler de l'auteur ; or, la langue du copiste n'est pas celle de l'auteur, et juxtaposer mécaniquement le langage de l'un et celui de l'autre, c'est créer un monstre. En gros, les formes à la rime seraient de Thomas, les autres du scribe ; la tradition d'un manuscrit représente du moins quelque chose de réel. D'autant qu'en l'espèce cinquante ans peut-être, ou plus, séparent le manuscrit original de Thomas des copies que nous en avons. Thomas et le copiste anglo-normand de *D* fussent-ils contemporains, on sait que deux Anglo-normands d'une même génération et d'une même région de l'Angleterre, mais de culture différente ou diversement soucieux de se rapprocher du langage parlé sur le continent, pouvaient ne pas écrire le même français. En fait, sauf le hasard unique qui, pour la *Vie de saint Grégoire* par frère Angier, nous a conservé le manuscrit original, l'éditeur d'un texte anglo-normand ne saurait jamais prétendre à restaurer les formes de l'auteur, et toute édition systématique et uniformisée serait une entreprise chimérique.

Nous n'avions donc d'autre parti à prendre que de nous en tenir à la lettre des manuscrits. Lorsque le texte était donné par un seul manuscrit, nous ne pouvions que le reproduire ; lorsqu'il était donné par deux manuscrits, il a fallu choisir. Mais le choix nous a été comme imposé par ce fait que T^2, S^2, *Str.*^{2}, *Str.*^{3} coïncident partiellement et tour à tour avec le même manuscrit *D*, qui, seul, nous donne un texte continu du v. 1268 au v. 3087. *D* n'est pas seulement celui de nos manuscrits

qui nous donne le plus long fragment; il est aussi, à l'ordinaire, le meilleur : le suivre exclusivement, c'était éviter pour ces dix-sept cents vers, et par un procédé légitime, l'extrême bigarrure qu'aurait présentée notre texte, si nous avions passé tour à tour de *D* à T^3, à S^2, à *Str*. C'est donc *D* que nous avons constamment reproduit pour les formes et la graphie, ne recourant aux autres manuscrits que pour les leçons meilleures. Au cas où une de ces leçons empruntées à l'un des manuscrits secondaires offrait des formes par trop contraires aux habitudes de *D*, nous y avons rétabli les formes familières à *D* (voy., par exemple, les vv. 1471-4).

Ce parti-pris de respecter la lettre du manuscrit suivi a ses limites. D'abord, il va sans dire qu'il ne s'applique qu'aux formes, pas aux leçons : nous avons rejeté et remplacé, soit par emprunt à un autre manuscrit, soit par conjecture, toute leçon qui nous semblait mauvaise pour le sens ou qui faussait la mesure. Parmi les formes mêmes, nous avons sacrifié celles qui produisaient des vers trop longs ou trop courts. Par exemple, au vers 2526, *Que vostre serur remaint mechine*, nous avons écrit, malgré l'accord contraire des deux manuscrits, *Que vostre suer*. Sans ces retouches, comme les vers faux foisonnent dans nos manuscrits, la lecture du poème eût été intolérable. Nous avons corrigé aussi, mais avec mesure, les formes qui nous ont paru des fantaisies injustifiables des scribes : *gaurir* pour *guarir*, *dodneür* pour *donneür*, *massage* pour *message*, etc.

Quant aux mots à la rime, nous avons conservé les formes des scribes, même les sachant étrangères au poète (*coveité : anguissé* 82, etc.), sauf lorsqu'elles faussent la rime (*hunir : decovrer* 1600, *vad : trait* 1790, etc.).

Pour qu'on pût mieux juger de ces retouches, nous avons toujours reproduit en note toutes les leçons

rejetées, même purement graphiques, du manuscrit pris comme base du texte. Quand nous disposions de deux manuscrits, nous avons négligé de noter les variantes graphiques des manuscrits T^2, S^2, *Str.*^{2}, *Str.*^{3} : elles auraient encombré l'appareil critique, et l'auraient encombré sans utilité, puisque, si l'on est curieux de mieux connaître la graphie de ces trois manuscrits, on en trouvera dans les publications de Fr. Michel et de M. Novati des reproductions intégrales.

CHAPITRE V

L'AUTEUR. — OÙ LE POÈME A-T-IL ÉTÉ COMPOSÉ ? — ENTRE QUELLES DATES ?

En deux passages de nos fragments (v. 2134 et v. 3125), le poète s'est désigné lui-même par ce seul nom : Thomas. De ses trois remanieurs, scandinave, anglais, allemand, le premier ne fait de lui nulle mention ; l'anglais répète qu'il s'appelait Thomas et prétend nous donner en outre sur son compte des renseignements, qui ne sont que de pures inventions[1] ; l'allemand,

1. Son poème débute ainsi : « Je fus à *Erceldoun*, j'y ai parlé avec Thomas ». Et il répète (cf. vv. 10, 397, 412, 2787) comment il a eu l'heur d'entendre, en des entretiens privés, ce Thomas d'Erceldoun (= Earstoun, au nord de la Tweed, dans le Berwickshire) conter les aventures de Tristan. Il identifie ainsi notre poète avec un rimeur anglais de la fin du XIIIe siècle, sur lequel voy. Murray, *The Romance and Prophecies of Thomas of Erceldoune* (Londres, 1875), et Aloïs Brandl, *Thomas of Erceldoune*, (*Sammlung englischer Denkmäler*, t. II, Berlin, 1880). Sur cette « manipulation », qui n'a d'intérêt que pour les historiens de la littérature anglaise, il suffit de renvoyer à la préface de *Sir Tristrem*, p. p. E. Kölbing, Heilbronn, 1882, p. XXVI-XXXI.

Gottfried de Strasbourg, le nomme deux fois : tantôt Thomas (v. 326), tantôt Thomas de Bretagne (v. 149). Convient-il de retenir ce *sornom* ? Plusieurs le croient, et en tirent la conséquence que Thomas devait être un Breton armoricain.

Par malheur, ce renseignement est suspect Voici comment Gottfried de Strasbourg l'introduit. Parlant des divers conteurs de Tristan qu'il aurait pu prendre comme modèles et qu'il a préféré ne pas suivre, il dit:

Sine sprâchen in der rihte niht,
150 Als Thômas von Britanje giht,
Der âventiure meister was
Und an britûnschen buochen las
Aller der lanthêrren leben
Und ez uns ze künde hât gegeben.

Or, on l'a depuis longtemps observé (voy. Bossert, *Tristan et Iseult*, 1865, p. 49, cf. *Germania*, t. XI, 1866, p. 495), ce passage n'est qu'une transposition des vers où Thomas se réfère à l'autorité d'un de ses devanciers, Breri :

Oï en ai [del cunte Tristan] de plusor gent,
Assez sai que chescun en dit,
Mès sulun ço que j'ai oï,
Nel dient pas sulun Breri,
2120 Ki solt les gestes e les cuntes
De tuz les reis, de tuz les cuntes
Ki orent esté en Bretaingne.

Ainsi, c'est Breri, ce n'est pas Thomas, qui savait la vie de tous les *lanthêrren* de Bretagne. Gottfried feint que c'était Thomas et qu'il lisait dans les « livres bretons »: si donc il l'appelle Thomas de Bretagne, il y a apparence que c'est simplement pour étayer cette fiction. Par suite, tant que l'on n'aura pas trouvé un texte indépendant de Gottfried de Strasbourg qui

appelle notre auteur Thomas de Bretagne, on ne sera pas autorisé à lui attribuer ce nom et cette origine.

C'est en Angleterre qu'il a composé son poème. Tous ses critiques l'ont admis jusqu'ici [1]. Deux d'entre eux, M. Gröber et M. Suchier [2], sans d'ailleurs révoquer en doute cette opinion, ont noté combien sa langue se rapproche du français du continent. Nous l'avons vu en effet : c'est à peine si sa phonétique décèle des teintes et des traces d'anglo-normand. Mais l'origine insulaire du poème est rendue très probable pourtant par quelques faits linguistiques dont nous rappelons ici les deux plus considérables : ce sont, d'une part, vingt cas au moins, attestés par la mesure des vers, d'élision de l'*e* atone en hiatus à l'intérieur des mots, d'autre part, plus de soixante cas, attestés par les rimes ou par le mètre, de dégradation de la déclinaison, soit une faute tous les cinquante vers ; pour trouver une œuvre composée sur le continent qui manifeste un tel délabrement de la déclinaison à deux cas, il faudrait descendre jusqu'au XIVe siècle ; ce sont, en outre, les rimes *Artur : honur*, les formes *frai*, *fra*, *frez*, etc.

Voici d'autres marques de cette origine anglo-normande.

Quand nous voyons Thomas transférer la légende d'un coin de la Cornouailles au centre de l'Angleterre, s'ingénier, par une exploitation du *Brut* de Wace, à métamorphoser le roi Marke et la reine Isolt en roi

1. Seul que je sache, M. Förster (*Erec*, p. XXIV), dit : « Thomas, qui *peut-être* écrivait en Angleterre... ». Mais plus récemment, dans sa préface au *Lancelot*, il l'appelle sans hésiter « l'Anglo-normand Thomas ».

2. Voy. H. Suchier, *Französische Litteraturgeschichte*, p. 128. M. G. Gröber (*Grundriss der romanischen Philologie*, II, 494) va jusqu'à dire : « Thomas écrit en pur normand, mais il vivait en Angleterre ».

et en reine d'Angleterre, ne serait-ce pas — si faible que soit cet indice — qu'il a en vue un public anglais ?

Il convient en outre de mettre en relief le soin qu'il a pris au début de son roman de vanter « l'excellence, la franchise et la courtoisie du noble peuple qui habite l'Angleterre », de louer « ce pays grand et béni de Dieu, beau et illustre, fécond en toutes sortes de biens, riche en chevaliers courtois, en forts châteaux, en vastes chasses où foisonnent oiseaux et fauves, bien pourvu de métaux, d'argent, d'or, d'étoffes précieuses, de fourrures de vair, de gris, de zibeline[1] ». Ailleurs, c'est une enthousiaste description de Londres :

2651 Lundres est mult riche cité,
Meliur n'ad en cristienté,
Plus vaillante ne melz preisiee,
Melz guarnie de gent aisiee...

Ne semble-t-il pas que le poème soit destiné à un public d'Angleterre, et qu'une sorte d'exaltation patriotique ait inspiré ces éloges ?

Thomas écrivait en Angleterre. Faut-il aller plus loin et dire : il était un Anglais ? M. G. Paris l'appelle volontiers Thomas l'Anglais : « ses qualités mêmes », écrit-il, « sont celles qui appartiennent à la poésie anglaise, et elles nous frappent d'autant plus qu'elles contrastent avec le caractère de la poésie purement française, comme est celle de Chrétien[2] ». Il est possible, encore que Chrétien de Troyes, ce précieux, soit loin de représenter toutes les tendances de la poésie « purement française » de son temps. Mais d'autres critiques

1. Voy. t. I, p. 4. Cf. la pièce *Anglia, terra ferax* (*Le débat des hérauts d'armes*, p. p. L. Pannier et P. Meyer, 1877, p. XIV), dont l'auteur est d'ailleurs un Français.

2. *Romania*, XVIII, 324; cf. *Poèmes et légendes du moyen âge*, 1900, p. 158.

ont enchéri sur cette impression : « Cette origine anglaise de Thomas », écrit M. Röttiger, « explique, à mon sens, ce fait mémorable que son poème a trouvé des imitateurs précisément dans les nations germaniques, chez les Anglais, les Norvégiens, les Allemands [1]. » Et M. Golther observe quelle belle série de poèmes « germaniques » on obtient en passant de l'Anglo-saxon Thomas aux Allemands Gottfried de Strasbourg, Immerman, Hermann Kurtz, Wilhelm Hertz, Richard Wagner : « Tandis que les conteurs français restent emprisonnés dans les données brutes de leurs récits sans parvenir à en extraire le grand sens poétique, c'est l'empreinte germanique qui a conféré à la légende de Tristran sa valeur sérieuse et tragique [2]. » Ce n'est pas encore ici le lieu de montrer qu'il y a quelque sérieux chez nos conteurs sûrement français comme Béroul, et, chez eux, un sentiment plus tragique peut-être de la légende que chez Thomas. Disons seulement que nous nous méfions un peu de ces sortes d'observations : l'ethnographie appliquée à la critique littéraire est une science qui n'a pas encore fait ses preuves. C'est une belle matière à dissertation que la « patavinité » de Tite-Live : du moins sait-on, comme point de départ, que Tite-Live était padouan. Il est plus hardi de discourir de la « germanicité » de Thomas, sans rien savoir de son origine ethnique. Il pouvait être Anglo-saxon, certes; mais, aussi bien, Latin par son père et Anglo-saxon par sa mère, ou inversement; il pouvait être « de France », comme la poétesse Marie, ou bien encore Normand, comme ce Philippe de Thaon qui tirait son nom d'un fief de Normandie, mais vivait et écrivait en Angleterre. En cette dernière hypothèse,

1. Röttiger, *Der heutige Stand der Tristranforschung*, p. 38.
2. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XXII (1900), p. 14.

d'ailleurs, la loi qui attribue à la race germanique la série des poèmes sur Tristan depuis Thomas jusqu'à Wagner garderait sa valeur : les Normands ne sont-ils pas des Germains, Corneille par exemple, Fontenelle et Segrais ?

Plusieurs critiques ont émis l'hypothèse que notre Thomas était le même que « mestre Thomas », l'auteur du roman anglo-normand de *Horn et Rimenhild*. M. W. Söderhjelm [1] a montré que cette identification était contraire à toute vraisemblance. Il avait annoncé qu'il reviendrait un jour sur la question; depuis, il a publié une précieuse étude sur l'ensemble de la légende de Tristan [2], mais il n'y a pas repris une comparaison dont il avait déjà, à notre sens, suffisamment fait voir qu'elle ne peut conduire qu'à des résultats négatifs [3].

D'autres veulent que Thomas ait appartenu à l'ordre des clercs. La chose ne serait pas, en soi, invraisemblable. L'un de ses traducteurs, le norvégien Robert, n'était-il pas un moine? Thomas pourrait être un clerc, comme le continuateur de Chrétien, Godefroi de Lagni, comme Guiot de Provins, comme le « gentil clerc » à qui nous devons *Aymeri de Narbonne* et *Girart de Vienne*, ou comme l'auteur de *Bovon de Haumtone* et tant d'autres rimeurs anglo-normands. A vrai dire,

1. *Sur l'identité du Thomas auteur de* Tristan *et du Thomas auteur du* Horn (*Romania,* XV, 575-96).

2. W. Söderhjelm, *Sagan om Tristan och Iseut* (Helsingfors, 1901).

3. M. W. H. Schofield ne reprend pas davantage cette discussion dans son mémoire *The story of Horn and Rimenhild* (*Publications of the Modern Language Association of America*, XVIII, 1). M. Gröber (*Grundriss der romanischen Philologie*, II, 573) et M. Suchier (*Französische Litteraturgeschichte*, 1900, p. 110), se prononcent contre l'identification de ces deux poètes, qui n'eurent rien de commun que leur nom.

cette hypothèse ne saurait se fonder, comme plusieurs l'ont dit et répété, sur «la prédilection de Thomas pour les développements sentimentaux et moraux, qui forment constrate avec ses descriptions écourtées de batailles et de tournois. » Outre qu'on peut être bon moraliste sans être clerc, et laïque sans aimer les tournois ni les batailles, ceux qui ont relevé cet indice n'ont pris garde qu'aux fragments originaux du poème, négligeant le reste; mais, si l'on considère tout le roman, tels que les remanieurs permettent de le reconstruire, on y verra foisonner les joutes et les batailles [1]. En outre, Thomas y déploie une connaissance si précise des choses de la vénerie que, s'il fut un ecclésiastique, il faudrait se le figurer assez semblable au Damp Abbé du *Petit Jehan de Saintré*.

Mais cette opinion se fonde avec plus d'apparence sur trois passages, remarqués d'abord par M. Novati [2]. Le poète vient de déplorer la folle instabilité des désirs et des passions des hommes. Il ajoute :

E les dames faire le solent :
Laissent ço q'unt pur ço que volent,
345 Asaient cum poent venir
A lor voleir, a lor desir.
Ne sai, certes, que jo en die :
Mais trop aiment novelerie
E home e femmes ensement.

Thomas déclarerait ici son inexpérience personnelle

1. Au début du poème, le tournoi où le père de Tristan gagne l'amour de Blancheflor; ailleurs, les batailles du duc Morgan contre Rivalen, contre Tristan, les combats de Tristan contre la Morholt, contre Urgan et contre Moldagog étaient traités avec suffisamment d'ampleur et d'éclat.

2. *Studj di filologia romanza*, II, 403.

de la nature féminine. Il renouvellerait cet aveu d'incompétence ou d'indifférence en cet autre passage :

2595 Ire de femme est a duter,
Mult s'en deit chascuns hum garder...
L'amur sevent amesurer,
E la haür nent atemprer,
Itant cum eles sunt en ire;
Mais jo n'en os ben mun sen dire,
Car il n'afert nent emvers mei.

Ces interprétations nous semblent trop subtiles. Dans le premier passage, *Ne sai certes que jo en die* s'applique aux hommes aussi bien qu'aux femmes, et d'ailleurs n'a guère plus de sens que *Quid plura ?* en latin ; c'est une formule de transition. Le second passage est une expression de modestie et déclare seulement que le poète considérerait comme une digression vaine de disserter ici sur la nature féminine.

M. Novati allègue enfin ce passage où Thomas raconte le mariage de Tristan :

La messe dit li capeleins
E quanque affirt al servise,
Solunc l'ordre de sainte Eglise ;
Pois vont cum a feste mangier,
430 E en après esbanïer
As quintaines e as cembels,...
Cum a itels festes affirent
E cum cil del siecle requirent.

Par ce dernier vers, Thomas s'opposerait lui-même à ceux qui vivent dans le « siècle ». Il est plus simple de croire que « cil del siecle » s'opposent non pas au clerc Thomas, mais à ce chapelain qui vient de dire la messe, et que le poète veut dire simplement : « après les cérémonies qu'ordonne la sainte Église, les jeux que requièrent les gens du siècle ; après le service religieux,

la fête mondaine ». Nous nous arrêterons à ce sens [1], car il serait surprenant que le même poète, qui consacre un vaste roman à décrire les aventures les plus scabreuses des amants de Cornouailles, se souvînt tout à coup dans une incidence qu'il était homme d'église et prît une attitude de réprobation dévote pour bien marquer qu'il se sépare de ces mondains capables, au jour d'une fête nuptiale, de prendre plaisir aux divertissements, bien innocents pourtant, de la *quintaine* et du *cembel*.

Si on l'admet, il ne reste rien dans le poème de Thomas qui puisse nous renseigner sur sa condition sociale.

A quelle date faut-il placer la composition du roman de Thomas?

M. Röttiger, se fondant sur des observations linguistiques [2], a soutenu que ce poème était certainement antérieur à l'*Histoire des Anglais* de Gaimar, et peut-être contemporain du *Bestiaire* de Philippe de Thaon, c'est-à-dire, selon les dates qu'il assigne à ces deux ouvrages, qu'il aurait été composé entre 1135 et 1150. Il a maintenu cette opinion dans un mémoire plus récent [3]. Les critiques ont protesté à l'envi que c'était vieillir le poème outre mesure, mais ils ont été en peine de donner une preuve décisive de leur sentiment. Seul, M. H. Suchier [4], a cru trouver dans nos fragments de quoi déterminer la date au delà de laquelle on ne saurait faire remonter la composition du roman. Il a attiré l'attention sur les vers (1322 ss.), où Thomas fait allusion à *Richolt*. On sait que le poème inti-

1. Lire d'ailleurs peut-être : *affiert E cum l'us del siecle requiert.*
2. *Der* Tristran *des Thomas*, p. 56.
3. *Der heutige Stand der Tristranforschung (Programm des Wilhelm-Gymnasiums zu Hamburg*, 1897), p. 37.
4. *Deutsche Literaturzeitung*, 1897, col. 1618.

tulé *De Richeut* a été écrit en l'an 1159. Par malheur, il débute par ces vers :

> Or faites pais, si escotez,
> Qui de Richeut oïr volez !
> Soventes foiz oï avez
> Conter sa vie...

et diverses autres allusions du poème à des récits déjà entendus indiquent qu'il a existé, dès avant 1159, des contes relatifs à cette héroïne, et c'est peut-être par l'un d'eux que Thomas connaissait Richolt.

On fut mis sur la bonne piste le jour où M. Ferdinand Lot [1] remarqua le premier qu'une trentaine de vers du poème de Gottfried de Strasbourg, consacrés au roi Gormon, étaient traduits du *Brut* de Wace. Il était facile de tirer parti de cette indication : nous montrons ailleurs que le plagiaire de Wace pour ce passage n'est pas Gottfried, mais Thomas, et qu'en plusieurs autres lieux, Thomas a pareillement transcrit ou transposé des vers de Wace. Nous avons donc pour fixer la date du *Tristan* de Thomas un point de départ assuré : le *Brut* a été publié en 1155 ; si l'on observe qu'un poème aussi complexe que le nôtre n'est pas l'œuvre d'un jour, et que les emprunts à Wace ne sont pas des interpolations de la dernière heure, mais forment l'un des supports de la construction, on admettra que le poème de Thomas a été achevé au plus tôt vers 1160.

A quelle date, au plus tard ?

Selon M. H. Suchier, Thomas écrirait « avant 1173, ainsi qu'il semble résulter d'une allusion à son poème qui se trouve avant cette date chez un troubadour [2] ». Quel troubadour M. H. Suchier a-t-il ici en vue ? C'est

1. *Romania*, XXVII, 42.
2. H. Suchier, *Französische Litteraturgeschichte* (1900), p. 131.

probablement Rambaut, comte d'Orange, car on sait qu'il mourut peu avant 1173, et M. H. Suchier veut sans doute désigner la chanson où Rambaut parle de cette chemise

Que Yseus det al amador,
Que mais non era portada [1].

Mais l'épisode de la chemise nuptiale n'est point particulier à la version de Thomas, et cette allusion ne peut donc servir à dater notre poème.

Un autre moyen de le dater consiste à comparer Thomas à Chrétien de Troyes et à rechercher si l'un de ces poètes n'a pas subi l'influence de l'autre. Jusqu'à ces dernières années, c'est le seul roman de *Lancelot* qui a servi à ce parallèle. Chrétien a composé ce roman vers 1172 [2], et plusieurs critiques tiennent pour assuré qu'il suppose que Chrétien avait lu le *Tristan* de Thomas. En faveur de cette opinion, M. Förster allègue un argument de fait qui, s'il est valable, suffit à lui seul. Eprouvons-le d'abord.

Il écrit (*Der Karrenritter*, p. LXXV) : « Chrétien a certainement connu le *Tristan* de Thomas. » Et à la note : « Il y a un motif de son poème, l'épisode du lit sanglant, qu'il a certainement emprunté au *Tristan*. » A-t-il voulu dire : « au *Tristan* de Thomas ? » Il y a apparence. A-t-il voulu simplement suggérer à d'autres de pousser plus avant pour cet épisode la comparaison du *Lancelot* avec la version de Thomas et les autres poèmes sur Tristan? Quoi qu'il en soit de ce doute, cette comparaison — même privée de l'autorité qui s'attache au nom de M. Förster — vaut la peine d'être instituée.

1. Voir F. Michel, *Tristan*, I, LXXVIII, et la *Romania*, XV, 546.
2. Selon M. Förster (*Der Karrenritter*, p. XIX) « entre 1164 et 1173, plus près de la seconde date que de la première ».

La reine Guenièvre (*Lancelot*, v. 4577 ss.) est prisonnière de Bademagu et de Méléagant. Le sénéchal Ké, atteint de plusieurs blessures, couche dans une chambre voisine de la sienne. Une nuit, Lancelot disjoint, à la force de ses poignets, les barreaux d'une fenêtre, pénètre dans la chambre de la reine, passe la nuit auprès d'elle. Mais il s'est coupé au fer des barreaux, et le sang coule à son insu de sa main sur le lit. Au matin, Méléagant voit les draps sanglants. Il soupçonne Ké, s'approche de son lit; les plaies du sénéchal ont saigné pendant la nuit, et ses draps sont souillés comme ceux de la reine. Guenièvre proteste que Ké n'est jamais entré dans sa couche et qu'elle a simplement saigné du nez. Elle offre de prouver son innocence par une épreuve judiciaire; son champion, Lancelot, jure sur les saints que le sénéchal n'a pas commis la félonie dont il est accusé. Méléagant soutient l'allégation contraire; ils se combattent selon les formes de justice.

C'est ici une imitation, médiocre mais certaine, de la légende de Tristan. Chez Eilhart d'Oberg [1] et chez Béroul [2], Tristan couche dans la chambre même où dorment d'autre part le roi et la reine; laissé seul une nuit avec Iseut, il veut la rejoindre. Mais un nain félon a semé de la farine sur le sol. Pour déjouer la ruse, le preux se dresse sur son lit, estime la distance, et d'un bond s'élance sur le lit d'Iseut. Dans l'effort, une blessure qu'il avait crève, le sang rougit les draps; et quand, d'un autre autre bond il regagne sa couche, des goutes de sang tombent sur la farine [3]. Surviennent le roi et les barons ennemis de Tristan; ils voient les taches sanglantes, découvrent la plaie du héros. Les

1. Édition Lichtenstein, v. 3940 ss.
2. Éd. Muret, v. 748 ss.
3. Selon Eilhart, il effleure le sol de l'un de ses pieds.

amants ne trouvent aucune explication, et le roi les condamne au bûcher.

Si l'on compare à cette version le récit de Thomas [1], on voit que par deux traits il se sépare de Béroul et d'Eilhart pour ressembler davantage à Chrétien. L'Isolt de Thomas, au lieu de reconnaître son forfait, trouve comme Guenièvre une explication naturelle aux traces de sang : elle a été saignée la veille, et la veine de son poignet s'est rouverte. Comme Guenièvre encore, elle se justifie par une épreuve judiciaire, épisode qui, chez Béroul (ou le continuateur anonyme de Béroul), ne se produit que bien plus tard, provoqué par de tout autres circonstances, et qui, chez Eilhart, manque tout-à-fait.

Ces rencontres sont assez frappantes; elles ne semblent pourtant pas décisives. Puisque Chrétien ne voulait pas confondre Guenièvre ni donner à l'épisode une issue tragique, il allait de soi, avec ou sans l'aide de Thomas, que son héroïne imaginerait une explication quelconque aux taches de sang. Cette explication trouvée, il fallait bien que Méléagant s'en déclarât mal satisfait, sans quoi le récit n'aurait ni sens ni effet, et tournerait court absurdement; avec ou sans l'aide de Thomas, force était donc à Chrétien de feindre que Guenièvre démentait, que Méléagant maintenait l'accusation. L'héroïne se justifie d'ailleurs différemment chez l'un et chez l'autre romancier : ici par le combat de son champion, là par l'épreuve du fer rouge [2].

Si l'on ne croit pas nécessaire que Chrétien ait emprunté à Thomas son épisode du lit sanglant, on ne

1. Voir t. I, p. 203.

2. Je néglige ce troisième trait similaire : comme le lit de Ké, le lit de Tristan est taché de sang chez Thomas, tandis que ni Béroul ni Eilhart ne disent qu'il le soit. Puisque la chambre de Guenièvre n'était pas saupoudrée de farine, force était bien à Chrétien, qu'il connût ou non Thomas, de dire que les blessures de Ké avaient souillé ses draps.

dispose plus, pour soutenir que le *Lancelot* dépend du *Tristan*, que d'impressions littéraires, incertaines par leur nature même.

Pourquoi cette comparaison est-elle devenue un lieu commun de la critique de Thomas? D'où vient au *Lancelot*, plutôt qu'à tout autre poème, ce privilège d'être mis sans cesse en parallèle avec le *Tristan* anglo-normand?

C'est que, en un article célèbre[1], M. G. Paris a soutenu que Chrétien de Troyes avait le premier, en 1170, par son poème de *Lancelot*, introduit dans le roman « la conception de l'amour courtois. » Sur quoi M. Fr. Novati a protesté[2] que Thomas pareillement était avant toutes choses un « poeta colto », qui lui aussi peignait « l'amour courtois » ; et, comme sa peinture est moins « raffinée » que celle du Lancelot, elle en est donc l'ébauche.

Mais l'idée de ce parallèle procède, semble-t-il, d'un malentendu initial. Quand M. G. Paris, étudiant le *Lancelot*, y croyait reconnaître l'avènement de l'amour courtois dans le roman, voulait-il dire que pour la première fois la peinture de l'amour s'y teignait d'élégance mondaine et d'esprit chevaleresque? C'eût été oublier maints devanciers de Chrétien, l'auteur de l'*Eneas* par exemple, qui peut, lui aussi, prétendre au titre de « poeta colto », et Benoît de Sainte-More pareillement, et, pis encore, c'eût été oublier Chrétien de Troyes lui-même qui, bien avant le *Lancelot*, dans *Cligès*, dans *Yvain*, avait mis dans ses romans autre chose que la passion toute pure. Ce qu'on découvre pour la première fois dans le *Lancelot*, ce n'est pas seulement un certain tour d'imagination chevaleresque et courtois, c'est, disait M. G. Paris, une doctrine très

1. *Romania*, XII, 459-534.

2. Voyez son élégante démonstration dans les *Studj di filologia romanza*, II, 388-419.

déterminée et très spéciale : cette conception que l'amour transporte l'amant dans un monde de devoirs étrangers et supérieurs à la loi sociale. Quand il y pénètre, il doit apprendre l'amour, « cet art qui a ses règles comme la chevalerie ». L'initiatrice, c'est la dame, en qui réside toute science et toute bonté. C'est elle qui, par sa grâce et par la vertu ennoblissante de l'amour, enseigne au chevalier la prouesse, lui apprend à *valoir*, le fait monter en prix par une série d'épreuves voulues, le développe et l'accomplit. Par suite, l'amant se doit d'obéir à la dame : ses désirs les plus despotiques en apparence, il s'y plie; il accepte aveuglément son caprice avec joie, car elle ne saurait rien ordonner « encontre Amour. » Et la scène la plus typique du *Lancelot*, vraiment symbolique, est celle où le héros est disqualifié pour avoir, contre son devoir d'amant, hésité une seconde à monter sur la charrette infamante. C'est là l'esprit même du roman, là le « sens » secret que la comtesse Marie de Champagne avait révélé au trouvère champenois, et l'originalité essentielle que M. G. Paris attribuait au *Lancelot*, c'est que cette conception sentimentale, génératrice de la poésie lyrique de Provence, s'y trouvait pour la première fois transposée dans un roman. Elle se résume d'un mot : c'est le *service d'amour*, c'est la soumission volontaire de l'amant à la dame.

Or, pas un trait de cette doctrine n'apparaît dans le poème de Thomas. Son Tristan peut bien se déclarer quelque part « l'homme lige » de la reine; jamais il ne prend devant elle, comme Lancelot, l'attitude d'un humble espérant; jamais ne se marque « la prédominance de l'amante sur l'amant ». L'Isolt qui ceint ses reins d'un cilice pour mieux souffrir avec son ami n'est pas la dame altière des troubadours; elle n'est pas Guenièvre [1].

1. Voyez, pour des observations très analogues, E. Muret, *Romania*, XVIII, 179.

Dès lors, si Thomas ignore la doctrine sentimentale propre au *Lancelot*, comment comparer les deux poèmes? Par des rapprochements sensiblement moins significatifs. « N'est-ce pas Thomas, écrit M. Novati, qui a fait du héros celtique l'amant par excellence, *Tristan l'Amerus* ? N'est-ce pas lui qui l'appelle *icil qui le plus ad amé De trestuz ceus qui unt esté?* La passion pour cette Isolt dont il se déclare le vassal ne domine-t-elle pas Tristan aussi puissamment que l'amour qui soumet Lancelot à Guenièvre? N'est-elle pas le moteur unique de toutes ses actions? » Certes, comme Lancelot, Tristan veut être le parangon des amoureux et par excellence un « fin amant ». Certes, l'œuvre de Thomas représente essentiellement l'effort d'un poète de cour pour insinuer l'élégance, les raffinements mondains, la politesse des sentiments dans une légende farouche et violente. Si l'on veut montrer par là que Chrétien et Thomas sont l'un et l'autre des poètes courtois, on met en relief une grande vérité. Certes, Chrétien et Thomas ont pareillement saturé leurs œuvres d'esprit chevaleresque et de courtoisie, mais bien d'autres poètes avant eux, autour d'eux. « *Lancelot*, écrit M. Förster [1], ne saurait se concevoir sans le *Tristan*, car il n'en est que la caricature » — ou « l'imitation plus raffinée », écrit M. Novati. Mais M. Golther, à son tour : « Le *Tristan* ne saurait se concevoir sans le *Lancelot*, car il est plus profond, plus émouvant, plus intérieur et suppose le *Lancelot* pour ébauche [2] ». C'est pourquoi, selon MM. Novati et Förster, Thomas écrit avant 1170; après 1170, selon M. Golther.

En réalité, chacun de ces deux poèmes peut se concevoir sans l'autre. Ils n'ont de comparable que ce tour général d'imagination et de sensibilité, cette manière,

1. *Der Karrenritter*, p. LXXIV-V.
2. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XII, 363.

ce ton, ce coloris, cet ensemble complexe de traits que l'on rassemble sous ces noms : préciosité, esprit courtois. Mais ni Chrétien, par un coup de son génie, n'a inventé la courtoisie, ni Thomas la préciosité. L'esprit courtois et chevaleresque, c'est l'air même que, dans la cour de Henri II d'Angleterre comme dans la cour de Marie de Champagne, dans les châteaux anglais ou français, Thomas et Chrétien ont respiré, et bien d'autres poètes autour d'eux, avant eux.

Si nous en étions réduits à mettre en parallèle les seuls romans de *Tristan* et de *Lancelot*, comme la critique s'y est tenue jusqu'à ces derniers temps, nous resterions donc en peine de savoir si Chrétien de Troyes a connu Thomas, ou réciproquement. Mais, en sa récente étude sur *Cligès* [1], M. Gaston Paris a montré que ce roman de *Cligès* trahissait à maintes reprises l'influence précise, voire l'imitation du roman de Thomas.

Nous nous bornerons à renvoyer à ces beaux articles du *Journal des Savants* [2] pour divers rapprochements qui nous semblent assurés, et à transcrire cette page décisive [3] :

« Gottfried de Strasbourg introduit les premiers aveux de Tristan et d'Iseut, sur le vaisseau qui les ramène d'Irlande, par un dialogue, évidemment traduit du *Tristan* de Thomas [4], où il joue sur les mots *l'amer* (*amare*), *l'amer* (*amarum*) et *la mer*. Tristan, voyant Iseut troublée, — c'est après qu'ils ont bu le fatal breuvage d'amour, — lui dit (j'abrège) : « Qui vous trouble, belle? de quoi soupirez-vous? — C'est *l'amer*, répond Iseut, qui me fait souffrir et qui m'oppresse. » Tristan considère que ces deux syllabes ont trois sens ; il fait exprès de négliger le troisième, — le seul vrai, — et dit

1. *Journal des Savants*, 1902.
2. Voy. p. 347-8 et p. 655, note 2.
3. *Journal des Savants*, p. 354-5.
4. Voy. notre tome I, p. 146 et p. 155.

à Iseut que sans doute *la mer* la tourmente et *l'amer* (l'amertume, l'aigreur) du vent. « Non, répond-elle, ni l'un ni l'autre ne me trouble : c'est *l'amer* seulement qui me fait mal ». Alors, sûr de comprendre, il s'enhardit et lui dit : « Belle, en vérité, il en est de même pour moi : *l'amer* et vous êtes mon tourment ».

Ce jeu de mots un peu puéril ne laisse pas d'être ingénieusement inventé comme procédé pour amener l'aveu mutuel que les amants brûlent de se faire sans l'oser : il a été suggéré au poète par le fait que leur amour commence en mer sur le vaisseau qui les porte d'Irlande en Cornouailles ; il est intimement mêlé à l'action et la fait avancer à un de ses moments les plus critiques. Chrétien, — qui ne permet à ses amants d'échanger leurs aveux que quand la reine les leur dicte, — ne pouvait reproduire entre eux, pendant leur navigation, ce dialogue équivoque et troublant. Mais cette navigation [1] lui a suggéré l'idée de reproduire au moins le jeu de mots à triple facette ; seulement chez lui ce n'est plus qu'un jeu d'esprit, qu'il fait lui-même et qui ne sert à rien. La reine voit Alexandre et Soredamours soupirer et pâlir :

545 Mais ne set por quoi il le font,
Fors que por *la mer* ou il sont.
Espoir bien s'en aperceüst
Se *la mers* ne la deceüst ;
Mais *la mers* l'engigne et deçoit,
Si qu'en *la mer l'amer* ne voit :
Qu'en *la mer* sont, et d'*amer* vient,
Et s'est *amers* li maus quis tient ;
Et de ces trois ne set blasmer
La reïne fors que *la mer :*
Car li dui le tierz li encusent
Et par le tierz li dui s'escusent
Qui del forfait sont entechié.
(Souvent compere autrui pechié

1. « L'idée de cette navigation elle-même a sans doute été suggérée par celle de Tristan et d'Iseut : le voyage d'Arthur en Petite Bretagne ne sert à rien : on pouvait amener la guerre de toute autre façon. »

Cil qui n'i a coupe ne tort.)
Einsi la reïne mout fort
La mer encoupe et si la blasme ;
Mais a tort li met sus le blasme,
Que la mers n'i a rien forfait.

« Il me paraît évident que c'est Chrétien et non Thomas qui est l'imitateur. D'autre part, il n'est guère probable que Thomas ait pris ce *concetto* dans sa source, quelle qu'elle fût : c'est une invention « d'auteur », toute personnelle, qui n'appartient certainement pas à l'ancien fond du récit [1]. Il résulterait donc de ce passage que Thomas serait antérieur à Chrétien et que Chrétien l'aurait directement imité, sans qu'il soit le moins du monde exclu qu'il ait connu d'autres poèmes sur Tristan. »

Cligès ayant été composé en 1170 au plus tard [2], la composition du *Tristan* de Thomas se place entre ces deux dates extrêmes : 1155-1170.

CHAPITRE VI

TÉMOIGNAGES DIVERS SUR L'ŒUVRE DE THOMAS. SES DÉRIVÉS.

Si nous tâchons de nous représenter l'œuvre de Thomas, en sommes-nous réduits aux fragments que nous venons de considérer? Un savant doué d'un véritable

1. « M. Golther (*Die Sage von Tristan und Isolde*, p. 65, n.) croit retrouver une allusion à cet incident dans les mots que le roman en prose fait adresser à Iseut par Tristan déguisé en fou : *Car le boire amoureux que vous et lui beüstes en la mer ne vous est pas si amer comme au fol Tristan*. L'épisode du roman en prose où se trouve ce passage ne provenant pas de Thomas, le jeu de mots remonterait à la source commune. Mais on a ici simplement le reflet de deux vers où *mer* rimait avec *amer*, ce qui n'a rien que de naturel. »

2. Voy. le *Journal des Savants*, 1902, p. 303.

génie de chorizonte, M. Heinzel, l'a pensé [1]. Thomas n'aurait traité l'histoire de Tristan qu'à partir de sa fuite en Petite-Bretagne, — soit les seules aventures qui précèdent immédiatement la mort des amants. Les trois mille vers qui nous sont parvenus représenteraient donc le poème presque entier, mais déparé par de telles contradictions qu'il faudrait douter de l'unité de nos fragments. Ici se creuse une lacune, telle scène a été coupée, tel dialogue mutilé; cet épisode n'est pas authentique, cet autre non plus. Aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. Kölbing, Vetter [2], Novati, cette théorie est caduque. Pourtant, si personne ne doute plus que le poème de Thomas ait compris toute la vie de Tristan, certains critiques admettent encore qu'il y a çà et là dans nos fragments des lacunes ou des interpolations de quelques vers. Ce ne sont que des restes infimes d'une construction dont rien ne saurait subsister. Nous ne reprendrons pas ces discussions : il a suffi, dans les notes courantes que nous avons attachées au texte des fragments de Thomas, de considérer à l'occasion les critiques de M. Heinzel, pour autant que nos devanciers ne les avaient pas déjà réfutées, ou qu'il nous a semblé utile d'ajouter quelque chose à leur réfutation. Nous pouvons dire que les fragments conservés sont d'une même main, qu'ils n'offrent pas une lacune, pas une contradiction, pas une interpolation; et qu'ils représentent seulement la fin d'un vaste poème, achevé en ses moindres détails, et que nous devons tâcher de reconstruire.

Pour le tenter, nous devons interroger d'abord les

1. *Gottfrieds von Strassburg* Tristan *und seine Quelle* (*Zeitschrift für deutsches Alterthum,* XIV, 1869, p. 274 ss).

2. Fritz Vetter, *La légende de Tristan d'après le poème français de Thomas et les versions principales qui s'y rattachent* (Marbourg, 1882).

allusions au *Tristan* de Thomas que l'on peut recueillir chez les écrivains du moyen âge, puis divers poèmes dérivés du roman de Thomas.

LES ALLUSIONS AU POÈME DE THOMAS.

De ces deux enquêtes, la première ne donne presque aucun résultat. Francisque Michel, MM. Birch-Hirschfeld, L. Sudre, A. Graf[1] ont rassemblé autant qu'ils ont pu les allusions à la légende de Tristan éparses dans les littératures française, provençale, italienne, allemande. Soit par leur imprécision, soit parce qu'elles résument des scènes pareillement traitées chez Thomas et chez ses émules, la plupart peuvent être appliquées à un roman de *Tristan* quelconque. Celles qui se réfèrent à un poème déterminé renvoient non pas à Thomas, mais aux versions concurrentes. Voici les rares et douteuses exceptions :

1° Le *Tesaur* de Peire de Corbiac[2] :

De la mort Artus sai per que n'es doptamentz,
De Galvan so nebot los aventuramentz,
De Tristan e d'Ysolt los enamoramentz,
E del clerc lausengier per cals lausengamentz
De leis e del rei March partils maridamentz.

1. Les documents apportés par Fr. Michel et par M. Birch-Hirschfeld ont été exploités par M. L. Sudre dans son article intitulé *Les allusions à la légende de Tristan dans la littérature du moyen âge* (*Romania*, XV, 534-557). Il a ignoré l'étude de M. A. Graf : *Appunti per la storia del ciclo brettone in Italia* (*Giornale storico della letteratura italiana*, V, 102 ss.) Nous donnons en appendice quelques allusions de plus, notées au hasard de nos lectures.

2. Cité par Fr. Michel, *Tristan*, I, p. LXXX, omis par M. Sudre dans son article de la *Romania*. Cf. Bartsch, *Chrestomathie provençale*, col. 216. M. Golther a justement relevé ce passage : *Die Sage von Tristan und Isolde* (Munich, 1887), p. 115, note.

La colère du roi Marke est éveillée, dans tous les poèmes de Tristan, par un groupe de félons conjurés contre les amants. Chez le seul Thomas il n'y a qu'un artisan unique de la traîtrise, Mariadoc, et c'est bien le type du *losengier* de la poésie courtoise. Mais la qualification de *clerc* ne lui convient pas (non plus d'ailleurs qu'à aucun personnage d'aucun des romans que nous connaissons) et fait douter que Peire de Corbiac ait eu en vue notre poème. Le texte ci-dessus rapporté donne la forme *Ysolt*. Cette forme est aussi celle de Thomas, et jamais, que nous sachions, on ne la retrouve dans aucune autre allusion provençale, ni française [1]; mais il n'y a rien, semble-t-il, à conclure de là, d'autant qu'un manuscrit du *Tesaur*, celui de Modène, dont M. A. Jeanroy m'a communiqué la leçon, porte *Iseut* [2].

2° L'auteur du roman de *l'Escoufle* l'a connue. On sait qu'il décrit une coupe où sont ciselés maints épisodes de la légende de Tristan. M. L. Sudre a montré que la plupart de ces descriptions se réfèrent à Eilhart et à Béroul, mais que, par deux traits, le poème de *l'Escoufle* désigne Thomas; les amants, pendant leur vie dans la forêt, habitent au creux d'une roche, et c'est là une version propre au seul Thomas; en outre, en certain passage de l'*Escoufle*, un personnage dit :

« Las! jo n'ai sens ne ele aage
3130 De faire autel come Tristans.
Il fu par conseil fous lonc tans
Et mesiaus et faus pelerins :
Tot autretel fist Kahedins
Ançois qu'il fust bien de Brangien... »

1. On trouve pourtant dans un fabliau *Isout* (*Recueil des fabliaux*, éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, I, 319); voy. ci-après pour le *Roman de l'Escoufle*.

2. Sur ces vers du *Tesaur*, voyez Gaston Paris, *Journal des Savants*, juin 1902, p. 298.

« Ces vers », dit fort bien M. L. Sudre, « renvoient à la version de Thomas, puisque dans le poème d'Eilhart Kaherdin n'aime pas Brangien et n'entreprend nullement son voyage avec Tristan pour obtenir ses faveurs. »

Ajoutons que ces vers du roman de l'*Escoufle* :

605 Comment il *(Mars)* li mist *lés l'oreille*
Son gant si bel que ne l'esveille,
Que li solaus mal ne li face

supposent nécessairement la connaissance du poème de Thomas. Enfin, ces vers :

Or saciez la joie fu mendre
8775 D'Isout, quant Tristans l'en mena

doivent être rapportés de préférence à la scène, propre au seul Thomas, où Tristan emmène de la cour, avec le congé du roi, Iseut silencieuse et ravie.

3° On a parfois admis l'hypothèse que l'auteur du vaste roman en prose de *Tristan*, qui eut tant de vogue à partir du XIIIe siècle, aurait, à l'occasion, exploité quelque chose du poème de Thomas. Le principal argument en faveur de cette opinion [1] est que le père de Tristan s'appelle *Meliadus* dans le roman en prose, ce qui serait une transformation du nom de *Meriadoc*, personnage qui joue un rôle de félon dans le poème anglo-normand. Supposé que *Meliadus* procède de *Meriadoc,* le nom de *Meriadec* était si fréquemment porté en Bretagne, comme il l'est encore de nos jours, que l'auteur du *Tristan* en prose n'a pas eu besoin de Thomas pour fabriquer son *Meliadus*, non plus que Marie de France pour introduire un *Meriadus* dans le

1. Voy. Golther, *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* XXII (1900), 11.

lai de *Guigemar*, non plus que Chrétien de Troyes pour faire figurer un *Meliadoc* dans son *Érec*, non plus que l'auteur du *Chevalier aux deux épées* pour nommer son héros *Meriaduec*, non plus que Froissart pour baptiser le sien *Meliador*. Au jour où la mode se mit de transposer nos chansons de geste et nos poèmes du cycle arthurien en de grands romans chevaleresques en prose, il est remarquable, au contraire, que l'on ne songea pas à demander des matériaux à Thomas : Thomas les eût fournis pourtant mieux adaptés que les poèmes de ses émules aux intentions courtoises des metteurs en prose ; et cet oubli où on le laissa est le signe le plus caractéristique peut-être du médiocre succès de son poème.

LES DÉRIVÉS DU POÈME DE THOMAS

A défaut d'autres allusions ou d'autres témoignages, nous avons heureusement conservé jusqu'à six dérivés du poème de Thomas, qui, seuls, nous apprendront à le connaître assez bien.

Outre un fragment de 184 vers d'un poème en « niederfränkisch », que nous mentionnons ici pour être complet [1], ce sont les cinq remaniements que

1. C'est un feuillet de parchemin, trouvé à Prague, par M. Patera, dans la reliure d'un comput de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale. Deux éditions, procurées l'une par M. K.-W. Titz (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXV, 248) l'autre par M. H. Lambel (*Germania*, XXVI, 360), en ont paru presque en même temps, en 1881. Au jugement de M. Lambel, le texte appartient à la fin du XIIIe siècle, et les rimes attestent « die ripuarische Heimat. » Il relate un épisode propre au roman de Thomas, l'aventure de Tristan le Nain, pour lequel nous avons conservé (v. 2190 ss.) le texte original de Thomas. Est-ce le dernier vestige d'un remaniement de tout le poème anglo-normand ? Est-ce, comme le pense M. H. Lambel, une suite donnée à

nous avons sommairement décrits dans l'*Avant-Propos* de notre premier volume : la *saga*, le *Tris-*

l'œuvre inachevée de Gottfried de Strasbourg, plutôt qu'une composition indépendante ? On ne sait. Il y a, entre ce fragment et le poème de Thomas, deux différences principales : Tristan est considéré ici comme un contemporain du roi Arthur, et l'on voit, aux propos de l'un des personnages, que la fausse nouvelle de la mort de Tristan s'est répandue par le pays. Ces divergences supposent-elles que le conteur allemand suivait un modèle autre que Thomas, bien que prochement apparenté à Thomas ? ou qu'il combinait le poème de Thomas avec d'autres récits ? ou que, connaissant seulement Thomas, il a tiré de son imagination les traits qui lui sont propres ? Je ne vois nul moyen de choisir entre ces trois hypothèses. Je crois utile de donner ici, de ce texte difficile, une traduction pour laquelle j'ai été aidé par mon ami, M. le professeur Franz Jostes :

« Tristant lui rendit son salut et lui demanda pour quel besoin il accourait ainsi en si grande hâte : « Sire », dit l'autre aussitôt, « je suis, comme vous voyez bien, un chevalier, et rien autre chose. Mon nom est Tristant. Le malheur m'a accablé. Je m'étais choisi, pour ma joie en ce monde, une femme, que je préférais à toutes celles qui sont sur la terre : il en est résulté, pour moi et pour ma parenté, une grande honte. Je puis bien l'avouer ici : l'Orgueilleux de la forêt maudite l'a enlevée. Sire, il la retient en son château, et je chevauche à l'aventure, cherchant si je trouverai quelqu'un qui puisse m'aider à reprendre mon amie. Pour lui j'abandonnerais ma mère et mon père ; tout ce que je possède, tout mis ensemble, je le lui livrerais ; je le préférerais toujours à tous mes parents, en telle manière que je ne lui refuserais jamais mon service, quoi qu'il lui plût d'ordonner. Le grand roi Artus a des preux dans sa maison : c'est là que je veux chercher secours ». Tristant répondit : « S'il vous plaît ainsi, vous avez trouvé ici le secours que vous cherchez, en toutes les choses où nous pourrons vous aider. Celui qui vous a conseillé vous a dit vrai, sire, je ne refuse pas, et..... [*Je ne comprends pas ces vers :* « unde verdienet gerne — mines niet tomberne »]. Tristant dit : « Demain je viendrai à votre aide ». L'autre répliqua, irrité : « Vous vous raillez de moi, et vous n'avez pas dessein, à ce que je vois, de me sauver la vie. Mais Tristant, s'il vivait encore, me le promettrait. Celui-là veut m'enlever la vie qui ajourne ce que mon cœur désire si fortement. Tristant, qu'on le requît de près ou de loin, avait horreur de n'être pas prêt sur le champ. Que sa chère et

tan und Isolde de Gottfried de Strasbourg, *Sir Tris-*

douce âme soit en la paix de Dieu! C'est pour le malheur de beaucoup d'hommes qu'il a quitté ce monde : on chantera et on contera encore le regret de sa perte ; il en résultera bien des maux en cette terre. S'il vivait aujourd'hui, il aurait chevauché pour m'obtenir satisfaction. » Alors notre jeune preux reprit : « S'il peut vous être utile que je me hâte, je ferai amener ici mon destrier de guerre, apporter mon harnais et mes armes, en sorte que nous puissions nous mettre en route avant l'heure où l'on se couche. — C'est ce que je voulais », répondit l'autre, « car je ne puis subsister, si je n'ai pas mon amie. » Notre héros fut [bientôt] prêt à accomplir le désir du chevalier..... [*Lacune de cinq vers.*] Or le seigneur du château avait grande puissance et grand honneur, et il avait six frères. Chacun d'eux servit d'appât pour attirer le chevalier à la mort. Écoutez ce qu'il en fut de ces preux. Deux d'entre eux, selon l'usage des chevaliers, avaient chevauché hors de leur château pour se rendre à un tournoi dans le pays. Le prix de ce tournoi était à qui pourrait les outrer (?) : quoi qu'on eût fait pour conquérir ce prix, ils n'avaient pas laissé abaisser leur renom dans le champ clos : ils avaient su s'efforcer pour gagner le prix de l'honneur durable. Comme ils s'en revenaient du tournoi, nos amis les aperçurent, Tristant et Tristant. Ils attaquèrent aussitôt les deux frères et les abattirent morts. L'appel de leurs valets répandit aussitôt la nouvelle. Dans le château, les autres s'armèrent aussitôt pour venir à leur rescousse. Leur pensée est toute à les venger, et ils s'élancent nombreux contre les deux Tristans. La bataille fut grande : alors le héros d'Armenye rompit maintes mailles de haubert; son compagnon lui fournit bonne aide; ils cherchaient la mort de ceux qui lui avaient ravi sa femme. C'est pour trouver leur mort que beaucoup s'étaient armés en ce jour. Coups sur coups s'abattaient sur les écus et les hauberts..... [*Lacune de cinq vers.*] Il vint avec peine là où il trouva Kaherdin. Celui-ci s'en fut pour veiller à ce que l'on pansât sa plaie (*ou :* ses plaies). Quand les siens découvrirent le poison, ils tombèrent dans le découragement. Alors il appela secrètement Kaherdin à conseil : « Vous voyez bien », dit-il, « comment il en va de moi, mon compagnon. Il faut que je meure, si vous ne me montrez votre fidélité. Il ne me reste qu'un seul réconfort possible : si vous pouvez me le procurer, je puis encore guérir. Vous y prendrez peine, comme je l'attends de vous. La reine, ma dame Isolt, la sage, a des onguents et des herbes qui pourront bien me retirer le venin de cette blessure

trem, *La Folie Tristan* du manuscrit Douce, la *Tavola ritonda* [1].

Nous l'avons dit en cet *Avant-propos :* nous tenons pour acquis que Thomas est le modèle principal et direct de ces remanieurs, et que pas un de ces remanieurs n'a connu le travail d'aucun de ses émules. C'est l'honneur de Kölbing d'avoir fait table rase des théories adverses. Le jour où il publia la *saga*, il aurait dû apparaître à tous les yeux que ce texte, *Sir Tristrem*, Gottfried de Strasbourg étaient issus d'un même original. Mais le problème était alors si bien embrouillé par la critique qu'il fut contraint à le prouver laborieusement. Il dut, en une longue introduction, qui est un modèle de scrupule philologique, confronter trait pour trait les trois textes, et ramener comme un refrain, à la fin de chacun de ses chapitres, cette conclusion évidente que *G*, *E*, *S* sont des remaniements d'un même modèle ; et l'on admire qu'il ait su quarante ou cinquante fois varier la formule de cette vérité. On admire aussi qu'après avoir ainsi prouvé que *G*, *E*, *S* dérivent d'une source unique, Kölbing ait hésité à déclarer que cette source était Thomas. Soit par un reste de respect pour les théories qu'il venait de combattre, soit extrême prudence, soit ironie secrète, nulle part, — et il prend bien soin de faire remarquer sa réserve, [2]

(*ou* de ces blessures), si nous pouvons la faire venir. Elle connaît si bien l'art de guérir », dit le preux, « qu'elle me remettrait aussitôt en santé, ma belle dame fière, si elle daignait venir. Vous savez de quel cœur je l'aime. Je voudrais donc, ami, que vous partiez aussitôt pour la Cornouailles, où vous apprendrez aussitôt..... »

1. C'est en une note du livre si précieux de M. E. Löseth (*Le roman en prose de Tristan*, 82e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 1890, p. 60, note *d*) qu'a été pour la première fois signalée la concordance partielle de la *Tavola ritonda* avec le poème de Thomas.

2. *Sir Tristrem*, p. XIX.

— il n'a voulu conclure que ce Thomas, appelé Thomas par Gottfried et par l'auteur de *Sir Tristrem*, et qui se nomme Thomas dans un passage conservé en français et imité par Gottfried, avait traité l'histoire de Tristan en un vaste poème, commun modèle de *G*, *E*, *S*. Ce n'est, en effet, ni démontré, ni démontrable, non plus qu'il n'est démontrable que Virgile a composé l'*Énéide*.

Mais il n'y a plus lieu de s'arrêter à ces doutes. Nous admettons, avec tous les critiques récents, que *S*, *E*, *G*, auxquels nous ajoutons *La Folie Tristan* et la *Tavola ritonda* sont des dérivés, indépendants entre eux, d'un original unique, et que cet original unique, parfaitement un et complet, était ce même roman dont nous avons huit fragments. Partant de là, nous avons défini dans l'*Avant-propos* de cet ouvrage le principe de notre tentative, qui vise à retrouver et à rétablir les parties perdues de cet original. C'est maintenant le moment de la justifier en ses détails, par un examen des ressources que nous offrent ces divers remaniements pour la reconstruction conjecturale du poème de Thomas.

CHAPITRE VII

RESSOURCES DONT NOUS DISPOSONS POUR LA RECONSTRUCTION DES PARTIES PERDUES DU POÈME DE THOMAS

I. — LA SAGA.

La *saga* est notre témoin le plus sûr du poème de Thomas. C'est par elle qu'il faut commencer.

Frère Robert est un abréviateur, c'est ce qui apparaît dès le premier regard : mais il existe des types très

variés d'abréviateurs. Selon leur dessein particulier ou le goût de leur temps, celui-ci interprète et transpose, celui-ci invente, combine à son aise; l'un modifie les proportions de son modèle, l'autre le ton, l'esprit. Il s'agit donc de suivre frère Robert en son travail, de comparer son remaniement aux parties conservées du roman de Thomas. Tàchons de nous représenter clairement son intention, ses procédés. C'est selon que nous y aurons réussi que nous pourrons nous permettre, pour la reconstruction du modèle perdu, des inductions plus ou moins fondées.

1° Voici d'abord les premiers vers conservés de Thomas, et, en regard, le passage correspondant de la *saga :*

Thomas, v. 3-23.	*Saga,* chap. LXVII, ligne 34 ss.
Sorvient i par estrange eür	Survient le roi
Li rois, que li nains i ameine :	et le méchant nain avec lui ;
Prendre les cuidoit a l'ovraine,	et tous deux croyaient surpren- [dre les amants en faute.
Mès, merci Deu, bien demo- [rerent	
Quant il endormis les trouve- [rent.	Mais ils dormaient,
Li rois les voit, au naim a dit :	et, quand le roi les vit, il dit au nain :
« Atendés moi chi un petit;	« Attends-moi,
En cel palais la sus irai,	tandis que j'irai au palais,
De mes barons i amerrai :	et je veux amener ici les plus [prisés de mes barons,
Verront com les avon trovez;	afin qu'ils voient comment nous [les avons trouvés,
Ardoir les frai, quant iert pro- [vez. »	et je les ferai brûler sur le bûcher, si nous les prenons [ensemble. »
Tristan s'esvella a itant,	Pendant que le roi parlait ainsi, [Tristan s'éveilla,
Voit le roi, mès ne fait sem- [blant;	mais il ne le laissa pas voir ;
Car el palès va il son pas.	

Tristan se dreche et dit : « A! [las!	puis il se dressa vite en pieds [et dit : « Malheur à nous!
Amie Yseut, car esvelliez :	Amie Isolt, éveillez-vous,
Par engien somes agaitiez.	car des ruses ont été méditées contre nous, et nous voici pris [au piège.
Li rois a veu qùanque avon [fait;	Le roi Marke est venu ici et a [vu ce que nous avons fait,
Au palais a ses omes vait;	et il est allé vers la salle pour [chercher ses hommes,
Fra nos, s'il puet, ensenble prendre,	et, s'il nous trouve tous deux [ensemble,
Par jugement ardoir en cen- [dre... »	il nous fera brûler et réduire [en cendre. »

On le voit, il s'agit ici d'une traduction, si exacte que notre transcription en français semble faite directement sur les vers de Thomas. *S* traduit aussi fidèlement le reste de la scène, en sorte que les 52 premiers vers de l'original sont rendus, dans l'édition Kölbing, par 27 lignes de traduction.

2° Mais passons aux vers de Thomas qui suivent immédiatement (vv. 53-420). Tristan hésite entre l'une et l'autre Isolt. Que devient en *S* tout l'ingénieux effort de Thomas pour analyser cette crise, le monologue où Tristan dit sa jalousie, ses angoisses, son remords, où, pour se dissimuler à lui-même l'attrait d'un nouvel amour, il accumule contre la reine des griefs imaginaires? Que devient tout le passage, empreint d'une pitié si humaine et si tendre, où le poète plaint « l'étrange nature » des hommes, toujours faibles, toujours curieux de « novelerie », et nous prédit, afin que nous pardonnions à Tristan sa faute, qu'elle « doublera son tourment »? Que devient toute la description de ce conflit? Le remanieur norrois l'a réduite à 8 lignes.

3° Tristan a pris parti : il se marie. Thomas conte son mariage, les fêtes qui l'accompagnent; il dit comment, à l'heure du coucher, l'anneau d'Isolt la reine

tombe de la main de Tristan et réveille son remords (vv. 421-50). Ce sont ici des faits, matériels ou d'ordre sentimental, mais tous utiles à l'action : frère Robert n'abrège plus, il se remet à traduire, aussi fidèlement que tout à l'heure. Deux épithètes ajoutées au texte pour dire que le lit d'Isolt aux Blanches Mains était « riche », et « riches » les habits de Tristan, ce sont les plus hardies additions qu'il se soit permises. Et ces 29 vers de Thomas sont représentés par 18 lignes de *S*.

4° Mais voici qu'au tintement de l'anneau, Tristan a compris son crime. En un long monologue, il mesure ses torts à l'encontre des deux Isolt (vv. 451-640). Ces 180 vers, frère Robert les juge superflus. Il les fait tenir en cette unique phrase, d'effet comique : « Cette nuit, » dit Tristan, « il faut que je dorme près de ma femme épousée; je ne puis plus me séparer d'elle, car je l'ai prise en présence de nombreux témoins ; pourtant je ne puis vivre maritalement avec elle sans rompre ma foi et sans faire tort à mon honneur. Advienne donc que pourra ! »

5° Tristan se décide à entrer dans la chambre conjugale (vv. 641-9) : *S* traduit mot pour mot ces neuf vers; mais, une fois Tristan couché, Thomas recommence en 25 vers à décrire le trouble et la misère de son héros (vv. 650-75). Frère Robert trouve cette analyse surabondante (peut-être n'a-t-il pas tort), et l'omet toute.

6° Enfin, Tristan, feignant le réveil d'un mal ancien, se décide à expliquer à sa femme sa froideur (vv. 675-700). Ici, le dialogue des époux sert à l'action; il est nécessaire à l'intelligence des scènes ultérieures. Frère Robert le conservera donc, et son procédé, sera, comme ci-dessus, de le traduire exactement. Ces 25 vers sont rendus par 11 lignes de son texte. Un seul détail est imaginé par le remanieur : Tristan attribue sa

rechute aux nombreuses nuits d'insomnie qu'il vient de traverser.

Il serait fastidieux de poursuivre jusqu'à la mort des amants cette analyse. Déjà le lecteur pressent le système. Le tableau que voici lui montrera avec quelle logique et quelle rigueur frère Robert l'a suivi.

Parties du poème de Thomas traduites par *S*.	Parties du poème de Thomas fortement abrégées ou supprimées par *S*.
V. 1-52 (Le verger), 52 vers traduits par *S* en 30 lignes.	
	V. 53-420 (Dialogues, monologues, réflexions du poète). 360 vers réduits par *S* à 8 lignes.
V. 421-50 (Le mariage), 29 vers. — *S* : 18 lignes.	
	V. 451-640 (Dialogues, monologues, réflexions), 189 vers. — *S* : 5 lignes.
V. 641-9 (Le coucher), 9 vers. — *S* : 5 lignes.	
	V. 650-74 (Réflexions du poète). 24 vers. — *S* : *Rien*.
V. 675-700 (Le coucher), 52 vers. — *S* : 11 lignes.	
V. 701-832 (Le géant), 131 vers. — *S* : 53 lignes.	
V. 833-4, 847-940 (Cariado), 95 vers. — *S* : 37 lignes.	
	V. 835-46 (Le lai Gurun), 11 vers. — *S* : *Rien*.
	V. 941-90 (Tristan dans la salle aux images), 49 vers. — *S* : 9 lignes.
	V. 991-1134 (Réflexions du poète), 143 vers. — *S* : *Rien*.
V. 1135-96 (L'eau hardie), 62 vers. — *S* : 29 lignes.	
V. 1197-1216 (Le cortège), 19 vers. — *S* : 11 lignes.	

V. 1217-64 (Émerveillement de Kaherdin), 48 vers. — *S* : *Rien*.

V. 1265-1300 (Bringvain), 35 vers. — *S* : 10 lignes.

V. 1301-36 (Bringvain), 35 vers. — *S* : *Rien*.

V. 1337-52 (Plaintes d'Isolt), 15 vers. — *S* : 10 lignes.

V. 1353-1763 (Bringvain), 410 vers. — *S* : 7 lignes.

V. 1764-1854 (Tristan lépreux), 90 vers. — *S* : 35 lignes.

V. 1855-67 (Douleur de Tristan), 12 vers. — *S* : 2 lignes.

V. 1868-2000 (Tristan sous le degré), 132 vers. — *S* : 45 lignes.

V. 2001-56 (Départ de Tristan, le cilice), 55 vers. — *S* : *Rien*.

V. 2057-106 (Tristan pénitent), 49 vers. — *S* : 23 lignes.

V. 2107-56 (Breri), 49 vers. — *S* : *Rien*.

V. 2157-247 (Tristan le Nain), 90 vers. — *S* : 32 lignes.

V. 2248-89 (Colère de Tristan le Nain), 41 vers. — *S* : *Rien*.

V. 2290-467 (*L'Orgillius*, message de Kaherdin), 177 vers. — *S* : 59 lignes.

V. 2468-572 (Partie sentimentale du discours de Tristan), 104 vers. — *S* : *Rien*.

V. 2573-667 (Voyage de Kaherdin. Réflexions sur la jalousie d'Isolt aux Blanches Mains. Éloge de Londres). 94 vers. — *S* : 7 lignes.

V. 2668-706 (Kaherdin chez Marke), 38 vers. — *S* : 14 lignes.

V. 2707-58 (Le message redit à Isolt). 51 vers. — *S* : 8 lignes.

V. 2759-853 (Départ d'Isolt; langueur de Tristan), 94 vers. — *S* : 19 lignes.

V. 2854-966 (La tempête, lamentations d'Isolt), 112 vers. — *S* : 13 lignes.

V. 2267-3126 (Mort des amants), 159 vers. — *S* : 51 lignes. *S* ajoute ici en 20 lignes une prière et le conte des arbres entrelacés).

V. 3127-44 (Thomas salue tous les amants), 17 vers. — *S* : *Rien.*

Au total, nous trouvons 1311 vers de Thomas représentés en *S* par 492 lignes de l'édition Kölbing.

Au total, nous trouvons 1813 vers de Thomas réduits en *S* à 63 lignes de l'édition Kölbing.

Ce tableau le fait voir : ce que frère Robert conserve de l'original, il le rend mot pour mot, abrégeant à peine, çà et là, le récit. Les chiffres mêmes de la statistique ci-contre le prouvent : on retrouve en *S* environ 1300 vers de Thomas ; ces vers tiennent en 500 lignes environ de l'édition Kölbing ; or, on observe que, lorsque frère Robert traduit très exactement, chaque ligne pleine de l'édition tient, à l'ordinaire, un peu plus de deux octosyllabes de Thomas.

On peut le remarquer encore en considérant ce tableau : les 1300 vers que frère Robert conserve, ce n'est pas un laborieux travail qui nous les fait retrouver, épars, dans le tissu de son style. Il traduit tout un long passage ou le supprime tout entier.

Il en a supprimé de nombreux, puisqu'à ces 1300 vers traduits s'opposent 1800 vers de l'original ou totalement omis, ou résumés en quelques lignes.

La question qui nous intéresse est celle-ci : quels sont les caractères des passages que volontiers il respecte? quels sont les caractères de ceux que volontiers il supprime?

Ce qu'il supprime, ce sont d'abord :

a) les trop longs monologues et dialogues de ses héros (vv. 53-234, 462-640, 1301-36, 1353-1748, 2468-2572, 2707-58, 2887-2966). De ces discours, il ne retient que la partie positive, directement efficace, et strictement nécessaire à l'intelligence des événements. En voici un exemple caractéristique : blessé à mort, Tristan envoie Kaherdin chercher Isolt (v. 2455 ss.) : Kaherdin prendra telle nef, se déguisera en marchand, emportera cet anneau, s'en servira en telle guise... Toutes ces instructions sont nécessaires à Kaherdin et à la clarté du récit : aussi, frère Robert les conservera et traduira les vers 2455-68. Mais que dira Kaherdin à la reine Isolt ? Le Tristan de Thomas charge son ami d'un long message d'amour; les souvenirs des joies et des douleurs passées affluent à ses lèvres ; il les redit en vers beaux d'allure, d'un mouvement large (vv. 2469-2552). Mais, à la rigueur, Kaherdin et le lecteur pourraient se passer d'entendre ce discours : donc ces 80 vers, le remanieur les réduit à ceci : « Vous prierez la reine de trouver un moyen sûr et rapide de venir à moi, si elle veut me secourir. »

b) Ce que la *saga* supprime encore volontiers, c'est toute intervention personnelle du poète dans l'action : ses réflexions morales, ses analyses d'états sentimentaux, l'interprétation psychologique des faits et gestes des personnages (vv. 235-420, 650-74, 941-90, 991-1134, 2595-2607). A vrai dire, ces suppressions sont ordinaires, mais non constantes : par exemple, tout un développement moral sur l'envie est conservé en *S*, chap. LXXI, et bien traduit.

c) Enfin, ce que la *saga* supprime communément, ce sont les passages qu'on peut dire d'actualité, ou ceux qui n'offraient guère d'intérêt que pour Thomas et son public anglo-normand : tel le résumé du lai de Guron (v. 835-46), que sans doute ignorait le roi Haa-

kon ; tel l'éloge de Londres (v. 2651-63), ou l'itinéraire de Kaherdin de Londres en Bretagne, par Wissant, Boulogne, le Tréport et les côtes normandes (v. 2802-10), toutes choses indifférentes à des lecteurs norvégiens ; tels encore les passages, si précieux pour nous, où Thomas s'adresse directement à son public, tantôt pour justifier par l'autorité de Breri la marche de son récit (v. 2107-56), tantôt pour prendre congé à la fin du roman (v. 3127-44).

Par contre, ce que frère Robert redit volontiers, ce sont les faits, la marche des événements, l'exposé des causes extérieures et matérielles qui déterminent les actes des personnages ; leurs propos, enfin, pour autant qu'ils sont tout à fait nécessaires à expliquer leurs actes. Il se contente alors de traduire, très fidèlement d'ordinaire. D'ordinaire, mais non toujours, et, dans une telle enquête, ce sont les exceptions qu'il importe surtout d'observer. Dans quelle mesure le traducteur se permet-il de modifier les données de son original, pour ce qui est des faits, de la marche et de la teneur des récits ?

a) Il n'invente pas volontiers. Nulle addition, sinon pour de minuscules détails, comme nous en avons rapporté déjà un ou deux exemples. En voici un nouveau : au chapitre XCVII, il suppose que Tristan, blessé et attendant la venue d'Isolt, apprend que la nef de Kaherdin, près d'atterrir, a été assaillie par une tempête ; addition malheureuse, et qu'il faut sans doute expliquer moins par une fantaisie imaginative de frère Robert que par un contre-sens sur les vers 2852-5 de l'original, qu'il lisait peut-être dans un manuscrit corrompu. La plus notable de ces additions se trouve au dernier chapitre (CI). Au moment où Iseut va mourir sur le cadavre de Tristan, frère Robert croit utile de lui faire prononcer une prière au Père, au Fils et au Saint-Esprit, où elle confesse ses fautes et demande la rémission jadis accor-

dée à Marie-Madeleine. Il était grand temps, en effet, que le traducteur scandinave se souvînt de sa cléricature : cette interpolation d'une quinzaine de lignes est la plus notable de ses imaginations.

b) Mais si frère Robert n'invente guère, il se permet de modifier et de supprimer parfois des épisodes entiers, et voici la liste de ses remaniements principaux [1].

1) V. 1216-64. Tristan et Kaherdin, cachés, guettent la venue du cortège du roi Marke et d'Isolt. *S* a supprimé la description de ce cortège, et l'épisode plaisant de l'émerveillement croissant de Kaherdin ébloui, qui prend pour Isolt des chambrières, puis Bringvain.

2) V. 1617-1748. Bringvain, irritée contre Tristan et Isolt, imagine de dénoncer au roi de prétendus amours de la reine et de Cariado. Cet épisode disparaît tout à fait de *S*.

3) V. 1998-2860. Le remanieur omet ces soixante vers et supprime ainsi, sans qu'on puisse découvrir son intention, toute une série de faits qui ont leur prix : le retour de Tristan en Petite-Bretagne, le repentir d'Isolt qui se revêt d'un cilice en châtiment du tort fait à son ami, le message qu'elle lui fait porter par un vielleur.

4) V. 2248-2289. Chez Thomas, Tristan, requis par Tristan le Nain de lui porter aide, remet l'aventure au lendemain ; mais Tristan le Nain lui reproche ce retard par des arguments si efficaces que le preux se décide à le suivre aussitôt. En *S*, Tristan le Nain n'a point cette exigence ; il accepte fort bien de passer la nuit au château, et *S* ne garde rien de ces 40 vers. — Dans la narration qui suit immédiatement (combat de Tristan contre Estult et ses frères), le traducteur se permet maintes modifications de détail.

1. J'omets des détails comme celui-ci : *S* supprime les vers 1908-17, en sorte que Tristan sous le degré se fait connaître à la femme du portier, non au portier lui-même, etc.

5) V. 2760-8. Tristan néglige en *S* d'avertir Kaherdin de mettre, au retour d'Angleterre, une voile blanche ou noire à sa nef, et c'est trop tard que frère Robert rapporte maladroitement cette convention.

c) Le traducteur tranche et taille volontiers, comme on vient de voir. Mais il arrive que, la coupure faite, il s'aperçoive que des parties nécessaires à l'intelligence du conte sont tombées. Il faut recoudre : alors, malgré sa discrétion coutumière à imaginer, force lui est d'inventer quelque raccord. On en verra un exemple après le vers 1204 de Thomas. *S* a supprimé, comme il a été dit plus haut, l'épisode où Kaherdin et Tristan, montés sur un chêne et cachés, guettent la venue de la reine. Mais, cet épisode retranché, la scène suivante ne se comprenait plus. Robert aurait pu reprendre le passage sacrifié par maladresse ; il a préféré passer outre, raccommoder vaille que vaille sa bévue. Il invente alors : on peut voir, aux notes du chapitre XXXVI, avec quelle maladresse.

d) Notons ce dernier trait. Aux vers 847 ss., Thomas introduit un personnage nouveau, qui tiendra dans les scènes suivantes l'emploi de traître : c'est le comte Cariado. *S* l'appelle Mariadokk, et c'est le nom d'un autre personnage, qui avait joué antérieurement un rôle analogue. Si le traducteur transfère au félon Mariadokk les actes du félon Cariado, ce n'est pas inadvertance ; il obéit à une tendance qu'il convient de retenir : il fait, autant qu'il peut, économie de noms propres et de personnages épisodiques.

Au terme de cette analyse, il apparaît que le remanieur scandinave a exécuté son travail selon des principes très déterminés. Il n'invente guère, n'ajoute guère. Ou bien il traduit — et littéralement — des épisodes entiers, ou bien il supprime — et radicalement — des épisodes entiers. Suivant quel système il n'a pas été malaisé de le reconnaître.

Or, tout porte à croire que les observations ainsi recueillies valent pour toute la *saga*, et que Robert n'a pas différemment traité son modèle au début du roman, différemment au milieu, différemment à la fin. En effet, à lire *S* de la première ligne à la dernière, on retrouve, de la première à la dernière, ces mêmes caractères que nous venons de marquer : le roman, tout en narrations, les monologues rares et brefs, les dialogues réduits aux seuls propos directement utiles à l'action, les observations morales sommaires jusqu'à l'insignifiance, l'interprétation psychologique étriquée. Frère Robert n'a point changé de système au cours de son remaniement, et la loi de son travail semble la loi même de son esprit. Tel il s'est révélé dans l'analyse qui précède, tel il apparaît dans toute la *saga :* réfléchi, exact et froid, il a consciencieusement gardé de son modèle tout ce que l'éloignement des temps, la diversité des mœurs et son esprit prosaïque lui permettaient de comprendre.

Il semble donc que, par voie d'induction, on puisse maintenant dire, que tout ce qui est en *S*, — ou presque tout — était dans le poème de Thomas ; mais la réciproque est loin d'être vraie ; *S* a rejeté plus de la moitié des vers de son modèle. Il a rejeté nombre d'épisodes, de faits, d'actes des personnages. Mais il a rejeté ou réduit plus volontiers encore précisément ce qui faisait le prix du poème français : ces discours sentimentaux, ces dissertations morales chères à Thomas, son émotion, son lyrisme, le jeu maladroit et joli de sa préciosité. Ce que le plus volontiers il a supprimé de son original, c'en est la poésie.

II. GOTTFRIED DE STRASBOURG.

A. *Gottfried et Thomas.* — Gottfried de Strasbourg a voulu être avant toutes choses un pieux imitateur de Thomas. On a mis du temps à le reconnaître, tant il semblait assuré que le grand *minnesinger*, dans l'isolement et dans l'orgueil de son génie, n'avait pu emprunter à ses obscurs devanciers rien que des matériaux informes. Le poème de Gottfried s'interrompt, comme on sait, à la scène même où commencent les fragments du poète anglo-normand; mais les quatre-vingts derniers vers de Gottfried coïncident avec les quatre-vingts premiers du manuscrit Sneyd : il y avait tout juste trente ans que le manuscrit Sneyd était publié quand enfin un critique, M. A. Bossert [1], s'aperçut de la coïncidence et s'avisa de rapprocher la page de Thomas de la page de Gottfried : l'une était le modèle, l'autre la copie. Depuis, le fragment de Cambridge, qui était resté longtemps inaperçu dans les *Archives des missions scientifiques*, fut mis en meilleure lumière; on confronta encore cette page à certaine page de Gottfried : l'une était le modèle, l'autre la copie. Ce sont les deux seuls passages [2] où l'on puisse instituer directement la comparaison de Gottfried avec son original, mais la *saga* est là : si on la lit concurremment avec le *Tristan und Isolde*, on est, dès l'abord, frappé d'un parallélisme qui commence avec le poème allemand, se prolonge, se soutient, ne finit qu'avec lui; pas un récit de Thomas n'a été sacrifié, pas un n'a été même déplacé, pas

1. Bossert, *Tristan et Iseult, poème de Gotfrit de Strasbourg, comparé à d'autres poèmes sur le même sujet*, Paris, 1865, p. 100-113.

2. Ajoutons, à la rigueur, le passage de Thomas relatif à Breri.

un n'a été ajouté; rien que des inventions secondaires, ou des variantes de simple mise en scène. Si l'on regarde de plus près, la ressemblance ne s'arrête pas à la contexture générale des épisodes : les personnages tiennent au même lieu les mêmes propos; au même instant, ils font les mêmes gestes; bien plus, c'est souvent l'expression même qui concorde, en son détail. Nous imprimons sur deux colonnes, pour deux longs chapitres, ici une traduction française de la *saga*, là une traduction française de Gottfried : les deux textes semblent calqués l'un sur l'autre. D'un bout à l'autre du roman, nous désignons par un signe typographique choisi tous les passages de la *saga* identiques à des passages de Gottfried : qui voudra faire le décompte retrouvera, marqués de ce signe, plusieurs milliers de vers du *Tristan und Isolde;* et ces milliers de vers de Gottfried sont donc de pures traductions de milliers de vers de Thomas.

Tel est le fait. Notre travail le fait ressortir avec une netteté toute nouvelle, mais il est reconnu dès longtemps. Quelques-uns s'en affligent encore, semble-t-il[1], comme si la gloire de Gottfried en devait pâtir. Pour que Gottfried reste aux yeux de tous le très grand poète qu'il fut, il n'est pourtant que de bien voir où réside son originalité.

Serait-elle dans une transformation profonde des caractères ? Des narrations tout écrites, on peut les recevoir d'autrui, les remanier à peine, voire les copier passivement, si pour les œuvres vives du roman, — pour l'interprétation des passions,— l'emprunteur se sait très différent du prêteur. Thomas et Gottfried sont-ils si

1. Voy., par exemple, O. Glöde, *Der nordische Tristanroman und die ästhetische Würdigung Gottfrieds von Strassburg*, dans *Germania*, XXXIII (1888), p. 17-27. Cf. une réplique de Kölbing, *ibid.*, XXXIV (1889), p. 187.

divers, relèvent-ils d'écoles si distinctes qu'il n'y ait de l'un à l'autre nulle commune mesure? Bien au contraire. Comme l'a dit Wilhelm Hertz excellemment, « ils sont deux natures congéniales », et cela ne veut pas dire seulement qu'ils sont tous deux grands poètes, mais plutôt qu'ils sont apparentés par nature et par culture, par le tour de l'imagination et par la forme de la sensibilité. Ils sont des poètes courtois de type pareil; *der minnære Tristan* est bien *Tristan li amerus;* son *Tristan und Isolde*, ce « Minnen Ziel », ce « code d'Amour », comme l'appelait Ulrich de Türheim, Gottfried l'adressait à un public très comparable à ce monde des amants « enseignés » auquel Thomas dédiait son roman. Gottfried n'a pas voulu transformer son modèle, mais le suivre; Thomas n'a été compris par nul critique aussi bien que par ce poète; Gottfried l'a admiré, il a taché d'interpréter son dessein, il a accepté sa loi; il n'a prétendu qu'à être son imitateur, et peut-être a-t-il cru, dans la modestie de son génie, qu'il n'était rien autre chose.

Il est un créateur, pourtant : non par les variantes de faits, par les développements nouveaux qu'il a pu de son chef introduire çà et là dans son œuvre; un dénombrement des passages ajoutés par lui serait aussi peu significatif que la liste de ses emprunts. C'est dans les parties imitées elles-mêmes qu'il faut observer les miracles de son activité créatrice. Voyez ces chapitres que nous mettons en regard du texte de la *saga* : *Bringvain livrée aux serfs*, *les ruses de Mariadok*. Gottfried y a suivi l'original plus fidèlement qu'ailleurs, parce que ce sont là des épisodes secondaires, où des comparses s'avancent au premier plan, où la narration des faits domine, et s'impose à tout conteur sans grandes variations possibles. En ces chapitres mêmes, remarquez les incessantes interventions de Gottfried, l'art prestigieux de ses retouches. Voyez surtout ces

deux pages de son poème qu'on peut comparer l'une au fragment de Cambridge, l'autre au début du manuscrit Sneyd : remarquez comme Gottfried a eu raison de laisser tomber tels vers de Thomas; ces vers sacrifiés, voici pourtant qu'il les reprend au déchet, les enchâsse en un contexte inattendu ; grâce à un système différent de valeurs, ces vers traduits semblent être, sont en effet, des créations toutes neuves.

Nous avons maintes raisons de déplorer la perte presque totale du roman de Thomas ; ce que nous regrettons surtout, c'est peut-être la jouissance qu'on aurait goûtée à lui comparer le poème de Gottfried, à s'émerveiller de ce pouvoir de transformation. L'histoire des lettres offre-t-elle un second exemple d'une telle soumission et d'une telle indépendance? Pendant vingt mille vers, Gottfried a transposé son modèle : nulle trace de parasitisme pourtant ; il s'est insinué à la place de Thomas, il s'est vraiment substitué à lui. Ses héros tiennent les mêmes propos que chez Thomas, mais l'accent est autre, plus doux, plus musical. Ils ont passions pareilles : la couleur de leurs sentiments est la même, mais non la nuance, plus rare et plus subtile. Ce n'est plus, comme chez Thomas, cette application, gauche parfois, à décrire à grand effort les mouvements des cœurs ; c'est une aisance agile aux jeux de la préciosité, c'est, dans les pensées et les paroles, un charme plus amolli, mieux fait pour « les chambres des femmes » :

Si habent dem gleîchen schîn
Als sî ze kemenâten sîn
In der frouwen tougenheit bedâht.

Ce n'est plus ce style du trouvère, travaillé, robuste, mais lent, c'est l'imprévu d'une invention verbale sans cesse active et vraiment admirable, si l'on peut oser dire, sans être germaniste, qu'on croit percevoir la beauté

de ces « kristallîniu wortelîn » et ressentir quelque chose de leur charme. Ce n'est plus cette gravité, triste souvent, du poète anglo-normand, mais la gaîté, la lumière, cette sorte d'exaltation sentimentale et d'ivresse légère que les poètes courtois, donnant au mot un sens ésotérique, appelaient la joie. Or, par un singulier privilège, cet éclat joyeux, ces raffinements, cette recherche d'élégance, cet effort du *minnesinger* pour enchérir sur la courtoisie de son modèle, n'empêchent pas que son roman soit tout baigné d'émotion et de tendresse ; et partout, répandu sur l'œuvre entière, imprégnant les pensées et les discours, modelant les images et les rythmes, ce don souverain, la grâce.

Mais à louer Gottfried, « porte de sens et de sagesse, artisan des paroles douces [1] », nous oublierions sans doute ce que notre louange aurait d'indiscret à force d'incompétence ; nons oublierions surtout que cette étude doit rester positive. Nous n'avons pas à dégager ce que Gottfried a pu ajouter à l'œuvre de son devancier ; c'est aux critiques de Gottfried de le tenter, si notre reconstruction du *Tristan* de Thomas leur offre pour la première fois, comme nous l'espérons, une base solide. Notre tâche est précisément inverse : et c'est d'extraire de Gottfried la plus grande somme possible des éléments par lui empruntés à Thomas.

Or il résulte de ce qui précède que ce travail doit consister surtout à relever les coïncidences de Gottfried avec la *saga*.

Partout où nous retrouverons, dans la matière ou dans la forme, une concordance entre *G* et *S*, nous la relèverons, et ce qu'à l'ordinaire nous aurons assuré par là, ce sera la teneur même de l'original.

1. Er was
Ein schrœter süezer worte
Und wîser sinne ein porte.

Rudolf d'Ems.

En maints autres lieux, l'accord de *G* avec *E* contre *S*, ou de *G* avec la *Folie Tristan* contre *S*, ou de simples vraisemblances logiques nous induiront à reprendre à *G* pour les restituer à Thomas telle scène, tel trait. En ce cas, l'intention du poète original, la marche générale de son récit pourra être retrouvée, mais non plus son texte. Quand il nous arrivera d'insérer dans notre reconstruction conjecturale tout un passage de *G*, nous saurons que ce passage est une traduction de Thomas sans doute, mais une de ces traductions dont nous marquions tout à l'heure les libres allures.

Enfin il faudra nous résigner, en l'état de nos moyens de contrôle, à laisser à *G* bien des éléments dont on a le sentiment, mais non la preuve, qu'ils sont tirés du poème français. Ce que Gottfried a le plus aimé chez Thomas et sans doute le plus industrieusement remanié, ce sont ses interprétations psychologiques, ses discours moraux, les monologues et dialogues où les personnages décrivent leurs passions. Or, ce sont ces parties mêmes, comme on a vu, que la *saga* supprime communément, et c'est à peine si nos instruments critiques nous permettront de montrer parfois que tel de ces développements de *G* prenait chez Thomas son point d'attache.

B. *Gottfried et Eilhart d'Oberg.* — Gottfried n'aurait-il pas connu et exploité accessoirement d'autres modèles que Thomas ? La question nous importe. Le cas que voici se présente souvent, en effet : tel trait, tel épisode est donné par *G* seul ; *S* et *E* le passent sous silence, mais *S* et *E* ont si souvent mutilé leur modèle qu'ils peuvent l'avoir tous deux mutilé en cet endroit. Or ce trait, cet épisode est excellent. De plus, d'où qu'il soit venu à Gottfried, il n'est pas de son invention : nous le reconnaissons pour l'avoir lu

ailleurs, chez Béroul, chez Eilhart d'Oberg. Le problème se pose alors de décider si Gottfried a connu son devancier Eilhart; s'il semble que non, tout trait propre à Gottfried, que l'on retrouvera chez Eilhart, devra nécessairement être restitué à Thomas. Si l'on croit au contraire prouvé que Gottfried a exploité Eilhart en certaines occasions, on devra être très prudent à admettre contre *ES* que les traits donnés par *G* et par Eilhart ont figuré dans le poème de Thomas.

L'éditeur excellent d'Eilhart d'Oberg, M. F. Lichtenstein, a posé cette question ; il y a répondu par l'affirmative : selon lui, Gottfried a connu Eilhart et lui a fait des emprunts [1]. Ses arguments ne semblent pas avoir convaincu E. Kölbing, qui les traite avec quelque scepticisme (voy. notamment *Saga*, p. LXV). Depuis, les divers critiques de Gottfried déclarent bien à l'occasion ou qu'ils croient ou qu'ils ne croient pas à l'influence d'Eilhart sur Gottfried ; mais aucun d'eux, que nous sachions, n'a repris la discussion instituée par M. Lichtenstein, ni publié les motifs de son opinion. Comme M. Lichtenstein, nous croyons certain que Gottfried de Strasbourg a profité de l'œuvre d'Eilhart d'Oberg.

Nous vérifierons les rapprochements proposés par M. Lichtenstein, nous retiendrons ceux qui nous sembleront les plus valables, et nous tâcherons d'en proposer de nouveaux.

Sa liste comprend dix-sept passsages de *G* qui seraient des imitations de *O* (= Eilhart d'Oberg). Nous écarterons dix de ces rapprochements comme incertains.

D'abord, les cinq passages où Gottfried semble instituer des polémiques contre Eilhart. En ces passages,

1. *Eilhart von Oberge*, hgg. von Franz Lichtenstein (*Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der germanischen Völker*, t. XIX). Strasbourg, 1877, p. CXCV-CXCVIII.

G critique certaines traditions qui couraient sur le compte de ses héros. C'est aux vers :

324 ss. : il n'est pas vrai, comme on prétend, que Tristan fût de Loonois ;

5967 ss. : il n'est pas vrai que le Morholt exigeât comme tribut des filles et des garçons ;

8605 ss. : il n'est pas vrai qu'une hirondelle ait porté d'Irlande au roi Marke un cheveu d'Isolt ;

8621 ss. : il n'est pas vrai que Tristan, en quête d'Isolt, se soit embarqué à l'aventure.

En ces quatre occasions, la version que Gottfried raille et rejette se lit dans le poème d'Eilhart. Il ne s'ensuit pas pourtant, comme le croit M. Lichtenstein, que *G* ait tiré de la lecture d'*O* l'idée de ces discussions : nous montrons, aux notes des chapitres II, X, XII de notre reconstruction de Thomas, que ces polémiques devaient toutes quatre se trouver déjà chez le trouvère anglo-normand et s'appliquer primitivement à des poèmes connus à la fois de Thomas et d'Eilhart. Quant aux vers 10875-8, où M. Lichtenstein reconnaît une cinquième critique de Gottfried à l'encontre d'Eilhart d'Oberg (*O*, vv. 2054, 2106, 2115), nous ne voyons pas le moyen de décider si, là encore, Gottfried ne se bornait pas à répéter Thomas.

Nous écarterons en outre de la liste dressée par M. Lichtenstein cinq autres rapprochements : trois passages d'abord, où certaines ressemblances d'expression peuvent, comme M. Lichtenstein l'a bien vu d'ailleurs, s'expliquer par la similitude de la situation à décrire et de la pensée :

G 4415 = *O* 509
G 10565-8 = *O* 1337
G 10157 = *O* 1898 ;

puis, un passage ou *G* et *O* donnent, il est vrai, les

mêmes mots à la rime, mais, semble-t-il, par rencontre accidentelle :

G 6118-23 = *O* 559-68;

enfin, les vers *G* 14707-8 = *O* 1477, qui se ressemblent, mais dans un contexte très différent, les situations ni le train des pensées n'offrant presque nulle analogie.

Ces dix passages écartés, nous retiendrons, au contraire, comme fondés les sept rapprochements que voici, nous rendant aux raisons proposées par M. Lichtenstein :

G 6820-3 = *O* 820-4
G 6883 = *O* 353
G 10742-5 = *O* 2056
G 10868-74, 11215-6 = *O* 2091
G 11540-4, 11652-5 = *O* 2310-9
G 11671-5 = *O* 2343-4
G 14607-8, 14615-6 = *O* 2343-4.

Nous proposerons d'ajouter à cette liste d'emprunts la liste que voici :

1° Le nom de la servante d'Isolt est *Bringvain* chez Thomas. *G* seul a *Brangœne*. Il semble avoir pris cette forme à Eilhart : *Brangêne*.

2° Il semble de même devoir à Eilhart la forme *Tintajôl* pour *Tintagel* [1].

3° Il semble devoir à Eilhart encore la forme *Kurvenal* pour *Governal* [2].

4° Le personnage de *Paranîs* (*G* 9322, 10051, 10698, etc.) semble n'avoir figuré nulle part dans le poème de Thomas ; il serait donc emprunté à Eilhart (*Pero-*

1. Cf. notre tome I, p. 6, n. 2.
2. Cf. notre tome I, p. 34, n. 1.

nîs, *Perenîs*). Mais nous ne proposons que sous toutes réserves ce rapprochement[1].

5° Gottfried, ayant besoin pour un récit de bataille de deux noms de combattants, introduit *Nautenîs von Hante* (v. 18843, 18901) et *Rigolîn von Nante* (v. 18878, 18800, 18884). On reconnaît ici, réduits au rôle de figurants, deux personnages importants du poème d'Eilhart, *Nampetênis* (v. 5986, etc.) et *Rîôle von Nantis* (v. 5542, etc.)[2].

6° Aux notes de notre chapitre XI[3] sont exposées les raisons qui nous portent à croire que les vv. 7424-7634 de *G* (atterrissement de Tantris blessé en Irlande) sont imités de *O*, v. 1105-1191.

7° De même, nous renvoyons aux notes de notre chapitre XII pour les vers de *G* 8732-98 = *O* 1519-44 (deuxième débarquement de Tristan en Irlande);

8° aux notes de notre chapitre XIII[4] pour le relevé de coïncidences diverses, supposant imitation, dans le récit de la recherche du tueur du dragon (*G* 9180-97 = *O* 1710-5; *G* 9288 ss. = *O* 1767; *G* 9320-1 = *O* 1772-6; *G* 9379-86 = *O* 1820-30);

9° et aux notes de notre chapitre XIV[5] pour un discours de Bringvain (*G* 10424-62 = *O* 1938-61), qui semble bien provenir d'Eilhart.

En ces seize occasions au moins, l'imitation d'Eilhart par Gottfried semble très probable ou assurée. En conséquence, nous devons respecter cette règle : toutes les fois que nous rencontrerons un trait donné par *GO* seuls, il est très possible qu'il ait existé déjà chez Thomas; mais nous ne pourrons l'admettre dans le texte

1. Cf. notre tome I, p. 124, n., p. 131-2.
2. Cf. notre tome I, p. 260.
3. Cf. notre tome I, p. 99.
4. Cf. notre tome I, p. 131 ss.
5. Cf. notre tome I, p. 138.

de notre restauration conjecturale que si, par ailleurs, de très fortes raisons logiques nous y inclinent.

III. — SIR TRISTREM.

Tout est dit sur l'étrangeté et l'incohérence du poème anglais. A quoi bon les décrire? Le court extrait que voici, pris au hasard, ne suffira que trop à les manifester.

Tristan revient d'Irlande, guéri par Isolt de la blessure que le Morholt lui a faite. Il a loué au roi le beauté de la jeune fille. Le poète anglais raconte ainsi ce qui se passe alors :

CXXII. Marke dit à Tristrem : « Je te lègue ma terre, pour que tu la tiennes après ma mort ; elle t'appartiendra en propre; amène-moi la jeune fille, que je puisse la voir. » C'était toujours son habitude, quand il parlait d'Ysonde, de célébrer comme elle était douce et noble, et comment nulle n'était aussi sage d'amour.

CXXIII. En Angleterre, très loin à la ronde, les barons songèrent à briser la démesure de Tristan et aux meilleurs moyens pour y réussir. Ils formèrent le projet de délivrer le roi, ils lui chercherent une reine, en telle sorte que Tristrem pût s'attendre à ne jamais le devenir — jamais roi. Ils dirent que Tristrem devrait amener Ysonde d'Irlande.

CXXIV. Ils cherchèrent une fiancée brillante comme le sang sur la neige : « C'est une telle jeune fille que Tristrem doit t'amener. » Tristrem dit : « C'est un mensonge et considérez-le comme une duperie; exiger ce qui jamais n'exista, c'est une folle exigence; c'est une chose singulière, car personne ne peut la découvrir.

CXXV. « Je vous le conseille, cessez de disputer là-dessus; j'ai entendu gazouiller une hirondelle : vous dites que je détourne mon oncle de se marier, pour que je devienne votre roi! Préparez-moi donc au rivage un vaisseau et les

autres choses nécessaires. Vous ne me reverrez jamais vivant, à moins que je ne ramène Ysonde la brillante. Accordez-moi ce que je demande, mes quinze chevaliers. »

C'est ainsi par toute la composition du rimeur anglais. Kölbing a bien marqué (*Saga*, p. LXXI) l'un des traits caractéristiques de sa manière : par un procédé inconscient, il raconte à l'ordinaire comme si ses auditeurs savaient déjà dans le moindre détail ce qu'il raconte. Son obscurité, ses contre-sens, ses non-sens, M. Bossert, le premier [1], a voulu les expliquer et les excuser en quelque manière par cette hypothèse : le *Sir Tristrem* aurait été composé « sur de simples souvenirs ». Cette explication a fait fortune, et Kölbing entre tous lui a réservé un large accueil : chaque fois qu'une élucubration de son poète est par trop saugrenue, c'est, dit-il, qu'il travaillait de mémoire [2]. Toute autre interprétation nous paraîtrait préférable : l'oubli n'engendre pas l'illogisme ; au contraire, la mémoire incomplète excite, dans un esprit bien fait, les facultés réparatrices et réorganisatrices. L'auteur de *Sir Tristrem* a travaillé ayant le poème de Thomas sous les yeux. Si l'on en doute, que l'on veuille bien tenter cette expérience : après une lecture attentive de l'un des remaniements de Thomas, de la *saga* par exemple, que l'on résume de mémoire une scène un peu longue, celle dont on se souviendra le mieux : nous défions bien qu'on réussisse à reproduire le modèle choisi, page à page, aussi fidèlement que fait (malgré ses bizarreries) le rimeur anglais, de mettre aussi souvent que lui le même détail à la même place, à la même place le même discours et la même réplique à ce discours.

Le remanieur anglais a eu tout le temps sous les

1. *Tristan et Iseult*, p. 103.

2. Voy, par exemple *Sir Tristrem*, p. 148, *Saga*, pp. XXV, XL, LX, XCI, CVI, CXXV, etc.

yeux le poème complet de Thomas : c'est précisément ce qui donne du prix à son œuvre. Dans le travail de comparaison que nous devons entreprendre, ses imaginations personnelles ne gênent guère, après tout : restant isolées, elles tombent et s'éliminent d'elles-mêmes. Mais son secours est précieux, parce qu'il est le troisième témoin qui, presque à chaque page, servira à départager *S* et *G*. Par son extrême brièveté, par les contraintes de versification qu'il s'est imposées, par son style tourmenté, il s'est interdit de jamais traduire son modèle, et nous ne lui devrons jamais de retrouver une phrase authentique de Thomas. Mais on mesurera exactement la valeur du secours qu'il apporte à la critique, si l'on veut bien songer que, privé de son contrôle, on serait réduit, pour se représenter les parties perdues du *Tristan* anglo-normand, à lire la seule *saga*, sauf recours au petit poème de la *Folie Tristan*.

IV. — LA FOLIE TRISTAN.

Ce poème est, malgré sa brièveté, d'un prix infini pour le travail de restitution que nous nous proposons. Il est manifeste que son auteur n'a connu ni *G*, ni *E*, ni *S*; il est manifeste, d'autre part, qu'il a connu et suivi de très près le roman de Thomas.

D'abord, la *Folie Tristan* semble avoir été composée fort peu de temps après le poème de Thomas, et, comme lui, en Angleterre [1]. C'est du moins ce que semble indiquer un examen sommaire des rimes : *desguisier : muer* 42; *cert* (pour *cerz*) *: pert* 48; *sené* (pour *senez*) *: asoté*, 184; *marchant* (pour *marchanz*) *: que-*

1. Le fait que la *Folie Tristan* et le poème de Thomas se trouvent copiés à la suite l'un de l'autre dans le manuscrit Douce n'est pas dénué de toute signification.

rant 394; *marchant* (pour *marchanz*) : *grant* 398; *menestrel* (pour *menestrels*) : *pel* 526; *mort* (pour *morz*) : *fort* 554; *maldit* (pour *maldiz*) : *vit* 584; *Tristran* (pour *Tristrans*) : *haan* 616; *dedenz* : *genz* (pour *gent*) 828; *Huden* (pour *Hudens*) : *repren* 906; *mort* (pour *morz*) : *confort* 966; *vait* : *droit* (pour *dreiz*) 968, etc.

En second lieu, ce petit poème s'attache avec un scrupule visible à suivre le roman de Thomas, comme le met en lumière le tableau que voici :

Folie v. 329 ss. =	Thomas,	ch. x. Le Morholt.
— v. 339 ss. =	—	ch. xi. Tantris.
— v. 389 ss. =	—	ch. xii. La Quête d'Isolt.
— v. 415 ss. =	—	ch. xiii. Le Dragon.
— v. 427 ss. =	—	ch. xiv. La brèche de l'épée.
— v. 461 ss. (cf. 624 ss.) =	—	ch. xvi. Le « boire ».
— v. 713 ss. =	—	ch. xx. Mariadoc.
— v. 725 ss. =	—	ch. xxii. Le nain.
— v. 755 ss. =	—	ch. xxv. Petitcrû.
— v. 765 ss. =	—	ch. xix. La harpe et la rote.
— v. 775 ss. =	—	ch. xxiii. Le rendez-vous épié.
— v. 815 ss. =	—	ch. xxiv. Le fer rouge.
— v. 857 ss. =	—	ch. xxvi. Le bannissement.
— v. 861 ss. =	—	ch. xxvii. La vie dans la forêt.
— v. 875 ss. =	—	ch. xxviii. Les amants découverts.
— v. 941 ss. =	—	ch. xxix. Le verger.

On le voit : la *Folie Tristan* ne nous rapporte que des épisodes traités par Thomas, et, à deux exceptions près (chap. xxv et chap. xix), les dispose dans l'ordre même où Thomas les avait rangés, comme si l'auteur de la *Folie Tristan* avait tourné les pages d'un manuscrit de Thomas au fur et à mesure qu'il prêtait à son héros des allusions nouvelles.

Bien mieux, il a fait au roman de Thomas des emprunts textuels, comme le prouvent ces trois rapprochements :

a. Thomas, v. 2579-80.	*La Folie Tristan*, v. 29-30.
Trenchent les wages e les undes,	A grant espleit s'en vont par l'unde,
Les haltes mers e les parfundes.	Trenchant en vunt la mer parfunde.

b. Thomas, v. 3147-8.	*La Folie Tristan*, v. 15-16.
E veit que nuls nel puet guarir,	Il veit ke il ne puet guarir,
E pur ço l'en covent murir.	Senz confort lui estot murir.

c. La description de Tintagel dans la *Folie Tristan* est faite de vers plagiés dans le poème de Thomas, comme on peut voir à la page 6 de notre premier volume.

L'auteur de la *Folie Tristan* avait donc entre les mains, au cours de son travail, un manuscrit du poème de Thomas: comme il était de son jeu de rendre ses allusions aussi exactes que possible et qu'il en avait le moyen, son œuvre est pour nous un très sûr témoin des parties perdues du poème original. Tout ce qui est dans la *Folie Tristan* devait se trouver chez Thomas, et il faut que les allusions de la *Folie Tristan* concordent toujours soit avec *SEG*, soit avec *SE* d'accord contre *G*, soit avec *SG* d'accord contre *E*, soit avec *EG* d'accord contre *S*, soit avec un de ces textes isolé contre les deux autres donnant des versions divergentes entre elles. A l'épreuve, on voit que, sauf un détail unique (v. 877-8, cf. notre t. I, p. 241, note 2) où l'auteur de la *Folie Tristan* semble avoir inexactement interprété Thomas, l'une de ces combinaisons se réalise toujours, ce qui confère aux données de ce petit poème une puissante autorité.

V. — LA TAVOLA RITONDA.

Enfin, la *Tavola ritonda* sert çà et là à confirmer le récit de tel ou tel des autres remanieurs. Dans l'importante étude qu'il a consacrée à la rédaction italienne par lui dénommée *Il Tristano Riccardiano* [1], M. E. G. Parodi a montré que cette rédaction est la source principale de la *Tavola ritonda;* mais que le compilateur de la *Tavola ritonda* a recouru, en outre, à divers autres modèles, parmi lesquels le poème de Thomas. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux pages excellentes où M. Parodi a épuisé la comparaison, indiquée d'abord par M. Löseth, de Thomas et de son remanieur italien [2].

Ces observations montrent sous quelles conditions notre tentative de retrouver, pour le fond, s'entend, le poème de Thomas, apparaît comme légitime et comme possible. La *saga* nous donne la base d'un

(1). *Il Tristano Riccardiano*, edito e illustrato da E. G. Parodi. Bologna, 1896 (*Collezione di opere inedite o rare*).

(2) *Ouv. cité*, p. LXXXII-CVII. Nous reproduisons dans notre tome I (voyez aux pages 201, 213, 230, 245) les passages de la *Tavola ritonda* qui peuvent être considérés comme des répliques de narrations de Thomas. Par contre, nous négligeons, comme de juste, d'y transcrire quelques passages du roman italien où l'on reconnaît des réminiscences de Thomas, mais vagues ou extrêmement transformées : par exemple, le récit d'une expédition où Tristan combat et châtie les meurtriers de son père et leur seigneur Magano (*Morgan ?*) voyez l'éd., Polidori, p. 88 ; cf. Parodi, *ouv. cité*, p. LXXXXI); ou une très lointaine et très pauvre imitation de l'épisode de la *Salle aux images ;* voyez l'édit. Polidori, p. 205 ; cf. Parodi, *ibid.* — M. Parodi a donné avant nous (p. LXXXX) la même interprétation des vers 2019-20 de Gottfried de Strasbourg que nous proposons à la p. 27 de notre tome I.

texte conjectural [1]. Pour un très grand nombre de passages, la concordance de l'expression chez *G* et chez *S* assure le texte perdu ; pour d'autres, non moins nombreux, là où *S* abrège ou modifie, l'accord des autres poèmes dérivés de Thomas donne — sinon pour la mise en œuvre et le détail de l'expression, du moins pour l'ensemble des données — la version de l'original. Une convention typographique spéciale (l'emploi du caractère italique) avertit des passages où la restauration semble incertaine. Le lecteur qui feuillettera pour la première fois ce livre sera frappé d'abord de la rareté de ce caractère. Ce n'est pas outrecuidance de notre

1. On s'apercevra, dès les premières lignes de ce texte, que, quand nous sommes réduit à reproduire la *saga*, notre translation aurait pu la suivre plus rigoureusement. Jamais nous n'y ajoutons, il va sans dire, un trait de notre façon ; jamais nous n'en supprimons arbitrairement un détail ; mais nous ne nous astreignons pas à reproduire la lourde et traînante structure grammaticale de ses phrases. Notre rôle n'est pas de faire connaître le moine Robert, mais bien quelque chose de Thomas. Décalquer mot pour mot la prose du remanieur scandinave, ce n'eût pas été exactitude, mais superstition, et — à l'égard de Thomas — traîtrise. Voici, prises au hasard, quelques lignes de *S*, traduites littéralement (page 30, ligne 36 ; il s'agit du deuil mené à la cour de Marke lors de la venue du Morholt) : « De hauts hommes pleuraient, les femmes se plaignaient et gémissaient, les enfants criaient, les mères maudissent les pères des enfants qui n'osent pas défendre du malheur leurs enfants contre ceux qui veulent les prendre, appellent les pères couards, couverts de honte, vaincus et outrés, parce qu'ils n'osaient pas combattre contre Morholt, qui réclamait le tribut, parce qu'ils savaient qu'il était rude, cruel et dur en sa force, hardi à la bataille, haut de stature, et c'est pourquoi il ne se trouva là personne qui n'eût mieux aimé livrer son enfant à la servitude et à l'esclavage que se vouer lui-même à la mort. Personne n'ose combattre contre lui, parce que personne n'espère qu'il pourra remporter la victoire. » Ce spécimen du style ordinaire de frère Robert suffit : le respecter en ses allures grammaticales, c'eût été, sans profit pour personne, rendre notre texte tout à fait illisible.

part; c'est au contraire que nous nous imposons, par défiance des hypothèses indémontrables, cette règle de discuter souvent en note les variantes possibles, mais de n'admettre dans notre texte conjectural qu'un minimum, sévèrement contrôlé, de passages douteux.

VI. — Détermination de l'étendue probable du poème de Thomas.

La *saga* nous permet cet essai de détermination.

Partons du manuscrit Sneyd. Voici le dénombrement des vers que contenait, au minimum, le poème entre S^1 et S^2.

1°) Entre S^2 et T^1, on compte 275 lignes de la *saga*, ce qui représente, au minimum, selon une observation faite précédemment (voy. p. 70).....	730 vers.
2°) T^1 a	256 —
3°) Entre T^1 et T^2 (en vertu d'un calcul fait ci-dessus, voy. p. 5) il y avait presque certainement	1,024 —
4°) Du v. 1265, où commence T^2, au v. 2319, où commence S^2, il y a	1,054 —
Total.....	3,064 vers.

A 32 vers par colonne et à deux colonnes par page, 3,064 vers occupaient dans le manuscrit Sneyd près de 48 pages, soit 12 feuillets doubles. Si l'on considère que chaque feuillet double que l'on ajouterait par hypothèse supposerait 256 vers biffés par la *saga* entre S^1 et T^1, on ne saurait (vu les procédés habituels du remanieur scandinave), en supposer plus d'un ou deux

outre ce nombre de 12. C'est dire qu'entre S^1 et S^2, il y a eu au moins 12 feuillets doubles ou... 3,072 vers.
.....au plus 14..... 3,584 —

Si l'on ajoute à chacun de ces deux nombres les 888 vers de S^1 et les 824 vers de la fin du poème (à partir du v. 1,265), on voit que, si nous possédions continûment le texte de Thomas depuis l'endroit où commence S^1 jusqu'à la fin, ce texte comprendrait, au moins, 4,784 vers; au plus, 5,296.

Supposons, comme il est vraisemblable, que frère Robert a abrégé son modèle selon les mêmes proportions d'un bout à l'autre du roman.

Si les pages 84-112, soit 1,185 lignes de la *saga*, représentent 4,784 vers de Thomas, les pages 1-83, soit 3,146 lignes de la *saga* en représentent donc 12,700, et tout le poème tenait en 17,500 vers environ.

Si les 1,185 dernières lignes de la *saga* représentent 5,296 vers de Thomas, les 3,146 premières en représentent donc 14,060, et tout le poème tenait en 19,500 vers environ.

On peut donc estimer que le poème de Thomas comptait de 17,000 à 20,000 vers. Les fragments conservés en représentent la sixième partie environ. Les 19,000 vers de Gottfried de Strasbourg correspondent à 15,000 ou 16,000 vers perdus de son modèle français.

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES DE THOMAS ET DU RAPPORT DE SON POÈME AUX AUTRES FORMES DE LA LÉGENDE DE TRISTAN.

CHAPITRE I

BRERI ET WACE, ET DU PEU QU'ILS NOUS APPRENNENT DES SOURCES DE THOMAS. POSITION DE LA QUESTION, ET COMMENT TOUTE RECHERCHE DES SOURCES DE THOMAS IMPLIQUE UNE ENQUÊTE SUR LA FORMATION DE LA LÉGENDE DE TRISTAN.

I

Que peut-on savoir des sources de notre poème? Thomas n'a nulle part allégué d'autre autorité que celle d'un certain Breri, en ce passage souvent discuté [1] :

1. Nous mentionnerons ici, entre autres discussions, celles de MM. G. Paris (*Romania*, t. VIII, p. 425-8, t. XVIII, p. 322-4), Förster (*Érec*, p. XXIV), Golther (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t, XII, p. 5 et p. 84), Zimmer (*Göttingische gelehrte Anzeiger*, t. I, p. 804, *n.* 1, *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XIII, p. 84-6), Ferdinand Lot (*Romania*, t. XXV, p. 23, t. XXVIII, p. 336), Brugger (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XX.)

Seignurs, cest cunte est mult divers
E pur ço l'uni par mes vers,
E di en tant cum est mester,
2110 E le surplus voil relesser.
Ici diverse la matyre.
Entre ceus qui solent cunter
E del cunte Tristran parler,
Il en cuntent diversement :
Oï en ai de plusur gent.
Asez sai que chescun en dit,
E ço qu'il unt mis en escrit,
Mès, sulun ço que j'ai oï,
Nel dient pas sulun Breri,
Ky solt les gestes e les cuntes
De tuz les reis, de tuz les cuntes
Ki orent esté en Bretaingne.

(En l'espèce, il s'agit simplement pour Thomas d'appuyer par un témoignage imposant l'historicité de ce fait que Tristan a envoyé en message auprès d'Isolt non pas Governal, mais Kaherdin).

Qui était Breri ? Selon G. Paris, il ne serait autre que ce « *famosus ille fabulator Bledhericus*, *qui tempora nostra paulo praevenit* », dont parle Giraut de Barri [1]. Il serait donc « un barde du pays de Galles », presque contemporain de Thomas.

On ne saurait contester que *Bledhericus* et *Breri* sont un seul et même nom, mais il ne suit pas de là que le *Bledhericus* de Giraut de Barri et le *Breri* de Thomas soient un seul et même personnage. C'est ce qu'ont bien montré plusieurs critiques. Parmi les arguments si fortement groupés par M. Brugger, et que nous tenons pour valables, qu'il nous suffise de rappeler celui-ci : tout ce que nous savons du *Breri* de Thomas, c'est que Thomas se le représentait comme un poète ou un chroniqueur

1. *Descriptio Kambriae*, éd. Dimock, t. VI, chap. XVII.

illustre; tout ce que nous savons du *Bledhericus* de Giraut de Barri, c'est que Giraut (ainsi qu'il résulte du contexte) se le représentait comme un illustre diseur de devinettes ou un conteur de bourdes. On n'est donc pas plus fondé à identifier le *Breri* de Thomas avec le *Bledhericus* de Giraut de Barri qu'avec l'un quelconque des personnages qui ont pu porter ce nom, le *Bledri*, par exemple, qui gouverna l'évêché de Llandâv de 973 à 1002.

Cette identification écartée, on doit retenir pourtant que *Bledhericus-Breri* est un nom gallois, et qui n'a été jusqu'à présent relevé que dans l'onomastique galloise. C'est donc probablement une autorité galloise que Thomas invoque. Mais résulte-t-il de ses vers qu'il ait connu un roman de Tristan composé par le Gallois Breri ? Non certes, et G. Paris a excellemment limité en ces termes le sens et la portée de ce passage :

Il semble que Thomas s'adresse à des gens qui appréciaient Breri et pour qui son nom devait être une bonne garantie de l'authenticité d'un récit sur les anciennes traditions bretonnes. Il est clair que Thomas composait son poème pour un public qui connaissait déjà sous des formes variées les aventures de Tristan; il polémise ici et ailleurs contre les versions courantes, et il essaie de donner, au milieu de variantes incohérentes et contradictoires, un récit logique; (c'est ce qu'il appelle *en uni dire*, si je comprends bien). Ces variantes étaient pour la plupart des narrations purement orales. Thomas signale ceux « qui solent cunter et del cunte Tristan parler »; ils en content diversement; il l'a *entendu* de plusieurs gens, il sait ce que chacun en *dit*, et il n'ajoute qu'accessoirement *et ce qu'on en a écrit*. Il ne suit donc nullement de ces vers, comme l'a cru Gottfried de Strasbourg, que Thomas traduisît un livre composé par Breri ; il en résulte simplement que Breri était un homme qui passait pour avoir su mieux que personne l'histoire traditionnelle de Bretagne, et que Thomas prétendait lui devoir son récit, le seul authentique, sur Tristan. Je dis *passait pour avoir su*,

car l'emploi du passé dans le vers *Qui solt les gestes et les cuntes*... montre que Breri était mort. Thomas a donc beau jeu de lui attribuer l'inspiration de son œuvre, et rien ne prouve qu'il dit la vérité. Le contraire semble même resulter du passage immédiatement suivant où il combat un récit divergent du sien en se plaçant au simple point de vue de la vraisemblance, et où il a l'air de modifier la tradition de sa seule autorité [1].

C'est bien du même Breri, semble-t-il, que se réclame l'un des continuateurs du *Perceval* de Chrétien de Troyes, en ces vers qui ont jusqu'ici passé inaperçus :

> Ainz mès li rois tant ne conquist,
> Si come *Bleheris* nos dist [2].

Signifient-ils que ce *Breri* ou *Bleheri* avait composé un roman de Perceval ? Pas plus qu'un roman de Tristan. Ou que le continuateur de *Perceval* a été directement en contact avec des originaux gallois ? Il n'est nécessaire de le supposer ni de lui, ni de Thomas. Pourtant, il reste tout au moins (si toutefois il est bien assuré que le nom de Breri n'a jamais été porté que par des Gallois) qu'au XIIe et au XIIIe siècles les poètes anglo-normands et français et leurs auditeurs conservaient la mémoire, peut-être fabuleuse, d'un Gallois qu'ils tenaient pour un garant autorisé, pour un illustre spécialiste en fait de traditions de Bretagne; il reste tout au moins que les partisans de la provenance galloise de la matière arthurienne ont eu des ancêtres au XIIe siècle et au XIIIe, et qu'à tort ou à raison Thomas et le rimeur de *Perceval* croyaient devoir à des Gallois quelque chose de leurs

1. *Romania*, t. VIII, p. 426.
2. B. N., f. fr. 794, fol. 415 v° b. Je dois la connaissance de ce texte à Miss Jessie L. Weston. — Cf. le *Prologue* du roman de *Perceval*.

récits. Mais, si l'on veut rechercher les sources du roman de Thomas, Breri n'est rien pour nous qu'un vain nom.

II

Comme nous le marquons à maintes reprises aux notes de notre premier volume, Thomas a des obligations plus certaines à Wace. Il a emprunté au *Roman de Brut* de Wace :

1° une description de Tintagel (voy. notre t. I, p. 6, cf. le *Brut*, v. 8847 ss.);

2° une description de tempête (voy. t. I, p. 36 et p. 406; cf. le *Brut*, v. 2524 ss.);

3° peut-être le nom de la ville de Lud (voy. t. I, p. 52, cf. le *Brut*, v. 3679);

4° un discours d'Arthur que plagie le Morholt (voy. t. I, p. 81, cf. le *Brut*, v. 11096 ss.);

5° peut-être les traits d'une scène où Tristan s'arme pour le combat (voy. t. I, p. 84, cf. le *Brut*, v, 9510 ss.);

6° la mention de Corineüs (voy. t. I, p. 235, cf. le *Brut*, v. 779);

7° l'histoire du géant aux barbes (voy. t. I, p. 289, cf. le *Brut*, v. 11960);

8° l'histoire du géant du Mont Saint-Michel (voy. t. I, p. 307, cf. le *Brut*, v. 11570 ss.);

9° surtout, il lui a pris les éléments d'une singulière combinaison, prétendûment historique, où quelques critiques ont cru reconnaître l'écho et la survivance de traditions fort archaïques, indépendantes de Gaufrei de Monmouth et de Wace, et très anciennement incorporées à la légende de Tristan. Nous exposons ailleurs (voy. t. I, p. 6, cf. le *Brut*, v. 14083 ss., v. 1227 ss., v. 14061 ss.; t. I, p. 72, cf. le *Brut*, v. 13797 ss.; t. I, p. 76, cf. le *Brut*, v. 4920 ss.) les détails de cette fabrication; en voici le mécanisme principal. L'histoire de

Tristan, telle que Thomas la recevait de ses devanciers comportait (comme nous le verrons plus loin) cette triple donnée : que Marke régnait seulement sur la Cornouailles; qu'un roi d'Irlande anonyme (ou dont le nom ne nous est pas parvenu) exigeait de lui un tribut; que Marke était le contemporain du roi Arthur. Il a plu à Thomas d'attribuer à Marke une puissance plus majestueuse, d'insérer son histoire dans l'histoire quasi officielle de la Grande-Bretagne, et de feindre qu'il régnait à la fois sur la Cornouailles et sur l'Angleterre. Il suivait de là que Marke ne pouvait plus rester le contemporain d'Arthur, et Thomas a commencé par modifier ou par supprimer les quelques épisodes où Arthur paraissait : remaniements qui lui furent faciles, puisqu'Arthur n'a jamais joué dans la légende de Tristan qu'un rôle de figurant ou de comparse. Puis, il a identifié le roi d'Irlande dont Marke était tributaire avec un personnage que Wace lui fournissait, postérieur à Arthur, le roi d'Irlande Gormon. Selon les dires de Wace, ce Gormon avait dévasté la Grande-Bretagne, conquis les terres des Bretons, et les avait abandonnées aux Saisnes. Ceux-ci, trop divisés entre eux pour se choisir un roi unique, divisèrent la Bretagne en plusieurs royaumes, et l'occupèrent jusqu'au jour où Cadwalon, triomphant de ces envahisseurs, rétablit la domination bretonne. C'est dans l'intervalle que Thomas a placé le règne de Marke : profitant de l'obscurité qu'il remarquait chez Wace sur la durée du règne de Gormon et sur le temps qui est censé s'écouler entre les conquêtes de Gormon et la restauration de la puissance bretonne, il a supposé (voy. notre t. I, p. 74) que Marke, roi de Cornouailles par droit d'héritage, n'était qu'un enfant au moment de l'invasion irlandaise; que, parvenu à l'âge d'homme, il fut choisi par les Saisnes divisés pour régner sur eux. Le Marke de Thomas est donc, singulièrement, un Breton qui règne sur la

Cornouailles par droit de naissance, et sur les Saisnes par droit d'élection. C'est ainsi que, combinant la fable de Tristan avec la pseudo-histoire de Wace, Thomas a prétendu conférer à son roman une sorte de dignité historique.

Comme on le voit, les emprunts de notre poète à Wace sont nombreux, mais tout accessoires, et Wace nous laisse, aussi bien que Breri, en peine de savoir de quoi est fait le roman de Thomas.

III

Pour le préciser, les théories ne manquent pas, ni les discussions. Il s'est constitué pourtant une sorte de doctrine générale qui les englobe toutes et domine les divergences secondaires.

Les poètes français auraient reçu des Celtes la légende de Tristan. Je ne crois pas qu'un seul critique récent se représente cette légende, au temps de sa vie en terre celtique, sous la forme d'un roman déjà cohérent et suivi ; mais, tout au moins, les Celtes auraient transmis aux Français un thème central, l'amour adultère de Tristan et d'Iseut, et, en outre, sous une forme poétique plus ou moins arrêtée, lais ou contes, des épisodes gravitant autour de ce thème. En nombre restreint, selon les uns ; selon les autres, en si grand nombre que la presque totalité des aventures des amants de Cornouailles serait de création et d'importation celtique. Mais, que le travail se soit produit surtout en pays celtique ou surtout en pays germaniques et romans, tous les critiques se représentent à peu près le même développement : autour du thème central se serait développée peu à peu une riche floraison de récits épisodiques, broderies, motifs de tous genres empruntés au folklore universel, vieux thèmes épiques, ou merveil-

leux, ou aventureux. La légende serait d'abord une sorte de matière indécise et meuble où flotte la poussière de cent récits contradictoires. Des trouvères auraient ensuite tâché de coordonner et de concilier ces récits en de vastes romans. Ils auraient à leur tour inventé encore à leur gré et amalgamé des récits nouveaux, ramassés de toutes parts, mais ils seraient essentiellement des rhapsodes. Ils s'y seraient repris à plusieurs fois pour introduire l'ordre et la cohérence entre tant de données disparates. Les poèmes d'Eilhart d'Oberg, de Béroul, etc., représenteraient quelques-unes de ces tentatives pour enchaîner dans une narration suivie des récits contradictoires : l'on réunit volontiers ces poèmes sous cette appellation « version des jongleurs », précisément pour exprimer que la légende est encore livrée à des conteurs nomades et qu'elle garde toutes les libres allures et tout l'incertain de leur vie. Nos plus anciens poèmes ne seraient en somme que des agrégats plus ou moins grossiers de pièces rapportées, lais celtiques, lais français, et, selon le mot universellement adopté et répété, des « compilations ». Le premier, enfin, un poète souverain, Thomas, travaillant sur ces « compilations », peut-être aussi sur des données celtiques nouvelles, d'importation celtique plus ou moins directe, aurait réussi à imposer l'unité à ce scenario informe.

C'est cette opinion qu'il faut vérifier.

Elle suppose, comme il apparaît aussitôt, tout un système de vues sur les origines de la légende, sur les modes les plus lointains de sa formation. A qui veut préciser l'apport de Thomas, mesurer son originalité propre, la question se pose aussitôt : quel est son point de départ? A-t-il puisé directement à des sources celtiques? Par exemple, que ne disait-on pas hier encore de la présence dans son poème du roi viking Gormon, jusqu'à l'instant où il fut révélé par M. Ferdinand

Lot[1] que cette tradition d'un si grand sens archaïque n'était, comme nous venons de le voir, rien qu'un emprunt littéraire à Wace, une chétive combinaison de romancier ? En quel état notre poète trouvait-il la légende ? Informe encore, dans le désordre de compilations provisoires ? Que représente son œuvre par rapport aux poèmes d'Eilhart et de Béroul, au roman en prose ? Est-ce un simple rajeunissement courtois de la « version des jongleurs » ? ou une tradition concurrente, formée d'éléments aussi anciens, plus vénérables peut-être encore par leur antiquité ?

Toute enquête sur les sources de Thomas requiert donc une réponse préalable au problème des origines de la légende. Le poser, ce n'est pas vainement amplifier la question : c'est l'accepter en ses termes mêmes. C'est d'ailleurs à l'œuvre qu'on verra si notre dessein se justifie, et si la route suivie, malgré ses détours apparents, n'est pas la voie courte et nécessaire.

CHAPITRE II

LA LÉGENDE DE TRISTAN AVANT LE POÈME DE THOMAS : SA FORMATION EN PAYS CELTIQUE ET SA TRANSMISSION AUX PEUPLES ROMANS

Pour mener une telle enquête, la ressource principale de la critique réside en l'interprétation des noms propres, noms de personnages et noms géographiques, que nous livrent les poèmes de Tristan. Ces recherches d'onomastique et de toponomastique ont été fort ardemment poussées depuis quinze ans[2] ; elles ont conduit,

1. *Romania*, t. XXVII, p. 42.

2. Les plus considérables de ces travaux sont ceux de MM. J. Loth, *Les noms de Tristan et Iseut en gallois* (*Romania*, t. XIX,

comme on sait, à des hypothèses multiples, à des découvertes brillantes; et ce n'est qu'un épisode du débat plus vaste qui oppose les partisans de la provenance armoricaine et ceux de la provenance galloise de la « matière de Bretagne ». Nous sommes ici peu à l'aise sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Puisque notre sujet nous contraint à nous y aventurer, il conviendrait assurément de nous borner à un historique impersonnel des discussions de nos devanciers; et, de fait, on verra que ce chapitre est fondé sur leurs travaux et principalement sur les belles études de M. Wolfgang Golther. Par malheur, on n'est pas en présence de systèmes arrêtés et clos, mais seulement de fragments de systèmes. Les celtistes à qui l'on doit les contributions les plus précieuses, M. Heinrich Zimmer et M. Ferdinand Lot, n'ont pas consacré à notre légende des études indépendantes et complètes, mais quelques pages seulement, au cours d'enquêtes plus générales. Ils ne se sont pas saisis de tous les faits, ils ne se sont pas expliqués sur tous : il suit de là qu'il est presque impossible — M. W. Röttiger l'a éprouvé avant nous — de s'en tenir à l'attitude neutre et passive d'un rapporteur. Notre effort même pour résumer impartialement les travaux antérieurs nous a conduit parfois, comme malgré nous, à classer les faits et à les inter-

p. 455 ss.), Heinrich Zimmer, *Zur Namenforschung in den altfranzösischen Arthurepen* (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XIII, p. 57 ss.), Ferdinand Lot, *Études sur la provenance du cycle arthurien* (*Romania*, t. XXIV et XXV), Wilhelm Röttiger, *Der heutige Stand der Tristanforschung* (*Hamburg*, 1897), E. Muret, *Romania*, t. XXVII, p. 608 ss., E. Brugger, *Ueber die Bedeutung von* Bretagne, Bretons *in mittelalterlichen Texten* (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XX, pp. 113, 114, 136), Wolfgang Golther, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XII, p. 352 ss., et *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XX, p. 1 ss., W. Förster, Introduction à sa troisième édition de *Cligès*, Halle, 1902.

préter de façon nouvelle. Les pages très rapides et toutes provisoires qui vont suivre auront du moins quelque utilité, si elles provoquent les celtistes compétents à reprendre d'ensemble le problème en tenant compte de toutes ses données.

I. — D'UN STADE PRIMITIF, PICTE, DE LA LÉGENDE.

C'est la belle découverte de M. H. Zimmer sur le nom de *Tristan* qui semble devoir fournir désormais à toute enquête sur l'origine de notre légende sa base résistante.

Le nom de *Tristan*, pour n'être pas tout à fait inconnu dans l'onomastique armoricaine, y est rare pourtant [1]. Mais peu nous importe qu'il ait été plus ou moins répandu et porté dans la vie réelle en Galles et en Bretagne : nous savons aujourd'hui que le héros de la légende n'est originaire ni de Bretagne, ni de Galles ; ici et là, il n'est qu'un adopté. Où est sa première patrie ?

1. Le *Liber Landavensis* renferme une charte où figure un certain *Avel mab Tristan* (voir Golther, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XII, p. 525). Cette charte est datée des premières années du XIIe siècle : ce Tristan, père d'Avel, vivait donc en Galles vers la fin du XIe siècle. D'autre part, en Petite-Bretagne, dans la baie de Douarnenez, il existe un îlot qui, d'après le *Dictionnaire des Postes*, compte aujourd'hui douze habitants, et qui s'appelle l'*île Tristan*. Depuis quand ce nom lui est-il attribué ? Le Cartulaire de Quimper (cf. Ferd. Lot, *Romania*, t. XXV, p. 22) l'appelle en 1368 *insula Trestanni*, sans que l'on sache si, plus anciennement, il était ainsi dénommé. Ce sont là les deux seuls témoignages qui attestent que le nom de Tristan a été réellement porté en terre celtique. Ils sont trop rares, et le témoignage armoricain est trop récent pour qu'il n'y ait pas soupçon que c'est précisément le héros de la légende qui a fait appeler du nom de *Tristan*, par fantaisie littéraire, ici ce Gallois père d'Avel, là cet îlot de la baie de Douarnenez.

Il y a plus de quinze ans déjà, Wilhelm Hertz avait relevé, dans un document de Langenargen am Bodensee, daté du 1er octobre 807, la mention d'un personnage nommé *Tristan* [1]. Peu après, M. W. Golther avait remarqué que, dès le IXe siècle, un fjord d'Islande portait le nom de de *Trostansfjord* [2]; et, se fondant sur certaines considérations historiques, il avait émis cette opinion que les hommes qui avaient importé le nom de Tristan sur les rivages de l'Islande devaient être des pirates ou des immigrants venus soit de l'Irlande, soit de l'extrême nord de la Grande-Bretagne, de l'Écosse actuelle. Les critiques (Gaston Paris notamment) avaient enregistré ces indications avec scepticisme. Toute la légende de Tristan se déroule soit en Petite-Bretagne, soit en Cornouailles, c'est-à-dire au sud de la Grande-Bretagne : supposé que le nom de *Tristan* eût été répandu au nord de l'île, quelle apparence que le héros légendaire ait jamais eu rien à faire avec l'Écosse? Pourtant ces indices, d'abord négligés, ont pris soudain toute valeur, grâce à la trouvaille de M. H. Zimmer.

Tristan est un Picte. En voici, telle que nous la devons à M. H. Zimmer [3], la forte démonstration.

Les triades 29 et 43 du *Livre Rouge* nomment, tantôt comme l'un des trois « porte-diadème », tantôt comme l'un des trois « maîtres ès machines » de l'île de Prydein, *Drystan ab Tallwch* [4]. Le *Songe de Rhonawby* introduit dans un dénombrement de chevaliers, conseillers du roi Arthur, ce même Drystan ab

1. Voir la troisième édition de son *Tristan*, p. 483.

2. Voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XII, p. 352-3.

3. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XIII, p. 73.

4. *Les Mabinogion*, traduits par J. Loth (t. III et t. IV du *Cours de littérature celtique*, par H. d'Arbois de Jubainville et par J. Loth. Paris, 1889, t. II, p. 231 et p. 238.

Tallwch [1]. La triade 81 du *Livre Rouge* donne, comme l'un des trois « amoureux » de l'île de Prydein « Trystan, fils de Tallwch, amant d'Essylt, femme de March, fils de Meirchiawn, son oncle [2]. Enfin la triade 63 explique pourquoi ce héros est l'un des trois « grands porchers » de l'île de Brydein : « Drystan, fils de Tallwch, garda les porcs de Marc, fils de Meirchyon, pendant que le porcher allait en message vers Essylt. Arthur, March, Kei et Bedwyr vinrent tous quatre, mais ils ne purent lui enlever une seule truie, ni par ruse, ni par violence, ni par larcin [3]. »

Ce nom de *Tallwch* n'apparaît nulle part ailleurs en gallois, et l'on semblait en droit de considérer comme récente et dénuée de valeur la mention de ce personnage. Le premier, M. Zimmer remarqua que, dans les *Annales de Tigernach* et dans les *Annales d'Ulster*, où l'on trouve des listes de rois qui ont dominé du VIe au VIIIe siècle sur les marches pictes de l'Écosse et du Northumberland actuels, figurent des rois qui s'appellent *Drest*, *Drust*, ou (forme dérivée) *Drostán*, lesquels *Drostán* alternent avec des rois nommés *Talorc*. Un roi qui régna sur les Pictes de 780 à 785 s'appelait *Drest filius Talorgen*. Ce non de *Talorc* ne se trouve que chez les Pictes [4]. Si, comme l'admettent tous les celtistes, *Drostán*, *Drystan*, *Tristan* ne sont qu'un seul et même nom, on peut écrire, et on y est contraint :

1. *Ibid.*, t. I, p. 311.
2. *Ibid.*, t. II, p. 260.
3. *Ibid.*, t. II, p. 247-8.
4. « Peut-être picte d'origine, écrit G. Paris (*Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 141), le nom de Tristan était usité au moins dès le XIe siècle chez les Kymṛi, et rien ne nous empêche de croire qu'il l'était déjà quand on le donna au héros de notre légende. » De même, M. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. XV, p. 405-8) nous dit que « *Drostan* est un nom scot ou irlandais aussi bien que picte. » — Soit, mais ce n'est pas Tristan ou Drostán qui importe ici, c'est Drostán *fils de Talorc*.

Drystan fils de Talwch = Drostán fils de Talorc.

On voit la portée de cette identification, et « il y a quelque chose de séduisant et presque de touchant », comme l'écrit G. Paris, « à croire que l'âme de ce peuple disparu, qui ne nous a légué que son nom et celui de quelques-uns de ses chefs avec quatre ou cinq mots de sa langue, survivrait jusque dans notre âme, grâce à l'une des plus belles créations poétiques de l'humanité.[1] »

A vrai dire, nous ignorons parfaitement si ce Tristan primitif était déjà un type d'amant, ou simplement un héros épique, célébré pour des exploits de guerre ou d'aventure. Tout ce qui est acquis jusqu'ici, c'est que Tristan appartient d'abord aux Celtes du nord de l'île de Bretagne.

Mais n'a-t-il rien subsisté, outre les triades galloises, qui témoigne de cette origine septentrionale ?

Une ancienne description de la Grande-Bretagne[2] divise l'Écosse en quatre parties : l'*Albania* au Nord-Ouest, la *Galweya* au Sud-Ouest, la *Loonia* au Sud-Est, la *Moravia* au Nord-Est. Ces quatres noms, M. Ferdinand Lot les reconnaît dans les poèmes de Tristan. Fait digne de toute attention, s'il est confirmé : jusqu'à l'an de grâce 1893, date de l'étude de M. H. Zimmer, aucun critique n'avait soupçonné la provenance picte de notre héros ; aucun des conteurs du moyen âge ne l'avait soupçonnée non plus, puisque tous leurs récits se déroulent dans le sud de la Grande-Bretagne. A leur insu pourtant, s'il faut en croire M. Ferdinand Lot, les poètes médiévaux nous auraient conservé un quadruple témoignage que le théâtre de la légende était picte à

1. *Poèmes et légendes du moyen âge*. Paris, 1900, p. 141.

2. Skene, *Chronicles of the Picts and Scots*, p. 154. Voir, pour un exposé plus complet de la question, F. Lot, *Romania*, t. XXV, p. 16-18.

l'origine. L'*Albania* serait cette *Almein* dont nous parle le poème anglais de *Sir Tristrem*, au vers 906; la *Galweya* (*Galloway*) serait ce royaume de *Gavoie*, dont il est question chez Béroul; la *Loonia* (*Lothian*) serait le *Loonois*; la *Moravia* (*Moray* ou *Murray*) serait le *Morois*, cette contrée boisée où le Tristan de nos poèmes mène sa vie d'exilé.

Nous doutons de deux de ces identifications :*Almein* [1] et *Gavoie*. [2] Au contraire, nous estimons valables les

1. *Almein* ne semble pas avoir appartenu au poème de Thomas, source unique du *Sir Tristrem* : c'est plutôt une bourde de plus à à imputer au conteur anglais. Nous avons tâché de le montrer au tome I de cet ouvrage, p. 70-1. — M. W. Röttiger (*Der heutige Stand der Tristanforschung*, p. 3) reconnaît la même *Albania* en une ville du royaume de Loenois que le roman en prose française appelle *Albine*. Mais on compte par douzaines dans ce roman en prose les noms de lieux et de personnages fabriqués à plaisir; peut-être n'y a-t-il pas lieu d'attacher grande attention à cette géographie chimérique.

2. *Gavoie* est la désignation assurée du Galloway en ancien français. Mais, outre que le texte de Béroul (v. 2633 et v. 2929) porte *Ganoie*, et le texte d'Eilhart (v. 4997) *Gánóje*, ce pays n'est mentionné que très accidentellement chez ces deux poètes. Au v. 2633, les barons de Marc conseillent au roi d'accepter que Tristan quitte son pays :

> Tristran remaigne de ça mer.
> Au riche roi aut, en Ganoie,
> A qui li rois Cornoz guerroie.

Au cours de la même scène, au v. 2872, Tristan se déclare disposé à partir pour le Loenoi, ([*Je*] *m'en irai en* Loenoi), puis, au v. 2029, il annonce qu'il s'en va en Ganoie :

> A quant que puis vois en Ganoie
> Au riche roi que l'on guerroie.

« S'il part pour le *Loenoi* (*Lothian*), écrit M. Ferdinand Lot, c'est sans doute pour combattre le roi de *Gavoie* (*Galloway*), ennemi de Marc. » Nous n'en savons rien. Le « large roi de *Gavoie* » figure dans *Erec*; le désert de *Galvoie* ou de *Gavoie* est mentionné dans *Perceval*, *Durmart*, *Fergus*, etc. Le poète de qui procèdent Béroul et Eilhart avait simplement besoin d'indiquer en

raisons apportées par M. Ferdinand Lot pour identifier le Morois avec le Murray, le Loonois avec le Lothian. Nous admettrons donc qu'à l'insu de nos trouvères, Tristan de Loonois s'appelait primitivement Drostán, fils de Talorc. Il était un héros picte, et sa légende avait pour berceau et pour premier théâtre le Lothian sur les confins actuels de l'Angleterre et de l'Écosse, le Murray sur les plateaux de la Haute-Écosse.

II. — D'UN SECOND STADE, GALLOIS, DE LA LÉGENDE.

Seuls les Gallois conservent le nom patronymique de Tristan ; seuls, ils l'appelent fils de Talorc : il y a donc vraisemblance que, les premiers, ils ont hébergé le héros picte au sortir de sa première patrie. A quoi s'ajouterait une considération de phonétique : le passage de *Drostán* à *Tristan* serait inexplicable, si nous n'avions pas la forme galloise intermédiaire *Drystan* [1]. Quoi

cette scène un pays vague et lointain où Tristan ferait mine de se retirer. Il a pu prendre ce nom au hasard dans le trésor de la géographie arthurienne, sans que ce pays ait été, dans des récits antérieurs, le théâtre des exploits de Tristan.

1. « Le picte *Drostán* », écrit M. Ferdinand Lot (*Romania*, t. XXV, p. 22) est rendu fidèlement en gallois par *Drystan*, l'*y* gallois ayant le son de *e* moyen français et alternant dans certains noms propres avec *o* (cf. *Ywen* et *Owen*)... La forme *Trystan* est légèrement altérée... Je crois que nous avons affaire à un phénomène d'analogie : on sait qu'en gallois, par une loi de phonétique syntactique, le *t* initial devient *d* en certaines circonstances et se maintient en certaines autres. On aura faussement rétabli un *t* initial sous l'influence du latin *tristis*, des nombreux noms gallois commençant par *tri* et *try*, et surtout du nom commun *trystan*, « *bruyant*, *fanfaron* ». Quant au français *Tristan*, il est visible qu'il provient bien plutôt du *Trystan* gallois que de l'armoricain *Trestan*, dont nous ne possédons qu'un seul exemple et du XIVe siècle. » — Faute de compétence personnelle, nous sommes réduit à transcrire ici cet argument et à observer seulement que les celtistes ne l'ont pas, à notre connaissance, contesté jusqu'ici.

qu'il en soit de cette dérivation, voici une seconde remarque qui tend, elle aussi, à établir que, des Pictes, la légende a passé aux Gallois.

Qui a pu mettre en rapport avec Tristan ce roi Marc [1] de Cornouailles, sans qui la légende n'existe pas pour nous ?

Dans la *Vie de saint Paul Aurélien* [2], il est rapporté que, tandis que ce saint vivait en Grande-Bretagne, la renommée de ses vertus parvint au roi Marc : « *Fama ejus regis* Marci *pervolat ad aures*, *quem alio nomine* Quonomorium *vocant.* » Ce roi Quonomorius ou Marc, on a quelque raison [3] de croire qu'il n'a pas vécu seulement d'une vie fabuleuse, mais qu'il a réellement régné en Cornouailles. Si, d'autre part, on observe que *Marc* signifie *cheval* dans toutes les langues celtiques, et si l'on se rappelle que Marc a, selon Béroul, des oreilles de cheval, on est porté à conclure qu'il a existé en Cornouailles une légende du roi Marc. Or, la *Vie de saint Paul Aurélien,* où ce personnage est mentionné, est un texte fort ancien : elle a été composée en 884 par un moine de Bretagne, qui vivait dans l'abbaye de Landevennec (Finistère), mais qui, comme M. F. Lot l'a prouvé, n'avait à sa disposition, pour écrire l'histoire de son saint, lequel a vécu en Grande-Bretagne, que des sources galloises.

Il suit de là que nous sommes réduits à cette alternative : ou bien nous admettrons que le roi Marc de notre légende est identique au roi Marc de la *Vie de saint Paul Aurélien*, personnage historique ou fabu-

1. Dans les études comparatives qui vont suivre, et jusqu'à la fin de cet ouvrage, au lieu des formes *Marke*, *Isolt, Governal*, propres à la version de Thomas, nous emploierons les formes, plus anciennes ou plus répandues, *Marc, Iseut*, *Gorvenal.*

2. *AA. SS. mens. mart.*, t. II, p. 114[a]. Cf. *Revue celtique*, t. V, p. 431.

3. Le nom *Cunomorus* se lit sur une pierre tombale du vi[e] siècle.

leux du VIe siècle ; et puisque, seuls, les Gallois nous ont transmis un reste de traditions sur ce roi, nous admettrons que ce sont eux qui ont introduit le roi Marc dans la légende de Tristan ; ou bien, nous n'accepterons pas cette identification, et rien, en effet, ne nous y contraint : le nom de *Marc* ne doit pas nécessairement s'expliquer par le celtique : il est attesté à de hautes époques dans l'onomastique allemande [1] ; et quant à l'épisode, mal motivé, faiblement appuyé, des oreilles de cheval du roi Marc, on peut concevoir que Béroul l'ait emprunté à l'antiquité classique. Il resterait encore en ce cas que, le transfert du Tristan picte en Cornouailles ne pouvant être le fait des Pictes eux-mêmes, il y a apparence que ce sont les Celtes du sud de l'île, Gallois ou Cornouaillais, qui l'ont opéré.

Un personnage épisodique des romans d'Eilhart d'Oberg et de Béroul nous fournit un troisième motif de croire que les Gallois ont joué un rôle actif dans la formation de la légende : c'est le sénéchal Dinas de Lidan, soit que l'on admette, avec M. Ferdinand Lot [2], que son nom signifie en gallois « [le sénéchal de la] forteresse grande », soit que l'on reconnaisse en *Lidan* Lidford, petite ville du Devonshire, jadis appelée *Hlydanford* [3].

Peut-on tirer du nom d'*Iseut* un quatrième indice que les Kymri ont collaboré à la formation de la légende ?

En deux textes gallois (les triades 63 et 81 déjà citées du *Livre rouge*), l'amante de Tristan est appelée *Essylt*. En outre, dans d'autres textes gallois, notamment dans le *mabinogi* de *Kullwch et Olwen*, paraît une femme, qui semble avoir eu une légende à part, nommée, elle

1. Voir Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. I, p. 912.
2. *Romania*, t. XXIV, p. 337.
3. Voy. l'édition du *Tristan* de Béroul par M. Ern. Muret, au Glossaire, au mot *Lidan*.

aussi, *Essylt*. Selon M. J. Loth [1], « Essylt a pu donner régulièrement en français *Iselt*, *Iseut*. Une forme *Eselt* serait pourtant plus régulière; peut-être faut-il croire à une influence du germanique *Ishild* sur *Iseut*. »

M. Zimmer [2], au contraire, a montré que le nom d'*Essylt* n'est pas autochtone en Galles et qu'il provient du saxon *Ethylda;* il a soutenu, en outre, qu'*Essylt* n'aurait pu phonétiquement donner *Iseut* en français. Cette dernière assertion a été combattue par M. Ferdinand Lot [3], qui admet la série *Ethylda* < *Essylt* < *Iseut*.

Si le saxon *Ethylda* est la souche du nom d'*Iseut*, l'héroïne de la légende celtique porterait donc un nom germanique : ce qui n'est pas pour surprendre, si on se rappelle qu'Iseut est la fille du roi d'Irlande. Sur les rivages irlandais s'étaient formés au IXe siècle des royaumes norvégiens de pirates, qui s'en venaient (comme le Morholt) rançonner les côtes celtiques de la Grande-Bretagne, Galles, Cornouailles, et leur domination n'a été ruinée qu'au XIe siècle. Iseut porte à bon droit un nom germanique, si elle est une fille de *viking*.

D'autre part, d'autres étymologies ont été proposées, germaniques elles aussi, tantôt *Iswalda* [4], tantôt *Ishild* [5] : les variations que présente le traitement de la voyelle dans *Isolt*, *Isout*, *Iseut*, *Isaut* (: *haut*, *Folie Tristan* du ms. de Berne, v. 164) sont les mêmes que nous offrent en français plusieurs noms germaniques de femmes formés avec le suffixe *-hild* (*Mathild*, *Brunehild*, *Richhild*).

1. *Romania,* t. XVIII, p. 456.
2. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XIII, p. 73-5.
3. *Romania*, t. XXV, p. 18.
4. Golther, *Die Sage von Tristan,* p. 3, et *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XII, p. 352 ss.
5. G. Paris, *Romania,* t. XVIII, p. 423.

Partant de là, M. W. Golther se refuse à voir dans l'*Essylt* galloise le prototype de l'*Iseut* française; la relation serait inverse : « Je persiste, écrit-il [1], dans mon opinion que *Essylt* est à *Iselt* comme *Peredur* est à *Perceval*, c'est-à-dire que la tradition galloise a changé le nom français qui lui était étranger contre un nom local qui sonnait à peu près pareillement. Je vois bien que les Gallois ont en d'autres occasions remplacé des noms français par des noms gallois analogues; mais les Français n'avaient aucun parti pris contre les noms gallois. Pour faire admettre que les Français aient déformé un nom gallois, il faudrait d'abord montrer dans les poèmes français une tendance manifeste à franciser certains noms celtiques. » Iseut serait donc française. Marc, Iseut, Tristan, le mari, la femme, l'amant, qui nous semblent aujourd'hui former une trinité indissoluble, n'auraient été associés que sur le tard. Iseut ne serait intervenue entre eux « qu'à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe »; elle serait une création récente de conteurs français : ce qui revient à dire que la légende, en tant qu'épopée d'amour, n'a rien de celtique, mais qu'elle est toute française.

En l'état de la question, il semble difficile de choisir, pour des raisons décisives, entre les diverses étymologies proposées. Logiquement, il se peut que, dès la période picte de la légende, Tristan ait été l'amant d'une femme nommée Ethylda, ou bien Ishild, et qu'elle fût une fille de viking. Mais quelle que soit l'origine de son nom, qu'elle ait été une fille de viking ou ne l'ait pas été, qu'elle ait été associée ou non au Drostán primitif, on peut dire, croyons-nous, contrairement à M. Golther, que, dès la période galloise que nous tâchons maintenant de nous représenter, Tristan était

1. Golther, *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXII, p. 4.

l'amant de la femme du roi Marc, quel que fût le nom de cette femme.

La preuve en résulte de la triade même de Tristan porcher. Qu'on se rappelle ce thème étrange : Drystan envoie le porcher de March en message vers la femme du roi, Essylt. Lui-même (déguisé sans doute sous les haillons du porcher), il garde le troupeau en attendant le retour du messager. Surviennent Arthur, Marc, Kei et Bedwyr, qui, j'imagine, savent ce déguisement, et qui font le jeu d'essayer de lui enlever ses truies par ruse, puis par violence, puis par larcin. Quel poète français — c'est bien la conséquence de la théorie qui veut qu'Iseut soit de création française — aurait donné à un fabricateur gallois le comique barbare de cet épisode, qui nous apparaît comme ancien entre tous? Cette triade est ancienne pour deux raisons : parce qu'elle nous conserve le nom du père de Tristan, Talorc, et parce qu'elle nous offre le résumé d'un récit dont le caractère archaïque est indéniable. Puisqu'elle associe le mari, la femme et l'amant, il faut donc qu'Iseut (quel que fût son nom) ait existé pendant la période galloise du développement de la légende [1].

1. Est-il nécessaire d'admettre, en outre, comme le veut M. Ferd. Lot (*Romania*, t. XXV, p. 29-30), que les Gallois aient connu les deux Iseut et leur rivalité d'amour? Les triades 63 et 81 mentionnent l'amante de Tristan sans autre appellation que celle-ci : *Essylt, femme de March.* De plus, une autre triade (voy. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 224) mentionne comme amante de Tristan *Essylt fyngwen, fille de Culvanawyd*, « une des trois femmes impudiques » de l'île. En rapprochant ces trois textes, M. F. Lot admet que Tristan a été l'amant d'Essylt fyngwen (à la crinière blanche), fille de Culvanawyd, femme de March. Et c'est « l'original d'Iseut la bloie ». Admettons-le avec lui. Il allègue d'autre part un quatrième texte, le *mabinogi* de *Kullwch et Olwen* (Loth, t. I, p. 224), où apparaît « une *Essylt Vinwen*, c'est-à-dire *min* + *gwen*, « *lèvre blanche.* » C'est « l'original de l'*Iseut as blanches mains* des poèmes français, où le second terme

Il semble donc acquis que, si le premier stade de la légende est picte, le second est gallois. Les Kymri ont adopté Drostán, fils de Tallorc, roi du Lothian. Ils ont transféré sa légende dans leur propre pays pour le mettre en rapport avec le roi Marc de Cornouailles. Soit que Tristan fût déjà un amoureux célèbre, soit qu'ils aient imaginé les premiers de « compléter par l'amour son type héroïque », ils ont fait de lui l'amant de la femme du roi Marc. C'est à eux aussi que l'on doit l'intervention dans l'histoire de ce personnage épisodique, Dinas de Lidan.

III. — DES STADES ULTÉRIEURS DE LA LÉGENDE.

Si les Celtes insulaires, Pictes ou Gallois, ont conté de Tristan avant les Français, par quelle voie ont-ils

(*gwen* = *blanche*) se trouve traduit, tandis que le premier (*min*) a été pris par erreur pour le français *main*.» Mais, d'abord, l'inverse n'est-il pas aussi concevable, et le contre-sens n'a-t-il pas été fait par les Gallois à partir du nom d'Iseut aux Blanches Mains ? En second lieu, *Essylt Vinwen* ne pourrait-il pas être une déformation d'*Essylt Fyngwen* ? En troisième lieu, que savons-nous d'*Essylt Vinwen* ? Dans le texte où elle est nommée, elle apparaît sans autre désignation plus précise, au cours d'une énumération de femmes « portant des colliers d'or », auprès d'une *Essylt Vingul* (aux lèvres minces). *Essylt Vinwen* et *Essylt Vingul*, l'une aux lèvres blanches et l'autre aux lèvres minces, semblent n'exister qu'en fonction l'une de l'autre. Est-on en droit, comme le fait M. Lot, de jeter par-dessus bord l'*Essylt aux lèvres minces*, de disjoindre ce couple, d'en distraire la seule Essylt aux lèvres blanches pour la réunir à Essylt à la crinière blanche ? Jamais nous ne trouvons Essylt à la crinière blanche (identifiée à Iseut la bloie) et Essylt aux lèvres blanches (identifiée à Iseut aux blanches mains) en rapport l'une avec l'autre, ni en rapport avec Tristan. Il est donc possible que l'invention du thème de Tristan partageant sa vie entre deux Iseut soit postérieure à la période galloise de la vie de la légende.

transmis la légende aux Français? Théoriquement, trois peuples encore, outre les Pictes et les Gallois, ont pu collaborer à former la légende : les Anglo-Saxons, selon un texte souvent cité du roman de *Waldef;* et, selon divers critiques, les Armoricains, et encore les Français, Français du continent ou Anglo-Normands. Il est logiquement nécessaire de ne pas arrêter ici notre enquête d'onomastique, mais de la pousser jusqu'au bout.

Essayons cette simple opération qui consistera à dénombrer tous les noms de lieux ou de personnages que nous fournissent nos poèmes et que nous n'avons pas considérés ci-avant; et à nous poser, à propos de chacun d'eux, cette seule question : qui donc a pu introduire ce nom dans la légende? Nous verrons où nous conduira ce classement tout objectif, entrepris sans aucun préjugé systématique.

Prenant donc tous les noms propres de nos divers poèmes (la liste n'en est pas si longue), nous les voyons se distribuer en cinq groupes [1].

1. Nous écartons de cette enquête quelques noms, banals dans les légendes de Bretagne, qui figurent accidentellement dans nos divers romans, où ils ont pu être introduits par quiconque savait quelque chose, si peu que ce fût, des contes arthuriens : *Arthur*, qui figure chez Béroul, chez Eilhart, etc., *Keie*, *Keu*, qui paraît chez Eilhart et chez le continuateur de Béroul, *Gauvain*, *Girflet*, *Evain*, que l'on rencontre chez le continuateur de Béroul, le *Walwán* d'Eilhart, le pays d'*Avalon* de Thomas. De même, nous ne tiendrons nul compte de *Wexford* en Irlande, que Thomas, vivant en Angleterre, pouvait introduire de son chef dans l'*estoire* aussi aisément qu'il mentionne Boulogne ou Wissant. Débarrassons-nous aussi dès maintenant des noms que Thomas a copiés chez Wace : *Gormon, Corineüs*, *Luce, Elaine;* il peut aussi avoir pris à Wace *Morgan*, peut-être encore *Cariado* (un *Caradoc*, comte de Cornouailles, figure dans le *Brut*, t. I, p. 274 et p. 276). — Enfin, nous ne pouvons, à notre regret, que reléguer en cette note ces noms dont l'origine est encore inconnue ou par trop incertaine : *Morholt*, où les uns croient reconnaître un nom ger-

Premier groupe. — Nous rangeons en ce premier groupe deux noms qui peuvent avoir été introduits dans la légende par l'un quelconque des peuples intéressés : par les Gallois aussi bien que par les Armoricains, les Anglo-Saxons, les Anglo-Normands ou les Français du continent.

C'est d'abord le nom de *Tintagel.* Tous nos romans donnent Tintagel pour ce qu'il fut en effet, un château construit sur la côte de Cornouailles et qui surplombe la mer. A première vue, il semble que ce soient des Gallois ou des Cornouaillais qui aient dû si bien choisir le théâtre principal de l'action. Mais Tintagel, où naquit Arthur, domine les légendes de Bretagne comme Worms et la Wartburg dominent l'Allemagne romantique. Ce nom a pu être transporté partout de très

manique, les autres un nom celtique qui contiendrait l'élément *môr*, mer; le chien *Hodain*, *Hudent, Husdent;* ces noms, propres à Eilhart : *Galiág* et son père *Miliag*, *Delecors schevalier, Gymèle von der Schitrièle*, *Gariôle* (et la *Gargeolain* du roman en prose), *Nampêtenis* (et le *Bedalis* du roman en prose); le nom du nain *Frocin* qui se trouve chez le seul Béroul, (on rencontre dans le *Cartulaire de Redon,* pp. 36, 37, 53, en des documents datés de 834 à 866, le nom *Freoc;* peut-on supposer que *Freoc* est à *Frocin* comme, aux pp. 9, 14, 70 du *Cartulaire*, *Haël* est à *Haelin?*); ces noms, particuliers à Thomas : *Kanelengrès,* l'*Ermenie* que M. Loth (*Revue celtique*, 1897, p. 315) interprète par *Eubonia,* M. H. Zimmer (*article cité*, p. 97-105) par *Bernicia*, M. Brugger (*article cité,* p. 136) par *Hyvernia*, von der Hagen (*Minnesinger,* t. IV, p. 570), M. Ern. Muret (*Romania,* t. XXVII, p. 609), et M. W. Golther (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XX, p. 3) par *pays d'Arvon*. La plus vraisemblable de ces interprétations du mot *Ermenie* nous semble être celle que M. Suchier (p. cxcv de l'éd. de *Bovon de Haumtone,* p. p. Stimming) a proposée : *Armorica* (cf. W. Hertz, *Tristan*[3], p. 490). — On ne sait pas non plus comment identifier la ville de Lancïen (Béroul, Gerbert) : « Lancïen, écrit M. E. Muret (voy. le *Glossaire* de son édition de Béroul) a sans doute comme premier élément *llan*, si fréquent dans la toponymie du pays de Galles et de la Cornouailles (cf. le prieuré de Lankywan, en Galles). »

bonne heure en même temps que les plus anciens contes de la « matière de Bretagne ». Ce peut donc être aussi bien un Français ou un Armoricain qu'un Gallois, qui aura le premier placé l'action à Tintagel. On peut dire, à la vérité, que dans la légende de Tristan Tintagel n'a rien à faire avec Uter ou Arthur : il restera que l'un quelconque des peuples maritimes intéressés a pu choisir ce château.

Pour des motifs analogues, il n'y a pas à tirer d'indication nette du nom de l'île *Saint-Samson* où Chrétien de Troyes et le roman en prose localisent le combat de Tristan contre le Morholt. Les peuples que nous considérons sont des peuples maritimes, et l'on conçoit fort bien que la connaissance de cette île du groupe des Sorlingues ait pu pénétrer aussi bien en Armorique, ou en Galles, ou en Normandie, ou en Angleterre. Tout au plus peut-on faire observer que nos poèmes se représentent l'île où le Morholt et Tristan combattent comme située à quelques encâblures de Tintagel : les deux adversaires, au partir du port, n'ont qu'à cingler quelques instants pour y pousser leur barque. Or, il faut, en fait, un long temps de navigation à un bateau à voiles venant de Tintagel, pour atteindre les îles Sorlingues. C'est l'indication que le combat de Tristan et du Morholt devait se livrer primitivement dans des circonstances tout autres que celles que nous connaissons, que c'est là un épisode très archaïque, et que l'idée de cette localisation doit être antérieure à la phase française de la légende.

Deuxième groupe. — Nous y classerons des noms qui n'ont pu être introduits dans la légende que par des Celtes, sans qu'on ait su décider encore si ces Celtes furent plutôt des Kymri ou des Armoricains : *Brangien*[1],

1. Voir pourtant W. Golther, *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXII, p. 5.

Gorvenal, [1], *Audret;* le *Pleherîn* [2] d'Eilhart, *Kaherdin* (*Kehenîs*) [3].

Troisième groupe. — Quelques noms, particuliers au poème de Béroul, n'ont pu être introduits que par des habitants de la Grande-Bretagne, quels qu'ils fussent.

Par exemple (vv. 3372, 3377, etc.), Perinis chevauche de Lidan jusqu'à *Cuerlion*, puis jusqu'à *Isneldone*, pour porter un message au roi Artur. Le continuateur anonyme de Béroul, qui était un Normand, aurait pu connaître à la rigueur *Cuerlion* (Carlleon, Caer ar Wysk en Sud-Galles) par les mêmes raisons que Tintagel : d'autres poèmes avaient rendu illustre cette résidence d'Arthur. Il est moins certain, s'il ne disposait pas de sources insulaires, qu'il ait pu connaître la ville moins célèbre d'*Isneldone*, qui est probablement Stirling en Écosse [4].

On pourrait produire quelques faits analogues [5];

1. Telle semble bien avoir été la forme primitive du nom, ce qui écarte l'explication française *Governal*, gouverneur.

2. Ce nom paraît être identique à celui de *Breri* chez Thomas.

3. *Urgan* (*Uryen*), *Meriadoc*, *Gilan* semblent avoir été introduits tardivement, par Thomas.

4. D'après M. Longnon, en son édition de *Méliador*, t. I, p. LIII. La difficulté est la même, si *Isneldone* est le Snowdon.

5. Au v. 2232 de Béroul, Tristan offre de combattre quiconque l'accusera de trahison envers le roi Marc. Il n'excepte du défi nul chevalier de son royaume

Ne de Lidan tresque en Dureaume.

Un poète du continent aurait-il pu connaître sans cartes ni livres le comté de Durham? — Un personnage de Béroul (v. 2874) est appelé « Audrez, qui fu nez de Nicole ». Nicole est une transcription française bien connue de Lincoln. Cet Audret de Nicole est donné comme l'un des barons de Marc de Cornouailles. Comme des centaines de lieues séparent Lincoln de Tintagel, il n'est pas vraisemblable que Marc ait eu des vassaux si lointains, et peut-être y a-t-il là quelque indication que ce nom n'a pas été imaginé par un Gallois. A vrai dire, Lincoln était assez connu en France (voy. par exemple le *Roman de la Violette*) pour qu'il n'y ait pas lieu de le retenir ici.

mais certaine mention de *Carloon* mérite surtout l'attention.

Marie de France nous dit, en son *Lai du Chèvrefeuille*, que Tristan, exilé de la terre du roi Marc,

> En sa cuntree en est alez
> En Suthwales u il est nez.

D'autre part, le continuateur de Béroul (v. 3761 ss.) rapporte un trait que M. Ferdinand Lot a rapproché de ces vers de Marie de France. Tristan, déguisé en lépreux, demande l'aumône au roi Marc et à Iseut. Iseut l'a reconnu sous son déguisement, mais non pas le roi, qui l'interroge; et tout le piquant de la scène est en ceci qu'à chaque question le lépreux fait une réponse véridique; à chacune, il risque de se faire reconnaître :

> « Dom es tu, ladres? » fait li rois.
> « De Carloon, filz d'un Galois. »

Donc, pour l'auteur de ce poème, comme pour Marie de France, Tristan était de Sud-Galles. Et cette invention, dit M. Ferdinand Lot, ne peut être que le fait d'un Gallois; cette idée de revendiquer Tristan pour le pays de Galles n'a pu venir qu'à des Gallois.

L'argument est très ingénieux et semble très résistant, au point qu'on pourra s'étonner que nous n'ayons pas de préférence rangé ces données plus haut, parmi les indices qui représentent un stade gallois de la légende. Mais, à notre sens, la signification de cet épisode est toute autre. Quel est, en effet, le point de départ de l'invention qui fait de Tristan un Gallois de de Carloon? C'est un jeu de mots sur Car*loon*, *Loon*ois. Chacun, dans l'Angleterre normande du XIIe siècle (voyez le *Brut* de Wace ou un chroniqueur anglo-normand quelconque), savait que *caer* signifie *ville*.

Quelqu'un a donc identifié *Carloon* avec le *Loonois*, et qui pouvait faire ce jeu de mots, sinon un Anglo-normand? *Carloon* est une forme anglo-normande et n'est pas une forme galloise. Par ce trait au moins, nous voyons donc les Anglo-normands occupés à constituer la légende.

Quatrième groupe. — Voici maintenant des noms qui semblent dus aux Bretons armoricains :

1. *Perinis*, valet d'Iseut, nom qui a été fort porté en Petite-Bretagne [1].

2. *Rivalen* ou *Rivalin*. C'est le nom que, à la place du nom oublié de Talorc, Thomas, Eilhart et ses remanieurs allemand et tchèque donnent au père de Tristan. *Rivalen* remonte à un type *Rigobilinus* [2], qui a donné des produits différents en Galles et en Armorique. En Armorique, il a été très répandu [3] : or, sauf erreur, *Rivalen* pourrait à la rigueur s'expliquer par le gallois, mais non *Rivalin*, qui est une forme proprement armoricaine [4].

1. Le *Cartulaire de Redon* (éd. Courson) mentionne, p. 42, *Pirinis* (12 août 866); p. 104, *Pirinis* (9 avril 842); p. 183, *Perinis* (12 juin 878); pp. 269, 275, 308, 329 *Perenesius monachus*, p. 282, *Perenesius* (avant l'année 1037); pp. 231, 243, 253, 378, 379, 380 *Perenesius*, *abbas Rotonensis* (documents qui s'espacent de 1050 à 1082).

2. Voyez W. Hertz, *Tristan*[3], p. 491.

3. Voyez le *Cartulaire de Redon*, p. 696 et p. 731.

4. Comment a-t-on été amené à baptiser de ce nom le père de Tristan? M. Ferd. Lot en propose cette explication : il a existé un personnage de ce nom (*Riwallus*, *Riwallo* chez Gaufrei de Monmouth), qui semble avoir émigré de la Grande-Bretagne au VIe siècle, s'est emparé de la côte nord de l'Armorique et a dominé sur le pays de Léon. Or Tristan est de *Loonois*, et la variante *Leonois* se trouve souvent dans le roman en prose française, qui puisait parfois à des sources anciennes. Quoi de plus simple, dit M. Lot, que de supposer qu'on a identifié le Loonois, devenu mystérieux, avec le pays de Léon en Basse-Bretagne, et, du mo-

3. *Hoël de Carhaix*. Ce personnage, père d'Iseut aux Blanches Mains, figure chez Eilhart, dans le roman en prose française, et (sans doute sous l'influence d'Eilhart) chez Gottfried de Strasbourg. Chez Béroul (v. 3080), Marc jure « par Saint Tresmor de Caharès ». Ces noms sont assurément armoricains [1].

4. Il en est de même de *Denoalen*, *Denaalain*, nom de l'un des ennemis de Tristan chez le continuateur de Béroul. Ce nom se trouve dans le *Cartulaire de Redon*, et là seulement, que nous sachions [2].

5. Le nom du traître *Gondoïne* est d'origine germanique (*Godwin*). Mais la forme ne semble pas française, et l'on rencontre ce nom dans le *Cartulaire de Redon* [3].

6. Le château où naît Tristan, et qui est la place principale de son pays d'Ermenie, s'appelle chez Thomas *Canoel*. Si l'on doit attribuer une valeur d'ancienneté aux données propres à Thomas, on peut faire remarquer que le *Cartulaire de Redon* mentionne une *villa* de *Canuel*, qui occupait au IXe siècle un territoire situé dans la commune actuelle de Guérande (Loire-Inférieure) [4].

ment que Tristan devenait un « Léonard », quoi de plus simple que de lui donner pour père ce Rivalen, prince de Léon ? — En fait, cette hypothèse manque de base. Les textes qui présentent la leçon *Leonois*, *Leonnois* placent ce pays en Grande-Bretagne, notamment le roman en prose, où on lit que « le Loonois marchisoit au royaume de Cornoaille » en Angleterre. Tristan n'est originaire d'Armorique que chez Thomas; mais, chez Thomas, sa patrie armoricaine s'appelle l'Ermenie. Il reste seulement que *Rivalen* est un nom d'homme quelconque, un nom armoricain pourtant.

1. Voyez *Romania*, t. XXIX, p. 380 ss.

2. P. 243, *Donuallonus* (de 1066 à 1082); p. 261, *Dunallon* (de 1081 à 1082); p. 299, *Donoualus*, *episcopus Aletensis* (en 1127); p. 383, *Donuallonus Flo* (avant 1108).

3. P. 174-6, document de l'an 819.

4. P. 21, document de l'an 857. — Le nom de *Roald* est germanique (*Hruodwalt*); mais M. Zimmer (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XIII, p. 5) a insisté avec raison sur sa

Cinquième Groupe. — Enfin, seuls des conteurs qui parlaient le français ont pu introduire dans la légende : *Blanchefleur*, mère de Tristan, le félon *Guenelon* [1], le forestier *Orri* [2], l'ermite *Ogrin* [3], le chien *Petitcrû*, *Estult l'Orgueilleux* de Thomas ; ces noms de lieux, particuliers au roman de Béroul : *Saint-Lubin*, le *Gué Aventureux*, le *Mal Pas*; la *Blanche Lande* de Thomas, le *Blankenlant* et le *Blankenwalt* d'Eilhart.

Nous voici au terme de ce dénombrement. Il nous invite à admettre, croyons-nous, que, pour constituer la légende, comme il y a eu des apports pictes et gallois, il y a eu aussi des apports armoricains et des apports anglo-normands ou français.

Pour expliquer cette singulière complexité, ferons-nous voyager la légende du pays de Galles en Angleterre, puis en Armorique? ou du Pays de Galles en Armorique, et de là en Angleterre? ou du pays de Galles, par des voies indépendantes l'une de l'autre, en Armorique et concurremment en Angleterre?

Chacune de ces combinaisons a ses complications et ses invraisemblances. Nous en proposerons une nouvelle, fort incertaine sans doute.

En voici le point de départ : certaines données ono-

fréquence dans les chartes de Redon. Nous hésitons pourtant à le ranger parmi les apports armoricains, ayant des raisons de croire (comme on verra plus loin) que le personnage de Roald a tardivement été introduit par le seul Thomas dans l'*estoire*.

1. Introduit peut-être sous l'influence de la *Chanson de Roland*. Un *Wenilo canonicus* figure dans le Cartulaire de *Saint-Père de Chartres*, éd. Guessard, p. 42 (*anno* 949), p. 49 (*anno* 960), p. 60 (*anno* 974).

2. Nom répandu dans toute la France du Nord (se rappeler Orri l'Allemand dans la geste des Lorrains), mais qui se trouve dans le *Cartulaire de Redon*, p. 345.

3. Un *Augrinus* figure sous la date 1102-22 dans un document *Cartulaire de Saint-Père de Chartres* (éd. Guessard, p. 412).

mastiques (le jeu de mots *Carloon-Loonois*, par exemple,) nous ont incliné à croire que les Anglo-Normands avaient pris leur part à la création de la légende. D'un autre côté, considérons ces deux noms, *Rivalin*, *Blanchefleur*. Nous les avons disjoints pour les classer en deux groupes séparés : *Rivalin* est un nom armoricain, *Blanchefleur* est un nom français. Or, les deux personnages qui les portent, le mari et la femme, le père et la mère de Tristan, forment un couple inséparable. Ils ne sont que des « utilités », ils apparaissent au début de l'histoire pour expliquer seulement la naissance de Tristan, et lui imposer, dès son entrée dans la vie, une marque fatale. Ils n'existent que l'un par l'autre, ils ont été inventés l'un pour l'autre, le même jour : et pourtant, l'un de ces noms a été inventé par un homme parlant breton, l'autre par un homme parlant français. Ces deux hommes doivent n'en faire qu'un.

De même, trois traîtres persécutent Tristan : Gondoïne, Denoalen, Guenelon. Laissons Gondoïne, dont le nom est attesté à la fois en Bretagne et en France; mais Denoalen porte un nom breton, Guenelon un nom français. Ces personnages ont été inventés tous deux le même jour. L'homme parlant breton qui a créé Denoalen, et l'homme parlant français qui a créé Guenelon doivent n'en faire qu'un [1].

1. Dira-t-on que *Blanchefleur* peut remplacer un nom celtique perdu? que *Guenelon* peut remplacer un nom celtique perdu? C'est ce que suppose par exemple G. Paris (*Romania*, t. X, p. 492) : « Le nom de Guenelon qui se trouve dans le poème de Béroul est un nom germanique qui, sans doute, aura été substitué à un nom gallois original qui lui ressemblait. » Certes, il est possible. Il est possible aussi, à ce compte, que tous les noms celtiques de la légende soient de simples fantaisies littéraires de poètes français, sans racines dans la tradition. Si l'on peut briser à son gré tel des rares instruments critiques que nous offrent nos poèmes, il faut être conséquent, rejeter toutes ces considérations d'onomastique, et avouer que nous ignorons tout des origines de la légende.

De là, cette hypothèse : la légende de Tristan qui vivait en Galles y a été recueillie par des hommes qui parlaient à la fois le français et le breton.

Ces hommes ne sont pas de purs êtres de raison, créés par le jeu de nos combinaisons logiques ; ils ont vécu, et ce sont ces jongleurs bretons, originaires de la zone bilingue comprenant les diocèses de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes, que M. H. Zimmer nous a montrés colportant leurs lais dans les châteaux normands.

Rappelons quelques-uns des faits historiques si justement groupés par M. H. Zimmer. Nous savons que, de très bonne heure, les Normands ont étroitement voisiné avec les Bretons. Guillaume I (927-943) épouse une Bretonne. Le fils de cette Bretonne, Richard I (943-996) donne sa fille Hedwige au comte de Bretagne Geoffroi, et son fils Richard II (996-1026) épouse la sœur de ce comte de Bretagne, Judith, qui est la grand' mère du Conquérant. Le Conquérant a pour tuteur son cousin Alain V, duc de Bretagne. A la bataille d'Hastings, les Bretons formaient l'une des ailes de l'armée normande. Les Bretons, dit M. H. Zimmer, envahissent l'Angleterre aussi bien que les Normands, et l'Angleterre fut sillonnée par des aventuriers bretons comme quelques siècles plus tard l'Amérique par les conquistadors.

Par ces mariages, par ces alliances, au xe siècle, au xie, un château breton était à demi normand, un château normand était à demi breton. Et très anciennement, dans ces châteaux de Normandie, des Bretons bilingues ont fait entendre la *rote* armoricaine, et par leurs lais, par toutes les traditions purement armoricaines dont ils étaient les porteurs, ils ont provoqué le premier éveil des imaginations romanes vers les légendes de Bretagne. Vint la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume : toute la civilisation normande se trouva brusquement transplantée telle quelle dans

les châteaux d'Outre-Manche, et les jongleurs armoricains y suivirent leurs patrons : jongleurs armoricains, mais plus qu'à demi romanisés, mais vivant au service de seigneurs français, et contant pour leur plaire. Faut-il rappeler une fois de plus les témoignages de Marie de France qui, vivant en Angleterre, nous dit et nous répète que, vers 1170 encore, elle a entendu des Bretons chanter la *note* et raconter le conte qu'elle se propose de répéter en vers français? Comme des éléments gallois se rencontrent dans ces mêmes lais de Marie de France et dans les divers romans arthuriens, l'indication la plus proche n'est-elle pas que les jongleurs armoricains, en activité dans les cours anglo-normandes, ont renoué connaissance avec les populations galloises dont ils étaient depuis si longtemps séparés? Ils apprennent des Gallois certaines de leurs légendes, reconnaissent la parenté de ces légendes avec les traditions dont ils sont eux-mêmes les porteurs, combinent les unes avec les autres, et, par leur œuvre, la « matière de Bretagne » est le produit de la fusion des légendes armoricaines et des légendes galloises.

Un témoignage que nous avons allégué dès longtemps [1] nous montre au vif une caricature de ces jongleurs. Renart s'est déguisé en jongleur *breton* et fait montre de son répertoire :

« Je fot saver bons lais bretons,
Et de Merlin et de Foucon,
Del roi Artus et de Tristan,
Del Chievrefoil, de Saint-Brendan.
— Et ses tu le lai dame Iset ?
— Ia, ia, dit-il, godistouet.... »

On le voit : il écorche à plaisir le français (l'anglo-

1. *Les lais de Marie de France* (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1891).

normand) et l'anglais [1]. Ainsi devaient-ils faire, en effet; le bilinguisme, le trilinguisme même était la condition nécessaire de l'exercice de leur métier.

C'est ainsi qu'on doit expliquer, à notre sens, que Béroul, écrivant en Normandie, appelle le philtre qui enchaîne Iseut à Tristan tantôt le *boivre* ou le *vin herbé*, tantôt le *lovendrinc*, le *lovendrant*. C'est, dit-on, qu'il travaillait (immédiatement ou médiatement) sur un poème anglais. Non, car pourquoi aurait-il gardé intact un mot isolé? C'est un *titre* qu'il conserve, parce que ce titre était célèbre. Quand Marie de France intitule ses lais le *Chèvrefeuille* ou le *Gotelef*, le *Rossignol* ou le *Nightegale*, le *Loup-garou* ou le *Bisclavret* ou le *Garwalf*, quoi de plus conforme à notre hypothèse que ces titres doubles ou triples, français, anglais, bretons? Dans les cours anglo-normandes où se mêlent l'aristocratie conquérante et la conquise, unies par des mariages, il faut que les jongleurs bretons qui produisent leurs lais de harpe et qui chantent en breton, en donnent un scénario et un commentaire français ou anglais. Selon qu'ils passent, au hasard des rencontres de leur vie nomade, d'un château où domine la langue anglaise à un château où domine la française, ils donnent ce commentaire en anglais ou en français. Comme leurs auditoires sont d'ordinaire mêlés (ils l'ont été de tout

1. G. Paris, rapportant lui aussi ce témoignage (*Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 147), l'interprète autrement : « Le baragouin de ce prétendu Breton est un mélange de français et d'anglais; cela prouve que les Français confondaient les deux idiomes d'où leur venaient les histoires bretonnes; mais cela ne doit pas empêcher d'attribuer un rôle important dans la transmission de ces histoires aux chanteurs de l'Armorique ». Il est pourtant plus naturel de supposer que le conteur de *Renart* savait ce qu'il voulait dire, que sa caricature est conforme à certains originaux, et donc que ses auditeurs et lui ont connu des jongleurs bretons dont le propre était de parler un langage mêlé de français et d'anglais.

temps, puisque l'aristocratie anglaise a si vite corrompu le français, ils disent : « Je vous chanterai le conte du *Lovendrinc* ou du *Vin herbé ;* je vous chanterai ce conte que nous appelons le *Bisclavret*, que vous appelez le *Garwalf*, et vous autres le *Loup-garou*. » Quand Béroul reproduit ce nom de *Lovendrinc*, il fait comme nous faisons aujourd'hui lorsque nous citons un opéra italien indifféremment sous son titre italien ou sous son titre traduit en français. Et Marie de France ne fait que répéter ce qu'elle entendait chaque jour en disant à ses lecteurs : « Je mettrai en vers ce conte que les harpeurs bretons appellent tantôt *Le Chèvrefeuille* et tantôt le *Gotelef*. »

En un mot, sans la conquête de l'Angleterre par les Normands, nous aurions peut-être un corps de légendes arthuriennes, transmises directement par les jongleurs armoricains à leurs voisins les Normands. Mais sans la conquête de l'Angleterre, c'est-à-dire sans la mise en contact de ces jongleurs armoricains avec leurs congénères gallois, nous n'aurions sans doute pas la légende de Tristan.

L'étude qui précède nous a conduits d'une part à un résultat assez ferme : à savoir que les deux stades parcourus d'abord par la légende furent le premier picte, le second gallois ; d'autre part à une hypothèse plus ou moins hasardée : à savoir que la légende a passé directement des Gallois aux Normands conquérants de l'Angleterre, et plus précisément à ces jongleurs armoricains qui chantaient et contaient dans les châteaux normands d'Angleterre.

Mais, que l'on suppose ces diverses assertions pareillement fondées, ou pareillement ruinées, le problème essentiel demeure presque entier : quoi de celtique,

quoi de français dans les formes de la légende que nous connaissons ? L'enquête d'onomastique achevée, on n'est pas autorisé par elle à conclure que la légende soit sortie tout entière de l' « âme celtique ». Sous quelle forme est-elle parvenue à nos romanciers ? Furent-ils simplement des rhapsodes ? Quelle fut leur part d'activité créatrice ?

C'est à peine si des considérations d'onomastique et de toponymie sont habiles à donner à ces questions un commencement de réponse.

CHAPITRE III

DE LA VALEUR DES ÉLÉMENTS CELTIQUES DANS LA LÉGENDE DE TRISTAN.

L'enquête qui précède nous a portés à croire qu'une légende de Tristan a vécu pendant des siècles en Galles avant toute transmission aux peuples romans. Mais que disait cette légende? Nous n'en savons rien encore, sinon ceci qui tient en une phrase, précieuse d'ailleurs : les Gallois avaient adopté un héros picte, Drostán, et l'avaient mis en rapports avec le roi Marc de Cornouailles pour une rivalité d'amour dont l'objet était la femme du roi. Rien de plus. La disposition générale du théâtre de l'action, les trois protagonistes, Tristan, Marc, la reine, Bringvain peut-être, un comparse, Dinas de Lidan, voilà tout ce que l'onomastique nous forçait d'attribuer aux Gallois.

Théoriquement, tout le reste peut être de l'invention de ces jongleurs armoricains, en activité auprès des seigneurs normands, et plus qu'à demi romanisés. Ces noms de Perinis, de Rivalin et de Blanchefleur, de Denoalen, de Kaherdin, de Bleheri, de Gorvenal, etc.,

et les scènes où figurent ces personnages peuvent avoir été introduits par eux dans la légende. Et le problème subsiste devant nous : en quelle mesure la légende de Tristan, telle que la contaient les Gallois, ressemblait-elle à celle que nous connaissons ?

Il s'agit maintenant d'entreprendre une enquête toute nouvelle. Il s'agit de se mettre en présence de toute la tradition poétique française et de faire la somme des éléments celtiques qu'elle recèle ; d'extraire des textes français les traits, les épisodes, qui supposent un état de civilisation non féodal, non français, et nous renvoient à des conceptions très archaïques, à des mœurs, à des usages celtiques.

Prenons comme base de cette discussion les pages lumineuses et pleines où Gaston Paris [1] a groupé ces éléments. Ce tableau, si brillant et si hardi de couleur, est d'un dessin minutieux et dont chaque trait fut scrupuleusement calculé. G. Paris en a d'abord écarté une foule de rapprochements institués jadis, aux beaux jours de l'école mythologique de Grimm, de Kuhn et de Max Müller, entre la légende de Tristan et les mythes « aryens ». Il y substitue des observations nombreuses,

1. *Tristan et Iseut* dans les *Poèmes et légendes du moyen âge*, Paris, 1900, p. 112 ss. Nous éliminons naturellement de cette discussion certaines hypothèses contre lesquelles nous avons précédemment pris parti : le nom germanique du roi *viking* Gormond prouvant que la légende a reçu sa dernière forme dans le monde celtique du xe siècle environ (*Poèmes et Légendes*, p. 122) ; — la forêt de Morois identifiée au Darthmoor (*ibid.*, p. 123) ; — Tristan originaire de « Suthwales » (*ibid.*, p. 123) ; et nous réservons pour un examen ultérieur cette opinion (*ibid.*, p. 129) « qu'il n'y a pas dans les âmes violentes des héros de notre légende la moindre pénétration de la morale chrétienne ; qu'il n'y a aux passions aucun frein de quelque nature qu'il soit, sauf peut-être, chez Tristan, un certain respect et un reste de fidélité pour le roi qu'il trahit ».

qui lui sont personnelles; mais il a, en outre, conservé souvent celles de ses devanciers, en sorte qu'on trouve constitué en ces quelques pages — et là seulement — le *corpus* complet des éléments de notre légende qu'en l'état actuel de la science la critique peut être tentée d'attribuer aux Celtes.

Ils sont très nombreux d'ailleurs, et ce *corpus* est fort riche. G. Paris y admet tant de traits archaïques, préchrétiens, préromans, gallois, que la légende apparaît, en effet, comme toute celtique : « sauf des inventions visiblement postiches », les récits des romans français ne seraient pas sortis de l'imagination française, et nos poètes n'auraient fait que « les transmettre et les adapter ».

Reprenons chacun de ces traits. Voyons ce qui peut être vraiment dit archaïque et celtique. L'attitude qui s'impose ici est celle de la prudence poussée jusqu'au scepticisme. Rappelons-nous que nous disposons seulement de textes français, ou dérivés de poèmes français, fort éloignés des originaux présumés celtiques, écrits par des conteurs nullement archéologues, curieux au contraire de transposer leurs modèles à la mode française du jour. De rendre ou d'attribuer à leurs récits une couleur plus archaïque, celtique, barbare, c'est une tâche facile en soi, et chacun, doué de quelque imagination, se chargerait de transformer nos poèmes français de telle sorte qu'il produisît un roman de Tristan semblable à un *mabinogi* gallois, voire un roman de Tristan du coloris des *Eddas* ou des *Nibelungen*. Ce qui est plus malaisé, dans ces études où l'on s'applique à déterminer les éléments ethniques d'un récit, c'est au contraire de ne rien céder à l'imagination. C'est pourquoi nous entreprendrons cette recherche dans l'intention déclarée de réduire au minimum la liste des éléments réputés celtiques. Non par celtophobie, s'entend; mais par souci de bâtir avec quelque solidité. Nous

essaierons de discerner les seuls traits qu'on est vraiment contraint d'attribuer à une période préfrançaise. Nous cherchons le certain d'abord; nous admettrons ensuite le probable et le possible, mais nous ne les tiendrons que pour tels.

I. — DES TRAITS MYTHIQUES OU PRÉCHRÉTIENS DANS LA LÉGENDE DE TRISTAN.

« Il y a dans nos poèmes, dit G. Paris, un élément mythique que ne comprennent plus du tout ceux à qui nous les devons. On a reconnu avec assez de vraisemblance dans Tristan un héros solaire : les deux Iseut entre lesquelles sa vie se partage sont le jour et la nuit, ou l'été et l'hiver, sans cesse confondus dans les mythes. Il tue le Morhout, comme Thésée tue le Minotaure; il meurt pour avoir aidé son ami Kaherdin à enlever la femme d'un nain redoutable, comme Thésée est retenu aux enfers pour avoir voulu aider Pirithoos à ravir Perséphone à Pluton [1]. Le nom du Morhout, sorte de monstre marin, plus tard anthropomorphisé, contient visiblement le mot celtique *mor*, « mer [2] ».

Y a-t-il vraiment apparence que notre légende soit « issue d'un vieux mythe ancestral [3] », que Tristan soit primitivement un « héros solaire », un « demi-dieu, dieu à l'origine » [4] ? Il y a quelque soixante ans, ni von Groote [5], ni von der Hagen [6], ni Hermann

1. P. 130-1.
2. P. 122.
3. P. 152.
4. P. 138.
5. *Tristan, von Meister Gotfrit von Strassburg* (Berlin, 1821); voyez notamment pp. XVIII-XXVI.
6. *Minnesinger*, t. IV.

Kurz [1], ni personne ne se fût permis de produire la moindre étude sur Tristan sans l'identifier tour à tour à Osiris, à Héphaistos, à Jupiter Taranucus, à vingt autres « personnnages cosmiques. » Personne ne s'y risquerait plus aujourd'hui, et l'un des premiers G. Paris a dissipé cette fantasmagorie : dès 1869, dans un compte rendu de l'étude d'Edward Tyrrell Leith sur la légende de Tristan [2], il en répudiait les entraînements mythologiques [3], et notamment le rapprochement qui assimilait Tristan au dieu védique *Trita* et au *Traëtona* du *Yaçnâ*, identique au *Ferîdoûn* de Ferdouci. Pourtant, si l'on écarte cette étymologie et ses congénères, que reste-t-il qui puisse engager à voir en Tristan un dieu solaire ? Deux considérations : qu'il partage son temps entre les deux Iseut, comme les héros cosmiques, ce dit-on, entre le jour et la nuit, ou entre l'été et l'hiver ; ensuite, que sa légende offre avec celle de Thésée diverses analogies.

Pour la première de ces observations, il est singulier, en effet, que les deux amantes de Tristan s'appellent pareillement Iseut, malgré la gêne qu'en devaient éprouver les conteurs. C'est, disent nos vieux poètes, que Tristan a aimé la seconde Iseut précisément à cause de son nom. Vaine et tardive explication, prétendent certains critiques, et qui trahit simplement l'embarras des romanciers à rendre compte de cette identité des noms. Volontiers nous nous y tiendrons, au contraire. Pour faire accepter, sans choquer les cœurs, le mariage de Tristan, force était aux trouvères de

1. *Tristan und Isolde, Gedicht von Gottfried von Strassburg*, übertragen und beschlossen von H. Kurz, 1844 ; voyez notamment les pp. XXII ss. de la 3e édition (1877).

2. *On the legend of Tristan, its origin in myth and its development in romance* (*Journal of the Asiatic Society*, Bombay, t. IX, 1868, p. 101).

3. *Revue critique*, 4e année (1869), 1er semestre, p. 221-2.

chercher des excuses à sa conduite. Ils ont trouvé celle-ci, qui est d'un raffinement naïf : c'est le nom même d'Iseut qui a incliné Tristan à aimer la fille du duc breton. Pourquoi cette excuse n'aurait-elle pas été inventée d'emblée, en même temps que le personnage de la femme de Tristan ? Les plus anciennes productions françaises ont dû offrir déjà des traits analogues de sentimentalité courtoise : comparez cet épisode du roman d'Eilhart [1] où il suffit de conjurer Tristan par le nom d'Iseut pour qu'il consente aux actes qui lui répugnent le plus. Sans ces premiers linéaments de courtoisie, qui pourrait rien comprendre à l'apparition soudaine des poèmes de Chrétien de Troyes ? Si l'on admet cette remarque, que restera-t-il? Il restera que Tristan partage son temps, — fort inégalement d'ailleurs, — entre deux femmes; mais ce trait lui est commun avec bien d'autres personnages, légendaires ou non, solaires ou non.

Quant aux rapports des légendes de Tristan et de Thésée, ils doivent être considérés de très près. On allègue ces trois rapprochements. D'abord, on peut assimiler Thésée, vainqueur du Minotaure, à Tristan, vainqueur de Morholt, qui semble avoir été un monstre de la mer, et qui, comme le Minotaure, exigeait un tribut de vierges et de jeunes garçons. — En second lieu, Tristan meurt d'une blessure empoisonnée, qui lui a été faite par un mari, dont il voulait enlever la femme au profit d'un sien ami. Ce mari s'appelle chez Thomas Tristan *le Nain*, *Bedalis* dans un manuscrit du roman en prose française, *Nampêtenis* chez Eilhart. Le personnage primitif devait donc s'appeler *le Nain Bedenis*, et ce nom, mal prononcé par l'Allemand Eilhart d'Oberg, est devenu *Nampêtenis*. Or, dans la légende de Thésée, il est un récit qui rappelle celui

1. L'épisode de « Delecors schevalier », v. 5059 ss.

qui nous occupe. Comme Tristan va conquérir une femme qu'aime son ami, Thésée aide Pirithoos à ravir Corè. Corè est fille d'Aidoneus et de Perséphoné, et c'est aux enfers que Thésée va la chercher. Ainsi la quête amoureuse de Tristan nous offrirait un souvenir presque effacé de cette descente aux enfers, puisqu'on y voit intervenir un nain, c'est-à-dire une divinité souterraine [1]. — Enfin, la voile blanche ou noire qui devait parer la nef d'Iseut est bien celle que le vieil Égée cherchait à l'horizon sur les flots grecs.

La première de ces analogies, l'assimilation du Morholt au Minotaure, se fonde principalement sur l'assertion que la première syllabe du nom de Morholt est le mot celtique *mor* « mer ». Mais c'est le nom entier qu'il faudrait expliquer : l'origine en est, à vrai dire, inconnue. Si le Morholt a été, dans une existence antérieure, un monstre de mer, anthropomorphisé plus tard sous les traits d'un viking, nous ne pouvons rien dire contre une telle hypothèse, ni pour elle. Il n'existe pour nous que comme l'oncle d'Iseut : il est un homme. Mais, nous dit-on, il exigeait un tribut de vierges et de jeunes garçons, comme le Minotaure : oui, mais comme bien d'autres héros de contes de fées, tous étrangers à la légende de Thésée.

Quant au second rapprochement, qui suppose une descente de Tristan aux enfers, il n'a d'autre fondement que ceci : comme Thésée, Tristan entreprend une équipée amoureuse pour le compte d'un ami ; de plus, son adversaire est un nain. Pourquoi un nain ? Nos trouvères ne nous le disent pas, et nous l'ignorons. Il y a là certes quelque chose qui nous échappe : il a dû exister une forme de l'aventure qui expliquait cette particula-

1. Le premier fauteur de cette théorie est, sauf erreur, Hermann Kurz, dans la préface de sa traduction, mentionnée ci-dessus, de Gottfried de Strasbourg, p. xxxix.

rité. On comprend que des conteurs, même indépendants les uns des autres, aient effacé ici des détails qui n'avaient qu'un rapport très lointain à leur sujet principal, puisqu'ils négligent seulement de nous expliquer la condition du mari de la femme d'un ami de Tristan. Mais de ce que la femme d'un ami de Tristan a épousé, nous ne savons pourquoi, un nain, s'ensuit-il que ce nain fût une divinité infernale, et que la forme primitive du récit ait décrit une descente au monde souterrain ? L'hypothèse paraît téméraire.

Enfin, demande G. Paris, « l'histoire de la voile blanche et de la voile noire n'est-elle pas une copie — d'ailleurs beaucoup plus intéressante que l'original — de la façon dont mourut le vieil Égée, se jetant dans les flots qui ont gardé son nom, quand il voit que le vaisseau qui ramène Thésée de Crète porte, par un oubli du pilote, la voile noire, signe de deuil, au lieu de la voile blanche, signe de victoire ? » — La réponse ne saurait faire de doute : certes, c'en est une copie. Comment se l'expliquer ? « Naguère, dit G. Paris [1], on aurait voulu voir dans les parties communes aux deux épopées la preuve de l'existence d'un mythe indo-européen, antérieur à la séparation des Grecs et des Celtes; aujourd'hui, on n'oserait émettre une telle hypothèse... Peut-être faut-il croire que des contes mythologiques ont été transmis aux Celtes oralement dès l'antiquité par des Grecs venus en Bretagne, où les légions amenaient des hommes de tous les points de l'empire romain, et qu'ils ont été avidement saisis, puis retenus, par ces esprits si ouverts à l'enchantement des belles histoires. » Il est possible, en effet, que l'histoire de la voile blanche et de la voile noire ait passé de la sorte des Grecs aux Celtes. Mais un principe doit, nous semble-t-il, dominer ces enquêtes de mythologie et de

1. P. 138.

folk-lore : étant donné deux thèmes similaires, l'un gréco-romain, l'autre médiéval, nous ne sommes en droit de supposer entre eux identité mythique aux âges préhistoriques ou transmission orale ancienne, que s'il nous apparaît que les textes gréco-romains qui la relatent n'étaient pas au moyen âge courants et accessibles à un conteur de très moyenne instruction. Ce principe, il va sans dire que G. Paris ne l'a pas méconnu : « On pencherait volontiers, dit-il [1], vers l'idée d'un emprunt fait par les conteurs bretons aux sources écrites ; mais une grave objection s'oppose à cette explication : le moyen âge français ignorait le grec et ne connaissait qu'un nombre restreint d'auteurs latins ; or, presque tous les récits qu'on a pu rapprocher d'épisodes de notre légende ne se trouvent que dans des textes grecs ou, s'ils existent en latin, c'est dans des œuvres qu'au XIIe siècle personne ne lisait. »

Et de fait, l'histoire de la voile noire ou blanche ne figure pas chez ceux des écrivains gréco-latins à qui nous demandons d'ordinaire les grandes légendes de l'antiquité héroïque ; au contraire, toute une longue suite d'historiens et de mythologues, Suidas, Strabon, Arrien, Jean d'Antioche, Varron, Pline, Solin, Festus, nous rapportent des traditions différentes sur le retour de Thésée en Attique. Mais la légende de la voile blanche ou noire est pourtant fort autorisée aussi, puisque Simonide de Céos la racontait, au dire de Plutarque [2]. On la lit, en outre, chez Catulle, chez Diodore de Sicile, chez Hygin, chez Pausanias. — Mais, précisément, nous dit G. Paris, « supposer que des clercs du XIIe siècle ont pu puiser dans Pausanias ou dans Hygin, c'est supposer l'invraisemblable

1. P. 138 et p. 134.
2. *Vie de Thésée*, chap. XVII et XXII.

et même l'impossible [1] ». — Certes, et nous le reconnaîtrons, en outre, pour Catulle, pour Diodore de Sicile et pour Plutarque. Mais le récit se lit aussi, tout au long, chez Servius, attaché comme commentaire au vers 74 du livre III de l'Enéide :

« Neptuno Aegeo... » [2].

Presque tous les manuscrits de Virgile sont accompagnés, comme on sait, des scolies de Servius, et ces manuscrits ont dû être jadis très nombreux. La seule Bibliothèque nationale en possède dix-sept, écrits du xe au xiie siècle [3]. Quand un clerc du xiie siècle lisait Virgile, il lisait donc Servius en même temps. Et Virgile, est-il besoin de rappeler avec quelle passion universelle, quelle admiration religieuse et presque mystique il a été lu, relu, cité, imité au moyen âge? Par Servius, donc par Virgile, l'épisode de la voile blanche a pu, a dû filtrer, et venir à la connaissance des hommes du xiie siècle. Sans être grand clerc, la recevant directement ou indirectement de Servius, un conteur français de Tristan a pu la transposer, et nous sommes peut-

1. P. 134.

2. Voici le texte de Servius : « Sane inter Hellespontum et Adriaticum mare omne illud Aegeum appellatur quod nomen a patre Thesaei Aegeo, rege Atheniensium, traxit, qui in mare se praecipitavit, sperans mortem filii. Cum enim in labyrintho Minotaurus esset inclusus et quotannis ex nobilitate Atheniensium septem pueri vel puellae ad vescendum Minotauro mitterentur, tandem dolor Theseum subiit. Profectus itaque est ad Minotaurum perimendum pepigitque cum patre ut, si illud monstrum vicisset, vela candida navitus daret, si forte a Minotauro fuisset oppressus, navigium cum atris velis rediret. Sed cum extinxisset Minotaurum, oblitus non cum candidis, sed cum nigris velis reverti coepit et patri in specula constituto triste sui interitus signum dedit, qui, extinctum filium credens, se praecipitavit in mare, unde Aegeum pelagus appellatum est. »

3. Voyez E. Thomas, *Essai sur Servius*, Paris, 1880.

être simplement en présence d'un fait banal d'adaptation littéraire.

Il est impossible de le démontrer [1]; mais il suffit que l'hypothèse adverse, celle d'une transmission orale et populaire aux âges préhistoriques, indémontrable elle aussi, n'ait plus, en bonne méthode, le droit de se poser.

Rien ne semble donc indiquer que Tristan ait été primitivement identique ou apparenté à Thésée, ni qu'il soit un héros solaire, « demi-dieu, dieu à l'origine ».

1. On pourrait être tenté un instant de le faire, en vertu des considérations que voici. Chez Eilhart et chez ses imitateurs, Ulrich de Türheim et Henri de Freyberg, ce n'est point par jalousie qu'Iseut aux Blanches Mains assure que la voile est noire, car elle ignore jusqu'à l'existence de sa rivale. Elle se trompe ou ment maladroitement, niaisement. C'est par là même, pourrait-on dire, que l'on peut saisir comme en flagrant délit le trouvère en train d'exploiter une source écrite de la légende de Thésée. Dans la légende de Thésée, en effet, comme chez Eilhart, la mort du héros est provoquée par une *méprise*. Le premier poète qui a adapté la légende de Thésée à celle de Tristan a remanié plusieurs données très ingénieusement, mais il n'a pas achevé jusqu'au bout son travail d'imagination; il a laissé subsister un trait commun, et ce trait de la méprise, si maladroit chez Eilhart, si ingénieux chez Servius, est comme le cordon qui relie l'enfant à la mère: l'enfant naît viable, mais le cordon inutile subsiste quelques jours encore. Nous serions là en présence d'un joli cas d'*adaptation incomplète*, et le récit d'Eilhart se révèlerait comme la forme tout à fait primitive du récit, au moment même de son éclosion : car un récit aussi gauche n'aurait pu subsister pendant des siècles, et le beau thème de la jalousie féminime a dû presque aussitôt se substituer naturellement au thème incomplet de la méprise. Le récit d'Eilhart se révèlerait en outre comme une adaptation d'un texte *écrit* de la légende de Thésée : seuls en effet, à l'ordinaire, les remanieurs littéraires se montrent ainsi prisonniers et esclaves de leurs modèles. — Par malheur, ces hypothèses manquent de base, car le récit d'Eilhart n'est pas primitif. Le roman en prose nous donne le motif de la jalousie et de la vengeance, et nous montrerons plus loin que la source

Mais « d'autres merveilles encore, selon G. Paris, nous rappellent les enchantements des antiques mythologies[1] » : et il rappelle ici comment « la mère d'Iseut connaît, ainsi que sa fille, des charmes souverains pour les blessures, comment elle a préparé le « boire amoureux » ; — il rappelle le grelot magique du chien « faé » Petitcrû, qui endort toute peine ; — et le château également « faé » de Tintagel, — et les oreilles de cheval que Marc, comme Midas, dissimule sous sa coiffure, — et cet arc *qui ne faut*, fabriqué par Tristan, dont la flèche ne manque jamais son but (comme le javelot de Céphale), — et son chien Husdent, qui sans doute à l'origine ne manquait non plus jamais sa proie (comme le chien du même Céphale), — et encore « ce nain mystérieux dont le rôle doit se rattacher à d'anciennes pratiques de magie ».

D'abord il n'est pas certain, on le verra ailleurs, que l'invention du « boire amoureux » soit celtique. Plutôt que d'attribuer au fait qu'Iseut et sa mère sont expertes en « surgie » une valeur mythique, ou proprement celtique, ou simplement archaïque, ne convient-il pas plutôt de rappeler tant de légendes et tant de pays où la femme est la guérisseuse ? Nous n'allèguerons pas Mor-

d'Eilhart le lui fournissait déjà. Dans le poème qu'il traduisait, Eilhart trouvait le récit logique et achevé ; Iseut aux Blanches Mains y tuait son mari par un mensonge, pour se venger. Pourquoi a-t-il gâté son modèle ? Parce que Iseut était pour lui un « personnage sympathique », qu'il avait représenté comme une victime aimable et résignée. Le bon Eilhart a eu chagrin à lui faire commettre un crime atroce. Il a tâché, sans y parvenir d'ailleurs, de la présenter sous des traits moins odieux. Par une atténuation naïve (le récit marchera comme il pourra), il suppose qu'elle a menti sans savoir, pour rien, pour le plaisir : « Elle mentit gravement, parce qu'elle était dans une situation douloureuse. Avec toute la fausseté des femmes elle dit mensongèrement que la voile n'était pas blanche. »

1. P. 131-2.

gue et ses « antrez », car ce serait répondre à la question par la question ; mais, dans nos chansons de geste et nos romans d'aventure, les chevaliers blessés ne sont-ils pas assurés de trouver toujours à propos une « pucelle » ou la femme de quelque vavasseur pour les oindre d'onguents faits d'herbes magiques ? Lorsque, dans *Perceval* [1], Arthur adresse à Keu blessé un sage mire

Et deus puceles de s'escole
Qui li renoent la canole,

est-ce un ressouvenir des anciennes mythologies ? Les sœurs de Guivret le Petit qui guérissent Érec, la jeune fille qui guérit Durmart sont-elles des personnages mythiques ? [2]

Mais que penser du nain sorcier, du chien Petitcrû au grelot magique, de ce château de Tintagel qui, deux fois l'an, « se perd », et disparaît aux yeux des gens du pays ?

Ces inventions peuvent être celtiques d'origine, et nous croyons même qu'elles le sont. Encore faut-il interpréter leur introduction dans nos poèmes français. Il est assuré que les Bretons ont donné aux Français le goût d'un certain fantastique, d'un certain merveilleux. Le branle une fois donné par les Bretons, une fois constitué cet état d'esprit où l'on se plaît, sans y croire, à imaginer des merveilles, nos trouvères ont inventé à plaisir tout un bric-à-brac de féerie : lits enchantés,

1. V. 5718 ss.

2. Il convient, à vrai dire, d'ajouter qu'Iseut et sa mère peuvent *seules* guérir les plaies faites par l'épée du Morholt. Des celtistes reconnaîtront là volontiers un *géis*. Nous proposerons cette autre explication, trop simple peut-être : les herbes qui ont crû en Irlande (célèbres d'ailleurs dans les superstitions médicales du moyen âge) peuvent seules servir de contre-poison aux herbes brassées en Irlande qui forment le vénéfice de l'épée du Morholt.

anneaux qui rendent invisible, nefs qui transportent d'elles-mêmes les héros vers un but qu'elles savent, châteaux félons qui se déplacent quand on approche, eau qui brûle, feu qui ne brûle pas. Les apparitions d'anges et de saints foisonnent dans les *Natchez* de Chateaubriand : nous savons de quoi est fait ce « merveilleux chrétien », quel trait vient de la *Pucelle* de Chapelain, et quel trait de la *Jérusalem délivrée*. Nous ne songeons pas à rapporter ces épisodes à un stade archaïque de la légende de René et de Céluta. De même dans notre cas : il ne suffit pas que, dans un roman du cycle breton, nous rencontrions un grelot magique, un château enchanté, un nain sorcier, un écu qui rend invulnérable, une épée que seul peut ceindre un preux prédestiné, pour que nous soyons d'emblée autorisés à en attribuer l'insertion dans ce roman aux Celtes encore païens. Ce ne sont, peut-être, que des inventions récentes de trouvères français. Petitcrû, par exemple, que seul Thomas connaît, est peut-être une invention de Thomas, ou de quelque jongleur français, son modèle immédiat. Ce sont, peut-être, non point des détritus de mythes vénérables, mais de simples accessoires de féerie pris au matériel roulant des romans d'aventure. Chaque cas doit être examiné à part.

C'est pourquoi, de toutes les survivances mythiques ou préchrétiennes admises par G. Paris, nous retiendrons seulement ces quatre traits : la légende de Marc coïncide en un point avec celle de Midas ; — Tristan est merveilleusement habile à imiter le chant des oiseaux ; — il porte l'arc « qui ne faut » ; — Tintagel est un chateau « faé ».

Ces quatre données, nous les retenons, pour leur attribuer bientôt toute leur valeur. Présentement, nous suivons notre propos, qui est d'éliminer les traits qui ne paraissent ni nécessairement, ni probablement, anciens ou celtiques.

II. — DES TRAITS DE MISE EN SCÈNE, DE MŒURS, DE COSTUME, RÉPUTÉS PRÉROMANS ET CELTIQUES DANS LA LÉGENDE DE TRISTAN.

Seuls les Celtes, selon G. Paris[1], peuvent avoir disposé ce théâtre à quatre *mansions*, où l'action se transporte successivement, et qui communiquent entre elles par la mer :

Dans ce drame, tumultueux, profond et changeant comme la mer, la mer est sans cesse en vue ou en action; elle y joue presque le rôle d'un acteur passionné; elle le berce tout entier. A chaque instant reviennent des vers comme ceux-ci :

> A grant espleit s'en vont par l'onde;
> Trenchant s'en vont la mer parfonde.

C'est en venant par mer de son pays natal que Tristan, enlevé par des pirates norvégiens, aborde pour la première fois en Cornouailles. C'est la mer qui amène le Morhout dans la même contrée pour y réclamer le tribut accoutumé, et qui, après le combat de l'île Saint-Samson, le remmène en Irlande. Tristan, blessé et désespérant de guérir, se fait mettre dans une barque sans mât, sans rame et sans gouvernail, et s'en va ainsi au hasard, cherchant un sauveur, n'emportant que sa harpe, dont il fait retentir les accords sur les flots mouvants. C'est dans la traversée qu'ils font d'Irlande en Cornouailles qu'Iseut et Tristan boivent le fatal breuvage qui cause leur amour et leur mort. Tristan, banni, passe l'Océan pour aller vivre dans la Bretagne armoricaine. Et quelle part elle prend à l'action, cette mer immense et incertaine, quand elle ramène Iseut auprès du héros mourant, qu'elle manque l'engloutir devant le port même, et qu'Iseut la supplie de lui laisser revoir une dernière fois celui auquel elle l'a jadis fiancée! Qui ne sent que ces

1. P. 122-4.

tableaux sont nés dans l'âme d'un peuple maritime, dont les tribus étaient disséminées sur les rivages de Cambrie, de Cornouailles et d'Armorique, et à qui la mer était un chemin constant et sans cesse parcouru? Supposer que de pareils récits sont dus à des conteurs français du XIIe siècle, qui ne connaissaient même pas de nom, avant leur initiation à la poésie bretonne, les rivages gallois ou armoricains de la mer Océane, c'est supposer l'impossible, et le supposer gratuitement.

Certes, et la remarque a pu porter naguère, porte encore d'aventure contre certains celtophobes pour qui la légende de Tristan aurait été inventée de toutes pièces en plein continent français, dans l'Ile de France peut-être, ou dans la Champagne aussi bien. Mais nous l'avons admis : ce sont les Gallois qui ont disposé trois au moins des « mansions » du drame : le Loonois, la Cornouailles, l'Irlande. Pour la quatrième, la Petite-Bretagne, les Anglo-Normands, peuple non moins maritime que les Gallois, peuvent aussi facilement que ceux-ci l'avoir choisie. Au surplus, cette page sur la mer est vraiment admirable ; mais G. Paris s'y montre plus poète que tous nos anciens poètes de Tristan réunis. Chez eux, la mer ne joue nullement le rôle d'un « acteur passionné », mais rend plus modestement les services d'un chemin nécessaire ou commode pour se transporter d'une région à l'autre. Ils ne disent point, par exemple, que la mer « a fiancé » Iseut à Tristan, mais bien que Tristan et Iseut ont bu le philtre sur la mer, parce qu'il faut la franchir pour passer d'Irlande en Cornouailles. Si, chez le seul Thomas, au moment de rejoindre Tristan moribond, Iseut la Blonde est assaillie par une tempête, elle ne supplie pas la mer, mais Dieu, de lui laisser revoir une dernière fois son ami. Thomas n'indique pas que la mer « prenne une part » quelconque aux émotions de la reine, et l'on peut voir dans cette tempête l'artifice tout littéraire d'un

poète qui suspend l'action par une péripétie d'invention facile, voire un peu vulgaire. Que dans des récits plus anciens la mer se soit « passionnée » pour ou contre Tristan, il est séduisant de l'imaginer, mais nous n'en savons rien.

Si nous considérons, poursuit G. Paris [1], non plus le cadre extérieur des récits, mais le milieu humain où ils se meuvent, nous sommes entraînés encore bien plus loin de la civilisation romane, chrétienne et chevaleresque du XIIe siècle. A travers les altérations et les atténuations de tout genre des poètes français, nous découvrons un monde d'une étrange barbarie. Les hommes qui ont conçu cette étrange histoire d'amour menaient une vie sauvage, au sein de forêts à peine éclaircies çà et là. Les palais mêmes des rois étaient des espèces de huttes. Qu'on pense seulement à ce trait entre bien d'autres. Tristan, à qui la vue d'Iseut est interdite, jette dans un ruisseau, pour l'avertir qu'il l'attendra la nuit sous l'arbre qui ombrage la source, des morceaux de bois merveilleusement taillés, et ce ruisseau traverse la chambre même d'Iseut.

Nous croyons, en effet, que cette scène est d'origine celtique, et nous la retenons pour lui attribuer, comme fait G. Paris, une haute importance. Mais, cet épisode une fois réservé — et un ou deux autres que nous relèverons bientôt, — nous ne sommes pas au fond de forêts profondes, à peine éclaircies çà et là. Nous sommes dans un château féodal, enclos d'un verger de plaisance, et qui domine un port fréquenté, une cité populeuse. Le pays avoisinant est boisé, certes, mais c'était le cas de toute l'Europe médiévale, et l'on estime qu'au XIIe siècle le septième du sol de la France était encore couvert de forêts. Sans doute, G. Paris n'a entendu relever que les traits qui se décèlent

1. P. 125.

comme archaïques précisément par leur contraste avec les autres, et nous l'entendons bien ainsi. Mais, si l'on veut que la légende, telle que nous la connaissons par les divers poèmes conservés, se soit déroulée primitivement sous des espèces de huttes, ce n'est pas seulement le coloris superficiel qu'il faudra modifier, ce ne sont pas seulement des incidents postiches qu'il faudra élaguer, ce sont des scènes essentielles qu'il deviendra parfois impossible de se représenter. Par exemple, Tantris blessé demeure plusieurs jours caché dans l'appartement réservé à la reine d'Irlande : la scène du bain et toutes celles qui suivent jusqu'au départ pour la Cornouailles ne peuvent subsister que si on les laisse se succéder dans un vaste palais aux salles nombreuses. De même pour plusieurs des rencontres furtives de Tristan et d'Iseut, pour l'histoire du coussin enchanté, entre autres. De même encore, la mise en scène de *Tristan fou* exige une salle de réception, des chambres réservées aux femmes, des communs pour les serviteurs, etc... Ces scènes, tout ou moins, ont été inventées nécessairement non pas « dans un monde d'une étrange barbarie », mais en pleine « civilisation romane, chrétienne et chevaleresque du XIIe siècle ». Quant aux autres, où la mise en scène est indifférente, tout ce que nous en savons, c'est que nos trouvères les placent en des châteaux semblables à ceux qui peuplaient au XIIe siècle les rives de la Seine et de la Tamise. Sont-ce là de leur part des « atténuations » et des « altérations » ? Nous pouvons l'affirmer ou le nier : libre à nous de placer ces épisodes sous des huttes barbares, ou, s'il nous plaît mieux ainsi, dans des palais des *Mille et une Nuits*.

Continuons à considérer un à un les détails de costume ou d'armement que G. Paris croit probablement celtiques.

Les héros, dit-il [1], combattent à pied. Le cheval, ce personnage indispensable de tout roman, ne figure ici que dans des scènes accessoires, comme monture de chanteurs errants et de dames. Tristan n'a pas de cheval aimé, comme Roland, Renaud de Montauban ou Guillaume d'Orange.

Tristan a un cheval qui s'appelle *le Bel Joeor* chez le continuateur de Béroul, *Passebreul* dans le roman en prose. Il est bien vrai que Passebreul et peut-être aussi le Bel Joeor sont de création récente. Mais cette absence d'un cheval aimé s'explique par la nature même du conte : Tristan ne nous apparaît qu'accidentellement occupé à des offices guerriers; que pourrait-il faire de Bauçant, de Baiart ou de Veillantif ? Mais « le cheval, assure G. Paris, n'apparaît que comme monture de chanteurs errants ». — Je ne rencontre qu'un seul chanteur errant parmi tous les personnages de nos divers romans : c'est l'Irlandais qui conquiert Iseut par la harpe, jusqu'à l'heure où Tristan la reprend par la rote. Or l'Irlandais l'emporte sur son cheval, et c'est à cheval que Tristan rejoint le ravisseur. Et ceci est remarquable : l'Irlandais s'est présenté à la cour non pas comme un chanteur errant, mais pour ce qu'il est en effet, pour un riche chevalier étranger, et c'est à ce titre qu'il est venu sur un destrier superbement harnaché.

« Mais le cheval, dit encore G. Paris, n'apparaît que comme monture de dames ». — Iseut est à cheval, en effet, en maintes occasions ; mais, par une rencontre singulière, tous les personnages qui l'accompagnent, hommes ou femmes, sont aussi à cheval : dans le Morois, aux assemblées du Gué Aventureux et du Mal Pas, lorsque son cortège défile sous les yeux émerveillés de Kaherdin, partout » [2].

1. P. 125.

2. Dans le Morois : le cheval de Gorvenal sert tour à tour aux trois bannis ; au jour où il faut rendre Iseut à Marc, le vieil

« Les héros, écrit G. Paris, combattent à pied ». A réunir toutes les formes connues de la légende, on rencontre une dizaine de combats : le combat contre le dragon : Tristan est à cheval, et le dragon tue sa monture ; c'est la forme inusitée des fers et du harnachement de ce destrier qui aidera Iseut à découvrir le tueur du monstre ; — le combat contre le Morholt : les deux adversaires combattent à cheval sur la terre ferme ; ou, s'ils combattent dans une île, ils embarquent leurs destriers avec eux ; — le combat contre les lépreux : Tristan est à cheval ; — le combat de Gorvenal contre un traître dans le Morois : le traître est à cheval, et, si Gorvenal est à pied, c'est qu'il vient d'ôter la selle à son destrier, pour lui laisser paître l' « erbete novele, » ; — le combat de Tristan contre Donoalen : Donoalen monte un « petit palefroi noir » ; si Tristan est à pied, c'est qu'au moment où il rencontre son ennemi, à l'improviste, il a entrepris, pour venir inaperçu à Tintagel, de cheminer par les halliers, en se cachant en cas d'alerte sous les fourrés ; — les combats contre le géant Urgan le Velu, contre le géant Moldagog : Tristan est à cheval ; — les séries de batailles où Tristan déconfit tantôt les vassaux

ermite Ogrin achète de ses deniers et offre à Iseut un palefroi pour que Tristan puisse se présenter à cheval devant le roi Marc ; Marc vient à cheval à cette assemblée, et tous ses barons chevauchent comme lui. — Lors de sa *deraisne*, Iseut va à cheval au Mal Pas, et tout son cortège est à cheval. — Dans la scène où Iseut aux Blanches Mains révèle à son frère que l'eau jaillie d'une flaque s'est montrée plus hardie que le hardi Tristan, elle est à cheval, ainsi que tous ceux qui l'accompagnent. — Lorsque Tristan et Kaherdin guettent, cachés, le passage de la reine, elle est, selon les versions, à cheval, ou voiturée dans un char ; autour d'elle, tous chevauchent, femmes et hommes ; Tristan et Kaherdin ont aussi leurs chevaux cachés sur une route voisine, gardés par des écuyers. — Quand Tristan quitte la Petite-Bretagne (dans la *Folie Tristan* du manuscrit Douce), il est spécifié qu'il va à pied pour n'être pas reconnu, etc.

du duc Morgan, tantôt les ennemis du duc Hoël : tous les combattants sont montés.

Au surplus, les Gallois pratiquaient en grand l'élevage du cheval.

Il reste encore, selon G. Paris, que le « héros léonois manie admirablement le grand arc aux flèches meurtrières (*arcu Suthwallia praevalet*, dit Giraud de Barri). Il brandit l'épée, il jette avec adresse les javelots qui, au XIIe siècle, ne quittaient pas la ceinture d'un Gallois; mais ni lui, ni ses rivaux ne connaissent la lance, l'arme chevaleresque entre toutes, et pas une joute ne figure dans les parties anciennes des poèmes ». — Pas une joute, il est bien vrai; mais la remarque porte seulement contre des critiques qui se figureraient nos anciens conteurs de Tristan comme nécessairement remplis des mêmes préoccupations chevaleresques qu'un Chrétien de Troyes. Où sont les joutes dans le *Couronnement de Louis ?* Où, les tournois dans *Raoul de Cambrai ?* La joute est un agrément nécessaire à tout poème courtois, non pas à tout poème français.

Nous attribuons, comme il a déjà été dit, la même importance que G. Paris aux épisodes qui nous montrent en Tristan un archer merveilleux, et nous les retenons. Remarquons pourtant qu'il ne porte l'arc et les javelots que pendant sa vie d'*outlaw*, tandis que, traqué dans la forêt, il n'y vit que de la chasse des fauves ; et les circonstances de son évasion expliquent suffisamment qu'il lui ait été impossible d'emporter dans le Morois son écu et sa lance. Jamais nous ne voyons dans les romans de personnages armés d'arcs et de javelots, sinon des chasseurs. Il en va ainsi dans nos diverses chansons de geste, il en allait ainsi dans la vie réelle de France :

> Li cuens Guillelmes reperoit de berser,
> D'une forest ou ot grant piece esté :

Quatre saietes ot li ber au costé,
Son arc d'aubor raportoit de berser...

Mais « ni Tristan, ni ses rivaux ne connaissent la lance, l'arme chevaleresque entre toutes ». — Dans tous les combats réguliers décrits par nos romanciers, les champions sont armés de l'écu et de la lance : c'est la lance « en chantel » que Tristan attaque le dragon ; c'est armés de lances que le Morholt et lui luttent dans l'île ; dans les batailles décrites, soit par Thomas entre Morgan et ses ennemis, soit par tous nos poèmes entre le père d'Iseut aux Blanches Mains et ses ennemis, les combattants sont pourvus de lances.

Dernier trait : en un passage du continuateur de Béroul (v. 4392 ss.), Godoïne porte les cheveux tressés, « à la mode galloise », dit G. Paris. — Quelques textes réunis par Weinhold et par Alwin Schulz montrent que la mode de se tresser les cheveux n'était pas inconnue des élégants français du XIIe et du XIIIe siècles [1]. A ces textes on peut ajouter ceux-ci : dans le *Lancelot* en prose, les barons de Carmelide, pour faire amende à Guenièvre, « tranchent les avant-pieds de leurs chausses et rognent les longues tresses de leurs cheveux [2] » ; dans *Perceval* [3], Chrétien de Troyes décrit l'accoutrement de Ké le séneschal, coiffé « d'un chapel de bonet » :

N'ot plus bel chevalier au monde,
Et si fu treciez d'une tresse.

1. Voyez Weinhold, *Frauen im Mittelaler*, p. 322-3 ; A. Schulz, *Das höfische Leben zur Zeit des Minnesinger*, t. I, p. 214-5.

2. Paulin Paris, *les Romans de la Table Ronde*, t. IV, p. 200 ; cf. t. V, p. 45. — Ajoutez ce passage de *Florence de Rome*, v. 77 ; il s'agit d'un vieillard, le roi Oton :

Ses chevoils ot mout bien tresciez et galonnés,
Detriés au hastereil mout richement fermés.

3. Éd. Potvin, v. 3970 ss.

D'ailleurs, si l'on en croit Giraud de Barri, les Gallois du XIIe siècle portaient généralement les cheveux courts [1].

G. Paris dit encore [2] : « Si le *costume* des poèmes de Tristan, là où il n'a pas été altéré par les remanieurs, est tout à fait primitif, les mœurs des personnages sont encore plus incultes que leurs façons de vivre; leurs âmes, toutes impulsives, passent d'un excès à l'autre avec la soudaineté des barbares. » Et il groupe ici les épisodes les plus violents de nos poèmes : c'est Marc, qui coupe en souriant la tête de son nain; c'est Iseut, qui ordonne aux serfs de lui rapporter la langue de Brangien, ou qui, pour tuer un ennemi, encoche elle-même la flèche sur l'arc de Tristan.

En groupant ces épisodes, comme lorsqu'il remarquait tout à l'heure qu'il n'y avait dans nos poèmes ni joutes, ni tournois, peut-être G. Paris, préoccupé de quelque intention polémique, a-t-il été dominé par le souvenir des poètes courtois, tels que Chrétien de Troyes ou Renaud de Beaujeu. Ici et ailleurs, qu'appelle-t-il archaïque, celtique ? Ce qu'un précieux, ce qu'un poète de cour comme Chrétien de Troyes n'aurait su imaginer de son chef, ce qui n'est pas à la mode de *Perceval* ou d'*Erec*. Ce trait est trop brutal, trop barbare pour qu'un poète chevaleresque l'ait inventé : il est préroman, il est celtique. Mais vieillissez par la pensée de cinquante années seulement les plus farouches épisodes du *Tristan* : ils reprendront valeur féodale et française. Cessez de songer aux élégants badinages d'un Chrétien de Troyes ou d'un Raoul de Houdenc ; représentez-vous plutôt la barbarie de nos chansons de geste. Ce sont des barbares, dit-on, qui ont inventé l'épisode

1. Voir Ern. Muret, au Glossaire de son édition de Béroul, sous le mot *Trece*.

2. P. 127.

où Tristan, ayant tué Donoalen, rapporte ses tresses à Iseut, pour réjouir le cœur de son amie. Soit, mais ces barbares peuvent être les jongleurs, bien français ceux-là, qui ont imaginé la scène où Bègue le Lorrain, ayant tué un ennemi en combat judiciaire, lui arrache les entrailles, les emporte, et, s'avançant vers la salle des otages, les jette à la face de Guillaume de Montclin : « Tiens, vassal, prends le cœur de ton ami, tu pourras le saler et le rôtir. » Ce sont des barbares, dit-on, qui ont imaginé ces récits où Iseut encoche la flèche que Tristan darde contre Godoïne, où elle livre Brangien aux serfs. Soit, mais ces barbares ne sont pas nécessairement des Celtes : ils peuvent être les jongleurs, bien français ceux-là, qui nous racontent comment Girbert déterre le corps du vieux Fromont, vole son crâne, le fait incruster de pierres précieuses, y savoure le vin et le piment, et force le fils même du mort à boire dans cette coupe bien sertie. Et que tour à tour l'on évoque toutes les scènes violentes et tragiques des romans de Tristan, chaque fois nous mettrons en parallèle des pièces tirées du musée des horreurs des chansons de geste, bien françaises pourtant.

Ce n'est pas un argument de polémique que nous alléguons : ce parallèle de la légende de Tristan et de nos plus anciens poèmes héroïques, nous sommes tenus de l'instituer. Entre la *Chanson de Roland* et le roman d'*Erec*, si *Tristan* n'existait pas, il faudrait l'inventer. Nos poèmes anciens de Tristan devaient être bien plus proches de nos plus archaïques chansons de geste que des romans de Chrétien de Troyes. Il y a quelques années encore, on ne se serait pas cru obligé de l'admettre. Comme le plus ancien des romans bretons conservés est de 1168 environ, on croyait volontiers que Chrétien, partant de données armoricaines, avait, par une sorte de mystification géniale, créé l'épopée arthurienne. Le plus ancien de ces romans, *Erec*, s'ouvre

précisément par un dénombrement, à la manière homérique, de cinquante compagnons d'Artur: c'est toute la chevalerie de la Table Ronde qui sort brusquement de la forêt de Broceliande, lance sur feutre, à l'appel de Chrétien de Troyes : et pourtant le charmant conteur champenois, à tous égards, semble moins avoir été un créateur épique qu'un habile arrangeur. Quelques faits sont venus heureusement, depuis ces dernières années, atténuer l'invraisemblance. Entre la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066) et le premier roman conservé de Chrétien de Troyes (1168), une période séculaire s'écoule. Plusieurs indications concordent à prouver que pendant cette période s'est développée toute une première floraison de poèmes arthuriens : est-il besoin de rappeler ici ces bas-reliefs de la cathédrale de Modène où, vers 1150, un sculpteur figurait déjà des héros de Bretagne [1] ? ou ces chanoines de Laon qui quêtent en Devonshire en 1113, et qui voient des Bretons et des Français se prendre de querelle « pro rege Arturo [2] »? ou ces chartes italiennes mises en lumière par M. Pio Rajna [3], où l'on rencontre un homme né vers 1115 qui s'appelle *Walwanus*, un autre, né vers 1095, qui s'appelle *Artusius ?*

C'est à cette haute époque, dans cette *terra incognita* que peu à peu la critique parviendra sans doute à explorer, qu'il nous faut nécessairement placer nos plus anciens poèmes de Tristan. A partir de 1154, les troubadours, Bernard de Ventadour, Augier Novella font des allusions à des épisodes de la légende de Tristan, et ces allusions sont si rapides et si sommaires qu'il faut

1. Voyez B. Colfi, *Di una recente interpretazione data alle sculture dell'archivolto nella porta settentrionale del duomo di Modena* (Modena, 1899).

2. Migne, *Patrologie latine*, t. 156, col. 983.

3. *Romania*, t. XVII (1889), p. 161-5, p. 355-6.

admettre, pour qu'elles aient été comprises, que d'anciens poèmes français étaient répandus déjà au fond de la Provence. Il n'est donc pas téméraire, il est nécessaire de se représenter un roman français de Tristan composé vers 1120 au plus tard. C'est presque un contemporain de la *Chanson de Roland*. L'auteur en ressemble plus à Touroude, à Taillefer ou à Bertolai qu'à Raoul de Houdenc. Nous n'avons que faire d'apparier son poème aux romans maniérés et courtois de Chrétien. Son œuvre peut être violente, barbare à souhait, comme les chansons de geste ses contemporaines, bien françaises pourtant.

Voilà terminée la critique, négative jusqu'ici, des traits de mise en scène, de costume, d'armement, de mœurs, que l'on prétend être préromans ou celtiques. Mais il en reste quelques-uns, d'autant plus précieux que notre crible était plus large.

CHAPITRE IV

SUITE DU PRÉCÉDENT

Il reste deux ou trois traits de la figure de Tristan, si particuliers, si étranges, par où il forme avec les preux de nos romans de chevalerie un contraste si fort, qu'il faut bien que ces traits n'aient pas été dessinés par des poètes français.

C'est d'abord que Tristan possède, comme Sigfrid, le don d'imiter à s'y méprendre le chant de tous les oiseaux [1]. Quel poète de France l'eût imaginé d'un chevalier ?

C'est ensuite qu'il façonne et manie l'arc « qui ne

1. D'après le *Donnei des Amanz*, publié par G. Paris (*Romania*, t. XXV, p. 508).

faut » [1]. Divers personnages légendaires possèdent, il est vrai, un arc semblable, Auberon par exemple [2]. Mais précisément, Auberon, est roi de « faerie », et cet arc n'est entre ses mains qu'un accessoire de féerie, comme tant d'autres. Aux mains de Tristan, il suppose des récits merveilleux, perdus pour nous, où le héros était représenté comme un archer sans pareil.

Par analogie, et comme, seul parmi tous les preux, il possède, non pas un cheval préféré, mais un chien aimé à l'égal de ses plus chers amis, il est probable que, comme son arc, ce chien était « faé ».

Qu'on se rappelle enfin ces oreilles de cheval que, si bizarrement, Marc dissimule sous sa coiffure [3], et ces quatre traits suffiront à rapprocher de la barbarie Tristan et son rival, et à les apparier singulièrement aux héros du conte gallois le plus authentique, le *mabinogi* de *Kullwch et Olwen*.

Il reste en outre, peut-être, ce château de Tintagel, le « chastel faé », qui disparaît et « se perd » deux fois par an [4] : tel le château du Graal, Montsalvat ; tel celui qui appartenait au magicien irlandais Cúroi, et qu'une incantation rendait inaccessible toutes les nuits, quand le maître était absent [5].

Il reste cette « salle de verre », bâtie dans les nues, où Tristan, tenant des propos de fou, veut emporter

1. D'après Béroul, v. 1752.

2. *Huon de Bordeaux*, éd. Guessard, v. 3222.

3. Seul, il est vrai, Béroul (v. 1306 ss.) nous donne ce conte. Il est mal amené. Il y a indice que le nain périssait autrement dans des récits plus anciens. Ce peut être une adaptation de l'histoire de Midas, prise à des textes de l'antiquité romaine. Malgré tout, le récit était, pour un conteur français, plus difficile à conserver qu'à rejeter, et l'idée d'emprunter aux écrivains latins un conte qui s'adapte si mal aux divers poèmes de Tristan pouvait difficilement venir à Béroul.

4. D'après la *Folie Tristan* du manuscrit Douce, v. 129 ss.

5. Voir d'Arbois de Jubainville, *Revue Celtique*, 1901, p. 132.

Iseut [1]. Toute pareille, selon un rapprochement fait par M. d'Arbois de Jubainville, est la chambre aux brillantes fenêtres où Mac Oc emmena Etain Echraide [2].

Il reste enfin deux ou trois épisodes de la légende qu'on ne s'aurait s'expliquer, si on les attribue à des poètes français.

C'est d'abord la scène des « cospels » que taille Tristan : il jette ces branchages bien taillés dans un ruisseau qui traverse la chambre même d'Iseut :

> Dô vlôz das loup und der spân
> Dorch die kemenâte [3].

Il faut de toute nécessité se figurer, non pas un château féodal, mais une hutte au sol de terre battue [4].

1. D'après la *Folie Tristan* du manuscrit Douce, v. 299 ss.
2. Voir d'Arbois de Jubainville, *ibid.*
3. Eilhart d'Oberg, vv. 3504-5 ; cf. v. 3341 ss., v. 3351 ss.
4. Nous avons vainement cherché dans les dictionnaires et les revues d'archéologie la mention d'une disposition, même exceptionnelle, qui aurait dérivé un ruisseau dans les salles basses d'un château. Voyez, pour un stratagème analogue dans l'épopée irlandaise, Ferdinand Lot, *Romania*, t. XXIV, p. 323 ; des textes réunis par M. Kuno Meyer dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXVI, p. 716 et t. XXVIII, p. 353, il semble bien résulter que c'est ici un trait spécialement celtique, irlandais ou gallois. On peut pourtant remarquer, avec M. Eilhert Löseth (Introduction à son édition de *Robert le Diable*, 1903, p. X), que, dans le *Roman de Robert le Diable* (v. 1231 ss.), on voit pareillement une chambre traversée par un ruisseau :

> El vergier trueve une fontaine
> Si bone et si clere et si saine
> C'ainc mais ne vit une tant belle.
> Par mi la chambre a la puchele
> Qui fille estoit l'empereor
> Coroit li ruis del mireor.

Mais il résulte de la suite du récit (v. 3500 ss.) que ce ruisseau est capté par des travaux de canalisation et coule sous terre dans des conduits.

C'est, en second lieu, la scène des Faulx, rapportée par Eilhart d'Oberg : Tristan, séparé d'Iseut, s'est réfugié auprès du roi Arthur. Pour favoriser ses amours, Arthur, Gauvain et une suite nombreuse se mettent en chasse dans une forêt voisine de Tintagel, et, feignant de s'être égarés, demandent l'hospitalité pour la nuit au roi Marc. Celui-ci les héberge : il fait coucher tous ses hôtes dans la salle même où la reine et lui dorment en deux lits séparés. Mais, pour mieux garder Iseut, le roi a fait disposer dans la salle des pièges armés de fers de faulx fraîchement aiguisés. Quand tous sont endormis, Tristan s'approche dans l'ombre du lit de la reine. Il se coupe cruellement aux faulx. Il bande sa blessure d'un pan de son vêtement, vient au bord de la couche d'Iseut, lui dit sa mésaventure, regagne son lit, irrité. Que faire ? Son sang coule, au matin il sera reconnu. Il réveille ses compagnons, qui tiennent conseil avec lui, et Kei imagine un beau stratagème. Sur son avis, tous se lèvent de leurs lits, feignent de se prendre de querelle, s'injurient dans l'obscurité, se battent entre eux, pêle-mêle : et chacun a bien soin de se jeter sur les pièges et de s'y faire blesser par les fers tranchants. Seul, fidèle à son personnage, le bon Kei, instigateur de cette ruse, tâche d'esquiver les faulx : mais Gauvain l'y pousse, et il se blesse plus grièvement encore que les autres. Alors, quand chacun est blessé et que le sang coule de toutes parts, Kei s'écrie : « Court-il des loups par cette salle qu'on y dispose de tels engins ? Est-ce là l'hospitalité du roi Marc ? » Que reste-t-il à faire au roi Marc, sinon à apaiser la querelle et à s'excuser d'avoir laissé dresser ces pièges ? Tous reprennent leur sommeil, tandis que Tristan rejoint la reine, sans péril désormais. Au matin, comme tous les hôtes sont pareillement blessés, nul ne songe à inquiéter Tristan, qui passe inaperçu dans la foule des veneurs éclopés.

Si nous attribuons cette scène à l'âge celtique de la

légende, ce n'est pas pour sa barbarie joyeuse et superbe. C'est qu'il est impossible de se la représenter dans un château féodal [1]. Eilhart d'Oberg l'a bien senti, et a décrit son embarras en ces vers :

5285 Ich sage ûch âne logene
Daz hîr bevorn die koninge
Hêrlicher sale nicht plâgin,
Wân sie nicht wârin
Alsô wol berâtin
Mit gûtin kemenâtin
Als nû hîr die hêren sîn :
Daz was in Markes hofe schîn,
Wen ez en mochten sîne geste
Nîrgen in der veste
Rûgen wan in dem sal :
Dar inne lâgin sie zu mâl.

Au douzième siècle il arrivait bien qu'on fît coucher quelques hôtes de distinction dans la chambre du seigneur, mais non pas les trente ou quarante étrangers qu'introduit nécessairement l'épisode des faulx. Il devait se dérouler primitivement dans cette même vaste hutte royale que traverse un ruisseau.

La troisième scène, enfin, c'est celle que la triade 63 du *Livre Rouge* nous a déjà fait connaître : Tristan, déguisé en porcher, garde le troupeau du roi, tandis que le vrai porcher va porter de sa part un message à Essylt. Artur, March, Kei et Bedwyr viennent tous quatre vers lui pour le decevoir ; mais ils ne peuvent lui enlever une seule truie, ni par ruse, ni par violence, ni par larcin.

Voilà trois scènes que nous pouvons dire celtiques. Peut-être, par analogie et cheminant de proche en pro-

1. L'auteur du roman en prose française a essayé : il l'a gâchée.

che, peut-on y adjoindre deux ou trois épisodes fortement reliés ou apparentés à ceux-là: celui de Marc grimpé sur l'arbre, par exemple, parce qu'il forme la suite presque nécessaire de l'épisode des copeaux jetés au ruisseau. Peut-être peut-on ajouter encore la scène où Tristan perce d'une flèche encochée par Iseut le crâne d'un ennemi juché sur une fenêtre, et la considérer comme celtique, non pour sa barbarie, mais parce qu'il est assez malaisé de se la représenter matériellement dans une chambre de château-fort. Peut-être aussi l'épisode, si peu chevaleresque, d'Iseut conquise par la harpe et reconquise par la rote.

Or, si nous considérons ces trois scènes assurément celtiques, si nous y adjoignons encore ces trois scènes qui peuvent l'être, quel en est l'évident caractère? Ce sont des fabliaux violents, tachés de sang. Ce Tristan porcher, archer merveilleux, maître d'un chien et d'un arc « faés », ce Tristan qui possède le don quasi surnaturel d'imiter à son gré la voix de tous les oiseaux, ce Tristan aux copeaux bien taillés, ce Tristan aux pièges à loups, nous apparaît toujours comme le héros d'une sorte de Décaméron barbare. C'est un romancero d'amour cynique, triste parfois, où l'on voit simplement une amante rusée, un amant redoutable par sa vigueur et par sa maîtrise en tous les arts primitifs, duper un mari jaloux et puissant. La trinité du mari, de la femme, de l'amant, les tours qu'ils se jouent au péril de leur vie, l'amant possédant la femme par le seul ascendant de la beauté physique, de la force et de la ruse, voilà ce que nous montrent seulement les quelques scènes qui paraissent authentiquement celtiques.

Est-ce bien cela, est-ce ces contes brutaux de demi-civilisés, que nous appelons la légende de Tristan ? De quelque façon que nous la connaissions, par la critique érudite des textes ou par le simple hasard d'une audition de Wagner, par Béroul ou par Gottfried de Stras-

bourg, voire par le seul comte de Tressan, quand nous évoquons les amants de Cornouailles, ou bien quand les évoquèrent jadis Eilhart d'Oberg ou Thomas, que sont-ils? Des amants qui ont bu un philtre dont la puissance les enchaîne, et qui subissent la fatalité de cet amour, malgré leur cœur. Le conflit douloureux de l'amour et de la loi, c'est toute la légende. Or, est-on fondé à croire que les Celtes, outre leurs fabliaux sanglants, aient inventé encore ce sans quoi la légende, peut-on dire, n'existe pas, cette conception centrale : un couple de héros liés à jamais par l'amour, mais sentant sur eux la pression de la loi sociale qui soumet la femme à l'époux, le vassal au seigneur, et subissant cette loi en telle guise que chacune de leurs voluptés se mêle d'horreur ?

D'abord, il n'est nullement assuré que l'invention du philtre soit galloise, ni celtique. Ce peut être un emprunt à l'antiquité classique, où tant de breuvages puissants ont été composés pour lier les amants, depuis les temps de Déjanire et de Nessos jusqu'à ceux d'Ovide :

> Non data profuerint pallentia philtra puellis,
> Philtra nocent animis vimque furoris habent [1].

Ce peut être un emprunt aux superstitions de magie vivantes dans les divers pays d'Europe. Ce qui est sûr, c'est que pas une des littératures celtiques ne nous offre un enchantement analogue. « Dans la vieille littérature irlandaise, écrit M. d'Arbois de Jubainville [2], il est souvent question d'un charme appelé *geis*. C'est une prohibition magique qu'on est libre d'enfreindre, mais la prohibition est punie d'un châtiment.

1. *Ars amatoria*, II, 106-7.
2. *Revue celtique*, t. XV (1894), p. 406.

Dans cette littérature, je ne connais pas d'exemple d'enchantement supprimant la liberté, comme a été supprimée dans les romans français la liberté de Tristan et d'Iseut. Il y a là une thèse... qui est étrangère au cercle d'idées des vieux conteurs irlandais. »

Mais, quand même on ferait bon marché de ces constatations négatives (car enfin la littérature française non plus, antérieurement à nos poèmes de Tristan, n'offre pas d'exemple d'un sortilège analogue), quand même on admettrait qu'à l'époque galloise déjà Tristan et Iseut avaient bu un philtre d'amour, peut-on croire que, pour les Celtes déjà, cet enchantement ait eu la même valeur que pour nos trouvères? Ou mieux encore, faisons cette concession extrême que l'invention du philtre n'importe guère, qu'elle n'est peut-être qu'une explication secondaire et tardive : peut-on croire que, pour les Celtes déjà, les deux héros subissaient l'amour comme une contrainte à la fois chère et cruelle? Voici des remarques qui semblent y contredire.

Que deux rivaux se disputent passionnément une femme, c'est l'instinct le plus élémentaire. Que des tiers, spectateurs de cette lutte, s'en amusent ou s'en émeuvent, c'est chose primitive, qui n'appartient spécifiquement ni aux Kymri, ni aux Français, et déjà les hommes de l'âge de la pierre polie ont pu posséder des rudiments d'historiettes analogues au conte de Tristan porcher. Mais que la femme et l'amant souffrent de cette lutte et qu'ils souffrent de leurs triomphes même, cela suppose un état de culture autrement complexe. Une « épopée de l'adultère » ne peut se former que chez un peuple pour qui le mariage est chose indissoluble et redoutable. Ceux-là seuls peuvent fonder tout un poème sur la loi sociale hostile à l'amour, qui connaissent une loi sociale fortement impérative, rigide et dure.

Or, que l'on lise les *mabinogion* gallois ou les épopées irlandaises, ou que l'on parcoure les tableaux que les historiens ont tracés des anciennes civilisations celtiques [1], que l'on lise le recueil des lois galloises connu sous le titre de *Lois de Howell le Bon,* et qui vaut pour le IXe et le Xe siècles, on verra que le trait le plus singulier de la vie celtique, c'est la fragilité du lien conjugal. Jamais législation n'a été plus significative. Le mariage échappe à toute influence soit romaine, soit chrétienne. Il consiste simplement dans la cession, moyennant un prix convenu, de la jeune fille par le père, assisté de sa parenté. Jamais il n'est question d'une bénédiction religieuse. Le concubinage est reconnu par la loi, qui attribue aux concubines des droits presque égaux à ceux de la femme légitime. L'adultère en est quitte pour payer au mari quelques indemnités pécuniaires. La rupture de l'union conjugale était chose singulièrement aisée. Il va sans dire que le divorce par consentement mutuel est admis, et que des époux qui sont d'accord pour se séparer se séparent, sans autre forme de procès. Si l'un des conjoints est seul à vouloir la séparation, les lois galloises sont d'une extrême complaisance. Mais laissons parler ces textes significatifs, pris au livre II, chapitre XVIII, des *Lois de Howel le Bon* [2] :

I. Si un homme prend une femme par cession des parents de celle-ci, et s'il la quitte avant la fin de la septième année, il doit lui payer trois livres à titre d'*agweddi*, si elle est la fille d'un *breyr*, et une livre et demie à titre de *cowyll*; si elle est la fille d'un *taeog*, une livre et demie, etc...

II. S'il quitte sa femme après la septième année accom-

1. Voir, par exemple, Walter, *Das alte Wales*.

2. *Ancient Laws and Institutes of Wales comprising laws supposed to be enacted by Howel the Good.* 1841, p. 252 ss.

plie, tout doit être partagé entre eux, mais le mari a un privilège dans le partage : les deux tiers des enfants vont au mari, le troisième tiers à la femme; l'aîné et le dernier né des enfants vont au père, etc.

IV. Un homme est libre de s'éloigner de sa femme s'il est notoire qu'elle s'attache à un autre homme; auquel cas, elle est forclose de tous ses droits, sauf les trois choses dont on ne peut dépouiller une femme; et le séducteur doit payer le *saraad* au mari.

XXI. Si une femme quitte son mari, il est trois cas où elle ne doit point perdre sa dot : si le mari est lépreux, s'il est impuissant, s'il a mauvaise haleine.

XXXI. Si une femme est infidèle, soit par un baiser, soit par adultère consommé, soit par attouchements, son mari peut la répudier; elle est forclose de tous ses droits pour un baiser donné, si même elle n'a pas commis les deux autres sortes d'infidélité.

XXXII. Si un homme a commis un adultère, il doit payer au mari son *saraad*, en le doublant, car il est cause d'un désordre dans la famille.

XXXIII. S'il ne s'est livré qu'à des attouchements, il doit payer le *saraad* sans augmentation.

XXXIV. S'il a seulement pris un baiser à la femme, il ne doit au mari que les deux tiers du *saraad*.

XXXV. Quiconque a donné un baiser à la femme d'un autre homme doit payer à celle-ci en dédommagement le quart de sa dot; le quart aussi, s'il ne s'est livré qu'à des attouchements.

XXXVI. S'il a consommé l'adultère, il doit lui payer son *saraad* entier.

XXXVII. Goromwy, fils de Moreiddig, a dit que, même en cas d'adultère consommé, s'il n'y a pas eu violence, le séducteur n'a rien à payer à la femme, puisque celle-ci était consentante; et, si le fait est notoire, la femme doit payer le *saraad* au mari, sans quoi le mari peut la répudier librement.

On le voit : l'amant ne risque jamais rien, que de payer des amendes. Le mari peut, s'il lui plaît, répu-

dier sa femme sans motifs, pourvu qu'il lui rende sa dot; et pareillement, sous la seule condition qu'elle renonce à sa dot, la femme peut quitter son mari sans motifs.

Si Tristan et Iseut sont de purs Gallois, comment peuvent-ils penser et sentir comme leurs congénères n'ont jamais senti ni pensé ? Par quel imprévu renversement de l'ordre naturel des choses, précisément à l'heure où la passion se déchaîne en leurs cœurs et les affole, s'élèvent-ils à des conceptions morales plus hautes, étrangères à leurs plus sages législateurs? Selon les coutumes galloises, Marc a droit sur la dot d'Iseut, mais non sur sa vie. Elle peut le quitter ; avec ou sans sa dot, que ne le quitte-t-elle ? Tristan n'a que faire même de l'enlever : les portes sont ouvertes à Iseut, qu'elle s'en aille ; mais qu'elle s'en aille, il n'y a plus de légende. Par jalousie tyrannique, Marc la retient, l'enferme ? Son corps seul est captif, elle n'est serve que d'une injuste contrainte physique; elle se sent libre en son cœur, il n'y a plus de légende. Tristan l'enlève, Marc la reprend, Tristan l'enlève encore ? Il y a place alors pour ces péripéties que nous appelions tout à l'heure des fabliaux sanglants ; Tristan pourra l'emmener au fond de la forêt de Morois ; mais qu'ils y pénètrent une fois, qu'ils y savourent une heure sous la hutte de feuillée la vraie vie, seule digne de leurs amours barbares, quelle puissance, sinon la force physique de leurs ennemis, pourra jamais les en retirer ? Ou bien, s'ils sont las de vivre dans les bois, pourquoi Tristan n'emporte-t-il pas Iseut vers l'Irlande, où elle sera reine? vers ses forts châteaux de Loonois, où il est roi, où il pourra la défendre ? Mais qu'il l'y emporte, et la légende s'effondre.

Ce qui la constitue, c'est que nulle part, dans aucun des poèmes que nous connaissons, jamais Iseut ne songe à quitter le roi Marc, ni Tristan à la

ravir [1]. C'est contre leur cœur, chassés, traqués, qu'ils subissent l'exil commun dans le Morois ; mais, dès que Tristan sent s'apaiser le courroux du roi, il ne songe plus qu'à lui rendre Iseut. Leur amour n'est pas une luxure inquiète qui cherche à se justifier par la thèse romantique des droits souverains de la passion. Tristan n'est pas un révolté, il ne renie pas l'institution sociale, il la respecte au contraire, il en souffre, et seule, cette souffrance confère à ses actes la beauté. Il est le neveu et le fils adoptif du roi Marc : il ne conteste pas la loi de la reconnaissance, il la viole, et souffre de la violer. Il est le vassal du roi Marc : il ne conteste pas la loi de l'honneur vassalique, il la viole et, la violant, il souffre. L' « idée » n'est pas que la loi sociale est mauvaise, elle est que l'amour pose en face d'elle un monde de droits, non pas supérieurs aux droits sociaux, mais sans commune mesure avec eux, et qu'il crée entre la loi et la nature une lutte où Dieu même est pris pour juge. La légende est fondée tout entière sur la loi sociale, reconnue comme bonne, nécessaire et juste. Elle est fondée sur le mariage indissoluble. Peut-elle avoir été conçue par un peuple qui a considéré le mariage comme le plus soluble des liens ? Si c'est là pourtant le ressort poétique de l'histoire de Tristan et son armature, on peut dire que la légende n'est pas galloise, — j'entends le mode tragique de la légende.

Voici une remarque d'un autre ordre. On peut poser en axiome cette proposition, que nul ne songera à contester : la légende de Tristan n'a d'existence que du jour où existe un roman de Tristan. Par roman, nous ne voulons pas dire nécessairement un poème régulier, achevé, mais tout au moins une matière

1. Sinon dans les parties non traditionnelles du roman en prose française du XIIIe siècle, et chez les épigones allemands du XIVe siècle, ce qui confirme notre observation.

épique et romanesque assez richement développée. La matière du roman d'*Ille et Galeron* tient en un lai de Marie de France; la matière du *Bel Inconnu* pourrait tenir en un lai semblable; de même, celle d'*Erec* ou de *Cligès*; la matière du *Perceval* de Chrétien de Troyes peut tenir en trois ou quatre de ces lais artificiellement rapprochés les uns des autres. Mais la donnée fondamentale de la légende de Tristan suppose autre chose.

Elle suppose que les deux amants sont liés dans la vie et dans la mort; elle suppose un conflit permanent et multiple de l'amour et de la loi. Tant que ce conflit ne s'exprime qu'en un lai, en un conte bref ou en une série de petits contes similaires (tels les récits de ruses féminines où Marc est dupé), on peut dire que la légende n'est pas encore. Elle ne vient à la vie que du jour où un poète (ou une génération d'hommes) s'est représenté le développement de ce conflit à travers une série d'aventures, de luttes et d'obstacles qui conduisent les amants de la naissance à la mort; elle n'existe que du jour où l'on a su donner aux amours de Tristan et d'Iseut une allure biographique.

Or, on peut croire que le Tristan celtique a eu, comme le héros irlandais Cuchullain, une histoire longue et variée, où l'amour d'Iseut ne formait qu'un épisode. Mais il répugne à tout ce que nous savons des contes de Bretagne et de leur transmission de supposer que les Celtes aient possédé jamais un grand roman d'amour sur Tristan. Il est conforme au contraire à tout ce que nous savons soit de la poésie galloise, soit de l'irlandaise, de croire qu'ils n'ont possédé et qu'ils n'ont pu transmettre rien autre chose que des lais sur Tristan, et c'étaient sans doute, comme on a vu, de simples contes d'adultère. La question est donc celle-ci : à la base de la tradition poétique française, qu'y a-t-il ? des lais ? des récits épisodiques, vaguement reliés les uns aux autres ? — ou bien un poème régulier ?

CHAPITRE V

QU'IL A EXISTÉ, A LA BASE DE TOUTE LA TRADITION POÉTIQUE DE TRISTAN, UN POÈME UNIQUE, ARCHÉTYPE COMMUN DE TOUS LES ROMANS CONNUS.

I

Nous l'avons marqué plus haut : la théorie la plus généralement admise veut que les poèmes français relatifs à Tristan soient des « compilations » de récits d'abord indépendants les uns des autres, et qu'ils représentent des efforts plus ou moins manqués pour réduire à la cohérence une masse chaotique d'inventions divergentes et disparates. Cette théorie s'exprime éminemment dans les premiers écrits de M. W. Golther, dans les travaux de M. Fr. Novati et de G. Paris.

C'est ainsi que, selon G. Paris [1], la légende de Tristan est constituée par « un thème fondamental, d'une force et d'une vitalité extraordinaires, qui s'est assimilé peu à peu des éléments nombreux, épars dans l'air ambiant... Ce thème, c'est uniquement l'amour coupable de Tristan pour Iseut,... amour dont la fatalité et l'indestructibilité sont symbolisées par le *boire amoureux*. A ce thème essentiel appartiennent les dangers que courent les amants pour entretenir le commerce sans lequel ils ne sauraient vivre, les tentatives de leurs ennemis pour les perdre, l'admirable épisode de leur exil commun et de leur vie dans la forêt, puis leur rappel par le roi, leurs imprudences nouvelles, leur séparation forcée, les retours furtifs de Tristan, son vain essai d'oublier en épousant une autre Iseut, la blessure envenimée qu'Iseut seule pourrait guérir,

1. *Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 136 ss.

le départ d'Iseut pour le pays lointain où Tristan meurt, son arrivée au moment où il vient d'expirer, sa mort soudaine enfin sur le corps de son amant. Mais ce thème, que nous dégageons par l'analyse, ne s'était pas formé avec cette simplicité puissante dans l'âme d'un poète : l'histoire d'amour et de mort qui le constitue s'était attachée à un héros fameux entre tous,... célébré par beaucoup de récits héroïques qui peu à peu se sont effacés pour ne laisser voir dans Tristan le grand chasseur, le grand guerrier, le grand harpeur, que Tristan l' « amoureux »... Puis ce canevas d'amour, de deuil et de joie appelait des broderies variées : on les lui donna en empruntant largement à des thèmes de tout ordre et de toute provenance... » Ces poèmes détachés, qui s'associent et se dissocient en groupes variés, parviennent aux poètes français sous la forme de « chants anglais » et de « lais bretons-français » ... « Cette première période de la vie française de notre légende dut être caractérisée par des lais ou de courts poèmes épisodiques et surtout par les récits des conteurs de profession qui charmaient les réunions des jours de fête, se répandaient, essaim bourdonnant, de château en château, et, comme les abeilles transportent le pollen sur les fleurs, dispersaient la matière épique qui devait être au loin féconde. » Ces « récits oraux », ces « lais », ces « courts poèmes » ont été « absorbés dans les grands poèmes où l'on a essayé de réunir en une histoire suivie toutes les aventures de Tristan, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. » C'est en ce sens que M. W. Golther a écrit : « Chez Eilhart d'Oberg, la légende apparaît encore comme un conglomérat de scènes et d'épisodes détachés, qui sont très artificiellement enchaînés [1] ». C'est en ce même sens que M. Fr.

1. *Die Sage von Tristan und Isolde,* p. 89. Cf. pp. 30-36, 42-3, 78, 89, 114, etc.

Novati a écrit : « Le poème de Béroul, bien qu'on puisse le dire construit assez solidement, laisse pourtant à tout moment voir les soudures des pièces qui l'ont formé. Il fait comprendre comme des chants épisodiques est sorti un poème biographique, comment de la réunion des *lais* est sortie *l'estoire* [1]. »

Si l'on cherche à s'expliquer la fortune de cette théorie, on en trouve, semble-t-il, cette triple explication. C'est, d'abord, l'influence de la théorie générale de la formation mécanique des épopées : poèmes homériques ou chansons de geste. Les poèmes de Tristan seraient des « chapelets » ou des « bouquets de lais », comme les chansons de geste seraient des « chapelets ou des bouquets de cantilènes. » — C'est ensuite l'influence des travaux de M. Heinzel : il a déployé la plus curieuse ingéniosité à diviser le poème de Béroul en dix-sept « lais » indépendants, à dépecer pareillement Eilhart et Thomas. Par un phénomène singulier, sa doctrine générale a survécu à ses arguments de faits, et s'est imposée parfois, à leur insu, à ses adversaires mêmes. — Enfin, et surtout, ce qui a favorisé la théorie, c'est l'état de confusion et de désordre où sont trop longtemps restés les textes mal publiés, c'est la lenteur de la critique à classer les versions de nos romans, c'est l'obscurité des polémiques qu'il a fallu engager contre les chorizontes ; et, dominant le tout, c'est la multiplicité réelle des variantes que nous offrent nos poèmes pour chaque épisode.

Mais, si ces trois causes ont vraiment contribué à fonder la théorie, elles sont toutes trois bien affaiblies aujourd'hui. Dans l'histoire des chansons de geste, la « théorie des cantilènes » a fait son temps ; quant aux vues de M. Heinzel, elles semblent désormais universellement abandonnées ; et enfin, l'on dispose aujour-

2. *Studi di filologia romanza*, t. II, p. 390.

d'hui, grâce à G. Paris et à M. W. Golther, de tentatives très fécondes de classement des diverses versions ; grâce à M. Ernest Muret, on connaît mieux Eilhart d'Oberg et Béroul; grâce à M. Löseth, à M. Röttiger, à M. Parodi, on connaît mieux le roman en prose ; grâce à E. Kölbing, on possède aujourd'hui un instrument critique incomparable : on sait quelle était la teneur du poème de Thomas.

Aussi semble-t-il que, depuis ces dernières années, quelques critiques tendent à se dégager de l'opinion qui voit en nos poèmes français des compilations de lais primitivement indépendants les uns des autres. C'est ainsi que M. E. Brugger écrit : « A mon avis, mais il ne m'est pas possible de développer ici cette idée, la première forme littéraire de la légende de Tristan a été celle d'un roman ou d'une épopée; le légende a dû appartenir à la même classe que celles de *Horn* et de *Kudrun* [1]. » M. Brugger, à vrai dire, n'a point donné, que nous sachions, la démonstration que promettaient ces quatre lignes. Mais M. W. Golther, dans ses articles nombreux, toujours si riches, si nuancés et si souples, semble de plus en plus accepter cette vue, et, dans un tableau généalogique par lui dressé des formes diverses de la légende, il les fait toutes procéder d'un seul poète premier [2]. C'est aussi cette opinion que nous allons développer et défendre.

II

Comme il est naturel, il est arrivé à plusieurs d'aborder l'étude des poèmes de Tristan sous l'influence de

1. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XX (1898), p. 134, note.

2. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXII (1900), p. 23.

l'idée préconçue qu'ils sont des compilations et des rhapsodies. Les premières impressions que l'on reçoit sont pour fortifier cette opinion : les travaux que l'on rencontre d'abord s'attachent surtout à la critique des différences, et, sinon par leurs conclusions, du moins par la complication de leurs allures, des études comme celles de Knischek sur le *Tristan* tchèque, de M. Muret sur les sources d'Eilhart, de Kölbing sur Thomas renforcent au début ce sentiment que l'on se trouve en présence d'une matière diffuse, confuse, incomplètement organisée, prodigieusement riche et diverse. On se figure que les poèmes d'Eilhart, de Béroul, les romans tchèque et italiens, le roman en prose française, le *Sir Tristrem*, la *saga*, les poèmes d'Ulrich de Türheim et d'Henri de Freyberg renferment une multitude inextricable de récits amalgamés : une soixantaine de récits chacun, combinés vaille que vaille, qui se croisent, qui tantôt concordent et tantôt se contredisent, et qui en supposent d'autres, des centaines d'autres perdus. Mais peu à peu, grâce aux récentes études comparatives, on apprend (pour se borner ici à un résumé schématique et sans nuances) que le *Tristan und Isolde* de Gottfried de Strasbourg, la *saga*, le *Sir Tristrem* sont des remaniements directs du poème de Thomas; que, dans le roman en prose française, tout un fatras d'inventions chevaleresques s'élimine spontanément pour laisser à nu les membres épars d'un poème archaïque ; que le roman tchèque, le roman en prose allemande, les romans d'Ulrich de Türheim et d'Henri de Freyberg s'éliminent à leur tour comme étant des traductions d'Eilhart d'Oberg, et finalement on voit que toute la tradition poétique relative à Tristan tient en quatre romans : celui d'Eilhart d'Oberg, celui de Béroul, celui de Thomas, le roman en prose française.

On commence à s'apercevoir alors que la tradition

est infiniment moins multiple et moins riche qu'on se l'imaginait.

Si l'on compare ces quatre romans, deux d'entre eux, celui d'Eilhart et celui de Béroul, s'associent en un groupe aussi étroit que les groupes formés par les deux versions françaises du poème d'*Aliscans* ou par deux rédactions de l'histoire d'*Ami et Amile*. A eux quatre, ces romans donnent une soixantaine d'épisodes : vingt environ apparaissent isolément, conservés par un seul texte ; les quarante autres se retrouvent dans les quatre versions, ou dans trois, ou dans deux d'entre elles. Ces soixante épisodes, dont quarante se répètent à peu près dans le même ordre d'une version à l'autre, c'est toute la légende de Tristan. Mais le moyen âge a connu d'autres poèmes encore, celui de La Chèvre, celui de Chrétien de Troyes? Que l'on rassemble tous les objets d'art, ivoires ou tapisseries, qui retracent des scènes relatives à Tristan ; que l'on considère toutes les allusions à la légende semées pendant deux siècles dans leurs écrits par tant de poètes français, italiens, provençaux, allemands, anglais : tous ces monuments figurés, toutes ces allusions littéraires se réfèrent à des scènes de nous connues, et ce sont ces mêmes scènes que nos quatre romans nous ont conservées en double, triple ou quadruple exemplaire. En dehors d'elles, il n'y a rien, et ce qui frappe, ce n'est plus la multiplicité et la richesse des données légendaires, c'en est la rareté.

Faisons la somme de ces données, des épisodes présentés dans le même ordre par trois au moins des quatre versions, ou supposés par elles. Imaginons entre ces quatre versions autant d'intermédiaires perdus que l'on voudra. *Non sunt entia multiplicanda praeter necessitatem :* multiplions pourtant autant qu'on le requerra les modèles supposés de chacun de nos quatre romanciers. Il faudra bien qu'à la base

commune de leurs œuvres, on reconnaisse une pensée intelligente qui a une première fois disposé en cet ordre les données communes que voici : Rivalen et Blanchefleur, naissance et enfance malheureuse de Tristan ; sa venue à la cour du roi Marc, son oncle ; — le Morholt ; — la blessure empoisonnée de Tristan et sa navigation pour y chercher remède ; — l'atterrissement de Tristan en Irlande et sa guérison par Iseut (ou par la mère d'Iseut) ; — son retour auprès de Marc, le conte des hirondelles et du cheveu d'or ; — la seconde navigation en Irlande, la quête d'Iseut ; — le combat contre le dragon ; Tristan recueilli inanimé dans le marécage et l'imposture du sénéchal ; — la scène du bain ; — la confusion de l'imposteur ; — le philtre bû sur la mer ; — le mariage de Marc et d'Iseut ; — la substitution de Brangien à la reine dans le lit de Marc ; — Brangien livrée aux serfs... et ainsi de suite jusqu'à la mort des amants. On obtient ainsi un scenario où tiennent les trois quarts des épisodes connus de la légende de Tristan. Or, si on le considère, on est frappé de la logique et de l'harmonie de sa structure. Ce n'est pas, comme le voudrait la théorie des « lais » et des « compilations », une série d'épisodes dont on puisse à son gré bouleverser l'ordonnance, ainsi qu'on ferait sans dommage des aventures de Gauvain ou de Lancelot dans les romans de chevalerie. Je ne trouve dans l'histoire de la poésie qu'un seul groupe de romans qui se soient formés, comme on le suppose pour la légende de Tristan, par agrégation de poèmes indépendants autour d'un « thème fondamental » : ce sont les romans de Renart. Là, en effet, il suffit de supposer un thème central une fois donné, la lutte du goupil et du loup, l'idée que le goupil doit vaincre les animaux plus forts que lui, être vaincu à son tour par les animaux plus faibles ; et ce thème provoque sans cesse l'invention de contes nouveaux, ou s'assimile des contes

anciens de toute provenance. Mais quel est le résultat? C'est que, même si l'on prend le poème régulier de Gœthe, on peut battre comme des cartes à jouer les épisodes du roman de Renart : l'ordre en restera toujours aussi satisfaisant, ou aussi peu satisfaisant. Rien de tel dans notre scenario : il ne nous offre pas un agrégat grossier de pièces rapportées, mais il apparaît pour ce qu'il est, comme une œuvre volontaire, où éclate superbement l'unité de création.

L'unité de création s'y manifeste de deux façons : il y a progression logique de l'action d'une péripétie à l'autre ; et ces péripéties sont subordonnées au développement des caractères une fois posés des personnages.

III

Et d'abord, il y a dans ce scenario une succession harmonieuse de combinaisons qui conduisent Tristan et Iseut de la naissance à la mort, en épuisant la série des situations imaginables, selon une loi de progression logique. Voici quel est ce scenario.

1. *Préparation du drame.* Tous les incidents du début (que Thomas a malheureusement remaniés pour en tirer un agréable et banal roman d'aventure) sont un ensemble de « préparations ». Ils sont combinés de telle manière que Tristan, marqué dès sa naissance d'un signe fatal, nous apparaisse moralement *dépendant* de son oncle Marc (par les liens du sang, de la reconnaissance, de l'honneur vassalique), et qu'il nous apparaisse tout ensemble matériellement *indépendant* de lui (il peut, s'il lui plaît, se retirer dans un royaume qui est son bien propre). Pareillement ces préparations tendent à nous montrer Tristan aussi *indépendant* que possible d'Iseut qui le hait (meurtre du Morholt) et qui lui reste longtemps indifférente, jusqu'au jour où le philtre le rendra aussi *dépendant* d'elle que possible. Et tous

ces incidents sont ordonnés de manière que le forfait de Tristan paraisse inexcusable aux yeux du monde, pardonnable aux yeux de ceux qui savent et comprennent.

2. *Le philtre.* Ces préparations ont mis en jeu une sorte d'obscure fatalité qui pèse sur Tristan, et tendent à poser énergiquement le conflit de l'amour et de la loi. L'action se noue : Tristan et Iseut ont bu le vin herbé. Plusieurs actes vont se dérouler, où les joies et les tortures des amants seront savamment graduées. La loi de progression est celle-ci : les amants traverseront quatre ou cinq périodes où ils subiront des épreuves croissantes en rigueur; chacune de ces périodes inaugurera un mode de souffrances inconnu à la période précédente de leur vie et se compliquera des modes de souffrances subies dans toutes les phases qui ont précédé.

3. *Le remords.* Dans une première phase, Tristan et Iseut, ayant bu le philtre, ne sont soupçonnés par personne. Ils ne souffrent encore que de la nécessité de cacher leur faute (Brangien substituée à la reine), et de la peur qu'engendre chez eux le trouble de leurs cœurs (Brangien livrée aux serfs).

4. *La honte.* Dans une seconde phase, au remords de leur traîtrise s'ajoute la honte de se sentir épiés par leurs ennemis, soupçonnés par Marc (Tristan éloigné de la chambre du roi, les premiers mensonges, la scène où Marc est caché dans l'arbre).

5. *L'exil.* Le roi les a chassés tous deux. Ils vivent, traqués, dans la forêt. C'est le point culminant de l'action, où se rencontrent leurs plus grandes joies d'amour et leur pire détresse sociale. Ils souffrent des misères physiques de cette vie « aspre et dure », et ces misères s'ajoutent à celles des deux périodes antérieures : leur remords accru, la honte grandissante d'être chassés de la vie des hommes.

6. La séparation. Du moins, jusqu'ici, ils ont vécu l'un près de l'autre. Voici une pire épreuve : la séparation. Iseut a recouvré sa dignité de reine, mais désormais elle sera toujours épiée et tourmentée par la jalousie de Marc. Tristan, lui, continuera à mener sa vie d'exilé (épisodes d'exil, où Tristan s'efforce, au péril de son corps, de revoir furtivement Iseut).

7. La jalousie. Tristan, torturé par la séparation, sans nouvelles de la reine, a fini par croire qu'Iseut s'est déprise de lui. C'est alors qu'il essaie de l'oublier, et qu'il épouse une autre Iseut; mais à peine l'a-t-il épousée, il reconnaît son forfait et se repent. La reine a appris ce mariage, et désormais le soupçon et la jalousie séparent les amants. Ainsi s'achève, par la plus redoutable de toutes, la progression de leurs douleurs. Au début, réunis et tenant leurs amours secrètes, ils n'ont souffert que du sentiment intime de leur faute, plus tard des soupçons qui les enveloppaient et de la souffrance par eux imposée au roi Marc ; plus tard, ils ont souffert par surcroît d'être pourchassés comme des bêtes dans la forêt ; plus tard, Tristan exilé, ils ont souffert que leurs corps fussent ainsi séparés. Mais voici que le doute et la jalousie les possèdent, et ce sont leurs âmes, à leur tour, qui sont séparées. D'un effort obstiné, sans cesse repris, sous des déguisements vils, au risque d'être bâtonné par les valets ou tué comme un larron, Tristan lépreux, Tristan pèlerin, Tristan fou, chassé, revenant encore, reviendra vers la reine, doutant d'elle, qui doute de lui. Et chacun de ces retours, dont la répétition est voulue et puissante, ne fait qu'accroître les tortures des misérables. Alors, toute misère bue, il ne leur reste plus qu'une épreuve, ou qu'un refuge, et c'est la mort.

Plus on observera ce résumé, plus on admirera comment toutes les combinaisons qui peuvent varier les souffrances des amants y ont été épuisées et classées

selon une progression croissante impeccable. Nous n'y avons fait entrer que des données communes à nos quatre romans ou à trois d'entre eux. Si d'une part le roman en prose française a noyé ces traits dans un large flot de récits adventices, si d'autre part Thomas a réduit telle de ces phases de la vie des amants, interverti telle et telle de ces données, n'est-il pas vrai et ne reste-t-il pas que c'est là strictement le plan de Béroul et d'Eilhart, que les divergences des deux autres romans n'en peuvent être que des déviations maladroites, et que c'est bien là le scenario de tous les poèmes médiévaux de Tristan ? Mais par quel excès de prudence maintenir plus longtemps ce nom de scenario ? Quelqu'un, un jour, a nécessairement combiné ce plan, superbe de force et d'ingéniosité, beau déjà sous la forme sommaire où nous le réduisons provisoirement, et qui s'embellira à mesure que, entrant dans le détail, nous pourrons y réintégrer toutes les inventions du créateur primitif. D'ores et déjà, nous ne sommes pas en présence d'un scenario lâche, cadre commode à toutes les inventions, mais en présence de l'un des quelques beaux livres de l'humanité.

De ces observations, nous tirons donc le pressentiment qu'il a existé, base commune de tous nos poèmes de Tristan, un premier poème.

IV

Montrons maintenant une autre raison de supposer l'existence de ce poème premier : c'est que, dans notre légende, les situations sont toujours subordonnées aux caractères une fois posés des personnages.

Ces caractères, le résumé qui précède permettrait à lui seul d'en entrevoir déjà la netteté et la constance : Tristan, preux et fidèle, ramenant à son oncle la femme qu'il pourrait lui ravir, déloyal malgré lui, gardant jus-

qu'à la mort sa tendresse primitive pour Marc qu'il trahit ; — Iseut, douloureuse et forte ; l'Iseut qui livre Brangien aux serfs n'est pas si singulière : elle est bien celle qui brandissait l'épée sur Tristan alangui dans le bain, celle qui en tant d'occasions aimera parmi l'odeur du sang versé pour elle ; — Marc, plus beau que les amants, vivant du seul amour qu'il porte à son fils adoptif, puis à la reine, les châtiant sans pouvoir les chasser de son cœur, finissant peut-être, à force de compassion, par deviner à demi le mystère du philtre. On pressent que chacun d'eux va rester fidèle à son personnage, *qualis ab incepto processerit*.

Il nous est interdit pour l'instant de préciser davantage. Bornons-nous ici à considérer les épisodes mêmes qui, étant pris au trésor des littératures populaires, semblent par leur nature devoir se montrer rebelles entre tous à se conformer aux caractères des personnages, et voyons s'il n'y ont pas été pourtant conformés et subordonnés. En effet, parmi cette quarantaine d'épisodes communs aux divers romans de Tristan et constitutifs de la légende, il en est un certain nombre qui sont pris au folk-lore : la navigation à l'aventure, le conte du cheveu d'or, celui du tueur du monstre et de la langue du dragon, Brangien substituée à Iseut dans le lit du roi, le conte de l'épée nue placée entre les deux amants, ce sont là des thèmes traditionnels et populaires, qui peuvent vivre et vivent en effet hors de la légende de Tristan. On les a souvent invoqués pour démontrer la polygenèse de nos poèmes : des jongleurs, dit-on, les ont pris de toutes mains, à des époques très différentes, indépendamment les uns des autres, pour les insérer, vaille que vaille, dans l'histoire de Tristan.

Or ceci précisément est remarquable : chacun de ces thèmes de folk-lore nous apparaît dans la légende, non pas tel qu'il vit dans les différentes littératures populaires, mais déformé, mais ployé aux fins d'un romancier

qui le façonne à bon escient, le soumet à un plan d'ensemble, le soumet aux caractères, une fois définis, de ses personnages. En voici quelques exemples.

Dans les contes populaires [1], un vieux roi trouve sur l'eau d'un fleuve (ou bien des oiseaux messagers lui apportent) une boucle de cheveux (ou un cheveu d'or). Comme il veut se débarrasser d'un personnage qu'il hait (fils ou ministre), il lui ordonne, sous peine de mort, d'aller lui chercher la femme à qui a appartenu cette boucle de cheveux. Le héros, après mille dangers courus et conjurés grâce à l'assistance d'animaux reconnaissants, découvre cette femme et la ramène au roi. Le roi le fait tuer pourtant, mais la belle le ressuscite par la vertu d'une eau magique. A son tour, le roi veut éprouver ce breuvage et se fait tuer ; mais la belle ne le ressuscite pas ; elle épouse le jeune homme. — Dans les poèmes de Tristan, au contraire, et là seulement [2], le conte prend une autre tournure : Marc est donné comme aimant uniquement Tristan. Son caractère veut que, plein de cette seule passion, il ait délibéré de vieillir sans enfants et de léguer sa terre à son fils adoptif. S'il requiert pour femme la jeune fille à qui a appartenu le cheveu que deux hirondelles ont laissé tomber à ses pieds, ce n'est pas qu'il veuille engager Tristan en une aventure périlleuse : il la croit impossible, il espère simplement, par une dérision, se débar-

1. Voyez Reinhold Köhler, *Tristan und Isolde und das Mährchen von der goldhaarigen Jungfrau* (*Germania*, t. XI, 1886, p. 389-406) ; cf. F. Liebrecht dans la *Germania*, t. XII, p. 81 ss., W. Golther, dans les *Studien zur Literaturgeschichte, Bernays' gewidmet*, Leipzig et Hamburg, 1893, p. 169 ss.

2. Sauf dans un conte tiré par R. Köhler d'un livre populaire judéo-allemand du XVIIe siècle, ou le rabbi Chanina correspond bien à Tristan, en ce qu'il est aimé du roi et haï des conseillers du roi à cause de cet amour même ; comme dans nos poèmes, ce sont ces conseillers qui lui font entreprendre sa recherche périlleuse.

rasser à jamais des obsessions des félons qui le pressent de se marier; et c'est contre son attente et contre son cœur que Tristan entreprend la quête. Supposons qu'il ait existé un poème indépendant *De Marc et des hirondelles*, où les choses se passaient comme dans les contes populaires : c'est une hypothèse toute gratuite, et l'aventure que l'on imaginera ainsi nous présentera un roi Marc très différent de celui que connaissent nos romanciers. Supposons pourtant que ce poème épisodique, ce « lai », ait existé : celui qui le premier le déforma pour y insérer des traits conformes au caractère que le roi soutiendra d'un bout à l'autre d'un vaste poème, celui-là fut un remanieur singulièrement ingénieux : il a vraiment créé le caractère du roi Marc.

Considérons de même le conte du tueur du monstre et de l'imposteur confondu. G. Paris, étudiant ce conte à propos du *Lanzelet* néerlandais, écrit : « Bien qu'anciennement insérée dans la légende de Tristan, *cette aventure ne devait pas en faire partie originairement*, car Tristan se borne, quand son haut fait est reconnu, à demander la main d'Iseut pour Marc, tandis que primitivement, c'était le héros lui-même qui devait épouser la princesse [1]. » G. Paris veut-il ici rappeler simplement que le conte du tueur du monstre est plus ancien que la légende de Tristan? Certes, il est plus ancien, puisque les Grecs le racontaient déjà d'Alcathoos, fils de Pélops. Ou veut-il dire plutôt qu'il est possible de se représenter une forme de la légende de Tristan où ce conte n'aurait pas encore été inséré? Certes, et nous admettons volontiers que, pendant les périodes picte et galloise de l'histoire de la légende, Drostán, fils de Tallorc, Drystan, fils de Tallwch, n'était pas encore chargé d'enlever Iseut à son père. Mais l'insertion du conte du tueur du monstre dans la légende est nécessairement

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 116.

aussi ancienne que le thème de la traîtrise involontaire de Tristan. Pour que Tristan boive, avec la fiancée du roi Marc, un philtre d'amour destiné au roi et à sa femme, il faut que Tristan ait reçu mission de lui ramener cette femme ; et pour qu'on ait cru utile de préparer ce philtre, il faut que cette femme ne s'unisse pas de son plein gré au roi, mais qu'elle ait été conquise et enlevée par Tristan. Quel mode de conquête et d'enlèvement imaginerons-nous? Il faudra inventer un récit de toutes pièces, et on ne pourra pas l'inventer plus convenable que l'aventure même que nous donnent tous nos poèmes. Le conte du tueur du monstre est donc dans la légende nécessairement contemporain du conte du philtre d'amour, et c'est encore un thème de folk-lore que nous y trouvons déformé, volontairement et ingénieusement ployé à des fins préconçues.

Si nous prenons, comme troisième exemple, le conte de Brangien substituée à la reine dans le lit de Marc [1], nous constatons que, dans la plupart des contes populaires, la serve ainsi substituée trahit sa maîtresse. Supposerons-nous qu'il a existé un « lai », où Brangien s'efforçait de demeurer ou de rentrer dans le lit qu'elle avait occupé la première, comme la serve de *Berte aux grands pieds?* L'hypothèse sera gratuite, permise pourtant; mais celui qui le premier a transformé ce lai pour n'en retenir que le thème de la substitution, a vraiment créé le caractère de Brangien et a merveilleusement réussi à faire concorder cet épisode avec tous ceux où reparaîtra la fidèle *meschine*.

En ces trois exemples, en d'autres encore qu'on pourrait produire, ce qu'on voit à l'œuvre, c'est une volonté soucieuse d'accorder toujours les situations aux carac-

1. Voyez P. Arfert, *Das Motiv der unterschobenen Braut in der internationalen Erzählungslitteratur* (dissertation de Rostock). Schwerin, 1897.

tères. En toutes les œuvres où un tel accord se manifeste, on conclut à l'unité de création. Dans notre légende, plus on considère les données fondamentales, plus on sent, partout présente, l'activité d'une intelligence consciente. Comment ne pas reconnaître, ici comme ailleurs, que cette activité est le fait d'un homme qui sent sa responsabilité de créateur d'un vaste roman?

Au lieu de considérer les données communes à tous nos romans, osons enfin prendre en main les poèmes de Béroul et d'Eilhart. Voyons si, pour toute une longue série d'aventures, nous ne remarquons pas une harmonie si intime entre les situations et les caractères que nous ayons la certitude de toucher le tuf même, l'invention immédiate d'un créateur unique.

Par la trahison du nain qui a semé sur le sol la fleur de farine, Tristan a été surpris par Marc presque en flagrant délit. Il ne lui reste, semble-t-il, qu'à reconnaître son forfait; il devrait avouer, il nie pourtant. Il réclame un jugement régulier, un combat judiciaire. Il fait appel à Dieu; il espère que Dieu combattra avec lui. Est-ce une imposture grossière? Peut-être. Nous voyons pourtant que la « gent menue » de Tintagel sent comme lui, et demande, elle aussi, que Tristan soit admis à se défendre selon les formes de justice; nous voyons que, au pied du bûcher, le sénéchal Dinas de Lidan se dresse pour déclarer à Marc qu'il ne peut sans forfaiture brûler ses prisonniers. Il demande au roi, non sa pitié, mais sa justice : il réclame le *plait*, une remise d'otages, le combat judiciaire. Le roi refuse de l'entendre, car la colère l'aveugle; le bûcher flambe. Alors Dieu lui-même délivre les amants par deux « miracles » : il sauve Tristan (épisode du saut de la chapelle), il sauve Iseut (épisode des lépreux). L'idée vous pénètre alors que, pour le poète, ce n'est pas le fait qui prouve le crime, mais le jugement remis à Dieu.

Mais Marc, en son courroux, ne sent pas ainsi, et il traque son neveu et la reine dans le Morois. Là, devant l'ermite Ogrin, les fugitifs affirment encore qu'ils sont innocents et que Dieu les a pris en sa garde. De plus en plus, on sent que le récit est fondé sur une conception naïvement subtile de la justice, et tout ensemble sur l'innocente duplicité des amants, Tristan comptant peut-être, s'il obtient un duel judiciaire, sur sa force physique et sur sa prouesse pour prouver son innocence.

Vient le jour où Marc surprend les amants endormis sous la hutte de feuillée. Comme naguère les taches de sang sur la farine étaient un indice, mais non une preuve, de leur crime, comme elles appelaient le jugement de Dieu et n'en dispensaient pas, de même l'épée nue déposée entre eux pendant leur sommeil est un indice de leur chasteté, qui appelle à son tour un jugement régulier. A cet instant Marc admet-il comme possible leur innocence ? ou bien, se faisant à son tour le complice de leur duplicité, dans la tendre faiblesse de son cœur et pour reprendre la reine, feint-il seulement d'y croire ? On ne sait, mais il laisse son gant dans les branchages de la hutte, et c'est signe que désormais il partage, lui aussi, l'idée des amants et du poète : il est prêt non à pardonner, mais à juger.

C'est un jugement, en effet, non un pardon, que ne cesse de réclamer Tristan. Dans la lettre qu'il dicte à l'ermite Ogrin, il répète qu'il n'a pas aimé Iseut d'amour coupable, qu'il l'a emportée dans le Morois contraint et forcé, pour la sauver de la mort, que Dieu a manifesté son innocence par deux miracles, qu'il est prêt à la prouver contre tout venant, en bataille judiciaire. Marc organise, en effet, ce jugement. A la Blanche-Lande, Tristan se présente solennellement pour combattre. Il ne se trouve pas de champion qui soutienne l'accusation : soit que tous les barons reconnaissent la protec-

tion de Dieu visiblement étendue sur Tristan et sur la reine, soit que, redoutant la force de Tristan, et feignant de croire à son « bel mentir », ils n'osent pas combattre contre lui. Dès lors, Tristan est, non pas pardonné, mais justifié. Faute d'accusateur, il est absous, et Marc est juridiquement tranquille avec lui-même et à l'égard de ses barons : il peut reprendre la reine, et son amour est ici complice de sa justice.

N'est-il pas vrai que toute cette série d'aventures est fondée sur un postulat moral et social très particulier, sur une conception de la justice très déterminée ? Supposez détruite cette idée que les amants sont innocents ou qu'ils peuvent juridiquement le paraître, que Dieu les absout, qu'ils n'ont rien à craindre d'un jugement, que les preuves de fait ne sont rien, tout ce roman devient d'emblée incohérent et ridicule. Marc n'est plus qu'un Dandin, et l'admirable scène du gant n'est que pour faire ressortir sa stupide débonnaireté ; le rôle du vénérable ermite Ogrin devient plus qu'étrange ; ce roman n'est qu'une dérision de l'idée sur laquelle les hommes du moyen âge fondaient tout leur appareil de justice. N'est-il pas vrai que toutes ces scènes n'ont pu être inventées qu'en pleine civilisation féodale, à l'instant précis où, la procédure du duel judiciaire restant très vivace, on commençait pourtant, presque inconsciemment encore, à admettre que la ruse et la force y pouvaient aider parfois l'un des champions ? N'est-il pas vrai que nous nous trouvons ici en présence de quelque chose de *premier*, avant quoi il n'y a rien, après quoi il ne peut y avoir que déformation piteuse ? D'une part, on ne peut toucher à ces scènes pour les ramener à un état plus archaïque : essayez, et vous verrez les décombres. D'autre part, on ne peut aucunement les rajeunir : Thomas et Gottfried l'ont tenté, l'idée du jugement de Dieu étant pour eux déjà chose caduque ; toute cette partie du conte, dont ils ont peiné à sauver des frag-

ments [1], s'effondre chez eux d'une chute risible. Tous ces épisodes, les amants surpris par le stratagème de la fleur de farine, la condamnation au bûcher, les larmes des gens de Tintagel, l'intervention de Dinas de Lidan, le saut de la chapelle, la scène des lépreux, la vie dans le Morois, le rôle de l'ermite Ogrin, la scène du gant, le message de Tristan à Marc, l'assemblée de la Blanche-Lande et la remise de la reine aux mains de Marc, tous ces épisodes se font suite, se supposent et se soutiennent mutuellement, sont beaux et lumineux chacun de la beauté et de la lumière de tous les autres. Ils doivent l'existence à un ferment commun, à cette conception de l'idée de justice que le poète pose et développe par eux, dont ils ne sont que l'illustration dramatique. Chacun est l'un des termes nécessaires d'une série à laquelle seule l'assemblée de la Blanche-Lande donnera un sens et une conclusion.

Il faut donc que ces épisodes, inventés les uns pour les autres, l'aient été d'emblée, d'un coup, par un seul poète. Qu'on suppose entre lui et Béroul ou Eilhart autant d'intermédiaires perdus que l'on voudra : pour cette partie du moins, les remanieurs ainsi supposés n'ont rien osé remanier, et nous touchons là le primitif.

V

Pour ces diverses raisons, nous croyons donc que, à la base de toute la tradition poétique conservée de la légende de Tristan, il y a, non pas des compilations semi-cohérentes, mais un poème régulier, composé à une haute époque, dès le début du XIIe siècle, par un homme de génie. Ce n'est pas une vulgate informe,

1. Episodes de la fleur de farine, de la vie dans la forêt, du gant placé dans les branchages de la hutte.

mais déjà un de ces organismes supérieurs dont toutes les parties sont liées par une synergie telle que toutes souffrent de la moindre atteinte à l'une d'entre elles. Qu'on ne nous oppose pas qu'il serait impossible de trouver un cas semblable dans toute l'histoire de la matière de Bretagne : parmi les romans du cycle arthurien, y a-t-il une seconde légende de Tristan ? peut-on y comparer les prouesses sans suite de Gauvain ou de Lancelot ? Qu'on ne nous oppose pas non plus qu'il est malaisé d'imaginer à une si haute époque le trouvère de génie par nous supposé : si le temps avait détruit les quelques feuillets qui conservent à Oxford la plus ancienne version française de la légende de Roncevaux, si nous ne la connaissions que par les remaniements de Cambridge et de Lyon, on aurait autant de droits à contester l'existence de la *Chanson de Roland* primitive. Détruisez par la pensée une vingtaine de feuillets de parchemin encore : c'est le *Saint-Alexis* du XIe siècle, ce sont les admirables chansons de toile que vous pourrez nier au même titre.

Certes, elle est noble, et belle en ses allures romantiques, la théorie selon laquelle une légende, lentement élaborée en des milliers de consciences poétiques, est le fruit de la collaboration de peuples divers et de générations multipliées d'aèdes. Il est pourtant un spectacle aussi grand : celui d'un homme, qui, par la puissance de son imagination, sans rien recevoir du dehors que quelques données légendaires, enfante les héros qui vivront, crée le drame merveilleux qui doit émouvoir à jamais les cœurs.

Mais la question n'est pas si ce spectacle est ou non, sentimentalement, le plus beau. Il est le plus beau, s'il est le plus vrai.

Est-il possible de déterminer plus précisément cet archétype, par nous supposé à la base de toute la tradition française de la légende de Tristan ?

CHAPITRE VI

DE LA MARCHE A SUIVRE POUR RECHERCHER CET ARCHÉTYPE

I

De tous les travaux de classement accumulés depuis trente ans par la critique, ceci résulte : tous les romans connus de Tristan, français ou anglais, italiens, allemands, russes ou islandais, ne sont que des sous-produits de ces trois œuvres, le poème de Thomas, celui d'Eilhart d'Oberg, le roman en prose française [1] ; seuls le roman de Béroul et peut-être le petit poème épisodique de la *Folie Tristan* du manuscrit de Berne ne dérivent pas de l'une de ces trois sources. En d'autres termes,

1. La *saga* scandinave, le poème anglais de *Sir Tristrem*, le fragment de roman en « niederfränkisch », quelques chapitres de la *Tavola Ritonda*, le poème de la *Folie Tristan* du manuscrit Douce ont pour source unique le poème de Thomas ; Gottfried de Strasbourg dérive de Thomas, et, accessoirement, d'Eilhart d'Oberg ; les livres populaires islandais dépendent de la *saga*, donc de Thomas ; les romans en prose italienne et espagnole, la *Morte Darthur* de Thomas Malory, l'ensemble de la *Tavola Ritonda*, le *Tristan* russe procèdent du roman en prose française; le livre populaire en prose allemande, le drame de Hans Sachs sont dérivés du seul Eilhart ; Ulrich de Türheim et Henri de Freyberg, en tant qu'ils exploitent Gottfried de Strasbourg, remontent indirectement à Thomas; en tant qu'ils continuent Gottfried de Strasbourg, l'un, Ulrich de Türheim, remanie le seul Eilhart; l'autre, Henri de Freyberg, remanie à la fois Ulrich de Türheim et Eilhart; le premier traducteur tchèque dépend d'Eilhart, le second, d'Henri de Freyberg. — Nous négligeons quelques petits poèmes épisodiques, le lai *del Chievrefoil* de Marie de France, le *Donnei des Amanz*, le *Tristan moine* allemand, publié par Hermann Paul.

nous restons en présence de quatre versions primaires de la légende de Tristan, de cinq peut-être, savoir :

1) le poème de Béroul, écrit sans doute en Normandie vers 1165, et dont nous ne possédons qu'un fragment, auquel un jongleur anonyme a adjoint une suite, à l'extrême fin du XIIe siècle ;

2) le poème de Thomas composé, vers 1170, en Angleterre ;

3) le poème composé, entre 1190 et 1200 [1], par Eilhart d'Oberg, vassal du duc de Brunswick, Henri le Lion ;

4) le roman en prose française composé vers 1230, puis indéfiniment amplifié et remanié au cours du XIIIe et du XIVe siècles ;

5) le poème épisodique de la *Folie Tristan* conservé dans le manuscrit de Berne, composé à une date encore mal déterminée, mais qui appartient très probablement à la seconde moitié du XIIe siècle [2].

Quels rapports soutiennent entre elles ces cinq versions primaires ? C'est là le problème essentiel.

Il n'a jamais été abordé de front que par M. W. Golther, en son livre *Die Sage von Tristan und Isolde*, en 1887 et, la même année, par M. E. Muret, en son étude sur *Eilhart d'Oberg et sa source française*. Depuis cette

1. Cette date résulte de l'étude de M. Schröder, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XLII, p. 72 ss.

2. *B* désignera dans ce qui va suivre Béroul, que nous citerons d'après l'édition E. Muret (Société des anciens textes français, Paris, 1903).

T désignera Thomas, que nous citerons d'après la présente édition.

O désignera Eilhart d'Oberg, que nous citerons d'après l'édition F. Lichtenstein (Strasbourg et Londres, 1878).

R désignera le roman en prose que nous citerons d'après les extraits qui forment un appendice de ce volume.

F désignera la *Folie Tristan* du manuscrit de Berne, que nous citerons d'après l'édition donnée par M. H. Morf (*Romania*, t. XV, p. 558 ss).

date lointaine, ces admirables travaux d'approche n'ont été repris qu'en passant, et le problème subsiste partiellement, car ces savants ne disposaient pas à cette époque de tous les matériaux nécessaires à une telle enquête.

Plus heureux que nos devanciers, nous pouvons manier pour cette recherche deux instruments critiques incomparables, qui leur ont manqué.

C'est d'abord le poème de Thomas. Jusqu'ici il fallait à chaque pas se débattre contre les divergences de la *saga,* du poème de Gottfried, du *Sir Tristrem ;* à chaque pas, c'étaient des complications et des doutes sans issue. Aujourd'hui, l'on peut sans dommage éliminer tous ces dérivés, rejeter toutes leurs variantes, comme des scories inutiles ; aujourd'hui, nous pouvons le dire (sous toutes les réserves qui conviennent), nous disposons du poème de Thomas. Et nous disposons aussi du roman en prose française. Il était demeuré presque inaccessible, jusqu'au jour où M. E. Löseth eut publié l'analyse des manuscrits nombreux et confusément associés qui le renferment. Pourtant, la critique n'a pas tiré depuis tout le profit qu'elle pouvait du « travail d'abeille » de M. Löseth. Elle a conservé à l'égard du roman en prose une extrême défiance, et, seul jusqu'ici, M. Röttiger a eu l'intuition juste des services qu'il pouvait rendre. En six pages précieuses (p. 29-35) de son essai intitulé *Der heutige Stand der Tristanforschung*, il a esquissé une comparaison du roman en prose et des poèmes d'Eilhart et de Thomas. Suivant la suggestion reçue de lui, nous avons essayé de dégager de l'énorme fatras des inventions chevaleresques propres au roman en prose les parties archaïques qu'il recèle, reconnaissables certes dans le livre de M. Löseth, mais réduites par des résumés trop brefs pour qu'on puisse en discerner toujours la valeur vraie. Comment avons-nous opéré ce départ ? De la façon la plus simple : chaque fois que nous rencon-

trions parmi les résumés de M. Löseth un épisode, un trait qui eût quelque analogie avec un épisode de la légende connu par ailleurs, nous le transcrivions *in extenso* d'après le manuscrit 103 et (pour deux ou trois scènes) d'après le manuscrit 757 du fonds français de la Bibliothèque nationale. Ces épisodes connus par ailleurs forment avec les récits de courtoisie et de chevalerie qui les avoisinent un si violent constrate que cette méthode d'extraction des éléments archaïques, si sommaire soit-elle, suffit : et nous doutons fort qu'il reste à découvrir dans le *caput mortuum* des aventures de Sagremor, de Palamède, de Bréhus sans pitié et de Brunor le Noir quelque paillon précieux. Nous publions en appendice à la fin de ce volume ces parties traditionnelles du roman en prose. Ce roman, où le prosateur a déversé toute une bibliothèque de récits de chevalerie, recèle aussi un roman ancien de Tristan, découpé par pièces, mais dont chacune a été, somme toute, assez fidèlement conservée. Bientôt on reconnaîtra que ce roman archaïque ne le cède à aucun autre pour l'antiquité, ni pour l'autorité.

II

A notre tour donc, mais pouvant consulter plus commodément que nos devanciers le roman en prose et le poème de Thomas, nous avons voulu comparer les cinq versions primaires de la légende de Tristan. Sont-elles vraiment indépendantes entre elles ? Se distribuent-elles en groupes opposés, « version des jongleurs », « version courtoise » ? Quand elles concordent, comment interpréter leur accord ? quand elles divergent, quelle est la leçon primitive ?

Nous avons suivi, d'abord, comme de juste, la méthode coutumière : nous comparions, trait pour trait, *O*, *R*, *B*, *T*, *F*, comme on fait en pareil cas, c'est-

à-dire que, pour chaque trait, nous nous demandions : de ces deux, trois ou quatre variantes, laquelle peut prétendre à la priorité ? Mais quels critères peuvent décider de l'ancienneté d'un trait ? Son « tour » plus archaïque, son accord plus exact et plus logique avec les traits voisins. Chacun sait combien de telles déterminations sont sujettes à caution et précaires, et quelle foi il faudrait avoir en la précision de son goût ou en la puissance de ses syllogismes pour croire nécessairement primitif ce qui vous paraît tel. Or (qu'on nous permette de décrire ici la marche de notre travail), après avoir maintes fois essayé et repris ces exercices, nous avons cru, non sans surprise, constater ceci : toutes les fois que la comparaison pouvait porter sur trois textes au moins, les traits que, pour des motifs de goût, de sentiment, de logique, nous estimions primitifs, étaient des traits attestés par les trois versions ou par deux au moins d'entre elles. Inversement, les traits que, pour des motifs de goût, de sentiment, de logique, nous estimions remaniés et récents, apparaissaient isolés dans une seule des versions comparées; et les exceptions apparentes cédaient à un nouvel examen. Il n'y avait d'exception réelle que pour Eilhart et Béroul, qui formaient groupe parfois pour donner une leçon moins satisfaisante que les versions concurrentes.

Dès lors il y avait indication que les cinq formes primaires (les seules formes, à proprement parler,) de la légende de Tristan : Eilhart-Béroul, Thomas, le roman en prose française, la *Folie Tristan* de Berne, étaient les dérivés, indépendants entre eux, d'un même poème, selon le schème que voici :

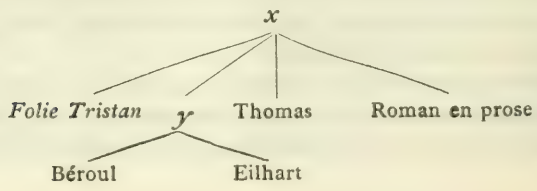

Par suite, notre entreprise changeait de face. Il ne s'agissait plus, pour des raisons logiques ou des impressions de goût, toujours suspectes, de choisir entre les diverses versions de chaque épisode les traits qui nous semblaient primitifs. Il suffisait de dresser, mécaniquement, une *Table des concordances* et une *Table des variantes*. A la table des concordances, nous mettons *tout* ce qui est donné par deux versions au moins. A la table des variantes, nous reléguons *tout* ce qui est isolé dans une seule version.

On verra si cette méthode donne des résultats fermes. Ce travail, où jamais n'intervient notre choix, suffit pour restaurer un récit continu, excellent : tout ce qui est à la table des concordances apparaît comme primitif, et, dans le fatras des variantes reléguées au bas des pages, il n'arrive jamais qu'il y ait un trait isolé que l'on soit tenté de reprendre pour le préférer au trait concurrent donné par deux autres versions. Ce travail terminé, nous instituons, à la fin de chaque chapitre, une *Discussion*. Nous y faisons ressortir, avec une monotonie qui est le gage même de la vérité de notre travail, 1° que le récit de la *Table des concordances* se suffit à lui-même et qu'il est le récit original ; 2° que tel trait isolé en *R* ou en *B* etc... est un remaniement ; 3° nous attachant surtout au trouvère Thomas, comme c'est notre devoir d'éditeur, nous observons en quoi il s'écarte du récit original, nous recherchons la cause de ces déviations, et nous parvenons à l'ordinaire, semble-t-il, à expliquer les motifs littéraires de ses inventions, lesquelles supposent toujours qu'il part simplement du récit donné par la *Table des concordances*.

Voici ce travail.

CHAPITRE VII

DÉTERMINATION, ÉPISODE PAR ÉPISODE, DE LA VERSION DONNÉE PAR LE POÈME PRIMITIF

A. — Les Enfances de Tristan

O, v. 1-340. — *T*, chapitres I-IX. — *R*, f° 27 v°-f° 28 v°.

Concordances.

a) Un roi puissant, nommé Marc, régnait sur la Cornouailles (*OTR*). Rivalen (*OT*), roi de Loonois (*OTR*), pays situé dans la Grande-Bretagne (*OT*), vint lui offrir son service (*OT*).

b) Il épousa la sœur du roi Marc (*OTR*), Blanchefleur (*OT*), et l'emmena en son pays (*OT*).

Variantes.

a) En *T*, Marc règne aussi sur l'Angleterre. — Ce roi de Loonois s'appelle en *O Riwalin*; en *T*, *Rivalin* surnommé *Kanelangrès*; en *R*, *Meliadus*, peut-être parce que le prosateur a voulu éviter un double emploi avec un *Rivalen* qu'il introduit vers la fin du roman. (Contre cette hypothèse de M. F. Lot, cf. les objections de M. Röttiger, *Der heutige Stand der Tristanforschung*, p. 10). Il est roi de *Loonois* (*R*), de *Loonoi* (*B*), de *Loh*[*e*]*nois* (*O*); selon *T*, il est roi d'*Ermenie*, mais tient le Loonois en fief, et son suzerain est *Morgan*, duc de Bretagne. En *R*, il est dit que « le Loonois marchisoit à la terre de Cornoaille ». — En *O*, Rivalen vient aider Marc à soutenir une guerre, et c'est pour le récompenser que Marc lui donne sa sœur. En *T*, il vient comme chevalier d'aventure, brille dans les tournois, séduit Blanchefleur et l'enlève. Le récit de *R* est tout différent.

b) *Blancheflor* (*T*), *Blankeflúr* (*O*), *Ysabel* (*R*).

Concordances.

c) Quelque temps écoulé, Blanchefleur mit au monde un fils et mourut le même jour (*OTR*). L'enfant né en telle tristesse fut appelé Tristan (*TR*). Deuil pour la mort de Blanchefleur (*OTR*).

d) Le père de Tristan le confia à un sage maître (*OR*), nommé Gorvenal (*OTR*). Son éducation : sa beauté merveilleuse, ses belles qualités naturelles, développées par les leçons de son maître (*OTR*).

e) Vers l'âge de quinze ans, il quitte son pays (*OTR*). Il part avec Gorvenal pour chercher aventure en terre étrangère (*OR*).

Variantes.

c) Sur des allusions à l'étymologie *Tristan* : *triste*, voyez Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, 2e série, p. 205 et p. 229. — La naissance de Tristan est précédée en *R* de tout un roman féerique. — Selon *T*, Blanchefleur met au monde Tristan quatre jours après avoir appris la mort de Rivalen, tué en trahison ; l'enfant naît dans un château du ~~Leonois~~, que les ennemis assiègent. — Selon *O*, Tristan naît sur la nef qui emporte Blanchefleur vers la terre de son mari :

Dô sneit man deme wibe
Einen son ûz irem libe,
Den vûrte der koning in sîn lant.

d) En *T*, Tristan est élevé comme le fils supposé de Roald le Foitenant, maréchal de son père. Gorvenal, son écuyer, apparaît comme un subordonné de Roald. — En *R*, l'enfance de Tristan est persécutée par une marâtre ; à la mort de son père, Gorvenal protège l'orphelin.

e) En *O*, sur le conseil de Gorvenal, Tristan sollicite et obtient de son père la permission de chercher aventure par les pays. — En *R*, comme la marâtre de Tristan continue à le persécuter, Governal emmène l'enfant, alors âgé de douze ans, et, après de multiples incidents, tous deux gagnent la terre du roi Marc. — En *T*, Tristan, enlevé par des pirates norvégiens, est abandonné par eux sur la terre de Cornouailles. Il séduit d'abord le roi Marc, qui ne

Concordances.

f) Il vient en Cornouailles (*OTR*), et demande à servir le roi Marc comme un jeune bachelier, qui aime mieux servir à sa cour que chez tout autre roi (*OT*). Il ne se fait pas reconnaître de son oncle (*OT*). Tendresse mutuelle et grandissante du roi et de l'enfant (*OTR*). Marc le confie à son sénéchal, Dinas de Lidan (*OR*).

g) Au bout de quelque temps, aimé de tous à la cour (*TR*), Tristan est en âge d'être armé chevalier (*OTR*).

Variantes.

le connaît pas et dont Tristan ne sait pas qu'il est son oncle, en le charmant par son habileté à dépecer le gibier et à jouer de la harpe.

f) C'est plus tard, seulement lors de la venue du Morholt, que *R* introduira Dinas de Lidan. En *F*, v. 38, « Dinas le seneschal » apparaît aussi pour jouer un rôle de protecteur de Tristan. De même en *B*, *passim*.

g) En *O*, Tristan excite de très bonne heure des jalousies à la cour de Marc.

Discussion.

Il n'est besoin de rien ajouter à notre table des concordances, ni de rien en supprimer, pour obtenir un récit cohérent et complet. C'est en somme le récit de *O*, confirmé tantôt par *R*, tantôt par *T*, tantôt par *TR*. Il n'y a que deux traits du récit de *O* qui aient été relégués aux variantes, faute d'être appuyés par ailleurs : c'est sur la mer que Blanchefleur donne naissance à Tristan, et elle meurt avant de l'avoir mis au monde. Il est probable que ces deux traits sont primitifs : pour le premier (naissance sur la mer), *T* et *R*, ayant inventé l'un et l'autre sur le père et la mère de Tristan des romans très compliqués, il s'est trouvé que leurs combinaisons ne comportaient plus ces circonstances.

Quant au second trait (Blanchefleur meurt dans les douleurs de l'enfantement et Tristan vient au monde après sa mort), c'est un trait de fatalisme populaire, destiné à marquer Tristan dès sa naissance d'un signe de malheur. C'est aux mêmes fins que le René de Châteaubriand dit : « J'ai coûté la vie à ma mère en venant au monde, j'ai été tiré de son sein avec le fer ». *T* et *R* ont écarté cette donnée, soit par inintelligence de lettrés à l'égard de cette croyance populaire, soit par répugnance de narrateurs courtois à rapporter une opération de chirurgie violente. Mais ils ont l'un et l'autre conservé l'intention du récit : chez eux aussi, Tristan naît peu après le mariage de sa mère, en des circonstances diversement tragiques, et sa mère meurt le même jour.

Il est certain que rien des amours de Meliadus et d'Ysabel en *R* (cf. Löseth, *ouvr. cité*, p. 16), n'est primitif.

Quant à Thomas, toute l'histoire de Rivalen et de Blanchefleur est un roman d'aventures habile et inutile : pareillement, dans les romans franco-italiens, Milon séduit la sœur de Charlemagne, l'empereur bannit les amants, et l'enfant né de leurs amours, Roland, grandit dans l'exil. C'est encore le cas d'Elie, père d'Aioul. L'histoire de l'enlèvement de Tristan, de sa reconnaissance par Roald, de la vengeance qu'il prend sur Morgan, n'offre rien que le thème banal de l'enfant persécuté, perdu, retrouvé grâce à un anneau ou à quelque autre « enseigne », et qui châtie enfin les félons, ses ennemis. (Comparez *Mainet*, *Bovon de Hamtone*, et tant d'autres romans.) Quand l'enfant dépouillé a recouvré sa terre, le roman est fini, et tous les personnages, Roald, Morgan, Florette, etc , n'ont plus qu'à disparaître. Par rapport à l'histoire de Tristan, toutes ces inventions de Thomas, agréables en soi, n'ont aucun intérêt. Il n'y a que deux épisodes gracieux

et beaux: celui où Tristan enseigne aux veneurs de Cornouailles les pratiques courtoises de la *fourchiee* et de la curée, celui où il joue des lais de harpe aux pieds du roi Marc. Il semble que tous deux aient été suggérés à Thomas par l'intention de montrer dès l'adolescence de Tristan les prémices des talents où il excellera plus tard: l'épisode de la curée serait une transposition au mode courtois des données qui nous montreront en Tristan banni dans la forêt un veneur et un archer merveilleux; celui des lais de harpe procéderait, comme par un choc en retour, des scènes où Tristan blessé emportera sa harpe sur la mer et apprendra des lais à Iseut d'Irlande. En tout cas, toute cette série de narrations chez Thomas ne sert de rien pour l'action. Chez Eilhart, au contraire, c'est un ensemble de préparations : chez Eilhart, tout est combiné pour que l'enfant (que sa naissance a marqué déjà d'un signe fatal) soit lié à Marc par des liens puissants : Marc est pour lui le seigneur choisi; Tristan est de sa famille fictive, de sa *mesnie*, avant de révéler qu'il est de son lignage. D'autre part, le poète n'a pas voulu qu'il fût à la merci de son oncle : il est venu librement du Loonois et reste le maître d'y retourner. Voilà les seuls traits utiles à l'action; ils sont tous dans notre table des concordances, et, s'ils apparaissent en *R* et en *T*, c'est altérés ou compromis par des épisodes superflus.

En un mot, pas un trait attesté par deux versions qui ne semble original; pas un trait attesté par *R* seul ou par *T* seul, qui ne semble adventice. Le récit de *O* paraît d'un bout à l'autre original : il pouvait tenir, dans le poème primitif comme en *O*, en cent ou deux cents vers.

B. — Le Morholt

O, v. 351-943. — *T*, chapitre X. — *R*, f° 6 v°, f° 28, f° 33 ss. — *B*, v. 136-42, v. 847-57, v. 99-103. — Allusions diverses : *Erec*, v. 1247-50 ; *Guinglain*, v. 3010-4, le chroniqueur Galvaneo Fiamma, cité par Fr. Michel, *Tristan*, t. II, p. 165.

Concordances.

a) Un grand péril menace la terre du roi Marc. Le Morholt y a pris port, sur une nef chargée de ses compagnons. C'est un chevalier redouté, d'une taille gigantesque. Le roi d'Irlande, qui a épousé sa sœur, l'envoie réclamer à Marc un tribut (*OTR*).

b) En vertu de conventions anciennes (*TR*), il requiert qu'on lui livre des garçons et des jeunes filles, tirés au sort entre les familles de Cornouailles (*OR* et partiellement *T*). Si un champion du roi Marc s'offre à le combattre seul à seul et le vainc, la Cornouailles sera acquittée du tribut (*OTR*).

Variantes.

a) Cf., pour les formes du nom du *Morholt*, Hertz, *Tristan*[3], p. 514. — Le roi d'Irlande, qui n'est nommé nulle part ailleurs, s'appelle *Gurmun* en *T*, *Hanguin* en *O*. — Selon *O*, le Morholt a la force de quatre hommes.

b) *O* ne dit pas que la Cornouailles ait été antérieurement asservie à ce tribut, mais seulement qu'elle refuse depuis quinze ans de s'y soumettre. — Selon *R* (f° 6 v°), le tribut est de cent jouvenceaux, cent damoiselles et cent chevaux de prix. — Selon *O*, tous les garçons et toutes les filles de l'âge de quinze ans doivent être livrés ; il n'est donc pas question d'un tirage au sort comme en *T* et en *R* (f° 28 r° b). *O* dit en outre que les garçons livrés deviendront des serfs ; les filles seront enfermées dans une « hûrhûs », pour gagner de l'argent au roi d'Irlande. — *T* : on livrera trois cents garçons, « rien que des garçons, pas de filles. » Cette obligation ne revient que tous les cinq ans ; dans l'intervalle, les conditions du tribut annuel sont autres.

Concordances.

c) Douleur des gens de Cornouailles. Tristan apprend les exigences du Morholt (*OTR*).

d) Il forme le dessein de demander au roi Marc d'être son champion (*OTR*).

e) Il en délibère avec Gorvenal. « Fils », lui dit son maître, « tu as bien dit; mais le Morholt est tel chevalier qu'il n'y a tel au monde, et tu es jeune... » Pourtant Gorvenal cède, et tous deux conviennent qu'il faut d'abord demander au roi d'armer Tristan chevalier (*OR*).

f) Le roi répond qu'il eût préféré attendre des circonstances plus heureuses; mais il accueille la requête de Tristan, en présence de Gorvenal et de Dinas, et Tristan est adoubé (*RO*).

g) Marc a assemblé ses barons. Nul d'entre eux n'ose se risquer à combattre le Morholt (*OTR*). Les messagers de l'Irlandais portent son défi en présence de toute la cour (*OR*). Comme tous se taisent, Tristan s'offre à faire la bataille et Marc y consent (*OTR*).

Variantes.

c) *O :* Tristan apprend ces exigences en même temps que tout le monde à la cour. *R :* C'est « un chevalier » qui les lui rapporte. *T* : Il les apprend, au retour d'une expédition lointaine, en pénétrant dans la salle où les barons de Marc délibèrent.

e) Manque en *T*. — En *O*, Gorvenal et Tristan vont trouver Dinas et le prient de les accompagner chez le roi pour que tous trois ensemble lui demandent d'adouber Tristan. *R* devait connaître ce trait, car il introduit Dinas dans la scène mentionnée sous *f*.

f) Manque en *T*, puisque Tristan y a été armé chevalier antérieurement.

g) *O* seul : Les barons de Marc, en une assemblée à laquelle Marc n'assiste pas, délibèrent tout un jour sans trouver un champion. Tristan vient au milieu d'eux et leur demande le motif de leurs longues hésitations. L'ayant appris, il s'offre pour la bataille.

Concordances

h) Il y consent, ignorant encore que Tristan est son neveu. Mais les Irlandais déclarent qu'ils n'accepteront cet adversaire inconnu que s'il est d'aussi bon lignage que leur seigneur, le Morholt. Alors Tristan s'écrie, s'adressant aux messagers : « Dites au Morholt que, s'il est fils de roi, je le suis aussi. Le roi Rivalen de Loonois fut mon père, le roi Marc que voici est mon oncle, et j'ai nom Tristan. » (*OR*).

i) Joie et angoisse du roi Marc, qui voudrait détourner Tristan de sa périlleuse entreprise, mais qui finalement maintient le don de la bataille qu'il lui a octroyé (*OTR*).

j) Le combat est fixé à quelques jours de là, dans une île (*OTRF*). Cette île s'appelle l'île Saint-Samson (*RF*, *Erec*).

Variantes.

Les barons le louent, mais lui représentent le péril. Il obtient des barons que, sans dire son nom, ils requerront le roi d'octroyer la bataille au champion qu'ils lui nommeront, quel qu'il soit. Il en est fait ainsi. Ils viennent en présence de Marc et des messagers irlandais; le roi s'engage par serment à accepter le champion qui s'offrira, homme libre ou non. C'est alors que les envoyés du Morholt protestent et forcent Tristan à déclarer qui il est, comme il est dit sous *h*. — En *T*, les barons délibèrent en présence du roi jusqu'au moment où Tristan est agréé comme champion. A ce moment, on introduit dans la salle, non des messagers, mais le Morholt lui-même, que Tristan défie.

h) Manque en *T*, puisque Marc sait depuis longtemps que Tristan est son neveu.

i) Les textes varient tous sur la chronologie de ces scènes. En *R* seul, les messagers retournent près du Morholt pour lui porter le nom de son adversaire, puis reviennent à la cour pour fixer les conditions du combat.

j) Voici le texte de *F* (v. 99-103) : *...A Mohort fis la bataille En l'isle ou fui menez a nage Por desfandre lo trëussage Que cil devoient de la terre; A m'espee finé la guerre.* — En *F*, v. 28,

Concordances.

k) Au jour fixé, Tristan se présente dans le palais du roi. Marc lui lace le heaume, lui ceint l'épée, le recommande à Dieu. Tout le peuple prie pour le preux. (*OTR.*)

l) Tristan chevauche jusqu'au rivage. Il fait entrer son destrier dans une barque, y monte et la pousse vers l'île. Le Morholt l'y a déjà devancé, et a amarré sa barque au rivage. (*OTR.*)

m) Tristan touche l'île à son tour et repousse sa barque vers la mer. « Pourquoi », lui demande le Morholt, « ne l'as-tu pas amarrée comme j'ai fait de la mienne ? — A quoi bon ? » répond Tristan. « Pour emporter le vaincu, mort ou prisonnier, une seule barque suffira au vainqueur. » Du rivage, la foule assemblée s'apprête à contempler la bataille (*OTR*). Le Morholt, admirant la jeunesse et la vaillance de son adversaire, lui offre un accord : que Tristan renonce à la bataille ; le Morholt lui donnera en échange son ami-

Variantes.

Marc jure *par saint Samson de Cornoaille.* — Voici le texte d'*Erec* (v. 1247-50) : *Onques, ce cuit, tel joie n'ot La ou Tristans le fier Morhot An l'isle Saint Sanson vainqui Con l'on feisoit d'Erec iqui.*

k) *R* : Tristan fait la veillée des armes, tandis que, toute la nuit, dans les églises, les gens de Cornouailles prient pour lui. — *T* : C'est au moment où Tristan s'embarque que la foule supplie Dieu de lui faire merci.

l) *R* : Tristan en était encore à s'armer dans le palais du roi, quand il apprit que le Morholt avait déjà débarqué dans l'île. — *T* : Tristan et le Morholt partent tous deux du rivage, tandis que, dans les deux autres versions, il semble que le Morholt parte de sa nef.

m) *T* : C'est plus tard, en plein combat, que le Morholt offrira cet accord ; voyez sous *n*.

Concordances.

tié et partagera ses biens avec lui. Tristan refuse ; tous deux montent à cheval pour le combat (*OTR*).

n) Ils éperonnent leurs chevaux et s'assaillent fièrement. Bientôt tous deux sont blessés : mais c'est d'un fer empoisonné que le Morholt a frappé son ennemi. (*OTR.*)

o) Après maintes alternatives, Tristan assène au Morholt un coup d'épée si terrible que la lame brise le heaume et s'enfonce dans la tête. Comme Tristan l'en arrache, elle s'ébrèche et un fragment d'acier reste enfoncé dans le crâne de son ennemi (*OTR*).

p) Blessé à mort, le Morholt s'enfuit jusqu'à sa barque, poursuivi par les railleries de Tristan (*OR*) : « Voilà donc que tu as conquis le tribut de Cornouailles ! Emporte-le ; jamais plus tu ne viendras le réclamer ! » (*OR* et partiellement *T*).

Variantes.

n) Les incidents du combat diffèrent dans les trois textes. En *T*, il se poursuit tout le temps à cheval ; en *R*, à cheval d'abord ; puis, désarçonnés tous deux, les adversaires luttent à pied ; en *O*, le Morholt est seul désarçonné, et Tristan descend volontairement de son destrier pour continuer la bataille. L'arme empoisonnée du Morholt est une lance en *OR*, une épée en *T*. — *T* : Après avoir blessé Tristan, le Morholt lui révèle que sa blessure est empoisonnée et que, seule, sa nièce, Iseut d'Irlande, pourra guérir ses plaies. C'est alors seulement qu'il lui offre un accord.

o) *O* : Tristan a coupé à son adversaire le poing qui tient l'épée ; le Morholt s'enfuit vers la barque, et c'est en le poursuivant que Tristan lui assène un coup où sa lame s'ébrèche.

p) En *T*, le Morholt ne fuit pas, mais meurt sur la place. Tristan, abandonnant son corps dans l'île, monte sur la barque du Morholt et regagne la terre. C'est aux compagnons de l'Irlandais assemblés sur la plage qu'il lance la bravade relative au tribut de Cornouailles. Les Irlandais vont chercher le cadavre dans l'île et l'emportent.

Concordances.

q) Le Morholt rejoint la nef de ses compagnons, qui le recueillent à leur bord, et l'emportent, vivant encore, vers l'Irlande. Marc envoie chercher le vainqueur dans l'île Saint-Samson (*OR*).

r) Il l'accueille au rivage au milieu de l'allégresse de tous, et l'emmène, grièvement blessé, dans son palais. (*OTR*).

s) Cependant, le Morholt étant mort de ses blessures, ses compagnons racontent en Irlande sa défaite et y disent le nom du vainqueur (*OT*).

t) La reine d'Irlande, sœur du Morholt (*RT*), et Iseut, nièce du Morholt (*OT*), retirent du crâne du géant le fragment de l'épée de Tristan qui s'y était brisée ; elles le gardent précieusement (*OTR*).

u) Ensevelissement du Morholt, douleur de tout le peuple (*OT*).

Variantes.

q) Manque en *T*, comme il est dit ci-avant. — *R* : Les Cornouaillais qui vont chercher Tristan dans l'île le trouvent si affaibli qu'il peut à peine se tenir debout.

r) *R* : Le roi emmène d'abord le vainqueur à l'église pour y rendre grâces à Dieu.

s) Pour les événements rapportés sous *s*, *t*, *u*, *R* manque. Ils étaient pourtant, de toute nécessité, racontés dans sa source, et, de fait, *R* nous apprend plus tard (f° 43 r° a) que la reine d'Irlande gardait le fragment de l'épée de Tristan, enveloppé d'un drap de soie, dans un écrin. — *O :* Le Morholt n'est encore que blessé ; les Irlandais, aussitôt qu'ils abordent dans leur pays, mandent en toute hâte pour le panser la belle Iseut, sa nièce, habile guérisseuse. Elle s'empresse ; mais le Morholt est déjà mort quand elle arrive auprès de lui. — *T :* C'est à Dublin que les Irlandais abordent. Le cadavre est porté sur un écu à travers les rues.

u) *O* : le roi d'Irlande commande de pendre à des fourches tout Cornouaillais surpris dans le pays.

Discussion.

Notre table des concordances restaure, non pas un vague thème embryonnaire, mais un récit cohérent, ingénieux, complet, fortement combiné par un poète unique. Nos trois remanieurs ne se sont pas trouvés en présence de traditions divergentes, mais d'une seule narration poétique : les variantes apparaissent comme des remaniements tout secondaires, et dont on peut généralement saisir l'intention. Bornons notre attention à Thomas, et tâchons d'expliquer les traits qu'il est seul à nous donner.

Sous *a*, pourquoi le roi d'Irlande s'appelle-t-il *Gurmun ?* Pourquoi toute l'histoire étrange de la soumission de l'Angleterre à l'Irlande? Nous avons tâché de l'expliquer ailleurs (t. I, p. 72 et p. 76), après M. Ferdinand Lot : ce n'est pas ici une antique tradition relative à Tristan; c'est une simple combinaison du poète, fondée sur le *Brut* de Wace.

Sous *b*, pourquoi le tribut consiste-t-il à livrer simplement de jeunes garçons? Thomas spécifie que le Morholt exige « des garçons, non des jeunes filles », et cette insistance suffit à indiquer que sa source parlait d'un tribut de garçons et de vierges, et qu'il a voulu atténuer une donnée trop brutale. — Pourquoi le roi d'Irlande exige-t-il la première année un tribut de cuivre, la seconde un tribut d'argent, la troisième un tribut d'or, la quatrième une ambassade et la cinquième seulement un tribut d'enfants? Nous avons montré ailleurs (t. I, p. 77) que cette invention est intimement liée à la chronologie du poème de Thomas et provoquée par cette chronologie : si le Morholt ne réclame les enfants que tous les cinq ans, c'est que Tristan vient de passer précisément quatre ans à la cour de son oncle, et qu'il a semblé impossible à Thomas de

montrer son héros assistant par quatre fois, sans mot dire, à l'exécution de la clause honteuse du traité de vasselage.

Sous *e*, *f*, *h*, pourquoi Thomas ne rapporte-t-il pas les mêmes scènes que les deux autres versions ? Ces scènes de l'adoubement de Tristan et de sa reconnaissance par son oncle tombent d'elles-mêmes, puisque Thomas les a racontées antérieurement.

Sous *i*, pourquoi Tristan ne se fait-il pas, ainsi qu'en *R* et en *O*, agréer comme champion par les barons d'abord, seuls assemblés en l'absence du roi Marc? Cette scène n'avait de raison d'être que lorsque Tristan servait à la cour du roi Marc comme un bachelier inconnu. Puisque Thomas avait depuis longtemps ménagé la reconnaissance de l'oncle et du neveu, la scène s'éliminait spontanément, comme désormais inutile et sans signification ; le défi du Morholt, la couardise des barons de Cornouailles, le dévoûment de Tristan se groupaient de ce fait en une scène unique, et, dès lors, quoi de plus naturel que d'introduire dans l'assemblée le Morholt lui-même, au lieu de ses messagers ?

Sous *m*, *n*, pourquoi Thomas ne place-t-il pas au même moment de l'action que *R* et *O* les offres d'accord que le Morholt adresse à Tristan? Pour rendre plus vraisemblables les récits qui vont suivre, il a imaginé que le Morholt révèle à Tristan que ses blessures sont empoisonnées et que, seule, Isolt saura les guérir. Comment introduire cette révélation, sinon en plein combat, les blessures empoisonnées une fois reçues par Tristan ? Et comment motiver cette révélation, sinon par une offre de paix et d'accord faite par le Morholt ? De là le déplacement de la scène primitive.

Sous *l*, *p*, enfin, pourquoi le Morholt part-il du rivage, et non de sa nef ? Pourquoi ses compagnons, au lieu de rester sur leur nef, sont-ils assemblés sur le rivage

comme spectateurs du combat? C'est pour que, au retour du vainqueur, ils puissent entendre de sa bouche, en présence de la foule ennemie, les paroles outrageantes que, dans l'autre version, Tristan adressait dans la solitude de l'île à son ennemi moribond. C'est d'une belle invention dramatique, qui ne s'explique qu'à partir de la version donnée par *OR*.

C'est là (si on néglige le détail des coups donnés et reçus par Tristan et par le Morholt) la somme des traits propres à Thomas. Aucun de ces traits ne suppose l'existence d'un récit différent de celui que nous avons restitué. Thomas avait les mêmes sources qu'Eilhart et le prosateur. Hors de cet unique récit, nous ne savons rien du Morholt.

C. — Tantris.

O, v. 944-1336. — *T*, chapitre X. — *R*, f° 35 v°-f° 37 r°. — *F*, vv. 77, 97-8, 402-7. — Allusions diverses : *Lai de l'Ombre*, v. 455-6; Ramon Bistort d'Arles, cité par M. Ed. Stengel, dans son édition de *Durmart*, p. 576. Les récits de ce chapitre et du suivant se retrouvent transposés dans le *Grand Saint-Graal*, éd. Hucher, t. III, p. 242-268.

Concordances.

a) Tristan fit appareiller ses blessures. Mais les médecins ne découvrirent pas le venin, et le mal empira. Le preux ne dormait ni la nuit ni le jour, perdait le boire et le manger, devenait maigre et faible. Une puanteur si odieuse s'exhalait de ses plaies que nul ne pouvait rester près de lui (*OTR*).

b) Seul, Gorvenal demeurait à son chevet (*OR*).

Variantes.

b) *O* : Gorvenal et Dinas.

Concordances.

c) Il se fit transporter dans une petite maison, à l'écart sur le rivage, pour y rester seul, contemplant la mer, attendant la mort (*O*, et partiellement *R*).

d) Pourtant, il tentera une chance suprême. Il conjure le roi Marc de lui accorder un don : il veut s'en aller, outre la mer, en un autre pays, il ne sait où, pour éprouver si Dieu lui accordera sa guérison. Que Marc permette ce départ ! Résistance du roi, qui finit par consentir (*OTR*).

e) Tristan veut qu'on le dépose sur une petite barque (*OR*) ; il emportera sa harpe, (*OTR*) ; il voguera seul, sans compagnon ; s'il meurt en son entreprise, Gorvenal sera l'héritier de sa terre (*O R*).

f) Il en est fait ainsi ; au milieu de la douleur de tous, Tristan s'embarque, et la mer l'emporte à l'aventure (*OTR*).

Variantes.

c) Cette maisonnette ne se voit qu'en *O*; mais, en cette phrase de *R*: « Tristan se fait apporter a une fenestre sur la mer et commença la mer a regarder et pensa une grant piece », il semble légitime de reconnaître une vague survivance de la donnée conservée par *O*.

d) *R* : La première idée de tenter un dernier effort pour conserver sa vie lui vient d'une « damoiselle », qui apparaît ici pour la première et dernière fois. *O*: il confie d'abord son dessein de navigation aventureuse à Gorvenal. *R* : il fait appeler Marc par Gorvenal, mais sans lui confier son projet.

e) *O* : il emportera sur sa barque sa harpe et son épée. *R*: il y emportera sa harpe, sa rote et ses divers instruments de musique; la nacelle est, en outre, pourvue d'une petite voile et d'une tente de soie. *T* : la navigation se fera, non pas sur une pauvre barque, mais sur une nef confortable, montée par quelques hommes, dont Gorvenal. Voici l'allusion du *Lai de l'Ombre : Si me sui mis en mer sans mast Por noier aussi com Tristans.*

Concordances.

g) Après une longue traversée, elle le poussa enfin vers une terre, et, Tristan l'apprit à son grand émoi, c'était précisément le pays ennemi d'Irlande (*OTR*).

h) Jeté à la côte, il joua de la harpe sur le rivage (*R*, et partiellement *T*). Le roi d'Irlande entendit la mélodie, s'informa de lui (*OR*), le recueillit en son palais (*OTR*).

i) Il dissimula son être et son nom (*OTR*), et prétendit qu'il s'appelait Tantris (*RTF*). Il assura qu'il était un jongleur, qu'il voguait sur une nef marchande ; des pirates avaient attaqué et pillé la nef, et l'avaient blessé ainsi (*OT*).

Variantes.

g) *O* ne nomme pas le port. C'est *Hessedot* en *R*, *Dublin* en *T*. Ne peut-on pas supposer que *Hessedot* est en *R* une fausse lecture pour *Wessefort* (Wexford), où *T* conduira bientôt Tristan ?

h) *R* : Tristan joue de la harpe pour remercier Dieu de l'avoir sauvé du péril de la mer. Le roi était à ses fenêtres : il voit la nacelle, entend la mélodie, croit que c'est « faerie », appelle la reine ; tous deux descendent au rivage, écoutent Tristan, et, quand il a déposé sa harpe, l'interrogent. C'est par eux que Tristan apprend qu'il est en Irlande. — *O* : Le vent jette Tristan sur la plage ; il reconnaît l'Irlande, on ne sait comment ; il n'est pas dit qu'il joue de la harpe, ce qui ne peut être qu'un oubli du conteur ; le roi se promenait sur la grève ; il envoie des serviteurs reconnaître la barque, et, apprenant qu'elle porte un blessé, le fait transporter dans sa maison. — *T* : La nef qui porte Tristan, Gorvenal et ses compagnons est accostée au large par des mariniers irlandais, qui annoncent que le port en vue est celui de Dublin. Les mariniers mènent la nef au port, où Tristan passe le jour à leur jouer de la harpe et à leur montrer les arts courtois où il excelle. Le bruit de ses talents parvient jusqu'à la belle Iseut, qui persuade au roi et à la reine de faire venir l'étranger au palais.

i) *O* : « Je suis un jongleur ; mon nom est *Prô*, *Iemsetir* est ma patrie. » Il ne prendra le nom de *Tantris* que lors d'un second

Concordances.

j) Nul ne reconnaît en Tantris le combattant de l'île Saint-Samson, tant le venin a déformé ses traits. La fille du roi, Iseut, entreprend de le soigner. Elle finit par découvrir le venin, le combat par des herbes salutaires et guérit l'étranger (*OTRF*).

k) Dès qu'il a recouvré sa force et sa beauté, Tantris, craignant d'être reconnu, quitte au plus tôt l'Irlande et rentre en Cornouailles (*OT*).

Variantes.

voyage, qui sera raconté au chapitre suivant. — *R* : « Je suis de Loonois, près de la cité d'Albisme, un homme deshaitié et malade, qui me suis mis en adventure en ceste mer... pour savoir si je pourrois trouver garison de ma maladie. » On lit plus loin qu'il a pris le nom de Tantris. — *F*, v. 182 : allusion au nom de Tantris. — Ramon Bistort d'Arles : «... *E camjel nom de* Tantris *en* Tristan. » (Cf. W. Hertz, *Tristan* [3], p. 499).

j) *O* : Le traitement se fait à distance, Iseut envoyant au blessé les emplâtres nécessaires, sans le voir ; Tristan quittera le pays sans l'avoir jamais aperçue. — *T* introduit le thème de Tantris enseignant à Iseut les « lais de harpe », les lettres, les instruments, les divers arts courtois. — *F*, v. 77 et 97 : « [Iseut] *mout me gari soef ma plaie* » ; cf. les v. 401 ss., où Tristan dit à Iseut : « *De la plaie que je oi Que il me fist par mi l'espaule... Me randistes et sauf et sain. Autres de vos n'i mist la main.* »

k) *O* : Pour s'évader, Tantris profite de ce qu'une famine désole l'Irlande ; il obtient du roi qu'il lui confie quelques navires pour chercher des denrées ; associé à un marchand, il fait en effet de grands achats de céréales en Angleterre, renvoie en Irlande les nefs chargées, et retourne lui-même sur un bateau anglais à la cour du roi Marc. — *R* garde Tantris en Irlande, d'où il ne le ramènera que beaucoup plus tard, après maintes aventures courtoises. — *T* : Tantris, guéri, prend congé de la reine et retrouve au port de Dublin sa nef, Gorvenal et ses compagnons.

Discussion.

Ici encore il a suffi de faire la somme des traits concordants pour mettre en lumière un récit cohérent, complet.

A peine si, pour achever le *scenario*, il manque un ou deux traits que l'on voudrait pouvoir reprendre aux variantes. Par exemple, sous *k*, comment le héros revient-il d'Irlande ? C'eût été folie à Tantris de reprendre la mer sur une barque aussi chétive que celle qui l'avait apporté, et le poète primitif avait certainement ménagé les conditions d'une traversée de retour moins périlleuse. Son invention, quelle qu'elle ait été, *R* ne pouvait la conserver, puisqu'il lui a plu, par une déviation toute courtoise du récit, de retenir Tantris à la cour d'Irlande longtemps après sa guérison et jusqu'au jour où il peut avouer qu'il est Tristan. De même *T*, ayant préféré faire voguer le blessé sur une nef confortable, la retrouvera tout naturellement ancrée au port pour le retour, et n'aura plus que faire du récit primitif. Quel était ce récit ? Etait-ce l'excellent stratagème qui se lit en *O* ? Il est possible ; mais, faute d'instruments critiques, nous n'en pouvons décider.

En *O*, le héros réserve le faux nom de Tantris pour une autre aventure. Il dit qu'il s'appelle *Pro* et qu'il est d'*Iemsetir*. L' « engin » est plus subtil que celui de *Tantris*, et demeure inexpliqué. Peut-être peut-on y reconnaître (cf. *Peilnetôsî* = *Isôtenliep* chez Heinrich von Freyberg, v. 5327, ss., et *Druidain* = *Dru Idain* dans la *Vengeance de Raguidel* (*Hist. litt.*, t. XXX, p. 60) l'anagramme de *Por mei Iset* ou de *Iset por mire*. On aurait là la preuve qu'Eilhart travaillait sur un poème français, qui n'était pas l'archétype. Mais comment Tristan, qui, selon Eilhart, vogue à l'aventure et qui ne connaît ni le nom d'Iseut ni ses talents de

miriesce, pourrait-il avoir construit un tel anagramme ? Il suffirait de supposer que, sur le rivage, le roi d'Irlande a nommé sa fille au blessé avant de lui faire raconter ses aventures. Mais ce ne sont ici qu'hypothèses sans confirmation possible, donc vaines.

En *O*, le héros est soigné à distance par Isolt et repart sans même l'avoir vue. L'accord contraire de *R* avec *T* suffirait à indiquer que cette version n'est pas primitive ; mais on peut en tirer une preuve du récit même de *O*. Pro n'y apparaît que comme un pauvre jongleur que l'on soigne sans jamais l'introduire à la cour, et qui, guéri, s'en retourne sans avoir seulement pu voir celle qui l'a sauvé. Pourtant, en cette même version, on voit que le roi prend son conseil pour conjurer la famine qui désole l'Irlande, lui confie ses nefs, etc. Cette confiance ne suppose-t-elle pas qu'il a été admis à la cour, qu'il s'y est fait bien venir, donc qu'il a vu Iseut ? Pourquoi *O* (ou son modèle) a-t-il effacé ce trait et supposé cette cure bizarre du blessé par messagers ? Peut-être Eilhart trouvait-il invraisemblable que nul ne reconnût alors le vainqueur du Morholt, ou que nul, au prochain voyage qui ramènera bientôt Tristan aux mêmes lieux, ne reconnût le jongleur blessé d'antan ; ou peut-être encore il lui semblait choquant que Tristan et Iseut ne se fussent pas d'emblée épris l'un de l'autre. Il a donc gauchement effacé cette donnée primitive et essentielle : tant que Tristan et Iseut n'ont pas bu le philtre, ils se voient impunément ; ils restent indifférents l'un à l'autre.

Si l'on considère les variantes de *T*, il apparaît que son poème ne représente qu'une dérivation malheureuse du récit restauré par notre table des concordances. La version de Thomas s'explique par ces deux agents coutumiers de ses remaniements : scrupules rationalistes et préoccupations courtoises. Son « bon sens » a détruit partiellement le thème de la navigation

à l'aventure, et avec ce thème l'une des intentions les plus secrètes du récit primitif : l'idée d'une puissance hostile et fatale, qui, contre toute prévision humaine, pousse à leur insu Tristan et Iseut l'un vers l'autre. Ses préoccupations de poète courtois ont provoqué l'invention de l'éducation d'Iseut par son galant précepteur (le *punctum saliens* de cette invention paraît être simplement le désir de tirer parti de la harpe emportée par le héros sur les flots). Ainsi, la version de Thomas et l'autre ne représentent pas deux traditions concurrentes, adverses, également vénérables par leur antiquité, leur portée, leur grand sens ; il n'y a, à vrai dire, qu'une seule tradition, modifiée par Thomas, pour des motifs littéraires reconnaissables, altérée par lui, voire gâchée.

D. — La Quête d'Iseut.

O, v. 1337-1597. — *R*, f° 49 v° b — f° 50 r° b. — *T*, chapitre XII. — Allusion : *Roman de l'Escoufle*, éd. P. Meyer, p. 18-9.

Concordances.

a) Par amour pour Tristan, Marc avait décidé en son cœur de vieillir sans enfants et de léguer sa terre à son neveu. Les barons devinèrent son dessein, le crurent inspiré par Tristan, se courroucèrent de ces manœuvres intéressées, et requirent le roi de prendre femme (*O T*).

Variantes.

a) *R* rapporte ainsi l'aventure : Tristan n'est rentré à la cour de Marc qu'après le combat contre le dragon et la scène du bain, que *O* et *T* ne raconteront que plus tard. A son retour, il a vanté Iseut « la bloie ». Marc a pris son neveu en haine à la suite d'une intrigue d'amour où tous deux ont été rivaux, et cherche un moyen de se débarrasser de lui. Un jour que les barons de Marc s'étonnent devant lui qu'il tarde à se marier et que Tristan s'en

Concordances.

b) Il refusa d'abord ; puis, pressé par Tristan lui-même, que les soupçons des seigneurs irritaient, il leur fixa un terme au bout duquel il dirait sa décision (*OT*).

c) Quand vint le jour fixé, le roi était en grand souci. Seul dans une salle de son château, sur le point de recevoir les barons, il cherchait encore un moyen d'éluder leur requête. Soudain, une hirondelle, pénétrant par une fenêtre, laissa choir à ses yeux un blond et beau cheveu de femme (*OTF*, *Escoufle*). Marc le prit et découvrit la ruse qu'il cherchait. Comme Tristan et les barons entraient, il leur dit : « J'ai résolu de me rendre à votre désir. Je veux bien me marier; mais sachez que je ne veux d'autre femme que celle à qui appartient ce cheveu d'or. » Les barons se sentent raillés et déçus ; ils croient que ce stratagème est une nouvelle invention de Tristan, et Tristan, pour échapper à leurs interprétations hostiles, demande au roi de

Variantes.

étonne comme eux, le roi répond qu'il ne tient qu'à son neveu de lui faire avoir la femme qu'il désire. Aussitôt, Tristan jure qu'il ira la chercher et qu'il aimerait mieux mourir que ne pas tout tenter pour la donner au roi. Marc demande alors Iseut « la bloie ». Émotion de Tristan, qui redoute la terre d'Irlande, mais qui s'apprête néanmoins au départ. — *T* : En outre, les barons croient que Tristan est un enchanteur qui a gagné par magie le cœur du roi.

b) C'est en présence des barons selon *O*, seul avec le roi selon *T*, que Tristan presse le roi de se marier.

c) Allusion de l'*Escoufle* : *Dedens* (à l'intérieur d'une coupe ciselée) *estoit portrais Rois Mars, Et s'i estoit conment l'aronde Li aporta d'Iseut la blonde Le chevel sor par la fenestre, Et conment Tristans en dut estre Ocis en Irlande en sa terre; Et la nés en qui l'ala querre Estoit portraite en cest vaissel.* — *O* : deux hirondelles, tandis qu'il n'y en a qu'une en *T* et dans le roman de l'*Escoufle*.

Concordances.

lui confier le cheveu et de lui équiper une nef : il jure d'aller chercher la jeune fille que le roi veut pour femme (*OT*).

d) Tristan choisit à la cour de Marc, parmi les plus hautes familles, un certain nombre de jeunes chevaliers. Ils seront ses compagnons, et les chevaliers choisis se voient à leur grande terreur engagés dans l'entreprise (*OTR*).

e) Ils errent à l'aventure sur la mer jusqu'au jour où une tempête les porte malgré eux vers l'Irlande et les force à s'y réfugier (*O* probablement *T*).

f) C'est la terre périlleuse entre toutes. Les gens de Tristan ancrent leur nef dans le port, tremblant d'être reconnus et se font passer pour des marchands (*OT*).

Variantes.

e) *T* résume le conte du cheveu d'or, mais le déclare absurde et le remplace par un autre récit que nous analyserons dans la discussion qui suivra.

f) *O* et *T* racontent diversement les traverses et les périls qui les accueillent lors de leur atterrissement. — Selon *T*, le roi, devant lequel les faux marchands se présentent, obtiennent sa ferme paix pour trafiquer à leur aise. — Selon *O*, le roi a ordonné de tuer tous ceux qui aborderaient sa terre : son sénéchal accepte pourtant de demander de leur part un répit au roi, qui consent à différer leur mise à mort. — *T* appelle *Weisefort* le port où ils abordent.

Discussion.

Il est aisé de montrer, bien que *R* ne nous soit ici que d'un faible secours, que *T* procède du même récit que *O*.

T relate le conte de l'hirondelle au cheveu d'or. « On lit, nous dit-il, qu'une hirondelle aurait apporté un cheveu d'or à Marc et que Tristan serait parti en message

pour chercher la jeune fille à qui il avait appartenu, sans savoir qui elle était, sans savoir où ni comment il la trouverait. » Il raille cette version, et l'écarte. Mais, d'abord, il est visible que le poème où il lisait cet épisode la racontait tout comme *O* : le conte n'a de sens imaginable que si Marc se sert du cheveu d'or, comme en *O*, pour décevoir ses barons ; et, si Tristan s'embarque à l'aventure, il faut, comme en *O*, que ce soit une tempête qui le jette malgré lui sur la côte irlandaise. En second lieu, il est visible que cette version, que Thomas écarte, est sa source unique. On le voit d'abord à des analogies de détail dans la marche des deux récits : les barons, ici et là, tiennent par deux fois conseil avec le roi ; la première fois, Marc les congédie sur un refus; la seconde fois, il leur demande un délai, leur fixe un terme, et il ne se décide qu'à une troisième entrevue, etc. Mais le lien qui relie les deux versions apparaît surtout en ceci : dans l'une et dans l'autre, le roi cherche un stratagème qui force les barons à renoncer à leur entreprise de le marier malgré lui. Or, en *O*, il leur demande d'aller chercher une belle inaccessible, et Tristan, contre son attente, entreprend cette quête. Il semble fou à Thomas qu'il l'entreprenne, soit ; mais, du moins, grâce au conte de l'hirondelle, Marc a réussi à poser à ses barons des conditions qui semblent irréalisables. Thomas s'y évertue à son tour ; chez lui aussi, Marc prétend se débarrasser des obsessions des seigneurs en leur demandant une femme telle qu'à son avis ils seront impuissants à la découvrir. Et que leur demande-t-il? Simplement une fille de roi, belle et courtoise entre toutes. N'est-ce pas s'exposer à ce que, loin de renoncer à le marier, ils lui présentent aussitôt dix, vingt filles de rois, belles et courtoises à l'envi ? Ils s'entendent, en haine de Tristan, à lui proposer Iseut d'Irlande, la seule dont la recherche soit périlleuse, la seule des filles de rois que personne, sauf Tristan, n'ait jamais

vue. Marc, qui comprend leur dessein de perdre Tristan, n'est-il pas presque niais de subir leur choix ? C'est ainsi que Thomas n'échappe au merveilleux que pour tomber dans l'absurde. En deux mots, les deux versions partent de cette donnée que Marc requiert une princesse inaccessible. Ce thème est bien motivé en *O*, mal motivé en *T* : *T* n'est donc qu'un gauche remaniement du récit fidèlement conservé en *O*.

Si l'on passe au récit de *R*, un trait commun semble d'abord l'unir à *T* : ici et là, le conte de l'hirondelle disparaît ; ici et là, Tristan part, non pas à l'aventure, mais avec mission expresse de ramener Iseut d'Irlande. Mais là s'arrête la ressemblance : le Marc de Thomas (comme en *O*) expose son neveu à contre-cœur ; le Marc du roman en prose a machiné lui-même la ruse qui doit l'engager en sa périlleuse entreprise. Il n'est pas difficile de faire voir que *R* procède, lui aussi, du récit établi par notre table des concordances. S'il a écarté le conte de l'hirondelle, c'est peut-être, comme chez Thomas, par scrupule rationaliste ; mais c'est surtout que Marc est, selon lui, dès le début du roman, un traître, un félon, un couard, à qui il était impossible de prêter le délicat stratagème du cheveu d'or. Mais, renonçant à tant de traits du récit original, *R* en a pourtant conservé deux, qui par leur maladresse trahissent le remaniement. Dans le récit original comme en *R*, les barons et Tristan lui-même insistent pour que le roi prenne femme : désir excellemment motivé dans l'une des versions, et qui apparaît en *R* comme une fantaisie vaine. De plus, en *R*, dès que Marc a déclaré qu'il veut chercher femme : « Sire », dit Tristan, « puis que il est en moi, vous l'aurés, car mieulx vouldroie mourir que vous ne l'eussiez », et cet empressement est fort bien expliqué dans le récit original, mais ne s'explique, en *R*, que par l'impuissance du remanieur à se dégager des entraves de son modèle.

E. — Le combat contre le dragon.

O, v. 1598-2263. — *R*, f° 42 r° b-f° 44 r° a. — *T*, chapitres XII-XV. — *F*, v. 406-424.

Concordances.

a) Un serpent monstrueux désolait alors le pays. Souvent il descendait de son repaire vers la ville et mettait à mort tous ceux qu'il rencontrait (*OTR*). Le roi d'Irlande avait fait proclamer qu'il donnerait à qui le tuerait sa fille (*OTR*) et la moitié de sa terre (*TR*).

b) Tristan a vu les gens de la ville fuir vers le rivage en poussant des cris d'épouvante. Il s'est informé : on lui a appris ce qu'il en était du dragon et de la récompense promise (*OTR*). A l'aube, il s'arma et quitta la nef à l'insu de ses compagnons (*OT*).

c) Comme il se mettait en route, il croisa une troupe de chevaliers, qui fuyaient de toute la vitesse de leurs

Variantes.

a) *O* dit qu'il « dévastait le royaume », sans préciser autrement ses ravages. Il dévorait les gens, selon *R* ; il les tuait dans les flammes qu'il vomissait, selon *T*. — C'est chaque jour en *T*, environ deux fois la semaine en *R*, qu'il descend vers la ville.

b) En *R*, toutes les aventures qui vont suivre sont rapportées à la première navigation de Tristan en Irlande : elles arrivent à Tantris hébergé dans le château du roi d'Irlande, au lendemain de sa guérison de la blessure empoisonnée faite par le Morholt. Il n'a pas encore mandat de ramener Iseut, et, s'il attaque le dragon, c'est une prouesse gratuite. De là découlent maintes modifications qui seront notées plus loin : pour l'instant, remarquons seulement que Tantris n'a au port ni nef, ni compagnons, comme de juste ; c'est donc du château même du roi d'Irlande qu'il part en secret pour combattre contre le serpent.

c) En *O*, les fuyards sont au nombre de cinq. Tristan court après l'un deux, le rejoint, le saisit par sa chevelure et le force à

Concordances.

chevaux. Il apprit d'eux que le monstre les poursuivait. Il passa outre et chevaucha vers lui (*OT*).

d) Tristan vit le dragon qui approchait (*OTR*). Il l'attaqua d'abord de la lance : le monstre vomit des flammes qui brûlèrent son écu et abattirent mort son cheval (*OT*). Le preux combat alors l'adversaire par l'épée, et le tue enfin *(OTR)* d'un coup qui pénétra par la gueule jusqu'au cœur (*RT*). Il lui coupa la langue et la mit dans sa chausse ; mais le venin distillé par la langue s'échauffa contre son corps et bientôt Tristan tomba inanimé près du chemin (*OTR*), au bord d'un marécage (*OT*).

e) Le roi d'Irlande avait un sénéchal couard (*OTR*), et c'était l'un des fuyards rencontrés naguère par Tristan : les autres étaient les hommes du sénéchal. Quelque temps écoulé, le sénéchal osa rebrousser chemin avec ses compagnons pour voir ce qui s'était passé (*OT*). Il trouva le cadavre du dragon (*OTR*), estima

Variantes.

s'arrêter pour lui indiquer par quelle route vient le dragon. En *T*, le nombre des chevaliers n'est pas marqué. Ils crient au passage au héros de s'en revenir avec eux. Tout cet épisode manque en *R*.

d) En *R*, Tristan est à pied : il combat donc armé seulement de l'épée. En *O*, c'est la soif qui l'attire vers le marécage.

e) Le sénéchal n'est nommé qu'en *R* : *Aguynguerren le Roux*. Il passait par hasard, venant au château, quand il trouva le monstre abattu. — Selon *T*, épris dès longtemps d'Iseut, il s'armait chaque jour pour assaillir le dragon ; mais, du plus loin qu'il l'apercevait, il détalait aussitôt. En *O*, il fait promettre à ses hommes, leur offrant une riche récompense, de confirmer son mensonge ; puis, craignant que le preux ne fût que blessé, il le cherche aux alentours pour l'achever ; ne l'ayant pas trouvé, il se rassure.

Concordances.

que celui qui l'avait abattu devait être mort (*OT*), trancha la tête du monstre, et courut l'apporter au roi en réclamant le beau salaire promis (*OTR*).

f) Le roi voulait bien lui faire droit; mais, surpris qu'il eût accompli une telle prouesse, il lui imposa un délai (*OTR*). Il vint trouver sa fille et lui rapporta ce que le sénéchal exigeait (*RO*). Colère et deuil d'Iseut à la pensée qu'elle serait livrée à ce couard (*OTR*).

g) Doutant que le sénéchal fût le véritable tueur du monstre, il lui vint en pensée de visiter le lieu du combat (*OTR*). Elle prit avec elle sa mère, et toutes deux sortirent secrètement du château (*TR*), accompagnées de leur valet Perinis et de Brangien, leur meschine (*OR*). Elles trouvèrent le corps du monstre (*OTR*), et, devant lui, le cheval et l'écu du preux; à divers signes, elles reconnaissent que l'écu ni le cheval n'ont pu appartenir au sénéchal (*OT*).

Variantes.

f) En *T*, c'est le bruit public qui apprend à Iseut la prouesse du sénéchal. Le roi promet d'assembler ses hommes dès le lendemain pour faire réponse au prétendant. — En *R*, c'est sur la prière d'Iseut qu'il impose au sénéchal un délai de huit jours ; d'un jour seulement, en *O*.

g) En *O*, la mère n'accompagne pas Iseut. En *T*, Brangien et Perinis ne sont pas nommés; mais il est dit expressément que des serviteurs, nécessaires en effet pour enlever le blessé, assistent les princesses. — *R* ajoute un écuyer, *Mathanael*, inconnu à toutes les autres formes de la légende. — En *O*, Iseut aperçoit d'abord sur la route les traces du cheval, et observe qu'il n'est pas ferré à la mode d'Irlande; puis, sur le lieu du combat, elle trouve un écu tout brûlé et un cheval mort, dont elle remarque qu'il n'a pas été élevé dans le pays, ni harnaché selon la coutume locale. En *T*, elle reconnaît que le cheval n'a jamais appartenu au couard, et que l'écu est doré sur les deux faces, contrairement à l'usage d'Irlande. En *R*, Tristan ayant combattu à pied, seul son écu pourrait donner des indices ; mais *R* n'en dit rien.

Concordances.

h) Certains désormais de l'imposture, Iseut et ses compagnons cherchèrent, tant qu'ils découvrirent le héros pâmé au bord du marécage : il respirait encore (*OTR*). Il reprit un peu de connaissance quand les princesses lui eurent donné les premiers soins *(OT)*. Elles le firent transporter dans leurs chambres, à l'insu de tous. Là, comme elles lui enlevaient son armure et ses vêtements, elles trouvèrent dans sa chausse la langue du dragon. Elles donnèrent au preux des remèdes puissants, qui bientôt écartèrent la force du venin (*OTR*).

i) Ranimé, il avoue qu'il est Tantris (TR).

j) Iseut prépara un bain pour lui et l'y servit elle-même. Comme il était encore dans le bain, elle prit son épée (*OTF*), pour en essuyer le sang et le venin *(OT)*. Elle remarqua qu'elle était ébréchée. Un soupçon lui vint : elle retira de l'écrin où elle le gardait le fragment d'acier extrait jadis du crâne du Morholt, et le rapprocha de la lame : à peine voyait-on la trace de la brisure. Elle s'élança sur le héros, l'épée brandie : « Tu mourras sur l'heure. » (*OTRF*).

Variantes.

h) En *O*, c'est Brangien qui découvre le héros la première, pour avoir vu de loin son heaume briller dans les herbes. — En *R*, Tristan ne se ranime qu'une fois transporté au château.

i) En *O*, cet incident manque, comme de juste, puisque, dans ce poème, Tantris a jadis été guéri de sa plaie de loin, sans que la reine et Iseut l'aient jamais vu. — Il y a lieu de douter que ce trait, malgré l'accord apparent de *RT*, fût primitif : nous y reviendrons dans la discussion qui suivra.

j) *F : Del velin del cruiel sarpent Pandus soie je, se j'en mant, Me garesistes sanz mehain ; Et quant je fui entrez el bain Traisistes vos mon branc d'acier; Donc apelastes Perenis O la bande de paile bis O la piece iert envelopee*; *L'acier joinssistes a l'espee.*

Toutes les versions concordent, sauf qu'en *R*, c'est un « valet,

Concordances.

k) Le preux avoue, et par des paroles habiles maîtrise la colère de la jeune fille *(OTRF)* : c'est par nécessité, pour défendre sa propre vie, qu'il a tué le Morholt *(RO)*; il a des titres à la compassion d'Iseut par le fait même qu'elle l'a sauvé de la mort *(OT)*; si elle le tue, il faudra qu'elle se résigne à épouser le sénéchal couard (*OT*). Enfin, il l'apaise « o la parole do chevol » : il lui raconte l'histoire du cheveu d'or et comment le roi Marc de Cornouailles s'est épris d'elle et veut l'épouser (*F* partiellement, et partiellement *T*).

Variantes.

parent a la royne », qui remarque le premier la brèche de l'épée; il la montre à la mère d'Iseut et c'est à la mère d'Iseut que *R* attribue les actes qui suivent. — En *O*, quelques détails en surnombre, dont il sera parlé dans notre discussion. — En *T*, Iseut admire d'abord la beauté de Tristan et commence à s'éprendre de lui.

k) En *O*, Brangien intervient pour calmer Iseut : c'est elle qui fait valoir l'argument que, si Tristan est tué, Iseut sera contrainte d'épouser le sénéchal. — En *R*, un écuyer arrête le bras de la reine au moment où elle va frapper, et le roi survient au bruit. Mis au courant, il demande qu'on lui remette le soin de venger le Morholt et retire l'épée des mains de la reine. C'est devant lui et ses barons que Tristan se justifie. Le roi lui pardonne « pour sa bonne chevalerie » (le sénéchal a déjà été confondu), et, lui dit-il, « parce que vous avés esté en mon ostel respassé de mort ». Mais il le bannit aussitôt de sa terre, et Tristan s'en revient au pays du roi Marc. — En *T*, comme Iseut commence à s'apaiser, sa mère survient, lui arrache l'épée, et toutes deux se querellent pour savoir laquelle des deux frappera Tristan. — Voici l'allusion de *F* : « *Quant l'un acier a l'autre joinst, Donc ne m'amastes vos donc point. Par grant ire por moi ferir L'alastes a deus poinz saisir. Venistes vers moi tot iriee : En po d'ore vos oi paiee O la parole do chevol Dont je ai puis aü grant dol. Vostre mere sot ce secroi.* ».

Concordances.

l) Iseut et sa mère, avertie de l'aventure (*TF*), firent leur paix avec Tristan, sous condition qu'il les délivrerait du sénéchal *(OTF). Puis, elles annoncèrent au roi d'Irlande qu'elles avaient trouvé le vrai tueur du monstre et qu'il était prêt à confondre le lendemain l'imposteur. Mais elles requirent du roi un don : celui de pardonner par avance à leur champion les méfaits qu'il avait pu commettre antérieurement. Le roi y consentit* (*O* seul).

m) Tristan, toujours caché dans les chambres des femmes, envoie Perinis à la nef où ses compagnons, ne sachant ce qu'il est devenu, l'attendaient avec angoisse. Perinis a mission d'amener Gorvenal au château. Par Gorvenal, Tristan donne à tous les chevaliers de Cornouailles, ses compagnons, l'ordre de revêtir le lendemain leurs vêtements les plus somptueux et de venir en bel arroi à l'assemblée des barons d'Irlande. L'assemblée a lieu le lendemain. Surprise des Irlandais à l'entrée de ces seigneurs qui prennent place dans la salle, inconnus de tous, magnifiques et silencieux. Iseut et sa mère entrent à leur tour, menant par la main leur champion. A sa vue, tous les seigneurs étrangers se lèvent et le saluent (*TO*).

n) Iseut fait répéter à son père devant les barons assemblés son serment de pardonner à son champion tous ses méfaits anciens. Elle révèle alors qu'il est Tristan, le meurtrier du Morholt, et le roi, lié par sa promesse, lui accorde la rémission de ce meurtre (*O* seul).

Variantes.

l) Pour les épisodes narrés sous *l*, *m*, *n*, nous ne sommes plus en présence que de deux versions, *O* et *T*. Nous nous abstenons ici de noter les variantes, très nombreuses, de ces deux récits, les réservant pour la *Discussion* qui suit.

Concordances.

o) Le sénéchal soutient à ce moment sa prétention. Tristan le confond en montrant la langue du dragon et lui offre la bataille. Le sénéchal avoue son forfait, il est honni de tous (*OTR*), et chassé de la cour (*OT*).

p) Tristan proclame alors qu'il est venu en Irlande comme messager du roi Marc et pour demander Iseut en son nom. Accordailles. Le roi prend sa fille par la main, et la confie à Tristan comme la femme du roi Marc (*OT* et *R*, f° 56 r° a).

Variantes.

o) Les trois versions racontent pareillement la confusion du sénéchal, mais chacune place cette scène à un moment différent de l'action : *O*, là où nous la plaçons à la table des concordances ; *R*, avant la scène du bain ; en *T*, Tristan, et le sénéchal se provoquent l'un l'autre dans une première assemblée, qui a lieu, comme en *R*, après la scène du bain. — En *R*, le sénéchal est « hué et pris et destruit ».

Discussion.

Nous considérerons d'abord les scènes relatées par trois versions au moins, puis celles (*l*, *m*, *n*) qui ne nous sont connues que par deux versions.

I.

Pour les premières, il est facile de voir que les versions se groupent tour à tour toutes quatre, ou toutes trois, ou trois contre une, ou deux contre une pour donner des récits très satisfaisants et primitifs.

Dans la foule des traits par nous rejetés aux variantes comme isolés, en est-il un seul qui, mis en balance avec un autre trait doublement attesté, semble plus

ancien ? Par deux fois on peut être tenté de le croire : montrons que, les deux fois, on le croirait à tort.

Sous *d*, *e*, *g* d'abord, on voit que, selon le roman en prose, Tristan combat à pied, sans autres armes que son épée. C'est là, peut-on penser, un trait d'une haute valeur archaïque, et G. Paris se le rappelait sans doute, lorsque, groupant les éléments préromans et celtiques de nos poèmes, il écrivait : « Les héros combattent à pied ; la lance, l'arme chevaleresque entre toutes, n'apparaît pas dans les parties vraiment anciennes de la légende. » Vérification faite, on constate que, si Tristan combat à pied dans le roman en prose, c'est pour éviter au romancier un cruel embarras. Dans ce roman, en effet, le tueur du monstre est Tantris, récemment guéri de la blessure faite par le Morholt, hébergé encore dans le château du roi d'Irlande. Passant pour un pauvre chevalier « deshaitié et malade », recueilli naguère sur une barque abandonnée, il ne possède pas de cheval. Dans un épisode qui précède immédiatement, (voyez E. Löseth, *Le roman en prose de Tristan*, p. 23), on voit bien que Brangien lui a procuré en secret un destrier et de « blanches armes », sous lesquelles il s'est furtivement rendu à un tournoi ; mais, pour reprendre au retour son personnage, il a abandonné dans une forêt, près d'une fontaine, armes et destrier. Voici qu'il part pour attaquer le dragon : il ne peut emporter une lance que s'il est monté ; mais comment se procurer un cheval ? En dérobera-t-il un dans l'étable du roi ? ou à quelque seigneur du voisinage ? Comme il faut pour la suite du récit que le cheval reste abattu sur le lieu du combat, le sénéchal, puis Brangien, Perinis, la reine, Iseut le reconnaîtront à sa robe ou à son harnachement. L'imposture du sénéchal deviendra malaisée à raconter, ainsi que la recherche du preux dans les herbes du marécage. Il faudrait se procurer un cheval tel que son maître ne pût s'apercevoir de sa disparition,

et tel que nul ne pût le reconnaître lors de l'enquête que provoquera nécessairement la prouesse du sénéchal. Et c'est pourquoi sans doute Tristan ne brise pas de de lance contre le dragon, lui qui doit, par la suite, dans le roman en prose, en briser des centaines.

En second lieu, sous *j*, on voit que, d'après Thomas, Iseut commençait à s'éprendre de Tristan lors de la scène du bain : « Elle arrêta sur son beau visage des regards d'amour », dit la *saga*, et de ce passage il convient de rapprocher les paroles prêtées par Thomas à Tristan mourant et qui doivent être portées en message à Iseut :

2485 Dites li qu'ore li suvenge
Des granz peines e des tristurs
E des joies e des duçurs
De nostre amur fine et veraie,
Quant el jadis guari ma plaie.

Donc, selon Thomas, dès leur première rencontre et lors de la seconde encore, Tristan et Iseut avaient commencé de s'aimer « d'amour fine et veraie », avant d'être liés par la sorcellerie du philtre. Cette version ne serait-elle pas primitive ? ne faudrait-il pas la préférer à sa concurrente, bien que celle-ci soit attestée par tout un groupe de textes ? Non, croyons-nous : la conception selon laquelle Tristan et Iseut s'aiment d'abord spontanément a sa beauté ; mais elle est l'invention personnelle, et tardive, de Thomas. Nous n'en voulons d'autre preuve que la timidité même et la maladresse avec laquelle il essaye de l'introduire. Si Tristan aimait Iseut dès le temps où il lui apprenait « les bons lais de harpe », pourquoi n'ose-t-il nulle part, fût-ce en un simple monologue intime, regretter le sacrifice qu'il a fait à Marc, bien gratuitement d'ailleurs, de cet amour ? Si la jeune fille souffre d'être donnée à Marc plutôt qu'à Tristan, pourquoi ne le dit-elle jamais ? Il

apparaît que Thomas a tenté d' « amorcer » l'idée nouvelle, plus courtoise en effet, d'une passion mutuelle antérieure à l'enchantement du philtre. Venu à l'œuvre, il a senti que « iço ne poeit ester », que le poète primitif avait trop fortement construit et façonné son roman : jusqu'au jour où les deux héros boiront le vin herbé, il faut qu'Iseut haïsse Tristan, et le Morholt ne vit et ne meurt que pour motiver cette haine ; il faut qu'Iseut reste indifférente à Tristan, et les incidents des deux navigations en Irlande sont combinés surtout pour mettre en relief cette indifférence. Il eût fallu tout bouleverser, tout reprendre en sous-œuvre. Thomas s'est borné à insinuer vaille que vaille, et comme furtivement, le thème nouveau. Et c'est la seconde fois au moins, au cours de ces discussions, que nous constatons chez lui ce procédé : le remaniement incomplet, le compromis paresseux.

Inversement, existe-t-il dans notre table des concordances, un seul trait, attesté par deux versions, qu'il conviendrait de rejeter aux variantes comme récent et postiche ?

Oui, très probablement, pour le trait noté sous la lettre *i* : transporté du marécage au château, le héros avoue aux reines qu'il est Tantris. Mais il est facile de voir que la rencontre de Thomas et du prosateur peut ici être toute fortuite. Qu'on se rappelle, en effet, le récit de *R* : Tantris est hébergé depuis des semaines par Iseut et par sa mère ; il les quitte un matin pour l'aventure du dragon; elles le rapportent quelques heures après au château, « aussi gros d'enfleure comment ung tonnel ». Le prosateur lui conservera-t-il pendant la scène de la confusion du sénéchal et pendant la scène du bain cette grotesque apparence? Vite, il lui fait boire de la *triacle* et lui rend sa beauté. Mais, à quelque moment qu'il la lui rende, aussitôt il faudra bien que les princesses reconnaissent Tantris en Tantris. Cette

reconnaissance, que le prosateur l'ait ou non trouvée chez son modèle, lui était *imposée* par la loi de sa propre combinaison. Son accord avec Thomas n'est donc pas significatif; il peut être accidentel, et nous sommes en réalité en présence de deux versions seulement : *T*, où les princesses reconnaissent Tantris ; *O*, où cet épisode manque. Il n'y a pas de raison logique qui contraigne à l'admettre où à le rejeter. Qu'on le tienne pour primitif, le récit n'en souffrira pas autrement ; mais, si on le rejette, il est plus facile de conserver et d'attribuer une valeur primitive à ce motif d'Eilhart, si joli en sa grâce archaïque : Iseut a vu le héros sourire dans le bain. Elle pense : « Pourquoi ce sourire ? ai-je rien négligé de ce que j'aurais dû pour le servir ? C'est peut-être que j'ai oublié d'essuyer le sang de son épée ».

Sous *k*, il est assez malaisé de savoir quel argument décisif amenait Isolt à pardonner le meurtre du Morholt. Nous avons admis une sorte de combinaison de *F* et de *T*. Selon *F*, Tristan apaise Iseut « o la parole do chevol », et cela ne peut signifier qu'une chose : il lui révèle qu'une hirondelle, ayant porté un cheveu d'elle au roi Marc, Marc s'est épris d'elle, et l'a envoyé la chercher pour faire d'elle sa femme. C'est précisément la version de *T*, sauf que Thomas, comme on se rappelle, a effacé le conte de l'hirondelle. Mais, plus on y songe, mieux on voit qu'il est nécessaire que dès le bain Tristan se déclare messager du roi Marc. Sans quoi, s'il n'avait pas fait à Iseut et à la reine cette révélation, s'il n'avait pas obtenu leur agrément, comment oserait-il mander ses compagnons à la cour ennemie du roi d'Irlande, au risque de les faire massacrer [1] ?

1. Sous *e* enfin, on voit que le sénéchal couard s'appelle dans le roman en prose *Aguynguerren le Roux*. Cette donnée est de façon imprévue confirmée par la tapisserie d'Erfurt, qui le nomme *der rothe Ritter* (voyez A. von Eye, *Anzeiger für*

II.

Pour le dénoûment de la quête, nos sources d'information s'appauvrissent: le roman en prose disparaît. Selon *R*, en effet, si Tristan combat le dragon, c'est une prouesse désintéressée. Après qu'il a confondu le traître, il est reconnu dans le bain pour le meurtrier du Morholt; le roi d'Irlande lui pardonne aussitôt en faveur de sa bonne chevalerie et le chasse de sa terre. Le héros est trop heureux de s'esquiver, et, pour qu'il conquière Iseut la blonde, il faudra un nouveau voyage en Irlande et de nouvelles prouesses. Nous n'avons donc plus ici que deux versions à mettre en parallèle, *O* et *T*. Cette comparaison met en relief un certain nombre de traits communs, mais ils ne se succèdent pas ici et là dans le même ordre; en outre, il y a en *T* maints traits en surnombre; bref, les divergences sont plus nombreuses encore que les concordances. Pour obtenir un récit cohérent, il nous a fallu choisir entre les deux versions, et, *O* ayant été choisi, admettre sous *l*, *n* des traits donnés par ce poème seul. Il s'agit de justifier ce procédé.

Sans reproduire tout le détail de *T*, que le lecteur pourra trouver aux chapitres XIII-XV de notre premier volume, rappelons seulement la teneur essentielle de ce récit : chez Thomas, Tantris, une fois ranimé et reconnu par Iseut et par sa mère, offre aussitôt d'être leur champion contre le sénéchal imposteur. Une première assemblée des barons d'Irlande a donc lieu, où les deux adversaires sont mis en présence ; ils se bor-

Kunde der deutschen Vorzeit, 1866, p. 14). Mais les traîtres sont à l'ordinaire des roux dans les poèmes du moyen âge : *Non tibi sit rufus unquam specialis amicus* ; cf. le traître Alaric le roux dans *Aigar et Maurin*, le traître Simon le roux dans *Jaufré*, le traître Daire le roux dans le *Roman de Thèbes*; et voyez la revue *Mélusine*, t. III, p. 415 et p. 546.

nent à convenir que, à huit jours de là, ils videront leur querelle par un duel judiciaire : la reine elle-même répondra sur sa vie de son champion. Pendant que Tristan attend dans les chambres de la reine que ce terme de huit jours soit écoulé, Iseut et la reine reconnaissent en lui le meurtrier du Morholt, et, afin de les apaiser, il annonce qu'il est venu demander Iseut pour son oncle, le roi Marc. Le roi d'Irlande en est informé : il accueille fort bien la requête, les reliques des saints sont apportées, les accordailles sont faites en des entretiens privés et tout familiaux. Arrive le jour fixé pour le procès du sénéchal. En une assemblée solennelle, Tristan se décide enfin à montrer la langue du dragon, et le roi Gormon apprend à ses barons, comme chose déjà conclue, les fiançailles de sa fille et du roi d'Angleterre et de Cornouailles.

Nous n'insistons pas sur l'ennuyeuse multiplicité de ces scènes (Thomas raconte jusqu'à quatre entrevues du roi d'Irlande avec le sénéchal et des pourparlers sans fin entre les divers personnages). Nous n'insistons pas davantage sur l'invraisemblance qu'il y a à différer si longtemps la confusion du prétendant couard et sur l'horrible putréfaction qui a dû corrompre au bout de ces huit ou dix jours la tête du dragon et sa langue.

Le vrai point de départ de la critique est ici, semble-t-il. Il y a un épisode commun aux deux versions : un message secret que Tristan fait porter par Gorvenal à ses compagnons restés sur la nef : il faut qu'à tel jour ils viennent à l'assemblée des barons d'Irlande en bel appareil. Ils s'y rendent, en effet, en *O* comme en *T*, et les Irlandais contemplent avec surprise ces chevaliers inconnus, silencieux et superbes. Mais cette scène reste en *T* inutile et sans effet. Thomas introduit solennellement ces chevaliers dans une première assemblée où Tristan se borne à convenir d'un jour pour le procès et

à échanger avec le sénéchal des gages de bataille ; ils ne viennent que pour servir d'otages à Tristan, otages superflus, puisque la reine elle-même répond pour son champion. Bien plus, cette entrée inutile est encore une parade dangereuse, une mascarade presque : ces étrangers ont été présentés naguère au roi d'Irlande comme de simples trafiquants de denrées ; ou bien le roi les tiendra désormais pour de hauts seigneurs, et comment souffre-t-il qu'ils retournent au port vendre leurs épices, sans s'être autrement enquis de leur condition vraie ? ou bien il verra en eux de simples travestis, et comment ne les fait-il pas chasser, comme des intrus, de l'assemblée de ses barons ? C'est donc une scène que Thomas n'a pas voulu supprimer, la trouvant brillante et pittoresque, mais qui le gêne. Or, voici qu'elle va se purifier de ces invraisemblances et, gardant tout son éclat extérieur, prendre une valeur efficace. C'est lors de l'unique assemblée où le sénéchal doit faire la preuve de sa prouesse. A l'improviste entre le cortège des chevaliers magnifiques. Qui sont-ils ? Nul ne sait ; ils prennent place et se taisent. Iseut amène par la main un inconnu dans la salle. A sa vue, les étrangers se lèvent, lui font hommage ; chacun comprend qu'il est leur seigneur ; et tout à coup on apprend que l'obscur champion d'Iseut est le messager d'un roi puissant, entouré des plus hauts barons de son pays, assemblés pour être les témoins de sa requête et les garants de son serment. Ici leur venue est justifiée, nécessaire. C'est précisément le récit d'Eilhart : ne faut-il pas qu'il soit le récit primitif ?

Si on le reconnaît, on observera que cet incident confère de proche en proche l'authenticité à tous les autres incidents du récit d'Eilhart, car il les suppose. Pour que Tristan ose mander ses compagnons à la cour ennemie, il faut qu'il se croie près du terme de l'aventure, il faut que le roi lui ait promis sa paix et

qu'il ait des raisons d'espérer que sa requête, présentée au nom de Marc, sera la bien reçue : il faut donc, comme en *O*, qu'il l'ait déjà fait agréer par Iseut et par la reine ; mais, comme en O, il faut qu'il ne l'ait pas encore fait agréer par le roi : autrement, celui-ci, sachant que les prétendus marchands de la nef ancrée au port sont les ambassadeurs d'un roi illustre, se hâterait de les appeler et de les recevoir selon leur rang : et la scène finale deviendrait impossible.

Comment s'expliquer le travail de Thomas ? Peut-être faut-il chercher le principe de ses malheureux remaniements dans la soudaineté même du récit primitif. Il aura déplu au courtois poète qu'en une scène unique le roi d'Irlande reconnût le meurtrier du Morholt, lui pardonnât incontinent, et, incontinent, comme enveloppé par un tour d'enchanteur, lui livrât sa fille. Il a voulu ménager la dignité du grand Gormon, roi d'Irlande et feudataire de l'empereur de Rome, à l'heure où Gormon accorde sa fille au roi puissant de Cornouailles et d'Angleterre. Il a voulu, ici comme ailleurs, composer avec le fabuleux : de là cette série de délais, de pourparlers et de cérémonies, qui lui ont semblé mieux conformes au protocole matrimonial des cours.

En résumé, pour toutes ces aventures, nous sommes en présence d'un récit unique, combiné une fois pour toutes, *ne varietur*. Partout où nous disposons des trois versions *OTR*, il suffit de faire le relevé des traits concordants pour restituer ce récit complet. Là où le troisième témoin fait défaut, la narration de *T* ne s'explique que si l'on recourt à la narration adverse, *O* : elle n'en est donc que le remaniement et la déformation.

F. — Le « boire ». Le mariage de Marc et d'Iseut.

O, v. 2264-2851. — *B*, v. 1382-1386, 1413-1414, 2134-2328. — *T*, chapitres XVII-XVIII. — *R*, f° 56 r° b — f° 63 r° a; f° 64 v° b. — *F*, v. 172-6 263-5, 282-90, 309-23, 427-41. — Allusions diverses : dans le roman de l'*Escoufle*, v. 6352-7, dans *Erec*, v. 2075-8, et dans plusieurs chansons citées par M. L. Sudre, *Romania*, t. XV, p. 544-5.

Concordances.

a) Quand le temps du départ fut venu, la reine d'Irlande prépara un breuvage puissant, et le confia secrètement à Brangien, qui devait accompagner Iseut en Cornouailles C'était un philtre d'amour. Elle lui demanda de le garder avec soin, en sorte que nul n'en pût goûter, et de l'offrir, comme si c'était du vin, à Marc et à Iseut pendant leur nuit nuptiale (*OBTRF*).

b) Telle en était la vertu, que ceux qui le boiraient ensemble devaient s'aimer à jamais (*TRF*).

c) La nef appareilla. Après quelques jours de traversée, comme Tristan s'entretenait avec Iseut, ils

Variantes.

a) En *R*, la mère confie le breuvage à la fois à Brangien et à Gorvenal.

b) *T* et *R* disent expressément que la durée du pouvoir du philtre est illimitée; *F* le suppose aussi, ainsi qu'il résulte des vers 263-5, mais surtout des vers 309-19, que voici : *Mais li boivres del trosseroil M'a si emblé et cuer et sans Que je nan ai autre porpans Fors tant que en amor servir. Deus m'an doint a boen chief venir ! Mar fu cele ovre appareilliee. Mon san ai en folor changiee. Et vos, Brangien, qui l'aportastes, Certes malemant esploitastes. Cil boivres fu faiz a envers De plusors herbes, mout divers. Je muir por li, ele nel sant ; N'est pas parti oniemant.* Au contraire, pour *B* et pour *O*, la vertu du philtre est bornée à quelques années seulement : trois ans, selon *B* ; quatre, selon *O*; cf. la *Discussion* à la fin du chapitre.

Concordances.

eurent soif (la chaleur était accablante), et Tristan demanda à boire (*OTRF*). Brangien commit une méprise (*F, Escoufle* et partiellement *R*) : c'est le vin herbé préparé par la reine d'Irlande qui fut présenté à Tristan. Tristan en but à longs traits et en offrit à Iseut; Iseut but à son tour (*OTRF*). « Or sont entrez en la rote qui jamais ne leur fauldra jour de leurs vies, car ils ont beu leur destruction et leur mort » (*R*, et, presque dans les mêmes termes, *T*).

d) Leur trouble soudain; leurs angoisses (*OTF*). Brangien s'est aperçue de la méprise (*OTR*). Elle la révèle à Gorvenal, et tous deux observent leurs maîtres (*OR*).

Variantes.

c) En *O*, Iseut, lassée de la mer, demande à atterrir dans un port. Chacun descend; Iseut est restée sur la nef. Quelque temps écoulé, Tristan vient lui demander s'il faut remettre à la voile : c'est dans cet entretien qu'ils boivent le philtre. Nulle part ailleurs cette escale n'est indiquée. — Selon *F*, au troisième jour de la traversée, le vent tombe, il fait très chaud, et Tristan se met lui-même à ramer : de là sa soif. — Selon *R*, la scène se passe « au quart jour, comme « Tristan se jouoit aus eschés a Iseut. » *B* (v. 2147) précise : c'est « l'endemain de la Saint Jehan » (le 25 juin). — L'erreur est commise, selon *O*, par une *juncfrauwelin*, par un valet selon *T*, par Brangien et Gorvenal selon *R*, par Brangien seule selon le roman de l'*Escoufle*, v. 6356-9 : *Mout ot il ore plus d'ahans, Ains qu'il fu mors, pour la roïne, Car ce fu por la medecine Que Brangiens li dona a boire*, et selon *F*, v. 433 : *Brangien, qui ci est devant toi Corut en haste au trosseroel. Elle mesprist estre son voil : Do buverage empli la cope, Mout par fu clers, n'i paru sope ; Tandi lo moi et je lo pris.* Cf. *F*, v. 172-5.

d) En *R* seul, les amants prennent très joyeusement leur parti de l'aventure. C'est Gorvenal qui, le premier, s'aperçoit de l'erreur et en avertit Brangien. En *O*, Tristan et Iseut restent un jour étendus, refusant toute nourriture, et c'est leur stupeur qui inquiète Brangien et lui fait connaître sa méprise. Elle la raconte

Concordances.

e) Aveux réciproques de Tristan et d'Iseut (*OTR*). Ils s'abandonnent à leur amour (*OTR*).

f) Comme on approche de la terre de Cornouailles, les amants, redoutant que leur faute soit découverte, supplient Brangien de se substituer à la reine, pendant la nuit des noces, dans le lit du roi Marc. Douleur de Brangien, ses résistances. Elle finit par consentir (*OT*, et partiellement *R*).

g) La nef prend port à Tintagel. Grand accueil que Marc fait à Iseut. Brillantes fêtes nuptiales (*OTR*).

h) La nuit des noces venue, la fraude s'accomplit. (*OTR*, *Erec*). Alléguant que c'est une coutume d'Irlande (*OR*), Tristan éteint les lumières de la chambre nuptiale, et conduit Brangien au lit du roi. Trompé par l'obscurité, Marc ne s'aperçoit pas de la substitution. Il s'endort enfin, Brangien s'esquive et Iseut la remplace. Grande tendresse de Marc pour la reine (*OTR*).

Variantes.

à Gorvenal le quatrième jour, et, comme la nef fait une seconde escale, Gorvenal pousse Tristan, qui jusque là avait évité Iseut, à aller la trouver. — En *T*, jeu de mots sur *mare, amare, amarum*.

f) En *R*, les amants n'ont pas si tôt cette appréhension. Sur la nef, seuls Gorvenal et Brangien la ressentent déjà et s'en entretiennent. C'est seulement au jour du mariage que la substitution est résolue; l'idée en est suggérée par Gorvenal dans un conseil qu'il tient avec Tristan et Brangien. Celle-ci accepte d'emblée.

g) Voici l'allusion d'*Erec* : *A cele premiere assanblee* (la nuit nuptiale d'Erec) *La ne fu pas Iseuz anblee Ne Brangiens en leu de li mise.* — En *O*, c'est en qualité de *kamerère* que Tristan conduit l'épousée à Marc; en *R*, c'est le lendemain matin qu'il est fait *chamberleng* du roi. En *T*, Iseut, redoutant une tromperie de Brangien, reste aux écoutes pendant que Brangien occupe sa place. Au matin, Brangien offre aux époux un reste du vin herbé : Marc en boit; Iseut feint de boire et jette le contenu de la coupe.

Discussion.

I.

Pour la première fois depuis le début de l'« estoire », intervient un témoin nouveau, Béroul, et, d'entrée de jeu, au moment précis où il apparaît, c'est pour produire un phénomène que les comparaisons précédentes n'avaient jamais manifesté : un même trait est attesté par deux poèmes de Tristan, et ce trait doublement attesté ne semble pas primitif.

Sous *b* en effet, on voit que Béroul et Eilhart sont d'accord contre toutes les autres versions pour limiter dans la durée la vertu du philtre. Au bout de trois ans selon Béroul, de quatre ans selon Eilhart d'Oberg, les amants cessent de subir la toute puissance de l'enchantement. Avec tous les critiques et sans qu'il soit besoin de répéter ici leurs raisons, nous croyons que c'est là un remaniement de la donnée concurrente, selon laquelle, par la force du vin herbé, Tristan et Iseut sont contraints de s'aimer dans la vie et dans la mort. En conséquence, nous admettons que *O* et *B* procèdent d'un même modèle, qui n'était pas le poème primitif. D'autres indices confirmeront par la suite l'existence de ce poème intermédiaire : nous l'appellerons y.

M. Hermann Suchier (*Französische Literaturgeschichte*, p. 112) admet aussi l'existence de ce poème y, source de *OB*, et émet à cet égard une intéressante hypothèse : « Le fragment de Béroul s'accorde jusqu'à un certain endroit de la narration avec le récit d'Eilhart ; puis toute coïncidence disparaît. Il faut sans doute se l'expliquer comme voici : la puissance du philtre que boivent Tristan et Iseut n'est pas, comme dans les récits postérieurs, illimitée dans le temps ; elle est bor-

née ; elle dure quatre ans chez Eilhart, trois chez Béroul, pour s'évanouir ensuite. C'est par cette rupture du sortilège d'amour, et donc par la remise d'Iseut au roi et par la retraite de Tristan, que le plus ancien *Tristan* devait se terminer. Si Eilhart et Béroul coïncident précisément jusqu'à ce point et prolongent ensuite leurs récits par des aventures toutes différentes dans l'un et l'autre poème, l'explication la plus naturelle est qu'au *Tristan* primitif ont été ajoutées deux continuations indépendantes l'une de l'autre. »

A quoi l'on peut opposer ces observations : il est bien malaisé de se représenter un poème ancien qui aurait conclu la merveilleuse histoire par le retour d'Iseut au foyer conjugal. Désormais Iseut repentie filera donc sa quenouille auprès de son mari ? Sans doute, de son côté, Tristan fondera quelque part un foyer vertueux? Et Marc sera ridicule, certes, mais non le plus ridicule des trois. De deux choses l'une : ou bien le poète qui borna de la sorte la légende à un empoisonnement triennal est le plus ancien des conteurs de Tristan, et c'est miracle qu'un conte aussi piètre lui ait survécu et n'ait pas été d'emblée rejeté de tous; ou bien ce poète connaissait déjà une légende de Tristan qui se prolongeait jusqu'à la mort des héros, et, pour l'avoir mutilée de la sorte, il faut qu'il ait été le plus malavisé des hommes. Mais, si l'on tient ces observations pour suspectes, comme étant des raisons de goût et de sentiment, voici un argument de fait. Si le conteur primitif, comme le croit M. H. Suchier, entendait terminer son poème à la scène du Gué aventureux, pourquoi, en cette scène finale des adieux sans retour, a-t-il annoncé et comme amorcé des récits ultérieurs ? Béroul annonce (v. 2819) que Tristan se tiendra caché dans la cabane du forestier Orri : à quoi bon, si le roman doit se clore aussitôt par une réconciliation générale ? Iseut donne à son ami un anneau de jaspe vert et par

deux fois (v. 2709 ss. et v. 2800 ss.) elle lui jure que, dès qu'elle reverra cet anneau,

> Ne tor, ne mur, ne fort chastel
> Ne la tendra ne face errant
> Le mandement de son amant.

Pourquoi ce don, pourquoi ce serment, si Tristan ne doit plus lui envoyer nul mandement, et si jamais le poète n'entend se servir de cet anneau de jaspe vert ? Il faudrait admettre que toutes ces amorces de récits prochains sont des interpolations du continuateur. Ce n'est pas impossible, certes, mais la vérité est autre, croyons-nous. Un poète, l'auteur de ce roman *y* que devaient imiter Eilhart et Béroul, connaissait la version selon laquelle le philtre garde un pouvoir indéfini. Mais l'invention du poète primitif l'a gêné, qui laissait à chacun le soin d'interpréter sa volontaire et sublime obscurité, et de voir à son gré dans le philtre plutôt un poison ou plutôt un symbole. Il a voulu affranchir autant que possible ses héros de cette sorcellerie. Il a observé que dans l'*estoire* les amants passent plusieurs années ensemble se voyant journellement, avant la grande séparation. Alors, non sans ingéniosité, il a inventé la donnée que reproduit Eilhart d'Oberg (v. 2279-99) : par la force du « boire », Tristan et Iseut s'aimeront de tous leurs sens leur vie durant ; pendant les quatre premières années, s'ils sont séparés une seule demi-journée, tous deux tomberont en langueur ; si la séparation dure une semaine, tous deux mourront ; mais, au bout de quatre ans, s'aimant toujours, ils peuvent pourtant supporter d'être séparés. Dans la forêt de Morois, il leur sera donc loisible de se repentir, d'essayer de briser leur lien ; tout se passera par la suite comme selon l'autre tradition, et c'est ainsi qu'Eilhart pourra conserver le beau conte du cep de vi-

gne et du rosier qui s'enlacent inséparables sur les tombes des amants; la sève de ces plantes merveilleuses, ce sera encore le vin herbé :

9520 Vor wâr hôrte ich daz sprechin :
Daz machte des trankes craft.

La puissance du philtre n'est pas abolie, chez Eilhart, comme le dit M. Suchier, mais seulement atténuée, et par ce compromis l'auteur du roman *y* a obtenu ou cru obtenir que les amants semblent s'aimer d'un amour plus spontané, plus libre, plus humain. C'est cette version qu'a connue Béroul : au lieu de la respecter jusqu'au bout comme Eilhart, il dit que le philtre « fu faiz a trois anz d'amisté », et pourtant il poursuit sa narration comme si le philtre continuait d'agir. C'est peut-être qu'il se réservait de marquer ailleurs la nuance, peut-être aussi qu'il a brutalement interprété son modèle à contre-sens.

II.

Quant à Thomas, si l'on ne s'arrête pas à expliquer des modifications de simple mise en scène, son récit procède de celui que met en lumière notre table des concordances, ou, pour mieux dire, c'est ce récit lui-même. Un trait seulement qui lui est propre vaut d'être relevé ici. Dans la nuit nuptiale, Marc demande à son réveil qu'on lui apporte le vin : Brangien lui offre dans une coupe le reste du philtre. Marc y boit largement, mais Iseut rejette à la dérobée sa part. C'est là l'une des plus graves offenses de Thomas au sens profond de la légende. Soit que cette invention ait provoqué toutes ses altérations postérieures, soit au contraire que Thomas ait soumis Marc à son tour au sortilège parce qu'il avait au préalable détruit dans sa pensée ce qui

fait la beauté du caractère du roi (sa raison lucide en conflit perpétuel avec la tendre noblesse de son cœur), son roi, Marc ne sera plus, comme l'appelle Gottfried, que « Marc l'indécis », « Marc qui ne remarque rien », — un banal Sganarelle. Nous montrerons ailleurs plus clairement encore que cette conception est propre à Thomas et n'est pas primitive.

Pour ce trait comme pour les autres que nous négligeons de discuter ici, il est clair que nous sommes en présence d'un unique récit. Que les variantes isolées dans les divers poèmes supposent ce récit primitif, c'est ce qu'il est superflu de démontrer, s'il est vrai qu'on n'est pas tenu de démontrer l'évidence.

G. — Brangien livrée aux serfs.

O, v. 2852-3080. — *T*, chapitre XVIII (cf. v. 1281-6). — *R*, f° 65 r° a — f° 65 r° b. — Allusion dans une chanson de Rambaut, comte d'Orange (*Romania*, t. XV, p. 546).

Concordances.

a) Pendant un certain temps, les amants tinrent leurs amours secrètes et nul ne les soupçonna. Mais un jour Iseut songea que Brangien, maîtresse de son secret, pouvait la dénoncer au roi, et elle se résolut à la faire périr *(OTR)*.

Deux meurtriers choisis par elle tueront Brangien *(OTR)*.

b) Par présents et par promesses *(TO)*, elle obtint que deux serfs conduiraient la jeune fille dans une forêt

Variantes.

a) En *O*, la durée de cette période heureuse d'amours secrètes est marquée : elle se prolonge pendant un an.

Concordances.

(*TR*); quand ils l'auront tuée, ils lui rapporteront des indices de sa mort (*TO*) : son foie (*O*), sa langue (*T*).

c) Iseut feignit d'être malade et commanda à Brangien d'aller chercher de quoi soulager son mal (*OTR*) : des herbes salutaires de la forêt ; les deux serfs lui feront escorte (*TR*).

d) Venus au plus profond du bois, l'un d'eux dit à Brangien : « Qu'avez-vous fait à Iseut, qui veut vous faire périr (*TR*) ? » Ils tirèrent leurs épées contre elle. Effrayée, elle leur dit : « Je ne me souviens que d'un seul méfait (*OTR*). » Et elle leur conte l'allégorie des deux chemises blanches comme neige (*OT*, Rambaut d'Orange).

e) Pris de compassion, ces hommes décidèrent de ne pas la tuer aussitôt (*OTR*). Ils la lièrent à un arbre,

Variantes.

b) En *O*, les meurtriers sont deux « pauvres chevaliers, » à qui la reine donne soixante marcs d'or. — En *T*, les serfs ont commission de retenir, pour les rapporter à Iseut, les paroles qu'aura dites Brangien avant de mourir. — En *R*, les serfs n'ont d'autre charge que de tuer Brangien ; « car, dit Iseut, elle a fait chose qui me desplait ; elle s'est couchie avec le roy. »

c) En *O*, il s'agit pour Brangien d'aller puiser au verger de l'eau d'une fontaine : les meurtriers ne la conduiront pas à cette fontaine ; mais ils l'y attendront, embusqués.

d) En *O*, à la fontaine, comme les chevaliers s'élancent contre Brangien, elle devine que la reine a commandé sa mort, et c'est d'elle-même qu'elle leur raconte l'histoire des chemises, en demandant que l'un d'eux aille rapporter ce récit à Iseut, tandis qu'elle restera sous la garde de l'autre chevalier. — *R* raconte, au lieu de l'histoire des chemises, celle des « flours de lis ». — Voici le passage de Rambaut : *Sobre totz avrai grant valor S'aitals camisa m'es dada Cum Iseus det al amador Que mais non era portada.*

e) En *O*, il n'est pas question de lier Brangien a un arbre, puisque l'un des « pauvres chevaliers » demeure pour la garder. — En *R*, les serfs se bornent à « ensanglanter leurs especes d'une

Concordances.

la laissèrent *(TR)*, et, ayant tué une bête *(OTR*, un chien selon *O*, un lièvre selon *T*), rapportèrent à Iseut son foie (*O*, sa langue *T*).

f) « A-t-elle parlé avant de mourir? » demande Iseut. L'un des serfs répète le conte qu'elle a fait. Douleur d'Iseut, qui déplore son crime (*OTR*). Les serfs lui apprennent alors qu'ils ont laissé la vie sauve à la jeune fille (*OT*). Brangien est ramenée à Iseut, qui lui demande pardon : pleurs, pâmoison, réconciliation (*OT*).

Variantes.

beste qu'ils prindrent. » En *T*, ils l'attachent sur les branches d'un arbre, à distance du sol, pour que les bêtes fauves ne puissent l'atteindre.

f) T : Au moment où Iseut se repent, elle s'écrie, comme Hermione : « Qui te l'a dit, infâme ? » et menace les meurtriers des pires supplices. Elle garde l'un des serfs comme otage auprès d'elle, tandis que l'autre va délivrer Brangien. — En *R*, les serfs ne détrompent pas Iseut ; mais, sur son ordre, ils vont à la forêt pour chercher le cadavre ; quand ils arrivent à l'arbre où ils ont lié Brangien, ils ne la trouvent plus : un chevalier, passant par le bois, l'a délivrée et entraînée à des aventures qui ne nous intéressent pas ici. — *O* ajoute ceci à la scène de la réconciliation : Tristan n'était pas complice de la méchante action d'Iseut ; il était alors absent, en chasse avec le roi ; à son retour, il apprit le crime par Gorvenal, et blâma la reine.

Discussion.

Ici encore se vérifiera ce fait constant que tout trait attesté par deux versions au moins est meilleur et plus ancien que le trait correspondant isolé dans une seule version.

Trois traits isolés en *O* contre *RT* méritent d'être relevés. D'abord, Iseut, selon *O*, envoie Brangien, non

pas cueillir des simples au fond de la forêt, mais puiser de l'eau à la fontaine du verger. Or, selon la topographie constante d'*O* lui-même, ce verger environne le château, et la fontaine est toute proche : les cris de Brangien, plus tard son cadavre, peuvent perdre la reine. L'autre version est donc préférable, sans qu'on distingue bien pourquoi *O* l'a modifiée : peut-être a-t-il voulu, en diminuant les distances, et fût-ce au prix d'une invraisemblance, hâter le dénoûment de ces scènes pénibles. — En second lieu, selon *O*, l'un des serfs demeure pour garder Brangien; mais c'est au risque d'éveiller le soupçon d'Iseut, qui attend que tous deux lui rendent compte de leur mission ; cette modification est provoquée par la précédente : liée à un arbre et laissée seule dans le verger, Brangien aurait appelé au secours, et le secours lui serait venu du château tout voisin. — Après la réconciliation, il a plu à *O* de chercher un alibi à Tristan, et, pour bien marquer qu'il n'était pas le complice d'Iseut, il lui prête des paroles de réprobation contre elle. L'intention est louable; mais par qui Tristan aurait-il pu apprendre le crime? Par Gorvenal, dit *O*, absurdement.

Les traits isolés en *R* ne prévalent pas davantage contre les traits correspondants doublements attestés en *OT*. Iseut explique aux serfs qu'elle veut la mort de Brangien, parce qu'elle s'est « couchie avec le roi » : c'est leur donner par avance la clef de l'allégorie des deux fleurs de lys. Cette allégorie, à son tour, n'est qu'un enjolivement courtois du conte des deux chemises : il est bien moins vraisemblable que les serfs prennent ce récit en son sens matériel, sans soupçonner le symbole.

Il n'y a pas de trait isolé en *T* contre *OR* qui mérite d'être discuté. La narration établie par notre table des concordances se révèle donc comme la narration primitive.

H. — La Harpe et la Rote.

T, chapitre XIX. — *R*, f° 66 r° b — f° 68 r° b.

Discussion.

C'est l'épisode où Tristan reconquiert par la rote la reine qu'un baron irlandais avait conquise par la harpe. Il n'y a trace de ce récit ni dans le poème d'Eilhart d'Oberg, ni dans la *Folie Tristan* du manuscrit de Berne. Mais *T* l'a conservé, et il est impossible de méconnaître, à considérer les traces qu'il a laissées dans le roman en prose, que le modèle de *R* le donnait sensiblement tel que nous le lisons chez Thomas. Faute d'un tiers témoin, la critique reste ici impuissante. Tout ce qu'il est possible de remarquer, c'est que ce récit ne peut logiquement se placer que dans la période heureuse où Tristan n'est encore soupçonné par personne : l'épisode demeure nécessairement là où nous le trouvons chez Thomas, ne pouvant troquer sa place qu'avec un seul autre récit : celui où Brangien est livrée aux serfs. Comme *T* et *R* s'accordent à conter d'abord l'épisode de Brangien livrée aux serfs, c'était donc sans doute aussi l'ordre adopté par l'archétype.

I. — La Fontaine.

O, v. 3081-3791. — *B*, v. 1-566. — *R*, f° 69 v° b, et B. N., f. fr. 757, f° 38 v° a — f° 40 r° a. — *T*, chapitres XX-XXIII.

Concordances.

a) Premiers soupçons du roi (*OBTR*). Ils lui sont inspirés par un parti d'ennemis de Tristan

Concordances.

(*OBR*) : à leur tête est Audret, fils d'une sœur de Marc (*OR*).

b) Ils dénoncent au roi les amours de Tristan et de la reine (*OBR*). Le roi bannit de la cour son neveu, qui prend *ostel* dans la ville (*OBTR*).

c) Brangien étant venue l'y trouver pour tâcher de lui ménager des rencontres avec Iseut (*O* et peut-être *R*), Tristan imagine un stratagème : dans le verger qui entoure Tintagel, coule un ruisseau qui se dirige vers le château (*ORT; O :* qui traverse la chambre même d'Iseut); Tristan viendra la nuit dans le verger, auprès de la fontaine d'où s'échappe ce ruisseau; il y jettera des branchages (*ORT*) et des copeaux portant des signes gravés (*OT*) : quand la reine les verra couler sur l'eau, qu'elle se hâte de le rejoindre dans le verger (*OBTR*).

Variantes.

a) *B* et *R* s'accordent à nommer les ennemis de Tristan « li felon, li felon de Cornoaille, li traïtor de Cornoaille », sans marquer leur nombre. En *O*, ils sont tantôt cinq (un duc puissant et quatre comtes), tantôt sept (trois mauvais ducs et quatre comtes); leur chef est *Antrêt* (*O*), *Andret*, *Audret*, *Sandret* (*R*). Voy. E. Muret, dans *Romania*, t. XVI, p. 307. *T* n'introduit qu'un seul traître : le sénéchal Mariadoc, que Tristan considère comme son meilleur ami. *T* est seul à donner les épisodes du chap. XX *(Mariadoc)* et du chap. XXI (*Ruse contre ruse*).

b) *O :* Les traîtres révèlent au roi son déshonneur : il refuse de les croire; mais, rentrant dans sa chambre, il surprend devant son lit Tristan qui presse Iseut entre ses bras. Il lui reproche sa félonie et le bannit de la cour. *R :* Sandret avertit le roi, qui surprend aussi les amants dans sa chambre. *T* : Le roi chasse Tristan sur les dénonciations répétées de Mariadoc, mais sans avoir rien surpris par lui-même.

c) Pour les signes marqués sur les copeaux, voy. notre t. I, p. 194, note 2.

Concordances.

d) Un méchant nain, sur l'instigation des traitres (ou du traitre *T*), s'ingénie à découvrir si les amours de Tristan ont pris fin (*OT*). Le nain, qui sait lire dans les étoiles, surprend par magie le secret des amants (*OBT* et partiellement *R*). Il promet au roi de lui montrer les coupables, et lui révèle le lieu de leurs rendez-vous : une nuit, le roi se rend à la fontaine du verger, grimpe sur un arbre qui la domine et attend (*OBTR*).

e) Tristan vient à son tour à la fontaine, y jette les copeaux qui vont appeler la reine : par bonheur, à la clarté de la lune, il aperçoit l'ombre du roi (*OBTR*) reflétée dans la fontaine (*OBR*) ; Iseut, à son arrivée au rendez-vous, voit aussi cette ombre : les deux amants, sachant que Marc les voit et les écoute, n'ont pas de peine à tenir des propos qui le rassurent : ils protestent de l'innocence de leur amitié mutuelle, déplorent la

Variantes.

d) Ce nain manque en *R*, où c'est Andret qui voit un soir les amants réunis près de la fontaine et qui mène toute la suite de l'aventure. En *B*, le nain porte un nom : *Frocin* ou *Frocine*. Peut-être en *T* s'appelait-il *Melot* (voy. W. Golther, *Litteraturblatt für romanische und englische Philologie*, 1904, col. 51). En *T* seul, il n'est pas astrologue et découvre la vérité sans le secours de la sorcellerie.

e) En *O*, le roi, sur le conseil du nain, part du château en annonçant qu'il chassera dans la forêt pendant plusieurs jours. Le nain l'accompagne la nuit du rendez-vous et grimpe avec lui sur l'arbre. Au moment où Marc, convaincu de son imposture, veut le tuer de son épée, il dévale de l'arbre et s'enfuit. — En *B*, c'est en interrogeant les étoiles qu'il apprend l'aventure et la colère du roi contre lui ; il s'enfuit dans une forêt ; quelque temps après, Dinas l'y trouve misérable, a pitié de lui, le ramène à la cour et obtient son pardon. — En *T*, les amants voient, non pas l'image du roi reflétée dans la fontaine, mais son ombre projetée sur le sol.

Concordances.

félonie et l'injustice des traîtres, disent leur tendresse pour le roi; Tristan supplie la reine d'intercéder pour lui auprès de Marc : il va quitter le pays; qu'au moins Iseut obtienne que le roi lui donne de quoi acquitter ses gages. Iseut refuse et s'en va (*OBTR*).

f) Le roi, dans les branches de l'arbre, se réjouit de la fidélité d'Iseut, et en même temps s'irrite contre les délateurs (*OBTR*). De retour au château, la reine raconte l'aventure à Brangien, et se félicite avec elle d'avoir échappé au péril et apaisé le roi (*BR*). Le lendemain matin, Marc interroge la reine, et lui avoue comment il a été rassuré. Il rappelle Tristan auprès de lui et lui rend toute sa confiance (*OBTR*).

Variantes.

f) *R* : Le roi chasse Andret. La scène d'explication entre Marc et Iseut est menée différemment chez *O* et chez *B*; nous négligeons les détails : en *B*, par exemple, Brangien, chargée par le roi de rappeler Tristan à la cour, feint que Tristan est irrité contre lui, et Marc est obligé de travailler à sa réconciliation avec son neveu.

Discussion.

Il semble que *R* connaisse ce motif, donné par *O*, que le roi surprend les amants ensemble dans sa chambre, Mais il y a tant de divergences entre les deux récits que nous hésitons à introduire ce trait dans la table des concordances.

Il paraît certain que les chapitres XX et XXI de Thomas (*Mariadoc*, *Ruse contre Ruse*) lui appartiennent en propre. Ils sont très faiblement imaginés, et presque inutiles à l'action. Mariadoc est un personnage qui apparaît ici soudain et sans nécessité, et qui ne reparaîtra

plus guère par la suite. De plus, la scène *Ruse contre Ruse* suppose que Marc et la reine couchent en deux chambres séparées, ce qui est contraire à tous les autres récits, à commencer par les récits de *T* lui-même.

Quant à l'épisode des branchages jetés au ruisseau, nous négligerons de discuter les variations des divers conteurs : il est superflu, par exemple, de noter que la version de *O*, qui fait passer un ruisseau à travers la chambre même de la reine, est plus archaïque que l'autre, et que deux conteurs, quoique indépendants l'un de l'autre, ont pu se rencontrer pour modifier ce trait. Nous avons d'ailleurs montré aux notes de notre chapitre XXII (voy. surtout, t. I, p. 196-7) que tout le récit de Thomas postule celui d'*OB* : Thomas a voulu écarter cette donnée que le nain avait surpris par sortilège le secret de Tristan, et c'est de là que procèdent pour la plupart les remaniements malheureux qu'il a fait subir au récit original.

J. — La Fleur de farine.

O, v. 3792-3990. — *B*, v. 567-826. — *R*, f° 73 r°, f° 45 v°, f° 74 v°. — *T*, chapitre XXIV.

Concordances.

a) Tristan a regagné la pleine confiance de Marc et couche dans la chambre royale (*OBT*). Peu de temps après pourtant, sur le conseil d'Andret (*OR*) et du nain (*OBT*), le roi se résout à tendre un piège aux amants (*OBT*).

Variantes.

a) *R*, ayant employé ailleurs l'épisode du lit sanglant (f° 45), en imagine un autre (f° 73 ss.), pour provoquer la condamnation des amants au bûcher. Cet épisode est visiblement de son inven-

Concordances.

b) Une nuit, le roi quitte sa chambre sous un prétexte. Le nain, croyant Tristan et Iseut endormis, répand sur le sol, entre leurs lits, de la fleur de farine (*OBT*) et s'esquive (*TB*). Si Tristan veut rejoindre la reine, la farine prendra l'empreinte de ses pas. Mais Tristan s'aperçoit de l'embûche (*OBT*).

c) Pour la déjouer, ne pouvant à résister à son désir, il se dressa sur son lit, estima la distance et bondit sur le lit d'Iseut (*OBT*). Mais, dans l'effort de ce saut, une blessure qu'il avait (*OB*, une de ses veines, récemment saignée *T*) s'ouvrit (*OBT*); son sang tache à son insu les draps d'Iseut, et, quand d'un nouveau bond il a regagné son lit, ses draps sont souillés à leur tour (*TB*).

d) Conduit par le nain, le roi rentre alors dans sa chambre (*OBT*). Il voit les deux lits tachés de sang

Variantes.

tion; mais il a retenu deux traits concordants avec *O*: Andret sera l'artisan principal de la machination, et cette machination aboutira à surprendre les amants dans la nuit et à lier Tristan de cordes. — En *T*, c'est naturellement Mariadoc qui mène l'aventure; en *O*, Andret et ses sept compagnons, en *B*, les trois barons anonymes.

b) *OB* : Afin d'exciter chez Tristan le désir de rejoindre la reine, le roi lui ordonne de partir dès le lendemain matin pour porter un message au roi Artus. — En *O*, le nain se cache maladroitement sous le lit, tandis que les félons attendent derrière la porte. En *B*, Perinis couche au pied du lit de Tristan. — En *T*, c'est Brangien qui avertit Tristan de la ruse du nain.

c) En *T*, le roi, la reine et Tristan se sont fait saigner ce jour-là : de là vient l'accident qui tache de sang les draps. En *O*, il n'est pas question de sang répandu, mais, dans le saut qu'il fait pour regagner son lit, l'un des pieds de Tristan touche le sol.

d) En *T*, la reine prétend qu'une de ses veines, saignée de la veille, s'est rouverte comme celle de Tristan, en sorte que le roi demeure dans son incertitude; pour en sortir, il va convoquer une assemblée de ses vassaux, où Iseut se justifiera par l'épreuve du fer rouge. — En *B*, Tristan offre de se justifier par bataille.

(*BT*). Les ennemis de Tristan se saisissent de lui, l'entravent avec des cordes, et Marc, convaincu de sa trahison, se décide à le faire périr, ainsi que la reine (*OBR*).

Discussion.

I.

Comme épilogue à la félonie du nain, Béroul racontera plus tard sa mort : Marc le tue pour avoir révélé qu'il avait des oreilles de cheval. Eilhart et Thomas ignorent ce récit, fort mal amené d'ailleurs et fort mal conté par Béroul. Or l'auteur du roman de l'*Escoufle* (éd. P. Meyer, p. 19) connaissait une autre version :

Sor le pumel estoit li nains,
Conment il jut sor les planciés,
Et conment il fu engigniés,
E conment Yseus l'aperçut,
E conment Tristans [le] deçut,
Qui trop sot et d'engien et d'art,
Conment il l'ocist maugré Mart.

Ce dernier vers est obscur; mais il semble dire que ce fut Tristan lui-même qui, se voyant épié par le nain, le tua. Peut-être Béroul a-t-il connu ce récit et l'a-t-il écarté, pour y substituer le conte du roi Midas, par le même scrupule qui l'empêche ailleurs d'admettre que Tristan ait pu de sa main tuer des lépreux.

II.

Il est presque inutile de considérer les variantes isolées en *O* : le nain maladroitement caché sous le lit d'Iseut, le roi et les félons guettant à la porte (ce qui rend superflu le stratagème de la fleur de farine), Tris-

tan convaincu, non par des taches de sang, mais parce que l'un de ses pieds a marqué sur la farine (on entrevoit l'intention du remanieur : comme Tristan doit maintenir par la suite l'affirmation de son innocence, *O* a voulu que l'indice relevé contre lui ne fût pas accablant; mais celui qu'il a inventé est par trop fragile). Nulle part *O* isolé ne semble prévaloir contre *BT*.

Les variantes propres à *T* ont-elles plus d'autorité? *T* raconte que le roi, la reine et Tristan s'étant fait saigner le jour d'avant, la veine de Tristan s'est ouverte; Iseut se disculpe en assurant que le même accident lui est arrivé et que c'est son propre sang qui rougit ses draps. C'est ici un jeu de Thomas qui se répétera deux ou trois fois par la suite : chez lui, toutes les tentatives faites pour surprendre les amants donnent des résultats incertains et tournent au fabliau. Mais nous montrerons que, en chacune de ces occasions, ce jeu entraîne Thomas à des contradictions logiques. Ici, le semis de farine étant demeuré intact, l'explication si plausible donnée par Iseut devrait rassurer le roi, ou, du moins, le persuader que, son stratagème ayant manqué tout à fait, il ne lui reste qu'à en essayer un autre. Il exige pourtant qu'elle se justifie par l'épreuve du fer rouge, et cette exigence paraît disproportionnée aux indices si faibles qu'il a recueillis contre elle. Mais surtout nous acquerrons bientôt la preuve que, dans le modèle de *T*, la scène de la fleur de farine entraînait immédiatement la condamnation des amants à la mort et leur fuite dans la forêt du Morois : qu'est-ce à dire, sinon que, dans le modèle de *T*, Iseut n'avait pas recours à l'excuse de la saignée?

Comme nous ne disposions guère, pour dresser notre table des concordances, que d'*y* (= *OB*) opposé à *T*, il est quelques traits, sans doute originaux, que nous regrettons de n'être pas autorisé à y faire figurer; par exemple, ce détail, donné par *OB*, que le roi, pour exci-

ter Tristan à rejoindre Iseut cette nuit-là, lui a enjoint de quitter la cour dès le lendemain, chargé de porter un message au roi Artus. Ce trait est excellent et semble primitif; sans quoi, comment le nain aurait-il eu l'assurance que Tristan, qui se sent épié, profiterait du premier instant favorable pour courir vers la reine? Pourquoi Thomas a-t-il écarté cette donnée? Peut-être parce qu'Artus n'est pas pour lui un contemporain de Marc, et qu'il a eu, comme il lui est souvent arrivé, la paresse d'inventer quelque autre combinaison.

R ne nous est pour cette scène que d'un faible secours. Il ne donne que le thème général de notre aventure et le transporte au récit des amours de Tristan avec la femme de Segurades : c'est assez pour nous assurer pourtant que l'aventure figurait dans sa source. Elle y figurait à la même place qu'en *OB*, c'est-à-dire qu'elle introduisait les scènes du bûcher et des lépreux, car les scènes du bûcher et des lépreux sont amenées en *R* par une narration où l'on voit, comme en *OB*, Andret et les ennemis de Tristan guetter les amants, les surprendre ensemble de nuit, maîtriser et enchaîner Tristan.

En résumé, l'on voit, ici comme ailleurs, que tous nos conteurs partent d'un récit unique et le remanient indépendamment les uns des autres.

K. — La Forêt de Morois.

O, v. 3991-4997. — *B*, v. 827-3014. — *R*, f° 75 v° — f° 77 v°. — *T*, chapitres XXIV, XXVI-XXIX. — Allusions : *F*, v. 446-60, v. 479-485, v. 196-209, v. 462-465, v. 223-8, v. 529-539; *Roman de l'Escoufle*, éd. P. Meyer, v. 588-616; cf. v. 4616-20; *Roman de la Poire*, éd. Stehlich, v. 141-160.

Concordances.

a) Au lever du jour, le roi fait allumer un brasier pour y jeter Tristan et la reine (*OBR*). Lamentations

Concordances.

des gens de la cité et du pays ; ils se remémorent « l'angoisse que souffrit Tristan pour la franchise de Cornouaille » lors de la venue du Morholt, et déplorent l'ingratitude du roi (*BR*).

b) Marc commande qu'on mène Tristan d'abord au bûcher. Près de la route qui y conduit, se dresse une chapelle, bâtie sur une falaise qui domine la mer (*OBR*). *Tristan obtient de ses gardes qu'ils le laissent y entrer seul pour prier* (*OB*). Il ouvre une fenêtre et se précipite dans l'abîme, préférant cette mort au supplice honteux ; par miracle, il ne se brise pas dans sa chute : il tombe (*OBR*) sur une roche, qui désormais s'appellera le *Saut Tristan*, et se relève sain et sauf (*BR*) ; de là, il gagne à la nage la terre ferme (*OR*).

c) Cependant c'est au tour de la reine d'être livrée au feu ; mais le roi suit un conseil cruel : il l'abandonne à ses lépreux pour qu'elle leur soit commune ; ainsi sa

Variantes.

a) En *R*, le roi demeure au palais, pendant les scènes qui vont suivre. En *OB*, il se rend au lieu où le bûcher est préparé. — *O* : Intervention de Dinas, qui tâche d'apaiser le roi : rebuté, il déclare qu'il quitte son service, et il abandonne la cour. Cette scène se trouve en *B*, mais plus tard.

b) *O* : Le sénéchal Dinas, chevauchant pour s'éloigner de la cour, rencontre Tristan que les gardes emmènent, les mains liées derrière le dos. Il le délie, défend aux gardes de l'entraver de nouveau, le baise et le quitte en pleurant. En *B*, Tristan prie les gardes de le délier : ils le lui accordent volontiers. En *R*, il rompt les cordes qui l'entravent, s'empare de l'épée de l'un des « pautonniers », lui tranche la tête et met les autres en fuite ; il entre ensuite dans l'église, où Andret le poursuit, suivi de vingt chevaliers armés. C'est faute de pouvoir lutter contre eux que Tristan s'élance par la fenêtre. — En *B*, il semble plutôt que la « grant pierre lee » où tombe Tristan est sur la plage. — *F*, v. 446 : « *Diroiz vos mais nule novele? — Oïl, le saut de la chapele* ».

Concordances.

vie sera désormais pire que la mort. Les lépreux l'emmènent vers leurs maisons (*OBR*). Mais Gorvenal a découvert et rejoint Tristan sur la grève (*OBR*) : *tous deux vont* (*OBF*, en *R* c'est le seul Gorvenal) au secours de la reine : ils l'arrachent aux lépreux (*OBRF*). Vainement le roi, averti de leur évasion, tente de les faire poursuivre par Andret et ses compagnons (*OR*). Les fugitifs s'enfoncent dans la forêt (*OBR*) de Morois (*BR*).

Variantes.

c) *T* : Voici le récit de *R* : A la première nouvelle que les amants sont condamnés, Gorvenal s'embusque avec quatre compagnons de Tristan dans un fourré voisin du lieu « où l'en destruit les malfaiteurs ». Marc condamne son neveu et la reine au bûcher; mais, sur le conseil de « ceux de Cornouaille », il se décide à abandonner Iseut aux lépreux. Dix « pautonniers » emmènent Iseut, dix autres Tristan. Eux partis, le roi se reproche sa cruauté, sans pourtant révoquer son jugement. Pour le saut de la chapelle, voy. sous *b*. Andret et ses vingt compagnons, au départ de la chapelle, mènent Iseut à une maison de « meseaulx » et l'y laissent. Mais une des demoiselles de la reine va avertir Gorvenal embusqué; Gorvenal et ses compagnons délivrent Iseut, la cachent sous un fourré, et s'en vont chercher Tristan sur la plage. Réunis, les fugitifs se retirent chez un forestier de la forêt de Morois, et, de là, dans le manoir merveilleux de la Sage Damoiselle. Une damoiselle nommée *Lamyde* (variantes *Amyde*, *Acinde*), y suit la reine. — *OB* : Gorvenal rejoint Tristan sur la plage; il lui apporte une épée et un haubert, et tous deux s'embusquent sur la route par où passeront bientôt les lépreux. Devant le bûcher, un duc lépreux (*O*), un lépreux nommé *Yvein* (*B*) réclame la reine. Comme le cortège des lépreux l'emmène, Gorvenal et Tristan s'élancent de l'embuscade et la délivrent : en *O*, Tristan tue de sa main le duc lépreux et fait un massacre des autres; *B* proteste qu'un tel exploit était indigne de Tristan. — En *B*, l'intervention de Dinas de Lidan se place devant le bûcher, au moment où l'on y mène Iseut. — *F*, v. 448 ss : « *Quant a ardoir fustes jugiee Et as malades otroiee, Mout s'entraloient desrainnant Et mout durement estrivant. A l'un en done-*

Concordances.

d) Ils vivent dans la forêt (*OBRT*), traqués (*OBR*). Le chien de Tristan, Husdent, l'y rejoint : craignant d'être trahi par ses aboiements, Tristan le dresse à chasser à la muette (*OBRT*).

Variantes.

rent le chois Li qeus d'aus vos avroit el bois. Jo n'an fis autre embuschement, Fors do Governal solement... Ainz par moi n'en fu un desdit, Mès Gorvenal, cui Deus aït, Lor dona teus cous des bastons Ou s'apooient des moignons... »

d) *T* ne donne pas les récits rapportés sous *a*, *b*, *c*. Après différentes crises de jalousie, le roi mande son neveu et la reine devant toute la cour, et les exile tous deux, les laissant libres d'aller là où ils voudront. Ils se prennent par les mains et sortent tous deux, ravis, sans une parole. Ils se retirent dans une forêt voisine, où ils trouvent la *fossure* merveilleuse. Vie délicieuse qu'ils y mènent. Tristan a emmené avec lui son chien, et le dresse à chasser sans aboyer. — *O:* l'épisode du chien Husdent se place le jour même de la fuite de Tristan : le roi, impatienté par ses hurlements, ordonne à un valet de l'étrangler. Le valet le laisse échapper, et Husdent, suivant la piste de son maître, le rejoint dans la forêt en aboyant. Tristan se croit poursuivi par le roi, que guide Husdent. Emoi des fugitifs. Husdent les rejoint, Tristan veut le tuer : mais il se décide à essayer de lui apprendre à chasser sans aboyer. — *B* rapporte les faits comme *O*, sauf des variantes, dont voici les principales : l'épisode se place quelques jours après le départ de Tristan ; le chien refuse toute nourriture et ne cesse de hurler ; le roi, apitoyé, ordonne qu'on le mette en liberté ; il suit la voie naguère parcourue par son maître, s'élance par la fenêtre de la chapelle, etc... Les félons qui l'ont suivi s'arrêtent par peur à l'entrée de la forêt. C'est Iseut qui intercède pour le chien et qui conseille de l' « afaitier ». — *F*, v. 488 ss., se rapproche de *B* : « *Queles! qu'est Hudent devenu? Quant cil l'orent trois jorz tenu, Ainz ne vost boivre ne mangier ; Por moi se voloit enragier. Donc abatirent au brechet Lo bel lien o tot l'uisset. Ainz ne fina, si vint a moi.* » — *R* : Retiré dans la forêt, Tristan envoie Gorvenal réclamer à Marc son chien Husdent et son cheval *Passebreul* : le roi accueille cette requête.

Concordances.

e) Les amants y mènent longuement une vie « aspre et dure » (*OBRF*) ..... Un jour ils se sont endormis (*OBT*) sous une hutte de feuillée, qui est leur asile ordinaire (*OBF*) : ils ont gardé leurs vêtements ; leurs lèvres ne se touchent pas ; entre leurs corps Tristan a par aventure déposé son épée (*OBT*, *F*, *Poire*). Un forestier remarque dans le bois une place où les herbes sont foulées : les amants s'y étaient reposés : il suit la trace et parvient à l'endroit où il les trouve endormis. Craignant pour sa vie, il fuit, et va avertir le roi (*OBT*).

f) Marc se dirige vers eux pour les surprendre et se venger. Au moment où il va les frapper, il remarque l'épée nue qui sépare leurs corps, la chasteté de leur attitude, et s'émeut. Il enlève l'épée de Tristan et met la sienne à la place entre les dormeurs. Un rayon de

Variantes.

e) *F*, v. 186 : « *J'ai en bois vescu de racine, Entre mes braz tenu raine* ». *OB* décrivent en plusieurs épisodes la vie des amants dans la forêt : l'un et l'autre rapportent deux visites à l'ermite Ogrin, qui excite les amants au repentir : la première visite reste vaine, la seconde a pour effet de décider Tristan à demander un « acordement » au roi. *O* place ces deux visites après l'épisode du gant, *B* place la première aux tout premiers temps du séjour dans le Morois. *O* et *B* s'accordent à conter la misère des amants, qui vivent de la chair des fauves, perdent le goût du sel et du pain. — Épisodes propres à *B* : Marc aux oreilles de cheval et meurtre du nain Frocin par Marc ; invention par Tristan de l'arc « qui ne faut » ; le félon dont Gorvenal coupe la tête qu'il suspend aux branches de la hutte ; songe d'Iseut après l'entrée du roi sous la loge de feuillée.

f) En *T*, le roi est en chasse, et c'est le maître-veneur qui découvre la retraite des amants et l'avertit. Comme les amants vivent ici dans une grotte creusée sous la terre, le roi ne peut plus mettre, comme en *OB*, son gant dans la feuillée de la hutte :

Concordances.

soleil tombe sur la face d'Iseut et la brûle; pour la protéger, le roi dépose son gant dans le trou par où descend le rayon, et se retire sans avoir troublé leur sommeil (*OBTF*, *Poire*, *Escoufle*). Au réveil, les amants reconnaissent que le roi est venu et qu'il les a épargnés (*OBT*, *Poire*).

Variantes.

il le dépose sur la joue même d'Iseut. — *R*: Le roi, en chasse dans la forêt de Morois, apprend de quatre pastoureaux le lieu de retraite des fugitifs : Tristan et Gorvenal sont par malheur absents, et le roi n'y trouve qu'Iseut et Lamide. Les compagnons de Marc s'emparent d'elles et les ramènent prisonnières, laissant dans la forêt Tristan et Gorvenal, qu'attendent de nouvelles aventures. — Allusion du *Roman de la Poire* : « *Alez estoit chacier* [*Mars*] *En la forest ramee, E ge* [*Tristanz*] *por solacier Avec m'amie amee Avoie fet drecier Ceste loge et fermee Por ma dame embracier Qui reïne est clamee. Sor nos vint, ce m'est vis, Li rois, fust joie o deus. Et ge m'espee mis Gesir entre nos deus; Puis tornames nos vis Ireuz et engoisseus. Ensi, ce vos plevis, Nos vit li rois toz seus. Grant joie en soi conçut Li rois, n'en dotez mie, Quant l'espee aparçut Entre moi et m'amie, E dit trop le deçut Celui par sa voidie Cui conseill il reçut Par sa losangerie. Li rois doz e plesanz Ne se volt esmaier. Sor noz faces luisanz Vit le soleill raier. El tro qui n'ert pas granz Ala son gant ploier; Puis s'en torna joianz Sans plus de delaier* ». Allusion de *F*, v. 196 ss. : « *Rois, membre os d'une peor grant, Quant vos nos trovastes gisant Dedanz la foilliee, estandu Entre nos deus mon branc tot nu? La fis je sanblant de dormir, Car je n'osoie pas foïr. Chaut faisoit con el tans de mai. Par mi la loje vi un rai. Li rais sor sa face luisoit; Mout faisoit Deus ce qu'il voloit. Tes ganz botas enz el pertuis, Si t'en alas, il n'i ot plus* ». Allusion de l'*Escoufle*, v. 594 : *Sor le covercle estoit li lis Conment il jurent en la roche, Et conment li brans o tout l'oche Fu trovés entr'aus .ij. tos nus, Et conment Mars les ot veüs, Et conment il en ot pitié, Et conment il n'a esveillié Ne lui ne li, tant fort les aime, Et conment vint par mi la raime Un rai del soleil sor la face, N'ert riens el mont qui tant li place, Conment il li mist lés l'oreille Son gant, si bel que ne l'esveille, Que li solaus mal ne li face.*

Concordances.

g) Ils s'effrayent d'abord, craignant que le roi ne soit allé chercher du renfort ; mais bientôt ils comprennent sa clémence, et qu'il sera possible de trouver un accommodement avec lui (*OBT*). Négociations (*OBT*)..... Marc reprend Iseut, tandis que Tristan reste exilé de la cour (*OBR*) *aux termes d'un accord avec le roi* (*OB*). Au moment de se séparer de Tristan, Iseut lui donne un anneau, qu'il gardera en souvenir d'elle ; toutes les fois que Tristan voudra lui faire parvenir un message, qu'il lui renvoie cet anneau : à sa vue, elle fera sa volonté (*BTF*).

Variantes.

g) Ici se place en *OB* cette donnée que le philtre cesse d'agir, et que, par suite, les amants se décident à rentrer en grâce auprès du roi. L'agent de l'accord est l'ermite *Ogrin* (*O : Ugrîm*). Lettre de Tristan au roi. Assemblée du Gué Aventureux. Conditions de l'accord : le roi traitera bien désormais la reine, Tristan s'en ira en terre étrangère (chez le roi de *Gánôje, O*). Tristan confie à Iseut son chien Husdent. — *F* confirme ces données, v. 462 : « *En la forest fumes un terme O nos plorames mainte lerme. Ne vit encor l'hermite Ugrin ?* » Cf. v. 223 : « *Encor ai l'anel près de moi Que me donastes au partir Del parlement que doi haïr. Maldite soit ceste asanblee ! Mainte doleruse jornee En ai puis aüe et soferte* » (cf. *F*, v. 529 ss.). — En *T*, le roi, convaincu de la parfaite innocence des amants, les reprend tous deux ; mais, quelque temps après, il les trouve endormis ensemble dans le verger : il va au château chercher des témoins. Tristan réveillé dit adieu à la reine et c'est alors qu'elle lui donne l'anneau. Le roi, au retour, ne trouvant plus Tristan, se persuade qu'il a rêvé, et garde Iseut honorablement.

Discussion.

I.

Nulle part les récits de Thomas ne s'écartent plus fortement de ceux que relate notre table des concordances : dans ce roman, ni Marc n'envoie les amants au bûcher, ni Tristan ne se précipite du haut de la falaise, ni la reine n'est livrée aux lépreux, ni les fugitifs ne sont forcés de vivre misérablement dans le Morois; mais, à la suite de diverses aventures intercalaires (*Le Jugement par le fer rouge*, *Petitcrû*), Marc les exile tous deux, leur laissant bénévolement toute liberté de vivre désormais ensemble où ils voudront; ils mènent alors une vie de délices dans une grotte merveilleuse, jusqu'au jour où le roi, les y trouvant couchés ensemble, mais séparés par l'épée nue, se persuade qu'ils sont innocents, et les reprend tous deux; pour troubler à nouveau sa confiance reconquise, il y faudra une nouvelle mésaventure, inconnue des autres romanciers.

Par toutes ces divergences, *T* s'oppose presque constamment aux autres conteurs. Montrons pourtant que, même en ce cas, notre hypothèse se confirme : Thomas ne part pas d'une tradition autre qu'Eilhart, Béroul et le prosateur ; il n'y a qu'une seule et unique tradition, que Thomas transforme, et qu'ici — pour dire le mot vrai, — il gâte à plaisir.

Nous supposons que le lecteur vient de se reporter aux chapitres XXIII-XXV de Thomas. Que d'invraisemblances n'y a-t-il pas remarquées ! Marc a tendu aux amants l'embûche de la fleur de farine; mais ce stratagème ne l'a pas confirmé dans ses soupçons, bien au contraire; pourtant, comme sa jalousie subsiste, il exige qu'Iseut se justifie par l'épreuve judiciaire du fer

rouge. Au jour de cette épreuve, Tristan, déguisé en pèlerin, est chargé de porter la reine à terre à sa descente d'un bateau ; il se laisse choir avec elle sur le sable, ce qui permettra à Iseut de prêter un serment avec réserve mentale. Que devient alors Tristan ? Sur l'heure il s'enfuit loin de la terre de Marc : oubliant que, si le jugement confond Iseut, il lui conviendrait de rester, pour l'arracher au supplice, ou du moins pour attendre, bien caché, la nouvelle de sa mort; oubliant que, si le jugement tourne au contraire à la justification d'Iseut, il n'aura plus que faire de s'enfuir et de se cacher, qu'il aura reconquis du coup l'amitié du roi et qu'il pourra rentrer aussitôt, et glorieusement, à la cour. Il arrive, en effet, que le roi, rassuré par l'épreuve du fer rouge, « chasse sa folie, et regrette d'avoir jamais jeté sur son neveu un mauvais soupçon ». On voit donc avec surprise Tristan s'imposer de son plein gré un exil à la fois inutile et lâche, à seule fin que le poète puisse introduire l'épisode du chien Petitcrû. Enfin, le preux rentre à la cour : et voici que le roi, sans grief précis, poussé seulement par des soupçons aussi vagues que naguère, prend cette décision inattendue : il assemble solennellement sa cour, mande devant elle son neveu et la reine, les bannit, mais leur déclare qu'ils peuvent s'en aller ensemble au pays qu'il leur plaira de choisir. Comme de juste, ils se prennent par les mains, et s'en vont, affranchis. Ils s'arrêtent à la forêt prochaine, non plus traqués, non plus astreints à la vie « aspre et dure », mais joyeux et libres, menant leurs amours dans la grotte jadis creusée par des géants courtois. Là, il a plu à Thomas de relater deux épisodes des versions opposées : Tristan dresse son chien à chasser à la muette; à quoi bon cette précaution, puisqu'il a librement emmené son chien à la forêt, et puisqu'il y vit de l'aveu du roi ? De plus, il a plu à Thomas de raconter à son tour l'aventure de l'épée nue déposée entre les corps des

amants endormis : et l'on a vu, (t. I, p. 242) qu'il lui a été impossible de placer sans bizarrerie dans une grotte l'aventure qui se déroulait primitivemeut sous une hutte de feuillée. Le roi débonnaire rappelle à sa cour son neveu et la reine : un nouvel accident les lui montre couchés ensemble, endormis dans le verger. C'est le moment, semble-t-il, d'asséner sur les coupables l'épée qu'il brandissait naguère dans la grotte ; mais, à notre surprise, il éprouve le besoin d'aller au palais chercher des témoins de son infortune. Tristan, qui s'est réveillé à temps et qui l'a vu, saisit l'occasion de commettre une couardise nouvelle : sans s'inquiéter si Marc, revenant avec ses témoins, ne mettra pas à mort la reine, il s'enfuit derechef; il a escompté, sans en avoir le droit, l'invraisemblable stupidité de Marc, qui, retrouvant seule la reine, se persuade, comme un mari de fabliau, qu'il a été *enfantosmé* et qu'il a rêvé. Le ressort de tous ces épisodes est donc que Marc s'irrite et s'apaise toujours à contre-temps : il sévit quand il devrait se rassurer (*La fleur de farine*), il se rassure quand il devrait sévir (*Le verger*), il chasse Iseut quand il devrait la garder (*Le bannissement*), il la garde quand il devrait la chasser (*Le verger*). De son côté, par deux fois, Tristan s'enfuit quand il devrait rester. Or, Thomas pouvait se permettre de prêter à Marc le caractère d'un Dandin, mais non à Tristan le rôle d'un couard.

Le récit de Thomas est donc incohérent, et l'on aperçoit le principe de ces incohérences : il a voulu écarter les épisodes trop violents (les lépreux, le bûcher) ; il a voulu qu'aucune des aventures rencontrées par les amants ne les confondît tout à fait ni ne les justifiât tout à fait, en sorte que Marc pût rester dans l'indécision, et que le poème se poursuivît sans émotions trop brutales. Il a voulu tout adoucir ; mais les épisodes adoucis sont devenus invraisemblables, et c'est leur invraisemblance

qui nous prouvera qu'ils procèdent et dépendent de la version établie par notre table des concordances. En effet, si Husdent, selon Thomas, a été dressé à chasser à la muette, ne faut-il pas que Thomas soit parti d'un récit où les amants étaient traqués dans la forêt? Si l'épisode du gant et du rayon de soleil suppose une loge de feuillée, ne faut-il pas que, selon le modèle de Thomas, les exilés, réduits à cet abri misérable, aient mené dans la forêt la vie *aspre et dure ?* S'ils vivent misérablement dans cette forêt, ne faut-il pas qu'ils s'y soient réfugiés malgré eux? S'ils s'y sont réfugiés malgré eux et s'ils y sont recherchés, ne faut-il pas que le roi les ait condamnés à quelque supplice, et qu'ils y aient échappé par une évasion ? Si le roi les a condamnés au supplice, ne faut-il pas qu'il les ait surpris ensemble? C'est-à-dire, ne faut-il pas que Thomas soit parti d'un récit où l'épreuve de la fleur de farine confondait les amants, provoquait l'épisode du bûcher et du saut de la chapelle, et ainsi de proche en proche jusqu'à la scène où le roi, qui avait banni solennellement les amants, leur pardonne solennellement? Il n'est pas jusqu'à la scène maladroite du verger qui n'apparaisse chez Thomas comme un remaniement d'un poème où Marc convenait, avec les fugitifs, à la suite de négociations régulières, qu'il reprendrait Iseut et que Tristan quitterait le pays. Dans ce poème, en effet, il était naturel que les amants, au moment d'exécuter les clauses de cet accord et de se séparer, échangeassent à loisir la convention de l'anneau ; chez Thomas, en cette scène du verger, où ils devraient employer à tâcher de sauver leurs corps les courts instants dont ils disposent, cette convention se produit bizarrement.

Ainsi, diverses raisons nous avaient précédemment (voyez ci-dessus, p. 183) inclinés à croire que la longue série d'événements qui, dans le poème du Béroul, va de l'embûche de la fleur de farine à l'assemblée du Gué

Aventureux avait dû être imaginée d'un coup, par un seul poète : l'examen comparatif des textes n'a fait que confirmer cette prévision, et la gaucherie des remaniements de Thomas nous a prouvé que rien n'existe en dehors de cette version primitive et unique, rien que l'impossibilité d'y toucher sans tomber dans l'invraisemblance.

II.

Il est superflu de s'arrêter à rechercher, comme nous venons de faire pour le poème de Thomas, les motifs des remaniements propres au roman en prose. *R* nous a été d'un secours précieux pour attester par une preuve matérielle l'authenticité de l'épisode des lépreux et de la scène du bûcher. Il faut déplorer seulement qu'il ne mentionne au cours de ces récits ni Dinas, ni l'ermite Ogrin. Ces deux pesonnages ont-ils été introduits d'abord par *y*, source commune de *OB* ? ou appartenaient-ils déjà à l'archétype ? Si l'on se rappelle le rôle de protecteur de Tristan que Dinas (selon *OR*) jouait au début du roman, et qu'il jouera en des aventures prochaines, il semble probable qu'il essayait ici, d'après l'archétype, comme d'après *O*, de secourir les amants condamnés. Quant à l'ermite Ogrin [1], figurait-il ailleurs qu'en *y* ? On le saurait, si l'on avait la preuve assurée que *F*, qui connaît ce personnage, est indépendant d'*y*. Un trait, commun à *F* et à *T* contre *y*, invite à admettre cette indépendance : en *F* et en *T*, lors de la scène du rayon de soleil, Tristan *feint* de dormir et

1. Il y a dans le *Roman de Girart de Roussillon* (trad. P. Meyer, p. 235 ss.) un ermite qui ressemble fort à Ogrin. Si l'on considère que la scène où la femme de Girart pleure à ses pieds, comme Iseut aux pieds d'Ogrin, peut être ancienne et remonter à une chanson de la fin du XIe siècle, cet ermite pourrait être le prototype d'Ogrin.

voit Marc ; mais cette rencontre de *F* et de *T* peut, à la rigueur, être accidentelle.

III.

Tout ce qui précède nous enseigne, semble-t-il, que le récit de l'archétype est celui même que nous donnent *O* et *B*, étant d'ailleurs possible qu'*y* ait inventé le personnage d'Ogrin, et très probable qu'*y* ait imaginé de limiter dans la durée l'action du philtre. Pour les rares épisodes où *O* et *B* ne concordent pas exactement, il peut être intéressant de rechercher quelle était la version d'*y*.

L'intercession de Dinas en faveur des amants se produit en *O* plus tôt qu'en *B*, dans le palais même du roi, avant que le bûcher soit allumé ; rebuté, Dinas quitte la cour, et, rencontrant sur sa route Tristan que les gardes emmènent, il tranche ses liens. C'était, nous semble-t-il, la version d'*y*, car, en *B*, où Dinas n'intervient que plus tard, il est invraisemblable que les gardes délient bénévolement leur prisonnier. Si on l'admet, on s'explique le remaniement de *B* : il a passé outre à cette invraisemblance pour supposer que Dinas ne se levait en faveur des amants que devant le bûcher, au moment où Iseut y était menée : par là, *B* obtenait que Dinas occupât la scène à l'instant précis où sa prière devait produire son maximum d'effet pathétique.

Faut-il attribuer aussi à Béroul l'invention de la première visite des amants à l'ermitage d'Ogrin ? *O* ne donne pas cette scène ; mais c'est peut-être une coupure dont il est responsable.

Il semble bien qu'en *y*, comme en *O*, Tristan tuait de sa main le chef des lépreux. C'est par un scrupule de courtoisie, reconnaissable aux vers 1265-70 de son poème, que Béroul aura jugé ce meurtre indigne de son héros.

L. — Les Faulx.

O, v. 4998-5847. — *R*, f° 73 v° a — f° 74 r° a. — Épisode renouvelé par Henri de Freyberg, d'après *O*.

Discussion.

On a pu lire ci-dessus (voyez p. 158) un résumé de ce récit d'après *O*. Thomas l'a écarté : c'est qu'il est contraire à sa fiction de conserver le roi Arthur ; c'est qu'il y a des difficultés matérielles à rendre la scène vraisemblable, si elle se déroule dans un château seigneurial ; c'est encore qu'elle est trop brutale.

M. — Le Jugement par le fer rouge.

T, chapitre XXIV. — *B*, v. 3031 ss.

Discussion.

Cet épisode manque en *R*, en *F*, en *O*. Thomas mis à part, il n'est donné que par le continuateur de Béroul, dont nous ignorons les sources. Il est possible que ce récit soit une de ces végétations parasites qui se sont développées autour de l'*estoire*.

N. — Iseut aux blanches mains.

O, v. 5488-v. 6263. — *R*, f° 78 r° b — f° 81 v° b. — *T*, chapitres XXX-XXXV. — *F*, v. 47-50, y. 241, v. 523-9.

Concordances.

a) Accompagné du seul Gorvenal, Tristan, ayant longtemps erré à l'aventure, parvient un jour dans un

Concordances.

pays dévasté par la guerre (*OTR*). C'est la Petite-Bretagne (*OTR*), et la terre du duc Hoël (*OR*), que guerroient ses voisins (*OTR*) : à leur tête se trouve le comte de Nantes (*OR*).

b) Le duc, vaincu jusque-là, s'est retranché dans une de ses dernières forteresses (*OTR*), le château de Carhaix (*OR*). Tristan s'y présente (*OTR*), se nomme (*OT*), et lui offre son service. Il se lie d'amitié avec le fils d'Hoël, Kaherdin, et s'émeut à voir la beauté de la fille du duc et à entendre son nom, qui est Iseut aux Blanches Mains (*OTR*).

c) Par la prouesse de Tristan, les ennemis sont repoussés (*OTR*) ; leur chef est fait prisonnier (*OR*) : le duc Hoël recouvre sa terre et ses adversaires se ren-

Variantes.

a) En *O*, description de cette terre dévastée. Tristan reçoit l'hospitalité de l'ermite *Michaël*, qui le met au fait des choses du pays. En *R*, c'est sur le conseil de Brangien, envoyée par sa maîtresse, que Tristan, blessé, gagne la Petite-Bretagne pour y demander les soins d'Iseut aux Blanches Mains, la dame la plus courtoise et la plus experte en *surgerie* après Iseut la Blonde. — On ne sait si *T* donnait un nom au « vieux duc » qui règne en Bretagne ; *Havelin* de *O* semble identique à *Hoël* de *R*. — Ses ennemis restent anonymes en *T*. *O* nomme le principal d'entre eux le comte *Riôle von Nantis*, qui guerroie son suzerain pour l'obliger de vive force à lui donner sa fille. *R* appelle ce personnage *Agripes ;* mais plus loin on verra figurer en *R* le comte *Urnoy de Nantes* comme ennemi du duc.

b) *T* ne nomme pas le château du duc de Bretagne. *R* l'appelle *Habugue* ; mais l'action se déroulera au château de *Karahès*, identique au *Karahes* d'Eilhart. En *B* (v. 3041), Marc jure « par saint Tresmor de Caharès ». — En *R*, Iseut aux Blanches Mains entreprend de guérir la blessure envenimée de Tristan, qui ne révèle pas son nom. C'est tandis qu'elle le soigne, que naît leur amour réciproque. Ce fils du duc se nomme *Kehenis* en *O*, *Caadin* en *F* (v. 241), *Kaherdin* en *T*, etc. (cf. Hertz, *Tristan* [3], p. 556-7).

Concordances.

dent tous à sa merci. En récompense, le duc et Kaherdin songent à retenir à leur cour le champion qui les a délivrés (*OTR*).

d) Comme ils ont entendu des plaintes où Tristan, regrettant la reine, laisse échapper le nom d'Iseut (*RT* et partiellement *O*), ils se méprennent et croient qu'il aime Iseut aux Blanches Mains : Kaherdin la lui offre pour femme. Par sentiment qu'il est à jamais séparé de la reine, gagné d'ailleurs par l'amour de l'autre Iseut, Tristan consent, et l'épouse « pour son nom et pour sa beauté » (*OTR*).

e) Mais, le soir des noces, au moment où l'époux va entrer dans la chambre nuptiale, un hasard attire son attention sur l'anneau que lui avait donné Iseut la Blonde lors de leur séparation (*T*, Henri de Freyberg). Tristan regrette d'avoir épousé Iseut aux Blanches Mains; il se couche auprès d'elle, mais laisse le mariage inaccompli (*OTR*).

Variantes.

c) Longs récits de guerre, diversement développés en *O* et en *R*, écourtés en *T*. En *R*, Tristan ne prend point part aux premiers combats, parce qu'il souffre d'une blessure; c'est seulement lorsque les défenseurs du château sont sur le point d'être forcés que Gorvenal révèle qui est son maître, et c'est alors seulement que Tristan fait sa première et victorieuse sortie.

d) En *O*, dès le jour où Tristan arrive à Carhaix, présenté à Iseut aux Blanches Mains, il dit : « J'ai perdu Iseut, j'ai trouvé Iseut. » En *R*, un jour qu'il chevauche avec Kaherdin, il pense à la reine, s'écrie : « Ah! belle Iseut, tu m'as mort », et tombe pâmé de cheval. En *T*, il chante des lais où il ramène ces vers : « *Iseut, ma drue, Iseut, ma vie, En vos ma mort, en vos ma vie.* » En *R* comme en *T*, ce sont ces propos qui induisent Kaherdin en erreur.

e) En *T*, comme Tristan se dépouille de son bliaut, son anneau tombe de son doigt et sonne sur les dalles. Chez Henri de Freyberg, il jette par hasard son regard sur l'anneau. Cet épisode

Concordances.

f) La nouvelle du mariage de Tristan parvient en Cornouailles. Douleur d'Iseut la Blonde (*TR*).

g) La jeune épouse souffrit bonnement sa disgrâce (*OTR*) près d'un an (*OR*), jusqu'au jour où, chevauchant avec son père, son frère et Tristan, il arriva que son cheval buta dans une flaque d'eau, en telle manière que l'eau rejaillit bien haut sous ses vêtements : « Eau », dit-elle en riant, « tu es bien hardie, toi qui montes plus haut que n'a jamais fait la main d'un chevalier. » Kaherdin, qui seul a entendu ces propos, interroge sa sœur et la force à avouer la vérité de ses noces. Colère de Kaherdin : il voit, dans la conduite de Tristan, un affront fait à sa famille et lui en demande bientôt raison (*OT*).

Variantes.

manque en *O* : comment Henri de Freyberg l'a-t-il connu ? C'est le seul passage de son poème, croyons-nous, où il soit nécessaire de supposer qu'il a exploité d'autres poèmes que ceux d'Ulrich de Türheim, d'Eilhart d'Oberg et de Gottfried. *F* semble faire allusion à cette scène en ces vers (532 ss.) : « *Cest enelet petit d'or fin Mout m'a esté prochien voisin*; *Maintes fois ai a li parlé Et quis consoil et demandé.* »

f) *O* ne dit rien de cet épisode : mais la suite de son récit implique que la reine a appris la nouvelle, on ne sait en quelles circonstances. En *R*, c'est le bruit public qui la répand. *T* introduit, pour la révéler à la reine, le personnage de Cariado, qui semble être de son invention.

g) *T* intercale ici les épisodes qui lui sont propres du Géant aux barbes et de la Salle aux images. En *O*, Kaherdin se plaint de la conduite de Tristan à son père, qui veut faire périr les deux époux : Kaherdin obtient un répit pour interroger Tristan. En *R*, l'épisode de l'eau hardie manque : Kaherdin apprend la vérité un jour que, se promenant à cheval avec Tristan, il le voit pleurer : Tristan lui confesse qu'il a perdu, un an auparavant, jour pour jour, une autre Iseut, plus belle que sa sœur. Mis au courant, Kaherdin conseille spontanément à son beau-frère de quitter Carhaix et s'offre à l'accompagner en Cornouailles.

Discussion.

Ces scènes ne requièrent nul commentaire. *O* multiplie les récits de guerre, *T* les analyses de sentiments, *R* les incidents chevaleresques; mais tous trois n'ont évidemment connu qu'un seul récit et l'ont adopté.

O. — Voyages de Tristan et de Kaherdin en Cornouailles.

O, v. 6264-7864. — *T*, chapitres XXXV — XXXVII, vers 2106. — *R* (f° 116 v° b — f° 117 r° a) n'a gardé que le point d'attache de ces récits.

Concordances.

Ne disposant que de deux narrations, *O*, *T*, nous en sommes réduits ici à ce bref sommaire.

Voyage de Tristan et de Kaherdin au pays d'Iseut la Blonde : Kaherdin veut s'informer si Tristan néglige sa sœur à bon droit (*OTR*).

Scènes communes à *OT*. — *O* et *T* racontent comment, venus en Cornouailles, Tristan et Kaherdin s'apostent dans une forêt, près d'une route où doit passer le cortège de la reine ; émerveillement croissant de Kaherdin à la vue de ce cortège : chacune des lavandières et des chambrières qui défilent tour à tour, il la prend pour Iseut. — Comment, le soir du même jour, la reine trouve moyen d'accueillir dans un château de cette forêt Tristan et Kaherdin : tandis qu'elle fait fête à Tristan, Kaherdin requiert d'amour sa *meschine*; celle-ci feint de lui céder, et tous deux se couchent dans le même lit ; mais elle a placé sous la tête de Kaherdin un coussin enchanté, par la vertu duquel l'amoureux s'endort profondément jusqu'au jour, et se réveille

Concordances.

déçu. — Comment, l'heure de quitter le château étant venue, Tristan et Kaherdin vont rejoindre dans la forêt leurs écuyers et leurs chevaux; ils ne les trouvent plus au lieu où les écuyers devaient, cachés, attendre leur retour: un baron de la cour de Marc les y a découverts peu auparavant, et, croyant de loin reconnaître Tristan en l'un d'entre eux, a crié au prétendu Tristan de l'attendre; les écuyers ont fui sans répondre à ses appels, et le baron, après les avoir vainement poursuivis, vient raconter à Iseut la couardise de Tristan. — Comment cette couardise irrite la reine : pour approcher d'elle encore, Tristan se déguise en lépreux, vient mendier sur sa route ; mais ne réussit pas à rentrer en grâce; il est chassé vilement par les écuyers et les valets, et retourne en Petite-Bretagne. — Comment Iseut, revenue de sa méprise, porte un cilice contre sa chair. — Comment Tristan revient une seconde fois vers elle, déguisé en pénitent, assiste à une fête de la cour, prend part à des jeux chevaleresques où il montre sa merveilleuse adresse, est reconnu, poursuivi, échappe, retourne auprès de l'autre Iseut.

Discussion.

I.

OTR s'accordent à engager ici dans un voyage vers Iseut la Blonde Tristan et son jeune beau-frère, Kaherdin. Mais *R* abandonne presque aussitôt la tradition pour imaginer des aventures de chevalerie sans intérêt, et nous restons en présence de deux récits seulement ; celui de Thomas, celui d'Eilhart d'Oberg. Comparons-les.

Voici, en substance, la narration de Thomas.

Quand Kaherdin a reproché à Tristan d'avoir laissé son mariage inaccompli, Tristan lui a fait l'aveu de son amour pour Iseut la Blonde; afin de lui en faire comprendre la puissance, il l'a mené visiter la grotte où il a taillé les images d'Iseut et de Brangien. Kaherdin, féru d'admiration et d'amour, promet à Tristan de lui pardonner, s'il lui prouve que ce ne sont pas là des enchantements, s'il le mène jusqu'aux lieux où vivent des femmes si merveilleuses, s'il lui fait voir Brangien, la belle *meschine*. Les voilà donc qui débarquent en Angleterre, accompagnés de leurs seuls écuyers. Ils apprennent que le roi Marc, la reine et toute la cour doivent à tel jour traverser telle forêt; ils se cachent près d'une route de cette forêt, grimpés sur les branches d'un chêne. Passe en bel arroi le cortège du roi, puis celui de la reine : thème de l'émerveillement de Kaherdin. Quand Iseut approche, il descend du chêne et s'avance vers elle sur la route. Il a passé à son doigt l'anneau qu'Iseut avait donné naguère à Tristan, au jour de leur séparation. Il la salue, fait semblant d'admirer un petit chien qu'on porte devant elle dans une niche d'or, le caresse avec insistance, en sorte que la reine remarque l'anneau qui brille à son doigt, et comprend qu'il est un messager de Tristan. Elle continue sa route jusqu'à un château voisin, où l'on doit faire halte. Avertie par l'incident de la forêt qu'un envoyé de Tristan cherche à lui parler en secret, elle feint le soir d'être malade, et obtient du roi qu'il la laisse seule avec ses femmes dans un logement du château. A la nuit close, Tristan et Kaherdin heurtent à sa porte, se font reconnaître de Brangien en montrant l'anneau, et sont accueillis. Tandis que Tristan et la reine recommencent leurs anciennes amours, Brangien, à la prière d'Iseut, consent à recevoir Kaherdin dans son lit : mais elle le déçoit par la vertu du coussin enchanté, et, pendant

deux nuits de suite, elle renouvelle cette dérision. A la troisième enfin, exhortée par la reine à la compassion, elle rejette le coussin fatal et se donne au jeune amoureux. Mais, le matin venu, se sentant épiés, Tristan et Kaherdin quittent leurs amies. Ils se mettent en quête de leurs chevaux qu'ils ont laissés dans le voisinage aux soins de leurs écuyers. Par malheur, ces écuyers sont à cette heure même poursuivis par le beau Cariado, qui a cru reconnaître en eux Tristan et Kaherdin. Cariado ne réussit pas à rejoindre les fugitifs; mais il se venge de sa vaine poursuite en raillant Iseut et Brangien de s'être livrées à des couards. Brangien irritée reproche à Iseut de l'avoir poussée à se livrer à Kaherdin, jure de la dénoncer au roi, exécute à demi sa menace, tient Iseut tremblante sous sa garde; et, quand Tristan, pour approcher encore de la reine, se déguise sous des loques de lépreux, c'est Brangien qui le fait battre et chasser par des valets.

A considérer ce récit, on est frappé de plusieurs singularités. Qu'il suffise d'en marquer quelques-unes. D'abord, dans la scène où Tristan et Kaherdin guettent la venue du cortège royal, comment comprendre que Kaherdin descende à l'improviste de son chêne et se présente sur cette route encombrée d'ennemis? Comment peut-il raisonnablement espérer qu'il parviendra à arrêter la reine, pour qui il est un inconnu, à lui parler, à faire en sorte qu'elle remarque quelle bague il porte au doigt? Puis, que vient faire un petit chien en ce cortège? Enfin, à quoi bon l'aventure du coussin enchanté, puisque tout se déroule par la suite comme si Brangien avait cédé dès la première nuit?

Or, pour expliquer ces bizarreries, il suffit de se rappeler le récit d'Eilhart.

Là, comme Kaherdin reprochait à Tristan l'affront fait à sa sœur et à sa parenté, Tristan lui a répondu : « J'ai en certain pays une amie qui, par ma volonté,

traite un chien plus honorablement que votre sœur ne me traite. » Kaherdin a juré de le tuer s'il ne lui fait pas voir de ses yeux ce chien et cette amie, et c'est pour vérifier le dire étrange de Tristan qu'il l'accompagne en Cornouailles. Ils y sont hébergés chez le sénéchal Dinas de Lidan (*R* confirme ce détail), qui consent à porter à la reine un message. Tristan lui confie l'anneau qu'elle lui avait donné, au jour de leur séparation. Dinas trouve le roi et la reine occupés à une partie d'échecs : il pose avec une maladresse voulue sa main sur l'échiquier, en sorte qu'Iseut remarque l'anneau qui brille à son doigt. Aussitôt, elle a assez joué, elle écarte le roi, écoute le message de Dinas : « Tristan est en grand péril de mort si elle ne décide pas le roi à la conduire en chasse à tel jour, en tel lieu ; Tristan sera caché dans un fourré d'épines en tel point du parcours; qu'elle emporte avec elle son brachet, et, qu'au lieu désigné elle fasse au chien autant d'honneur qu'elle saura. » Iseut consent. Scène de l'émerveillement de Kaherdin. Venue près du fourré où elle sait son ami caché, Iseut arrête son palefroi, se fait apporter le petit chien, l'essuie d'un riche manteau, lui fait fête, et Kaherdin est obligé de convenir que Tristan lui a dit la vérité. Mais la reine, qui veut revoir Tristan, sait, par d'habiles paroles dites à un jeune chevalier et aux oiseaux des bois, enseigner à son ami où elle pourra la rejoindre. La nuit venue, rencontre des amants dans le château voisin. Suit la scène du coussin enchanté, dont l'héroïne est ici une autre servante d'Iseut, Gymêle von der Schitrîêle. Dès le matin, les deux compagnons sont forcés de s'en aller, Kaherdin fort marri et irrité. Scène des écuyers pris pour leurs maîtres : celui qui les poursuit est ici un chevalier plutôt favorable aux amants, Pleherîn. Il supplie inutilement le prétendu Tristan de l'attendre, en le conjurant au nom d'Iseut, et vient ensuite rapporter à la reine

comment ce conjurement n'a pas eu le pouvoir d'arrêter la fuite du preux. Malgré divers indices qui rendent ce récit vraisemblable, Iseut veut douter encore d'une telle félonie ; mais son écuyer Perinis la lui confirme : Kaherdin, en effet, croyant Tristan complice de sa mésaventure de la dernière nuit, s'est vengé en affirmant à Perinis que Pleherîn a dit vrai, que lui-même se trouvait parmi les fuyards, et Tristan avec lui. Iseut chasse désormais son ami, et, quand il lui apparaît déguisé en lépreux, elle éclate de rire et le fait bâtonner par ses valets.

Il n'est pas chimérique peut-être de se représenter et de suivre le travail de Thomas à partir de ce récit. La gageure relative au brachet d'Iseut lui a déplu par sa puérilité : pour engager Kaherdin en cette longue série d'aventures, il a cherché un ressort plus digne, à son gré, de ses héros ; de là l'invention de la Salle aux images qui ne manque, en sa bizarrerie naïve, ni de hardiesse ni de beauté. Voici que les deux compagnons ont passé la mer : il s'agit d'avertir Iseut de leur venue. Thomas, qui a supprimé au début de son roman Dinas de Lidan, ne trouve plus en Cornouailles aucun personnage favorable aux amants qui puisse héberger les voyageurs. Il pouvait imaginer une aventure où Kaherdin, sous un déguisement quelconque, se fût présenté à la cour et eût à loisir montré à Iseut l'anneau de Tristan ; mais il aurait fallu sacrifier la scène jolie du cortège de la reine et de l'émerveillement du jeune chevalier. Thomas y tient ; il la garde, vaille que vaille. Comment pourtant Kaherdin réussira-t-il à faire remarquer par la reine l'anneau qu'il porte ? Il lui faudrait pouvoir, comme Dinas, promener avec insistance sa main sur quelque objet. Kaherdin ne dispose plus sur cette grande route de l'échiquier de Dinas ; il faut cependant qu'il fasse le même geste que Dinas. Il caressera donc le brachet d'Iseut, ce brachet que la primitive

histoire introduisait ici à de toutes autres intentions. Et ces deux singularités du récit de Thomas : Kaherdin arrêtant contre toute vraisemblance le cortège de la reine, Kaherdin caressant le brachet, s'expliquent donc par un remaniement incomplet de l'autre récit. Une troisième bizarrerie nous avait arrêtés : de quoi sert chez Thomas l'épisode du coussin enchanté? Chez Eilhart, c'était l'amorce excellente de la scène de Tristan lépreux : Kaherdin attribue sa mésaventure amoureuse à Tristan, et, pour se venger de lui, l'accuse de couardise en des circonstances telles qu'Iseut ne peut douter de son témoignage ; bon gré mal gré, elle est contrainte de tenir son ami pour vil et de le traiter comme tel. C'est cette conséquence nécessaire et tragique que Thomas a voulu éviter à tout prix : son Iseut pourra un instant, contre son cœur, douter de Tristan ; mais il ne veut pas que l'indignité de Tristan lui soit remontrée par une preuve si invincible qu'elle soit réduite à le mépriser, à le chasser honteusement. Le thème du faux témoignage de Kaherdin doit donc tomber, et Thomas le supprime ; mais du même coup devrait tomber l'histoire du coussin enchanté. Thomas la conserve, pour l'adapter, non sans adresse, à de nouvelles fins. Il tient en effet à conter la scène de Tristan lépreux, s'il parvient à l'adoucir. Il ne peut admettre que la courtoise Iseut fasse bâtonner Tristan ; mais il cherche une combinaison telle qu'il soit bâtonné devant elle, sans qu'elle puisse le défendre et sans que Tristan sache qu'elle ne peut pas le défendre. C'est donc Brangien qui, tenant la reine en sa merci, fera battre et honnir Tristan, et il s'agit de motiver sa colère. Thomas suppose alors (parce que l'aventure l'amuse, mais elle était inutile et il pouvait combler de prime abord les désirs de Kaherdin) que Brangien, requise d'amour par le jeune chevalier, le déçoit par le sortilège du coussin ; mais, si l'amoureux s'en va dès le matin raillé par elle, elle

n'aura nul grief contre lui. Le poète prolonge donc la scène pendant trois jours et trois nuits et feint qu'au troisième jour Iseut presse sa servante de s'abandonner à Kaherdin; à peine a-t-elle obéi, elle apprend qu'Iseut l'a livrée au plus failli des chevaliers. Au prix d'une nouvelle invraisemblance (comment supposer que la reine ait pu faire mener si longtemps joyeuse vie aux voyageurs, et qu'ont pu devenir, au milieu de tant d'ennemis, pendant ces trois jours et ces trois nuits, les écuyers de Tristan?) le poète a du moins réussi à motiver la colère de Brangien : désormais, il peut introduire l'épisode atténué de Tristan lépreux.

Cette discussion a mis une fois de plus en lumière les procédés familiers à Thomas : l'effort pour motiver de façon plus « resnable » les actes de ses héros, lorsqu'ils lui paraissent puérils ou chimériques; l'effort pour les modifier dans un sens plus courtois. Mais, comme à l'ordinaire, il se contente de compromis paresseux, qui permettent de reconnaître la version originale. Et c'est ici la version d'Eilhart, sans qu'il soit possible de dire si elle est primitive en tous ses détails. Par exemple, le trait du discours adressé aux oiseaux est-il une invention de *O* ou de son modèle *y*? Le personnage de Gâliâg est-il primitif? L'amante de Kaherdin est-elle originairement Brangien, ou cette Gymêle, qui apparaît ici pour la première fois et qu'on ne reverra plus? *R* fait ici défaut : nous ne pouvons en décider.

II.

Chez Thomas, la narration se poursuit ainsi : Tristan, chassé par Brangien, ne peut se résoudre pourtant à s'éloigner. La nuit venue, il se cache « sous le degré » d'un palais en ruines, où il languit, se plaint, souhaite la mort. Un portier l'y découvre, engourdi de froid, le transporte dans sa loge, l'y ranime et va dire son mes-

sage à la reine. Brangien, suppliée par Iseut, finit par se laisser fléchir, renonce à sa colère, se réconcilie avec Tristan, le ramène auprès de sa maîtresse. Après une nuit heureuse, Tristan reprend la mer et rentre en Petite-Bretagne. Lui parti, Iseut ceint ses reins d'un cilice. Un long temps s'écoule; enfin, averti par un vielleur, messager d'Iseut, Tristan veut revoir celle qui porte un cilice pour l'amour de lui. Il revient à la cour du roi Marc avec Kaherdin, tous deux déguisés en pénitents. Jeux chevaleresques, où les deux compagnons sont reconnus; poursuivis par des barons cornouaillais, ils en tuent plusieurs, et notamment Cariado; ils échappent et retournent en Bretagne.

S'emparant d'une juste remarque de M. Lichtenstein (*Eilhart von Oberge*, p. CXLVII-VIII), Kölbing a émis l'hypothèse (*Saga*, p. CXXXVI) que l'épisode du cilice n'est pas de la main de Thomas. Il aurait été « interpolé à une mauvaise place dans son œuvre, d'après un poème français apparenté à celui d'Eilhart. » M. Vetter a négligé de discuter cette opinion. Mais M. Röttiger (*Der Tristan des Thomas*, p. 10-11) l'a reprise à son compte et presque adoptée. Nous reproduisons ici, pour le discuter ensuite, son limpide exposé de la difficulté : « Lichtenstein a montré que l'épisode du cilice, fort bien motivé chez Eilhart, mais chez Thomas détaché du complexe d'événements qui l'ont provoqué, apparaît dans son poème comme suspendu dans les nuages. Chez Eilhart, en effet, la douleur d'Iseut, qui se manifeste par le serment de porter un cilice jusqu'à sa réconciliation avec Tristan, s'explique à merveille : car, chez Eilhart, Iseut a conscience d'avoir gravement outragé Tristan par sa conduite, et redoute de perdre son amour. Rien de semblable chez Thomas. Au contraire, Tristan a pris congé d'Iseut sur la promesse de revenir à la cour en compagnie de Kaherdin, pour que celui-ci tire vengeance des calomnies de Cariado. Il

est tout à fait incompréhensible qu'il n'exécute pas sur l'heure sa promesse, qu'il s'en retourne au contraire en Bretagne, et qu'il ait même besoin, pour revenir à la cour de Marc, d'y être provoqué par un nouveau motif, lequel ne se rattache ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. La briéveté de tout l'épisode n'est pas moins frappante, et contraste fortement avec la manière ordinaire de Thomas. Malheureusement ces remarques restent nos seuls instruments pour la critique de ce passage. Il est en la forme si bien lié au contexte qu'on ne saurait songer, si même on s'en reconnaissait le droit, à l'effacer purement et simplement. De plus on ne saurait nier que, malgré l'étrange brièveté de certains passages, on croie reconnaître à certains traits le style de Thomas... En tout cas, il faut considérer comme suspects les vers 2009-2066 ».

Je ne crois pas ces soupçons légitimes. D'abord (et M. Röttiger a bien senti cette difficulté), où commence, où finit la prétendue interpolation? On ne sait. En quelque endroit que l'on coupe le texte, il faudra supposer des vers de raccord détruits par l'interpolateur : par exemple, après le v. 1797 et avant le v. 2057, qui (la *saga* en témoigne) appartiennent certainement à Thomas. Ce n'est là, je l'avoue, qu'une objection très secondaire; mais considérons les raisons qui rendraient suspect l'épisode. L'argument tiré de la rapidité du récit ne porte guère : Thomas, si prolixe lorsqu'il décrit les sentiments de ses personnages, devient souvent concis et presque elliptique lorsqu'il n'a que des faits à narrer. S'il en faut un exemple, pas n'est besoin de le chercher bien loin ; il n'y a qu'à considérer le récit qui suit immédiatement l'épisode contesté : un nouveau voyage de Tristan en Angleterre, son déguisement en pénitent, une grande fête à la cour, Tristan reconnu sous son travestissement, le meurtre de Cariado, la fuite du héros, le tout est expédié en

quarante vers (v. 2057-96). Qui voudrait contester pourtant, si brève soit-elle, l'authenticité de cette narration? Mais il y a mieux. Quel autre que notre poète aurait écrit ces vers :

Pur ço que Tristan veit languir
2020 Ove sa dolur vult partir,
Si cum ele a l'amur partist
Od Tristan qui pur li languist,

et les vers charmants qui encadrent ceux-là? Il faudrait supposer un second Thomas, et l'on doit se montrer sceptique à l'égard de ces hypothèses qui sont réduites à imaginer un interpolateur aussi bien doué que le poète.

Mais l'argument principal, qui seul a provoqué les doutes de Kölbing et de M. Röttiger, est que l'épisode du cilice, fort bien motivé chez Eilhart (v. 6850 ss.), se relie mal chez Thomas aux scènes précédentes.

Il est vrai, et M. Lichtenstein a raison : Thomas partait d'un récit semblable à celui d'Eilhart. Là Iseut croyait vraiment que Tristan avait fui lâchement devant Pleherin; là elle le chassait en sa colère, et, comme il l'implorait sous ses haillons de lépreux, elle le faisait battre par deux valets, et, les regardant faire, éclatait de rire. Puis, son ami parti, en châtiment de l'avoir outragé à tort, elle ceignait ses flancs d'un cilice. Il est constant que c'est là le récit primitif; mais, pour soutenir que Thomas n'est pas l'auteur du récit remanié, il faudrait tout au moins que, pris en lui-même, l'épisode contesté fût si bizarrement traité qu'on ne pût s'expliquer l'opération du poète. Or il est facile, au contraire, de se représenter logiquement et poétiquement le travail de Thomas.

Ici encore, des scènes belles, mais violentes, ont choqué notre poète : il les a remaniées dans le sens de la courtoisie. On l'a vu : Brangien seule chez Thomas

croit à la couardise de Tristan ; Brangien seule outrage le lépreux ; mais l'amour d'Iseut est trop « fine » et trop « leel » pour qu'elle s'y trompe comme sa servante. Le thème de la colère de la reine tombera donc; comment dès lors conserver le motif du cilice ? Thomas a voulu le garder pourtant : il n'est pas vrai de dire qu'il n'a pas su le motiver. Il a prétendu au contraire, et comme toujours, enchérir sur ses devanciers, raffiner, donner à l'épisode un *sen* plus courtois. Ce n'est plus Iseut coupable, qui se châtie; c'est Iseut innocente et aimante qui, parce que Tristan s'en va découragé et « pur les granz mals qu'il a suffert »,

Partir volt a la penitance.

La torture du cilice, ce n'est plus une punition méritée, c'est une menue courtoisie qu'elle fait à son ami. C'est une offrande gratuite d'amour, et dont l'innocence même de la reine fait le prix. Est-ce là une gauche invention d'interpolateur? Non, mais une rare idée de poète, et très digne de Thomas. Si on l'admet, les autres doutes élevés contre l'authenticité du passage se dissipent aisément. Pourquoi, demande-t-on, Tristan s'éloigne-t-il d'Iseut, si elle n'est pas irritée? Cette fois comme les autres, parce que sa présence met la reine en péril. Pourquoi ne prend-il pas vengeance immédiate de Cariado ? Précisément parce que le poète a besoin de son départ et de l'épisode du vielleur pour introduire le motif du cilice. Pour des vues différentes, cf. la discussion de M. Novati (*Studi di filologia romanza*, t. II, p. 466 sq.).

III.

Il reste toute une série de traits excédents en *O*, que nous n'avons pas discutés : le serment fait à Gorvenal

par Tristan de ne pas retourner auprès d'Iseut de toute une année, — le mariage de Tristan et d'Iseut aux Blanches Mains enfin consommé, — le rôle de Pîlois, — le gracieux épisode de Dinas de Lidan endormi sur son cheval, et que Tristan ne veut pas réveiller, parce que peut-être Dinas rêve à son amie [1], — le deuxième rendez-vous de la Blanche-Lande, qui semble n'être qu'un maladroit recommencement, — cette donnée que Tristan, déguisé en pénitent, se risque à prendre part aux jeux chevaleresques, parce qu'il en a été conjuré au nom de sa dame : épisode excellemment combiné pour faire pendant et contraste à celui où le preux avait été faussement accusé de n'avoir pas obéi à un conjurement semblable, — les médiocres aventures de Tristan déguisé en jongleur, de Haupt et de Plôt, etc. Lesquels de ces récits sont les inventions de *O* ? ou de sa source *y* ? Lesquels remontent jusqu'au poème primitif? Faute d'un tiers témoin, nous ne pouvons le savoir. Qu'il nous suffise d'avoir montré qu'il y a unité visible d'invention dans l'ensemble de ces scènes : partout où l'on peut opposer les deux remaniements, *O* et *T*, que nous en possédons, on se convainc qu'on est en présence d'un récit unique, plus fidèlement transcrit par Eilhart, plus librement remanié par Thomas.

(1) Pareillement, Gauvain et ses frères ayant porté secours à une damoiselle pendant le sommeil de leur frère Agravain, celui-ci leur dit son dépit de n'avoir pas été averti de prendre part à l'aventure ; Gaheriet lui répond : « On s'est bien gardé de vous réveiller; on aurait craint de vous arracher aux songes que l'amour de votre amie vous envoyait. » P. Paris, *Les Romans de la Table Ronde*, t. II, p. 291.

P. — Tristan fou.

(*O*, v. 7865-8134, 8600-9032. — *R*, f° 374 r° — f° 376 v°. — *x* (source presumée des deux poèmes épisodiques de la *Folie Tristan*, celui du manuscrit de Berne, et celui du manuscrit Douce). — *T*, v. 2106-56. — Allusions : *Lai de l'Ombre*, v. 124-7 ; *Roman de l'Escoufle*, v. 3131.

Concordances.

a) Peu après le retour de Tristan en Petite-Bretagne, son beau-frère Kaherdin lui confia une aventure d'amour où il s'était engagé (*OTR*). Non loin de Carhaix (*OR*), vivait un seigneur, nommé le nain Bedenis (*OTR*), mari jaloux de la belle Gargeolain. Kaherdin aimait Gargeolain, mais le mari la tenait étroitement enfermée dans son château, dont il gardait les clefs. La belle prit des empreintes de cire des serrures et les fit parvenir à Kaherdin, qui chargea un ouvrier de lui forger des clefs d'après ces empreintes (*OR*).

b) Sur les entrefaites, comme Tristan soutenait une guerre contre des voisins et des vassaux, il arriva que, au siège d'une ville, il fut atteint par une pierre lancée du haut d'une tour et blessé grièvement à la tête : les médecins lui rasèrent sa chevelure.

Variantes.

a) Le mari s'appelle *Bedalis* en *R*, *Nampetênis* en *O*; en *T*, c'est un *nain* : il semble donc que le nom primitif ait été *le nain Bedenis*, nom, qui, mal compris et mal prononcé par l'Allemand Eilhart, est devenu *Nampetênis*. — La femme est appelée *Gariôle* en *O*, *Gargeolain* en *R*, et c'est le même nom, décliné à ses deux cas. — L'amant est Kaherdin en *O*; en *R*, un autre beau-frère de Tristan, nommé Ruvalen, parce que *R* a antérieurement fait mourir Kaherdin; la source de *T* donnait aussi Kaherdin (cf. *Romania*, t. XV, p. 484): *T* a connu toute l'aventure ; il polémise contre elle, et l'écarte ; il écarte aussi l'histoire de Tristan fou.

b) Entre *a* et *b*, *O* intercale les épisodes de Tristan jongleur,

Concordances.

c) Commençant à guérir, il se promenait un jour au bord de la mer, accompagné d'un enfant, son neveu. Il se désolait devant lui de ne pouvoir plus désormais retourner vers Iseut la Blonde. Mais l'enfant lui persuada au contraire de mettre à profit sa mésaventure : rendu méconnaissable par sa plaie et par la maladie, tondu comme il était, il pourrait se déguiser en fou, et parvenir jusqu'à la reine Iseut (*OR*).

d) Tristan suivit ce conseil. Il s'affubla d'un manteau à capuchon, prit une massue, et s'en vint au port où il trouva une nef, qui appartenait à un marchand de Tintagel, et qui s'apprêtait à lever l'ancre pour y retourner. Il amusa les mariniers par ses propos de fou : ils le prirent à leur bord, et la nef appareilla (*OR*).

A l'arrivée de la nef à Tintagel, le roi Marc se trouvait sur le port avec une troupe de chevaliers. Tristan s'élance à terre, portant les attributs du fou : la massue au col, un fromage dans sa capuce [1]. Chacun le

Variantes.

de Haupt et Plôt, d'un voyage de Tristan en Loonois. — La ville où Tristan est blessé est Nantes ; elle n'est pas nommée en *O* ; mais l'un des ennemis que combat Tristan s'appelant *Riôle von Nantis*, Nantes devait figurer dans l'original.

d) En *R*, venu à la plage, « Tristan prent ses deniers et les commença à jetter partout en sotois. Quant les mariniers le virent, ils le firent entrer en la nef et il leur donna tous ses deniers. » — En *O*, le marchand de Tintagel le prend à son bord parce qu'il veut l'offrir en présent, comme un bon fou, au roi et à la reine. Pendant la traversée, il amuse les mariniers.

1. Sur ces attributs du costume des fous, cf., pour la massue le *Roman de la Rose*, éd. Fr. Michel, t. I, p. 96 ; pour le fromage, Liebrecht, *Zur Volkskunde*, p. 150 ; pour les cheveux tondus, Du Cange, sous *Capillorum detonsio*.

Concordances.

prend pour un forcené, et, comme le roi rentre au château, Tristan le suit et parvient devant Iseut la blonde (*OR*).

e) *Scènes dont les circonstances diffèrent de l'une à l'autre version, OR s'accordant en ceci seulement :* En présence du roi et d'Iseut, Tristan entremêle des propos de fou et des allusions hardies à son passé vrai, qui tendent à le faire reconnaître de la reine. Questionné par le roi, il dit qu'il est venu en ce pays pour posséder Iseut ; qu'il est devenu fou par elle et pour elle; que pour elle, il a accompli maint travail de chevalier. Il soutient son rôle de fou en mangeant ou en offrant (les

Variantes.

d) En *O*, les mariniers font présent du fou au roi ; les compagnons du roi le tirent par les oreilles, le raillent ; il supporte tout, sauf d'Antred, le mauvais duc, qu'il chasse et poursuit. Le roi rentre au palais; le fou le suit en faisant diverses soties. — En *R*, au sortir de la nef, comme le roi appelle le fou, « Tristan, lui court sus comme s'il fust esragié »; le roi et ses compagnons fuient droit au château, où le roi s'enferme. Tristan demeure dehors. « Le roi vint aus fenestres et la royne Yseult, et Tristan, qui tout estoit forsené pour s'amour, print son fourmage et le commence à menger. Et le roi l'appella et dit : « Fol, que te sem ble de la royne Yseult? etc... » — Pour les variantes de *Fd*, *Fb*, cf. l'étude de M. W. Lutoslawski, *Romania,* t. XV, p. 511 ss.

e) En *R*, Marc et Iseut entendent d'abord du haut des fenêtres les soties de Tristan ; il mange le fromage apporté de si loin pour sa dame. Amusé, le roi le « fait appeller et mettre dedens le chastel ». Un jour que la reine jouait aux échecs avec un chevalier, « Tristan la commence à regarder, qui tout ardoit de s'amour; mais elle haulce la main et le fiert au col, et dit : « Fol, pourquoi me regardés vous ainsi ? » Réplique du fou: « Pour l'amour de Tristan ne me touchés plus », et allusion au *boire.* Iseut quitte le jeu, irritée, se retire dans sa chambre, et, comme le roi est parti en chasse, envoie sa servante Camille chercher le sot. Venu en sa présence, il déclare aussitôt qu'il est

Concordances.

circonstances diffèrent) le fromage qu'il a tiré de sa capuce. Demeuré seul enfin avec Iseut, comme elle le frappe de la main, il la prie, pour l'amour de Tristan, de ne plus le frapper. Il lui montre l'anneau qu'elle lui avait donné jadis, et se nomme. Iseut le reconnaît aussitôt.

ε) *Autre table des concordances pour les scènes narrées sous* e, *si l'on admet, après lecture de la discussion qui va suivre, qu'il est légitime, pour la dresser, de se servir de* x. Marc et de nombreux comparses entourent la reine. Le roi interroge Tristan (*ORx*) : « Qui est ton père ? Qui est ta mère ? » Il répond par des paroles de fou (*Rx*). Il dit qu'il est venu en ce pays pour posséder Iseut (*ORx*), qu'il l'aime et qu'elle l'aime (*Ox*).

Variantes.

Tristan. Comme elle refuse de le croire, il lui montre son anneau en lui reprochant de l'avoir méconnu. « Quant Iseut voit l'anel et l'ot ainsi parler, si le congneut ». — En *O*, la scène des soties se déroule devant le roi, la reine, la troupe des chevaliers, Tristan étant assis sur un tapis. Le roi finit par sortir : « Tristan rompit sur ses genoux le fromage qu'il avait apporté et pria la reine d'en manger avec lui. Malgré ses prières, elle refusa. Alors le fou Tristan prit un peu de fromage et le mit dans la bouche de sa dame. Elle le frappa légèrement à l'oreille : « Ma dame », dit-il, « vous me frappez trop fort. Si vous saviez qui je suis, vous ne me battriez pas ainsi. Si Tristan vous est cher, vous ne devez pas me battre ». La dame lui demanda aussitôt ce qu'il savait de Tristan (on ne voit pas à quel moment au juste Tristan et Iseut demeurent seuls). « Le fou lui dit alors avec ruse beaucoup de choses qui lui étaient arrivées avec elle, et il lui fit voir un anneau qu'elle-même lui avait donné. Elle le reconnut aussitôt et en fut bien contente ».

ε) Pour le détail des traits propres à chacun des deux poèmes épisodiques de la *Folie Tristan*, voyez *Romania*, *art. cité*. Tous deux prennent fin aussitôt que la reine a reconnu le fou.

Concordances.

La reine rougit et s'irrite au souvenir de Tristan (*Rx*). « Comment », demande le roi, « espères-tu que ma dame aimera un fou hideux comme toi? — J'ai accompli pour elle maint travail de chevalier; j'ai eu pour elle beaucoup de joie et de douleur (*Ox*). C'est par elle que je suis devenu fou (*ORx*). — Tu es ivre. — Oui, du breuvage que la reine et moi avons bu ensemble jadis (*Rx*). » La reine se retire courroucée dans sa chambre, tandis que le roi part pour la chasse (*Rx*), après avoir recommandé d'héberger le sot, qui l'amuse (*OR*). Agitée par cette scène, inquiète, la reine envoie vers le fou sa servante (*Rx*, Brangien *x*, Camille *R*), qui le lui amène (*Rx*). Il garde d'abord son attitude de fou (*Rx* ; il y emploie son fromage comme en *O* ?) Iseut le frappe au visage : « Ma dame, si Tristan vous est cher, ne me frappez plus ainsi (*OR*). » Il affirme qu'il est Tristan (*ORx*), s'irrite de n'avoir pas été reconnu d'emblée (*Rx*), montre son anneau : aussitôt, la reine le reconnaît (*OR*).

f) Iseut fit héberger Tristan sous le degré de sa chambre; le jour, il était fou; sage la nuit, il rejoignait la reine. Un jour enfin, des chambellans surprirent l'imposture. Le roi était absent de Tintagel : ils s'apostèrent dans la chambre d'Iseut pour saisir le fou. Tristan les vit et vint pourtant vers la reine. Adieux solen-

Variantes.

f) Trois semaines, selon *O*, deux mois, selon *R*, s'écoulent avant que le fou soit découvert. En *R*, c'est l' « huyssier », qui, regardant par une fente de la paroi, surprend le fou couché avec la reine; il rapporte le lendemain sa découverte aux « chamberlans », qui mettent des espions dans la chambre. Tristan se doute qu'il a été guetté, pour avoir vu la veille le « chambellan et l'huissier parler de lui ». Il dit adieu à la reine, qui convient avec lui

Concordances.

nels que se font les amants. Les espions, pris de peur, laissent sortir le fou, et taisent au roi l'aventure. Tristan reprend la mer et revient à Carhaix (*OR*).

Variantes.

que le premier des deux qui mourra ou sera en péril de mort se fera porter vers l'autre sur une nef, « et gardés », lui dit-elle, « que la moitié du voile qui en la nef sera soit blance et l'autre moitié noire ». — En *O*, la découverte des amants est faite par deux chambellans, qui, ayant convoqué trois de leurs compagnons, se cachent dans la chambre. Tristan, qui les a vus, y entre, armé de sa massue. En ses adieux à la reine, il la conjure, si jamais il lui envoie un messager porteur de son anneau, de faire ce qu'il lui mandera. Il sort, brandissant sa massue, sans que les espions osent lui tenir tête.

Discussion.

M. W. Lutoslawski a consacré aux *Folies de Tristan* (*Romania,* t. XV, p. 511 ss.) une étude spéciale. Il y a analysé les six versions conservées de ce récit et les a classées. Pour alléger notre discussion, nous nous permettrons de supposer que le lecteur connaît ces analyses et les arguments sur lesquels M. Lutoslawski fonde ce classement. Il l'exprime par cette figure :

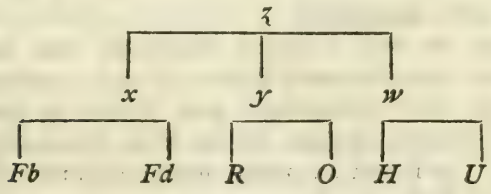

Selon M. Lutoslawski, *z* serait « une tradition commune » ou bien « un petit lai contenant la simple indi-

cation d'un travestissement en fou de Tristan, à l'aide duquel il aurait réussi à pénétrer auprès de la reine. » De ce petit lai procéderaient indépendamment les uns des autres trois autres poèmes pareillement perdus, *x* source commune des deux poèmes épisodiques du manuscrit Douce (*Fd*) et du manuscrit de Berne (*Fb*); *y*, source commune de *R* et d'*O*; *w*, source commune de *H* (Henri de Freyberg) et d'*U* (Ulrich de Türheim).

I.

Il semble d'abord qu'il faille écarter les récits d'*H* et d'*U*, et leur source hypothétique *w*. Ce ne sont que des sous-produits du roman d'Eilhart. Pour établir le contraire, M. Lutoslawski se contente de donner un résumé de ces deux récits et d'y imprimer en italiques les traits étrangers au poème d'Eilhart; cette opération faite, il conclut : « Tout ce qui est imprimé en italiques manque dans Eilhart; *on voit donc* que *H* et *U* ont dû se servir de sources autres que le poème d'Eilhart pour la *Folie de Tristan.* » La question n'est pas même posée de savoir si ces traits en surnombre ne représenteraient pas simplement le travail d'imagination d'Henri et d'Ulrich à partir d'Eilhart. Par une méthode, hélas! trop florissante, on les attribue d'emblée à un poète perdu : il n'en coûte que d'emprunter à l'alphabet une lettre de plus pour désigner ce poète imaginaire.

En fait, le récit d'Ulrich s'explique tout entier comme un remaniement d'Eilhart. Ulrich y introduit, il est vrai, trois personnages dont Eilhart se passe : Dinas, Pleherin, le nain Melôt. Mais Dinas est une « utilité », qu'il doit au poème même d'Eilhart; l'épisode où Pleherin figure n'est qu'une réplique ennuyeuse d'une scène bien connue du roman d'Eilhart; quant au nain Melôt (pris à Gottfried de Stras-

bourg), il n'apparaît ici que pour être maltraité par Tristan; et, si Tristan le houspille, c'est qu'il houspillait pareillement Antred à l'endroit correspondant du récit d'Eilhart. Un quatrième personnage, dira-t-on, intervient dans la narration d'Ulrich, non dans celle d'Eilhart : c'est Brangien, et par là Ulrich s'oppose à Eilhart pour se rapprocher des deux poèmes épisodiques, *Fb, Fd*. Mais ce n'est là qu'une rencontre apparente : dans les deux poèmes épisodiques *Fb, Fd*, Brangien contribue à faire reconnaître le fou par Iseut; chez *U*, son rôle est tout autre et plus modeste. Il a plu à Ulrich de feindre au début de l'histoire que Tristan s'est travesti sur le conseil même d'Iseut; elle sait donc qui est le fou et ne pense qu'à l'admettre le plus tôt possible auprès d'elle; la nuit venue, Ulrich a besoin d'un personnage complaisant qui ouvre à Tristan la porte de la reine; il a pensé à Brangien pour cette tâche : à qui aurait-il pu mieux s'adresser? et cet effort d'imagination suppose-t-il nécessairement l'intervention d'un poète dont l'œuvre se serait perdue?

Si l'on veut bien soumettre à une analyse semblable le récit d'Henri de Freyberg, on y reconnaîtra le récit d'Eilhart combiné avec le récit d'Ulrich de Türheim. Ici comme ailleurs, Ulrich n'est qu'un remanieur d'Eilhart, Henri n'est qu'un remanieur d'Eilhart et d'Ulrich. Il n'y a donc qu'à éliminer leurs récits et leur source chimérique *w*. Nous restons en présence de quatre versions seulement, *O*, *R*, *Fb*, *Fd*.

II.

O et *R* ne sont qu'une seule et même narration. Chacun peut le constater à lire notre table des concordances, et M. Lutoslawski (p. 530-1) l'a bien vu et fortement établi : « Le poème d'Eilhart (*O*) et le roman en prose (*R*), dit-il, sont de toute nécessité dérivés d'une

source commune. » En outre (ici encore nous ne faisons qu'adopter les vues de M. Lutoslawski), il faut que ce modèle commun n'ait pas été un poème épisodique de la *Folie*, mais un roman plus ou moins complet de Tristan, puisqu'il contenait le début de l'aventure de Gargeolain, laquelle ne prendra un sens et ne se dénouera que plus tard (s'il ne l'avait pas contenu, comment deux remanieurs auraient-ils eu la même inspiration d'interrompre par la même maladresse l'histoire de Gargeolain, pour y insérer, précisément au même point, l'épisode de la *Folie*?) Nous considérons donc comme acquis, avec M. Lutoslawski, que *O* et *R* procèdent d'un même modèle, et que ce modèle était déjà un roman de Tristan.

M. Lutoslawski croit que l'auteur de ce roman y avait « interpolé » l'histoire de la *Folie*, primitivement étrangère à la trame de son récit. Il relève deux indices d'interpolation, dont le premier (p. 531) ne vaut guère : au moment de se séparer de la reine, « Tristan fait une allusion à la fin d'un poème : dans *O*, allusion au message qu'il enverra bientôt à Iseut, dans *R*, allusion à la voile blanche ou noire. » Mais, pour que ces allusions fussent indice d'interpolation, il faudrait essayer d'en montrer la bizarrerie ou la discordance : et c'est au contraire une belle et juste idée poétique que d'avoir prêté aux amants, à cette heure où ils se voient vivants pour la dernière fois, quelque pressentiment de leur mort prochaine. La seconde marque d'interpolation, notée par M. Lutoslawski, a plus d'apparence : *R* et *O*, pour introduire l'épisode de la *Folie*, interrompent brusquement l'équipée amoureuse de Tristan et de son jeune beau-frère. « Le procédé de compilation est ici curieux, avons-nous écrit jadis à ce propos (*Romania*, t. XV, p. 486), parce qu'il est mal dissimulé; outre que notre attention, attirée sur les amours de Gargeolain, en est longtemps et maladroitement distraite, Eilhart est

obligé de faire durer trois semaines, et le roman en prose deux mois, le travail du fèvre qui doit forger les clefs du château de Bedenis. » La gaucherie est indéniable; mais il n'est pas nécessaire que ce soit une gaucherie de remanieur et d'interpolateur. Elle peut provenir du premier trouvère qui a inventé toute la fin du roman. Rien n'empêchait de placer l'épisode de Tristan fou immédiatement après le retour de Tristan et de Kaherdin en Petite-Bretagne, immédiatement avant l'histoire de Gargeolain, et l'on peut soutenir qu'un interpolateur, averti par la nature même de son opération qu'il devait s'ingénier à troubler le moins possible la marche du roman, aurait de préférence pris ce parti. On n'a donc relevé, on ne saurait relever, selon nous, aucune trace probante d'interpolation en *OR*. Dira-t-on que l'épisode de Tristan fou est inutile en soi, et que le roman peut s'en passer? Aussi légitimement, on aurait vite fait de réduire l'*Enéide* à vingt pages. Dira-t-on que le travestissement de Tristan en fou fait double ou triple emploi avec ses travestissements en lépreux, en pénitent? Au contraire, ces aventures, où le même désir désespéré ramène Tristan vers la reine sous des déguisements pareillement vils, sont belles, nous semble-t-il, par leur répétition même : elles se renforcent mutuellement pour conduire à la plus belle de toutes : celle de Tristan fou.

III.

L'analyse interne du récit *OR* ne nous a nullement invités à y reconnaître une interpolation ou un remaniement de quelque autre récit. Il est possible pourtant qu'il se révèle comme tel, si on le compare à la version adverse, représentée par les deux poèmes épisodiques *Fb*, *Fd*.

Ici encore, M. Lutoslawski l'a bien montré, nous

sommes en présence d'un seul récit : « *Fb*, *Fd* commencent et finissent au même point. Ils offrent tous deux une introduction et une fin qui déterminent le poème et ne laissent aucune trace de rapports avec ce qui aurait pu précéder ou suivre. » C'est là, entre dix autres faits analogues et concordants, une preuve que ces deux textes sont intimement associés. Faut-il admettre avec M. Lutoslawski qu'ils remontent indépendamment l'un de l'autre à un même conte perdu *x*? ou *Fd* ne serait-il pas un simple dérivé de *Fb*, dérivé d'ailleurs plus beau que son modèle? Il ne semble pas que la discussion menée par M. Lutoslawski, à la p. 519 de son étude, suffise à décider de la question; peut-être est-elle insoluble ; en tous cas, elle n'importe pas ici. Dans l'une et l'autre hypothèse, ce qui est assuré et accordé, croyons-nous, par chacun, c'est qu'un trouvère unique a combiné la version représentée par les deux petits poèmes *Fb, Fd,* et désormais avec M. Lutoslawski nous appellerons *x* cette version.

Or cette version *x* a ceci en propre : Tristan, désespéré d'être méconnu par Iseut, demande qu'on lui amène son chien Husdent : le chien le reconnaît, avant Iseut la Blonde. Cet incident ne serait-il pas le germe même de tout le récit? et, pour l'avoir rejeté, la version *OR* ne doit-elle pas apparaître comme un simple remaniement? Cette opinion a pour elle l'autorité de G. Paris : « Nous pouvons remonter », dit-il (*Romania*, t. XV, p. 599), « à la forme originaire et très simple du thème de la *Folie*, qui n'est au fond qu'une variante de l'histoire du retour d'Ulysse, méconnu par sa femme et reconnu par son chien. » — Certes, c'est le ressouvenir de ce thème de folk-lore qui a introduit Husdent dans l'aventure. Mais est-il nécessaire, ou seulement probable, que cet incident soit primitif et ait provoqué l'invention même de notre conte?

Il est remarquable au contraire que le chien ne peut

y apparaître sans jeter les conteurs dans un embarras singulier. Qu'on se rappelle, en effet, la situation : demeuré seul avec Iseut et Brangien, le fou affirme qu'il est Tristan; Iseut refuse de le croire. Il évoque des souvenirs de leur vie passée, il les multiplie, il les accumule; Iseut refuse de le croire. Il s'inquiète et s'irrite : « mon chien du moins me reconnaîtrait »; Husdent le reconnaît, en effet; Iseut s'y refuse encore. Tristan reprend ses allusions au passé; vainement. Il montre à Iseut l'anneau qu'elle lui a donné jadis : alors, en *Fb*, elle se rend; dans l'autre poème, en *Fd*, au contraire, elle persiste à douter; mais le fou reprend sa voix naturelle; elle avoue enfin qu'il est Tristan.

On comprend bien la résistance d'Iseut : elle se sait environnée d'embûches, elle se défend. Logiquement, ni les allusions à la vie passée ne lui prouvent rien : un autre peut avoir surpris ses secrets; ni l'anneau : comme elle le dit en l'un de nos poèmes, Tristan peut être mort, l'anneau peut lui avoir été volé; ni la forme de son corps, ni sa voix même ne prouvent davantage : ce peuvent être les jeux méchants d'un enchanteur. Elle est dans la vérité de son rôle, quand elle exige des « enseignes » nombreuses, et seule elle est juge de la preuve qui entraînera sa conviction. Mais Tristan, comment comprendre, comment justifier son attitude? Nous lisons qu'enfin persuadée, Iseut regrette sa longue défense, et qu'elle demande pardon à son ami :

« Sire, merci, je m'en repent! »

Mais de quoi peut-elle se repentir? et ce propos inattendu ne trahit-il pas l'embarras du conteur? Ne devrait-elle pas plutôt se retourner contre Tristan et lui reprocher d'avoir joué un jeu cruel; d'avoir gardé son déguisement, lui qui pouvait dès son entrée le rejeter; d'avoir continué à déguiser sa voix, au lieu de repren-

dre sa voix naturelle; surtout, s'il tenait à être reconnu à des indices moins matériels, de l'avoir injustement humiliée en lui opposant la fidélité de son chien? Est-ce la faute d'Iseut si ce chien a l'odorat plus délié, les sens plus subtils qu'elle? Il a suivi sa nature de bête, au risque de perdre son maître; Iseut, au contraire, qui peut-être a reconnu Tristan plus vite que lui, n'a pas voulu écouter son instinct : elle se gardait et gardait Tristan. Peut-être, si elle avait refusé de reconnaître sa voix véritable et son anneau, peut-être alors aurait-il eu le droit d'appeler son chien et de lui faire cet affront; autrement, ce n'était qu'une épreuve sans valeur et une injure imméritée. Voilà le langage que devraient lui dicter la raison et la passion, et c'est Tristan qui devrait lui dire :

« Dame, merci, je m'en repent. »

En d'autres termes, l'épisode de Husdent, si magnifiquement traité d'ailleurs, introduit parmi toutes les aventures de Tristan un cas unique : le héros y commet, à l'égard d'Iseut, une cruauté, une vilenie.

Or, si nous nous rappelons maintenant la version adverse, *OR*, nous y reconnaîtrons l'*amorce* de cette scène. Devant le roi, au péril de sa vie, Tristan fait à son passé des allusions audacieuses; il n'a pas commis la faute, comme en *Fb*, *Fd*, de les prodiguer sans mesure; mais, à force de sang-froid courageux, il en a calculé si bien la portée qu'elles ont suffi, espère-t-il, à le faire reconnaître par Iseut. Il a donc confiance que, restée seule avec lui, elle lui ouvrira aussitôt les bras. L'épreuve pourtant ne réussit pas : Iseut ne se doute pas qu'il est Tristan. Un instant encore, il garde son attitude de fou, préférant que la reine le reconnaisse sous son déguisement. Mais soudain l'inquiétude le saisit : plus légitimement que dans la version opposée, car

ici il n'a pas à plaisir mué sa voix; c'est bien sa plaie et sa maladie qui l'ont défiguré, il se sent le prisonnier de son travestissement. Il n'a plus confiance, même en son anneau; il n'a garde pourtant de le cacher un seul instant, il le montre *en même temps* que sa jalousie s'exhale en ces plaintes émouvantes : « Certes je suis a bon droit clamé fol, quant je me suis atourné comme fol et me suis departi de mon pays et de ma terre, et me fais battre et ledenger la dehors a ces pautonniers, et mengue es cendres et me gis a la terre toute nue, aussi comme un chien pour l'amour de vous, n'oncques ne m'y avés regardé ne congneu..... Quant Yseult voit l'anel et l'ot ainsi parler, si le congneut. »

Ici enfin, en cette brève scène de jalousie tôt apaisée, tout est cohérent, juste. On conçoit que le trouvère de *x* ait voulu enchérir. Sa mémoire lui ayant fourni à cet effet un conte populaire analogue à celui du retour d'Ulysse, il a supposé que Tristan jaloux se fait reconnaître d'abord par son chien. C'était son droit de poète épisodique, que ne devait pas tourmenter le souci d'accorder d'un bout à l'autre d'un vaste récit les actes et les sentiments de ses héros. Mais tout auteur passé et futur d'un roman de Tristan, s'il rencontre sur sa route l'épisode de Husdent, sera partagé entre le désir de le conserver pour sa belle allure, et la gêne de prêter à son héros une action indigne de lui.

Nous croyons donc probable que la version *x* n'est qu'un grossissement de la version *OR*. A vrai dire, il est permis de s'en tenir à l'hypothèse contraire : le modèle de *OR* serait parti d'un lai qui lui offrait l'épisode de Husdent; il aurait rejeté cet épisode précisément parce qu'il sentait ses devoirs d'auteur d'un vaste roman. Mais, si l'on préfère cette explication, n'y trouvera-t-on pas des raisons nouvelles d'admirer ce poète, de qui procèdent le romancier en prose et Eilhart : son courage à sacrifier le rôle d'Husdent, c'est-à-dire un

incident d'un effet dramatique puissant et sûr; son adresse à réparer le récit par lui mutilé, à le reconstruire si pieusement que seul il est parvenu à y introduire la justesse des sentiments, la vérité, qui seule est beauté?

Nous préférons l'explication selon laquelle *x* est un simple dérivé du modèle de *OR*. C'est pourquoi, à notre table des concordances, nous avons relevé sous ε les traits qui, le rapprochant tantôt de *R*, tantôt de *O*, mettent en lumière un récit plus juste et plus satisfaisant, si on veut bien le remarquer, qu'aucune des versions conservées. Pourtant, l'hypothèse contraire, selon laquelle *x* a précédé *OR*, nous semble soutenable à la rigueur; et c'est sous la réserve de ce doute que nous proposons de substituer au classement des six versions de la *Folie Tristan* proposé par M. Lutoslawski le classement que voici :

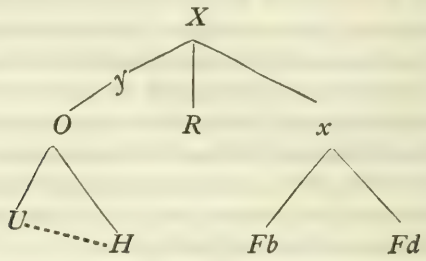

I. — La mort.

O, vers 9033 — fin. — *R*, f° 377 r° — fin. — *T*, vers 2157 — fin.

Concordances.

a) L'ouvrier chargé de forger les clefs du château de Bedenis les a portées à Kaherdin. Tristan et Kaherdin partent pour leur équipée d'amour, cou-

Concordances.

ronnés de fleurs, sans autres armes que leurs épées, tout chantant et *esbanoyant*. Le mari est en chasse; ils entrent; mais, comme ils passent le pont-levis, la couronne de fleurs que porte l'un des deux compagnons tombe dans le fossé. Kaherdin rejoint Gargeolain, et Tristan, en attendant son retour, se couche dans une salle voisine sur les joncs verts et nouveaux répandus sur le sol, et s'amuse à lancer des joncs dans la courtine. Mais le mari va reparaître. On entend le bruit de sa chasse qui se rapproche. Tristan rappelle son ami et tous deux s'échappent comme ils étaient venus (*OR*).

b) Bedenis, rentrant au château, voit avec soupçon le chapel de fleurs tombé dans le fossé. Il pénètre dans la salle, et aperçoit dans la courtine les joncs que Tristan y a fichés. Il s'arme, et, accompagné d'une troupe nombreuse, se met à la poursuite des deux compagnons qui s'attardent par la forêt, gaîment, à poursuivre une biche. Ils entendent que l'on galope derrière eux. Il est trop tard pour fuir. Ils se défendent avec un grand courage et tuent plusieurs de leurs adversaires. Mais Kaherdin est occis et Tristan laissé pour mort sur la place (*OR*).

c) Iseut aux Blanches Mains fit transporter à Carhaix son frère tué, et Tristan, grièvement blessé. Elle manda

Variantes.

a) Pour des variantes insignifiantes entre *O* et *R*, cf. *Romania*, t. XV, p. 487. *T* a remplacé ces scènes, qu'il déclare connaître, par l'aventure de Tristan le Nain.

Sur des variantes sans conséquence et sur la mention (ancienne peut-être, mais nous n'en savons rien) des îles Chausey en *R*, voyez *Romania*, t. XV, p. 488-9.

c) *R* développe cette scène des *mires* (voyez *Romania*, t. XV, p. 489-90). Mais il n'y a aucune raison sérieuse de tenir ce développement pour ancien.

Concordances.

des mires pour panser ses plaies (*OR*). Mais ils essayèrent vainement de les amender : elles étaient empoisonnées, et Tristan n'espéra plus, pour le guérir, qu'en Iseut de Cornouailles (*OTR*).

d) En secret, il charge un messager d'aller vers elle, la supplier de venir (*OTR*). Ce messager est son « hôte » de la ville de Carhaix (*OR*). Il se fera reconnaître d'Iseut en lui montrant l'anneau donné par elle à Tristan ; au retour, pour que le blessé connaisse plus tôt son bonheur ou sa peine, il dressera au mât de sa nef une voile, blanche s'il ramène Iseut, noire si elle ne vient pas (*OTR*).

e) Le messager a chargé sa nef de denrées : venu au pays du roi Marc, il se fait passer pour un marchand et obtient licence de trafiquer en paix. Il est admis auprès d'Iseut pour lui faire voir ses marchandises (*RT*). Il lui montre l'anneau et lui dit ce que Tristan lui mande (*ORT*).

Variantes.

d) En *T*, le messager est Kaherdin. Thomas dit qu'il doit cette tradition à un certain Breri, et qu'il la préfère à une autre, de lui connue, selon laquelle Tristan choisissait Gorvenal pour être son messager. Cachée derrière la paroi de la chambre de Tristan, Iseut aux Blanches Mains l'a entendu confier son message à Kaherdin. Elle n'en laisse rien paraître, mais sa jalousie s'est éveillée : elle médite sa vengeance. — En *R*, l'hôte et compère de Tristan s'appelle *Genes*.

e) *O* résume toutes ces scènes en quelques vers : « L'hôte partit, se hâta vers la reine et lui rapporta le message de Tristan. Quand elle eut vu le petit anneau, elle laissa mari et pays, trésors et parures, et navigua avec le marchand, sans rien emporter, sauf ses remèdes ». — En *T*, Kaherdin aborde à *Londres*; en *R*, Genes aborde à *Bomme en Cornouailles*. — Pour les différences entre *T* et *R*, voyez *Romania*, t. XV, p. 402.

Concordances.

f) Elle s'échappe du palais du roi Marc et s'embarque en secret sur la nef du marchand, qui cingle au plus vite vers la Bretagne (*OTR*).

g) Tandis qu'Iseut vogue vers Tristan, le blessé, qui l'attend, se fait chaque jour porter sur le bord de la mer, d'où il regarde l'horizon (*TR*).

h) Le mal empire. Tristan n'a plus la force de quitter la chambre (*TR*). *Il charge désormais la fille de son hôte de guetter la venue de la nef; il lui confie son secret*: « *Si vostre pere amene Iseult m'amie, le voile de sa nef sera tout blanc*; *et, s'il ne l'ameine, il sera tout noir.* » *Iseut aux Blanches mains s'étonne des entretiens fréquents de la jeune fille avec Tristan et de ce guet continuel qu'elle fait sur la plage* (*R* seul).

i) Elle l'interroge, apprend son secret, lui fait pro-

Variantes.

f) *R* donne ici l'épisode du faucon qui s'essore et d'Audret jeté à la mer (cf. *Romania*, t. XV, p. 492.)

g) Ce trait manque en *O*. En *R*, le poste d'observation du blessé est le port de *Penmarch*. Il est mal choisi, car il n'y a pas de falaise à Penmarch.

h) En *T*, le rôle de la jeune fille disparaît, comme de juste, puisqu'Iseut aux Blanches Mains connaît déjà, pour avoir écouté derrière la paroi, le message envoyé à l'autre Iseut. En *O*, Tristan a lui-même ordonné à son hôte Genes de confier son secret à sa fille et de la charger de guetter journellement le retour de sa nef. Tristan ne se fait donc jamais porter sur le bord de la mer. Cette fille de Genes est la filleule de Tristan, trait qui ne saurait être ancien ; la chronologie du roman primitif s'oppose à ce que Tristan ait en Petite-Bretagne une filleule déjà grande. Iseut aux Blanches Mains est informée (Eilhart dit qu'il ignore comment) du guet que fait l'enfant sur la plage. Elle l'interroge, apprend son secret. — En *T*, il va sans dire que ces scènes manquent. Récit d'une tempête qui surprend la nef en vue des côtes de Bretagne.

Concordances.

mettre qu'elle lui apprendra à elle-même, non à Tristan, l'approche de la nef (*OR*).

j) Enfin l'enfant voit paraître à l'horizon la nef de son père, parée d'une voile blanche comme la neige; elle court l'annoncer à Iseut aux Blanches Mains (*OR*). Tourmentée par la jalousie (*RT*), celle-ci vient au lit de Tristan : « La nef attendue revient. — De quelle couleur est la voile ? — Toute noire. » Tristan se laisse retomber sur son lit et meurt (*ORT*).

k) Deuil par la cité. Iseut la Blonde débarque au bruit des cloches qui sonnent le glas. Elle apprend la mort de Tristan, monte au château, vient près du corps de son ami, s'étend auprès de lui, l'embrasse et meurt (*ORT*).

l) Iseut aux Blanches Mains a fait ensevelir les deux corps, et les a enfermés dans deux cercueils. Le roi Marc apprend que sa femme et son neveu sont morts, et le sortilège du philtre bu sur la mer lui est révélé

Variantes.

j) En *O*, Iseut aux Blanches Mains, qui n'a nul motif d'être jalouse (elle ignore tout d'Iseut la Blonde), ment on ne sait pourquoi.

k) En *O*, scène entre les deux femmes qui avaient aimé Tristan. Iseut aux Blanches Mains, qui a causé innocemment sa mort, pousse de grands cris sur le cadavre. Sans larmes, l'autre Iseut entre, et lui dit : « Femme, relève-toi, et laisse-moi m'approcher. J'ai plus de droits à le pleurer que toi, crois m'en. Je l'ai plus aimé ». — En *R*, c'est un personnage épisodique, la comtesse de *Montrelles*, qui ensevelit Tristan.

l) En *O*, c'est Brangien qui apprend au roi Marc l'histoire du philtre. En *R*, il l'apprend par des lettres écrites par Tristan aux approches de sa mort. — Les deux corps cousus dans un cuir de cerf, etc. (cf. *Romania*, t. XV, p. 495). — *O* rapporte ainsi la merveille : « Je ne sais pas si je dois vous le dire; pourtant, j'ai entendu raconter que le roi fit placer un buisson de roses sur la

Concordances.

(*OR*). Il fait transporter les deux cercueils à Tintagel et les enterre auprès d'une église. Merveille des deux arbres qui jaillissent de leurs tombes, entrecroisent leurs rameaux, et repoussent plus vivaces quand on les a coupés (*OR*).

Variantes.

tombe de sa femme, et sur le corps de Tristan un cep de noble vigne. Les deux plantes crurent ensemble, si bien qu'on ne put en nulle manière les séparer l'une de l'autre, si même on les voulait couper. » La *saga* (et peut-être Thomas?) raconte que deux arbres germent de l'un et de l'autre tombeau et entrecroisent leurs ramures au-dessus du toit de l'église qui les sépare; il n'est pas dit qu'on essaye de les couper. — Selon *R*, « de dedens la tombe Tristan, yssoit une ronche belle et verte et foillue qui alloit par dessus la chapelle et descendoit le bout de la ronche sur la tombe d'Iseut et entroit dedens. Ce virent les gens du pays et le compterent au roy. Le roy la fit par trois fois couper. A l'andemain restoit aussi belle et en autel estat comme elle avoit esté autrefois. » — La *Tavola Ritonda* (éd. Polidori, t. II, p. 508) connaît une quatrième version: « Conta la vera storia e pruovano più persone, che compiuto l'anno, in quel dì subitamente, cioè dal dì che Tristano e Isotta furono sopelliti, nel pillo sì nacque una vite, la quale avea due barbe o vero radici; e l'una era barbicata nel cuore di Tristano, e l'altra nel cuore di Isotta; e le due radici feceno uno pedale, lo quale era pieno di fiori e di foglie, e uscía del pillo e facea grande meriggiana sopre le due imagini delli due amanti ».

Discussion.

I.

Thomas substitue à l'épisode de Gergeolain et du nain Bedenis, qu'il nous dit connaître, celui de Tristan le nain. Tristan n'y est pas le confident complaisant qui

aide son beau-frère à tromper un jaloux : il y est au contraire le vengeur d'un mari trompé. Si on observe le récit de Thomas, on remarque qu'il est parallèle et inverse à la version opposée : il ne doit pas avoir d'autre source que cette version même, et doit s'interpréter comme une surenchère de courtoisie.

II.

Thomas nous apprend qu'il connaissait un récit semblable à celui qui est la source commune de *OR* (équipée où Tristan s'engage pour aider Kaherdin ; Kaherdin y est tué, Tristan blessé par une arme empoisonnée), récit différent pourtant en ceci que Tristan blessé envoyait en message vers Iseut de Cornouailles, non pas son « hôte », mais Gorvenal. Thomas écarte cette dernière donnée pour son invraisemblance : Gorvenal, nous dit-il, était trop connu de chacun à la cour du roi Marc pour que Tristan se fût risqué à le choisir comme messager ; notre poète s'arrange donc pour que Kaherdin ne soit pas tué, et c'est lui qui est chargé d'aller chercher Iseut la Blonde.

Plusieurs hypothèses sont possibles : ou bien, le récit contre lequel Thomas polémise (avec Gorvenal comme messager) serait le récit primitif. En ce cas, nous rencontrerions, au terme de notre enquête, un fait qui jamais ne s'y est produit : *O* et *R* seraient d'accord pour donner un trait qui se révèlerait comme un remaniement d'un récit antérieur. Il nous faut douter de la réalité du phénomène, précisément parce qu'il est isolé ; mais c'est surtout une difficulté interne qui nous le rend suspect. Si le récit original envoyait Gorvenal en message, il s'ensuit que deux remanieurs indépendants l'un de l'autre, *T* d'une part, le modèle d'*O* et de *R* d'autre part, auraient été au même lieu arrêtés par la même invraisemblance et se

seraient ingéniés à l'écarter. Pour que cette invraisemblance eût choqué ces deux remanieurs, il faudrait supposer un récit original maladroit au delà de toute vraisemblance; car rien n'était plus facile que d'y revêtir Gorvenal d'un déguisement qui lui permît d'accomplir sa mission.

Nous proposons donc, comme plus vraisemblable, cette seconde explication: *OR* nous donnent le récit primitif: l'hôte comme messager. Cet hôte a été remplacé par Gorvenal en un récit *v* interposé entre l'archétype et Thomas. La relation serait celle-ci:

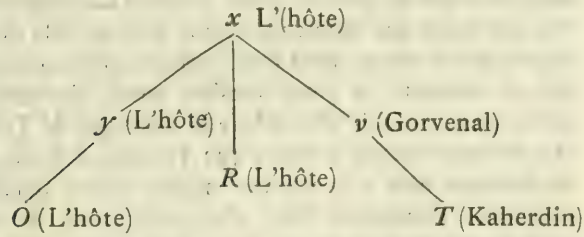

Le conteur *v* aurait substitué Gorvenal à l'hôte parce qu'il lui déplaisait d'introduire à la fin du roman un personnage nouveau, parce qu'il voulait employer à une mission si grave un ami éprouvé de Tristan, parce qu'il avait imaginé pour Gorvenal un travestissement qui lui plaisait, ou pour d'autres raisons qu'il nous est loisible d'imaginer. Nous pouvons à notre gré prêter à ce trouvère inconnu, dans l'agencement du rôle de Gorvenal, quelque maladresse qui aura déplu au seul Thomas; il nous est presque interdit au contraire d'attribuer au poète primitif, dont notre long travail a constamment mis en lumière l'ingéniosité, une bourde assez grossière pour que deux remanieurs étrangers l'un à l'autre eussent été contraints de rejeter son invention.

Mais voici une troisième hypothèse qui, sous ses

apparences compliquées, nous semble plus probable encore. Rien ne nous oblige à chercher au poème contre lequel Thomas polémise une place quelconque dans la série de ceux dont nous avons si longuement considéré les rapports. Ce pouvait être un poème « à côté », par exemple un de ces « morceaux choisis » de la légende que des jongleurs errants colportaient çà et là, une pièce détachée destinée à la récitation publique. Quel qu'ait été ce poème, si c'était Gorvenal qui partait en message, comment pouvait se poursuivre le récit? Puisque Gorvenal ne nous apparaît nulle part comme marié et pourvu d'enfants, l'épisode de la fille du messager chargée de guetter la nef tombait nécessairement. Par qui Iseut aux Blanches Mains pouvait-elle dès lors apprendre la venue de sa rivale? Selon toute apparence, elle se cachait, en cette version aussi, derrière une paroi, et surprenait elle-même le message de Tristan. On est donc amené à croire que Thomas doit ce motif du message épié à la version même contre laquelle il polémise. Désormais rien n'empêche plus de croire qu'il ait connu le récit que nous croyons primitif, celui de *OR* (l'hôte et sa fille); il aurait pu s'y tenir; mais la version où Iseut aux Blanches Mains se met aux écoutes lui a semblé offrir une simplification élégante et faire heureusement l'économie de deux personnages nouveaux. Il l'a donc adoptée : cependant, ayant, pour le motif de vraisemblance qu'il nous dit, préféré comme messager Kaherdin à Gorvenal, il a tenu, comme en d'autres occasions, à mettre en relief sa part d'invention: et c'est pourquoi il a honni la version même qui lui avait été de bon secours.

III.

Chez Eilhart d'Oberg, Iseut aux Blanches Mains ne ment point par jalousie préméditée; si elle dit que la

voile est noire, alors que la voile est blanche, c'est sans mauvaise intention, par caprice de femme, par une sorte de bizarre distraction.

Sur quoi nous avons jadis écrit (*Romania*, t. XV, p. 493) : « Cette version semble la plus ancienne. Les poètes postérieurs expliquent les obscurités de leurs devanciers. On ne saurait guère admettre la marche inverse et la substitution volontaire d'Iseut inconsciente à Iseut jalouse ». Mais cette question n'est pas de celles que résout un aphorisme.

On se rappelle la version très cohérente de *R*. Sur la prière de Tristan, la fille de son hôte se tient au port « et venoit lui deviser toutes les nefs qui par illeuc passoient. Yseult la femme Tristan se merveilla moult pour quoy c'estoit qu'elle seoit ainsi souvent et tout le jour sur le port et que ce pouoit estre qu'elle conseilloit si souvent a Tristan ». Elle l'interroge, la menace, lui arrache son secret par la peur; et, sachant enfin la vérité, s'écrie en sa colère : « Lasse ! qui cuydast qu'il aimast autre que moy ? Certes ilz n'orent oncques si grant joye l'un de l'autre comme je leur ferai avoir de doulour et de tristece ». Elle voit venir la nef à la blanche voile ; elle court au lit de Tristan et, délibérément, se venge.

Chez Eilhart, au contraire, on lit ce récit embarrassé : « La jeune fille attendait tous les jours son père, parce qu'elle voulait dire à Tristan quelle voile portait la nef. Je ne sais qui le dit à la femme de Tristan. Celle-ci conjura la jeune fille, quand elle verrait que son père revenait, de lui rapporter aussitôt quelle voile il avait, et de le cacher à Tristan : sans quoi son mal pourrait s'aggraver ». La jeune fille lui ayant obéi, Iseut aux Blanches Mains annonce à Tristan l'approche de la nef. Il demande la couleur de la voile. « Alors elle mentit gravement, parce que sa situation était pénible (?). Avec la fausseté de toutes les femmes, elle dit par mensonge

que la voile n'était pas blanche ». Et bientôt elle s'étonne et s'épouvante d'avoir tué Tristan.

Si c'est ici le récit original, si Iseut aux Blanches Mains mentait primitivement par simple caprice, pourquoi a-t-elle provoqué les révélations de la jeune fille ? Comment a-t-elle pu seulement se soucier d'elle, observer si elle passait ses journées sur le bord de la mer ou ailleurs? Si elle ne s'est pas inquiétée de ses allées et venues auprès de Tristan, pourquoi l'a-t-elle interrogée? Si elle l'a interrogée sur ces visites comme sur un incident banal et indifférent, comment la jeune fille a-t-elle pu à plaisir lui livrer ce qui lui avait été confié en grand secret ? Si les révélations de la jeune fille ne l'inquiètent en rien, n'éveillent pas sa jalousie, à quelles fins lui ordonne-t-elle de lui apprendre à elle-même, non à Tristan, l'approche de la nef ?

On ne saurait répondre à une seule de ces questions sans rétablir nécessairement et d'emblée tout le récit du roman en prose. Le récit d'*O* ne nous offre pas des ellipses involontaires, des négligences de rédaction, mais une série de naïves dissimulations. Il semble qu'Eilhart ait voulu épargner Iseut aux Blanches Mains. Il n'est point parvenu, il est vrai, à la présenter bien sympathiquement ; il a tenté du moins d'atténuer l'odieux de son rôle.

CHAPITRE VIII

RÉSULTATS ET CONCLUSION

I.

Notre travail tient tout entier en deux opérations essentielles, et les voici l'une et l'autre menées à leur terme.

D'abord, partant du fait, établi par Kölbing, que la *saga*, le roman de Gottfried, *Sir Tristrem*, etc. sont des dérivés d'un même original, nous avons tâché, par la comparaison de ces dérivés, de restituer à peu près cet original mutilé, le poème de Thomas.

Puis, cette opération achevée, ayant discerné et rejeté les inventions sans nombre des remanieurs scandinave, anglais, allemand, le terrain une fois déblayé, lorsqu'enfin nous avons pu voir à plein le poème de Thomas, nous avons posé cette question nouvelle : de quoi est-il fait ? Pour y répondre, comme tous les romans médiévaux de Tristan ne sont en somme que des répliques de quatre versions primaires : *y*, source commune d'Eilhart et de Béroul, le poème de Thomas, la *Folie Tristan* du manuscrit de Berne, le roman en prose française, nous avons voulu comparer le poème de Thomas aux trois versions concurrentes : entreprise que la critique n'avait pu jusqu'ici conduire en toute rigueur, faute d'avoir suffisamment interrogé le roman en prose, et parce que, d'autre part ,elle n'avait encore du poème de Thomas qu'une connaissance incertaine.

Le lecteur a pu suivre en son détail cette comparaison. D'un bout à l'autre de notre enquête, de la naissance à la mort de Tristan, à travers les récits multiples des quatre versions, partout et constamment, nous avons vu se reproduire le même phénomène : jamais, quand nous disposions des quatre versions, un trait doublement attesté ne s'est opposé à un autre trait doublement attesté ; jamais, quand nous disposions de trois versions seulement, un trait isolé en l'une d'elles n'a prévalu contre le trait concurrent donné par les deux autres. Ce ne sont point là des hypothèses ; c'est la constatation d'un fait, indéfiniment répété. Il suit de là que les quatre versions procèdent, indépendamment les unes des autres, d'un modèle unique. Sans un heurt, n'ayant rencontré sur notre longue route qu'une exception appa-

rente [1], nous avons pu poursuivre jusqu'à la fin la vérification du même fait. Nous avons rejeté tous les traits isolés, retenu et mis bout à bout tous les traits attestés par deux versions au moins; et cette opération mécanique a suffi pour dégager le canevas d'un poème plus archaïque que tous ceux que nous avons conservés, mieux organisé, plus robuste et plus beau. Désormais, il nous est permis de dresser le tableau généalogique ci-contre de toutes les versions connues de la légende de Tristan [2]; il les montre toutes attachées, et comme suspendues, au poème primitif.

1. Voyez la discussion du précédent chapitre, p. 302.

2. On n'y verra figurer ni le nom de Chrétien de Troyes, ni celui de La Chèvre, auteurs de romans de Tristan qui ont péri. (Sur La Chèvre, voyez Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. I, p. 430, note 2; Förster, *Erec*, p. XIII; *Romania*, t. XXVIII, p. 456-7; G. Paris, *Mélanges de philologie romane dédiés à K. Wahlund*, p. 8; sur La Chèvre et Chrétien de Troyes, voyez aussi Golther, *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXII, p. 6-7; Muret, *Romania*, t. XXVII, p. 618). Ces deux romans de Chrétien et de La Chèvre sont perdus: qu'y pouvons-nous? Pourtant, plusieurs critiques, ne pouvant admettre qu'ils aient disparu sans laisser aucune trace de leur influence, ont cherché à en déterminer la place parmi les versions conservées, et, dans les tableaux généalogiques que M. W. Golther et M. Muret ont dressés (*art. cités*), ils ont introduit les noms de La Chèvre et de Chrétien, et considèrent leurs romans perdus comme les sources de tel ou tel des romans conservés. Ce n'est pas illégitime, à condition qu'on attribue à ces noms précisément la même valeur qu'aux *x* et aux *y* de notre tableau. Encore n'est-ce tout à fait vrai que pour La Chèvre, que nous pouvons nous représenter à notre gré comme le modèle d'Eilhart et du roman en prose, car nous ne savons rien de lui, sinon qu'il s'appelait La Chèvre et qu'il avait raconté l'histoire de Tristan; mais nous ne pouvons disposer au même titre du nom de Chrétien de Troyes, qui n'est pas pour nous un inconnu. M. Muret reconnaît en son roman perdu le modèle de ceux de Béroul et de La Chèvre; M. Golther y reconnaît ce que nous appelons X, l'archétype. Pourtant, qui peut se représenter que l'auteur d'*Erec* et de *Cligès*, le précieux Chrétien, soit responsable de l'œuvre rude et peu courtoise de

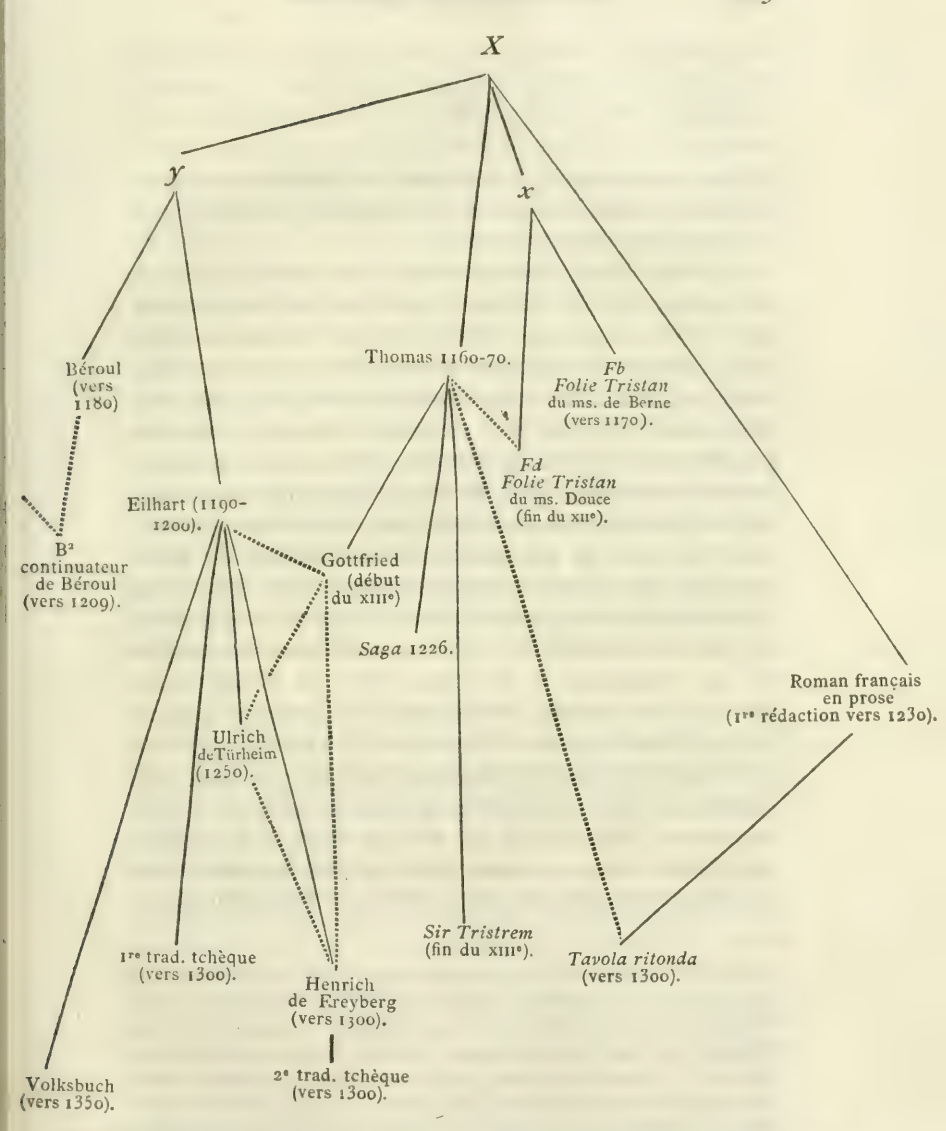

N. B. — Les lettres *X*, *x*, *y*, désignent des poèmes perdus. Les lignes continues indiquent des rapports de filiation directe, les lignes discontinues indiquent des influences accessoires.

II.

Essayerons-nous une troisième et dernière opération, et poserons-nous encore cette question : l'archétype, à son tour, de quoi est-il fait ?

En l'état de nos connaissances, il ne semble pas que l'on puisse nier, ni affirmer, que l'auteur de ce poème ait été directement en contact avec les originaux celtiques. Ce qui est seulement assuré par l'abondance des noms propres et des traits de mœurs celtiques, c'est que, directement ou non, il a reçu des Celtes des données nombreuses. Ces récits primitifs, nous nous les représentons volontiers sous la forme de contes dispersés, contes d'aventure et d'adultère que nous avons appelés, pour marquer la grossièreté et la barbarie de leurs données, des fabliaux tragiques. Volontiers nous nous figurons que notre poète est parti de ces récits dispersés, ou plutôt de traductions plus ou moins passives, anglaises ou françaises, de répliques plus ou moins remaniées, de ces contes. Mais, avant de parvenir jusqu'à lui, ces contes n'avaient-ils pas subi des transformations profondes ? Ne peut-on pas concevoir, par exemple, que, parmi ces « lais » dispersés, le poète primitif en a rencontré un, déjà enrichi de notions morales étrangères aux Celtes, et que ce conte privilégié lui a fourni pour son œuvre la note, le ton, la couleur ? Bien plus, ne se

Béroul ou d'Eilhart ? C'est, nous dit-on, que « les imitateurs de Chrétien en ont usé fort librement avec leur modèle, que le *Tristan* de Chrétien était un de ses premiers ouvrages », et que Chrétien, au temps de sa jeunesse, pouvait ne ressembler aucunement au Chrétien précieux, que, seul, nous connaissons. Soit ; cela revient à dire que son nom, mis à la base des œuvres de Béroul et d'Eilhart, est celui d'un inconnu, et a tout juste la même signification que l'*y* de notre tableau.

peut-il pas que des essais de grands romans aient devancé le sien, et qu'il en ait profité[1] ? Certes, il se peut; bien d'autres combinaisons logiques sont également permises, et nous n'aurions garde d'en repousser aucune : s'il est vrai qu'il ne faille pas, selon l'adage scolastique, multiplier sans nécessité les êtres de raison, il ne faut pas non plus nier sans nécessité la réalité de ce qui, peut-être, a vraiment existé. La théorie qui, en un état plus avancé de la critique, atteindra presque la vérité, sera sans doute infiniment plus riche en nuances que nous ne saurions actuellement l'imaginer; pour l'instant, la théorie la plus recevable est celle qui laisse le plus de jeu aux combinaisons et aux hypothèses provisoires. Aussi, remettant à d'autres, et surtout aux celtistes, de préciser et de rectifier ces vues incertaines sur les états de la légende antérieure à notre archétype, sans nous demander plus longtemps quels apports l'ont constitué, nous nous bornerons à le considérer en lui-même. Ceci semble assuré : sauf les variantes imaginées par les épigones, depuis Gottfried de Strasbourg

1. Par exemple, on peut remarquer que son poème pose deux idées dominantes, qui ne sont pas nécessairement liées et contemporaines : d'une part, le conflit de l'amour et de la loi, Tristan se sentant dominé par la loi qu'il reconnaît, et justifié par l'amour; d'autre part, la notion féodale de jugement régulier, dont Tristan s'abrite et qui lie le poème. Cette importance donnée à l'idée de jugement, ne serait-ce pas un artifice ou une ressource, dénotant un état non primitif de l'histoire, une sorte de justification tentée après coup par une rouerie de procédure, et qui serait l'invention d'un conteur inhabile à comprendre que cet amour a sa justification en lui-même, dans sa puissance inexorable, et dans les durs sacrifices qu'il impose aux amants ? Si bien qu'entre les éléments celtiques et les versions les plus anciennes que l'on a conservées, il y aurait place pour deux états de la légende : le poème qui est la source des quatre versions, dont l'auteur serait le premier inventeur du jugement de Dieu; une légende antérieure, une ou dispersée, où l'amour ne chercherait plus un refuge dans la procédure.

jusqu'à Henri de Freyberg, nos tables de concordances et de divergences contiennent *tout* ce que nous savons de la légende de Tristan : non seulement les récits de nos quatre versions primaires [1], mais tout ce que nous fournissent en outre les allusions à Tristan éparses dans les littératures médiévales. Toute la tradition relative à Tristan est enclose en ces tables. Or, si l'on considère l'un après l'autre chacun des épisodes relatés par une seule version, et rejetés de ce chef dans nos tables de divergences, il apparaît que chacun d'eux n'est rien qu'un remaniement du récit de l'archétype, ou bien une invention tardive qui prend son point d'attache dans un récit de l'archétype. Seuls, les quelques épisodes que voici ne procèdent pas, semble-t-il, du poème premier : la triade galloise de Tristan porcher ; — le conte de Petitcrû ; — une allusion de Béroul (v. 3550) à une aventure d'Iseut où le roi Arthur aurait été mêlé ; — une allusion faite à un personnage nommé *Gamarien* par la *Folie Tristan* du manuscrit de Berne (v. 380) ; — le meurtre de Godoïne et de Denoalen chez le continuateur de Béroul ; — l'histoire de Tristan contrefaisant la voix du rossignol dans le *Donnei des Amanz*, l'épisode de Tristan déguisé en jongleur dans l'une des continuations de *Perceval ;* — peut-être l'épisode des oreilles de cheval de Marc, chez Béroul [2]. Parmi ces épisodes, les

1. Nous n'oublions pas, il va sans dire, que nous avons éliminé de ces tables les inventions visiblement adventices du roman en prose (les aventures de Palamède, de Brehus sans pitié, etc.)

2. Pour quelques autres (par exemple le rôle de l'ermite Ogrin, l'aventure des jongleurs Haupt et Plôt, etc.), les instruments critiques nous font défaut, comme on a vu, pour décider s'ils ont ou non appartenu à l'archétype. D'autre part, deux des versions primaires, voire trois d'entre elles, ont pu se rencontrer, quoique indépendantes les unes des autres, pour supprimer un même épisode : prenons pour exemple l'épisode de la tête du traître coupée par Gorvenal et attachée par lui aux branches de la hutte où reposent les amants. Seul Béroul le donne. Supposons qu'il ait

uns peuvent représenter de très anciens contes, antérieurs à l'archétype; les autres (*Petitcrû* par exemple) des floraisons plus récentes, de petits poèmes épisodiques imaginés sur le tard, écrits, si l'on peut dire, aux marges du grand poème. A part ces quelques contes accessoires, tout ce qui n'est pas dans nos tables de concordance n'est rien que création postérieure et dérivée, et suppose cet archétype unique. Si d'autres romans ont existé avant lui, il les a tous absorbés, ils sont pour nous comme s'ils n'avaient pas été. Sans l'œuvre de cet unique poète, ni l'œuvre de Thomas ne serait, ni celle de Béroul, ni celle de Gottfried, ni celle de Wagner. Sans lui, supposé que les noms de Tristan et d'Iseut fussent parvenus jusqu'à nous, nous ne saurions sur eux que quelques historiettes bizarres, celle de Tristan porcher, par exemple, ou gracieuses, comme le *Lai du Chèvrefeuille*, et les amants de Cornouailles ne tiendraient pas dans l'histoire de la poésie plus de place qu'Eliduc et Guildeluec, ou que Pyrame et Thisbé.

III.

Ce poème fut composé sans doute à une haute époque. Il faut qu'il soit sensiblement antérieur à 1154,

appartenu à l'archétype. Thomas l'aura supprimé nécessairement puisque, selon lui, les amants ne vivent plus sous une hutte et n'y sont plus traqués par des traîtres. Le roman en prose l'aura supprimé, presque nécessairement aussi, parce qu'il voulait réduire à deux petites pages tout le récit de la vie dans la forêt, et encore à cause de la brutalité de l'épisode. La *Folie Tristan* de Berne n'en parle pas parce que Tristan ne fait allusion dans ce poème qu'aux grands événements de sa vie et qu'il ne pouvait en rappeler tous les incidents. Il va donc de soi que l'accord de plusieurs versions pour couper tout un long récit n'indique pas qu'elles soient liées par des liens de filiation.

date où nous constatons que l'histoire de Tristan était déjà connue des troubadours. Les traits archaïques et cette rudesse des mœurs si souvent remarquée dans les aventures centrales de la légende permettent de le faire remonter beaucoup plus haut, et jusqu'aux premiers temps de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Il se peut qu'il ait été composé par un Anglo-normand, comme les originaux des versions continentales de *Pontus et Sidoine*, de *Bovon de Haumtone*, d'*Amadas et Ydoine*[1]; par là s'expliquerait aisément, d'une part que son plus ancien remanieur connu, Thomas, soit un Anglo-normand, et d'autre part que « la source du Normand Béroul soit insulaire ».

Pourtant, si l'on se reporte à l'une des dernières publications de G. Paris, à son mémoire sur *Cligès* dans le *Journal des Savants* de juin 1902, on y lira, rejetées à la note 2 de la page 301, ces lignes : « Je me permets de dire ici en passant, — c'est une opinion que je pense avoir l'occasion de développer quelque jour, — que je suis actuellement porté à croire que tous les poèmes français sur Tristan reposent sur un poème anglais perdu (qui était peut-être incomplet) ».

Cette note paraîtra énigmatique et singulière à quiconque a suivi la série des études si belles consacrées par G. Paris à la légende de Tristan : toutes sont fondées, non pas sur l'hypothèse qu'un même poème perdu serait à la base des romans conservés, mais sur la théorie contraire des « lais » et des « compilations ». C'est que, aux dernières années de sa vie, commissaire responsable des éditions de Béroul et de Thomas, G. Paris avait repris l'examen de ces problèmes avec une ardeur généreuse dont l'éditeur de Béroul, M. Ernest Muret,

1. Voyez G. Paris, dans *An english miscellany presented to Dr. Furnivall*. Oxford, 1901, p. 386-392.

ne fut pas seul à éprouver les bienfaits. Au jour où il nous rendit, chargé de notes de sa main, le manuscrit du présent livre, ce fut pour nous un moment d'émotion profonde quand il nous dit que, longtemps rebelle à l'hypothèse d'un archétype unique, il avait été conduit, par des observations différentes des nôtres, mais concordantes, à la tenir pour fondée en vérité. Mais il ajouta (et c'est ce qu'exprime la note, postérieure de quelques mois, du *Journal des Savants)*, que, à son avis, ce poème primitif devait être anglais et qu'il avait dû rester inachevé. Comme nous doutons qu'il ait écrit et qu'on puisse retrouver dans ses papiers les arguments qui appuyaient son opinion, nous croyons devoir rapporter ici ceux qu'il nous donna en cet entretien.

Si G. Paris croyait que l'archétype était incomplet, c'est qu'il tenait pour valables et qu'il transférait à l'archétype les raisons alléguées par M. Hermann Suchier pour établir que la source commune d'Eilhart et de Béroul fut un roman inachevé [1] : notre discussion de ce système [2] ne lui avait pas paru probante. S'il croyait anglais le poème primitif, c'est d'abord en vertu de cet ensemble de considérations, sommairement exposées par lui au tome XXX de l'*Histoire littéraire de la France*, mais souvent reprises et fortifiées depuis dans ses cours, selon lesquelles la « matière de Bretagne », principalement galloise d'origine, aurait été transmise aux poètes du continent par le double intermédiaire des Anglo-Saxons, puis des Anglo-normands. Mais surtout il proposait, pour assurer la provenance anglaise de notre poème premier, trois arguments : d'abord, la présence dans des récits français du mot anglais *gotelef*,

1. On peut voir, dans le compte rendu qu'il a fait de la *Französische Litteraturgeschichte* de M. H. Suchier (*Journal des Savants*, nov. 1901, p. 702) que G. Paris avait été très vivement frappé par cette hypothèse ingénieuse.

2. Voyez ci-dessus, p. 236.

du mot anglais *lovendrinc* ; — puis le texte du roman de *Waldef*, qui déclare formellement que *Tristan* a été traduit de l'anglais en français [1]; — enfin, disait-il, si le poète primitif avait écrit en français, comment s'expliquer, alors qu'il a eu trois renouveleurs français, Béroul, Thomas, le conteur en prose, qu'on ne rencontre jamais de coïncidences d'expression dans les trois remaniements ? et ce fait ne s'expliquerait-il pas plus facilement, si ces renouveleurs étaient en même temps des traducteurs d'un poème en une langue étrangère, et que tel d'entre eux pouvait connaître mal ?

Tels étaient les principaux fondements de l'opinion de G. Paris. Peut-être pourrait-on répondre que plusieurs autres explications ont déjà été tentées de la présence des mots *gotelef*, *lovendrinc* chez Marie de France et chez Béroul ; — que le texte de *Waldef* serait décisif, en effet, si nous avions quelque gage de l'autorité de son auteur en matière de littérature comparée, si nous le savions incapable de prendre quelque négligeable *Sir Tristrem* pour un roman original. Quant au troisième argument, sur les lignes de notre tableau généalogique

1. Ceste estoire [*Waldef*] est molt amee,
E des Engles molt recordee,
Des princes, des ducs, e des reis.
Mult iert amee des Engleis,
Des petites gens et des granz
Jusqu'a la prise des Normanz...
Puis i ad asez translatees,
Qui molt sunt de plusurs amees,
Com est Bruit, com est Tristram,
Qui tant suffri poine e hahan.

Voyez Sachs, *Beiträge zur Kunde der altfranzösischen, englischen, u. provenzalischen Literaturen, aus französischen und englischen Bibliotheken*, Berlin, 1857, p. 47. — Cf. Röttiger, *Der heutige Stand der Tristanforschung*, p. 8; Golther, *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXII, p. 6; W. H. Schofield, *The Story of Horn and Rimenhild* (*Publications of the Modern Language Association*, vol. XVIII, 1903, p. 50).

qui vont de *X* à Thomas, de *X* à Béroul, de *X* au roman en prose, il nous est loisible de supposer des intermédiaires perdus, dont chacun aura diminué nos chances de rencontrer des coïncidences verbales chez Thomas, Béroul et le prosateur ; mais, sans même recourir à cette explication légitime, supposant que l'archétype était écrit en français, on peut concevoir que Béroul l'a reproduit presque mot pour mot ; si pourtant Béroul ne concorde jamais pour l'expression avec le roman en prose, c'est peut-être parce que l'auteur de ce roman se borne à l'ordinaire à des résumés, et que manifestement il se croit trop supérieur à son modèle pour daigner plagier son style ; si Béroul ne concorde jamais pour l'expression avec Thomas, la chose s'explique plus aisément encore : les parties conservées du roman de Béroul ne correspondent pas aux parties conservées du roman de Thomas ; et, si la *saga* nous donne une traduction plus ou moins fidèle des quelques récits de Thomas parallèles à ceux de Béroul, on a vu que c'est précisément en ces récits que Thomas a le plus gravement altéré l'archétype, et qu'il imagine le plus librement.

Sans doute G. Paris aurait su fortifier ses trois arguments et en proposer d'autres, qu'il ne nous a pas confiés. Il aurait élucidé ce problème. Pour nous, sans prendre position, nous nous en tiendrons à l'exposé purement critique qui précède. Que le poème primitif ait été anglais, anglo-normand, ou français, il nous suffit d'avoir établi qu'il a réellement existé et d'en avoir à peu près retrouvé le canevas.

IV.

Désormais on peut comparer le roman de Thomas à son modèle. Nous avons suivi pas à pas notre poète au cours de son travail. Les discussions qui précèdent ont

mis en relief ses défauts et ses mérites : elles ont montré comment il a parfois gâté les proportions du roman original (par exemple, par le développement facile et banal donné aux aventures de Rivalen et de Blanchefleur) ; comment les quelques épisodes par lui inventés décèlent la faiblesse de son imagination (*Mariadoc* et *Ruse contre ruse*, par exemple) ; et comment ses procédés coutumiers sont le remaniement incomplet, le compromis paresseux entre la version primitive et celle qu'il voudrait y substituer (voyez, par exemple, son récit de la navigation aventureuse). Ces discussions ont montré encore quel est le double principe de ses remaniements : une naïve tendance rationaliste, qui le porte à atténuer le merveilleux, et surtout son désir de tout enjoliver et de tout adoucir, pour transposer la légende au mode courtois. Or, il est constant qu'il y a un désaccord intime (fortement senti par l'auteur de *Cligès*) entre l'esprit courtois et la légende de Tristan, et que, du jour où elle est venue aux mains des poètes de cour, Thomas ou Gottfried, la légende de Tristan s'est faussée. Cependant, par la puissance et la finesse de sa sensibilité, par les ressources de son style, par la qualité de son émotion, Thomas est un poète, remarquable entre les poètes de son temps. Nous ne répèterons pas les éloges que lui ont décerné à l'envi, en des pages très belles, Wilhelm Hertz, M. Novati, M. Suchier, M. Golther; mais, laissant au lecteur d'analyser et d'apprécier son talent, qu'il nous suffise d'avoir édité son œuvre de notre mieux.

Il ne semble pas pourtant que Thomas, ni Gottfried de Strasbourg, ni aucun de ceux qui les ont suivis aient égalé leur premier modèle. S'il se dégage de cette trop longue étude une conclusion de quelque portée, c'est que la légende de Tristan est essentiellement la création d'un grand poète; que, dans l'histoire des légendes, dites populaires, il faut de moins en moins croire à la

collaboration instinctive des générations, à l'apport presque inconscient de lignées de conteurs anonymes; de plus en plus à l'action réfléchie, individuelle, de quelques écrivains créateurs; et cette vue, moins poétique que l'autre, ou moins romantique, est peut-être plus vraie.

G. Paris, puis M. P. Meyer ont surveillé cette publication en qualité de commissaires responsables. Ce n'est point par des formules que je voudrais leur témoigner ma reconnaissance profonde de ce que tous deux ont fait pour moi.

APPENDICE I

LES PARTIES ANCIENNES DU ROMAN EN PROSE FRANÇAISE

1. — Naissance de Tristan.

Cil jour[1] et la nuit travailla la royne. A l'ajorner se delivra d'un beau filz a la volenté de Nostre Seigneur. Et, quant elle fu delivre, si dit a la damoiselle : « Monstrés moy mon enfant, si le baiseray, car je me muir[a]. » Et celle[b] li baille. Et, quant elle le tient, si regarde que c'estoit la plus belle creature du monde, si dit : « Filz », fait elle, « moult t'ay desiré[c] a avoir ; or te voy la plus belle creature que oncques femme portast au mien escient ; mais ta beauté me fera moult poy de bien, car je me mu[i]r du tra- *(Ms. 103, f° 27 r° b)*

1. Voyez ci-dessus, p. 194. — Comme il a été dit plus haut (p. 191), nous transcrivons le manuscrit 103 du fonds français de la Bibliothèque nationale ; pour le § 11 *(La Fontaine)*, nous donnons le texte du manuscrit f. fr. 757 de la B. N. Pour les circonstances où se produit la naissance de Tristan, voyez E. Löseth, *Le roman de Tristan en prose française*, p. 15.

a. *meur*. — b. *cellui*. — c. *desiray*.

vail que j'ay eü de toy. Triste ving cy, triste accouchay, en tristour t'ay eü, et la premiere feste que je t'ay faite a esté en tristece, et pour toy mourray triste ; et, quant par tristour es venu en terre, tu avras nom Tristan. Dieu doint que tu uses ta vie en greigneur liesse et bonne aventure que ta naissance ne t'aporte ! » Et, quant elle a ce dit, si le baise, et, si tost comment elle l'oult baisié, l'ame lui part du corps, et mourust en telle maniere comment je vous conte. Ainsi fu né [a] Tristan, le bel, le bon chevalier qui puis souffri tant de paines pour Yseult.

2. — Première enfance de Tristan.

(*f° 28 v° a*) Le roy [1] prent l'enfant et le baille a garder a Gouvernal, qui puis le garda si loyaument qu'il n'en deüst estre blasmé [b], et lui fist querre nourrice telle comme a lui appartenoit... Mais atant leisse le conte a parler de Tristan et du roy Melyadus, son pere, et parole du roy Marc...

3. — Le tribut d'Irlande.

(*f° 18 v° a*) Or [2] fu establi sur ceulx de Cornouaille chascun an de treü cent damoiselles et cent jouvenceaulx de l'aage de .xv. ans et cent chevaulx de pris. Et fu cil truage establi au temps du roy Thonosor d'Irlande, qui puis dura deux cens ans. Et fu chascun an rendu sans faille jusques au temps du roy Marc; mais a celui temps failli le truage, car li beaulx Tristan, le bon chevalier amoureux, s'en combati au Morhoult, frere a la royne d'Irlande, qui estoit venu pour le truage demander en Cornouaille, et fu occis en l'isle Saint Sanson, si com nostre hystoire le devisera cy après [3].

1. Voy. ci-dessus, p. 195. — Meliadus, père de Tristan. Sur les persécutions que subit Tristan, protégé par Merlin, cf. Löseth, p. 15-16.

2. Voyez ci-dessus, p. 199, et Löseth, p. 10.

3. Voyez, en outre, la narration du f° 28 v° a ; cf. Löseth, p. 17.

a. *nay*. — b. *blasmer*.

4. — Le Morhoult.

Tristan [1] vint devant le roy Marc, son oncle, et lui pre- (f° 33 r° b)
senta son service. Et le roy lui demande qui il est. « Sire », fait-il, « ung varlet estrange suy, qui vous servira, s'il vous plaist. — Il me plaist bien », fait le roy, « car tu me sembles bien gentilhomme. » Tristan demoure avec son oncle comme ung estrange bomme, si fist tant en poy de terme qu'il ne oult en la court damoisel que on prisast une [maaille] [2] envers Tristan. Se Tristan va en bois ou il sert, il est prisié sus tous ses compaignons. Le roy ne veult aler sans lui nulle part. Tristan n'entreprent rien dont il [ne] vienne bien a chief et sagement pour son bel contenement et son bel service, ou tous les damoiseaulx de la court ont envie sur lui, car tous sont arriere mis pour lui. Tristan servi tant qu'il oult .xv. ans. Lors fu si preux et si fors que [a] nul ne fust de sa prouesse ne de sa vistesse. Gouvernal en est moult lié de ce qu'il est si creü et si amendé, car dès or mais en avant pourra il bien estre chevalier. Et, s'il [l'] estoit, il pourroit venir a grant chose. Ainsi comment je vous conte, advint, et trestout sans faillir, que a l'entree de may le Morhoult d'Irlande et grant gent avec lui vindrent en Córnouaille querre le treü que ceulx de Cornouaille devoient au roy d'Irlande. Et avoit avec le Morhoult entre les autres ung chevalier preux et vaillant, mais jenne estoit, (v°)
et avoit nom Gahieret, et estoit compoings au Morhoult. Et a cellui temps avoit commencié a regner le roy Artus, mais il n'avoit encores gueres qu'il avoit esté couronné. Quant ceulx de Cornouaille entendent que ceulx d'Irlande estoient venus querre le treü, si commence le deul et le cry sus et jus. Le deul des dames et des chevaliers commence, et dient de leurs enfans : « Enffans, mal fussiez vous nez et

1. Après avoir été persécuté par sa marâtre et avoir rencontré diverses aventures à la cour du roi de Gaule, Pharamont (voyez ci-dessus, pp. 196, 199 et Löseth, p. 18-19).

2. Ce mot est représenté par un sigle dans le manuscrit.

a. *ne*.

nourris, quant il couvient que ceulx d'Irlande vous mainnent en servage en leur pays! Terre, pour quoy n'es tu ouverte et eüsses nos enffans transgloutis? Si nous tournast a greignour honnour que ceulx d'Irlande vous amenassent en servage! Mer felonnesse et cruelle et vent desloyal, pour quoy n'as tu tant soufflé et tant venté que tu les eüsses tous noyés en la mer? » Tout ainsi demainnent leur deul, si que on n'ouyst pas Dieu tonnant. Tristan demande a ung chevalier pour quoy ilz se dementent tant, et qui estoit cil Morhoult de quoy ilz parloient. Et le chevalier lui dit que cil Morhoult est frere a la royne d'Irlande, ung des meilleurs chevaliers du monde qui vient pour querre le treü. Et pour ce est il cha envoyé que, se nul le contredisoit, il s'en combatroit et le conquerroit corps a corps. Et il n'est aucun qui encontre lui osast aler, car trop est bon chevalier durement. « Et se aucun », fait Tristan, « l'oultroit d'armes, qu'en seroit il? — Par foy », fait le chevalier, « Cornoualle seroit acquitie du treü. — Eu nom de Dieu »,
(v° b) dit Tristan, « dont se peut il ligierement acquitier, quant par le corps d'un seul chevalier se peuent delivrer. — Non peuent », dit le chevalier, « car il n'a homme en ce païs qui contre lui s'osast combatre. — Par foy », dit Tristan, « or sont ilz en ce pays les plus coars chevaliers du monde! » Et lors s'en vient Tristan a Gouvernal et dit : « Maistre, ceulx de Cornouaille sont mauvaiz, car il n'y a si hardi qui au Morhoult s'ose combatre pour le treü acquitier. Certes, se je fusse chevalier, je me combatisse a lui pour le servage deffendre. Et, s'il plaisoit a Dieu que je le peüsse vaintre, tout mon lignage en seroit honnouré, et j'en seroye plus prisié toute ma vie. Mais que vous en est advis? Ycy puis je esprouver se je seray ja preudoms. Et certes, se je ne le suis, il est assés mieulx que le Morhoult m'occie, et que je muire par la main de si preudomme qui tant est renommé que je vesquisse avec les mauvais de Cornouaille, et y aroye greignour honnour. » Gouvernal, qui tant amoit Tristan qu'il n'amoit tant rien, dit : « Tristan », fait il, « beau doulz filz, tu as moult bien dit; mais le Morhoult est tel chevalier qu'i[l] n'a tel eu monde; et tu [es] si jenne, et si n'apris oncques riens du mestier de chevalerie. — Maistre », dit il, « se je de ceste emprise [ne] fais ja ressort, n'ayés ja plus

fiance en moy que je preudoms soye. Et ce me reconforte moult de ce que vous me dites et faites entendant que mon pere estoit ung des meilleurs chevaliers du monde. Et je lui dois ressembler par nature; ja, se Dieu plaist, n'y fauldray. » Quant Gouvernal l'entent, si est tout esbahy de son sens, si dit : « Beau filz, or fay ta volenté. — Maistre », fait il, (f° 34) « grans [a] mercys ». Lors vient Tristan devant le roy son oncle qui moult estoit courouchié, car il s'estoit courouchié savoir moult (*sic*) s'il eüst chevalier en son hostel qui contre le Morhoult voulsist combatre pour le treü de Cornouaille deffendre; mais nul nen y avoit si hardi qui s'en osast dreschier. Atant es vous Tristan, qui s'agenouille devant son oncle et dit : « Sire, je vous ai servi long temps au mieulx que j'ay sceü. Je vous pry que vous, en guerredon de mon service, me fachiez chevalier huy ou demain. Tant ai attendu estrelay que ceulx de vostre court m'en vont blasmant. » Le roy respond : « Bel amy, volentiers le vous feray, puis que vous m'en requerés; mais a greigneur feste le vous feïsse se ce ne fust ceste adventure de ceulx d'Irlande, qui mauvaises nouvelles nous apportent. — Sire », dit Tristan, « or ne vous esmayés, car Dieu nous delivrera de ce peril et d'autres ». Le roy le lieve par la main et le baille a Dynas, son seneschal, et lui dit qu'il lui quiere et appareille tout ce que mestier lui sera, car il le vouldra l'andemain faire chevalier. Celle nuyt veilla Tristan a une eglise de Nostre Dame. A l'andemain le fist le roy Marc chevalier si honnourablement comment il peult. Et sachiés que ceulx qui le virent disoient que oncques mais ne virent si bel chevalier en Cornouaille. Ainsi comment ilz faisoient la feste de Tristan, estes vous quatre chevaliers sages et bien parlans de par le Morhoult, si dient au roy sans le saluer : « Roy Marc, nous venon cy de par le Morhoult, le meilleur chevalier du monde. Et te demandon le treü que tu dois chascun an au roy d'Irlande. Appareille luy qu'il l'ait dedens six jours; se ce non [b] nous te deffyon de par lui. Et, si tu le courouces, il ne te demourra de terre plain pié, et toute Cornouaille en sera destruitte. » Le roy est tant esbahy quant

a. *grant.* — b. *si nous.*

il ot ceste nouvelle qu'il ne sceit que dire. Et Tristan sault avant, et dit : « Seigneurs messages, dites au Morhoult que jamais treü nen ara, car, se nos ancestres furent folz et nices, nous sommes plus sages et ne voulon plus comparer leurs nichetés. Et, se le Morhoult dit que on luy doye treü, je suis prest que je m'en combate a lui corps a corps que ceulx de Cornouaille sont frans et que rien ne lui doivent. Se je l'occis, dont sommes nous quittes. Et, s'il m'occist, dont avra il le treü par droit. Et les messages dient au roy : « Est ce pour vous que le chevalier parle? — Par foy », fait le roy, « je ne lui avoye pas commandé ad ce dire; mais puis que sa volenté est telle, je me fye tant en Dieu et en luy que je lui ottroye la bataille [1]. »

(f° 35 r° b) ... Lors leissent courre les chevaulx l'un vers l'autre, si se entrefierent si angoesseusement des glaives qu'ilz s'entreploient forment. Et sachiés qu'ilz s'entrefussent occis, se les glaives ne feussent depechiés. Si s'entreheurtent de corps et de pis si felonnessement qu'ilz volent a terre, si estonnés qu'ilz ne sceurent s'il est jour ou nuyt. Et toutesvoies se releverent navrés durement. Tristan fu navré du fer du glaive au Morhoult qui estoit envenimé, et le Morhoult si refu navré du fer du glaive Tristan; mais il n'estoit pas envenimé. Lors traient les espees, si s'entrefierent si grans coups que ilz puent, si que en pou d'eure sont travailliés et lassés des grans coups qu'ilz s'entredonnent, ne armeüre qu'ilz aient ne les peuent garantir qu'ilz ne se facent granz playes et merveilleuses, si qu'ilz perdent de leur sang a grant foison. Le Morhoult, qui cuidoit estre ung des meil-

1. Tristan déclare alors qu'il est fils du roi Melyadus de Loonois et neveu du roi Marc. Les messagers rapportent au Morhoult ce qui s'est passé. Le Morhoult les renvoye à la cour pour demander où se fera la bataille; on choisit l'île Saint Sanson, où les deux combattants se rendront seuls, chacun dans sa barque. Deuil de Marc qui déclare à Tristan que, s'il avait su qui il était, il ne lui aurait pas permis de se battre. Le combat est fixé au lendemain. La nuit se passe en prières. Tristan veille dans une église de Notre-Dame. Il se couche vers le matin ; à son réveil, le roi l'arme; il s'embarque. Épisode de la barque qu'il repousse vers la haute mer. Le Morholt lui offre un accord, qu'il refuse.

leurs chevaliers du monde, redoubte tant l'espee Tristan qu'il est tout esbahi. Et sachiés que aussi doubtoit moult Tristan le Morhoult. Et ceulx qui de loing les regardoient dient que oncques mais ne virent deux chevaliers de tel pouoir. Et moult redoubte l'un l'autre. Et nonpourquant, puis que ad ce sont venus qu'il couvient que l'un mainne l'autre a oultrance, il n'y a point de l'espargnier; et s'entreviennent, les espees nues es mains, et s'entrefierent plus (v°) felonnessement et plus cruellement que oncques mais n'avoient fait. Et tant s'entredemainnent que le plus sain n'en cuide ja eschapper vif. Tristan si fiert le Morhoult par si grant yre de l'espee parmy le heaume si grant coup qu'il lui mist le bran[t] dedens jusques au test. Et a l'esteurdre du coup demoura une grant piece de l'espee du trenchant dedens la teste au Morhoult, si que l'espee en fu osquie. Quant le Morhout se senti navré a mort, il jette jus son escu et son espee et s'en tourne fuyant a son batel, si entre ens et se esloingne au plus tost qu'il peult. Et vient a ses hommes, et ilz le reçoivent en leurs nefz, dolens et courouchiés de ceste adventure. Il leur dit : « Or tost entron en mer et vous hastés de nagier tant que nous soyen en Yrlande. Je suis navré a mort, si ay grant paour que je ne muire ainchois que nous soyon la venus. » Lors font son commandement, si s'appareillent et entrent en mer. Quant ceulx de Cornouaille les en virent aler, si s'escrient en disant : « Alés vous en sans revenir! Male tempeste vous puisse tous faire noyer! » Le roy Marc voit Tristan son nepveu tout seul en l'isle, qui sa bataille avoit vaincue, si crye a ses hommes : « Amenés moy Tristan, mon nepveu. Bien nous a fait Dieu par sa misericorde grant grace : par la proesse de Tristan est aujourduy Cornouaille delivree du servage ou elle estoit. » Lors courent aux bateaulx et (v° b) viennent en l'isle, si trouverent Tristan si fieble que a paine se peult il soustenir du sang qu'il avoit perdu; si le mettent en ung batel et le mainnent au roy. Et, quant le roy le voit, si le baese plus de cent foys et lui demande comme il lui est. « Sire », fait il, « je suis navré, mais, s'il plaist a Dieu, j'en gariroy. » Le roy le mainne a l'eglise pour rendre graces a Nostre Seigneur de l'onnour qu'il lui a huy faitte; puis s'en reviennent au palaiz a grant joye et a grant

feste. Tristan se couche en ung lit, car il est si angoisseulx pour l'entouchement du venim qu'il n'en peult ne rire ne jouer et en pert le boire et le mengier.

5. — La navigation a l'aventure.

Les mires le viennent veoir, qui mettent des herbes sur ses playes de diverses manieres, si qu'en poy de terme fu gari de toutes ses playes, fors que de celle ou le venim estoit; mais de celle ne peult il garir, car les herbes li [a] sont contraires, ne il ne s'apperchoivent de l'entouchement du venim. Tristan sen[t] tel douleur et telle angoisse qu'il n'en dort ne nuit ne jour, ne il n'en boit, ne ne mengüe se trop petit non, si amesgrie trop durement. Sa playe pust si que nul ne peult demourer près de lui fors seulement Gouvernal. Cil le sert au fort et au dur; cil ploure pour Tristan et fait si grant deul que c'est pitié de le veoir, car qui eüst Tristan veü devant, il ne le recongneüst, tant estoit ja empiré. Tous
(f° 36) les preudommes en sont moult dolens et diient : « Ha! Tristan! Comment vous avez cher achetee la franchise de Cornouaille! Hee! doulz Tristan! Tant c'est grant dommage de vous! Vous mourrés a doulour de ce dont nous remaindron aises! » Ung jour estoit Tristan en son lit si meigre et si palle que nul ne le veïst qui pitié n'en eüst. Une dame estoit devant, qui trop durement plouroit et disoit : « Tristan, je me merveil, beaulx amys, que vous ne prenés aucun conseil de vous. Vous ne pouez tost mourir ne tost garir. Certes, se j'estoye en vostre point, je m'en iroye en aultre terre, puis que en ceste ne pourroye garir, pour savoir se Dieu ou [b] aucun mettroit conseil a moy garir. — Dame », dit Tristan, « et comme pourroye je ce faire? Je ne pourroye chevauchier ne je ne pourroye pas souffrir a estre porté en litiere. — Par foy », dit la dame, « dont (je) ne vous saroye je conseillier; or vous conseille Dieu! » Lors s'en part a tant. Et Tristan se fait apporter a une fenestre sur la mer, et commença la mer a regarder, et pensa une grant piece.

a. *si*. — b. *au*.

Et, quant il eust pensé, si appella Gouvernal et dit : « Maistre, alés a mon oncle et lui dittes qu'il vienne parler a moy. » Et il y va, et dit : « Sire, venés parler a Tristan. » Et le roy y vint, et dit : « Beau nepveu, que vous plaist? — Sire », dit Tristan, « je vous requier ung don, qui assés petit vous coustera. — Certes », fait le roy, « s'il me devoit assez couster, si le vous donrray je, car il n'est riens en ce siecle vivant, tant soit grant chose, par si que je le peüsse avoir en nulle maniere, que je ne feïsse pour vous. — Sire », fait Tristan, « j'ay assés souffert paines et dou- (b)
leurs puis que je me combati au Morhoult pour la franchise de Cornouaille. Je ne puis en cest[e] terre ne tost mourir ne tost vivre. Et, puis que ainsi est, je m'en vueil aler en autre terre, se Dieu plaist, pour savoir se Dieu me vouldroit mieulx envoier garison en autre terre qu'il ne fait en ceste cy. — Nepveu », dit le roy, « et en autre terre comment yroyes tu? Tu ne peulx chevaucher ne aussi aler a pié, ne tu ne souffreroies pas que on te portast en litiere. — Oncle, je vous diray comment je vueil faire. Vous me ferés faire une petite nacelle bien faite a ung petit voille que je puisse tout par moy monter et avaler quant je vouldray, et sera par dessus couverte de soye pour le chault et pour la pluye. Et me ferés des viandes mettre dedens dont je me pourray soustenir grant piece de temps. Et si y ferés mettre ma harpe et ma rote et tous mes instrumens, dont je me deduiray aucunes fois. Et, quant elle sera appareilliee, vous me ferés mettre mon lit dedens, et puis me y ferés porter, et lors me lancerés en la mer. Et, quant je seray en la mer tout seul sans compagnie, que nul ne m'y sara, lors, si plaist a Dieu que je naye, la mort me plaira, car trop longuement ay languy. Et, si je vien a garison, je revendray en Cornouaille. Ainsi vueil je qu'il soit fait. Et, pour le plus tost haster, je vous pry a joinctes mains que vous le hastés et qu'elle soit faitte sans delay, car ja mais n'avray joye
devant que ce sera fait et que je seray en la mer. » Lors, (v°)
quant il [l']out ainsi devisé(e), le roy commence a plourer et dit : « Comment, beau nepveu, me voulés vous doncques leissier? — Certes », fait Tristan, « mon oncle, il ne peut estre autrement. — Et de Gouvernal que sera fait? » dit le roy. « S'il est avec vous, il vous fera grant confort. —

Certes », fait Tristan, « en ce point de ore, ne vueil je compaignie fors que de Dieu; mais, si je muir, je veul qu'il ait ma terre, car il est bien de si hault lignage qu'il pourra bien estre roy, puis qu'il avra receü l'ordre de chevalerie. » Le roy voit qu'il ne peult estre autrement, si fait appareillier la nacelle tout en telle maniere que Tristan l'avoit devisee. Quant la nef fu garnie et appareillie, si y portent Tristan et le mistrent dedens; mais onques ne veïstes si grant deul faire comme il oult ad ce departement fait pour Tristam. Quant Tristan voit le deul si grant, si lui ennuye moult le demourer, si se fait empaindre en [a] la mer, le voil tendu. Et en poy d'eure fu esloingnié qu'il ne vit ne son oncle ne ses amis, ne eulx luy.

Ainsi s'en va Tristan par la mer, si y fu bien quinze jours ou plus, tant qu'il ariva ung jour en Yrlande devant le chastel de Hessedot. Le roy d'Irlande et la royne, seur au Morhoult, y estoient, et si y estoit Yseult, leur fille, et y sejournoient. Celle Yseult si estoit la plus belle femme du monde et la plus saige de surgie que on sceüst a cellui temps, et congnoissoit toutes les herbes et leurs pouoirs.
(*v° b*) Et n'estoit nulle si perilleuse playe qu'elle ne garist. Et si n'avoit pas plus de .XIIII. ans.

Quant Tristan fu venu a port et il vit la terre qu'il ne congnoissoit, le cœur lui esjouist tout pour le nouvel pays. Et, pour ce que Dieu l'avoit jetté du peril de la mer, lors prent sa harpe et l'atrempe, si commence a harper si doulcement que nul ne l'ouïst que volentiers ne le escoutast. Le roy estoit a ses fenestres, qui ouy le son et voit la nacelle qui arivee estoit si bien appareillie qu'il cuide que ce soit faerie; si la monstra a la royne. « Sire », fait elle, « se Dieu vous aïst, alon savoir que ce peult estre ». Lors avalent tous seulz de la court sans conpagnie le roy et la royne et viennent a la rive et escoutent tant Tristan harper qu'il oult dit toutes ses notes et remise sa harpe devant lui; puis demande au roy quelle terre ce est ou il est arivé. « Par foy », fait le roy, « c'est Yrlande. » Si est plus a malayse que devant, car il sceit bien, s'il est aperceü,

a. *ou.*

que mourir lui convient pour le Morhoult qu'il occist. Le roy lui demande qui il est : « Sire », fait il, « je suis de Loonoys, près de la cité d'Albisme, ung homme deshaitié et malade qui me suis mis en adventure en ceste mer ; si suis ycy arivé pour savoir se je pourroie trouver garison de ma maladie ; car tant ai souffert d'angoisse et de paine et encore seuffre que nul ne pourroyt plus souffrir, si aymeroye assez mieulx mourir que longuement languir en ceste doulour. — Estes vous chevalier ? » fait le roy. — « Sire, oy », fait *(f° 37)* Tristan. Lors lui dist le roy : « Or ne vous esmaiés, car vous estes arivé a tel port ou vous avrés garison ; car j'ay une fille moult saige, et, se nul homme [vous] en doit jamais garir, elle vous en garira en assés brief terme. Et je lui prieray qu'elle s'en entremette pour Dieu et pour pitié. — Sire, Dieu le vous mire ! » dit Tristan. Lors s'en vont le roy et la royne en leur palais. Le roy appelle ceulx de leens et leur commande qu'ilz voisent au port querre un chevalier deshaitié et qu'ils l'apportent leens et lui facent ung beau lit et le y couchent. Et ilz le font ainsi comme il leur commanda. Quant Tristan fut couchié, le roy dit a Yseult sa fille qu'elle se preïst garde du chevalier. Et elle le fist moult doulcement et lui regarda et visita ses playes et y mist herbes. Et lui dit qu'il ne se esmaiast pas et qu'elle le rendroit tout sain en brief terme a l'aïde de Dieu. En celle chambre fu Tristan .x. jours malade. La damoiselle se prenoit garde chascun jour de lui, mais il ne faisoit fors que empirer, car herbes lui estoient contraires. Quant Yseult vit cecy, si est toute esbahie, si maudit son sens et son savoir, et dit qu'elle ne sceit rien de ce qu'elle cuidoit savoir [mieulx] que nulle du monde. Et lors s'apense et dit que sa playe est entouchie de venin, et que c'est ce qui garir ne le leisse et que de ce le garira elle tost. Et, s'elle n'est entouchie, elle dit que jamais n'y mettra la main et que ce seroit chose perdue. Lors le fait aporter au soleil pour plus la playe appertement veir. Et, quant elle oult la playe veüe, si dit qu'elle estoit entechie de venin, si dit : « Ha ! sire, le fer dont ceste playe vous fu faitte estoit *(b)* envenimé. C'est ce qui l'a destourne[e] a vous garir par ceulx qui garir vous devoient, car ilz ne se prenoient garde de l'entouchement ; mais je l'ay veüe ore, se Dieu plaist, si

vous tourneray a garison, de ce soiés aseür. » Et Tristan est moult joyeux de ceste nouvelle. La damoiselle lui quiert ce que mestier lui est et qu'elle cuide que mieulx lui vaille pour le venin oster. Tant se paine et travaille qu'elle l'en a tout hors osté et que Tristan tourne tantost a garison et commence a boire et a mengier et revenir en sa beauté et en sa force. Tant s'en entremet la damoiselle que, ainchois que les deux moys fussent passés, fu Tristan aussi sain et aussi haitié que il avoit oncques esté. Lors se pourpense qu'il s'en retournera arriere en Cornouaille, car il sceit bien, s'il estoit illeuc appercheü, ilz le feroient mourir a honte et a doulour pour le Morhoult qu'il occist.

6. — Le Combat contre le Dragon.

En ce païs [d'Yrlande][1] avoit et repairoit ung serpent, qui tout le païs essilloit et destruisoit, et venoit ad ce chastell aussi comment deux fois la sepmaine, et devouroit et mengoit tous ceux qu'il pouoit tenir, si que nul ne osoit yssir de ce chastel hors pour le serpent. Le roy avoit fait crier que, qui pourroit occire le serpent, il lui donrroit quanqu'il (1°) demanderoit, voire la moitié de son royaume et Yseult, sa fille, s'il la voulloit avoir. Si advint que le serpent vint ad ce chastel le jour meïsme que le roy avoit fait crier ce cry. Et chacun qui yssoit hors de ce chastel, de ceulz qui y repairoient, s'en rafuioi(en)t, criant et braiant. Et Tanstris demanda que c'estoit. Et on luy dit ce que je vous ay dit et le cry que le roy en avoit fait faire. Quand Tanstris oy ce, si s'arma si coiement que nul ne le sceüst, puis s'en yst du chastel par une fausse poterne, si ala tant qu'il vit le serpent. Et, si tost comment le serpent le vit, si luy court sus, et Tanstris a lui ; si commence la bataille de Tanstris et du serpent fort et cruelle. Le serpent lui jette lez gris en son escu, si lui derompt la guige et tout quant qu'il ataint ; et

1. Voyez ci-dessus, p. 218 ss. — Pourtant, Tristan ne retourne pas alors en Cornouailles, mais va au tournoi du Chastel des Landes (cf. Löseth, p. 21-24). L'auteur introduit ici Palamède, qui s'éprend d'Iseut. Retour de Tristan au château du roi d'Irlande.

jette feu et flambe parmy la goule, si qu'il luy art tout son escu, et poy s'en failly qu'il ne l'abati a terre. Et Tanstris se revigore et haulce l'espee et fiert le serpent, mais il trouva la pel si dure qu'il n'y poult faire l'espee entrer. Lors recoeuvre ung coup d'estoc. Et le serpent lui vient gueule baiee pour le menger. Et Tanstris s'avise et lui boute l'espee parmy la gueule en ventre, si lui couppe le couer en ventre en deux pieces. Et adonc le serpent chey mort. Et Tanstris si luy couppe la langue et la boute en sa chausse. Puis s'en part, mais il n'oult gueres alé qu'il chey a terre tout envers aussi comment s'il fust mort, pour le venim de la langue du serpent qu'il avoit en sa chausse. Le roi Angyns avoit un seneschal, que on appelloit Aguynguerren le roux. Cil venoit au chastel, si treuve le ser- (v° b)
pent occis et lui couppe la teste, et dit qu'il la presentera au roy et puis lui demandera sa fille et la moitié de son royaume, et puis fera acroire au roy qu'il a le serpent occis. Le seneschal vint au roy atout la teste du serpent et le salue et dit au roy : « Je t'ai occis le serpent qui tout destruyoit cest pays. Veés en cy la teste. Or te demande Yseut ta fille et la moitié de ton royaume si comment tu l'as enconvenancié. » Le roy s'en merveille moult et dit : « Seneschal, je parleray a Yseult, ma fille, si savray qu'elle en [pense]. Atant s'en va le roy en la chambre la royne, si treuve la royne et Yseult sa fille ensemble, si leur conta que le seneschal avoit ocis le serpent, « et m'en a apporté la teste. Or si couvient que je face tenir la promesse que je fis crier. » Et, quant la royne et Yseult ouyrent ce, si sont forment courouciés; si dit Yseult que ja ne l'aroit et que mieulx ameroit estre morte que cil felon roux traître l'eüst ja. « Mais, sire, vous yrés a lui et lui dirés que vous avrés conseil a vos barons de ceste chose et lui en sarés a dire dedens huit jours la verité. » Lors revint le roy au seneschal et lui dit ces parolles que je vous ai dittes, et le seneschal lui octroya. Et la royne dit a Yseult sa fille : « Fille, ore alons moy et vous tout coyement veoir le serpent qui mort est, car je ne croy que le seneschal fust tant hardi qu'il osast envaïr le serpent. — Dame », dit Yseult, « volentiers. » Lors s'en vont elles toutes seulles [sans compaignie] fors que de .II. escuiers, Perinis et Mathanael ; si vont tant qu'ils veoient le serpent occis, si

le regardent assés. Puis s'en retournent et regardent d'une part du chemin, et voient Tristan illeuq jesant aussi com-
(f° 43) ment mort; et estoit aussi gros d'enfleüre comment ung tonnel, si vont celle part, mais point ne le congneurent pour l'enfleüre. Et Yseult dit : « Cest homme est mort ou envenimé du serpent, et croy qu'il a occis le serpent et le serpent lui. » Lors font tant par cause de pitié a l'aïde des deux escuiers qu'elles l'emportent en leurs chambres et illeuc fu despoullié, si fu trouvee la langue du serpent en sa chausse. Yseult le pourtasta et trova qu'il estoit encore en vie, si lui fist boire du triacle et s'entremist tant de lui qu'il fu tout desemflé et gari et revint en sa beauté. Et elles veoient que c'est Tanstris, leur chevalier, si en furent moult liees. Au chief de huit jours revint le seneschal au roy et lui demanda son don. Et le roy s'en conseilla a ses barons, et ses barons distrent qu'il lui donnast, puis qu'il lui avoit promis. Quant Yseult oy ce, si commença a faire trop grant deul, si dist qu'elle se laroit ainchois desmenbrer qu'il l'eüst ne qu'elle le preïst. En ce deul qu'elle faisoit, vecy Tanstris qui lui demande qu'elle a et pourquoy elle fait tel deul. Et elle lui conte que le seneschal la veult avoir a femme « et la moittié du [a] royaume mon pere pour ce qu'il dit qu'il a occis le serpent ». Quant Tristan oy ce, si dit : « Or ne vous esmaiés, que de ce vous delivreray je bien, car il ment; mais or me dittes se vous savés ou la langue est que j'avoye mise en ma chausse, quant je fu ceans apporté. — Sire », dit la royne, « la veez cy. » Et Tristan prent la
(b) langue et vient au palais et dit, oyans tous : « Ou est le seneschal qui veult avoir Yseult et dit qu'il a occis le serpent? Vienne avant, car je dy qu'il ment et suis prest de prouver contre lui corps a corps ou aultrement, se mestier est. » Et le seneschal sault avant et dit que si a. Lors dit Tanstris au roy : « Sire, gardés en la teste du serpent s'il y a point de langue, car sachiés que cil lui couppa la langue qui l'occist. » Et lors fu regardee la teste, si n'y trouva on point de langue. Et Tanstris monstre la langue, si fu au lieu joincte dont elle estoit partie, si y fu toute a point.

a. *de son.*

Lors fu le seneschal hué et pris et destruit. Et Tanstris fut honnouré et servi quant on sceust qu'il oult occis le serpent.

Ung jour advint que Tanstris se baignoit. La royne et Yseult et Brangien et moult d'autres estoient devant lui et le servoient moult debonnairement. Ung varlet parent a la royne vint leans et regarda sus ung lit et voit l'espee Tanstris moult richement appareillie, celle dont il avoit occis le Morhoult, si la traist du fourreau et voit qu'elle estoit osquie, si fu tout esbahi. Et la piece en estoit demouree en la teste au Morhoult, et la gardoit la royne envelopee d'un drap de soye en ung escrin. Et ainsi comme l'escuier regardoit l'espee, estes vous la royne venue la, et demande qui celle espee estoit. Et cil respont qu'elle estoit Tanstris qui la se baignoit. « Voire », fait elle, « or la porte cha en ceste chambre. » Et cil lui porte. Et la royne si oeuvre son escrin et desvelope la piece de l'espee qui avoit esté trouvee en la teste du Morhoult, si lui adjoint, si y fu tout a point comment celle qui en avoit [esté] esgrunee a l'esteurdre [a], quant Tristan occist le Morhoult. « Ha ! Dieu ! » dit la royne, « cil est Tristan qui mon frere m'occist. Moult s'est longuement (v°) celé envers nous ; de ceste espee l'occist et de ceste espee mourra. » Lors si s'en vient a Tristan, qui de ce riens ne savoit, si s'escrie : « Ha ! Tristan, nepveu le roi Marc, n'y a mestier celee ! Mort estes ! Vous occistes mon frere de vostre main de ceste espee, et de ceste espee mourrés ! » Lors haulce l'espee et le voult ferir. Et Tristan ne se remue ne il ne fist semblant de paour. Et ung escuier saut avant qui print la royne, et dit : « Ha ! Dame, pour Dieu merci, n'occiez pas le meilleur chevalier du monde en telle maniere. Il n'appartient pas a vous de ce faire, qui estes dame. Leissiés ent le roy convenir, qui bien vous en vengera. » Et la royne ne se voult refraindre, et cil toustesvoies la retient. Et le cry et la noise lieve adont si grant que le roy et ses barons sont venus au cry. Et la royne lui dit : « Ha ! Sire, vecy le desloyal murdrier Tristan, qui tant s'est celé vers nous, qui occist le Morhoult, mon frere. Ou vous l'occirés, ou je l'occiray. Vecy l'espee meïsme dont il l'occist et de ceste espee

a. *estendre*.

vueil je qu'il muire. » Le roy estoit saige et appensé, si dit : « Dame, taisiés vous ent, leissiez sur moy ceste vengance, et j'en feray tant que je n'en devray estre blasmé. — Sire », fait elle, « grans mercis! vous m'avés garie ! — Bailliés moy », fait le roy, « celle espee. » Et elle lui baille, et puis s'en part d'illeuq. Et le roy vint a Tristan et lui dit : « Estes vous Tristan, qui occist le Morhoult? — Sire », dit Tristan, « n'y a mestier celee. Ce suis je voirement. Se je l'occis, nul ne
(v° b) m'en deveroit blasmer; car a faire le me couvenoit, car il m'eüst aussi occis, s'il peüst. — Vous estes mort », dit le roy. — Faire le poués », dit Tristan, « se vous voullés ; en vous est de ma mort ou de ma vie. — Or vous vestés », dit le roy, « et venés ceans en ce palais. » Et Tristan se vest, et s'en va au palais. Et, quant il fu venu devant les barons, si oult ung poy de honte, et commença a rougir, si en fu moult plus bel. Et ceulx qui le regardent dient que trop seroit grant dommage se si bel chevalier et si bon comment il estoit recepvoit mort pour chose qui ne peult estre recouvre[e]. Et la royne escrie au roy : « Sire, vengiés moy de Tristan le traïstre, qui mon frere m'a occis ! » Et le roy dit : « Tristan, vous m'avés moult honny et avillé quant occistes le Morhoult, et moult seroit grant dommage se je vous occisoye; car pour ce ne le faroie je mye. Je vous laroy vivre pour deux raisons : l'une si est pour la bonne chevalerie qui est en vous; l'autre si est pour ce que vous avés esté en mon hostel respassé de mort; et, quant je vous ay respassé, se je vous occioie après, je feroie trop grant traïson. Or tost voidiés mon hostel et ma terre que jamais n'y soyés trouvé, car, se je vous y trouvoie autreffois, je vous mettroie a mort. — Sire », dit Tristan, « grant mercis de ce que vous me faites tant de bonté. » Lors lui fait le roy bailler armes et cheval, puis monte, si s'en va. Et Brangien lui baille ses deux freres moult coiement qui volentiers le serviront. La royne est moult dolente et moult couroucee de ce que Tristan s'en va si quitte et si delivre, car bien voulsist qu'il fut occis.

(f° 44) Tristan s'en vient au port et entre en mer et singla tant qu'il arive en Cornouaille a Tinthanel, ou le roy Marc estoit. Quant le roy et les barons voient Tristan, si lui font aussi grant joie et aussi grant feste comme si Nostre Seigneur fust illeuc descendu. Le roy demande a Tristan comment il

l'avoit puis fait. Et il lui conte comment il avoit esté gari, et comment Yseult la bloie l'avoit gari, et comment il fut en peril d'occire; mais cil ne lui conta pas comment il avoit vaincu l'assemblee et desconfit Palamedes, ne comment il avoit occis le serpent. Et puis lui conta comment Yseult la bloie, la plus belle damoiselle du monde et qui plus savoit de surgie, l'avoit gari. Ceulx de leans sont bien joyeulx de ces nouvelles, si lui font grant feste et joye. Le roy le fist maistre et sire de son hostel et de quanqu'il avoit, dont il est plus cremu et plus redoubté qu'il nen estoit devant.

7. — Le « boire amoureux ». Le mariage de Marc et d'Iseut.

Le roy [1] fu en malaise pour Tristan, car ore le redoubte *(f° 49 v° b)* il plus que devant ; si pense qu'il metroit volentiers Tristan a mort, s'il pouoit, en telle [a] maniere qu'il ne s'en apperceüst ; et, s'il le cache de sa court, il sera par mal de lui ; et, s'il le retient avecques lui, il est tant amé de tous que, se discorde meult entre eulx deux, il en avra le pis au desrain. Ad ce pense, car il n'y voit point de sa sauveté de nulle part, si chiet en ung penser dont il est trop lié, car par ce, si comment il cuide, se porra de Tristan delivrer. Si meurt, ne luy chault, car il aimme mieulx sa mort que sa vie. Ung poy après ce, advint que le roy seoit entre ses barons, et Tristan estoit illeuc devant lui. Les barons distrent au roy que moult se merveilloient qu'il ne prenoit femme. Et Tristan dit que moult lui plairoit qu'il eüst moullier. Si dit le roy : « Tristan, » fait il, « je l'aray quant il vous plaira, car en vous est d'avoir la si belle comment vous savés que je la veul avoir. — Sire, » dit Tristan, « puis qu'il en est en moy, vous l'avrés, car mieulx vouldroie mourir que vous ne l'eüssiés. — Comment », fait le roy, « vous en croirroye je? » Et Tristan tent sa main vers une chappelle et jure, se Dieu lui aïst et le

1. Amours de Tristan et de la femme de Segurade. Marc, jaloux, prend son neveu en haine. Un jour, il lui fait jurer de raconter « toutes les chevaleries » qu'il a faites, et apprend ainsi ses exploits d'Irlande. Voy. ci-dessus, p. 213, et Löseth, p. 25-27.

a. *nulle*.

(*f° 50*) saint, qu'il en fera tout son pouoir. Et le roy l'en mercie moult. « Or vous diray je », fait le roy, « qui celle est que je demand. Vous savois bien, et par maintes fois le m'avés dit, que, se je prenoie femme, que je la preïsse telle ou je me peüsse deduire et solacier en sa beauté. Et de beauté ne m'avés vous loee que une seulle femme, et celle m'avés vous tesmoing[n]ié a estre la plus belle femme du monde. Celle vueil je et celle avray je, se je jamais ai femme, et c'est Yseult la bloye, fille au roi Angyn d'Irlande. Celle convient il que vous m'amenés ensi comment vous le m'avés promis. Or tost prenés de mon hostel telle compaignie comment vous vouldrés, et vous mettés en voie et faittes tant que je l'aye. » Quant Tristan entent ceste nouvelle, si pense que son oncle l'envoye plus en Yrlande pour mourir que pour Yseult avoir; ne il ne lui [ose] escondire. Et le roy, qui plus desire son mal que son bien, lui dit par flaterie : « Beau nepveu, ne me [la?] donrrés vous pas cy ? — Sire », dit Tristan, « j'en feray mon pouoir, se j'en devoie mourir. — Beau nepveu, grant mercis ! Or », dit le roy, « mouvoir vous fault tost, car je n'aray jamais joye tant que vous serés revenus et que vous ayés amenee Yseult la bloye. »

Tristan se retraïst volentiers, s'il peüst, de ceste chose ; mais c'est nient, car il avoit juré devant maint preudomme, et pour ce s'en taist. Et bien sceit qu'il est la envoié pour mourir, car c'est le lieu du monde ou il est plus hay mortellement pour le Morhoult qu'il occist. Or voit, ce dit, comment aler en pourra, tout soit en adventure. Lors prist
(*b*) jusques a quarante chevaliers jeunes hommes du plus hault lignage qui fust en l'ostel au roy Marc. Ceulx furent moult dolens et courouchiés, et amassent mieulx a perdre toutes leurs terres que le roy les envoiast en Irlande, car la sceivent ilz bien, s'ilz y sont appercheüz, ilz seront tous mors. Lors s'appareillent, et entrent en une nef, et Tristan et Gouvernal aussi, si ploure forment Gouvernal pour Tristan et dit : « Or poués veïr comment vostre oncle vous ayme. Ceste chose est pourpensee pour vostre mort, non mye pour la damoiselle avoir. — Beau maistre », dit Tristan, « or ne vous esmaiés ; se mon oncle me hait, je feray tant par ma bonté, se Dieu plaist, que ja son cœur ne sera si fel envers moy qu'il ne me vueille bien ; et ne s'esmaie, car je feray tant, se Dieu

plaist, a quelque paine que ce soit, que j'aray la damoiselle. — Dieu le doint! » dit Gouvernal. Ainsi se sont mis Tristan et ses compaignons [en mer], qui moult sont desconfortés de ce qu'ilz vont a leur mort, se leur est advis. Mais Tristan les reconforte et dit qu'ilz ne s'esmaient de riens. Et ilz ont si grant fiance en lui qu'ilz sont tous rasseürés; car il leur est advis qu'il ne leur peult mal venir en lieu ou il soit[1].....

« Et[2], si ne fust la grant valour dont il [Tristan] est si plain, *(f° 55 v° b)* si comme vous sàvés, il eüst esté mort et j'eüsse esté destruit; et, quant il a tant fait pour nous et nous le tenon, si penson de lui servir et honnorer et de lui rendre la bonté qu'il nous a faitte. — Sire », dit la royne et tous les autres a une voix, « nous en sommes tous priés et voulon desormais que le royaume d'Irlande et cil de Cornoaille soient amys et bienveillans les ungs aux aultres. » Lors fu la joie et la feste grant que on fist a Tristan et a ses compaignons. Et demoure avecques Yseult qui le guari de ses playes tant qu'il fu legier et sain. Et, quant il fu sain et gari et il vit la beauté de Yseult qui tant estoit belle que on ne parloit fors que de sa beauté près et loing, si lui change moult le courage et mue en divers pensers et dit qu'il la demandera pour soy meïsmes, et non pas pour autre, car, s'il l'a, il ara la p[l]us belle dame du monde, et elle ara le plus bel chevalier et ung des meilleurs du monde. Puis dit qu'il aroit fait grant traïson a son oncle, car il lui a promise devant maint preudomme, si en seroit a tousjours honny, si aimme plus son honnor et la leissier que sa honte et la avoir.

Ung jour estoit le roy venu en son palais. Tristan vint *(f° 56)* devant lui et ses compaignons moult noblement appareilliés, si dit : « Roy, je vueil que vous me donnés mon don. — Certes », dit le roy, « c'est droit; demandés, et vous l'arés.

1. Une tempête jette Tristan dans le pays du roi Arthur; à la cour de celui-ci, Tristan rencontre le roi d'Irlande, et lui rend de grands services, espérant que, en échange, le roi lui donnera Iseut pour Marc (voyez Löseth, p. 27-28). En effet, le roi emmène Tristan dans son pays et demande à la reine et à Iseut de lui pardonner enfin le meurtre du Morhoult.

2. C'est le roi d'Irlande qui parle, intercédant pour Tristan.

— Sire », dit Tristan, « grant mercis. Sire, or me donnés dont Yseult, vostre fille. Et sachiés que je ne la demande pas pour moy, mais pour le roy Marc, mon oncle, qui la veult avoir a femme et la fera couronner du royaume de Cornoialle. » Et le roi lui respont et dit : « Tristan, tant avés fait pour moy que bien avés desservie Yseult. Et je la vous doing ou pour vous, ou pour vostre oncle. Faire en poués vostre volenté, car il me plaist moult. » Lors fait venir Yseult et lui livre par la main, et dit : « Mener l'en poués quant vous vouldrés, car je vous sent a tant loyal chevalier que vous n'en ferés chose qui tourne a villennie. » Tristan rechut maintenant la damoiselle pour le roy Marc, son oncle. Lors commence la feste laiens si grant comment se Dieu y fust descendu, car ceulx d'Irlande font joye, et leur semble que par cest mariage soit paix faitte entre eulx et ceulx de Cornouaille. Et ceulx de Cornouaille sont moult liés, car ilz ont leur besoigne achevee sans grant paine et sont honnourés et servis en lieu du monde ou l'en les souloit plus haïr [1]...

(b) Quant Tristan oult bien trestout son oirre appareillié, le roy lui baille Yseult et pluseurs damoiselles avec elle qui compagnie lui feront. Et sachiez que Yseult s'en parti bien garnie de robes et de joyaulx, si qu'il pert bien qu'elle viengne de bon lieu. Le roy et la royne plourent au departir. La royne appelle Brangien et Gouvernal et leur dit :
(v°) « Vecy ung vaissel d'argent plain d'un merveilleux boire que j'ay fait a mes mains. Et, quant le roy Marc sera couchié avec Yseult la premiere nuit, donnés ent a boire au roy Marc, et puis après a Yseult, et puis jettés le remenant. Et gardés que nul autre n'en boive, car grant mal en pourroit bien venir. Et cest boire est appellé le boire amoureux, car si tost comment le roy Marc en ara beü et ma fille après, ilz s'entraimmeront tant et si merveilleusement que nul ne porroit mettre discorde entre eulx deux. Et je l'ay fait pour eulx deux, si gardés bien que aultre n'en boive. » Et ilz dient que de ce se prendront ilz bien garde.

Atant se departent. Et Tristran et sa compagnie si entrent

1. Le roman rapporte ici un songe funeste du roi d'Irlande.

en mer et s'en vont a grant joye. Trois jours eurent bon vent. Au quart jour se jouoit Tristan aux eschés a Yseult, et faisoit si grant chault que trop. Tristan oult soif, si demanda du vin. Gouvernal et Brangien y vont pour apporter, si trouverent le boire amoureux entre les autres vaisseaulx d'argent dont il y avoit planté; si en furent decheüs, car ilz ne s'en pristrent garde. Brangien prent la couppe d'or et Gouvernal verse en la couppe du boire qui cler estoit comment vin : et vin estoit ce voirement, mais il y avoit avec autres choses meslees. Tristan but toute plaine la couppe, et puis commande que on le doint a Yseult, et on lui donne. Et Yseult boit. Ha! Dieu! quel boire! Or sont entrez en la rote qui jamais ne leur fauldra jour de leurs vies, car ilz ont beü leur destruction et leur mort. Cil boire leur a semblé bon et moult doulz, mais oncques doulceur ne fu si chier achetee comment ceste sera. Leurs coeurs leur (v° b) changent et muent. Si tost comment ilz ourent beü, l'un regarde l'autre tout esbahi. Or pensent a autre chose qu'ilz ne faisoient devant. Tristan pense a Yseult et Yseult a Tristan; omblié est le roy Marc. Tristan ne pense fors que a avoir l'amour Yseult, ne Yseult fors que a avoir l'amour Tristan. Ad ce s'accordent leurs courages qu'ilz s'entreaimmeront toutes leurs vies. Et, se Tristan l'aimme, ce veult elle, car en plus bel ne en meilleur ne pourroit elle mie mieulx s'amour emploier ne avoir assise. Et, se Tristan ayme Yseult, ce veult elle, car en plus belle ne pourroit il avoir son cœur mis. Il est trés bel, et elle trés belle; il est gentilhomme, et elle est estraite de hault lignage; bien se peuent concorder ensemble de beaulté et de lignage. Or quiere le roy Marc autre royne, car ceste veult Tristan avoir, et Yseult lui. Tant s'entreregardent que chascun sceust la volenté l'un de l'autre. Tristan sceit bien que Yseult l'aimme de tout son cœur, et Yseult sceit bien que Tristan ne la hait mye. Moult est lié de ceste adventure, et elle en est toute joyeuse. Il dit qu'il est le plus beneüré chevalier qui oncques fust quant il est amé de la plus belle damoiselle qui soit orendroit en tout le monde.

Quant ilz ourent beü le boire amoureux dont je vous ay conté, Gouvernal, qui recongnoist le vaissel, fu tout esbahi; si est si dolent qu'il vouldroit estre mort. Car or sceit il

bien que Tristan aimme Yseult, et Yseult Tristan, et sceit bien qu'ilz en seront encoulpé, lui et Brangien. Lors appelle Brangien et lui dit qu'ilz ont esté decheüs par mescongnois-
(f° 57) sance. « Comment ? » fait Brangien. — Par foy », fait Governal, « nous avon donné a Tristan et a Yseult a boire du boire amoureux, si convient par force qu'ilz s'entraimment. » Lors lui monstre le vaissel ou le boire estoit. Et, quant Brangien voit que c'est verité, si dit tout en plourant : « Mal avon esploittié ; de ceste chose ne peult venir se mal non. — Or nous souffron », dit Gouvernal, « si verron a quelle fin ceste chose vendra. » Gouvernal et Brangien sont en tristece, mais ceulx qui ont beü le boire amoureux sont en liesse. Tristan regarde Yseult, si esprent et alume si durement qu'il ne desire fors que Yseult, et Yseult ne desire fors que Tristan. Tristan lui descoeuvre son courage et dit quil l'aimme plus que rien nee. Et Yseult lui dit que aussi fait elle lui. Que vous diroye je ? Tristan voit que Yseult s'accorde a toute sa volenté faire. Et ilz sont tous seul a seul, si qu'ilz n'ont nul destourbier ne paour ne d'un ne d'autre. Il fait d'elle ce qu'il veult et lui toult le nom de pucellage. En telle guise comment je vous conte chey Tristan es amours Yseult, si que oncques puis en nul jour ne s'en departi, ne autre n'ama, ne autre ne congnut. Et par ce boire qu'il beust out il puis tant travail et paines que oncques puis ne devant ne fu chevalier qui tant souffri de painnes pour amours comme Tristan fist. Gouvernal demande a Brangien qu'il lui semble de Tristan et de Yseult. Et elle
(b) dit qu'il lui sembloit qu'ilz ont eu afaire ensemble, « et Tristan a Yseult despucellee sans doubte ; je les vy jesir ensemble. Le roy Marc la honnira quant il ne la trouvera telle comment elle doit estre. Il la fera destruire et nous aveuc, qui la devions garder. — Or ne vous esmaiés », dist Gouvernal ; « puis que ainsi est, je vous en cheviray bien. Or m'en leissiés couvenir ; car sachiés que j'en feray tant que ja n'en seron blasmés. — Dieu le vueille ! » dit Brangien.

De ce conseil ne sceivent mot Tristan et Yseult, ains mainnent bonne vie et joyeuse, si s'entraimment tant qu'ilz ne voient pas comment ilz se puissent departir a nul jour l'un de l'autre, si s'en vont tout droit vers Cornouaille ; mais plus

tost y fussent venus se ne fust une tempeste qui leur leva... » [1]

Or dit le conte que, quant Tristan fu entré en mer et se fu (f° 64 v° a)
parti du Chastel de Plour, il naga tant qu'il vint a Tinthanel, ou le roy Marc estoit, si lui dit on que Tristan son nepveu estoit arivé et qu'il amenoit Yseult. Quant le roy oy ce, si en fu courouchié, car jamais ne le voulsist veïr. Et non pourtant il fist semblant de joye, si commanda que on alast encontre lui. Les barons montent, si vont contre Tristan et le rechoivent a grant joye. Le roi Marc baise Tristan et tous ses autres compaignons. Tristan vint au palais et print Yseult par la main et dit : « Roy Marc, vecy Yseult que vous me demandastes en ce palais. Je la vous doing. — Tristan, » fait il, « grant mercis. Tant avés fait que tout le monde vous en doit loer ». Le roy Marc pour la grant beauté qu'il voit en Yseult dit qu'il la veult espouser. Lor fait semondre tous ses barons qu'ilz viennent a la feste a Tinthanel, car il vouldra espouser Yseult et couronner du royaulme de Cornouaille. Les barons, dames et damoiselles y vindrent de partout au jour que le roy espousa Yseult. Grant est la joye et la feste que ceulx de Cornouaille font. Tristan appelle Gouvernal et Brangien et leur dit : « Que feron nous ? Vous savés bien comment il est de moy et de Yseult. Et, se le roy ne la treuve pucelle, il la fera tantost destruire. Et je occiray le roi tantost et puis moy après, se vous n'y mettés aucun (v° b)
conseil. » Et Brangien dit qu'elle y mettra tout le conseil qu'elle pourra. « Par foy », dit Gouvernal, « or vous diray que vous ferés. Quant le roy sera couchié, vous estaindrés les cierges et vous vous yrés couchier emprès le roy, et Yseult sera emprès le lit. Et, quant le roy avra fait sa volenté de vous, vous ystrés hors du lit et Yseult y entrera. » Et Brangien dit qu'elle fera toute leur volenté pour eulx et pour sa dame sauver.

Moult fu la feste grant ainsi que je vous ay conté. La nuyt vint. Le roy s'ala couchier. Quant il fu couchié, Tristan estaint les cierges, et Brangien se couche emprès le roy.

1. La tempête les entraîne vers une île, au Chastel des Pleurs; aventures qu'ils y courent (voy. Löseth, p. 30-35). Enfin leur navire peut remettre à la voile et gagne la terre du roi Marc.

Et Yseult fu emprès le lit. « Comment ! » dit le roy, « pour quoy avés vous estaint les cierges ? — Sire », dit Tristan, « c'est la coustume d'Irlande et si le me commanda a faire la mere Yseult, car, quant gentil homme gist avecquez pucelle, on estaint les cierges. « Lors s'en yssent de la chambre Tristan et Gouvernal. Et le roy print Brangien et la trouva pucelle, puis s'en trait en sus d'elle. Et Brangien s'en yst hors du lit, et Yseult y entra. Au matin se leva le roy et manda Tristan et il y vint. Et le roy lui dist : « Certes, Tristan, bien m'avés Yseult gardee. Et pour ce vous fais je orendroit mon chamberleng, et vueil que vous soiés maistre de mon hostel. Et après moy vous octroie je la seignourie de Cornouaille. » Et Tristan l'en mercye. Le roy ne s'estoit prins garde du change qui lui avoit esté fait, ne apperceü ne s'en est.

8. — Brangien livrée aux serfs.

(f° 65) Moult[1] aimme Yseult de grant amour, mais elle ne l'aimme mye, ains aimme Tristan, tant comment elle puet. Et, s'elle fait feste au roy Marc, n'est ce fors pour ce qu'il ne s'aperchoive d'elle et de Tristan, ne que leurs amours ne soient appercheüz. Yseult ne doubte rien fors que Brangien qu'elle ne la descoeuvre, si pense que, s'elle estoit morte, elle n'avroit paour de nulli. Si appelle deux serfs qu'elle avoit amenés d'Irlande, et leur dit : « Menés moy Brangien en cette forest, et l'occiés, car elle a fait chose qui me desplaist. Elle s'est couchie avec le roy. » Et ilz dient que volentiers feront son commandement. Lors appelle la royne Brangien et lui dit : « Alés en celle forest avecques ces varlès et me cuilliés des herbes. — Dame, » dit Brangien, « volentiers. » Lors s'en vont en la forest Brangien et les deux serfs. Et, quant ilz furent venus bien en parfont, l'un d'eulx dit a Brangien : « Brangien, qu'avés vous fait a Yseult, qui vous veult faire occire ? » Lors traient les espees sur Brangien. Et, quant elle voit ce, si oult paour, si dit : « Seigneurs,

[1] Voyez ci-dessus, p. 240.

se m'aïst Dieu, oncques rien ne lui mesfis que je sache, fors tant que, quant ma dame Yseult se parti d'Irlande, elle avoit une flour de lis qu'elle devoit presenter au roy Marc, et une sienne damoiselle en avoit une autre. Ma dame perdi la sienne, dont elle eüst esté mal baillie, quant la damoiselle lui presenta par moy la sienne qu'elle avoit bien gardee, dont ma dame fu sauvee. Et je croy que pour celle bonté me veult elle faire mourir, car je n'y sceis autre achoison. Et pour Dieu, s'il vous plaist, ne m'occiés mie, et je vous couvenance loyaument que je m'en yrai en tel lieu dont vous ne ma dame n'orrés jamais parler. » Si en ourent (b) pitié, et la lient a ung arbre et illeuc la leissent avec les bestes sauvages, et ensanglanterent leurs espees d'une beste qu'ilz prindrent. Puis s'en retournerent a Yseult. Quant elle les vit, si leur demanda si Brangien estoit occise. « Dame, oyl », font les serfs. — « Et que dit elle a la mort? » fait Yseult. « Dame », font ilz, « nulle rien, si non telz paroles. » Lors lui dient si comme je vous ay devisé par avant. Et, quant la royne oy ce, si fu si couroucie de la mort Brangien qu'elle ne sceit qu'elle doye dire. Elle vouldroit avoir donné quanqu'elle a eu monde qu'elle ne fust mie morte, si dit a sez serfs : « Certes moult me poise de sa mort. Alés arriere et m'en apportés le corps. » Et ceulx s'en vont arriere, mais ils ne la trouverent mie. Si s'en taist atant le conte a parler de ses serfs et retourne a Brangien comment il lui advint.

Or dit le conte que, quant les serfs se furent departis de Brangien, et ilz l'eurent liee a l'arbre, elle commença a crier si durement que on la ouy de moult loing. A tant es vous venir un chevalier armé [1].....

1. C'est Palamède qui délivre Brangien, la conduit à un couvent de nonnes, etc. (Voyez Löseth, p. 35). Palamède apprend à Iseut, qui regrette Brangien, qu'elle n'est pas morte, et la reine promet de lui donner ce qu'il demandera, s'il lui rend sa servante saine et sauve. Palamède ramène donc Brangien à la cour et réclame son don à Iseut. Celle-ci le renvoie au roi Marc, qui lui répond ce qu'on lira ci-dessous, au chapitre 9.

9. — Restes de l'épisode de la harpe et de la rote.

(*f° 66 r° b*) « — Ore poués [1] demander hardiement tout ce qu'il vous plaira, car je vous couvenance comment roy que vous l'avrés. — Sire », fait il [Palamedes], « vostre mercy. Et je vous demande ma dame Yseult, la riens du monde que je plus aime. » Quant le roy entent ceste parole, si est si esbahi qu'il ne sceit qu'il doye dire ne faire, si dit : « Ha ! sire chevalier, pour Dieu demandés moy autre chose, car je seroye honny se vous enmeniés la royne. — C'est pour neant », fait Palamedes, « car je n'en prendroye mie tout le royaume de Logres; car je aymeroye mieulx estre povre avec elle que riche avec une autre. » Le roy voit qu'il ne se peult desdire, puis qu'il lui a ottroyé, si lui dit : « Je la vous ottroy; mais, puis que la vous aray livree, s'elle vous est tolue, ne m'en demandés rien. — Sire », fait Palamedes, « se ung chevalier la me peult tolir seul a seul, hardiement la peult ramener. — Or la prenés dont », fait le roy, « par tel couvenant qu'il vous en puisse mescheoir. » Lors fait appareillier le palefroy a la royne et la fait monter, puis la baille a Palamedes, et dit : « Dame, alés quelle part que ce chevalier vouldra; vous meïsmes avés ce pourcachié. » Lors monte la royne tout en plourant. Et le roy deffent que nul soit si hardi qui voise après elle. Et Palamedes et la royne s'en vont. Le roy est si courouchié qu'il ne sceit qu'il doye dire. Tristan n'estoit pas leans, ains estoit alé cachier. Gouvernal, qui tout ce a veü, dit : « Ha! Tristan! tant vous avés hui perdu, car il n'y a si hardi ceans qui ose secourre ma dame la royne! Malvaisement secourroient une autre
(*v°*) quant ilz en leissent ainsi enmener leur dame a ung estrange chevalier. Ha! Tristan! se vous fussiés ceans, ja trois chevaliers ne l'enmenassent » [2].....

1. Voy. ci-dessus, p. 244.

2. Voyez pour la suite de l'épisode, Löseth, p. 36-37. Le soir, Tristan, revenu de chasse, apprend l'enlèvement d'Iseut, la reconquiert, la ramène à la cour : « Et rendi (*f° 68 r° b*) Tristan au roy Marc Yseult sa femme, et lui dit qu'il la gardast mielx une autreffois, car a grant paine l'avoit rescousse. Et le roy l'en mercie. »

10. — Premières dénonciations. Sandret.

Ung jour estoient Tristan et Yseult seul a seul en la chambre le roy Marc. Sandret [1], qui moult haioit Tristan et bien s'estoit apperceü de leurs amours, vint au roi Marc et lui dit qu'il estoit le plus vil et le plus mescheant du monde quant il souffroit en sa terre cellui qui le honnissoit de sa femme. « Qui est il ? » fait le roy. « Sire, » dit Sandret, « c'est Tristan. Je m'en suis bien apperceü pieça, mais je ne le vous ay pas dit, pour ce que je cuidoie qu'il s'en chastiast. — Et comment, » fait le roy, « le saray je ? — Alés », fait Sandret, « orendroit en vostre chambre, si les trouverés illeuc seul a seul [2] ». (*f° 69 v° b*)

11. — La fontaine.

Tristan [3] parole a la royne Yseult quant il puet, mès ce n'est mie molt sovent, car la royne est trop bien gaitee. Andret la garde de tout son pooir [a], qui bien jure au roi Marc que, ce Tristan vient a la royne, et il i est trouvé par aucune aventure, il l'ocirra, s'il oncquez puet, ne ja ne s'en feindra. Et li rois li dit que de nule chose ne li savroit il si bon gré comme de metre Tristan a mort, s'il en venoit en leu. Que vous diroie je? [Li rois] voit bien et conoist au semblant que Tristan feit a Yseult et ele a lui quant il viennent a table que il s'entraiment [b] encore aussi folement que (*Ms. 757, f° 38 v° a*)

1. Voyez ci-dessus, p. 245. Ce personnage a été présenté antérieurement (*f° 47 r° a*) comme le fils d'une sœur de Marc.

2. Voyez, pour la suite du récit, Löseth, p. 37. Gouvernal avertit Tristan, que le roi frappe de son épée, mais sans l'atteindre. Tristan, à son tour, abat le roi d'un coup de plat d'épée, et s'échappe. Il s'enfuit dans la forêt voisine. Réconciliation apparente ; retour de Tristan à la cour.

3. Cette scène ne se trouve pas dans le ms. 103, mais dans un autre groupe de manuscrits (cf. Löseth, p. 186) ; nous la reproduisons d'après le ms. 757 de la Bibliothèque nationale.

a. *poer*. — b. *sentraiement*.

il soloient. Et sanz faille il s'entramoient alors si durement que il n'avoient oncquez esté si ardanz ne si desirranz l'un de l'autre que il ne fussent adonc plus. Li rois Marc en est tant iriez que il en muert d'ire et de mautalant. Il het Tristan si mortelment que il n'est oncques nule foiz liez por quoi il le voie, et, s'il peüst sa mort porchacier en aucune maniere, il li porchaçast trop volentiers; mès il ne voit pas comment il peüst fere legierement, car trop est Tristanz bon chevalier et preuz.

Tristanz s'esjoie et s'envoise et [est] assez plus liez que il ne soloit, car oncques la dame ne seult estre si bien gardee que n'i parole aucune foiz. Li rois s'en aperçoit assés, dont il est tant dolanz que il voudroit estre mort. Et, ce aucuns me demandoit ou il parloient ensemble car la tor estoit si
(*b*) bien gardee que il n'i peüst oncquez venir sans trop grant paine, je diroie que li uns venoit a l'autre en un jardin qui estoit desouz la tor. Cil jardins estoit biaux et granz, et avoit dedenz grant planté d'arbres de diverses manieres, mès entre les autres arbres i avoit un lorier si bel et si grant qu'en tote Cornoaille n'avoit un si bel arbre. Desouz cel arbre avoit bel leu et venoient par molt de foiz li dui amant quant il estoit anutié et la gent se reposoient, et parloient illuec ensemble et fesoient grant partie de lor volenté. Audret, qui molt estoit cuisançoneus de cel afere et qui molt volentiers porchaçast la mort de Tristan, s'il oncquez peüst, s'en aperçut plus tost que nul autre. Il sot qu'il assambloient en cel jardin desoz cel arbre. Il vient au roi et cil li conte. Li rois est trop dolanz de ces noveles. Il ne set que il en doie fere, car il redoute trop durement a assaillir Tristan por la bonne chevalerie que il savoit en lui; neïz [sur] la royne Yseult ne metroit il main en nule maniere, car cele n'aime il pas mains de lui. Et Audret li dit toutes voies : « Sire, que ferés vous de ceste chose ? — Or lessiés sor moi », fet li rois, « car j'en cuit bien venir a chief par moi meïsmes, et en tel maniere que m'onor i sera bien sauve [1] ...»

1. Un soir, Marc monte sur le laurier, armé d'un arc et de flèches, décidé à tuer Tristan. Tristan arrive le premier au rendez-

« Messire Tristanz, » fet ele, « que vos plest ? Vos me man- (f° 39)
dastes, ce m'est avis, que je venisse ça a vos parler. Venue i sui, ce m'est avis; que voulez vos? Certes j'ai fet grant hardement que g'i sui venue, que bien sachiez vraiement que, ce li rois Marc le savoit, il me feroit honnir, car il cuideroit plus tost que g'i fusse venue por mal que por bien. Assez [lonc tems a] que les mauveses langues de Cornoalle le font tot adès entendant que vos aing de fole amor, et vos moi. Je vos aing sanz faille et amerai tote ma vie, einsi come bone dame doit amer preude chevalier, celonc Deu et selonc l'onor de son mari. Dieux le set bien et vos meïsmes le savez comment je vos ai aimé selonc Dieu, et que vos oncquez ne pechastes a moi ne je a vos. — Dame », fet il, « vos dites voir sanz falle; adès m'avez porté honor, vostre merci, et assez m'avez bien fet plus que je n'ai deservi; et de l'onor que vos m'avez tot adès portee, avez vos souventes fois mauvès guerredon, car li mauvès homme et desloial fesoient entendant a mon oncle tel chose que je [ne] feïsse, ne ne feroie pour la moitié du roiaume de Logres. Dieus le set bien, qui tot set et connoist, que je oncquez ne penssai vos (b)
[amer] de fole amor [a], ne ne penserai, ce Dieu [b] plest; si m'en creroit (il) moult a envis le roi Marc, mes oncles. — Certes », fet ele, « se vos m'amiez si folement comme il cuide, dont seriez vos li plus desloiaus chevaliers du monde. — Dame », fet il, « vos dites voir; de cele ovre et de cele pensee me gart li hautismes Dieus ! — Or me dites, » fet ele, « por quoi me mandastes vos anuit que je venisse a parler a vos? — Dame, » fet il, « je le vos dirai.

« Verités fu que quant nos partismes du roialme de Logres entre moi et mon oncle, il me creanta que de chose qui eüst esté entre nos deus, il n'avroit jamès mal cuer ne male volenté vers moi, et me pardonna du tot son mal talent. Or m'a l'en fet entendant de novel que il vet ma mort porchaçant [c], et por ceste chose vos mandai ge de bon

vous et, grâce à la clarté de la lune, voit et reconnaît Marc sur l'arbre. Iseut arrive à son tour, reconnaît elle aussi le roi, et adresse à Tristan les paroles que nous transcrivons ci-dessus.

a. *penssai vos vos de fole amour.* — b. *diex.* — c. *porchacent.*

cuer selonc Deu et selonc reson. Et por ce vos pri ge que, ce vos savez que li rois me hee si mortelment com l'en me dit, que vos m'en acointiez; car adont m'en garderoie et m'en iroie fors de ce païs, car mieus voudroie estre hors de Cornoaille toz les jors de ma vie que je oceïsse le roi mon oncle par aucune malaventure. » La roïne est molt liee et molt joieuse quant ele entent ces paroles. Car elle conoist bien a ce que messire Tristanz li vet disant que il c'est aperceüz de ce que li rois est desus l'arbre, et parole a chief de piece, et dit : « Messire Tristanz, » fet ele, « a ce que vos me demandez ne vos sai ge pas certeinement respondre. Vos me dites que l'en vos a fet entendant que li rois Marc porchace vostre mort de tout son pooir. Certes, de tout ce ne sai je riens. Se il vos veult mal, et ce il vos het, ce n'est mie trop grant merveille, car li traïtor de Cornoalle, qui ont envie de ce que tout li monz tient au meillor chevalier du monde, vos heent si mortelment [a] qu'il ne dient oncquez de vos se mal non, et li rois vos en het mortelment, si comme je cuit : ce est grant pechié et grant dolor, et, s'il savoit la verité de vostre estre et de vostre amor, ainssi comme Dieus set et nos meïsmes savons, il vos ameroit sor toz les homes du monde, et moi sor totes les dames du siecle ; mès il n'est pas ainssi : il vos het et moi autresi, non mie por vostre deserte, mès ainssi plest a mon seignor. — Dame », fet messire Tristanz, de ceste haïne me poise trop durement, meïsmement por ce que je ne l'ai mie deservi. — Certes », fet la roïne, « ausi me poise il molt chierement ; mès, puis que autrement ne puet estre, a souffrir me convient et a regarder la volenté du roi et la destinee que Dieus m'a jugiee. — Dame », fet messire Tristanz, « puis que vos me dites que li rois me het mortelment, je m'en irai de Cornoaille ou roiaume de Logres. — Non feroiz » fet ele, « demorez encore. Li rois par aventure se recordera mieus que il n'a fet jusque ore et vos pardonrra son mautalant. Grant honte seroit a vos meïsmes se vos partiez ja si tost de ceste terre, et li traïtor de Cornoaille diroient puis que vos vos en seriez alez par paor et par defaute de cuer. Endementiers vos

a. *vous honnint si mortel.*

envoiera Dieus aucun conseill meillor que vos n'avez eü. — Dame » fet il, « dont remaindrai je encore. — Voire, » fet ele, « par mon lous. »

Atant fine li parlemenz. Tristanz se part de la roïne et s'en revient en son ostel liez et joianz de ce que il ont en tele (v°) maniere tenu lor parlement voiant le roi Marc. Car li rois Marc n'i pensera ore mie a si grant mal comme il fesoit devant ; la roïne en sera mains gardee, et Tristanz en sera mieus amez du roi Marc, et li traïtor en seront mainz creü ; por ce ne leroit il pas que il n'en menast demain ou pois demain hors de Cornoaille la royne Yseult, s'il en venoit en leu, car la royne le voudroit trop bien. Et ce est une chose qui molt le reconforte. Quant la royne se fu partie de Tristan, ele s'en vient en sa chambre et trove Brangien qui l'atendoit. Toutes les autres damoiseles estoient endormies, qui de ceste chose ne savoient rien. « Brangien! Brangien! » ce dit Yseult, « vous ne savez comment il nous est avenu. Sachiez que tote la plus bele aventure qui pieça mès avenist a dame m'est en nuit avenue, et du roi Marc meïsmes. — Dame, por Dieu », ce dist Brangien(s), « ditez le moi. — Je vos di(t), » fet la roïne, « que li roi Marc nos vint espier en tel maniere. Et nos avint, la Dieu(s) merci, que nos nos aperceümes de lui, si chanjames maintenant nostre afere et noz paroles, » et li conte en quel maniere et en quel guise « Nos [a] en partismes, que je sai tot veraiement que li rois Marc n'a orendroit nulle male esperance de nos .II., ainz en set mal gré a toz ceus qui oncquez li en parlerent. Or verroiz vos Audret trés mal de cort. Li rois Marc ne li voudra bien en piece mès, ainz le harra de tout son cuer. Tristanz li biaux sera ore mi(eu)s avant et Audret arrieres. Benoite soit l'eure que ceste nuit vint, car ceste nuit nos fera ore demorer en joie une piece du tens ! »

Grant est la joie et grant est la feste que la roïne maine entre lui et Brangien. Au chief de piece vient li rois. Et quant la roïne entent que il vient, ele se couche et fet grant samblant de dormir. A l'endemain ce leva li rois auques matin et ala oïr messe a sa chapelle ; après revint en son palès, et, maintenant que il vit Audret, il le mena en une

a. Corr. peut-être : *en quel maniere*. « *En tel guise nos...* »

chambre, et Audret li dit erraument : « Sire, que vos samble de Tristan et de la roïne ? — Il me samble », fet li rois, « tant et tant en ai veü que je connois ore de verité que vos estes li plus desloiaux chevaliers et li [a] pires traïtres qui oncquez fust en Cornoaille. Vos me fesiez entendant et me disiez toutes voies que Tristanz mes niez me honissoit de ma fame : ce est mençonge la greignor du monde. Se Yseult moustre belle chiere a Tristan et ele li porte honor, ele ne le fet mie por fole amor que ele ait a lui, ainz le fet premierement por Dieu et por cortoisie et por la bone chevalerie qui est en mon neveu. J'ai tant veü entr'elz .II. que j'amerai a toz jors mès Yseult et Tristan, mon neveu, et vos harrai de tout mon cuer por desloialté que vos me fesiez entendant. Tristanz est li plus loiaux chevaliers que je sache et li meillors qui soit ou monde, ce set chascun ; vous estez li plus desloiaus chevaliers qui soit en toute Cornoaille. Por
(*v° b*) quoi je vos di, sor quenque je tieng de Dieu et de (toute) chevalerie, que, ce vos ne m'apartenissiez charnelement, je vos feïsse du cors honir que ja reançon n'en preinsse. Ore alez hors de mon ostel, que il ne me plest pas a demander de vos ore ne que vos i viegniez plus. »

Quant Audret ot ceste novele, s'i[l] est dolanz et courouciez, ce ne fet pas a demander. Li rois li dit que il s'en aille, et il si fet, que il n'i ose plus demorer, car durement doutoit le roi. Li rois fet mander por Tristan, et cil i vient liez et joianz, car bien pensse que il orra ci noveles qui li pleront. Li rois parole, oiant toz ceus de son ostel, et dit si haut que tuit l'entendent [b] : « Tristanz, biaus niez, que vos diroi ge ? Je vos ai haï jusquez ci sor toz les chevaliers du monde, car je cuidoie vraiement que vos fussiez un[s] traïtres et que vos porchacissiez ma honte de la chose que je plus aing après mon cors. J'ai vostre loiauté esprovee en tel maniere que je sai tout vraiement que vos m'amez de bone amor, et que vos avez [c] gardé mon honor a vostre pooir, et que tuit cil sont mençongier qui de vos me fesoient desloiauté entendant. Je lor en veill mal et voudrai toute ma vie, car par lor conseill et par leur entendement vos ai je fete mainte deshonor dont je me repent ore durement, car a si bon chevalier com vos

a. *les.* — b. *lentendant.* — c. *aiez.*

estez ne devroit nus hons fere deshonor por nule aventure du monde. Et, quant je l'ai fet par mon mal sens et par mon pechié, je vos en cri merci et vos pri que vos meïsmez diroiz que je le doie amander en tel maniere que vos voudroiz. » A ceste parole respont messire Tristanz et dit : « Sire, » fet il, « quant vos connoiss(i)ez que la honte que vos m'avez feste aucune foiz, vos nel me feïstes mie tant par vostre porchaz com vos feïstez par l'entiscement des traïtors de Cornoaille, qui mençonge vos fesoient de moi entendant, et vos ditez que vos vos en repentez, je le vos pardone volentiers, voiant tous les preudomes qui ci sont, par tele manere que vous me creantez orendroit com rois (et) que vous ma honte ne porchaceroiz autre foiz ne mon dommage ne souferroiz, por quoi vos le sachiez. » Et li rois li creante loiaulment.

Einssi est li rois acordés a Tristan et Tristan au roi. Grant joie et grant leesce en font tuit li preudome de Cornoalle. Li traïtor en sont doulant et courouciez, mès li preudome en sont liez et joianz. Tristan a tout ce que il veult, car il puet parler a sa dame toutes les heures que li [a] plest. Il ne trove qui li devee ne qui de riens contredie. Il est tout sires et tout maistrez du roi Marc et de la royne Yseult, et tant doutez est en Cornoaille que tout ce que il commande l'en fet. Li traïtors morent d'envie et de due[l]. Il en sont tant dolant et tant irié que il ne sewent que il en doient dire. Audret est ore si mal du roi qu'il n'ose venir a cort et il ne trove qui l'apele. Car tuit sevent vraiement que li rois le het de [b] tout son cuer. Tristan a sa joie pleniere et la royne Yseult aussi Il [ne] peüssent chose orendroit fere qui (f° 40) ne pleüst au roi. Li rois se [c] croit tant en Tristan que il ne veult que nus garde Yseult fors que il. Or ont joie et solaz et tote bone aventure li dui amant; oncquez mès ne furent tant a aise com si sont orendroit, car, quant il vont ore recordant les maux et les paines que chascun a souffert endroit soi et il se voient ore ensemble, que il poent fere toute lor volenté, il dient que il fussent b[ue]r nez, s'il peüssent toz jors mès vivre et mener tel joie et tel feste; il clamassent bien a Dieu quite tout son paradis pour mener tout adès tel vie.

a. *il*. — b. *du*. — c. *si*.

12. — Restes de la scène du lit sanglant.

(f° 45 r° a) Tristan [1] se couche avec elle [2] et en fait toute sa volenté. Mais sa playe se creva et perdi assez de son sang, si que les draps en furent honnys ; mais ilz ne s'en prenoient garde, car ilz cuidoient que ce fust sueur qui d'eulx yssit. Ainsi comme ilz demenoient leur deduit, estes vous le nain venir, qui dit a sa dame : « Dame, or tost envoiés ent Tristan, car mon seigneur est venu, qui maintenant vendra icy. » La dame fu toute esbahie, si dit : « Amys Tristan, or sus, allés vous en, car, se mon sire vous trouvoit cy, nous serions tous honnis et mors. » Lors se lieve Tristan et s'appareille, et puis s'arme et monte, et s'en va a Tinthanel lié et joyeulx de ceste adventure et dolent de cest departement. Et le mari de la dame, qui Sigurades estoit appellé, s'en vint au lit ou la dame jesoit, et une damoiselle qui portoit ung grant torcis de cire ardant devant lui. Et, quant il vint au lit, si voit le (v° b) sang frays et nouvel et les draps tous ensanglantés, si se merveilla moult dont ce sang vient. Et la dame en fu toute esbahie. « Ha ! dame ! » fait le chevalier, « dont vient ce sang ? — Sire », fait elle, « de mon nez, ne ne finay ennuit de saignier. — Dame », dit il, « d'autre que de vous vient le sang, et n'a gueres qu'il parti de cy. Dittes moi qui il est ou je vous honniray, se Dieu m'aïst. » Lors trait s'espee toute nue. Et la dame, qui fu toute esbahi[e] et oult paour de mort, lui dit : « Sire, pour Dieu mercy, ce fu Tristan, le nepveu le roy Marc, qui s'en va de cy, et le sang est de luy.

1. Voyez ci-dessus, p. 248, et Löseth, p. 25. Le romancier a utilisé cette scène pour motiver, au début de son histoire, la haine de Marc contre Tristan. Marc n'est pas encore le mari d'Iseut. L'oncle et le neveu se disputent l'amour de la femme de Segurades. Celle-ci envoie un jour son nain à Tristan, lui assignant un rendez-vous d'amour. Marc, qui l'a appris, se rend lui-même au rendez-vous, décidé à tuer Tristan. Il le rencontre en effet sur la route, le blesse ; mais lui-même est, à son tour, blessé grièvement, et Tristan rejoint seul la dame.

2. La femme de Segurades.

— Peult il estre loing? » dit le chevalier. « Sire, nanil. » Et le chevalier, qui moult fu dolent, s'arme et monte et chevauche après Tristan et l'ataint, si lui crie : « Retournés arriere, sire chevalier, vous m'avés, si comme je le sceis, fait honte ; mais je le vous vendray chier, se je oncques puis. »

13. — Les faulx.

Sandret [1], qui mal vouloit a Tristan et a la royne, et qui (f° 73 v°)
volentiers les preïst ensemble, fist faire faulx, et les mist par nuit devant le lit de la royne, affin que, se Tristan y venoit, qu'il se feïst telle enseingne que le roy s'en apperceüst. Tristan et Sandret gardoient la chambre la royne. Mais Tristan ne se donnoit garde que Sandret lui eüst telle chose appareillie. Le roy Marc estoit deshaitié et jesoit en une autre chambre. La nuyt, quant Tristan sceut que Sandret estoit endormy, si se leva coiement, et s'en va au lit la royne et se fiert es faulx, et se fist une grant playe en la jambe. Et commença trop durement a seingnier, si se coucha emprès la royne et ne se print garde de ce. La royne, qui sent les draps moulliés, pensa que Tristan estoit bleschié. « Ha! » fait elle, Tristan, « alés vous en en vostre lit, car
je sceis bien que nous sommes guetiés. » Et Tristan s'en va (v° b)
si coiement que oncquez Sandret ne s'en apperceut, et lie sa playe. Et la royne descent de son lit et se fiert es faulx, si qu'elle fu navree. Et lors s'escrie : « Aïde! Aïde! Brangien, je suis navree. » Les damoiselles saillent et alument les torches, si treuvent les faulx et dient qu'elles y furent mises puis qu'elles furent endormies. « Tristan et Sandret, vous gardés la chambre; voulés vous ma dame occire? Honny soit le roy, s'il ne vous fait destruire! » Tristan dit qu'il ne savoit rien de ce, et aussi fait Sandret. Le roy y vient, et demande a Yseult qui ce lui a fait. « Sire, je ne scey, mais je sceis bien que Tristan ou Sandret me veullent occire, si vous pry que vous m'en vengiés. » Et le

1. Voyez ci-dessus, p. 265, et Löseth, p. 43.

roy fait semblant qu'il en soit courrouchié. « Sire », dit Tristan, « se vous disiés que ce fust l'un de nos deux, je dirove que ce ne fu pas par moy, et, se Sandret s'en esconduisoit que ce ne fust pas par lui, je l'en rendroie ou mort ou vaincu. » Quant le roy Marc voit que Tristan s'en voult prendre a Sandret, qui ce avoit fait par son conseil, si dit : « Tristan, la guerre de vos deux ne seroit pas bien seant; or le laisson a tant, car tost en saron la verité. » Ainsi fu faite la traïson des faulx. Yseult fu longuement deshaitiee de celle bleceüre, et Sandret s'apperceut bien que Tristan avoit esté navré es faulx, si fist tant que le roy le sceut; si en hay plus Tristan que devant, si pria a Sandret qu'il se
(f° 74) travaillast de le prendre avec la royne : « car, se on le y peult prendre, je le destruiroy. — Sire, » dit Sandret, « je vous diray comment il sera pris. Deffendés lui qu'il n'entre de nuyt en la chambre la royne, et ainsi sera tantost pris »[1]...

14. — Le bûcher. La forêt de Morois.

(f° 75 r° b) Lors[2] vient Sandret a ceulx qui Tristan heoient et leur conte. Et ilz dient qu'ilz sont tous appareilliés, et, quant ce fu fait, Sandret dit a la damoiselle que, quant lieu seroit, qu'elle le vensist querre. Cinquante chevaliers avec Sandret s'en alerent en la tour et entrerent a la porte. Et la damoiselle vint à Sandret, et dit : « Sire, venés; car Tristan se dort avecques la royne. — Seigneurs, » fait Sandret, « puis qu'il dort, or ne vous peult il eschapper. » Lors alument grans torcis de cire et montent amont, et vont au lit de la royne, et y treuvent Tristan dormant en braies et en chemise. Lors dit ung des chevaliers a Sandret : « Voulés vous que je l'occie en dormant? — Nanil », dit Sandret, « car le roy veult que on lui rende tout vif. » Lors le prennent et lui lient les mains et les piés, et dient : « Tristan, vous estes prins. Honny

1. Pour la suite, voy. Löseth, p. 40-41.

2. Voyez ci-dessus, p. 252, et Löseth, p. 42. Iseut a été enfermée par Marc dans une tour, où Tristan parvient à la rejoindre. Sandret a surpris le secret de leurs rendez-vous.

en serés, et la royne en sera destruite. » Quant Tristan voit (v°
qu'il est prinz et tray en telle maniere, si fu moult dolent. Et ilz dient qu'ilz le rendront demain au roy et Yseult aussi. Yseult ploure moult tendrement, et Tristan est moult merveilleusement courouchié.

A l'andemain vint Sandret au roy et lui dit : « Sire, nous avon prins Tristan avec Yseult. — Comment le trouvastes vous? » dit le roi. Et Sandret lui conte. « En nom Dieu, » dit le roy, « la honte en est moye. Ja mais ne puisse je porter couronne, se je n'en pren vengeance. Alez, si les me faittes venir. » Et cil le fait. Quant les quatre compaignons Tristan [1] oyent cette nouvelle, si viennent a Gouvernal et lui dient les nouvelles de Tristan. Gouvernal en fu moult dolent. Lors s'acordent qu'ilz s'enbucheront en unes broches qui sont près du lieu ou l'en destruit les malfaitteurs. Et, se on y meinne Tristan, ils le secourront ou ilz mourront. Lors s'arment et Gouvernal avec, et s'en vont embuchier es broches. Tristan et la royne furent menés devant le roy. « Tristan », dit le roy, « je te pourcachoie honnour, et tu a moy honte. Se je te fais deshonnour, nul ne m'en deveroit blasmer; et je t'en feray tant que jamais ne mefferas a moy ne a autre. » Lors commande le roy que on face ung feu sur la marine et que on les arde dedenz. « Ha! sire », font ceulx de Cornouaille, « vengiés vous en par autre maniere de la royne que de l'ardoir! Livrés la aulx meseaulx : illeuc sera plus tormentee que s'elle estoit arse; et Tristan soit ars. » Et le roy dit qu'il s'y accorde bien. Le feu fu fait près du lieu ou les quatre compaignons estoient. Le roy com- (v° b)
manda a Sandret que Tristan soit ars, et la royne soit livree aux meseaux, et il dit que si fera il volentiers. Lors baille Tristan a dix pautonniers, et Yseult a dix autres garchons.

Quand le roy en voit mener Tristan et Yseult, si oult grant deul, tel qu'il ne les poult regarder, si entre en sa chambre, demenant son deul, et dit : « Or suis je le plus vil roy et le plus chietif qui oncques fust, quant je fais Tristan mon nepveu en telle maniere destruire, qui de chevalerie avoit passé tous ceulx du monde, et ma femme, qui de beauté

1. Voyez Löseth, p. 38, § 46.

passoit toutes celles du monde. » Lors maudit Sandret et tous ceulx qui le conseil lui ont donné, car mieulx voulsist[a] qu'il l'eüst que les meseaulx. Ainsi se dementoit le roy. Et ceulx ameinnent Tristan et Yseult. Le peuple, qui veoient mener Tristan a sa mort, dient : « Ha! Tristan! » font ilz, « s'il souvensist au roy de l'angoisse que tu souffris encontre le Morhoult pour la franchise de Cornouaille, il ne te feïst pas mettre a mort, ains te honnourast et tensist chier! » Tant fu mené Tristan qu'il vint a une viel[le] eglise qui seoit sur la marine. Tristan la regarde et dit, s'il estoit dedens, que Dieu lui envoieroit aucun conseil. Lors fait tant qu'il se deslie et rompt ses liens et les cordes dont il estoit lié et sault a ung des pautonniers qui le tenoit, qui avoit une espee; si lui toult et lui couppe la teste et cil chiet mort. Et quant les autres veoient Tristan deslié et qu'il tenoit l'espee, si(lz) n'osent plus demourer, ains tournent en fuye et le leissent. (f° 76) Et Tristan sault en l'eglise et monte en hault a une fenestre par devers la mer et voit que la mer avoit bien quarante toises de parfont. Lors dit qu'il n'a garde des mauvais chevaliers de Cornouaille, car il se leissera ainchois cheïr en la mer qu'il muire par eulx. Atant ès vous Sandret, et avec lui bien vingt chevaliers, si dit : « Ha! Tristan! Ce ne vous vault rien, car vous ne pouvés eschapper. — Certes », dit Tristan, « glouton, se je muir, ce ne sera pas par si vil gent comme vous estes; ainchois me laroie je cheoir en celle mer. » Lors lui vienent, les espees nues es mains, et Tristan en fiert si l'un qu'il l'abat mort. Et les autrez lui viennent de toutes pars. Tristan voit qu'il ne pourroit durer, car il estoit tout nu, et ceulx estoient armés, si se lance en la mer par mi une des fenestres de leans. Quant ceulx veoient ce, sy dient qu'il est noyé sans doubte. Ce sault doit bien estre appellé le *Sault Tristan.* Lors s'en vont a une maison de meseaulx, et la royne dit a Sandret : « Ha! pour Dieu, occiez moy avant que vous me livrés a si vil gent; ou tu me prestes ton espee, et je m'occiray. — Dame », fait Sandret « demourer vous y couvient. » Et lez meseaulx prennent maintenant Yseult et l'en meinnent par vive force. Et Sandret si s'en

a. *vaulsist*.

part atant. Illeuc avoit une dez damoiselles la royne. Quant elle vit que sa dame fu livree aux meseaulx, si s'en fuyt pour paour de mort droit vers les broches ou les quatre compaignons et Gouvernal estoient. Quand Governal la voit venir, si dit : « Dame, n'ayés garde. » Et celle, qui congnut Gouvernal, fu rasseüree, si dit : « Ha! Gouvernal, ma dame (b) est livree aux meseaulx. Pour Dieu, secourés la! » — « Et de Tristan », fait il, « savés vous nulles nouvelles? — Certes, nenil. » Quant les quatre compaignons oyent les nouvelles de la royne, si dient a Gouvernal : « Alés erraument et secourés la royne. — Volentiers », fait Gouvernal. « Damoiselle », fait-il, « menés moy ou c'est. » Et la damoiselle les meinne jusques au lieu. Gouvernal prent la royne et la met devant lui et la rameinne jusques aux broches a quatre compaignons. — Dame », font lez compaignons, « nous sariez vous a dire nouvelles de Tristan? — Certes », fait elle, « je le vy entrer en une vielle eglise [a] et croy qu'il soit noyé. » Quant ilz oyrent ce, si commencerent a faire trop grant deul. « Pour Dieu », fait Gouvernal, « sachon se nous pourron trouver le corps, si le porteron en l'ostel le roy Artu devant la Table ronde. Car aussi le requist il par maintes fois, que, s'il mouroit, que on lui portast. » Et ceulx dient que volentiers le feront. « Or vous diray », fait Gouvernal, « que nous feron. Lambegues et Drians demourront cy pour garder la royne. Et moy, Fergus et Nicorant, yron a la chappelle cherchier Tristan ». A ceste parole s'acordent tous. Lors s'en vont ceux a la chappelle et les aultres deux demourent avec la royne Yseult. Quand ceulx furent venus a la chappelle, si regardent par my la fenestre ou Tristan sailli, si veoient la haulteur et la mer parfonde a merveilles, si dient que c'est neant que nul en peüst eschapper qui y saulsist. Lors se regardent et veoient Tristan seoir sur une petite roche, l'espee en la main qu'il avoit tolue au pautonnier. « En nom Dieu », fait Fergus, « je voy Tristan tout (va) sain. — Par mon chief » fait Nicorant, « si fais je. Comment le pourron nous avoir? Nous ne povon aler a lui, ne lui a

a. Il doit manquer ici un membre de phrase, tel que : « *et se laissa par une fenestre cheoir en la mer* ».

nous, fors que par mer. » Lors s'escrie Fergus et dit : « Sire, comment yron nous a vous? » Quant Tristan les voit, si en est moult joyeux et leur montre qu'ilz voisent a dextre par devers la roche. Et il se met tantost a no[er] et vient a ses compaignons. Lors descendent et le baisent et acolent et lui demandent comment il lui est. « Bien », fait il, « Dieu mercy; maiz dittes moi nouvelles d'Yseult. — Certes », font ilz, « sire, nous la vous rendron sainne et sauve. — Certes », fait Tristan, « puis que je l'aray, je n'ay nul mal. » Lors monte Tristan sur le ronchin Gouvernal, et Gouvernal monte derriere ung des compaignons, et chevauchent tant qu'ilz viennent la ou Yseult estoit, qui faisoit grant deul pour Tristan, car elle le cuidoit bien avoir perdu; et, quant elle le voit, s'elle est joyeuse, ce ne fait[a] pas a demander. La royne demande a Tristan s'il est sain et haitié? « Dame » dit Tristan, « oyl, Dieu mercy, quant je vous voy saine et haitie. Dès ore mais ne me pourroit rien grever; et, puis que Dieu nous a assemblés, ja mais ne nous departiron l'un de l'autre. — Certes », fait Yseult, « ce me plaist bien, car je vueil mieulx estre povre avec vous que estre riche sans vous. » Grant joye font de ce que Dieu les a assemblés. Ainsi eschapperent Tristan et Yseult de mort. « Dittes moy », fait Tristan a ses compaignons, « savés vous ou nous puisson huy mais herbergier? — Oyl », font ilz. « Il a cy près la maison d'un forestier; se nous pouon la venir, il [nous] hebergera
(f° b) volentiers. — C'est voir », dit Tristan, « bien le cougnois. » Lors montent et s'en vont jusques a la maison d'un forestier, qui trop debonnairement les rechut. Et, si tost com il oït Tristan, qui mainte bonté lui avoit faitte, si lui fist trop grant joye, et dit : « Sire, je suis tout vostre et quanque j'ay, et vous serviray mal gré tous ceulx de Cornouaille qui a mort vous vouloient mettre. — Or ne vous chault », dit Tristan, « ilz s'en repentiro[ie]nt encore volentiers, s'ilz pouoient. Et si sachiés que je ne me partiray de cy entour de cha que je m'en seray vengié. Celle nuit furent moult richement servis. Le forestier donna a Tristan robes et a Yseult robes et palefrays, dont Tristan lui sceut moult bon gré. Et

a. *fault.*

sachiés que celle forest ou ilz estoient estoit appellee la forest du Moroys, et estoit la greigneur forest de Cornouaille. Quant ilz ourent esté leans tant comment il pleust a Tristan, si prennent congié et s'en partent. Tristan chevauche tout pensant. Et, quant il oult pensé, si dit a la royne Yseult : « Dame », fait il », que feron nous? Se je vous meinne eu royaume de Logres, je seray appellé traïtre, et vous royne desloyal; et, se je vous meinne en Loonois, tout le monde me blasmera et dira on que je tieng la femme mon oncle. — Tristan », fait Yseult, « faittes en vostre volenté, car je feray quanqu'il vous plaira. — Dame », dit Tristan, « je vous diray. Il a cy près ung manoir qui fu a la sage damoiselle, et, se nous estions la, moy et vous, Gouvernal et vostre damoiselle, n'arions garde que nul nous y toulsist nostre (f° 77) deduit. Et, se nous y avion esté ung an ou deux, si nous envoieroit Dieu aucun conseil. — Ha! Tristan! » fait Yseult, « or seron ycy perdus, car nous ne verron nulle, ne chevalier, ne dame, ne damoiselle, ne nulle autre. — Certes », dit Tristan, « puis que je vous voy, je ne quier jamais veïr dame, ne damoiselle, ne nulle autre personne fors que vous; et pour vous vueil je leissier tout le monde, et vueil que nous demouron en ceste forest. — Sire », dit Yseut, « je feray vostre commandement [1] ».

Tristan, Gouvernal, Yseult et sa damoiselle chevauchent tant qu'ilz viennent au chastel dont ilz avoient devant parlé. Ce chastel estoit trop bel. Et l'avoit fait faire ung damoisel (b) de Cornouaille pour une damoiselle qu'il amoit, et illeuc demourerent jusques a la mort. La damoiselle savoit trop d'enchantement. Quant ses amys la queroient, et ilz venoient devant le chastel, ilz ne pouoient veïr ne le chastel ne eulx et si parloient a eulx.

Quant Tristan et Yseult furent la venus, si demanda Tristan a Yseult que[a] lui sembloit du lieu. « Certes » fait Yseult, « il est bel; ja mais ne m'en quier partir. — Certes, dame », fait Tristan, « il y fait bel; car vecy les fontaines, et si aron chascun jour assés venoison. Et Gouvernal nous yra querre des autres choses. » Ainsi est Tristan demouré

1. Tristan congédie ses compagnons (voyez Löseth, p. 43).
a. *qui*.

en la forest du Moroys, lui et Yseult, Gouvernal et la damoiselle, qui estoit appelee Lamide. Tristan dit a Gouvernal, s'il pouuoit avoir Passebreul son cheval et Hudein son chien, il ne demanderoit plus. « En nom Dieu, » fait Gouvernal, « je yray au roy Marc, et lui diray qu'il les vous envoie. — Alés tost, » fait Tristan. » Gouvernal monte, et fait tant qu'il vint a Norhoult, ou il trouva le roy Marc moult courouchié de ce que Tristan et Yseult lui sont eschappés, car moult se doubte de Tristan, et ceulx de Cornouaille aussi, car ilz sceivent bien que Tristan n'en tendra ja nul qu'il ne mette a mort. Quant Gouvernal fu venu devant le roy, si lui dit sans saluer : « Roy Marc, Tristan te mande que tu lui envoies Passebreul son cheval, et Hudein son chien. » Et le roy respont : « Volentiers », si les lui fait baillier. Et puis (f° a) demande ou Tristan est, et Gouvernal dit qu'il ne lui dira mie. Lors s'en part Gouvernal du roy, et erra tant qu'il revint a son seigneur Tristan. Quand Tristan le voit, si est moult lié. Tristan commence a cachier et mist son entente a ocire bestes. Ainsi se deduit Tristan en la cache et en la compagnie d'Yseult, et use sa vie en telle maniere qu'il ne lui souvint mais de nulli. Illeuc aprist Tristan Huidein son chien a cachier sans glatir, pour ce qu'il ne fust guetié en aucune maniere. Le roy Marc savoit bien que Tristan estoit en la forest de Moroys, mais il ne savoit ou. Et pour ce n'osoit il aler en la forest qu'il n'eüst avec lui du moins vingt chevaliers armés.

Ung jour advint que le roy Marc chevauchoit par my la forest du Moreis a grant compagnie de gent et disoit que, s'il n'avoit Yseult, il mourroit, et dit qu'il vouldroit avoir donné la moitié de son royaume qu'elle fust avecques lui, par si qu'il ne la perdist jamais. Si advint qu'il trouva quatre pastoureaulx auprès d'une fontaine, si leur demanda s'ilz savoient nulles nouvelles d'un homme qui repairoit en la forest, qui chevauchoit ung grant cheval sor. Et les enfans, qui a mal ne pensoient, dient : « Sire, demandés vous Tristan, le nepveu le roi Marc? — Oyl », fait le roy. « Il demoure en la maison a la sage damoiselle », font ilz, « et si a avec lui une dame et une damoiselle et ung escuier. » Et le roy demande a sa gent s'il y a nul d'entre eulx qui sache le manoir. « Sire », font ilz, « oyl. »

« Alons y dont », fait le roy. Lors s'en vont la. Et Tris- (*v° b*)
tan n'y estoit pas a cellui point, ne Gouvernal. Le roy commande qu'ilz entrent laiens et qu'ilz lui ameinnent Yseult, et, ce Tristan la veult deffendre, qu'ilz l'occient. Ceulx entrent ens, si treuvent Yseult toute seule fors que d'une damoiselle. Si les prennent et les ameinnent au roy. Et Yseult s'escrie : « Ha! Tristan! Aïde! aïde! — Dame, Tristan ne vous peult mais aidier. » Lors la livrent au roy. Et, quant le roy la tint, si dit : « Alon nous ent de cy, car bien m'est advenu de ce que je queroye. Or quiere Tristan autre Yseult, quar ceste n'ara il mie! » Lors s'en tournent et chevauchent tant qu'ilz viennent a Norhoult. Le roy fait vestir Yseult au mieulx qu'il peult, et la fist mettre en sa tour, et la flate et blandist de tout son pouoir; mais ce ne vault riens, car, s'il lui donnoit tout le monde, elle n'aroit pas joie, puis qu'elle n'a Tristan. Lors fist le roy crier par toute Cornouaille que, qui lui pourroit rendre Tristan ou mort ou vif, il lui donneroit la meilleur cité de Cornouaille. Après ce ban s'assemblerent ceulz de Cornouaille, cha .xx., cha xxx., cha .xl., pour querre Tristan. Et dient qu'il n'a avec lui que Gouvernal. Tristan sceit bien qu'ilz le queroient et volentiers assemblast a eulx, s'il fust haitié; mais il lui advint que, le jour qu'il perdi Yseult, qu'il se dormoit emprès une haye, et Gouvernal n'estoit mie avec lui, la ou
il se dormoit. Estes vous ung varlet qui portoit ung arc et (*f° 78*)
saiettes. Quant il voit Tristan, il le congnut, et dit : « Tristan, tu occeïs mon pere, mais je le vengeray se je puis tout maintenant. » Puis dit, s'il l'occioit en dormant, ce seroit traïson. Lors dit qu'il l'esveillera, et en l'esveillier le ferra de deux saiettes ou de trois. Lors s'escrie : « Tristan, vous estes mort! » Tristan s'esveille et sault sus, si tost comme il se oy ainsi appeller. Et au lever cil le fiert d'une saiette envenimee. Et Tristan court a lui, et le prent par le bras, et le hurte si contre la roche qu'il l'escerveille tout. Et lors oste sa saiette de son bras, et ne cuide avoir nul mal. Mais il n'ot pas granment allé qu'il voit son bras tout emflé. Lors sceut il bien que la saiette estoit envenimee, mais il ne lui chault, car Yseult qu'il cuide trouver l'en ara tost guari. Lors vient a Gouvernal la ou il l'avoit leissié, et lui conte son adventure. Et lors montent et chevauchent tant qu'ilz

viennent a leur demeure. Et lors entrent ens et ne treuvent nully : « Ha! Dieu! » fait Tristan, « j'ay perdue Yseult. Le roy si l'en meinne sans doubte. Certes or vouldroie je mourir, car ja mais je n'aray joye. » Lors vont partout querant, mais ilz ne treuvent rien, si en sont trop dolens. Tristan est si desconforté qu'il dit que, se on ne lui attournoit a mal, il s'occiroit, car bien avoit mort deservie quant il laissoit Yseult toute seule sans garde. Celle nuit passa a doulour. A l'andemain, si tost com il fu adjourné, Tristan regarde son
(*b*) bras, qui estoit plus gros que sa cuisse, si en est moult espouenté. « Sire », dit Gouvernal, vous estes en peril de mort, se vous n'avés hastivement conseil. — Certes », fait Tristan, « je ne sceis ou je l'aye, puis que j'ay Yseult perdue. — En nom Dieu », fait Gouvernal, « se vous le voulés, je yray parler a elle. — Oyl », fait Tristan, « et je vous convoieray jusques hors du bois. » Lors montent et chevauchent jusques hors de la forest, si treuvent une damoiselle qui estoit a Yseult et estoit parente Brangien. Tristan la salue, et, quant elle le congnut, si commence a plourer. Et il lui demande nouvelles de Yseult. Et celle lui dit que le roy l'a enfermee en sa tour ou elle fu a l'autre fois, si que nul ne peult parler a elle. « Ha! Dieu! » dit Tristan, « et que feray je? Je suis navré si comment vous voiés, si ne scey qui m'en puist conseillier. — Certes, sire, je ne sceis, car a Yseult avés vous failli; mais, se vous poués parler a Brangien, elle vous conseillera bien. Attendés moy et je la vous feray venir cy. — « Ha! » fait Tristan, « grant mercys. » Lors s'en part la damoiselle de Tristan et va tant qu'elle vint a court, et conte a Brangien ce que Tristan lui mande. Quant Brangien entent ce, si monte et se part de court et vient a Tristan. Moult firent grant joye a Brangien.

15. — Iseut aux Blanches mains. Kaherdin.

Et, quant elle voit Tristan si navré, si dit : « Ha! sire, vous estes mort, se vous n'avés conseil. Et ce ne peult estre ycy, car vous avés failli a ma dame. — Ha! Dieu! » fait Tristan, « et me mourray je dont pour sy poy d'achoison? — Nanil »,

dit Brangien. « Je vous diray que vous ferés. Vous yrés en la Petite Bretaigne en l'ostel le roy Hoel, qui a une fille qui (*v°*) a a nom Yseult aux Blanches Mains. Celle sceit tant de medicine qu'elle vous ara tantost guari. » Quant Tristan entent le nom d'Yseult, si est si lié qu'il luy est advis qu'il soit desja guari. « Brangien », fait il, « puis que vous le me loés, je yray la. Or vous prie je que vous me salués ma dame quant vous la verrés, et lui dittes que je suis Tristan le chetif. » Atant se departent l'un de l'autre moult dolens. Tristan chevaucha tant qu'il vint a la Petite Bretaigne a ung chastel que l'en appelloit Habugue. La trouva le roy Hoel qui faisoit fermer le chastel pour ung sien voisin qui le guerrioit, qui avoit a nom Agripes. Tristan treuve le roy devant sa porte, si le salue, et le roy lui. Le roy demande qui il estoit. « Sire », fait il, « je suis ung chevalier estrange, qui suis malade et navré durement, si m'a on dit que vous avés une fille qui tost m'aroit guari, s'elle vouloit. » Le roi regarde Tristan, qui molt estoit bel, s'il eüst santé, et bien taillié, si pense que, s'il fust haitié, il pert bien estre preudoms; si dit a Tristan : « Certes, sire chevalier », fait il, « je ne sceis qui vous estes; mais je vous bailleray volontiers a Yseult ma fille en cure, et lui prieray qu'elle mette paine de vous guarir. — Sire, vostre mercy », dit Tristan. Lors va le roy et fait venir sa fille, et lui dit : « Fille », fait il, « vecy ung chevalier estrange qui malades est. Je vous pry que vous mettés paine de le guerir autant que vous feriés a moy meïsmes. — Sire », fait elle, « molt volentiers, puis qu'il vous plaist. » Et lors prent Tristan et l'ameinne en sa chambre. Et, quant elle voit le bras, si dit qu'il y oult (*v° b*) venim ; « mais ne vous esmaiés, car bien et tost vous gariray, se Dieu plaist. » Lors pourcache et met sus sa plaie ce qu'elle sceit que mestier lui est, tant que Tristan guarit, et amende moult durement en poy de temps, et revient en sa beauté et en sa force. Tristan regarde Yseult et l'aimme durement, et pense que, s'il la pouoit avoir, il la prendroit volentiers, si en omblieroit l'autre Yseult. Tristan cuide bien qu'il puisse omblier l'autre Yseult pour ceste par moult de raisons, car il voit bien qu'il la tient contre droit et contre raison : et si n'est nul, s'il le savoit, qu'il ne le tensist a mauvais et a traïtre. Pour ce s'acorde il qu'il vault mieux qu'il

prengne ceste Yseult et leisse l'autre Yseult. Yseut, qui ad ce ne pensoit, se peinne tant et entremet de Tristan qu'il est guari. Et quant il voit qu'il peut porter armes, si s'envoise, et joue, et rit. Et chascun qui le voit dit : « Certes, se cil n'est preudoms, bien doit haïr son bel corsage », car il estoit si bel de toutes beaultés que Yseult, qui oncques n'avoit amé, en devient aussi comment toute fole, si qu'elle ne pense fors a lui. Yseult avoit ung frere, bel chevalier, preux et viguereux, qui avoit a nom Kehedin. En toute la Petite Bretaigne n'avoit chevalier de si grant renommee com il estoit. Cil maintenoit plus la guerre que son pere ne faisoit, et s'il ne fust, la guerre fust pieç'a finee.

(f° 79) Après ce que Tristan fu guari, si assembla le roy Hoel au conte Agrippes; mais le roy Hoel y fu desconfit, et perdi grant partie de ses gens et de ses chevaliers. Et Kehedin y fu navré, si que on cuidoit qu'il fust navré a mort, et en fu apporté sur son escu. Et le roy fist clorre les portes. Yseult voit son frere navré, si se pena moult de le guarir. Le conte Agrippe asega la ville et ordonna dix batailles; en chascune cinq cens hommes. Les .II. premieres batailles si s'en vont vers la cité, et les autres huit furent mises en ung bois près d'illeuc. Ceulx de la cité ferment les portes et montent aux kerneaulx pour deffendre. Le roy vint a son filz et commence a plourer, et dit : « Ha! filz, si le conte ne sceüt que vous fussiés blechié, il n'eüst huy fait ceste entreprise! Beau filz, vous estiés mon esperance de ma guerre mettre a fin, mais, puis que je vous ay perdu, je suis seür de perdre ma terre. » Quant Gouvernal voit le deul que le roy faisoit, si dit : « Ha! roy, ne te desconforte, car Dieu t'envoiera aïde. Tu as ceans le meilleur chevalier qui soit ou monde » — Comment? » fait le roy, « je ne cuide point qu'il y ait en ce païs si bon chevalier comment est Kehedin, mon fils. — Par foy », fait Gouvernal, « si a meilleur la moitié. — Ha! » dit le roy, « pour Dieu, dittez moy qui il est. — Je le vous diray », dit Gouvernal, « mais que ce soit chose celee. — Certes », fait le roy, « je vous promet que ja par moy ne sera descouvert. — Certes, sire », dit Gouvernal, « c'est
(b) le chevalier a qui je suis. Son nom ne vous diroye je pas, mais ytant vous di certainement que c'est le meilleur chevalier du monde; et, s'il estoit la hors, avec assés poy

d'aïde il aroit moult tost desconfit ceulx qui vous contralient. — Ha Dieu ! » dit le roy, « or suis je donc delivré, puis que j'ay ceans tel chevalier ! Certes je lui requerray son aïde. — Sire », fait Gouvernal, « il ne vous en fauldra ja, se vous l'en requerés. » Lors demande ou le chevalier estrange estoit. Et on lui dit qu'il estoit alé sus les murs. « — Alés le moy tantost querre », fait le roy, et ceulx le font. Et Tristan, qui regardoit ceulx de la cité, qui n'osoient yssir, estoit trop courouchié. « Ha ! Dieu, » fait il, « tant a que je ne portay armes ! Bien ay perdu mon temps pour l'amour de Yseult, et Yseult pour l'amour de moy !.... [1] »

Après ceste desconfiture furent moult en grant dement de (v° b) savoir qui Tristan estoit, et son nom. Quant Yseult aux Blanches Mains l'ot ainsi loer, s'elle l'aimmoit devant, elle l'aimme orendroit cent tans plus. Et ce la tire qu'il se joue volentiers a elle, si qu'elle cuide qu'il l'aimme. Et si fait il, partie pour sa beauté et partie pour son nom. Ung jour advint que le roy Hoel seoit au mengier, si voit Tristan plus envoisié qu'il n'avoit onquez mais veü, si lui dit : « Sire, si vous plaisoit, vous me diriés vostre nom, car tous ceulx de ceans le desirent moult a savoir. » Tristan si commence a soubzrire, et dit : « Sire, j'ay nom Tristan, et suis né de Loonois, ung homme de povre pris et de povre renommee. » Kehedin estoit ja guari, qui moult honnouroit Tristan pour sa bonne chevalerie. Ung jour chevauchoient ensemble Tristan et Kehedin. Tristan si commença a penser a la royne Yseult, si qu'il ne savoit s'il dormoit ou s'il veilloit. Kehedin s'en apperceut bien, mais mot ne dit. Tant pensa qu'il jecta ung grant souspir, et puis dit : « Ha ! Belle Yseult, tu m'as mort ! » Lors chiet de desus son cheval a (f° 80) terre tout pasmé. Et puis s'esperit aussi com s'il se esveillast de dormir, et fu tout honteux pour Kehedin. Et Kehedin lui dit : « Sire, ce n'est pas sens de trop penser. — Vous dittes vray », fait Tristan, « mais l'omme qui a cœur qui le mestrie, ce nest pas merveille s'il meserre aucune fois. — Sire », dit Kehedin, « je vous voy plus penser que je ne

1. Tristan s'arme. Long récit de bataille. Tristan est vainqueur et le roi Hoël recouvre sa terre.

voulsisse, et si croy que c'est ou pour dame ou pour damoiselle. Et, s'il vous plaisoit que le me deïssiés, je vous promet certainement que je y metroye mon pouoir et en deüsse mourir a vous faire plaisir. — Certes », dit Tristan, « je le vous diray. Je ayme tant Yseult que j'en languis et muir si comment vous poués veïr. Et, se Yseult ne fust, je ne fusse mie en ceste terre. Et, se vous Yseult me vouliés donner, j'en seroye moult lié. » Quant Kehedin entent ce, si en devient moult joyeux, car il cuide que ce soit Yseult sa seur de quoy il parole, car d'aultre Yseult n'avoit il oncques ouy parler, si vouldroit moult volentiers qu'il l'eüst a femme ; car il est si vaillant chevalier que moult bien seroit mariee en luy, et toute la Petite Bretaigne en seroit honnouree, si dit adonc : « Tristan, pour quoy le m'avés vous tant celé? Sachiés que, se je cuidasse que vous la voulsissiés avoir, vous n'en eüssiés ja tant de mal souffert. Et je la vous donneray volentiers, si tost comme nous seron a court. » Tristan, qui voit que Kehedin lui veult donner celle Yseult a qui ne pensoit mie, ne la voult pas refuser, pour ce qu'il lui avoit Yseult demandee et qu'il ne se voult plus avant descouvrir, si l'en mercye. Lors s'en retournent arriere et font
(*b*) tant qu'ilz sont venus a court. Kehedin vint a son pere et lui conte comment Tristan aymme Yseult. Quant le roy entent ceste nouvelle, si est moult lié durement, et dit : « Je ne lui dourray mie Yseult tant seulement, mais je lui donneray moy, et toy, et toute la Petite Bretaigne entierement avec Yseult; et, se tout le monde estoit mien, si lui donneroie je, car il en est bien digne. » Lors fait venir Yseult sa fille et la donne a Tristan. Et Tristan la prent moult liement. Et sachiés, se l'autre Yseult l'aymme, ceste Yseult l'aimme plus a cent doubles.

Tristan espousa Yseult. Et furent les neupces et la feste grans. La nuyt vint que Tristan deust aler couchier avec Yseult; mais l'autre Yseult lui defent qu'il ne gise a sa femme charnellement, mais l'acoler ne le baisier ne lui deffend elle mie. Tristan se coucha emprès Yseult tout nu a nu, et le luminaire luisoit si cler que Tristan pouoit bien veïr la beauté d'Yseult. Elle avoit la gorge tendre et blanche, les yeulx vers et rians, les sourcilz bruns et bien assis, face pure et clere. Et Tristan la baise et acole. Et,

quant il lui souvient de Yseult de Cornouaille, si a toute perdue sa volenté du surplus faire. Ceste Yseult lui est devant, et l'autre Yseult est en Cornouaille qui lui deffend, si chier com il a son corps, que a ceste ne face chose qui a villennie tourne. Ainsi demoure Tristan avec Yseult sa femme. Et elle, qui d'autre solas fors d'acoler et de baisier ne savoit rien, s'endort entre les bras Tristan jusques a (v°) l'andemain que les dames et les damoiselles vindrent veïr Tristan et Yseult. Tristan se lieve et puis s'en vient au palais. Quant le roy le voit, si vient contre lui et dit : « Amy Tristan, tant avés fait que vous avés deservi le royaume de la Petite Bretaigne. Tenés, je le vous doing et vous en revest, voians tous ceulx qui cy sont. » Et Tristan le rechoit et moult l'en mercye. Gouvernal en est moult joyeulx, car il cuide que ceste Yseult lui face omblier l'autre Yseult et qu'il ait a ceste jeü charnelement. Que vous diroye je? Yseult ayme Tristan de tout son cœur, et Tristan elle pour son nom et pour sa beauté. Et, quant on demandoit a Yseult comment elle ayme Tristan, elle respond qu'elle l'aimme plus que tout le monde. Et pour ce cuidoit on certainement qu'il jeüst a elle charnellement. En telle maniere demoura Tristan avec Yseult près d'un an. Atant leisse le conte a parler de Tristan et d'Yseult aux Blanches Mains, et retourne a parler d'Yseult de Cornouaille comment elle se contint quant le roy l'oult tolue a Tristan.

Or dit le conte que, quant le roy Marc oult recouvré Yseult et l'oult mise en sa tour, et elle voit qu'elle a perdu Tristan qu'elle amoit plus que riens qui fust vivant en tout le monde, si oult si grant deul qu'elle commence trop durement a plourer et mauldit l'eure et le jour qu'elle fu nee. Elle empire tant durement pour le grant deul qu'elle demaine que tous ceulx qui la veoient se merveillent. Le roy Marc, qui plus l'amoit que soy meïsmes, en est si cou- (v° b) rouchié qu'il ne sceit qu'il en doye faire. Il la blandist tant comme il peult pour lui faire omblier son deul; mais ce ne vault riens; puis qu'elle n'a Tristan, rien ne la peult reconforter. C'est sa mort, c'est sa vie, c'est sa joye et sa santé. Elle dit qu'elle n'ara jamais joye ne bien, puis qu'elle a perdu Tristan. Brangien, qui moult l'amoit, la reconfortoit et disoit : « Dame, pour Dieu, aiés pitié de vous meïsmes;

ne vous occiés en telle maniere; sachiés qu'il ne demourra mie qu'il ne reviengne; sachiés, se tout le monde lui deffendoit qu'il ne revensist mie, si revendroit il; et, s'il estoit revenu, aucun conseil trouveriés vous par quoy vous pourriés parler ensemble. » Ainsi reconfortoit Brangien Yseult. Si advint que nouvelles vindrent ung jour en Cornouaille que Tristan avoit espousee Yseult aux Blanches Mains. De ce fu le roy Marc molt lié, car or cuide il bien que Tristan ne retourne ja mais en Cornouaille. La royne Yseult, qui ces nouvelles avoit oyes, en est si dolente qu'a poy qu'elle n'en yst hors du sens. Ces nouvelles lui ont donnee la mort. Il n'est nul qui la puisse resconforter. Elle dist qu'elle s'occira. Lors appelle Brangien et lui dit : « Ha! Brangien, avés vous ouy de Tristan que j'amoye tant, et plus que tout le monde, qui ainsi m'a traye? Ha! Tristan! Tristan! Tristan! ou avés vous prins le coeur de celle traïr qui plus vous amoit que soy meïsme? Ha! Amour, traïtre, desloyal et fausse, mauvaisement savés guerredonner les services a
(f° 81) ceulx qui vous servent! Et puis qu'il est ainsi que je voy que tous ont joye de leurs amours, et j'en suis du tout chetifve et dolente et en doulour, je prie a Dieu qu'il m'envoye hastivement la mort [1]... »

f° 81 v° a) En ceste partie dit le conte que Tristan et Kehedin chevauchoient ung jour ensemble, si souvint a Tristan qu'il avoit ung an qu'il avoit perdue Yseult, si commence a plourer trop durement. Kehedin, quant il le voit plourer, si sceut bien que c'estoit de grant destresse de coeur et lui dit : « Sire, par la foy que vous devés a la riens du monde que vous plus amés, dittes moy pour quoy vous plourés. — Kehedin », fait Tristan, « moult m'avés conjuré; mais, se vous me convenanciés que a nulli ne le diriés ne mauvais
(v° b) gré ne m'en sariés, je le vous diroye. » Et Kehedin lui convenance loyaument. « Kehedin », fait Tristan, « j'aimme par amours une dame qui me fu emblee huy a ung an. » Et lors lui conte la verité de s'amour. « Et sachiés », fait Tristan, « que je vous puis bien rendre vostre seur toute

1. Brangien lui conseille d'écrire à la reine Genièvre une lettre où elle se plaindra d'Amour et de Tristan.

pucelle; car j'ayme tant Yseult que je ne me mefferoye envers elle pour nulle riens. — Sire », dit Kehedin, « moult me merveille de ce que me dittes, et non pour tant bien vous en croy. Mais or me dittes, celle dame que vous amés est elle belle? — De sa beauté », fait Tristan, « ne fault mie a parler, car en tout le monde n'a si belle, et si n'aimma oncquez femme tant homme comment elle m'aime. — Certes », dit Kehedin, « s'elle est si belle et elle vous aimme tant comment vous dittes, se vous l'amés je ne vous en blasmeray ja. Or me dittes quel conseil vous voulés prendre pour ceste doulour alegier. — Je le vous diray », fait Tristan. « Je yray a elle et l'emmeneray ou royaume de Logres ou en Loonoys, et puis si useron nos vies a joye. — Certes », dit Kehedin, « je le conseille, et mieulx vous vient il a tenir a celle dont vous ne vous poués delivrer et que vous vivés avec elle en joye que avec ma seur en doulour. Et, si vous plaisoit, je yroye avec vous pour vous reconforter et pour veïr la dame. » Et Tristan lui ottroye.....

16. Restes du récit du voyage en Cornouailles.

Lors[1] se mettent en mer, et au tiers jour ariverent auprès (*f° 116 v° b*)
de Tinthanel. Lors s'armerent et monterent : « Brangien », dit Tristan, « ou yron nous? — Sire », dit elle, « nous yron a ung chastel qui est cy près, qui est Dynas, qui moult nous fera grant feste, se nous le trouvon. » Lors cheminent et font tant qu'ilz viennent au chastel. Tristan se mist au gardin, et Brangien ala devant et trouva Dynas, qui moult fu lié de sa venue et lui demanda s'elle savoit nulles nouvelles de Tristan. « Le verriés vous », fait elle, « volentiers? — Certes », fait il, « oyl, car c'est le chevalier du monde que je plus aimme. — Vouldriés vous », fait Brangien, qu'il fust en ce chastel? — Se m'aïst Dieu », fait Dynas, « s'il y estoit et le roy Marc fust la hors a ost, si aimmeroye je

1. Nombreuses aventures dans l'intervalle. Voyez Löseth, p. 46 ss., et p. 60, § 75 *a*. Cf. ci-dessus, p. 269.

mieulx a mourir que Tristan y eüst mal. — Or sachiés, » fait Brangien, » qu'il est en ce chastel. — Ha! pour Dieu! » fait Dynas, « menés m'y! » Lors le meinne ou jardin ou Tristan estoit. Quant Dynas voit Tristan, si le court acoler et baisier et le meinne en sa tour, et lui dit : « Tristan, cy poués demourer tant qu'il vous plaira, car je met en vostre main mon corps et quanque j'ay. — Dynas », fait Tristan, « grant mercys. Maint honnour m'avés fait; or vouldroye je que ma dame sceüst que je fusse icy. — Sire », fait Dynas, « vous demourrés cy, et moy et Kehedin yron a court, si parleray a ma dame la royne. — Vous dites bien », fait Tristan.

A l'andemain alerent Dynas et Kehedin a court. Moult (f° 117) rechut le roy Marc honnorablement Kehedin, car il cuidoit qu'il fust chevalier errant. Et tout maintenant que Kehedin vit Yseult, si l'ama tant durement que oncques puis son cœur n'en parti devant la mort. Et Dynas dit a la royne que Tristan estoit venu. Et sachiés qu'elle en oult moult grant joye.....

17. — Tristan fou. Mort de Tristan et d'Yseult.

(f° 374) Mais [1] atant leisse le compte a parler de ceste matiere, et parole de Tristan, qui revenu est a Karahès en Bretaingne avec le roy Hoel et Yseult aux Blances Mains, sa femme, et Ruvalen, qui filz estoit au roy Hoel et fu frere Kehedin et Yseult femme Tristan, qui moult firent a Tristan grant feste et grant joye, et tous ceulx du païs aussi, quant il fu revenu a Karahès. Or dit le compte que Tristan et Ruvalen estoient ung jour ensemble, si dit Tristan : « Beaux doulz amys, je me merveil moult que vous ne me dites aucunes nouvelles de Gargeolain vostre amye. — Par foy, » fait Ruvalen tout en riant, « je ne parlé a elle oncques encore que une toute seule fois, et encore fust ce sur la douve d'un fossé de son manoir, et si estoit dedens enfermee et j'estoie dehors. Car Bedalis son baron, qui est tant geloux d'elle, en avoit portee

1. Voy. ci-dessus, p. 282.

la clef de la porte. Et tant me dit, quant je parlay a elle. (b)
qu'elle m'envoieroit les seaulx de toutes les clefs de leans en cire, se je voulloye. Si me merveil moult que n'en ay ouy aucunes nouvelles. — Par foy, » fait Tristan, « ce seroit bien fait se vous aviés les seaulx. Et je sceis ung fevre a Nantes, qui vint de Nicole pour l'amour de moy, qui trop bien les forgera selon l'exemplaire mieulx que nul autre et plus proprement. » Quant ils ourent assés parlé de leur volenté, si se sont partis d'illeuc et ont devisé telle chose dont ils moururent puis a grant doulour. Et en perdi Tristan la queste du Saint Graal ou il estoit entré avec les autres compaingnons de la Table Roonde.

Ung jour estoient Tristan et Ruvalen alés cachier en la forest. Atant ès vous Cadio, le message Gargeolain, atout une boite bien fermee ou les seaulx de cire estoient. Quant Cadio voit Ruvalen, si vint a lui et trait la boite du sain et dit : « Sire, vostre amye Gargeolain vous salue et vous envoie ceste boite. Et sachiez qu'il n'y a point de clef dont il n'ait cy l'emprainte. Or me dites vostre volenté, car je m'en veul aler encore [a]nuit. — Amis, » fait Ruvalen, « tu la me salueras et lui diras que je suis tout sien. » A tant s'em part Cadio, et Tristan s'en vint apoingnant a Ruvalen, le cor au col, et voit la boite qu'il tenoit en sa main, si sceut bien que Gargeolain lui avoit envoyee, si lui dit : « Ruvalen, » fait Tristan, « chascun ne sceit pas qu'il a dedens celle boite. » Lors la prent en la main Ruvalen et brise la serrure, et voit dedens son grant deul et sa mort et son dommage ; mais il ne s'en perchut.

Quant Tristan et Ruvalen virent les seaulx, si firent grant (v°)
joye de leur encombrement ; mais on dit que on est aucune fois plus lié de son mal que de son bien, et plus volentiers va on ou on a tourment que on ne fait la ou on a joye et deport. Tout ce ay je dit pour Tristan et pour Ruvalen qui firent grant joye des seaulx qui furent achoison de leur mort ; mais ils ne s'en perchurent. Tristan cacha toute jour et Ruvalen, si ourent pris une beste qu'ilz emportent a Karahès. Temps fu de soupper, si mengerent et s'alerent dormir et reposer pour le travail qu'ilz avoient souffert de la cache. A l'andemain par matin manda Tristan a Nantes Goudri le fevre qu'il vensist parler a lui, et il y vint. Tristan

le mena en une chambre tout coyement en ung destour et lui dit : « Goudris, beaux amis, je me fie moult en toy, et je t'ay mandé pour ung mien grant besoing. Girolebours, qui de moy tient ung chastel, ne me daigne servir ne faire envers moy ce qu'il doit ; si nous ont cha les guetes du chastel envoié(e)s les seaulx de toutes les portes des tours et des forteresses. Et pour ce te pry que tu forges les clefs selon l'exemplaire des seaulx, et qu'il n'y ait ne plus ne mains, et que je les aye dedens huit jours. Et garde que cest segret ne soit a nulli descouvert. — Sire, » dit Goudris, « ne vous en soussiés ja ne esmaiés, car nul du monde ne le savra ja par moy. » Atant s'en part Goudris le fevre et emporte les seaulx des clefs, et les commence a forgier, et fit les clefs bien et bel, qu'il n'y avoit ne plus ne mains qu'il avoit [en]
(f° b) l'emprainte des seaulx. Ha ! tant male forgerie, s'ilz le sceüssent ! Mais ilz ne s'en donnent de garde, si est pitié et dommage grant a toute chevalerie. Mais atant laisse le compte a parler de Goudry et des clefs et parole du comte Urnoy de Nantes qui commence a reveler contre Tristan.

En ceste partie dit le compte que, quant le roy Hoel de Karahès fu mort, Urnoy, le comte de Nantes, que Tristan avoit jadis pris devant la porte de Karahès, et les barons de la terre se commencerent a reveler contre Tristan et Ruvalen. Ung jour estoit Tristan en sa sale ou il jouait aux eschès a Yseult sa femme ; estes vous venir devant lui ung messagier de par Urnoy le conte de Nantes, qui lui dit sans saluer : « Tristan, je te deffy de par le conte de Nantes, qui te mande qu'il te rend tes trieves et ta paix et dit qu'il ne veult de toy tenir terre ne riens nulle qui soit [1]..... »

(f° 375, b) Tristan revint à Karahès, qui fut moult blechié. Si fist mander par tout mires pour le garir. Grant peine mistrent les mires tant qu'il fu gari. Ung jour se jesoit en son lit et estoit presque gari, si lui print volenté de gesir avec sa femme, si just avec elle et en fist sa volenté ; et, quant il ot fait son desir, si chay emprès elle tout pasmé aussi comme tout

1. Tristan, ainsi défié, conduit une armée contre le comte de Nantes, le fait prisonnier en combat singulier, prend sa ville. Mais la tour de Nantes résiste. Pendant l'assaut, Tristan est grièvement blessé à la tête par une pierre jetée du haut des murs.

mort. Et, quant sa femme le vit, si en fu forment espouentee, si manda le mire, qui moult tost y vint, et, quant il vit Tristan, si ot doubtance qu'il ne fust mort, et bien sceut qu'il avoit geü avec Yseult sa femme, si dist : « Ha ! Tristan, comme c'est grant dommage de vostre mort ! » La dame lui dit qu'il se tesist et que plus n'en fust. Le mire fist ung bevrage et lui oeuvre les dens a ung coutel et lui avala (*v°*) dedens le corps. Si tost comme Tristan en ot beü, il souspira et ouvry les yeulx, et, quant il vit le mire, si ot vergoingne. Le mire le fist porter hors d'illeuc et s'entremist moult durement de le garir, et y mist grant peine, si le gari bien et bel, et Tristan le paia bien tout a sa volenté, si prist le mire congié et s'en ala en son païs. Mais atant leisse le compte a parler de ceste matiere, et compte comment Tristan ala veïr la royne Yseult s'amye en Cornoaille et comment il fist le sot. Et commencent cy endroit les soties de Tristan.

Or dit le compte que Tristan et son nepveu s'aloient ung jour esbanoiant sur la marine, si souvint a Tristan de la royne Yseult s'amye, si dit : « Helas ! amye doulce, comment pourray je ja mais parler a vous que je ne soye congneü ? — Ha ! sire, pour Dieu, » fait son nepveu, « ne vous esmaiés, car trop mieulx y parlerons que oncques mais ; car vous me ressemblés mieulx sot, ad ce que vous estes tondu et a la playe que vous avés eu visage, que nul homme qui soit. — Me dis tu voir ? » fait Tristan. « Certes, sire, » dit le varlet, « oyl. » Lors s'en retournent Tristan et son nepveu a Karchès. A l'andemain par matin fait Tristan tailler une gonnelle d'un lait burel sans pointes et sans gerons, mal faite et mal taillie, et print .c. ss. que nul ne le sceut ; et voit un villain qui portoit une grant machue a son col ; Tristan vint a lui et lui (*v° b*) toult. Puis s'en va toute la marine, tout nudz piés, la machue au col ; trop bien ressemble fol de grant maniere. Si vint au port et trouva une nef, qui estoit a ung bourgois de Tinthanel, qui s'en vouloit raler en son païs. Tristan prent ses deniers et les commença a jetter partout en sotois. Quant les mariniers le virent, ils le firent entrer en leur nef et il leur donna tous ses deniers. Tant cingla la nef, qu'ils arriverent soubz Tinthanel. Le roi Marc s'estoit venu jouer et esbanoier au port. Tristan, qui ot prins ung fourmage en ung tonnel, sault sus de la nef, sa machue au col ; et, quant

le roy le vist, si l'appella, et Tristan lui court sus comme s'il fust tout esragié, et le roy et tous ses compaingnons commencent a fuir droit au chastel de Tinthanel, et illeuq s'enferma le roy pour le fol, et Tristan demoura dehors. Le roy vint aux fenestres de la royne Yseult, et Tristan, qui tout estoit forsené pour l'amour, print son fourmage et le commence a menger; et le roy l'appella et dit : « Fol, que te semble de la royne Yseult? — Certes » fait le fol, « se je gesoie une nuit avec elle, elle me rendroit tout mon sens que j'ai perdu pour elle. — Fol », fait le roy, « ou fus tu né? — En Angleterre », fait il. « Et qui fu ton pere? — Ung rouchin. — Et ta mere? — Une brebis. Et mon pere m'envoya cha toy faire coup. » Lors rougi la royne et s'embruncha et lui membra de Tristan. « Fol », fait le roy, « qui te fist celle playe? — Je l'oy », fait le fol, « en ung assault devant celle
(f° 376) tour. — Et fus tu oncques en tournoiement? » fait le roy. « Oyl », fait le fol, « en Bretaingne et en Cornoaille, ou j'en ay occis plus de cent. » Et lors commencent tous a rire, et dient qu'il est fol de nature. Le roy le fait appeler et mettre dedans le chastel et le commencha trop a amer pour les soties qu'il disoit.

Ung jour vint du monstier et s'assist a jouer aux eschès a ung chevalier, et la royne s'enclina au gieu. Et Tristan la commence a regarder, qui tout ardoit de s'amour, mais elle ne le congnoissoit, si haulce la main et fiert Tristan au col, et dit : « Fol, pour quoi me regardés vous ainsi? — Certes, dame », fait Tristan, « fol suis je. Et sachiés qu'il a passé huit jours que ne finay de foloier pour vous; mais, se le mal fust a droit parti, vous foloyssiez aussi comme moi. Et si vous pry pour Dieu et pour l'amour de Tristan a qui coeur vous avés que ne me touchiés plus, car certes, le boire que vous et luy beüstes en la mer ne vous est pas si amer au coeur comme il est au fol Tristan. » Et tout ce dit il bas que nul ne l'oy, fors seulement la royne Yseult. Quant la royne l'entent, si se part du gieu toute courrouchie et entre en sa chambre toute yree, si appelle Camille sa damoiselle; et elle vint, si lui demande qu'elle a qui est si yree. « Certes », fait elle, « ce fol m'a trop courouchie. Il m'a reprouvé Tristan; mais jamais n'avray joye au coeur si savray qui la parole lui a dite. Le roy doit aler cacher, et,

quant il y sera alé et tout sera vuidié, tu yras querre cel fol
et le m'ameneras, car je veul savoir qui ce lui a dit, et dont (b)
ce vient. — Dame », fait Camille, « volentiers. » Le roy va en bois cacher, et Camille va querre le sot et l'ammeine en la chambre ; la royne l'appella et dit : « Cha venés, amy. Je vous fery huy par gieu ; tenés, je le vous amende. » Lors le prist par la main et l'assist decoste luy et dit : « Amis, or me dites qui vous dit que Tristan m'amoit? — Dame », fait il, « vous me le deïstes. — Et quand fust ce? » fait elle. « Dame », fait il, « n'a pas ung an. — Et qui es tu donc? — Dame, je suis Tristan. — Tristan! » fait-elle. « Voire, dame. — Par ma foy », fait Yseult, « vous avés menti. Vous ne lui ressemblés pas. Or tost, fuyés de cy; que maldehais ait acort de fol! Et certes mal deïtes oncques que vous estes Tristan. » Quant il voit qu'elle le conjoie si laidement, si met son anel en son doy, qu'elle lui avoit donné quant il la rendi au roy Marc, et le roi Artus en fist la paix, et il lui dit qu'elle ne creüst de lui chose que on lui deïst devant s'elle ne veoit l'anel. Tristan lui montre l'anel et dit : « Certes, dame, il m'est moult bel que vous m'avés descongneü, car or croy je bien que vous avez fait autre amy de moy; et puis que est ainsi, assés plus bellement le me peüssiés avoir dit que moy conjoier, que vous n'eüssiés cure de moy; si m'en fusse ralé en mon païs arriere et eüsse fait une autre amye que vous. Je vy ja telle heure que vous m'amiés bien, mais c'est coustume de femme qui tost a mué son courage : elle n'amera ja cellui qui
bien et loyaument l'ayme, mais cellui qui plus lui fera de (v°)
honte, cellui aimera elle de tout son coeur; et certes je suis a bon droit clamé fol, quant je me suis atourné comme fol et me suis departi de mon pays et de ma terre, et me fais battre et ledenger la dehors a ces pautonniers, et mengue es cendres et me gis a la terre toute nue, aussi comme un chien pour l'amour de vous, n'oncques ne m'y avés regardé ne congneü. »

Quant Yseult voit l'anel et l'ot ainsi parler, si le congneut. Lors l'enbrace et acole et beise plus de cent fois, et il elle. Lors lui compta Tristan comment la plaie lui fut faite par quoy elle et les autres l'ont descongneü, et lui compte de ses aventures. Elle lui donne robes, linges, car d'autres ne veult il point prendre. La royne dit a l'uyssier que pour Dieu il fist ung lit au fol en la sale, ou que soit, ou il dormist

de nuit. « Dame, » fait il, « volentiers »; si lui fist dessoubs ung degré en ung anglet d'un poy d'estrain et de deux lincheux que la royne lui donna. Illeuq gist Tristan par jour et par nuit, et, quant le roy va cacher, Tristan va coucher avec la royne, si que nul ne le sceit fort seulement Camille. Ainsi fu Tristan deux moys a Tinthanel que oncques ne fu congneü. Un jour estoit le roy Marc devant sa tour. Estes vous ung messager du roy Artus, qui lui mandoit qu'il alast a lui parler a Carduel, car il avoit de lui a besoingner; et quant le roy Marc ouy le mandement du roy Artus son seingneur, si dit qu'il yroit volentiers. Lors s'appareille et
v° b) s'atourne et s'en va a court. Si tost comme il fu parti, Tristan ala coucher avec la royne Yseult. L'uyssier l'oy moult bien lever de son lit, si s'en va tout coiement garder au lit du fol, mais il ne le trouva mie. Lors s'en va pas après Tristan droit en la chambre a la royne Yseult. Tristan entre en la chambre, et Camille, qui l'attendoit, reclot l'uys après lui, et il se va coucher emprès la royne Iseult. L'uyssier l'espia et dit qu'il sara, s'il peult, qu'il quiert en la chambre la royne. Lors regarde par une crevache qui estoit en la paroy et voit Tristan couchié avec la royne Yseult; et, quant il les a reveüs ensemble, si se va coucher en son lit et pensa bien que c'estoit Tristan. Mais Tristan ne se donnoit garde de ce qu'il l'eüst espié.

A l'andemain conta l'uyssier aux chamberlans comment il avoit veü le fol couchié avec la royne, et leur dit : « Sachiés vraiement que c'est Tristan. » Quant les chamberlans oïrent ce, si furent moult courouchiés, et dient qu'ils metront encore nuit de bonnes espies en la chambre a la royne Yseult si soubtilement que la royne ne s'en donnera point garde. Quant il fu nuit, Tristan ala en la chambre de la royne, et s'assist emprès d'elle. Les chamberlans ont mis leurs espies dedens la chambre, dont Tristan ne se donnoit garde. « Dame », dit Tristan a la royne, « il m'en convient aler, car j'ay esté appercheü et bien le sceis; et, se le roy venoit et il me tenoit, il me feroit a honte mourir. Je vy hyer l'uyssier et le chambelan parler ensemble de moy. »
(f° 377) Et quant la royne oy parler Tristan du departir, si commence a plourer moult tendrement et lui dit : « Ha! Tristan, beaulx, doulz amy, je sceis de voir que ne vous verray

jamais, ne vous moy, en vie. Or vous prie je pour Dieu et requier que vous me donnés ung don. — Certes », dit Tristan, « ma dame, volentiers; demandés et vous l'avrés. Beau et doulz amy », fait elle, « je vous demant que, s'il avient que vous mourés avant que moy, ou que, se vous avés mal de mort ains que moy, que vous vous fachiés mettre en une nef et vous faites cha apporter, et gardés que la moitié du voile qui en la nef sera soit blance et l'autre moitié noire. Et, se vous estes mort ou que ce soit mal de mort, que le noir soit mis au devant, en saine santé, si soit le blanc mis devant et le noir desriere. Et tout autel feray je de moy s'il avient de moy ains que de vous; et, si tost comme la nef sera venue au port, je yray veïr mon grant dommage ou mon grant confort, et vous prendray entre mes bras et vous beseray que ja pour nully ne le leisseray, et puis mourray, si que nous serons tous deux ensembles enfouys; car, puis que l'amour est si joincte a la vie, elle ne doit pas estre dessevree a la mort. Et sachiés que, se je muir avant que vous, tout autel feray je. — Certes, dame », dit Tristan, « et je l'octroy. » Tout ainsi se sont entreconvenanciés, et lors s'entrebeisent, et puis print Tristan congié de s'amye la royne Yseult, et se part par tel convenant que oncques puis ne s'entrevirent en vie.

Quant Tristan ot prins congié d'Iseult, si s'en vint a la mer et trouva ung marchant de Karahès qui le congnois- (b)
soit et moult l'amoit, si le mist en sa nef. Puis singlerent et nagerent tant qu'ils arriverent au port de Karahès. Moult fist l'en a Tristan grant feste, car ses gens le cuiderent bien avoir perdu. A l'andemain par matin, quant il fu jour, compterent les espies aux chambelans que c'estoit Tristan qui fol se faisoit et qu'il avoit la nuit geü avec la royne Yseult. « Ha! Dieu », font ils, « se le roy Marc nostre seingneur le sceit, il nous destruira et mettra tous a mort pour ce que nous ne l'avons pris et retenu; or n'y a fors d'une chose : que ceste chose soit celee et que mon seingneur ne le sache pas, car, s'il le savoit, il nous feroit tous occire et livrer a honte. » Ad ce s'accordent tous qu'ilz ne lui diront pas, ne que par eulx ne seroit accusé. Mais a tant se taist le compte de ceste matiere et de la royne Iseult, et retourne a parler de Tristan et de Ruvalen et de Gargeolain s'amye.

En ceste partie dit le compte que, quant Tristan se fu parti de la royne Iseult de Cornouaille s'amye, femme du roi Marc son oncle, et il fu revenu a Karahès, ses hommes et ses gens lui firent grant feste, car ilz le cuident bien avoir perdu. Moult fu Tristan bien venu et moult honnourablement receü. Or avint que Tristan et Ruvalen estoient ung jour ensemble et parloient l'un a l'autre de leurs volentés. Atant es vous venir Goudris le fevre, qui aporta les clefs qu'il avoit forgees, et les baille a Tristan, si les noua toutes
(v°) ensemble a ung las de soye, puis dit : « Amy, monton, si yrons veïr Gargeolain vostre amye. — Sire, » dit Ruvalen, volentiers. » Lors montent sur deux chevaulx et ne pristrent nulles armes fors seulement leurs espees et s'en vont. Ha! Dieu, comme pesant aventure leur avint en celle journee! Tristan avoit en son chief un chappel d'olivier, si s'en aloit tout chantant et esbanoyant, et moult grant joye faisant, lui et Ruvalen, a leur mort; mais ilz ne s'en donnoient de garde. Bedalis, le mary Gargeolain, estoit ce jour alé cachier, et avec luy bien trente chevaliers qu'il avoit tous mandés pour lui tenir compaingnie. Tristan et Ruvalen vindrent au manoir devant le pont, qui estoit fermé a la clef, et en avoit Bedalis portees les clefs avec lui. Tristan descent et boute la clef en la serrure du pont qui estoit fermee a la chaene, et le defferme, et leisse avaler tout bellement et tout doulcement, et a l'avaler [a] du pont son chappel lui chay, dont ce fu malheur. Puis passent oultre et defferment la porte et tous les autres huys et s'en viennent en la chambre ou Gargeolain estoit, et estoit toute la chambre jonchie de joncs vers et nouveaulx, et encourtinee [b] d'une courtine la plus belle et la plus riche qui oncques fust, car toute l'istoire d'Artus, si comme il avoit conquis la seingnourie sur les Bretons, y estoit pourtraite, et tous les sept ars.

Quant Ruvalen entra en la chambre, si se leisse cheïr eu lit avec Gargeolain s'amye qui moult l'amoyt, et Tristan s'en
(v° b) va d'autre part et les leisse ensemble, et print une poingnee de joncs et se couche sus l'erbe tout envers, et commence les joncs a lancher et atacher en la courtine l'un dedens l'autre.

a. *ala voler*. — b. *encontinee*.

Helas ! oncques si mal jeu(s) ne fist ! Mais il ne se donnoit garde, car il le faisoit pour soy esbanoyer. Ruvalen et Gargeolain s'amye furent en lit et firent leur deduyt et toute leur volenté. Ne demoura gueres que Bedalis ot pris ung cerf, si commença a corner de prise. Tristan l'oy, qui bien savoit que ce montoit, si dit a Ruvalen : « Alons nous ent, amys; car j'ay ouy Bedalis corner de prise. » Lors prennent congié et s'en vont. Hé ! Dieux, que ilz ne sont bien armés de leurs armes ! car grant mestier en eüssent en ce point d'ore. Mais ils n'avoient fors leurs chevaulx et leurs espees. Tristan et Ruvalen s'en vont jouant et esbanoyant. Estes vous Bedalis qui s'en est retourné a l'ostel cornant et demenant grant bruyt, si defferme le pont et voit le chappel qui estoit cheü a Tristan, si en fu en grant souspechon ; puis regarda partout, mais il ne vit lieu par ou on peüst avoir passé, si s'en entre leans et defferme tous les huys et treuve sa femme Gargeolain, si l'acole et beise tout housé et se leisse cheïr eu lit tout envers et voit les joncs fichiés en la courtine, si commence tout a fremir, car bien sceut que c'estoient des gieux Tristan. Lors se dresche et prent Gargeolain sa femme et trait l'espee, et dit que par l'ame son pere il l'occira s'elle ne lui dit voir. « Car je sceis bien, » fait il, « que Tristan a cy esté. — Certes, » fait elle, «ce fu mon, (*f° 378*) luy et Ruvalen, qui me baisa par force. » Et quant Bedalis oy ce, si fu plus a malaise que devant, si dit : Ha ! mauvaise, plus y ot fait. Dites moy voir, ou je vous occiray. Et, se vous me congnoissiés verité, je vous pardonneray mon maltalent. — Certes, » fait ele, « ne m'en chault se tu m'occis; car mieulx aime mourir que estre en ceste prison ou tu m'as mise. Et quant tu m'avras occise, si dira l'en que ce sera pour aucun meffait ; mais le blasme en est tien pour ta gelousie. Et certes je te diray verité, et puis fais de moy ce que tu vouldras. Saches que Ruvalen geust avec moy et fist de moy toute sa volenté ; car je ne me puis pas de lui deffendre ; car ilz estoient deux, et je suis une femme toute seule et sans nulle garde. »

Quant Bedalis entent que Ruvalen avoit sa femme corrumpue, si vint a ses hommes et leur compta, et se clama a eulx de Tristan et de Ruvalen qui tel honte lui ont faite, et dit qu'il ne mengera jamais s'il n'en est vengié. Et lors mon-

tent qui mieulx mieulx et s'en vont après les deux compaingnons qui s'en aloient deduyant parmy la forest, et avoient trouvee une biche et ses bichaulx, si estoient courus après pour les prendre, mais ilz faillirent, et ce fu contre leur male aventure qui leur devoit avenir. Atant ès vous venir Bedalis et ses gens tout aatis de mal faire. Tristan les voit
(*b*) venir, si se mist desriere ung buisson, et ilz passent oultre. Bedalis vint ataingnant Ruvalen, qui tout desarmé estoit, si lui mist le glaive parmy le corps et l'occist, mais ne l'occist pas [si tost] que Ruvalen ne traïst son espee et feri ung des hommes Bedalis, qui avoit a nom Authon, et lui couppa la teste. Quant Cadio voit Ruvalen qui a Anthon (*sic*) son frere avoit couppee la teste, il trait l'espee et fiert Ruvalen et lui couppe la teste, et cil chiet mort a terre. Quant Tristan voit Ruvalen mort, si sault du buisson et trait l'espee et fiert Cadio et l'occist, et puis ung autre et l'occist, et puis le tiers. Atant ès vous Bedalis qui tint ung glaive dont le fer estoit envenimé, et le jecte a Tristan, et le fiert en la hanche jusques a l'os et lui trenche la char et les os et les nerfs, et demoura le fer atout le tronchon en la hanche. Ha! Dieux, comment ce fu grant doulour a tout le pays! Quant Tristan se voit navré et Ruvalen mort, et vit la grant force de gens que Bedalis avoit, si s'en part et se met en la fuye droit vers Karahès. Bedalis et ses gens le cachent grant piece, mais ilz ne le pourent attaindre, car trop estoit bien monté, si s'en retournerent. Mais oncques puis celle heure n'oserent demourer ne arrester ou païs.

Quant Bedalis ot Ruvalen occis et Tristan navré, si dit a ses hommes : « Or fuyons nous ent de cest païs, car, se Tristan peult eschaper, il nous honnira et destruira tous et fera livrer a honte et a tourment ». Lors s'en vont et se mettent en mer. Et singlerent tant qu'ilz arriverent en Caussié en
(*v°*) une ysle belle et noble, close de mer et de montaingnes. Et dit l'escript qu'ilz furent bien sept cens de celle compaingnie, et furent ulagues, c'est a dire larrons de mer; et ne pouoit passer par illeuc nulle nef quelle qu'elle fust qui marchandise portast qui ne fust desrobee et les gens de dedens mis a mort et a destruction [1].....

1. Récit de la capture de ces pirates.

En ceste partie dit le compte [que], quant Bedalis ot *(v° b)* Ruvalen occis et Tristan navré, Tristan se fuy a Karahès, et le sang couroit de lui a trache partout ou il aloit. Quant Tristan entra en Karahès, ses gens virent le sang qui de lui yssoit, si furent tous esbahis, et vont après lui eu chastel pour savoir qu'il avoit. Quant il vint ou chastel et il fu descendu de son cheval a grant paine et a grant doulour, il se laisse cheïr sur eulx tout pasmé, car trop avoit leissié de *(f° 379)* sang; et, quant il revint de pameson, si dit que Bedalis avoit occis Ruvalen et lui navré a mort. Quant Yseult sa femme et ses gens l'entendent, si font ung deul si grant que trop eüst dur coeur qui les veïst, s'il n'en eüst pitié. Tristan leur enseingne ou ilz (les) trouveront Ruvalen mort. Lors montent et s'en vont suyvant la trache du sang, et trouvent Ruvalen mort, qui avoit la teste couppee. Lors commence le deul si grant que Gargeolain l'oy de son manoir ou elle estoit, si s'en yst hors et s'en vient au cry toute effree[e], et treuve son amy mort, si fu si dolente qu'elle se pasme sur le corps plus de cent fois, et, quant elle revint de pamoison, si dit : « Ha! Ruvalen, gentilhomme, filz de roy, tu es mort pour moy : je mourray aussi pour l'amour de toy, si fera m'arme compaingnie a la tienne, et serons ensemble enfouys l'un emprès l'autre. » Ad ce mot se pasme et le coeur lui creve, si s'en part l'ame du corps. Lors firent ceulx une biere de feuillie et mirent les deux corps ens, et furent tous esbahis de l'aventure, si les porterent a grant deul enfouir. L'archevesque chanta la messe et les mist en terre l'un emprès l'autre en [a] deux tombeaulx les plus riches qui oncques mais fussent veüs. Et ainsi furent mors Ruvalen et Gargeolain s'amye et enfouys ensembles.

Tristan fist mander les mires de partout pour lui garir de sa playe. Entre les autres mires y en vint ung qui ot nom Agar. Cil en sacha le fust. Mais le fer demoura : a mal heure s'en entremist il oncques! Puis prist l'aubin de l'œuf *(b)* et le lie sur la playe sans plus faire : la playe ne pot estancher de saingner. Cil print jus de plantain et d'ache et de fanoul et sel et en fist une emplatre et le mist dedens la

a. *et.*

playe, si l'estancha; mais la jambe lui devint plus noire que charbon. Le chetif Tristan crioit et braioit nuit et jour, et tant fist qu'il tasta a la playe et senti le fer, si appella Yseult sa femme et lui dit : « Dame, tastés cy, si sentés le fer qui tant me fait mal souffrir, que le mire n'a pas osté. Pour Dieu, mandés le moy erraument. » Lors tasta Yseult et senti le fer, puis fu mandé le mire et il y vint tantost, si esracha le fer; mais moult en souffry le las Tristan angoisse et travail.

Quant le fer fu hors, le mire mist sur la playe oingnement; mais c'est pour neant, car il ne sceit rien du mestier, si est grant dommage, car ce qu'il fait a Tristan ne luy fait fors nuyre. Les mires qui de par tout furent venus se penerent moult de faire lui ce qu'ilz cuiderent qui bon lui fust. Entr'eulx estoit ung povre mire qui tout nouvelement estoit venu des escoles de Salerne. Quant il vit ces grans maistres, si dit : « Seingneurs, vous ne savés que vous faites; car il ne garira ja ainsi. La jambe est ja toute pleinne de feu, et, se le feu passe la jointte, nul n'y pouroit mettre conseil jamais. »

Quant les mires oent ce et ilz le virent povre, si le commencerent a despire, et distrent : « Ha! sire, comment
(v°) vous estes bien a harnas de vostre sens! Il vous pert bien! — Seingneurs, » fait il, « se je suis povre, Dieu me donnera assés quant il lui plaira. Nonpourquant le sens n'est pas en draps ne en vestures, mais en coeur ou Dieu l'a mis. Mais je m'en yrai, et vous remaindrés avec cest las qui souffrera les angoesses que vous lui faictes souffrir, et en avrés le grant avoir pour le mettre a mort, car je sceis certainement qu'il ne vivra pas longuement ainsy. » Adonc distrent les mires que, se on ne l'en cachoit, ilz s'en yroient tous, que ja mais n'y demourroient. Lors fu le povre mire bouté dehors; car vous savés que on n'a cure de povre homme en nul lieu. Et Yseult la femme Tristan lui donna un marc d'argent et le vesti bien et appareilla, et lui donna beau palefroy, puis print congié et s'en ala. Helas! quelle doulour quant il ne demoura! Car il l'eüst tost gari. Les autres mires demourerent avec Tristan, qui moult bien se penerent de le garir; mais c'estoit en vain et pour neant. Et quant ils virent qu'ilz perdoient leur peine, si le deguerpirent

tous. Et quant Tristan voit ce, si dit tout bellement entre ses dens : « Dieu, que pourray je faire, quant nul mire ne me peult garir? Bien sceis que, se j'eüsse par qui mander la belle Yseult m'amye qu'elle me vensist garir, tost y vendroit; car autre fois m'a elle gari. » Lors s'apensa qu'il avoit en la ville ung sien compere marinel, qui avoit a nom Genes; si le manda qu'il vensist a lui parler sans targer, et (*v° b*) Genes y vint et s'assist devant luy. « Genes, » fait Tristan, « beau doulz compere, je vous ay cy mandé, car vous me poués donner santé, se vous voulés. Je vous aime moult, et sachiez, se je puis eschapper, je marieray moult richement Yseult vostre fille, ma filleule, et vous feray encore moult de biens. — Sire, » dit Genes, « commandés moy, et je feray vostre commandement, ou par mer ou par terre. — Genes, » dit Tristan, « cinq cens mercis. Vous en yrés en Cornoaille a la royne Yseult m'amye, et lui dirés que je lui mande qu'elle me vienne garir, et lui compterés comme je suis navré, et lui baillerés cest anel, a enseignes qu'elle vous croie mieulx. Et, s'elle vient avecques vous, gardés que le voile de vostre nef soit blanc; et, se ne l'amenés, qu'il soit noir. — Sire, » dit Genes, « moult volentiers le feray. Ma nef est ja toute preste et appareillie au port pour mouvoir; mais, sire, pour Dieu je vous pry de ma fille, vostre filleule. — Certes, » dit Tristan, « je la garderay comme la moye, et de ce ne vous doubtés; mais pensés de ma besoingne. »

Atant se part Genes de Tristan et print congié et s'en vint au port ou sa nef estoit toute carchie et toute appareillie, si entre ens. Et commanda a ses sergens qu'ilz desancrassent et menassent la nef droit a Bomme en Cornoaille. Les mariniers esquiperent du port, et singlerent tant par jour et par nuyt qu'ilz sont arivés soubz Bomme au port. Le roy Marc sceut qu'il avoit au port une nef de Bretaigne (*f° 380*) arivee, si ala veoir que[l] marchandise elle apportoit. Quant Genes vit le roi Marc, si yssi hors de sa nef et le salue. Le roy lui demanda dont il estoit : « Sire, » dit Genes, « je suis un marchant devers Bretaingne, si apporte marchandises a vendre en vostre terre, qui sont toutes en vostre commandement. » Le roy regarda Genes, qui moult lui sembla courtois, si lui dit : « Frere, » fait il, « je veul et te comande que tous les jours que tu sejourneras cy tu viennes

au mangier en ma court, et si retien tous tes vins et te feray maintenant delivrer ton paiement. — Sire, » dit Genes, « cinq cens mercys ; mais je ne bevroye ne mengeroye fors en ma nef, sauve vostre grace; car je le promis et juray a ma femme, quant je me party d'elle, qu'en autre lieu ne prendroye aisement. » Lors s'en rit le roy et dit qu'il estoit loyaulx homs. Atant s'en retourna le roy a la royne et elle lui demanda dont il venoit, et il lui dit qu'il venoit du port, ou il avoit une nef de Bretaigne arivee. « Si ay detenu tous les vins, mais de tout l'autre avoir qui estoit en la nef ne goulousay riens nulle autant comme ung anel que le marchant a qui la nef est avoit en son doy. — Sire, » dit elle, « quel est l'anel? — Dame, » dit-il, « je n'en vy oncques en ma vie nul si bel. Il est tout plat, et si y a une esmeraude, la plus belle que je veïsse oncques. » Quant la royne entent la façon de l'anel, si pense que ce soit cellui qu'elle donna a
(*b*) Tristan, et que ce soit aucun message qu'il y ait envoyé, si dit au roy : « Sire, mandés au marchant qu'il vienne menger a vostre court. — Dame, » fait il, « il n'y vendroit pas, pour le convenant garder qu'il fist a sa femme au partir; mais je luy manderay qu'il vienne parler a vous, et si savrés s'il vendroit l'anel. — Sire, » dit la royne, « moult avés bien dit. » Et lors manda le roy Genes qu'il vensist parler a la royne, et il y vint. Quant il fu venu devant le roy, si lui dist qu'il alast en la chambre de la royne parler a elle, et Genes y ala : assés fu qui le conduit et mena. Quant la royne vit Genes, si le fist asseoir emprès elle, et lui demanda dont il estoit. « Dame, » dit il, « je suis de Bretaingne natif, et si suis messager Tristan, qui vous mande salus par moy et vous mande que vous ne leissiés pour riens que vous ne le venés garir d'une plaie que Bedalis lui fist d'un fer envenimé, dont il meurt a doulour et mourra s'il n'a secours de vous ; car nul mire n'y peult riens faire, ains l'ont tout leissié et guerpi; a ces enseignes que vecy l'anel que vous lui donnastes quant il vous rendy au roi Marc, et vous lui distes que vous ne croirriés chose que on vous d[es]ist de lui, se vous ne voiés cest anel. — Par foy, » dit la royne, « c'est verité. Genes, » fait la royne, « le roy Marc yra demain au matin a Cardueil en Gales au roy Artus qui l'a mandé, et, quant il s'en sera alé, je diray a Andret que je veul aler au gibier, et m'en

yray sur cil rivage, et luy demanderay de vostre nef qui elle est, aussi comme se je n'en sceüsse riens de vous; et il me dira que c'est vostre nef. Et vous soiés tout appareillié (v°) comme de mouvoir, et me dirés que je voise dedens vostre nef veïr l'avoir qui dedens est; si sera mise une plance en la nef par ou je yrai; mais je vous pry que a Andret ne faites mal. — Dame, » dit Genes, « volentiers. » Lors prent congié et s'en va, et lui leissa l'anel. Lors vint la royne au roy Marc son seingneur, et dit que le marchant lui avoit donné son anel. Le roy en mercia moult Genes, et lui en sceut sans faulte trés bon gré; mais il lui vensist mieulx quil l'eüst congeé de son royaume.

A l'andemain par matin s'en ala le roy Marc au roy Artus, qui l'avoit mandé. Et, quant il s'en fu alé, la royne Yseult dit a Andret qu'elle vouloit aler eu gibier, si fist apprester les chiens et les oyseaulx, puis montent et s'en vont aux champs. Moult de gens suyrent la royne. Quant ilz furent aux champs, si firent saillir un faisant. Andret leisse aler ung faucon pour le prendre, mais le faucon failli. Le temps estoit cler et bel, si se essora le faucon. La royne appella Andret, si lui dist que le faucon s'estoit assis sur le mast de la nef qu'elle v[e]oit au port, si lui demanda qui elle estoit. « Dame, » fait Andret, « c'est la nef Genes le marchant de Bretaigne qui hier vous donna son anel. — Alons, » fait la royne, « la pour nostre faucon. » Et lors s'en vont a la nef. Genes fu yssu de sa nef et ot mis une planche, et vint contre la royne, et dit : « Dame, s'il vous plaisoit, vous vendriés veïr ma nef et l'avoir qui dedens est, et, s'il y a chose qui (v° b) vous plaise, prendre le poués. — Genes, » dit la royne, « cinq cens mercis. » Lors descent la royne et s'en va par la planche droit a la nef et entre ens. Andret aloit a elle; mais Genes, qui dessus la plance estoit et tenoit ung aviron, fiert Andret de l'aviron si qu'il l'abat en l'eaue. Andret se cuidoit aerdre pour se relever, et Genes le refrapoit de l'aviron et le rabatoit en la mer, et disoit : « C(o)uvert, traïtre! Or avés vous vostre loyer du mal que vous avés par tantes foy fait souffrir a Tristan et a la royne Yseult! » Lors vient a sa nef et esquipe du port. Lors s'en va le cry et la noyse et lieve partout que Genes emmeine la royne; si courent tous aux nefs et aux galies et vont après;

mais c'est pour neant, car oncques attaindre ne le pourent, si s'en retournent arriere et trouvent Androit qui noyé estoit, tant avoit beü de l'eaue de la mer ; si le sacherent hors et (le) l'enfouirent, car autre chose n'en pouoient faire. Mais atant en leisse a parler le compte, et retourne a parler de Tristan.

En ceste partie dit le compte que, puis que Genes se fu parti de Tristan pour aler querre la royne Yseult, que tous les jours puis le matin jusques au soir estoit Tristan sur le port de Penmarc pour regarder les nefs qui aloient et venoient pour savoir si verroit la nef Genes venir qui amenast la royne Yseult s'amye, qu'il desiroit tant a veïr. Tant y fu qu'il
(f° 381) ne pot plus endurer et qu'il s'ala coucher arriere du tout en sa chambre. Il fu tel atourné qu'il ne se pot plus soustenir sur pié qu'il eüst et qu'il ne peult mais boire ne menger. Il sent plus de doulour que oncques mais ; il se pasme menu et sovent. Tous ceulx qui entour luy sont plourent de pitié et font grant deul. Tristan appelle sa filleule la fille Gene, si lui dit : « Belle filleule, je vous aime molt, et sachiés que, se je puis eschapper de cest mal, je vous marieray bien et richement. Je vous pry, et si le veul, qe vous celés mon secret et ce que je vous diray. Vous yrés chascun matin sur le pont de Penmarc, et y serés du matin jusques au soir, et regarderés se vous verrés la nef vostre pere venir ; si vous diray comme vous le congnoistrés. S'il ameine Yseult m'amye, que je luy ay envoié querre, le voile de sa nef sera tout blanc ; et, s'il ne l'ameine, il sera tout noir. Or vous en prenés garde se vous le verrés, et puis le me venés dire. — Sire, » dit la meschine, « volentiers. » La meschine s'en ala sur le port de Penmarc, et estoit illeuc tout le jour et venoit deviser a Tristan toutes les nefs qui par illeuc passoient. Yseult la femme Tristan se merveilla moult de la meschine pour quoy c'estoit qu'elle seoit ainsi souvent et tout le jour sur le port et que ce pouoit estre qu'elle conseilloit si souvent a Tristan ; si dit qu'elle le savra s'elle peult. Lors s'en va au port ou sa filleule seoit, et lui dit : « Filleule, » fait elle, « je t'ay molt souef nourrie en ma chambre. Je te conjure de Dieu que tu me dies pour quoy tu es ainsi cy toute jour. — Dame, » fet ele, « je ne puis veïr, souffrir, ne oïr le grant
(b) martire et la grant doulour que monseigneur mon parrain

seuffre, si m'en esbat icy en regardant les nefs qui vont et viennent. — Certes, » fait celle, « or sceis je bien que tu m'as menti. Et que vas tu dont si souvent conseillant a ton parrain? Se Dieu m'aïst, se ne le me dis, ja mais entour moy ne demourras; et, se tu me le dis, bien le feras. » Celle ot paour de sa dame, si lui dit : « Dame, mon parrain a envoyé mon pere en Cornoaille pour querre Yseult s'amye pour amener cha pour le garir. S'ele vient, le voile de la nef sera tout blanc, et, s'elle ne vient pas, il sera tout noir; si suis cy pour savoir se je verroie la nef venir, et, se je la veoie, je le yroie dire a mon parrain. »

Quant celle ot la parole, si fu (si) courouchie et dit : « Lasse! qui cuydast qu'il aimast autre que moy? Certes ilz n'orent oncques si grant joye l'un de l'autre comme je leur feroy avoir de doulour et de tristece! » Lors regarde aval la mer bien loing et voit venir la nef au blanc voile. Lors dit a la filleule Tristan : « Je m'en vois, et tu demourras ycy. » Moult fu Tristan adoulé : il ne peult mais boire ne menger, il n'ot ne entent; mais toutesvoies appella il l'abbé de Candon, qui devant lui estoit et moult d'autres, et leur dit : « Beaux seigneurs, je ne vivray gueres, je le sens bien. Je vous pry que, se vous oncques m'amastes, que, quan je seray mort, que vous me mettés en une nef et mon espee emprès moy et cest escrin. Et puis m'envoiés en Cornouaille au roy Marc mon oncle, et si gardés que nul ne lise le brief qui (v° pent a mon espee devant que je soye mort. » Lors se pasme. Adonc se lieve le cry par leans, et atant es vous venir sa male femme, qui lui apporte la male nouvelle et dit : « Hé! Dieux, je viens de devers cel port, si ay veü une nef qui cha vient de trop grant randon, et croy que nous l'avrons ennuit ceans a hostel. » Quant Tristan ouy a sa femme parler de la nef, si ouvri les yeulx et se tourne a moult grant peine et dit : « Pour Dieu, belle soeur, dites moy quel estoit le voile de la nef. — Par foy, « fait elle, « il est plus noir que meüre. » Helas! pour quoy le dit elle? Tant la doivent les Bretons haïr! Tantost comme il ot ce, si sceut que Yseult s'amye ne venoit pas, si se tourne de l'autre part et dit : « Ha! doulce amye, a Dieu vous commant, jamais ne me verrés, ne je vous; Dieu soit garde de vous. A Dieu! Je m'en vois, je vous salue. » Lors bat sa coulpe et se commande a Dieu. Et le

coeur lui creve et l'ame s'en va. Lors commence le cry et le deul par leans. La nouvelle va par la ville et par la marine que Tristan est trespassé. Lors y acourent grans et petis et braient et crient et font tel deul que on n'y ouyst pas Dieu tonnant. La royne Iseut, qui fu en la mer, dist a Genes : « Je voy gens courre et os crier trop durement; je me doubte trop que le songe que j'ay ennuit songié ne soit voir, car je songee que je tenoye en mon geron la teste d'un grant sanglier qui toute me honnissoit de sang et ensanglantoit
(*v° b*) ma robe. Pour Dieu, je me doubte trop que Tristan ne soit mort. Faites appareillier ceste nef et nagerons oultre droit au port. » Genes la mist au batel et nagerent oultre a terre sesche. Quant ilz furent arrivés a terre, elle demanda a ung escuier qui trop grant deul faisoit qu'il avoit et ou ces gens couroient a tel besoing. « Certes, dame, » fait-il, « je pleure pour Tristan nostre seigneur, qui mort est tout maintenant, et la courent ces gens, que vous veés courre. » Quant Yseult ouy ce, si chiet pasmee a terre et Genes la relieve; et, quant elle fu revenue de pameson, si s'en vont tant qu'ilz vindrent en la chambre Tristan, et le treuvent mort, et estoit le corps estendu sur ung aès, et le lavoit et appareilloit la contesse de Montrelles, et lui avoit ja cauchié les cauchons. Quant Yseult voit le corps de Tristan son amy qui illeuc est en present, si fait voider la chambre et se laisse cheïr pasmee sur le corps. Et, quant elle revint de pameison, si lui tasta au poux et a la vaine, mais ce fu pour neant, car l'ame se estoit pieç'a alee. Lors dit : « Doulz amy Tristan, comme cy a dure departie de moy et de vous! Je vous estoie venu garir. Or ai perdu ma voie et ma peine et vous (perdu). Et certes puis que vous estes mort je ne quier plus vivre après vous. Car puis que l'amour a esté entre vous et moy a la vie, bien doit estre a la mort. » Lors l'embrace de ses bras contre son pis si fort qu'elle peult et se pasme sur le corps et jette ung souspir, e le coeur lui part [a] et l'ame sen va. Tout ainsi furent
(*f° 382*) mors les deus amans Tristan et Yseult. Quant Genes voit celle aventure, si sault hors de la chambre trop grant deul faisant, et dit que la royne Yseult est morte sur le corps

a. Pasme.

Tristan. Lors y acoururent tous, et recommence le deul et le cry si grant que trop eüst dur coeur qui n'en eüst pitié. Autre chose n'y ot : les deux corps furent ensevelis et appareilliés, et pristrent conseil comment et ou ilz seroient enfouys. » En nom Dieu, » dit l'abbé de Camdon, « Tristan nous dit qu'il pendoit a son espee .I. brief, et, quant il seroit mort, que on le fist lire. » Lors fu l'espee apportee et le brief leü, qui disoit en telle maniere.

« Tristan commande a tous ceulx qui l'amerent que son corps soit porté en Cornoaille au roy Marc son oncle, et son espee emprès lui, et que nul ne soit si hardi qu'il oeuvre l'escrin qui y pent devant que le roy le defforme et qu'il veoie qu'il a dedens. » Lors s'accordent que les deux corps soient envoiés richement et honnourablement en Cornoaille ; « mais a tout le mains nous en retendrons les entrailles. » Lors fu Tristan ouvert et furent les entrailles prises et enfouyes devant le port, et fu faicte illeuc une riche croix, e fu appellee la croix Tristan, et establirent ung chevalier qui la garde et la renouvelle chascun an et en tient bonne rente ; et, s'il ne le faisoit, il perdroit sa rente. Puis enbasmerent le corps et le cousirent en ung cuir de cerf et Yseult en ung autre, puis mistrent les deux corps en ung tonnel en une nef, et deux cierges ardans aux piés, et deux aux chiefs, et mistrent avecques croix et filatieres moult riche- (b)
ment, et l'espee et l'escrin emprès Tristan, puis commandent les corps a Dieu.

Les mariniers entrent en la nef et siglerent et nagerent tant qu'ilz ariverent au port soubz Tinthanel, si yssirent hors de la nef et mistrent les corps hors et les atournerent moult honnourablement, et mistrent les croix et les fillatieres aux chiefs et deux aux piés, puis les couvrirent de deux draps d'or moult riches et moult beaux. Illeuc trouverent une petite viellote, qui venoit des montaignes du bois. Quant elle voit les croix et les corps si richement appareilliés, si demanda qui ces corps estoient. Et les mariniers respondirent que c'estoit Tristan le nepveu le roy Marc, et Yseult la royne, femme le roy Marc. Quant la viellote oy ce, si commence a faire le greingneur deul qui oncques mais fust fait par une femme. Les mariniers lui donnerent dix solz pour garder les corps, puis rentrent en leur nef et s'en revont en

leur païs. Mais atant leisse le compte a parler de ceste matiere et parole du roy Marc et de ses gens.

Or dit le compte que, quant les mariniers ourent lessié les corps a garder a la viellote, elle commence a plourer et a regreter les dis Tristan et ses fais. Les gens du païs acoururent au deul et au cry, et demandent a la viellote qui ces corps estoient, et elle leur dit que c'estoit Tristan et Yseult la belle, qui fu femme au roi Marc. Lors recommence le cry et le deul si grant que on n'y ouyst pas Dieu tonnant. Il out illeuc ung clerc qui leust le brief qui disoit que nul ne fust si (v°) hardi qui deffermast l'escrin qui pendoit a l'espee et que on ne les enfouyst devant que le roi Marc les deffermeroit. Les gens du païs firent faire murs autour les corps et une chappelle. Illeuc garderent les corps nuyt et jour, et regarderent par commun accord qu'ilz envoiroient querre le roy Marc, qui estoit alé a Cardueil au roy Artus qui l'avoit mandé, si lui envoierent ung ermite preudomme et de saincte vie.

L'ermite s'en va et erre tant qu'il encontra le roy Marc a Cachenès, qui amenoit ung mainmonnet a la royne Yseult, que le roy Artus lui envoioit. Helas! il ne savoit pas qu'elle fust morte, ne Tristan son nepveu aussi. L'ermite salue le roy et dit : « Roy, cil qui prent (en) deul a son coeur et meurt en yre, il se part de Dieu et donne son corps et son ame au deable. Et pour ce dy je que tu ne te mettes en yre pour chose que tu oyes ne veoies. » Le roy ouy l'ermite qui lui sermonna, si lui dit : « Se Dieu plaist, je ne seray ja si sourpris que l'ennemi ait pouoir en moy. Dy tout seürement (ce) quant que tu vouldras. — Sire, » dit l'ermite, « vous avés moult sagement respondu, pour ce vous diray. Sachiés certainement que Tristan vostre nepveu et Yseult vostre femme sont mors, et vous sont envoiés de Bretaigne, et a ung brief et ung escrin pendu a l'espee Tristan, qui deffent que nul ne soit si hardi qu'il defferme l'escrin fors que vous. Et sachiés que Tristan estoit malade d'une playe dont nul ne le pouoit garir fors que Yseult; si la manda par Genes, qui l'emmena; mais, avant qu'elle fust la, Tristan fu mort, et elle (v° b) aussi mourut de deul ; si vous en sont les cors envoiés si pour Dieu; près a de trois jours qu'ilz sont au port ; si vous hastés et veés qu'il a dedens l'escrin, puis faites des corps a vostre volenté ».

Quant le roy oy ces nouvelles, si fu dolent et fust cheü de dessus son cheval se l'ermite ne l'eüst detenu, si dist : « Ha ! Tristan, beau nepveu, tant tu m'as fait de mal souffrir ! Tu m'as mise a honte et tollue ma femme. Ja par l'ame de mon pere en mon pays enfouy ne seras. » Lors chevauche le roy tant qu'il vint a Tinthanel au port ou les cors estoient. Le peuple sceut le serment que le roy sy avoit fait, si s'escrient tous a une voix et dient : « Ha ! roy, pren tout quanque nous avons, si met a honnour en terre cellui qui toy et ton pays et nous osta du servage ou nous estions et afranchi, si comme tu le sceis bien. » Quant le roy ouy si le peuple crier, si en oult pitié ; et prent l'escrin et le defferme, et avoit dedens une charte escripte et sellée du seel Tristan. Le roy fait lire a l'archevesque la chartre, qui disoit :

« A son cher oncle roy Marc de Cornouaille Tristan son nepveu salut. Sire, vous m'envoiastes en Yrlande pour querre Yseult vostre femme. Quant je l'oy conquise et elle me fu livree pour amener a vous, sa mere fist faire ung baril de vin herbé qui estoit de telle maniere qu'il convenoit que cil qui en bevoit amast celle qui après lui en bevroit et elle lui. Sire, sachiés que cest baril fu baillié a Brangien a garder, et lui deffendi que nul n'e[n] beüst fors vous et Yseult sa fille la nuyt que vous l'avriés espousee et que vous (*f° 383*) devriés coucher ensemble. Sire, quant nous fusmes mis en mer, il faisait si grant chaut qu'il sembloit que tout le monde estaingnist ; si me prist trop grant soif, si demanday a boire, et Brangien, qui ne s'en donnoit garde, me donna a boire, si bus, et Yseult après, si que oncques puis ne fu heure que nous ne nous entramissions. Sire, pour Dieu, si regardés raison se j'en puis mais se j'ay amee Yseult, quant je l'ay fait par force ; si en faites vostre plaisir, et Dieu vous gart. — Sire, » dit l'archevesque, « de ce qu'il a en ceste lettre distes vostre volenté ».

Quant le roy Marc ot ouy que Tristan avoit amee Yseult par force de vin herbé et que ce n'avoit pas esté de sa volenté, si fu dolent et courouchié et commence a plourer et dit : « Helas ! dolent, pour quoy ne savoye je ceste aventure ? Je les eüsse ainchois celés et consentus qu'il se fust ja parti de moy. Las ! or ai perdu mon nepveu et ma femme ! » Lors commanda que les corps soient portés a la chappelle et

soient illeuc enterrés si richement comme il appartient a si haulte gent. Le roy fait faire deux sercleux, ung de calcedoine et l'autre d'un beril. Tristan fu mis eu calcedoine et Yseult ou beril, et furent enfouys a plours et a lermes, l'un d'une part de la chappelle et l'autre de l'autre part.

Perinis, qui jesoit malade, oy la noise, si se lieve et vient au cry. Quant il sceut que Tristan et Yseult sa dame furent mors et illeuc enfouys, si commence sur les tombes a faire
(b) trop grant deul, si qu'il n'est nul qui le veïst qui pitié n'en eüst, et dit que ja mais ne se partiroit d'illeuc se mort non. Le roy lui fist illeuc faire ung habitacle, quant il vit qu'il ne se vouloit d'illeuc partir. Heudent le chien Tristan estoit alé en la forest, et avoit trouvé maintes biches, mais oncques ne verti, et se ala courant droit au port ou les corps avoient esté premierement, et commence a abaier et a huller, et s'en vient par trache droit a la chappelle ou les corps avoient esté enterrés. Si tost comme il vit Perinis, si court celle part, et senti a la trache que le corps son seignor estoit illeuc enterré, si commence a faire si forte fin que chascun se merveilloit. Illeuc demeurerent Heudent et Perinis sans boire et sans mangier, et, quant ilz avoient fait leur deul sur Tristan, si aloient sur Yseult. Perinis mande Gouvernal et Brangien par un message en Loonois. Si tost comme ils sceurent la nouvelle, ilz montent et chevauchent tant qu'ilz vindrent en Cornoaille et trouverent Perinis et Heudent en la chappelle ou les corps estoient enfouys. Gouvernal si tost comme il vit Heudent si sceut bien que le corps son seigneur estoit illeuc enterré, et la ou Perinis estoit, la estoit Yseult enfouye. De dedens la tombe Tristan yssoit une ronche belle et verte et foillue qui aloit par dessus la chappelle, et descendoit le bout de la ronche sur la tombe Yseult et entroit dedens. Ce virent le gens du pais et le compterent au roy. Le roy la fit par trois fois coupper : a l'ande-
(vo) main restoit aussi belle et en autel estat comme elle avoit esté autrefois. Cest miracle estoit sur Tristan et sur Yseult. Gouvernal et Brangien commencerent a plourer et a regreter Tristan leur seigneur et Yseult leur dame. Le roy Marc voulut detenir avec lui Gouvernal et Brangien et faire tout seigneur et maitre de sa terre ; mais ilz ne vouldrent demourer, ainz prindrent congié et amenerent avec eulx Perinis et

Heudent. Gouvernal estoit roy de Loonois et Brangien royne, si firent Perinis seneschal de toute leur terre, et vesquirent ensemble tant que Dieu les voult prendre a sa part. Si face il de nous ! *Amen !*

Cy finit le Rommant de Tristan et Yseult.

APPENDICE II

ALLUSIONS A LA LÉGENDE DE TRISTAN DANS LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

Nous réunissons ici, pour servir de complément aux travaux de M. A. Graf et de M. L. Sudre (voy. ci-dessus, p. 57), quelques allusions anciennes à la légende de Tristan.

I. Allusions générales aux amours de Tristan et d'Iseut. *Seignur, de la mort Alixandre..., Ne del message de Balan, Ne des aventures Tristan,... Ne vos sai mentir ne veir dire* (~~Grégoire~~, *Estoire de la guerre sainte*, éd. G. Paris, v. 4182). — Dans le *Roman de l'Escoufle*, outre les passages cités par M. L. Sudre, il est fait allusion à notre légende aux vv. 1715, 3454, 7823. — *Et quant je pens a son trés dous visage, De mon penser aim mieus la compagnie Qu'onques Tristans ne fist Iseut s'amie* (G. Raynaud, *Bibliographie des chansonniers*, n° 1204). — *Nient plus c'om peut Tristan d'Yseut la bloie De lor amor partir ne desevrer N'iert ja l'amors de nos deus desevree* (chanson de Moniot d'Arras, p. par A. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique*, p. 498). — *...Ainc Tristans si grant dolor Ne souffri pour Iseut la bloie Ne tant mal, sans confort de*

joie Com Amadas en a souffert (*Amadas et Ydoine*, éd. Hippeau, v. 340). — *Li cortois Tristans fu traïs Et deceüs et mal baillis De l'amisté Yseut la bloie* (*Ibidem*, v. 5856). — *Ainc Blanceflor n'Iseus la blonde Ne nule feme de cest monde N'ama onques si tost nului Com ele fist tantost celui* (*Recueil des fabliaux*, p. p. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. V, p. 173). — *Onques n'en souffri tant Tristans Com il fist en un poi de tans* (Philippe de Beaumanoir, *Jehan et Blonde*, éd. Suchier, v. 423). — *Un cuer orent et un talent, Car plus l'uns pour l'autre se deut Que ne fist Tristans por Iseut* (*Guinglain*, éd. Hippeau, v. 4334.) — Le bonheur d'un amant est comparé à celui de Tristan et de Lanval (*Guillaume de Dole*, éd. Servois, v. 5493). — Description d'une courtine qui pare une nef : *D'une part de l'arc, ce m'est vis, Siet Tristans et Yseult la blonde* (*Floriant et Florete*, éd. Fr. Michel, v. 900) — ... *Si vait cantant D'Iseut la blonde et de Tristant* (*Raguidel*, cité par E. Muret, *Romania*, t. XVI, p. 295). Tristan et Iseut nommés comme les modèles des amants auprès de Blanchandin et l'Orgueilleuse d'amour, de Cligès et Fenice (*La requeste d'amours*, dans Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 143). — Tristant nommé comme amant célèbre avec Lancelot et Palamedes (*Tournois de Chauvenci*, *Romania*, t. X, p. 596). — De même *la bel' Iseutz et Tristanz* figurent dans une liste d'amants avec Floris et Blanceflor, Tisbes et Piramus, Serena et Elidus, Alion et Filomena, Paris et Elena dans le *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud (éd. de Béziers, v. 27833). — Dans le *Paradis d'Amour*, Froissart introduit Tristam et Iseut parmi les veneurs qui suivent la chasse du dieu d'amour (*Meliador*, éd. Longnon, t. I, p. L-LI). — Dans *Meliador*, v. 9126, il nomme parmi les amants qui moururent « pour bien amer » Leander, Narcissus, Tristran, Priamus (*corr.* Piramus?), Porro, Mennon, Deucalion, Acilles (éd. Longnon, t. I, v. 9126). — Guillaume Alexis cite « Tristan le preux » parmi ces amants célèbres : Artus, Yvain, Gauvain, Perceval, Gallehault, Lancelot, Loquebault (éd. Piaget, p. 200). — Michaut Taillevent consacre dans son *Congié d'Amors* une ballade à Tristan (*Romania*, t. XVIII, p. 447). — *De Lancelot si fuissetz remembré E de Tristrans com il se contenoit* (Gower, ball. XLIII, dans l'éd. Macaulay, *The french*

Works, p. 372). — Le comte Baudouin II de Guignes (mort en 1206) avait mis auprès de son fils trois précepteurs ; l'un était un vieux chevalier, qui lui contait des histoires : « ... *de Tristano et Hisolda ... eum instruebat...* » (Lambert d'Ardres, *Historia comitum Ghisnensium*, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XXIV, p. 607). — Voyez, pour quelques autres allusions, Ern. Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*, Paris, 1904, sous les noms *Tristan*, *Iseut*.

II. Allusions à certains épisodes de la légende. *a*. Allusions au Morholt. Dans le *Merlin* (éd. G. Paris, t. II, p. 232 ss.), on lit des récits non traditionnels sur le Morholt, dont il convient pourtant de noter ce passage (p. 240) : *Li Morhous dont je parole chi fu cil Morhous que Tristrans li niés le roi March occhist en l'isle saint Sanson pour le treuage qu'il demandoit de Cornuaille*. — Dans la *Bataille Loquifer*, le combat de Rainoart contre Loquifer est imité du combat contre le Morhout. Quand Rainoart débarque dans l'île où l'attend son adversaire, il repousse du pied vers la mer le bateau qui l'a porté, et dit à Loquifer, qui s'étonne : *Se çou est cose que tu m'aies ocis, Tu t'en iras en cel dont tu venis* ; *Et, se jou t'ai par mes armes conquis, Miens sera quites, n'i ara contredis* (ms. de l'Arsenal 2494, f° 140 r°). — *b*. Allusion à la navigation à l'aventure. *Lai de l'Ombre* (voy. ci-dessus, p. 208). — *c*. Allusion au nom de Tantris chez Ramon Bistort d'Arles (voy. ci-dessus, p. 210). — *d*. Allusions au philtre. Dans une chanson p.p. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 10, une femme dit : *Amors m'ont pris en haïne Por ameir. J'ai beüt del boivre ameir K'Isoth but la reïne*. — *e*. Allusion à la scène où Marc, monté sur un arbre, épie les amants, dans le *Regret Guillaume* de Jehan de le Mote (éd. Scheler, Bruxelles, 1682, vv. 1956-2002). — *f*. Allusion à la folie simulée de Tristan. *Onques Tristans, qui fu a force Tondus come fous por Isot, N'ot le tierz d'ahan que cil ot* (*Lai de l'Ombre*, éd. J. Bédier, v. 124). — *g*. Allusion à cette donnée que Tristan est habile à tous les jeux. *Il sot d'eschiés et d'escremie Et d'autres geus plus que Tristans* (*Lai de l'Ombre*, v. 104). — *h*. Allusion à l'anneau donné par Iseut. *Il* (*Tristan*) *en ot un* (*anel*) *gardé maint an Por*

l'amor la roïne Isout (*Roman de l'Escoufle*, *v. 4616*). — *i*. Allusion à Iseut aux Blanches Mains. *Sa moylers fets Tristayn Morir, car noy jasia Que d'als tot son coman E son voler fasa* (*Proverbes de Guylem de Cervera*, dans *Romania*, t. XV, p. 95. — *j*. Allusions au fait que dans *Tristan* il y a *triste*. *Vostre amur me fait endurer Tant triste mois et tant triste an Que plus sui tristes de Tristran* (*L'ampereris de Rome*, Méon, *Nouv. rec. de fabl.*, t. II, p. 11; cité par W. Hertz, *Tristan* [3], p. 497). — M. Tobler, dans ses *Verm. Beiträge zur fz. Gramm.*, 2e série, p. 205 et p. 229, cite ce passage : *Or pues tu chanter de Tristan Ou de plus longue, se tu sez* (*Sire Hain, Rec. gén. des fabl.*, t. I, p. 108) et celui-ci : *Or as ton pere fait Tristrant, Car tristes sui, quant je te voy* (*Barlaam et Josaphat*, 158, 12) ; il rappelle aussi le texte bien connu de Joinville (264 *e*) : « *La roïne accoucha d'un fil qui ot a non Jehan; et l'appeloit on Tritant, pour la grant dolour la ou il fu nez.* »

GLOSSAIRE

A, *prép.; combiné avec* le *art. m. sg.* al 155, 427, *etc*; au 8,978; *combiné avec* les *art. pl. m. et f.* as 425, 431, *etc; indique la direction* : curre al change 115, traire a sun voleir 162, tendre a la franchise 191; *cf.* 1396, 1959, 1991; *exprime entre un subst. et un autre un rapport de possession :* l'estre a la reïne 226, filles a princes, a baruns 1251; *signifie* « *avec* » : vent plus près a la candele 1914, culchot a son seignor 2034, *cf.* 2548; *a le sens du datif :* a ço... que 163; *indique la localité :* a la curt le rei 2064; — *l'état, suivi d'un subst.:* a grant folie 852, a grant honor 914, a bandon 1097; — *d'un adj. ou d'un part.* : a privé 2364, avez a desleee 1576; — *la manière :* a tel fuer 1114, a sun poeir 113, ele a poer a sun curage 1524, *son pouvoir répond à son désir*; — *l'association:* escu a vair freté 2182; *signifie* « *pour* » *devant un infinitif* : cumpaignie a demener sa puterie 1302, lit a cucher 1927, venue a ma plaie guarir 2560; *cf.* a que faire? 143; — *au moment de* : au congié prendre 36, a l'abaissier 1154, *au moment où le palefroi baisse les pieds;* a vostre vie 1540, *de votre vie*; — a ce 1245, *avec cela, sur ce*; a ço que 2896, *outre que;* a ço que 2983, *tandis que.*

A 17, *interjection.*

Aatie (anties) 434, *défi, rivalité?*

Abaissier, 1154, *voy.* A.

Abandoner 1082, *accorder.*

Abatre 2875.

Abit 1775, *habillement.*

Acaisun, *voy.* Achaisun.

Achaisun 1921, 1942, 2008, achisun 1393, achoison 1180, *occasion, cause;* 613, acaisun 609, *prétexte;* que pris ne seit a achaisun 2676, *qu'il ne soit pris à partie.*

Achisun, achoisun, *voy.* Achaisun.

Acointer, *voy.* Acuinter.

Acoler 417, 2628, 3104, *embrasser (en prenant par le cou); pris substantivement,* 1080.

Acordement 1990, 2094, *réconciliation.*

Acorder, *act.* 844 *accorder* : *réfl.* 168, 1993.

Acostomer 291, *coutumier.*

Acreistre 352, *accroître.*

Acuinter, acointer, *act.* 1367, *lier connaissance avec; réfl.* 603, 608.

Acun, *voy.* Alcun.

Adoler, *réfl.* 3073, *s'affliger.*

Afaire, maint —, 2025.

Aferir, afirt 152, 781, affirt 427, affirent 435; *subj. pr.*, afierge 248, *appartenir, convenir.*

Afiçail 2683, *agrafe.*

Afier *act.* 1687, 1703, 2431, 2433, *assurer, engager; neutre* 1440, *assurer*; *réfl.* 1181, *se confier.*

Afoler 721, 2130, *mettre à mal; au v. 2130, on ne sait si Kaherdin, qui a été* afolé, *a été tué ou seulemenl blessé.*

Agaitier, *voy.* Agaiter.

Agrement 2310, *impétueusement.*

Aguait 1651, 1726, *guet.*

Aguaitier, 1722, 2292; agaitiez, 19, *guetter.*

Ahan 943, 2024, 2041, haan 1875, *effort douloureux.*

Aidier, aider, 2242, 2244, 2255, 2330, 2339, 2414, 2423, 2531, 2786, *aider. Ind. pr.* aiue 2538, aüe 2817; Si m'aïst Deus 1430, Si Deu m'aïst 3060, *que Dieu me soit en aide, formule de serment.*

Aïe 1878, 2346, 2403, 2728, 2902, 3066, *aide.*

Aigue 1192, *eau.*

Ainz 1243, einz 1435, 2592, *mais*; einz 1892, *avant;* — mais 44, *jamais auparavant;* — que 788, 2592, *avant que.*

Air 2872.

Aise 1637, 1647 (*voy.* Larron), 1705, 2619, *aise, commodité.*

Aisier. *Part. p.* aisiee 2654, *pourvue.*

Al, *voy.* A.

Alcon, *voy.* Alcun.

Alcun 1813, acun, 138, 950, 2419, *quelque;* alcon, 876, *quelqu'un.*

Aler 24, 896, 1137, 1145, 1396; *ind. pr.* vait 21, 1008, 1157, 1210, 1618, 1803, 1812, 1909, vet 1998, va 16, 2647, vunt 2662, vount 1142; *imparf.* aloent, 2167; *pf.* ala 717, alat 1797; *impér.* alum 2245, alez 1936; *subj. pr.* algez

1968; *réfl.* 937, 992, 1197, 1765, 1789, 2059; *impersonnel* Tuit issi vait qui felun sert 1955, *il en va ainsi lorsqu'on sert un félon* (*proverbe*).

Alier 591, *associer.*

Alo 848, *alleu, bien héréditaire.*

Alongier, alonje 1201, *allonger.*

Altre 81, 154, 190 *etc.*, autre 950, 1013, 1017, *etc.*

Altrement 1546, 2755.

Altretant 2212, *autant.*

Altretel 413, *la même chose.*

Altrui 901, autrui 964; l'altrui 312, 314, *le bien d'autrui.*

Alumer 1910.

Amant 592, 1089, 2254, 2626, 3126, 3138.

Ambedui, *voy.* Amdui.

Amdui *sj.* 525, 773, 1126, 2097, 2384, ambedui, 2096; *r.* amduis, 760, 800, anduis, 516, *tous deux.*

Amendement 1468, *amélioration.*

Amender 331, *réfl.*

Amener 4, 1355, 1926, 2150, 2567; *ind. pr.* ameine 4; *fut.* amerrai 11.

Amer 33, 137, 147, 180, 186, *etc.*, *aimer*; *subj. imparf.* amisez; *pris substantivement* 1506, 1862.

Amerus 1173, 1254, 1711, 3127, *amoureux;* Tristan l'Amerus 2199, 2286, *épithète de Tristan.*

Amesurer 2603, *mesurer, modérer.*

Amfance 1515, enfance.

Ami 40, 45, 803, 1548, *etc.*

Amie 18, 24, 592, *etc.*

Amisté 104, 1476, 1691, 2261, 2426, 2535, 2602, 2710, 2749, *amitié.*

Amor, *voy.* Amur.

Amunt 2578, 2639, 2644, 2972, 2993, 3027, *en amont.*

Amunter, *neutre*; *s'élever, au figuré « valoir »*: Nostre curuz a ren n'amunte 1461, Que valt que l'um alonje conte U die ce que n'i amunte 1202, *ce qui n'y vaut rien, ce qui ne le concerne en rien.*

Amur 59, 96, 156, *etc.*, *toujours féminin.*

An 1505.

Anceis 1629, *auparavant.* Enceis... que 764, *avant que.*

Ancien 812; *pris substantivement* 3059.

Ancre 2577.

Ancrer 2646.

Andui, *voy.* Amdui.

Anel 51, 444, 1830, 1845, *etc.*, *anneau.*

Angoissier 1020, *ind. pr.* anguise 2363, *part. p.* anguissé 82, 684, anguissee 939, 1343, 2760, *angoisser.*

Anguiser, anguisser, *voy.* Angoissier.

Anguisse 80, 235, 391, 449, 536 629, 667, 1085, 1858, 2450, 2726, 2773, 2966, anguice 2389, anguise 1346, 1938, 2017, 2221, 2327, 2509, 3011, anguize 1865, *angoisse.*

Anguissier, *voy.* Angoissier.

Anguissus 799, *pénible, angoissant;* angussus 2847, *plein d'angoisse.*

Anguissusement 687, *de manière angoissante.*

Anguserie 2990, *angoisse.*

Angussus, *voy.* Anguissus.

Anoit 684, *cette nuit.*

Aovrir 1151, *ouvrir.*

Aparailer 1546, *arranger, mettre en un certain état, act. et réfl; ind. pr.* apareille 1783, 1788; ses plaies fait aparaillier 2329, *munir d'un appareil de pansement.*

Aparaillement 424, *préparatifs.*

Aparaillier, *voy.* Aparailer.

Aparçoivre 1183, aperceveir 1220, aparceveir 2977, *apercevoir, act. et réfl. Ind. pr.* aparceit 563, 1915, 2695 : *pf.* aparçut 1541, 1824, 1836; aparceurent 2035; *subj. pr.* aparceive 1777; *part. p. sg. sj.* aparceüz 2082, 2148, *r.* aparceü 2464, *pl. sj.* aparceü, 2333, *f.* aparceüe 1717, 1834, 2611.

Apareillier, *voy.* Aparailer.

Apel 2308, *appel.*

Apeler, *appeler. Ind. pr.* apele 1804, 2394, 2700; *part. p. f.* apelee 277.

Apendre, *être dû, convenir à. Ind. pr.* apent 740.

Aperceveir, *voy.* Aparçoivre.

Aporter, *apporter. Ind. pr.* aport 908, aportez 884; *subj. pr.* aport 3019; *imp.* aportast 1896, aportisiez 885.

Aprendre, *apprendre. Ind. pr.* aprent 1521; *pf.* apreïstes 1323, 1525, 1584; *part. p.* apris 1527.

Après 1029, 1183, 1800, 1803, 1812, 2069, *etc.*

Aprester 1240, 2575, *apprêter, act. et réfl. Ind. pr.* aprestent 2787.

Aprocier *approcher. Part. p. f.* aprocee 517.

Apruef 2945, 2956, 2961, *prép., après;* 2079 en apruef li, *après lui.* 2044 *adv., ensuite.*

Apuier *appuyer. Part. p.* apuié 2382.

Aquiter, *acquitter.* Aquité a le serement 2093, *il a tenu son serment.*

Arbroier, *réfl. se cabrer. Ind. pr.* arbroie, 1147. *Cf.* enarbrar, *se dresser, dans le Donat provençal, éd. Stengel, 30, 42.*

Ardoir 13, 23, *brûler. Subj. pr.* arde 1602.

Arere 2994, *en arrière.*

Ariver 2950, *arriver, toucher au rivage.*

Armer. *Part. p. m. sg. sj.*, armez 2188, armé 2181.

Armes 866, 2311.

Art 2465.

As, *voy.* A.

Asaier, *voy.* Assaier.

Asentir 664, *consentir.*

Aseürer, *assurer. Part. p.* aseüré 1984.

Asez, *voy.* Assez.

Assaier 211, 224, 261, 337,

asaier 1081, *essayer*. *Part. p. m. sg. r.* assaiez 1772.

Assailir, *assaillir*. *Ind. pf.* assailirent 2309.

Assembler 483, *réfl.*, *s'assembler* (*charnellement*). *Pris substantivement* l'assembler 227.

Assez 879, asez 695, 823, 883, 1946, 2117, 2331; *pleinement, entièrement*; *joint à un adj., lui donne le sens du superlatif.*

Astenir 668, *réfl., s'abstenir*. *Pris substantivement* l'astenir 572, 584, 632. *Ind. pr.* astienc 570; astinc 577, astient 576; *fut.* astendrai 626.

Astrier 891, *cimetière? Nous ne savons à quoi font allusion les vv. 889-892.*

Atant 1235, 1615, 2100 *etc.*, *alors.*

Ateindre 1642, *atteindre.*

Atemprer 2604, *modérer.*

Atendre 35, 2831, *attendre*. *Ind. pr.* atent 1637, 1999, 2840, atendent 1216, attendent 2190; *fut.* atenderez 2946; *impér.* atendés 9.

Atorner, *voy.* Aturner.

Atraire, *attirer*. *Part. p.* atrait, 597.

Attendre, *voy.* Atendre.

Atur 1775, *accoutrement, en un sens plus général qu'*atours *dans la langue moderne.*

Aturner 1238, *arranger, disposer, act. et réfl.*; 1410 *tourner contre, faire retomber sur.* *Ind. pr.* aturne 1774; *fut.* aturnerum 2246, aturnerunt 2783; *subj. pr.* aturt 166, 1441; *part. p.* aturné 550, atorné 2614.

Au, *voy.* A.

Auques 1058, *un peu.*

Aüser 300, *accoutumer, act. et réfl. Part. p.* aüsé 1537, aüsee 1512.

Autre, *voy.* Altre.

Autrui, *voy.* Altrui.

Aval 2993, *en aval.*

Avancement 1737, *profit.*

Avancier 349, avancer 2995. *Fut.* avancerez 1493; *part. p.* avancé 1501, avancee 1466.

Avant 679, 2542, 2658, 2943, *prép. suivie de* de, *voy.* De. — 1088, 2175, 2994, *adv., en avant;* jo ne la dei amer avant 207 (*cf.* 895), *à partir de maintenant*; avant d'icest que 2542, *au delà de ce que.*

Aveir 56, 73, 80, 87, 114, 146, etc., aver 1301, avoir 963, 1103, *avoir. Ind. pr.* ai 29, 43, 46, *etc.*; at 590, ad 75, 112, 122, 124, 155, 178, 180, *etc.*, a 1025, 1059, 1072, *etc.*, *ha* 1059, 1071, avum 1693, *etc.*, avon 12, avez 62, 1576, *etc.*, avés 25, 34, unt 292 *etc.*; *imp.* aveit 737, aviez 1952; *pf.* oi 1289, out 658, 659, 726, 761, 841, 3029, *etc.*, ot 1011, ut 3067, eümes 2488, eüstes 1509, orent 2172, ourent 1012; *fut.* avrai 29, 30, 45, *etc.*, averai 2276,

avrad 1245, 1772, 3030, avra 264, 567, avrum 2496, avrez 932, 1475, 1495 ; *condit.* avreit 103 ; *subj. pr.* aie 919, 2482, ait 569, 1107, 2539, *etc.*, aiez 67 ; *subj. imp.* eüsse 1630, 2891, 3099, eüse 1362, oüsse 927, oüse 3103, eusse (*monosyllabique*) 3096, eüst 1005, 1412, 1695, 1705, oüst 122, 145, 217, 252, 278, 279, 316, 320, 362, 372, eust (*monosyllabique*) 1529, 1582, oust (*monosyllabique*) 663 eüssez 1515, 2262, eusez (*monosyllabique*) 1527, eussez (*monosyllabique*) 1569, ussez 1960 ; *part. p.* eü 178, 583, 685, 984, 1639, 1649, 2744.

Aveir 2673, 2702, avers 2682, *avoir, biens meubles.*

Avenir 94, 204, 397, 1664, 2925, 2999, *advenir. Ind. pr.* avient 389, 394, avent 2996 ; *subj. pr. 3* avienge 539, 1658 ; *au v. 1658, avec un sujet personnel, parvenir.*

Aver, *voy.* Aveir.

Aviler, *avilir. Part. p. f.* avilee 1448, 1469.

Aventure 285, 806, 1190, 1278, 1861, 2060, 2296, 2445, 2767, 2929, 3099, 3108.

Avis *ou plutôt* a vis (*cf.* Vis), m'est avis 89, 1628, 1700 ; ço m'est avis 369, *il me semble.*

Avoc 467, 547, *avec.*

Avoir, *voy.* Aveir.

Bachelerie 2581, *troupe de* bachelers, *c'est-à-dire de jeunes hommes de condition libre, qui ne sont pas encore chevaliers.*

Baisier 37, 167, 1080, *baiser. Pris substantivement* 1080, *Ind. pr.* baise 417, 642, 945, 2574, 3115 ; *pf.* baisastes 2747 ; *impér.* baisiés 36 ; *part. p.* baisié 3104.

Baldur 1890, 2655, *joie.*

Balt, 2863, 2975, *joyeux.*

Bandon. Isolt rest al rei a bandon 1097, *Isolt, de son côté, est à l'entière discrétion du roi.*

Barbe, 722, 751.

Barnage 1311, *noblesse.*

Baron, *voy.* Barun.

Barun 735, 1251, 1838, 1962, barons 11, *homme libre.*

Bas 846.

Bataille 737, 759, 775.

Batel 2647, 2795, 2989, *bateau. Il s'agit ici d'un canot qui suit à la traîne la nef de Kaherdin, et qu'on peut hisser à bord.*

Batre, *battre. Ind. pr.* batent 2337.

Bealté, *voy.* Belté.

Bel 992, 1741, *etc.*, biau 956, *beau. Sg. sj.* bels 867, 2283, 2941, beals 1707, 2089, 2893, baus 2259, beas 2395, bel 40, *pl. r.* bels 849, *f.* bele 24, 1940, beles 845. — Quanque li est bel 2218, *tout ce qu'il lui plaît.*

Belté 151, 250, 251, bealté 2026, 3077, *beauté*.

Beivre 1298, bevre 1928, *boire*. *Ind. pf.* beûmes 2493; *part. p.* beü 2498.

Beivre 2493, 2495, *breuvage*.

Ben, *voy*. Bien.

Bernier 1224, *valet de chiens*.

Besuignus 1816, bosungius, 3065, *besoigneux*.

Besuine, *voy*. Busunie.

Biau, *voy*. Bel.

Bien 2, 7, 124, *etc.*, ben 1397, 1554, 1670, *etc. adv.*

Bien 92, 94, 315, 919, ben 1463, *subst. Au v. 68, corrigez* buens.

Blanc 2177 *etc*.

Blasmer, 1472, 1597 *blâmer*. *Ind. pr.* blame 149; *part. p.* blasmé 1404.

Blecer, *blesser*. *Part. passé m. sg. sj.* blecé 802.

Blestangier, *injurier*. *Ind. pr.* blestange 960.

Blialt 441, 443, *tunique à manches que les hommes portaient par-dessus la robe*.

Bois 2101.

Boline 2874, *bouline*.

Bon 809, 867, *adj. Formes diphtonguées, sg. sj.* buens 845, *r.* buen 128, 290, 305, 308, boen 659. — Boen est que 782, *il est bon que*.

Bon, *subst., volonté, bon plaisir*. Son bon aveir 1659, faire son bon 1074, 1706, f. ses buens 68, *satisfaire à son désir*; mener sun buen 71, *agir à son plaisir;* li reis sueffre vos bons 1556, *le roi supporte vos caprices*, laissier son buen 646, *renoncer à son plaisir*.

Boscage 2167, *bois*.

Bosing, *voy*. Busuing.

Bosungius, *voy*. Besuignus.

Brachet 1222, *variété perdue ou mal déterminée de chien braque*.

Brant 1316, *épée*.

Bras 1, braz 2922.

Brefment 2386, *en peu de temps*.

Bricun 1838, *fou, terme d'injure*.

Bruil 2295, *bois, fourré*.

Bruillet 2302, *diminutif de* Bruil.

Bruine 2032, 2054, « *broigne* », *corselet*.

Buche 642, 2478, 3115, 3117, *bouche*; 2645, *embouchure d'un fleuve*.

Buen, *voy*. bon.

Buis 1787.

Buisuingn, *voy*. Busuing.

Busing, *voy*. Busuing.

Busuing 2196, 2528, besuing 2536, buisuingn 2531, bosing 2786, busing 2714, *besoin*.

Busunie 2247, besuine 2420, *affaire*.

Buter, *bouter, pousser*. *Ind. pr.* bute 1809.

Ça. De ça 681, *par ici;* ne ça ne la 2987, *ni par ici ni par là*; cha enz 887, *ici dedans*.

Caitif, *voy*. Chaitif.

Caleir, calsist, calt, *voy.* Chaleir.

Candele, *voy.* Chandele.

Cange, *voy.* Change.

Capele, *voy.* Chapele.

Capelein 426, *chapelain.*

Car, 16, 18, 26, 74, 81, *etc.*, ker 1199.

Castel 2199, 2211, 2215, 2217, 2294, 2307, *château.*

Castiement 1522, *correction, réprimande.*

Castier 1542, *réprimander ou corriger. Subj. imp.* castiast 1562; *part. p.* castié 1529.

Catif, *voy.* Chaitif.

Ce, *voy.* Ço.

Cel, *ce, celui. M. sg. sj.* cel 1146, 1293, *r.* cel 10, 1135, 3011, *pl. sj.* cil 436, 1442, 1853, *cels* 1226, 1227, 1228, 3130, *f. sg.* cele 383, 1145, 1288, 2028, 3011.

Cel 1857, 2222, ciel 1045, *ciel.*

Celee, *action de celer.* A celee 1621, 2790, *en cachette.*

Celer 1628, 2586. *Ind. pr.* ceille 809, ceilent 827; *fut.* celerat 817, 820; *impér.* celez 2557; *subj. imp.* celast 1133; *part. p.* celé 1134, 1604, celee 2624.

Celestre 101, *céleste.*

Cembel 431, cembeals 2075, 2090, *défi porté par une troupe en armes, et les joûtes ou les combats qui s'ensuivent.*

Cendre 23.

Ceo, *voy.* Ço.

Cert 1534, *certain.*

Certes 343, 534, 597, 932, 1184, 1467, 1577, 1966.

Cest, *ce, cet. M. sg. sj.* cest 2107, cist 783, *r.* cest 41, 51, 236, 1337, 2042, 2048, 2107, cestui 783, 1071, cestu 2694; *f.* ceste 474, 490, 507, 527, 600, 611, 940, 1011, 1063, 1076, 1263, 1290, 2042; cest 767, *cela.*

Chaceür 1226, *cheval de chasse.*

Chacier 2161, *chasser. Part. pr.* chaçant 2099, *part. p. m. sg. sj.* chachez 2742.

Chacher, *voy.* Chacier.

Cha, *voy.* Ça.

Chaitif, *malheureux. F.* chaitive 2887, caitive 1325, cative 1880, chative 1510, 3003, chetive 1287. Lasse, caitive! 1349, *formule de lamentation.*

Chaitivesun 3069, *malheur.*

Chaleir, *préoccuper, soucier, impersonnel. Ind. pr.* chalt 171, 172, chaut 1008, calt 1360; *subj. imp.* calsist 2892. E mei que chalt? 172, *que m'importe?* Quin calt de ço? 1360, *Qui se soucie de cela?*

Chalt 2984, *chaleur.*

Chamberlen 2678, chamberlangs 1245, *chambellan.*

Chamberrere 1236, *chambrière.*

Chambre 701, 833, 1686, 1992. Vuide chambre fait dame fole 1646, *proverbe*; *cf. Cotgrave sous* Vuide, *Henri Estienne,* Traité de la Precel-

lence, *éd E. Huguet, p. 238, Le Roux de Lincy,* Livre des Proverbes, *I, 213, II, 158 et 484.*

Chandele 1910, candele 1914, chandelle.

Changable 288, *muable.*

Change 971, 3142, cange 102, *changement. Aux vv. 115 et 1105,* curre al change, *courir au change, expression de vénerie, substituer en cours de chasse une bête nouvelle à la bête lancée d'abord. Cf. Cotgrave sous* Change : « Il va au change *is said of a married man or fornicator that leaves his own wife or wench, and frequents the company of other women.* »

Changier 129, 290, 1075, changer 55, 131, *Ind. pr.* change 2697, changent 346; *part. p. m. sg. sj.* changez 100, *r.* 104, 1657.

Chanuine 2374, *chanoine.*

Chant 873, 874, 1253.

Chanter. *Pris substantivement,* 882, *Ind. pr.* chante 843, chantent 1249, 1253.

Chapele 3055, capele 1817, *chapelle.*

Char 1977, 2032, *chair.*

Chascun 2596, 2610, chescun 2117, *chacun.*

Chasne 1217, *chêne.*

Cheeir, *choïr. Ind. pr.* chiet 283, chet 354, 2971.

Chemin 1209, 1215, 1218, 1229.

Cheminer. *Gérondif* cheminant 1211.

Chetif, *voy.* Chaitif.

Cheval 1144, 1162, 1227, 2083.

Chevalerie 2165, *ensemble des qualités chevaleresques.*

Chevalier 863, 1247, 2311, chevaler 1172, 1745, 2188, 2298, chivalers, 2233, 2314.

Chevauchier. *Ind. pr.* chevauche 1140.

Chose 204, 255, 392, 897, 1170, 1240, 2449, 3140.

Chulchier, chulcher, *voy.* Colchier.

Cinc 2969, *cinq.*

Cité 1206, 2651, 3078.

Clamer 1055, *act. et réfl., proclamer. Ind. pr.* claime 1880, 3003.

Clore. Clos de sun escu 2186, *enfermé derrière son écu.*

Ço 73, 164, 165, 180, 182, 183, 188, *etc.*; ceo 1029; ce 1003, 1030, 1058, *etc.*; *élide sa voyelle* 711, 1040, 1048, 1315, 1663, 3023.

Coer, *voy.* Cuer.

Coilvertise, *voy.* Colvertise.

Colchier 476, cucher 1927, cholchier 439, cholcher 465, culchier 540, 565, chulcher 497, 549, 557, 625, culcher 500, *coucher, neutre et réfl. Ind. pr.* chul 547, colche 631, cochent 1126, cuchent 3048; *imp.* culchot 2034; *part. p.* chulchié 556.

Colur 2668, *couleur. Aux vv.*

1977, 2343, 2697, *couleur du visage, teint.*

Colurer, *colorer. Part. p.* colurez 2697, coluree 1828.

Colvertise 195, 293, coilvertise 198, *vilenie, action ou conduite digne d'un homme de basse condition.*

Com, *voy.* Cum.

Combatre 771, 2315, *actif et réfl. Ind. pf.* cumbati 720; *fut.* cumbatrat 758, combatrat 764; *subj. imp.* combatist 794; *part. p.* cumbatu 729.

Coment 102, 103, 105, 129, 212, 838, 1766, 2007, *comment.* Coment que 539, 1441, *de quelque manière que.*

Comforter, *voy.* Conforter.

Commander, *recommander, confier. Ind. pr.* commant 1748, cumande 1769; *pf.* cummandastes 1282.

Comme, *voy.* Cum.

Compainun 821, cumpainun 814, 815. *Sg. sj.* cumpaing 2398, 2549, cumpains 2411; *pl. sj.* cumpaingnun 2175, 3044, *r.* compainuns 823.

Companie 2835, cumpaignie 1301, compainie 813, 2835, cumpanie 2430, *compagnie, compagnonnage.*

Comoveir, *pousser à. Ind. pr.* comuet 2638.

Confort 46, 1372, 1390, 2223, 2271, 2276, 2400, 2446, 2482, 2496, 2537, 2715, 2815, 2894, 2905, 2941, 2955, 3039, 3064, 3090.

Conforter 1940, 1974, comforter 78. *Ind. pr.* conforte 1058, 2478, confortent 1994 *impér.* confortez 1937; *subj. imp.* comfortast 138; *part. p.* cumforté 113.

Congé 1395, 1997, 2281, 2574.

Congeier, *congédier. Part. p. m. sg. sj.* congeiez 2503.

Conisance 2184, *connaissance, terme de blason.*

Conoistre, *connaître. Ind. pf.* conui 522, cunui 1270, cunut 1823, 1835; *part. p. m. sg. sj.* coneüz 2147, *r.* coneü 2137, *f.* conue 3018.

Conquerre 2060, 2446, 2674, *chercher, conquérir. Ind. pf.* conquist 780; *part. p.* conquis 581, 737.

Conseiler 1456, 2532, *conseiller,* 1643 *prendre conseil,* 2425 *réfl., prendre conseil. Pris substantivement* 1746. *Part. p.* conseilé 1580. Pur le mal Tristran conseiller 2785, *pour délibérer au sujet du mal de Tristan, pour y chercher remède.*

Consence 1581, *assentiment, complicité.*

Consentir, *permettre, actif. Ind. pr.* consent 1531, cunsentez 1665; *pf.* consentistes 1583.

Consirer 66, 92, *éviter; réfl.* se consiurrer 951, *s'empêcher de.*

Consiurrer, *voy.* Consirer.

Contenir, *réfl., se comporter.*

Ind. pr. contient 991; cuntenez 1567; conteinent 2655.

Conter 895, cunter 243. *Ind. pr.* cunte 2114, 2757, conte 1679, cuntent 2115.

Contraire 2026, *adj.*

Contraire, *subst.*, 391, 1368, 1398, *contrariété, affliction.* Sis poers lui est a contraire Que... 451, *son pouvoir s'oppose à ce que...* Hiceste est a Marque a contraire 1073, *celle-ci est dans une situation contraire à celle de Marque.*

Contre 348, 545, 559, 794, 1094, 1115, 1147, 1483, 2906, cuntre 316, 348, 372, 414, 758, *contre.* — 438, 2246, 2787, *vers, aux approches de.* — 872 *au moment où* (*? Le texte est corrompu*).

Contree 1998, 2056.

Convenir, *voy.* Covenir.

Cop 1150, *coup.*

Corage 53, 76, 100, 135, 318, 364, 456, 469, 558, 939, 955, 996, 1020, 1025, curage 1273, 1401, 1524, 1633, 1734, 2760, 2277, 2635, *cœur, ensemble des sentiments que l'on rapporte au cœur.* Dire son corage 986, mander son corage 2047, *dire, mander ce qu'on désire.*

Coreçus 548, *courroucé.*

Corocier 892, corucier 936, *courroucer, act. et réfl. Ind. pr.* corrusce 946; *part. p.* curucé 1502, correcee 1266.

Correcer, corruscier, *voy.* Corocier.

Cors 49, 69, 682, 1023, 1039, 1092, 1318, 1353, 1482, 1565, 1626, 1635, 2096, 2341, 2513, 3117, *corps.* Noz cors 118, *nous-mêmes.*

Cort 850, 861, curt 1442, 1789, 1987, 2064, 2067, 2460, *cour.*

Corteier 855, *fréquenter la cour.*

Corteis 864, *courtois.*

Corteisie 296, *courtoisie.*

Corucier, *voy.* Corocier.

Coruz 551, 904, curuz, 1337, 1368, 1461, 1617, 1965, 2249, *courroux.*

Costeier, *côtoyer. Gérondif* costeiant 2805.

Costomier 301, *coutumier.*

Costume 807, *coutume.*

Covaitier 1117, *convoiter. Ind. pr.* coveit 564, 596, 633, 2949, coveite 314, 2819; *part. p. sg. sj.* coveité 81, *r.* coveité 588, *f.* coveitee 2998.

Coveitier, *voy.* Covaitier.

Covenance 459, 507, 979, 2515, *convention.*

Covenant 2745, *convention.*

Covenir, *convenir, falloir. Ind. pr.* covient 467, 514, covent 1739, 2348, 2754, 2934, convient 49; *impér.* cunveignez 1748. Ore vus covent ben 1739, *cela vous concerne désormais;* cunveignez en d'or en avant 1748, *que cela vous regarde dorénavant.*

Covrir 670, 678, 1781, 1950 2586, *couvrir et, par exten-*

sion, cacher. Ind. pr. covrent 3749; *pf.* covristes 1596; *part. p. m. sg. sj.* covert 2186.

Craire, *voy.* Creire.

Creire, craire 948, *croire. Ind. pr.* crei 516, 568, 626, 845, 1662, creit 1339, 1989, 2825; *pf.* crui 1288; *impér.* creez 1620.

Creistre, *croître. Part. p. m. pl. sj.* creü 2882.

Crembre, *craindre, réfl. Ind. pr.* crem 2958, crent 2841, 2852. *Part. p. m. sg. sj.* cremuz 2231.

Cri 1164, 3045, *cri;* 2306 *rumeur.*

Crier. *Ind. pr. sg.* cri 1608, 1935, crie 981, 1817, 1972.

Crime 766, *peur.*

Cristien 2662, *chrétien.*

Cristienté 2652, *chrétienté.*

Cros 1155, 1159, *creux.*

Cruelment 1573, 2620, *cruellement.*

Cuard 1320, 1330, 1423, *couard.*

Cucher, *voy.* Colchier.

Cuer 108, 110, 643, 839, 1039, 1075, 1094, 1115, 1165, 1827, 1907, coer 132, 137, quer 1343, 1345, 1858, *cœur.*

Cui, *voy.* Que.

Cuidier, *voy.* Quidier.

Cuillir, *cueillir. Ind. pr.* cuillent 2338.

Cuintise 1689, 1836, 2704, *habileté.*

Cuintement 2791, *adroitement, avec précaution.*

Cuisse 1160, 1161, quisse 1151.

Cuistrun 1224, *valet de cuisine.*

Culcher, *voy.* Colchier.

Cum 55, 175, 210, 214, 429, 436, 466, 639, 732, 874, 1372, 1614, 1780, 1783, 1816, 1979, 2695, 3112, com 12, 994, 1101, 1184, cume 668, 2709, comme 34, *comme.*

Cumaunder, *voy.* Commander.

Cumbatre, *voy.* Combatre.

Cument, *voy.* Coment.

Cummander, *voy.* Commander.

Cumpaignie, *voy.* Companie.

Cumpaignun, *voy.* Compainun.

Cunseil, *voy.* Conseil.

Cunsentir, *voy.* Consentir.

Cunduire, *conduire. Subj. pr.* cunduie 2570.

Cunte, 1697, 2121, *comte. Sg. sj.* cuns 838, 848.

Cunte 1201, 2107, 2114, 2151, *conte.*

Cuntenir, *voy.* Contenir.

Cunter, *voy.* Conter.

Cuntre, *voy.* Contre.

Cuntremander, *mander en retour, en réponse à un message. Ind. pf.* cuntremandat 763.

Cunoistre, *voy.* Conoistre.

Cunvenir, *voy.* Convenir.

Cupe 2669, *coupe.*

Curre 115, *courir. Ind. pr.* curt, 2590, 2659, curent 2804, 2867; *part. p.* curu 2591, coru 1105 (*voy.* Change).

Curucier, *voy.* Corocier.
Curliu 1223, *courrier.*
Curt, *voy.* Cort.
Curt 2961, *court.*
Curteisement 2672, *courtoisement.*
Curuz, *voy.* Coruz.
Curucer, *voy.* Corocier.
Custre 1239, *coudre.*

Damage 1335, 1500, 2677, *dommage.*
Dame 31, 35, 339, 836, 1648, 2170, 2860.
Dameisel 1247, *jeune homme de condition libre, mais qui n'est pas encore chevalier.*
Dameisele 1247, 1250, damisele 1376, 1934, *jeune fille de condition libre.*
Dan 835, 918, 1050, 1092, 2664, danz 1136, 2981, *seigneur, titre qui se met devant un nom ou une qualité.*
Danteüre 1519, *action de dompter, période pendant laquelle on dompte un animal. Voir d'autres formes du proverbe* Que puleins prent en danteüre *etc., dans Godefroy sous* Donteüre, *dans Le Roux de Lincy*, Livre des Proverbes, I, 194, *dans* Les quatre temps d'âge d'homme, § *11*, *variante*, *dans Henri Estienne*, Traité de la Precellence, *éd. Huguet*, *p. 222. Il est cité avec* prent *aussi souvent qu'avec* aprent, *et le mètre assure en plusieurs cas* prent.
De, 11, 25, 30 *etc.*, d' *devant une voyelle* 139, *etc.* — *Emploi partitif* 764, 792, 2682, *etc.* — *A cause de* 2813, *etc.* — *Au sujet de* 984, 1231, 2857, 2895. — *Pour ce qui est de* 1007, 1633, 2300, 2312. — *Comme, en qualité de* 2757. — *Employé là où la langue moderne emploie* que : *après un comparatif*, meillur 321, pejur 1412, *après* plus 596, 1095 *etc.*, *après* altre 1017, *etc.* — *Employé après* avant : avant de nos 679, avant d'icest 2542, avant d'iloc 2658, avant d'ici 2943. — De si que 2056, de si la que 2053, 2641, *jusqu'à ce que.* — Penser de 473, *se préoccuper de.* — D'amfance 1515, *dès l'enfance.*
Dé 1656, 1657.
Deable 1905, *diable.*
Deboter, *voy.* Debuter.
Debuter 1859, *chasser. Ind. pr.* debote 955.
Decevance 1595, 953, *action de tromper.*
Deceivre 2705, decevre 60, 515, deçoivre 1182, *décevoir. Ind. pr.* deceit 323, 1778; *pf.* deceüstes 1589; *part. p. sg. sj.* deceü 983, *pl. sj.* deceü 1653, 1693, 2334, *f.* deceüe 1718.
Dechacier, *chasser. Ind. pf.* dechaça 1724.
Dechaeir, *choir. Part. p. m. sg. sj.* dechaet 1869.

Deçoivre, *voy*. Deceivre.

Dedenz 2342, *dedans*.

Deduire 2069, *réfl.*, *se divertir*. *Ind. pr*. deduit 1995, deduient 2159.

Deduit 61, 67, 71, 437, 674, 1079, 1891, 2171, 2399, 2487, 3091, *plaisir*, *divertissement*.

Deerein, *voy*. Derain.

Defendre 1347. *Ind. pr*. deffent 1043, defendent 2313; *subj. imp*. defendist 793; *part. p*. defendu 1504.

Defense 1507.

Deffendre, *voy*. Defendre.

Deffier, *défier*. *Ind. pr*. deffi 1335.

Degré 1870, 1876, 1898, 1919, *escalier*.

Dehait, *voy*. Dehé.

Dehaité, *voy*. Deshaité.

Dehé 1574, dehait 1297, *proprement haine de Dieu, s'emploie avec le subj. d'*avoir *dans des formules de malédiction* (*voy. G. Paris dans* Romania, *t.* XVIII, *p.* 469).

Dehors 2342, *adv.* — 2645 *prép.*, *hors de*.

Dei 440, 1830, *doigt*.

Dejuste 2383, 3119, *près de*.

Del, *voy*. Le.

Delaissier 504, deslaisier 116, *délaisser*.

Delit 64, 75, 160, 173, 176, 241, 271, 492, 498, 539, 567, 615, 941, 1023, 1068, 1069, 1072, 1077, 1111, 1130, 2225, *plaisir*.

Delitier 212, 259, 310, 495, 566, 614, deliter 155, 157, 1038, *trouver son plaisir*, *réfl.*; *employé comme neutre* 240, 1076. *Ind. pr. sg.* delite 74, 1056, *imp.* delitoent 2169; *subj. imp.* delitissez 1517.

Delitus 1253, *délicieux*.

Delivrer 269, 355, 359, 386, 393, 403, 416. — Delivrer la chambre 2368, *la vider*, *la débarrasser des personnes qui y sont*.

Delleer, *voy*. Desleer.

Delurus, *voy*. Dolerus.

Demain 777, 2246.

Demander 789, 1083, 1177. *Ind. pr*. demande 2195, 2632.

Demener 1302, *mener*, *conduire*. [*Ind. pr.* demainne 1063, demainent 295, demeinnent 1889, *pf.* demenerent 776, *part. p.* demené 1539.

Dementer 2968, *réfl.*, *se lamenter*.

Demorer, *voy*. Demurer.

Demurer 91, 3094, *demeurer*, *tarder*. *Ind. pr.* demore 37, demure 1886, 1900, 2852; *pf.* demorerent 7; *part. p.* demoré 861.

Demustrer, *faire voir*. *Impér.* demustrez 2483.

Departie 29, 134, *séparation*.

Departir, *séparer*, *diviser*. *Employé substantivement*, 461, 978. *Part. p.* departie 2386.

Depecer, *mettre en pièces*. — *Part. p. m. sg. sj.* depecez 1869 *r.* depescé 2880.

Depescer *voy*. Depecer.

Deport 27, 45, 2224, 2399, *plaisir, divertissement.*

Deporter *voy*. Desporter.

Derain 446, deerein 2980, *dernier.* Al derein 1373, *en dernier lieu.*

Derein, *voy*. Derain.

Derver, *réfl.*, *devenir fou, enrager. Ind. pr.* derve 1026.

Des 1509, *etc.*, *dès.* Des quant...? 1322, 1842, *depuis quand...?*

Desafaité 1575, *mal appris.*

Desafubler, *dégrafer. Part. p.* desafublee 3074.

Desci que 1719, *jusqu'à ce que.*

Desconforter 2438, *neutre, perdre courage.*

Descovrir 989, 1600, 2365, descouvrir 1498, *découvrir. Ind. pr.* descovre 2649, descovrez 1457; *impér.* descovrez 1609; *part. p.* descovert 2014, 2615, 2344, descoverte 1630.

Desdeignier, *dédaigner. Ind. pr. 3* desdeigne 913.

Desert 2103, *désert.*

Deservir, *mériter. Part. p.* deservi 624, 1607.

Desevrance 980, desevranche 43, *séparation.*

Desevrer 2513, *séparer, actif et réfl. Employé substantivement* 2746. *Ind. pr.* desevre 59.

Desfiement 1338, *défi.*

Desguiser *déguiser. Part. p. m. sg. sj.* desguisé 2062.

Deshait 2005, 2043, *découragement, douleur.*

Deshaité 2051, dehaité 2011, *découragé, affligé.*

Desir 56, 86, 87, 114, 153, 308, 342, 601, 649, 651, 663, 990, 1112, 2507, 2857, 2921, 2030, 3121.

Desirer 65. *Employé substantivement* 2850. *Ind. pr.* desir 631, 2274, 2948, 2963, desire 325, 410, 644, 1021, 1071, 1078, 1791, 1877, 1941.

Desirus 672, 2848, 3128, *désireux.*

Deslaisier, *voy*. Delaissier.

Desleer 484, delleer 511, *réfl.*, *agir contre la loi. Ind. pr.* deslei 510; *part. p.* desleee 1576, *sans foi ni loi.*

Desmentir 1988, *contredire en cour de justice.*

Desonur 1307, 1560, 1570, *déshonneur.*

Despire 1571, *dédaigner, outrager.*

Despit 76, *mépris.*

Desporter 700, deporter 185, *neutre et réfl.*, *s'abstenir. Ind. pr.* desport 493.

Despuillier, *réfl.* 440 *se dévêtir.*

Desque 1320, *jusqu'à.*

Desroier *réfl.*, *faire un écart, en parlant d'un cheval. Ind. pr.* desroie 1146.

Desseürer, *réfl.*, *perdre confiance. Ind. pr.* desseüre 974.

Destolir 184, *réfl.*, *se retirer, se dérober.*

Destraire *réfl.*, *se tourmenter Part. p.* destrait 2006.

Destre 681, 1152, *adj.*, *droit.* — A destre 1140, en destre 1227, *à droite*.

Destrece 401, 2450, *détresse.*

Destreindre, *resserrer, tenir de court. Fut.* destreindra 1661.

Destreit 384, destroit 1354, *subst., contrainte.*

Destreit 458, 639, *adj., tourmenté.*

Destruire, *détruire. Part. p. m. sg. sj.* destruit 1318, 3002, *f.* destruite 1308.

Desturbance 2854, *trouble, accident.*

Desur 2164, 2793, *sur.*

Desus 753, *dessus.*

Desuz 1749, 1750, *sous.*

Detordre, *tordre. Ind. pr.* detuert 3009.

Deu 7, 101, 554, 919, 1278, 1398, 1769, 1981, 2888, *Dieu.*

Deus, deuz, *voy.* Dous.

Devant 2960, *avant, prép.*; 2865, *devant, adv.*; 994 *auparavant.*

Deveir, *devoir. Ind. pr.* dei 115, 123, 203, 207, 368, 487, 546, 1958, 2914, 2952, deit 150, 155, 156, 184, 571, 1207, 1340, 1404, 1664, 2499, 2745, doit 41, 1019, devez 881, 1405, 1964; *pf.* dui 1584, dut 2127, dourent 1137; *cond. pr.* devroit 1009, devriez 1598; *subj. pr.* deie 2962, deive 154, 669, 670, 2824, 3140, *imp.* doüse 529, deüst 1545, 1549. Li naim Cui Kaherdin dut femme amer 2127, *le nain dont Kaherdin aurait, à ce qu'on prétend, aimé la femme.* Dut *sert à donner à la phrase une valeur dubitative.* — Coment vers sa femme deive 669 *veut p.-ê. dire : comment il doit se comporter envers sa femme.*

Devenir 2374.

Dire 986, 1616, 1618. *Ind. pr.* di 923, 1668, 1705, 2455, dit 17, 40, 426, 811, 870, 1269, 1504, 1611, 1751, 2687, 3126, dient 832, 1435, 1491, 2119; *pf.* dis 680, diz 994, 1965, dist 1189, desistes 888, deïstes 1593; *fut.* dirrai 1203, 2708, dirat 818, dirrat 1688; *subj. pr.* die 343, 782, 1563, die 897, 1202, 1684, 1981, 1983; *part. p.* dit 8, 3131, 3132, dite 931.

Dis, *jours. Ne se trouve qu'après* tuz : tuz dis 1547, tut dis 292, 1356, tuit diz 92, 917; *cf.* Jadis.

Dit 38, 609, 905, 935, 1399, 1677, 2609, 3035, *parole. Au v. 3135*, diz *paraît signifier la matière brute de la narration par opposition à sa mise en œuvre poétique* (vers).

Divers 58, 2107, *varié.*

Diversement 54, 2115.

Diverser, *changer, varier* (*actif* 336, *neutre* 2112). *Ind. pr. 3* diverse 336, 2112.

Dobler, *doubler. Ind. pr.* doblent 402; *fut.* doblera 268.

Dol, *voy.* Duel.

Doleir, *réfl.*, *souffrir. Ind. pr.*

duil 524, dolt 415, 523, 1040, 1099, 1268, 2008, 2588, deut 1060, 1064.

Dolent 795, 803, 1265, 1754, 1880, 2002, *souffrant, malheureux.*

Dolerus 2855, delerus 800. *Pris substantivement* 3066.

Dolur 80, 578, 761, 942, 1012, 1028, 1059, 1091, 1414, 1757, 1937, 2043, 2389, 2391, 2814, 2858, 3101, 3120, dolor 42, *douleur.*

Donc, *voy.* Dunc.

Doner 420, 1395, duner 1851, *donner. Ind. pr.* dunez 1849; *pf.* dona 445, duna 1785; *subj. pr.* doinst 919, 1278, 2675, 2964, duinst 1398, 3019; *imp.* dunisez 1843; *part. p.* doné 1300, duné 2497, dunee 1330.

Donneür 1696, *amant, galant. Sg. sj.* donoiere 868.

Dont 904, 1179, *d'où, de quoi.*

Dormir. *Part. pr.* dormant 1902.

Dos 2055.

Doter 198, 881, 1009, 1176, duter 2595, *redouter, actif et réfl. Ind. pr.* dut 555, 2958, dote 956, 1015, 1105, dute 2699, 2841, dotez 882; *impér.* dutez 1429; *subj. imp.* dotast 998, dutast 1434; *part. p. m. sg. sj.* dutez 2231.

Dous 2083, 2309, 2928, 2966, deus 2087, *deux. Sj.* dui 231, deuz 2305, dous 255.

Doz, *voy.* Dulz.

Drap 2668; dras 1239, 2062, 2461, 2650, 2665, *étoffe, vêtement.*

Draperie 2582, *étoffes.*

Drechier, *dresser, réfl. Ind. pr.* dreche 17.

Dreit 218, 219, 292, 466, *adj., droit, légitime*; 374, *véritable. Employé adverbialement* dreit vers Engleterre 1197, 2059. En dreit de ses armes porter 866, *pour ce qui est de.* — *Cf.* Endreit.

Dreit 1542, 1613, 1663, droit 1053, *subst., droit.*

Dreiture 622, *droit.*

Dreiturer 2234, *juste, droit.*

Droit, *voy.* Dreit.

Dru 909, 1666, 2709, *ami, amant.*

Druerie 851, 925, 1256, *amour.*

Duble 524, 1049, 1034, 1062, doble 1049, *double.* A duble 352, *doublement.*

Ducement, *voy.* Dulcement.

Duel 29, dol 938, 1350, *douleur.*

Dulcement 843, 2440, ducement 2193, *doucement.*

Dulz 846, 2404, 2941, doce 31, *doux.*

Dunc 57, 266, 452, 494, 508, 631, 634, 793, 903, 966, 1215, *etc.*, donc 970, *donc, alors.*

Duner, *voy.* Doner.

Dunt 94, 268, 394, 824, 880, *dont*; 179, 904, 2992, *d'où*; 600, *par suite de quoi.*

Dur 775, 798, 1279.

Durement 2304.

Durer. *Ind. pr.* dure 1520, 1523, 2969.
Dutance 1586, 1640, 1650, 1680, *crainte.*
Dute 2840, *crainte.*
Duter, *voy.* Doter.
Dux 915, *duc. Sg. sj.* dux 423, 1432.

E 54. *etc.. et, conj.*; *écrit* et 17, 27, *dans le manuscrit de Cambridge seul. Aux vv.* 576, 906, 2860, e *signifie : et d'autre part, en revanche.*
E 101, 142, 159, *interjection.*
Eage 1523, *âge, durée de la vie.*
Eaue 1159, eve 2794, *eau.*
Effrei 2375, *trouble.*
Efreer, *réfl. s'agiter, Ind. pr.* efroie 1163.
Eglise 428, 1797.
Einz, *voy.* Enz.
Einz, *voy.* Ainz.
Eire 2006, 2783, 2995, ere 2575, *voyage.*
Eis 1235, 1245, *voici.*
Eissi 2280, 2929, *ainsi.* Eissi que 2862, 2985, *de telle sorte que.*
Eissil 1866, eschil 27, *exil.*
Eissillier, *exiler. Part. p. m. sg. sj.* essillez 2741.
Eissir, *voy.* Issir.
El, *voy.* Le.
El, *contract. de* en le, *voy.* En.
El, 699, 703, *autre chose.*
Ele, *voy.* Le.
Els, *voy.* Le.
Em, *voy.* En.
Embatre, *réfl., se jeter. Ind. pr.* embat 1838.
Embelir 3137, *embellir.*
Embracier, *serrer dans ses bras. Ind. pr.* embrace 641, 3114, enbrasce 1056, enbrace 3116.
Embuscher, *réfl., s'embusquer. Ind. pf.* embuscherent 2302.
Emfermeté 682, *maladie.*
Emfler 1780, 2342, *enfler.*
Emparler 968, *actif, parler à qqn. Ind. pr.* emparole 969.
Empeindre, *pousser en avant. Ind. pr.* empeinst 1809.
Empeirier 350, empeirer 2340, *empirer. Ind. pr.* empire 1632; *part. passé* empeiré 1496, empeiree 1466, 1633.
Empereür 785, *empereur.*
Empirement 1467, *aggravation d'un mal.*
Emplastre 2335, *emplâtre.*
Emprendre 256, *entreprendre. Ind. pr.* empernez 2434; *pf.* empris 474, emprist 797; *impér.* enpernez 2428.
Emvaïr, *attaquer.* — *Ind. pf.* emvaïrent 2310.
Emveier 746, 754, *envoyer. Ind. pr.* emvei 2469, 2473, emveie 2757, 2826, *pf.* emveia 1723, emveiad 2132, enveiastes 1281.
Emveisure 1890, 3100, *réjouissance*; *pl.* emveisures 2487, envoisures 1142, *choses réjouissantes.*
Emvers, *voy.* Envers.
Emvier, *envier. Ind. pr.* emvient 831.

Emvius 3128, *pris substantivement, ceux qui convoitent.*

En 10, 255, 384, 2321, em 1758, *prép., dans.* — En sur la fei 2527, en veir 923, en contre cuer 1758, en après 430, 1848. — El *pour* en le 16, 217, 291, 310, 682, 791, 1044, 1268, 1355, 1467, 1888, 2101, 2837, 2495, 3075.

En 124 *etc.*, em 694, 754, 795, 858, 1705, 1735, *etc.*, ent 1197, *adv.*, — 625, 1120, 1478, 1545, 1562, 1912, 2394, 2563, 2766 *à cause de cela, dans ces conditions;* — 86, 2546 *à cela*; — *ajoute au v. l'idée d'éloignement* 1197, 1266, 1799, 2454. — Sin 1797, 1896, *pour* si en ; jon 1639, *pour* jo en.

Enamer 1310, *aimer. Ind. pf.* enama 376.

Enbracier, embrascier, *voy.* Embracier.

Enceis, *voy.* Anceis.

Enchaeir, *tomber. Ind. pf.* enchaï 388.

Enchalz 85, *poursuite.*

Encombrer 270, encumbrer 356, *trébucher contre un obstacle, se mettre dans l'embarras.*

Encontre, *voy.* Encuntre.

Encore 607, 714, 741.

Encoste 2690, *auprès.*

Encumbrier 394, encumbrer 1279, 2996, *embarras, obstacle.*

Encroser, *réfl., s'enfoncer dans un trou. Part. p. m. sg. sj.* encrosez 1157.

Encuntre 174, 175, 192, 240, 512, 612, 3142-4, encontre 247, 385, 412, 772, 3142, *contre.*

Encuntre 2190, *rencontre.*

Encuntrer, *rencontrer. Part. p.*, encuntree 1214.

Encuser 1763, *accuser.*

Endeble 1976, *faible.*

Endormir. *Part. p. pl. r.* endormis 7.

Endreit de 866, 920 (*lire à ce vers* endreit *en un seul mot*), 1556, *pour ce qui est de. De même au v. 2376* Endreit sun lit, *en face de son lit* (?).

Endurer 636.

Enemi 1444, 2356, *ennemi.*

Engaigne 916, *dépit.*

Engien, *voy.* Engin.

Engin 610, 670, 840, 1295, 1378, 1424, 1585, 1591, 1595, 1622, 1707, 2129, 2412, 2465, 2663, 3011, 3144, engien 19, *moyen, habileté, ruse.*

Enginner 515, *tromper. Impér.* enginnum 1657; *part. p. m. sg. sj.* enginné 521, 542, 544, 1428, *r.* enginné 1415, engingné 1655, *f.* enginnee 518, 520. *Aux vv. 1415, 1428, 1692,* enginné *est pris au sens de « machiné ».*

Enimisté 2601, *inimitié.*

Enjurnee 1997, *point du jour.*

Ennui 139, 1018, 1048, 1094,

1099, 1127, 2172, 3011, *angoisse, tourment.*

Ennuier 1019, *tourmenter. Subj. pr.* enuit 1079; *part. p.* ennuiee 1819, enuiee 2997.

Ennuius 1815, *importun.*

Enosser. *Part. p.* enossee 2003, *qui a pénétré jusqu'aux os. On peut aussi songer à lire* enoitiee.

Enprendre, *voy.* Emprendre.

Enquerre, *chercher, s'enquérir. Ind. pr.* enquert 1918, 2632.

Enragier, *enrager. Ind. pr.* enrage 1026.

Ensaine, *voy. Enseingne.*

Enseigner, *voy.* Enseingner.

Enseingne, 2047, 2458, 2757, *signe de reconnaissance.*

Enseingner 2198, *enseigner. Part. p. m. sg. sj.* ensengné 1730, *pl. sj.* enseignez 1255, *pl. r.* ensegnés 1248, *f.* enseignee 1474, *bien appris.*

Ensegner, *voy.* Enseingner.

Ensemble 772, 2964, 3106, ensenble 22, 1042.

Enseveilir, *ensevelir. Part. p. m. sj. pl.*, enseveilli 2923.

Ensurquetut 2124, *surtout.*

Ent, *voy.* En.

Entailler, *graver en creux. Part. p.* entaillee 2670.

Entendre, *s'appliquer à, comprendre. Ind. pr.* 38, 406, 1034, 1186, 1337, 1399, 1677, 2345, entendent 1143; *impér.* entendez 1623, 2395; *part. p.* entendu 2610. E amur e ire i entent 406, *j'y reconnais amour et colère* (*c'est le poète qui parle*). La reïne a duble entent 1034, *la reine a affaire à un double tourment.* As paroles entendent tant 1143, *ils ont l'esprit si appliqué à leurs propos.*

Ententе 304, 1526, 1862, *attention, intention.*

Entisement 1331, *action d'attiser, excitation.*

Entre 1011, 2113, 2739, *prép., entre. Précédant deux noms séparés par la conjonction* e, *signifie qu'ils existent ou agissent à eux deux, tant l'un que l'autre* 1204, 1377.

Entree 1790, 2643, 2645.

Entremetre, *réfl., s'entremettre, s'occuper. Fut.* entremetrai 1740, entremetrez 1743; *subj. imp.* entremeïsse 2900; *part. p.* entremis 117.

Entrer. *Ind. pr.* entre 448; *part. p.* entree 2796.

Entroblier 242, *commencer d'oublier, oublier un peu. Part. p.*, entroblié 230.

Entur 825, 958, 1382, 1666, 1698, 1708, *autour de, auprès de.*

Entuscher 2129, *empoisonner. Part. p. m. sg. sj.* entusché 2320, 2720.

Enuier, *voy.* Ennuier.

Enveier, *voy.* Emveier.

Enveisier *réfl.*, *se réjouir. Part. p. pl. r.* enveisiez 3129, *qui aime le plaisir.*

Envers 501, 554, 598, 972,

1028, 1070, 1100, emvers 262, 1383, 1393, 1479, 1490, 1559, 1569, 1607, 2140, 2366, 2607, *envers, pour, à l'égard de;* — 957, 2098, *vers*; 160, *en comparaison de.*

Envie 807, 809, 1435.

Envoisure, *voy.* Emveisure.

Enz 1, 461, 1902, 2325, einz 2747, *adv., dedans.*

Epessir, *voy.* Espessir.

Er 2214, *adv., hier.*

Erbe 2338, *herbe.*

Ere, *voy.* Eire.

Errance 1649, *le fait d'être dans l'erreur.*

Errer, *voyager, marcher. Ind. pr.* errez 1383; *pf.* errerent 2102; *part. p.* erré 1205, 2293; 1383, *se comporter.*

Errer 954, *tomber dans l'erreur.*

Errur 955, 987, 996, 1654, 1683, 1694, 1758, *erreur, soupçon erroné.*

Esbanier 430, *réfl., se divertir.*

Eschalons 1149?

Eschanceler, *chanceler. Ind. pr.* eschancele 1734(?)

Eschar 1807, *dérision.*

Eschermie 433, eskermies 2071, *exercices d'escrime.*

Eschil, *voy.* Eissil.

Eschiver, *esquiver. Ind. pr.* eschive 672.

Esclater *rejaillir*; *Ind. pf.* esclata 1192.

Esclavine 1903, *étoffe velue et vêtement fait de cette étoffe.*

Escondire, *refuser. Ind. pr.* escondit 1187.

Escorcer 745, 752, *raccourcir.*

Escoter, *écouter. Ind. pr.* escote 2609; *impér.* escutez 1619.

Escrillier, *glisser. Ind. pr.* escrille 1154.

Escrier, *actif, défier par un cri. Ind. pf.* escrierent 2305.

Escrit 812, 2118, 3125, *écrit.*

Escu 1316, 2182, 2186, *écu.*

Escuter, *voy.* Escoter.

Eseilleier, *exiler. Part. p.* eissilleiz 2504.

Esforcer, *réfl., s'efforcer.* — *Ind. pr.* esforce 2328, 2869, esforcent 2799; *pf.* esforcerent 2511; *part. p. r.* esforcé 2381.

Esgarder 967, *regarder, considérer, Ind. pr.* esgarde 1121.

Esguarer, *rendre fou*; esguaré 2272, *éperdu.*

Eshalcer 751, *élever, honorer.*

Eskermie, *voy.* Eschermie.

Eskipre 2883, *matelot.*

Eslever 1779, *tuméfier, neutre.*

Esluinier 185, *éloigner. Fut.* esluingnerai 1742; *part. p.* esluingné 2152.

Esmaier, *réfl., s'émouvoir, perdre ses forces. Ind. pr.* esmaie 880, 905, 2362.

Esmerveiller, *réfl., s'émerveiller. Ind. pr.* esmerveille 2371.

Esmoveir, *émouvoir. Part. p.* esmeü 686.

Espandre, *réfl., se répandre. Ind. pr.* espant 2341.

Esparpeillier, *éparpiller, ré-*

pandre. *Ind. pr.* esparpeille 810, esparpeilent 828.

Espé 2077, 2319, 2719, *lance*.

Espeir 706, 2823, espoir 1106, *espoir*.

Esperon 1148, 2097, *éperon*.

Espessir, *neutre*, *épaissir*. *Ind. pr.* espessist 1246, epessist 2871.

Espirit 3042, 3118, *esprit*.

Espleit, *affaire*. A grant espleit 2973, *vivement*, *rapidement*.

Espleiter 856, 1761, *travailler*, *faire sa besogne*, *réussir*. *Employé substantivement* 2549, 2799. *Ind. pf.* espleiterent 2512; *part. p.* espleité 2293, 2853.

Espoir, *voy*. Espeir.

Esprove 237, *épreuve*.

Esprover 215, *éprouver*. *Part. p.* esprové 1087.

Espus 219, 1051, *époux*.

Espusaille 227, *mariage*.

Espuse 218, 510, *épouse*.

Espuser 216, 245, 359, *épouser*. *Pris substantivement* 419. *Ind. pf.* espusai 604; *subj. imp.* esspusast 382.

Essemple 3136, *exemple*.

Estable 288, *stable*, *constant*.

Estature 1826, *stature*.

Estendre, *réfl.*, *étendre*. *Ind. pr.* estent 3114.

Ester 1963, 2136, 2377, 2884, *se tenir debout*, *être*, *subsister*. *Ind. pr.* estait 1122, 1768, 2012, 2380, estoit 1090, 2608; *fut.* esterez 924; *impér.* estez 2283. Iço ne puet pas ester 2136, *cela ne peut pas subsister*. Laissez ester 1063, *laissez cela tranquille*. Sire, ore estez 2283, *sire*, *arrêtez-vous*.

Estoveir, *impers.*, *falloir*. *Ind. pr.* estuet 1035, 1101, 1151, 1488, 1514, 2658, 2936, estot 89, estuit 88, 161, 165, 317, 465, 476, 480, 540, estut 1054, 2405; *subj. pr.* estoce 952.

Estraindre, *étreindre*. *Ind. pr.* estraint 643, 1152.

Estrange 116, 1104, 1352, 1370, 1388, 2396, 2583, 2668, 2805, *étranger*. — 3, 286, 1011, *étrange*. — *Pris substantivement* 334.

Estre 2, 26, *etc.*, *être*. *Ind. pr.* sui 99, *etc.*, su 69, est 60 *etc.*, somes 19, estes 3085 *etc.*, sunt 255 *etc.*, *imp.* esteie 83, *etc.*, ert 384, *etc.*, iert 865, esteit 441 *etc.*, estoit 3065; *pf.* fui 1284, *etc.*, fu 1650, fu 44, *etc.*, fut 370, 727, fud 1293, 1534, fustes 1510, *etc.*, furent 803, *etc.*; *fut.* serai 556, *etc.*, ere 569, ert 1455, *etc.*, iert 13, *etc.*, irt 548, 550, 584, 586, 634, 636, 898, serra 1969, serez 1470, *etc.*, irent 902; *cond.* sereie 553; *subj. pr.* seie 2890, *etc.*, seit 127, *etc.*; *imp.* fuce 2401, fuisse 3095, fust 277, 1423, *etc.*, fussez 2960, *etc.*, fusez 1547, fuissez 2251, fusent 2086; *part. p.* esté 1322, *etc.*

Estre 225, 258, 1453, 1772,

1792, 1921, 2038, 2045, *état, condition.*

Estreit 442, *étroit. Employé adverbialement* 3116, *étroitement.*

Estreitement 452, *étroitement, rigoureusement.*

Estrif 237, *débat.*

Estriver 2154, *débattre, disputer.*

Estrument 844, *instrument.*

Estur 727, 738, 775, 798, *combat.*

Esvellier, *actif et réfl., éveiller. Ind. pf.* esvella 14; *impér.* esveilliez 18.

Et, *voy.* E.

Eür 3, 2060, *heur, hasard.* Par grant eür 2791, *à grands risques.* A mal eür 2879, *par malheur.*

Euvier (*corrigé*) 1153, *flaque d'eau? Mais* euvier, *dans les exemples de nous connus, semble plutôt désigner un réservoir fait de main d'homme.*

Eve, *voy.* Eaue.

Face 642, 3115.

Faillir, *faillir, manquer. Pris substantivement* 2846. *Ind. pr.* fail 2921, falt 741, 2534, faut 1120; *pf.* failli 734; *part. p.* failli 2924.

Faire 89, 161, 210, 480, *etc. Pris substantivement* 573. *Ind. pr.* faz 65, 231 *etc.*, fait 15, 214, *etc.*, faites 1564, feites 1599, funt, 392, 443, 2066; *imp.* feseient 2513; *pf.* fiz 1275, 1426 *etc.*, fist 109, 460, *etc.*, feïmes 1588, feïstes 1179, 1313, *etc.*; *fut.* frai 13, 494, 1389, 1611, 2442, 3112, fera 747, 754, fra 22, 1987, 2933, ferez 1846, 2460, frez 2559; *impér.* faites 2462; *subj. pr.* face 2411, face 745, 964, facez 1644, 1671, facent 1089; *imp.* feïst 142, 2419; feïsez 1530, 1570, fesissez 2938; *part. p.* fait 34, 499, 1949.

Faisance 256, 401, 577, fesance 1596, 2040, 2242, 2853, fasance 1954, fesaunce 1516, *action, entreprise.*

Fait 193, 217, 405, 454, 455, 570, 809, 901, 1483, *fait, acte.*

Faitement, *de cette manière, ainsi.* Issi faitement 780, 1881.

Faiture 1825, 1916, *forme, structure du corps.*

Fasance, *voy.* Faisance.

Feble 1873, 1975, *faible.*

Fei 475, 488, 509, 525, 637, 826, 1687, 1703, 1989, 2430, foi 1016, 1185, *foi.* Par fei 1440, 1611; par ma fei 1846.

Feie 688, *foie.*

Feimenti 1511, 1577, *qui a manqué à sa parole.*

Feindre 1641, *réfl., hésiter, dissimuler. Ind. pr.* feint 1682, feinnez 1672; *part. p.* feint 1841, 1953, *dissimulé, rusé.*

Feintise 1283, *ruse.*

Feiz 692, *fois.* A cele feiz 383;

par plusurs feiz 853; a l'altre feiz 2091.

Felun 1955, fel 1401; *sg. sj.* fel 617, *félon, pervers.* Tuit issi vait qui felun sert: U tost u tart sun travail pert 1955, *proverbe*; *cf. Le Roux de Lincy,* Livre des Proverbes, II, 274, 392.

Fer 2215, 2291, *fier, sg. sj.* fiers 864, 2297.

Ferir 1150, *frapper. Ind. pr.* fert 1811, 2865, 3051, fiert 1148, *pf.* ferirent 2304.

Ferm 1265, 2424, *ferme.*

Ferré 1156. Chemin ferré 1218; *chemin pavé.*

Fès, *faix.* A si grant fès 1847, *en si grande masse, d'un seul coup.*

Fesance, *voy.* Faisance.

Feste 429, 435, *fête.*

Fiance 508, 1625, *foi.*

Fier, *réfl. Ind. pr.* fiez 1554, *imp.* fiot 1923.

Figure 1915, *aspect du corps.*

Fille 1251.

Filz 812, *fils.*

Fin 2481. *Au v.* 1203, *synonyme de* sume.

Finer, *achever. Ind. pr.* fine 2640, 3125, finent 2800; *pf.* finerent 2315.

Flame 1602, *flamme.*

Flatir 1158, *frapper*; *pris substantivement.*

Flavel 1788, *cliquette.*

Flaveler, *faire bruire le* flavel. *Ind. pr.* flavele 1793, 1803, 1818.

Flod 2794, *flot.* Al flod muntant, *à la marée montante.*

Foi, *voy.* Fei.

Fol 469, 905, 984, 987, 1273, 1646, 1838, *fou.*

Folie 852, 982, 1485. — *Aux vv.* 329, 1304, 1539, 1582, 1594, 1635, 1710, 1949, *vie déréglée*; *aux vv.* 1170, 1174, *action déraisonnable.*

Forain 1236, furain 1237, furein 1243, *forain par opposition à* privé.

Force 602, 738, 1026, 1260. A force 1724, *de vive force.*

Forfet 1293, tort.

Forment 521, 684, 769, 795, 801, 933, 1566, 1678, 1756, 1879, 2141, 2763, *fortement, beaucoup.*

Fors 60, 65, 224, 270, 350, 680, 704, 1022, 1057, 1077, 1103, 1472, 1741, 2034, 2340, 2398, 2407, *excepté.*

Forsveié 2151. Il sunt del cunte forsveié, *ils sont fourvoyés hors du vrai conte.*

Fort 775, 2808. Dunc m'irt fort a sofrir sun lit 634, *il me sera pénible de; de même* 636.

Fraidur 1163, *froidure.*

Franc. Frans 1173, francs 3063, franche 1373, 1934, fraunche 1768, *bien né, noble, au moral.*

Franchise 188, 191, 196, 197, 294, 579, 586, 1283, 1297, 1959, 2236, 2427, *noblesse du cœur.*

Freit 1893, *subst., froid.*

Freit 1917, *adj.*, *froid.*

Frere 1196.

Fresaie 871, 875, 879, 906, 920.

Freté 2182, *terme de blason*, *fretté.*

Fuer, *prix*, *taux.* A tel fuer 1115, a nul fuer 1484.

Fuir 27, *neutre et réfl. Pris substantivement* 2095. *Ind. pr.* fui 671, 673, 1317; *pf.* fuï 2091.

Gaberes 868, *diseur de plaisanteries.*

Gaiter, *voy.* Guaiter.

Garantir 194.

Garde 1748. Vus n'avés garde de la vie 25, *votre vie n'est pas en péril.*

Garde 2705.

Garder 1340, 1380, 1598, guarder 2596, *garder, regarder, act. et réfl. Ind. pf.* garderent 2104, 2178; *impér.* guardez 1418, 2752, gardés 52; *subj. imp.* gardast 2149; *part. p.* gardee 1329.

Gardin, *voy.* Jardin.

Garir 2402, 2406, 2415, 2443, 2947, guarir 2096, 2332, 2347, 2634, 2753, 2824, 2897, 2965, 3088, 3105, *guérir. Ind. pr.* garissez 2953; *pf.* guari 2492; *cond.* guarreit 2352. Pur lur cors guarir 2096, *pour sauver leurs corps.*

Garzun 1221, *valet.*

Gaveloc 432, *javelot.*

Ge, *voy.* Mei.

Geïr 677, *avouer*, *confesser.*

Gent 286, 389, 478, 796, 1370, 1474, 1544, 2116, 2502, 2160, *gent, gens. Le v. 1370, où* genz *est masculin, autorise notre correction au v. 796.*

Gent 661, 1825, *beau*, *agréable.*

Gesir 467, 506, 1113, gisir 1207. *Employé substantivement* 560. *Ind. pr.* gist 1974, 2770, 2813; *pf.* jui 693, jut 1125.

Gestes 2121, *actions d'éclat*, *faits historiques.*

Geter 351, 1657, 1832, jeter 1656, *jeter. Ind. pr.* gete 1164, jette 462.

Gieu 434, jus 2070, *jeu.*

Gisir, *voy.* Gesir.

Glace 1917.

Grace 1932, *grâce.*

Grant 667, 1046, 1299, 3045, *etc.*, *adj.*, *grand.*

Grant 859, *subst. concession*, *présent.*

Granter 1416, 1700, 2134, 2153, *accorder*, *concéder*, *Ind. pr.* grant 1417.

Gravance, *voy.* Grevance.

Gré 123, 560, 1188, 1492, 1669, 1958.

Greignor 1085, 1091, 1123, greinur 388, 390, 562, 629, 711, greniur 2858, *comparatif de* grant.

Greinur greniur, *voy.* Greignor.

Grevance 402, 2015, 2778, gravance 265, 2903, *peine.*

Grever, *être pénible. Ind. pr.*

greve 2360. *Part. p. m. sg. sj.* grevé 802. *Au v. 802, endommagé.*

Grif *lourd, pénible.* Grive 354.

Grifment 82, *péniblement.*

Grisiller, *grésiller. Ind. pr.* gresille 2873.

Gros 1244.

Guainier 2674, *gagner.*

Guaiter 2142, gaiter 1644, *guetter, surveiller. Part. p.* gaitee 1634.

Gualos, les gualos 2185, les walos 2180, *au galop.*

Guant 858, *gant.*

Guarder, *voy.* Garder.

Guarir, *voy.* Garir.

Guarnement 739, *vêtement.*

Guarnir, *garnir. Part. p.* guarnie 2654.

Guaste 1909, *ruiné.*

Guerpir 28, 1037, 1053, 1391, 1487, 1513, 1558, 2373, gurpir 85, 105, 307, 329, 357, 468, 490, 538, *quitter, laisser, abandonner. Ind. pr.* guerpisez 1387, gurpisent 305; *part. p.* gurpi 1272.

Guerre 1357.

Guerredun 1961, *récompense.*

Guerrier 1432.

Guier, *guider. Ind. pr.* guie 2809.

Gurpir, *voy.* Guerpir.

Hahan, *voy.* Ahan.

Hahuge 724, *ample.*

Haïr 180, 185, 1392, 1484, 1485, 1557. *Pris substantivement* 635. *Ind. pr.* haz 558, het 662, 818, 832, 1131, 1364, 1452, 1491, 1877, haez 1943, haient 900; *imp.* haeit 2141, *fut.* harra 589; *subj. pr.* hace 1478, *imp.* haïst 379; *part. p.* haïz 553, 824.

Hait 30, 1341, 2277, 3091, 3093, *plaisir.*

Haiter, *mettre en joie. Part. p. m. sg. sj.* haitez 945, 1969, *pl. sj.* haité 2158, *joyeux.*

Haiur, *voy.* Haür.

Halcer 1238, *dresser? Peut-être le contraire d'*aturner *les lits, l'opération qui consistait à défaire les lits au matin.*

Haler. *Ind. pr.* halent 2577.

Halt 742, 1797, 3045, *haut, adj.*

Halt 2976, 3027, *haut, adv.*

Haltesce 746, *honneur.*

Haltein 749, *haut.*

Hanap 1784, 1818, 1823, 1832.

Hardement 727, 779, *hardiesse.*

Hardi 719, 2299.

Haste 2196, *hâte.*

Haür 181, 374, 407, 569, 572, 595, 1285, 1445, 1464, 1480, 1982, 2600, haiur 966, *haine.*

Herbe 1778.

Herberjur 1226, *fourrier.*

Hice, *voy.* Ice.

Hicest, *voy.* Icest.

Hici, *voy.* Ici.

Hidonc, *voy.* Idonc.

Himage, *voy.* Image.

Hisdur 1907, *horreur.*

Hitel, *voy.* Itel.

Hobens 2874, *haubans, corda-*

ges qui étaient le mât de tribord à babord.

Home, *voy.* Hume.

Honor, *voy.* Honur.

Honte, *voy.* Hunte.

Hontus, 671, 1172, *honteux, au sens de : qui a honte, timide et embarrassé.*

Honir, *voy.* Hunir.

Honur, 747, 899, 914, 1274, 1299, 1446, 1465, 1538, 1552, 1626, honor 914, onur 743, 1340, *honneur. Au v. 743, terre seigneuriale.*

Honurer, *honorer. Part. p.* honuree 1447.

Hostel 2245, ostel 893, 2328, *maison, logis.*

Huan, 879, 917, *chat-huan.*

Humage 2241, *hommage.*

Humain 1916.

Hume 179, 3056, home 872, 892, ome 21, 1194, *homme et, au sens féodal, vassal. Sg. sj.* hum 811, 1311, 2435, 2596; *pl. sj.* hume 2663, home 345.

Hunir 1305, 1326, 1366, 1454, 1599, 1962, *honnir. Ind. pr.* hunissez 1550; *part. p. m. sg. sj.* huniz 553, 1318, 1544, *f.* hunie 1280, 1417, 1547, 1578.

Hunisement 1565, *action de honnir.*

Huntage 1336, 1549, 1664, *honte.*

Hunte 555, 1405, 1462, 1548, 1558, 1627, 1698, 1728, 2677, honte 1176, 1680, *honte.*

Huntus, *voy.* Hontus.

I 1, 3, 35, *etc., y.* Vait i Tristrans 422, *cf.* 2066, *etc.* Por oïr i le grant servise 1798.

Ice, *voy.* Içe.

Icel 786, *ce, cet. M. sg. sj.* icil 1909, 2235, 3092; *pl. sj.* icil 2307, *f.* icele 657, 805, 1051.

Icest 139, 761, 1338, 2542, *ce, cet, cela. M. sg. sj.* icest 102, 2692, hicest 954; *f. sg.* iceste 360, 361, 464, 482, 487, hiceste 954, 1068, 1073, 1341.

Ici 1387, 2112, 2943, *etc.*, hici 1084.

Icil, *voy.* Icel.

Içe 121, 325, 593, 644, 985, 2134, 2902, 3103, hice 995, 1120, *ce, cela.*

Idonc 969, 981, 1177, idunc 378, 847, 855, 1614, 1683, 2057, 2568, 3043, *donc.*

Ignelment 2303, *rapidement.*

Il, *voy.* Lui.

Iloc 2033, 2296, 2649, 2658, iluec 1216, iloques 1266, illuques 1851, *là.*

Image 973, himage 944, ymage 2168, 2169, *image, ici image sculptée, statue.*

Ire 181, 370, 406, 408, 409, 1345, 1572, 1617, 2321, 2595, 2605, *colère.*

Irer, *mettre en colère. Part. p. m. sg. sj.* irez 946, *f.* iree 933, 940, 1265, 1344, iriee 1820.

Irur 965, 984, 1368, irrur 774, 1639, 2612, 2630, *colère.*

Issi 90, 168, 389, 1131, 1135,

1168, 1892, 1955, 3119, 3136, *ainsi*. Issi cum 209, 573, 749, *de même que, vu que*; issi grant dolur que, *si grande douleur que* 3061. *Cf.* Faitement.

Issir, *sortir*. *Fut.* istrez 893; *Part. p. m. sg. sj.* eissuz 1799, *f. sg.* issue 3053, esue 1904.

Itant 300, 362, 1561, 1631, 1673, 1822, 2421, 2723, 2781, *tant*. A itant 14, 3118, *alors*; itant cum 1660, 2605, 2967, *tant que*.

Itel, *tel*. *M. sg. sj.* hitel 1471; *f. sg.* itel 395, 435, 1402.

Ja 106, 518, 853, 1504, *etc.*, *déjà*. *Explétif* 30, 316, 819, 893, 898, 919, 1320, 1582, 2055, 2715, 2772, 2894. Ja seit que 1411, *quoique*.

Jadis 890, 2488, 2492.

Jaiant 715, 731, 762, 767, 804, *géant*.

Jal, *voy*. Le.

Jalus 1003, *jaloux*.

Jamais 1184, 3090, *etc.*

Jardin 445, 461, 2747, gardin 2517.

Je, *voy*. Mei.

Jeter, *voy*. Geter.

Jeüner 1874, *jeûner*.

Jo, *voy*. Mei.

Joie 28, 61, 67, 70, 173, 202, 988, 1127, 1341, 1365, 1444, 2225, 2277, 2616, 3091, 3100.

Joius 2811, 2975, *joyeux*.

Jol, *voy*. Mei.

Jolif 470, *porté au plaisir*.

Joliveté 1555, *disposition aimable*.

Jon, *voy*. Mei.

Jor 30,41, 437, 776, 786, 815, 833, 926, 958; jur 421, 1889, 2438, *jour*.

Ju, *voy*. Gieu.

Juer 167, *jouer, se divertir*.

Jugement 53, 1089, 1574.

Juger. *Ind. pr.* jugez 1573.

Jurer. *Ind. pr.* jure 1616, 1711; *part. p.* juré 1505.

Juste 2690, 2830, *près de*.

Juvente 1521, 1525, 1527, 1861, 2740, *jeunesse*.

Ker, *voy*. Car.

Ki, *voy*. Que.

Kis, *voy*. Que.

La 10, 715, 2859, *là*. Lau 140 (*monosyllabique*), *là où*. La enz 298, *là dedans*.

La, *voy*. Le.

Lai 834, 835, 869, *sorte de mélodie et de poème*.

Laidure 2970, *mauvais temps*.

Laier (?) *ou* Laire (?) (voy. *Romania*, XXIX, 590 et XXX, 568), *abandonner*. *Ind. pr.* lait 311, 326.

Laissier 1037, laisser 1867, 2736. *Ind. pr.* lais 694, laissent 340, 1144. *Fut.* larai 1563, larrez 1540; *impér.* laissez 1963; *subj. imp.* laississez 1553; *cond. pr.* larreit 2422.

Lait 1342, *subst.*, *outrage*.

Lait 994, *adj.*, *laid.*

Lance 2183.

Lancer *Ind. pf.* lancerent 2076.

Languir 150, 2019. *Ind. pr.* languist 1876, 2022, 2725, 2814, 2822.

Langur 2360, 2484, 2770, 2896, 3037, *langueur.*

Large 3065.

Largece 2654, *largesse.*

Largement 1843.

Larrun. Aise de prendre fait larrun, *proverbe; cf. Cotgrave sous* Larron *et Le Roux de Lincy,* Livre des Proverbes, II, 171, 234, 492.

Las 17, 1349, 3006, *fatigué, malheureux.*

Lau, *voy.* La.

Lavendere 1235, *lavandière.*

Laver 1239. *L'héroïne du* Roman de l'Escoufle, *réduite à l'indigence, gagne sa vie* à laver les chiés aux hauz homes. *Sur ce curieux métier, cf. P. Meyer, introduction à* l'Escoufle, p. xiv.

Lazre 1784, *lépreux.*

Lé, *voy.* Lié.

Le 651 *etc.*, lu 234, 262, 1466, 1490, 1763 (*il est remarquable que, dans ces cinq exemples,* lu *détermine toujours le mot* rei; *de même dans* la Vie de saint Thomas de Cantorbéry, *éd. P. Meyer,* II 34, III 51, 118, IV 100), *M. sg. sj.* li 4, 8, *etc.*, *pl. sj.* li 438 *etc.*, les 902; *r.* les 423 *etc.*; *f. sg.* la 1 *etc.*, *pl.* les 38 *etc.* — *Combiné avec* a, al 1212 *etc.*, as 3126 *etc.*; *avec* de, del 301 *etc.*, des 1240, *etc.*; *avec* en, el 1268 *etc.* — *Pronom. M. sg. sj.* il 263 *etc.*, *r.* le 108 *etc.*; *élide son* e *devant une voyelle* 62 *etc.*, *ou s'appuie sur une voyelle précédente* nel 66, 110, *etc.*; *pl. sj.* il 294, *etc.*, els 420, *r.* els 393, *etc.*, euls 194, 392, aus 1085, 1114, les 7 *etc.*; *f. sg.* ele 145 *etc.*, el 205, 221, 639, 1040, 1102, *etc.*, *r.* la 98 *etc.*, *élide son* a *devant une voyelle* 477, *etc. Génitif, datif m. sg.* lui 147, 153, *etc.*, *commun aux deux genres* li 99, 116, 976, 1008, *etc.*; *élide son* i *devant une voyelle* 1101, 1120, *etc.*; *pl.* lur 1235 *etc.*, lor 289, *etc.* — *Neutre* il 1603, *etc.*, *r.* le 1531 *etc.*; *élide son* e *devant une voyelle* 563, *etc.*, *ou s'appuie sur une voyelle précédente* quel 782, jal 1939; *combiné avec* ne *et contracté en* nu 1611.

Leal, *voy.* Leel.

Lealment 477, 1687, 2756, *loyalement.*

Lealté 1624, 2447, 2842, *loyauté.* Lealtez 2731, *preuves de loyauté.*

Leel, *loyal. F.* leel 1381, leal 2031, leele 1375, 2366, 2393.

Leement 2159, 2863, 2983, liement 2811, *joyeusement.*

Leger. De leger 2599, 2600, *à la légère.*

Leidement 1951, *laidement.*

Leingne 1896, leine 1898, *bois.*

Leisir 2466, *loisir.*

Lermer, *verser des larmes Ind. pr.* lerment 39.

Leur, *voy.* Le.

Lever, *neutre, se lever, s'élever. Pris substantivement* 1149. *Ind. pr.* leve 2306, 2869, 2873, 2984, levent 2802, 2873; *fut* leverad 891, 1878; *subj. imp.* levast 891; *part. p. sg. sj.* levé 3050, *r.* levé 3027.

Li, *voy.* Le.

Lié, *joyeux. M. sg. sj.* lież 886, 1771, 2052; *pl. sj.* liez 2106, lé 2975.

Liement, *voy.* Leement.

Lier 571.

Lieu 2087, liu 351. Par lieus 3139, *par endroits.*

Lige 2435, 2713.

Lijance 1624, *hommage lige.*

Lingnage 1550, *parenté.*

Lit 438, 634, 1238, 1927.

Liu, *voy.* Lieu.

Loer 865, 1309, 1471, *louer.*

Lof 2867, *angle inférieur de la voile du côté du vent.*

Loge 1894, 1926, 1974, *cabane.*

Loig, *voy.* Luin.

Lor, *voy.* Le.

Los 2163, *louange.*

Losenger, *flatter. Ind. pr.* losenge 1971, losange 959, lousenge 1709; *part. p.* lousengé 1701.

Lousenger, *voy.* Losenger.

Lu, *voy.* Le.

Luin 2977, luinz 1897, *loin.* Par luin 896, *au loin.* De luin a luin 1211, *de loin en loin.* En loig de vus 33, *loin de vous.*

Luingne 2319, *rein.*

Luinz, *voy.* Luin.

Lung 2817, *long.*

Lungement 683, 1407, 1518, 1528, 1532, 1543, 2945, *longuement.*

Lunges 91, 693, 1520, *longtemps.*

Lungur 2804, *longueur.*

Lur, *voy.* Lui.

Ma, *voy.* Mun.

Main 845, 1065, 1749, 1782, 2431, *main.*

Main. Contre main 2246, *vers le matin.*

Maint 333, 2025.

Mainz 312, 1471, *moins.* Al mains 1065, 2958, al meins 2881, *d'ailleurs, d'autre part.*

Maintenir 93, 97, 1365. *Ind. pf.* maintenimes; *subj. imp.* maintenisez 1516.

Mais 186, 209, *etc.,* mès 6, 15, 865, 1003, 1024, *etc. adv., mais. Au sens de plus,* 90, 968, 1181, *etc.* Mais que 238, 741, *excepté que*; oan mais 1948; tuz jurs mais 1526; ja n'avrai mais 45, tel ami n'avrez mais cest meis 1732; unques mais n'en ot tel mester 2735, *jamais il n'en eut plus besoin.*

Maisun 1648, 1922, 2202, 3043, *maison.*

Mal 267, 291, 494, 807, 918, 1335, 1351, 1407, 1427, 1460, 1489, 1512, 1615, 1958, 2013, 2131, 2254, 2414, 2900, 3088, *subst.*

Mal 289, 551, 810, 1188, 1278, 1492, 1602, 1958, *adj.*, *mauvais.*

Mal 2630, *adv.*

Malade 693, 1780, 1844, 1975.

Maldire, *maudire. Ind. pr.* maldit 1885; *part. p. m. sg. sj.* maldit 1353.

Malement 927, *mal.*

Maleoit 1287, *maudit.*

Malmettre, *mettre en mauvais point. Part. p.* malmis, 118, 2324, 2724.

Malveis 306, 308, 1319, 1324, 1327, *mauvais.*

Malveisement 1508, *mal.*

Malveisté 297, 1427, 1553, 1579, malvestié 1409, mauvaisté 1171, maveisté 1530, maveisté 1306, *méchanceté.*

Manace, 1814 *menace.*

Manacier, *menacer. Ind. pr.* manace 1811.

Mander 2453. *Ind. pr.* mande 744, 2289, 2364, 2709, 2715, 2727; *pf.* manda 2045; *fut.* manderai 2288; *subj. pr.* mant 2046.

Maneir, *rester, demeurer. Ind. pr.* main 2210, maint 104, 2636, 2712.

Manere 2631, 2911, *manière, guise.*

Mangier 429, 840, 1888, 1928, 2069, 2928, *manger.*

Manier 2312, *habile.*

Mar 522, 1270, 1367, *pour le malheur de celui de qui l'on parle.*

Marbrin 1992, *de marbre.*

Marchandise, *voy.* Marcheandise.

Marcheandise 2660, marchandise 2644, 2649, *marchandise.*

Marcheant 2146, 2468, 2662, *marchand.*

Marche 770, 2162, 2209, *marche, pays frontière.*

Mareschal 1225, *préposé au soin des chevaux et des écuries.*

Marien 1897, *mairien.*

Marier 1420.

Matin 1708.

Matire 781, matyre 2112, *matière du récit.*

Maŭr 2762, 3030, 3062, *plus grand.*

Mauvaisté, *voy.* Malveisté.

Maveisté, *voy.* Malveisté.

Mazre 1784, *cœur et racine des différents bois employés pour faire des vases à boire. Voy. les textes réunis et discutés par L. de Laborde,* Glossaire des émaux, *sous* Madre.

Me, *voy.* Mei.

Mechine, *voy.* Meschine.

Mecine 2338, 2409, 2817, *remède.*

Meciner 2729, *traiter par remèdes.*

Medlee 1443, lutte.

Medler 1481, *mettre en lutte. Part. passé* mellé 408, 409, *mêlé.*

Megre, 1977, *maigre.*

Mei 60 *etc.*, me 138 *etc.*, *moi*; *sj.* jo 61 *etc.*, je 24 *etc.*, ge 1189 *etc.*; jol *pour* jo le 210, 1275, 1430, 1612, 1966, 3024, jon *pour* jo en 1332, 1639, 2219, 2421, 2546, *r.* mei 60 *etc.*, moi 1962 *etc.*, me 138, *etc.*

Meie, *voy.* Mon.

Meillur, 321, meliur 2652, meillor 314, melliur 2084; *sg. sj.* meldre 2232, *meilleur.*

Meïme 1650, meime 2183, *même.*

Meins, *voy.* *Mains.*

Meis 1732, *mois.*

Meldre, *voy.* Meillur.

Meller, *voy.* Medler.

Melz 1285, 1634, 1644, 1946, 2542, milz 84, 328, 565, 813, 922, meuz 2275, mieuz 953, 1090, 1122, 1473, *mieux.* Le milz 3132, *le meilleur.*

Membrer 2499, 2745, menbrer 41, 206, *se rappeler. Ind. pr.* menbre 171; *fut.* menberra 170; *subj. pr.* menbre 459, 978, 1281, 1385, 2515.

Men, *voy.* Mon.

Menbrer, *voy.* Membrer.

Mençonge 947, messunge 1593, *mensonge.*

Mener 1139, 1379. *Ind. pr.*, main 63, maine 70, 2390, 2581, meine 1872, 2027, meinent 2391, mainent 298, *fut.* merrum 2202, menrez 2561.

Mentir 475, 489, 513, 529, 1437, *Ind. pr.* ment 491, 508, 525, 637; *part. p.* menti 531, mentie 526.

Mentun 722, *menton.*

Mer 2000, 2210, 2354, 2580, 2873, 3093.

Merci 981, 1425, 1608, 1935, 1972, *miséricorde. R. absolu* vostre merci 2454, *par votre merci, par votre grâce*; merci Deu 7, *par la grâce de Dieu.*

Merveille. N'est merveille si... 1710, *ce n'est pas merveille si.*

Merveiller, *réfl.*, *s'émerveiller. Ind. pr.* merveil 1712, merveille 1230, 1678, 1821, 1913, merveillent 3077.

Merveillus 285, *merveilleux.*

Mes, *voy.* Mon.

Mès, *voy.* Mais.

Mesaise 1866, 1871, 2043, *infortune.*

Meschine 225, 257, 274, 284, 368, 439, 1244, 2515, mechine 2526, *jeune fille.*

Mesfaire, *réfl.*, *se rendre coupable. Cond.* mesfereie 554.

Mesfait 598, *coupable.*

Mespriser, *mépriser. Part p.* mesprisee 1473.

Message 1929, 2048, 2759.

Messager 2140.

Messe 426.

Messunge, *voy.* Mençonge.

Mester 1237, 1323, 2109, 2735, *besoin.*

Mestre 2072, *maître.*

Metre, *voy*. Mettre.

Mettre 1480. *Ind. pr.* met 996, metent 1810, 1853, 2095; *pf.* mistrent 773, 2087; *fut.* mettrai 1088, metra 747, 753, metrat 757; *impér.* metés 32; *subj. pr.* mete 2451, mette 949; *part. p.* mis 421, 1852, 2837, 2981, mise 182, 1307.

Meuz, *voy*. Melz.

Mi. En mi le tref 2865, en mi liu del tref 3051, *au milieu du mât;* par mi la luingne 2319, *à travers les reins.*

Mi, *voy*. Mon.

Mie 32, 150, 374, 781, 808, 1436, 2989, *subst. f. servant à renforcer la négation.*

Mien, *voy*. Mon.

Mieuz, *voy*. Melz.

Milz, *voy*. Melz.

Mire 2330, 2559, 2634, 2721, *médecin.*

Miriesce 2559, *femme faisant office de médecin.*

Mis, *voy*. Mon.

Moillier 260, 466, 839, 911, muiller 2849, moiller 1116, 1128, *épouse.*

Molt, *voy*. Mult.

Mon 1189, *etc.*, mun 87, *etc.*; *forme accentuée* mien 111, *etc.*, men 2155, *etc.*; *m. sg. sj.* mis 108, *etc.*, *pl.* mes 11, *etc.*, *f. sg.* ma 1242, *etc.*, *élide son* e : m'amor 52, *etc.*; *forme accentuée* la meie 907, *etc.*; *pl.* mes 1845, *etc.*

Mont, *voy*. Mund.

Monter, *voy*. Munter.

Morir, *voy*. Murir.

Mort 1290, 1877, 2712, 3109.

Mostrer, *voy*. Mustrer.

Moveir, *réfl.*, *se mettre en mouvement, remuer. Ind. pr.* muet 2870.

Mucer, *cacher. Part. p. m. sg. sj.* mucez 1870.

Muer, *changer. Ind. pr.* mue 53.

Muiller, *voy*. Moillier.

Muine 2374, *moine.*

Mult, *adj.*, *nombreux. Pl. r.* molz 397.

Mult 1773, 1923, *etc.*, molt 128, 235, *etc.*, *adv.*, *beaucoup.*

Mun, *voy*. Mon.

Mund 1314, 1339, 2279, 2621, mont 698, 1117, *monde.*

Munter, *monter. Ind. pr.* muntent 2307; *pf.* monta 1193; *part. pr.* muntant 2794; *part. p. m. pl. sj.* munté 1217; 2307 *monter à cheval.*

Mur 2659.

Murir 1912, 2348, 3106, 3113, *mourir. Ind. pr.* muer 2220, 2906, 3037, 3086, muert 1938, 3000, 3012, murt 3119; *pf.* murut 3121, 3123; *subj. imp.* morusse 2892; *part. p. m. sg. sj.* morz 1729, mors 2324, 2481; mort 710, 2317, 3085, *f.* morte 1269.

Mustier 478, muster 1887, 3055, *moûtier, ou, plus généralement, église.*

Mustrer 2682, *montrer. Ind.*

pr. mustre 966, mostre 993; *fut.* mustrerai 1612; *impér.* mustrez 2545; *part. p. m. sg. r.* mustré 202, 1920, 2284, 2773.

Nager 2800, *naviguer. Ind. pr.* nagent 2797.

Naim 8,2126, *nain. Sg. sj.* naim 2128, nains 4.

Naistre, *naître. Part. p.* né 1423, nees 1252.

Nature 152, 286, 288, 647, 652.

Naturel 570.

Naturelment 161, *conformément à la nature.*

Naufrer, naufreüre, *voy.* Navrer, navreüre.

Navrer 2128, *blesser. Part. p. m. sg. sj.* navrez 2318, naufré 801.

Navreüre 2768, naufreüre 805, *blessure.*

Ne, *voy.* Nun.

Ne 195, 196, 859, 860, 1234, 2987, *etc., ni; élide son* e *devant une voyelle* 1038, *etc., ou ne l'élide pas* 847, *etc. Cf.* Nun.

Neeler, *nieller. Part. p. f.* neelee 2670.

Neer, *voy.* Neier.

Nef 2561, 2589, 2866, *navire.*

Neier 2917, *noyer. Fut.* neerai 2940; *part. p.* neiee 2890.

Nel, *pour* ne le, *voy.* Le.

Nen, *voy.* Nun.

Nent, *voy.* Nient.

Nequedent 51, 465, 671, 782, 1106, 2350, 2781, nequident 1608, 1883, 2694, *cependant, néanmoins.*

Nercir, *noircir. Ind. pr.* nercist 2343, 2873.

Nés 1546, *nez.*

Nes, *pour* ne les, *voy.* Le.

Nevod 716, nevu 1999, *neveu. Sg. sj.* niés 1731, niz 783.

Nient 136, 2035 (*dissyllabique*); 923, 1568, 2837 (*monosyllabique*), nent 1638, 1652, 2618, *rien.*

Nomer, *nommer, désigner. Part. p.* nomez 421.

Nostre 205, *etc., nôtre. Pl. sj.* nostre 1444, *etc.*

Noter, *remarquer. Ind. pr.* note 1170; *pf.* nota 273.

Novel 733, *nouveau.* De novel 1156, *nouvellement.*

Novele 884, 1733, 1794, 2049, 2207, 2699, 3019, *nouvelle.*

Novelerie 304, 307, 330, *nouveauté, innovation.*

Novelier 302, *curieux de nouveauté.*

Nu, *pour* ne lui, *voy.* Le.

Nuel 1787, *bille* (*de buis*).

Nuirrir. *Part. p. m. pl.* nuirriz 1450, *ceux qu'on a nourris et élevés.*

Nuit 958, 2033, nut 1651. Avant er nuit 2214, *avant hier dans la nuit.*

Nul 1014, 679, 1931, *etc.* Nului 1107, nuli 1390.

Nun 250, 272, *nom.*

Nun 142, *etc.*, nen 705 *etc.*, ne 1284, *etc., élide ou n'élide pas son* e, *non.* Nun *s'emploie*

absolument : ne vus 1242. Nen *et* nè *s'emploient au même sens, c'est-à-dire pour nier devant les verbes, mais* nen *devant une voyelle seulement* : nen esspusast 382, nen istrez 893, nen ert 1468, *et de préférence devant le verbe* avoir : nen ad 705, 932, 1033, 1072, 1970, nen ai 1390, nen oi 1351.

Nurreture 1384, *personne qu'on a nourrie et élevée.*

Nus 22, *etc., nous.*

Nut, *voy.* Nuit.

O, *voy.* Od.

Oan 1948, *cette année.*

Obli 32, 949, *oubli.*

Obliance 177, *oubli.*

Oblier 228, *oublier. Ind. pr.* oblie 149, 205, oblient 296; *subj. pr.* oblit 243, ubliez 2954; *part. p. m. sg. sj.* oblié 99, *r.* ublié 75, 1538, 2879.

Occire, *voy.* Ocire.

Ocire 1282, 1722, *occire* 2292, *occire. Ind. pf.* ocist 715, 731, 2090, 2322, occirent 2087; *part. p.* ocis 738, 804, 836, 2305, 2316, ocise 1284.

Od 260, 264, 409, 422, 437, 500, 549, 557, 611, 1210, 1254, 1344, 2022, 2076, 2077, 2160, 2237, 2281, 2352, 2470, 2876, o 1137, 1379, *avec.*

Offrir 2144.

Oilz 1860, 3009, *sj.* oil 39, *yeux.*

Oïr 708, 1794, 1798, 2594, 2699, *ouïr. Ind. pr.* oï 699 ot 871, 1208, 1338, 1571, 1733, 3071, oez 1437, oient 827, 829, oent 1887; *pf.* oï 1309, oï 712, 725, 767, 1721, oïstes 1645, 2858; *fut.* orrum 1612, orrez 2893, 2909, orunt 3130; *impér.* oez 285, oiez 2854; *subj. imp.* oïst 2255, 2420; *part. pr. sg.* oiant 2680, *pl.* oianz 796; *part. p.* oï 2116, oïe 894.

Oisel 2595, *oiseau. Pl. sj.* oisels 1228.

Ome, *voy.* Hume.

Oncore, *voy.* Uncore.

Onur, *voy.* Honur.

Or 2692, 2693, *subst.*

Or, 36, 1241, 1315, *etc.*, ore 49, 72, 541, *etc., adv., maintenant, alors.* D'or en avant 1749, *dorénavant.* Ore endreit 3068, *tout à l'heure, sur l'instant.*

Orage 2970, 3092. *Remarquer l'emploi du pluriel au v.* 2882.

Ordre 428.

Ore, *voy.* Or.

Oré 2812, *fort vent.*

Orguillus 864, orguillos 716, orgillus, 2215, orgillius 2297, *orgueilleux.*

Orient 3081.

Os 2344.

Oscurté 1901, *obscurité.*

Oser. *Ind. pr.* os 35, 689, ose 144; *subj. imp.* osissez 1674.

Ostel, *voy.* Hostel.

Oster 299, 332, 387, 2514,

ôter. *Ind. pr.* oste 2689; *cond.* ostereit 2037; *part. p. f.* ostee 2055.

Ostur 2667, *autour*.

Otreier 1762, *octroyer, accorder*. *Ind. pr.* otreie 2578.

Ou, *voy*. U.

Ove 423, 466, 497, 506, 1676, 1935, 2020, 2023, 2285, 2290, 2589, 2665, 2766, *avec*.

Ovec 1125, *avec*.

Ovraine, *voy*. Ovraingne.

Ovraingne 2002, 2124, 2586, ovraine 5, 1244, *ouvrage*.

Ovre 188, 211, 464, 575, 810, *oeuvre*. A ovre d'estranges colurs 2583.

Ovrer 385, 512, *ouvrer, travailler*. *Part. p.* ovré 2683.

Ovrir 1151, *ouvrir*. *Ind. pr.* ovre 2650, *pf.* ovri 1161, *part. p.* overt 2622.

Paier 338, *payer*. *Lire peut-être ce vers ainsi* : En après lor a a paier.

Paigne, *voy*. Peine.

Paine, *voy*. Peine.

Païs 709, 854, 1272, 1355, 2084, 2396, *pays*.

Pais 1720, 2675, pès 2679, *paix*.

Palais, *voy*. Palès.

Palastre, *voy*. Palestre.

Pale 1976, *pâle*.

Palefrei 1227, *palefroi*.

Palès 16, 1799, 1868, 1888, 2680, palais 10, 21, *palais*.

Palestres 2071, palastres 433. *Ce mot n'a été relevé jusqu'ici que dans des romans imités de l'antique, comme* Enéas *et le* Roman de Thèbes, *où il traduit* palaestra.

Palie 3049, *étoffe de soie*.

Par 3, 359, *etc*.

Par, *particule qui donne le sens du superlatif absolu à l'adjectif ou à l'adverbe*. Car trop par changent lor talent 346, de malveisté tant par se painent 297. *Elle est toujours séparée de l'adj. ou du subst. par un verbe* : mult par en est en grant esfrei 2375, *cf.* 2181.

Parçuner 2139, *associé, participant*.

Pardoner 640, *pardonner*. *Impér.* pardunez 1464, pardonez 1610; *subj. imp.* pardunisez 1967; *part. p.* pardoné 1293.

Parduner, *voy*. Pardoner.

Pardurable 1027, *continu*.

Parei 2382, 2608, 3031, parai 2376, *paroi*.

Pareir, *paraître*. *Subj. pr.* pere 2529. Ore i pere s'unques m'ama 2529, *qu'il apparaisse maintenant si elle m'aima jamais*.

Parent 417, 452, 1369, *parent*.

Parfaire. *Fut.* parferum 2247.

Parfont 1165, 1178, parfunt 462, 2580, 2870, *profond*. De parfont cuer 1165, *du fond du cœur*.

Parjure 1277, 1283, *subst.*

Parjure 1510, 1578, *adj.*

Parjurer. *Part. p.* parjuree 1511.

Parlement 1752, 2779, 2782, *entretien.*

Parler 699, 1042. *Pris substantivement* 1506. *Ind. pr.* parole 418, 1621, 2057, 2627, parlez 1244, 1575, parolent 2065; *fut.* parlera 2466; *subj. pr.* parolt 1400; *gérondif* parlant 1256; *part. p.* parlé 3097, *etc.*

Parleres 867, *parleur.*

Parole 1088, 1143, 1645, 1668, 1736, *parole, discours.*

Part 536, 1102, 1604. Cele part que 1145, *du côté où.* Une part 2700, *à part.*

Partir 49, 2508, 2510, *act., séparer;* 48, 106, 220, 232, 505, *neutre et réfl., partir, se séparer de;* 2018, 2023, *neutre, prendre sa part de. Ind. pr.* part 1266, 1615; *pf.* parti 854, 2091, 2517, partistes 42; *fut.* partira 50; *part. p. m. sg. sj.* parti 107.

Parvenir 2593.

Pas 16.

Pasmer, *réfl., se pâmer. Ind. pf.* pasmai 692.

Passer. *Ind. pr.* passe 2000; *part. p.* passé 1505.

Pasturele 1249, *pastourelle, sorte de chanson.*

Pé, *voy.* Pié.

Peché, *voy.* Pechié.

Pechié, 481, 494, 555, peiché 2213, peché 1729, *faute.*

Peiché, *voy.* Pechié.

Peine 391, 1759, 1864, 1871, 1925, 1961, 2257, 2390, 2505, 2506, 2509, 2777, paine 43, 69, 269, 628, 632, 636, 666, 1012, 1356, 1925, 3101, 3143, paigne 988, 1062. A paigne 1167, *à peine.*

Peisance, *voy.* Pesance.

Peissun 2928, *poisson.*

Peiur, *pire. M. sg. sj.* pire 1412, *r.* peiur 313, pire 326.

Pels 723, 733, 753, 757, 760, *peaux, manteau de fourrure.*

Penant 2061, *pénitent.*

Pener *réfl., se mettre en peine, travailler. Ind. pr.* peine 1760, painent 297.

Penitance 623, 637, 2018, 2039, *pénitence, châtiment.*

Pensé 336, 448, 588, 658, 667, 1189, 1403, 1654, 2835, *pensée, idée, souci.*

Penser, *penser,* penser de, *prendre soin de. Ind. pr.* pense 54, 86, 965, 973, 2630, 2763; *pf.* pensai 473, pensa 982; *impér.* pensez 2549, 2744. Se Deu n'en pense 2546, *si Dieu n'y pense, n'y pourvoit.* — Penser, *inf. pris substantivement* 449, 457, 954, 987, 1010, 1668, *pensée, méditation.*

Pensif 1879. *M. sg. sj.* pensis 2051, *pl. r.* pensis 3127.

Penun 2184, *banderole fixée au bout de la lance.*

Perdre 1004, 1005. *Ind. pr.* perc 61, pert 2404, pert 1596, 2740, *pf.* perdi 1274

perdirent 2100; *fut.* perdrai 582; *part. p.* perdu 46, 1475, 1503, 2743, 3111.

Pere 1386, *père.*

Perechus 890, *paresseux.*

Peril 28, 1865, *péril.*

Periller 2914, *subir un naufrage.*

Perir 2914, *périr.*

Pertus 1158, *pertuis.*

Pès, *voy.* Pais.

Pesance 354, 578, 1414, 2005, 2221, 2257, 2777, 2904, peisance 1758, 2389, pesanche 44, *poids douloureux, chagrin.*

Pesanche, *voy.* Pesance.

Peser. *Ind. pr.* peise 476, 697, 1966; *subj. pr.* peist 694. Ço peise mei 476, *il me pèse.* Ne vos em peist, si 694, *que cela ne vous pèse pas, ne vous chagrine pas, si.*

Petit 1155. *Adj. pris adverbialement,* un petit 9, *un peu.*

Petit 136, 568, 2506, *peu.* De ma vie m'est pus petit 2226, *ma vie m'est désormais peu de chose.*

Pié 1159, pé 2659, *pied. Sg. sj.* piez 1156, *pl. r.* pez 1782, 2884.

Piece. Pieç'a 1591, piech'ad 712, *il y a longtemps.*

Pieche, *voy.* Piece.

Pire, *voy.* Peiur.

Pis 538.

Pité 2262, 2389, 2750, 2761, 3037, pitié 47, *pitié.*

Pitus 834, 2854, 2856, *émouvant, digne de pitié.*

Pitusement 1806, 1980, 2384, *de façon attendrissante.*

Plaidier, *deviser. Gérondif* plaidant 1142.

Plaie 2415, 2772.

Plaier, *blesser. Part. p.* plaié 2325.

Plaindre 2438, *actif et réfl. Employé substantivement* 2776. *Ind. pr.* plain 970, pleing 1413, plaint 1756, 1861, 1871, 2010, 2572, 2968, pleint 1978; plangent 2385, pleinent 2885; *pf.* plainst 796; *part. p.* plaint 3101.

Plainte 3045, 3054.

Plaisir 169, 1306, 3140, *plaire. Ind. pr.* plaist 2947.

Plaisir 672, *subst.*

Plait 1428, 1441, 1692, *convention, accord.*

Pleier, *plier. Ind. pr.* pleie 2650.

Plein 1707, *plein.*

Plein 2986, *plan, uni.*

Pleindre, *voy.* Plaindre.

Plener 2187, *rempli.*

Plorer, *voy.* Plurer.

Ploveir, *pleuvoir. Ind. pr.* pluet 2873.

Plur 3143, *pleur, affliction.*

Plureïz 3058, *action de beaucoup de gens qui pleurent.*

Plurer, *pleurer. Employé substantivement* 2776. *Ind. pr.* plure 981, 1860, 1884, 2384, plore 38; plurent 2391, 2885, 3043; *subj. pr.* plurt 1867.

Plus 35, 1917, *etc. Au sens du superlatif, le plus* 399, 588,

589, 591, 1081, 1120, 1882, 2050.

Plusurs 389, 434, 721, 729, 853, 1252, plusur 2116, *plusieurs*.

Poeir, *pouvoir*. *Ind. pr.* puis 73, 87, 97, *etc.*, pois 130, 463, 479, 527, 626, 805, puet 22, 163, *etc.*, poet 1044, 1449, peut 2928, puit 56, 102, 318, 759, pot 90, 146, 1867, 2052, put 94, 2136, 2264, poüm 2721, poez 1182, 2913, 2917, puëz 66, poent 289, 341, 404, *etc.*, puent 290, 398, pueent 299; *pf.* poi 3087, 3094, 3107, pus 2273, pot 791, 856, pout 1898, 3122, porent 2514; *fut.* purrai 1741, porrat 105, porra 169, 1471, purra 2931, purrez 912, 2947, porez 26; *cond.* porreie 84, porreit 129, poreit 1481, pureit 228; *subj. pr.* puisse 535, 565, *etc.*, puisse 55, 204, *etc.*, puise 1735, 2593, 2594, poisse 236, 450, 668, pusse 951, puset 177, poissum 3106, poissiez 895, pussez 2267, poissent 3139, 3141, puissent 3140; *imp.* peüse 1361, poüce 2402, poüst 121, 280, *etc.*, peüst 1482, 1706, poust (*monosyllabique*) 664; *part. p.* peü 3105. — Poeir 113, 122, 305, 348, 400, 561, 652, 1406, 1957, 3134, poer 952, 1524, 1957, 3133, pueir 88, 2410, *inf. pris substantivement, pouvoir. Sg. sj.* poers 451, poeir 602.

Poer, *voy.* Poeir.

Poesté 1509, *pouvoir*.

Poi 974 (*note*), 1024, 1056, 1371, 1623, *etc.*, *peu*. A poi n'est del sen esue 1904, *peu s'en faut qu'elle n'ait perdu la raison*, *cf.* 2220, 3000. A poi que, 3010.

Pois, *voy.* Puis.

Pople, *peuple*. *Sg. sj.* poples 2068.

Por, *voy.* Pur.

Porchacer, *voy.* Purchacier.

Port 2646.

Portant, *adj. M. sg. sj.* 2808 Li vent lor est portanz e forz. *Terme de marine ; se dit du vent quand il pousse constamment le navire dans la direction voulue.*

Porter 181, 488, 866, 2829. *Ind. pr.* port 509, porte 1016, 1057 *imp.* portoit 2033; *pf.* porterent 2075, *fut.* porterez 2562; *subj. imp.* portast 1316. Porter foi 509, *garder fidélité.*

Porter 1893, 1934, *portier*.

Pose 1996, *espace de temps écoulé.*

Posterne 2792, *poterne*, *porte dérobée*.

Poür 1005, 1174, 1176, 1640, 1715, 1829, 1864, 2085, 2886, 2952, *peur*, *timidité*.

Poürus 1004, *peureux*, *inquiet*.

Povre 1774, 1775, *pauvre*.

Prametre, *promettre*. *Ind. pr.* pramet 1792; *pf.* pramis 3134 pramistes 1274, 2749.

Preier 1854, 2541, *prier*. *Ind.*

pr. pri 31, 678, 1936, 1967, prie 1684, 1709, 1793, 1801, 1971, 1980.

Preiser 1324, *priser, apprécier.* — *Part. p. m. sg. sj.* preisez 2078, 2883, *f.* preisee 1470 preisiee 2653.

Premier, *voy.* Primer.

Premir, *voy.* Primer.

Prendre 5, 22, 36, 275, 306, 1348, 1647. *Employé substantivement* 420. *Ind. pr.* preng 637, prent 1177, 1519, 1605, 1764, 1989, 2667, pernent 2788, *pf.* prist 722, 2044, pristrent 400; *impér.* pernez 2456, prenez 51, *subj. pr.* prenge 1606, prange 165, 1605, preigne 962; *imp.* presist 380; *part. p.* pris 911, 2086, 2676, prise 1104.

Près 34, 1345, 2444, *etc.*, *prép.* — 608, 1912, 1914, *etc.*, *adv.*

Present 2686, *présent.*

Prest 424, 438, 2795, *prêt.*

Priere 1386, *prière.*

Primer 2000, *premier. Pris adverbialement* 1015, 1589, 1612, *d'abord.* Al premier 554, al premir 542, *d'abord, en premier.*

Primerement 1606, *premièrement.*

Primur, al primur, *d'abord, au commencement.*

Prince 718, 736, 1251.

Pris 1312, 2083, 2163, 2250, *prix.*

Privé 1744, *adj.* — A privé 2014, 2364, *privément. Pris substantivement* : en sun privé, *en son particulier* 335.

Privé 1410, 1451, 2379, *subst., ami privé.*

Priveëment 1359, 1738, 1751, 2065, *privément.*

Pro 932, *profit.*

Proeise 248, 579, 779, *prouesse.*

Promesse, 859.

Prometre, *voy.* Prametre.

Prover, proveir 647, *réfl.*, *se manifester, faire ses preuves. Ind. fut.* provera 2156; *part. p. m. sg. sj.* provez 13, *f.* provee 26, *convaincu de crime.*

Proverbes, *voy.* Aler, Chambre, Change, Danteüre, Felun, Larrun.

Pruef 1822, *près de.*

Pruz 719, 1248, 1730, 2299, 2314, 3063, *preux.*

Pucelage 1274.

Pucele 1125, *vierge.*

Pueir, *voy.* Poeir.

Puin 442, pung 2667, *poignet, poing.*

Puint 1604, *point.*

Puis 772, 774, *etc.*, pois 429, 691, pus 1273, 1290, 2226, *adv.* — Puis ma mort 2953, puis cele ore 1288, *prép.*, *après.*

Pulein 1519, *poulain.*

Pung, *voy.* Puin.

Punt 2648, *pont.*

Pur 115, 144, 195, 196, 202, 204, 690, 701, 746, 830, 836, 1268, 1273, 1317, 1427, 1436,

1463, 1725, 1814, 1931, 2131, 2133, 2448, 2426, 2448, 2449, 2500, 3088, 3089, 3120, 3121, 3124, *etc.*; por 29, 985, 1050, 1062, 1162, *etc.*, *pour, à cause de, à l'occasion de*. Pur Deu amur 1981, *pour l'amour de Dieu*. Pur tant que 2090, *parce que*, pur ço que 201, 232, 415, 590, 637, 963, 999, 1087, 1191, 1532, *etc.*; pur iço que 831 *etc.*, *parce que*. pur quei 1291, 1922 *pourquoi*; 1672, *quoique*.

Purchacier 320, 912, purchaser 1363, *pourchasser, rechercher, procurer. Ind. pr.* purchaz 618, purchace 353, *impér.* purchacez 2240; *subj. imp.* purchazast 1728, *part. p.* purchacé 619, porchacé 927. Malement porchacé oüsse 927, *j'aurais cherché une mauvaise aventure*.

Purluingier, *retarder. Ind. pr.* purluinje 2238.

Purlungance 2258, *délais qui prolongent*. Itel peine.. Ne metreit pas en purlungance, *il ne prolongerait pas une telle peine*.

Purpenser 1764, *réfléchir. Part. p. f.* purpensee 1622, 3013.

Purveeir 2845, *fouiller du regard, examiner. Gérondif* purveant 1212.

Purvers 3129, *ceux qui ont l'esprit égaré*.

Pus, *voy.* Puis.

Puterie 1302, *débauche*.

Puur 2361, 2726, *puanteur*.

Quanque 20, 427, 973, 1588, 2218, 2242, 2837, *tout ce que*.

Quant 7, 46, 56, 87, *etc.*, *quand, puisque*.

Quant. Ne tant ne quant 860, *ni peu ni beaucoup*.

Quar, *voy.* Car.

Quarentaigne 1166, *quarantaine, cérémonie de pénitence durant quarante jours* (?) *Cf.* du Cange, *au mot* Quarantena.

Quart 3042, *quatrième*.

Que, *pron. relatif sans distinction de genres ni de nombres*, 4, 282, *etc. Sj.* qui 1453 *etc.*, ki 470, 1491, 1822, 1838, *etc.*; *datif* cui 786, 989, 1062, ki 1278, qui 1955. Quil 2322, *contraction de* qui le. Quin 1360, *contraction de* qui en. Kis 2809, *contraction de* ki les. Car qui un poi la destraindra 1661, *si on la presse un peu. On trouve* que *pour* qui *au sj. sg.* 1192, 1218, 2002, 2746. Que *peut élider sa finale* 1232, *ou ne pas l'élider* 606, *etc.*

Que, *pron. relatif neutre* (*forme atone*), *que, quoi, ce que* 178, 294, 581, 786, 1519, 1521, 1821, 1857, 1883, 1913, 1918, 2274 *etc.* — *Interrogatif* que valt? 1201 *etc.* — Faire que traître 617, faire que fole 1667, *agir en traître, en folle*.

Que, 603, 1289, 1350, 1746,

1892, 1893, *etc.*, *conj.*, *que.* — *Peut élider sa finale devant une voyelle* 38, 74, *etc.*, *ou ne pas l'élider* 1704, 1713, *etc.* Que *au sens de « en sorte que »* 1547, 1762, 2966, 3140; *au sens de « parce que »* 280, 3093, 3122; *au sens de « vu que »* 1028, 1030, 1556, 1872. Quel 782, 1967, 2270, *contraction de* que le. Que que seit 133, 907, 1067 (*le premier* que *est la forme atone de* quei, *le second la conj.* que), *quoi qu'il en soit.* Que.... que 947-8, *sens distributif.*

Quei 139, 159, 1554, *etc.*, *pron. relatif neutre* (*forme accentuée*). Ne set ne quei ne coment A la reïne Isolt estait 1766.

Quel 1122, 1313, *etc.* *M. sg. sj.* quels 1090, *r.* quel 1085 *etc.* *F. sg.* quel 141, 513, 1347, 1495, 1714, 2196, 2519, 2631. *Pl.* quels 3056. Quel.... que 222, 1018, 1054, 1477, 1488, 1671, 2519, *etc.*

Quelque 1925.

Quer, *voy.* Cuer.

Querre 27, 1198, 1328, 1720, 2270, 2658, 2918, quere 266, 1296, *chercher.* *Ind. pr.* quier 613, quir 609,, quert 267, 1928; *pf.* quist 1195, queïstes 1292; *fut.* querrai 1335 querra 2465; *subj. pr.* quierge 247; *cond.* querreiez 2937; *part. p.* quis 1291.

Qui, *voy.* Que.

Quidier, *croire*, *penser.* *Ind. pr.* quid 85, 174, 1419, 2685, quide 243, 321, 334, 714, 1685, cuide 1905, *imp.* cuidoit 5; *pf.* quidai 2922, quida 271, 357; *impér.* quidez 1433, 1478; *subj. pr.* quit 1776.

Quin, *voy.* Que.

Quintaine 431, *mannequin armé et placé sur pivot contre lequel les chevaliers s'exerçaient à diriger leurs coups.*

Quisse, *voy.* Cuisse.

Quite, *absous*, *quitte.* Clamer quite 73, 1055, *déclarer qu'on renonce à quelqu'un, à quelque chose.*

Racine 2337.

Rage 1402.

Rai, *voy.* Rei.

Raigne 1141, *rêne.*

Raïne, *voy.* Reïne.

Raisun 186, 217, 238, 247, 348, 486, 610, 653, 2135, 2156, raison 648, 1086, reisun 2284. *Au v. 610, prétexte.*

Ramponer 936 *adresser des reproches et des railleries.*

Rang 1246.

Raporter 2839, *rapporter.*

Raveir, *ravoir.* *Fut.* ravrum 695. Markes rad el cuer grant dolur 1757 *de son côté, d'autre part, Marke a au cœur grande douleur. La particule* re *a ici une valeur adversative, analogue à celle*

du latin rursus. *De même pour* redei 489, redut 2128, refait 413, repot, 2367, rest 1097, 1759, revent 2600.

Receivre, *recevoir*. *Part. p.* receü 928, receüe 930.

Reconuistre, *reconnaître*. *Ind. pf.* reconnut 1802, *fut.* reconuistra 2932. *Part. p. m. sg. sj.* reconeüz 2081.

Recorder, *remémorer, ou, employé comme verbe neutre, se souvenir*. *Ind. pr. sg.* record 874, recorde 944. *Part. p. m. sg. r.* recordé 3103, *pl. sj.* recordez 902. Chose ou se puissent recorder 3140, *peut-être le sens est-il ici « reprendre cœur »*.

Recovrer, *recouvrer*. *Fut.* recovrerez 2752.

Recovrer 2657, *salut, point de ralliement*.

Recreant 766, 1315, *lâche, couard qui se rend à merci*.

Recreantise 580, *couardise*.

Redeveir. *Ind. pr.* redei 489 *pf.* redut 2128. Li naim redut Tristan navrer 2128, *de son côté le nain aurait, dit-on, blessé Tristan*. Redut *sert ici à donner à la phrase un sens dubitatif; voy.* Raveir.

Reduter, *redouter*. *Ind. pr.* redute 2355.

Refaire. *Ind. pr.* refait 413, 2829. *Pour le v. 413, voy.* Raveir.

Refuser 479.

Regarder. *Ind. pr.* regarde 447, 975, 1820; *subj. imp.* regardissez 1959.

Regiun 736, 1252, 1352, 1394, 2675, 3072, *région*.

Regne 2138, rengne 2742, 3064, *royaume*.

Rei 70, 101, 735, 785, 791, 1212, 1500, 1763, 1829, 2064, 2122, rai 1015, 1029, 1097, roi 4, 15, 1033, *roi*.

Reïne 1, 499, 519, 526 *etc.*, raïne 1034, 1061, 1321, *reine*.

Reisun, *voy.* Raisun.

Relesser 2110, *laisser de côté*.

Remaneir, *rester; aux v.* 1283, 2448, 2898, *dépendre de*. *Ind. pr.* reaint 1755, 2009, 2470, 2515, 2526, 2898; *pf.* remist 1283; *fut.* remaindra 2448. *subj. pr.* remaine 2370, 2479.

Remenbrance 178, *souvenir*.

Ren 1339, 1578, 2422, *etc.*, rien 837, 2817, *etc.*, *chose*. Sor tute rien 997. *Complément d'une phrase négative :* Ne demure ren 1900. De traïsun ne dutez ren 1429. Sur vus ne m'entremetrai ren 1740.

Rendre. *Ind. pr.* rent 3118, rendez 1298; *pf.* rendi 798, *part. p.* rendu 1960, 3196. Enceis se cumbatrat Que de sa barbe seit rendant 765, *tour périphrastique donnant à peu près le sens du subj. pr.*

Rengne, *voy.* Regne.

Renoveler, *renouveler*. *Part. p. m. sg. sj.* renovelé 1294.

Repeirer, 2550 *revenir, retourner. Employé substantivement* 2174. *Ind. pf.* repairerent 2301; *subj. imp.* repairast 788; *part. p. m. sg. sj.* repairé 2326, *pl. sj.* repeiré 2157.

Repentir. *Ind. pr.* repent 453; *fut.* repentirez 1850; *subj. pr.* repentés 1848.

Repoeir. *Ind. pf.* repot 2367. Kaherdin repot lui amer 2367, *de son côté Kaherdin l'aimait* (*voy.* Raveir). Repot *est ici presque explétif.*

Reprover 1964, *reprocher. Part. p.* reprové 1948.

Reprover, *motif de blâme.* Ço vus ert a reprover 1455, Aturné m'irt a reprover 550.

Requere 717, 769, 850, *requérir, rechercher, demander. Ind. pr.* requer 2238, 2426, requier 2542, requert 1805, 1812, requirt 151, requirent 436; *pf.* requis 471, requistrent 774; *part. p.* requis, 83, 1699.

Respit 2552, *délai.*

Respondre, *répondre. Ind. pr.* respont 903, resspont 697, 916.

Restre. Kariado rest en grant peine 1759, *cf.* 1097. *Voy.* Raveir.

Retenir. *Ind. pr.* retent 2617; *Impér.* retenez 2708.

Retraire 97, 209, 220, 392, 481, 594, 660, *retirer. Aux vv.* 1736, 1951, 3135, *pris au sens de « rapporter ». Employé substantivement, le fait de s'abstenir* 574. *Ind. pr.* retrait 456; *fut.* retraira 1662; *part. p.* retrait 501, 1951, 3135.

Retrait 2797, *reflux.*

Returner, *retourner. Ind. pr.* returne 1770, 1814, returnent 2868.

Revenir. *Pris substantivement* 2566. *Ind. pr.* revent 992, 2827, revenez 2551. *Pour* revent 2600, *voy.* Raveir.

Riche 1431, 1696, 1711, 2584, *riche, puissant.*

Richement 2181.

Rider. *Gérondif* ridant 2875, *cingler.*

Rien, *voy.* Ren.

Rire 1168. *Ind. pf.* ris 1189, 1191, reïstes 1178; *gérondif* riant 870.

Ris 1175, 1179, *éclat de rire.*

Rive 2826, 2861, *rivage de la mer.*

Rocte, *voy.* Rote.

Roié 3049. Paile roié, *étoffe ornée de dessins en forme de roues ou de cercles brodés. Cf.* Daurel et Beton, *éd. P. Meyer, au glossaire, sous* Rodat.

Roi, *voy.* Rei.

Rosels 432, roseals 2076, *roseaux qu'il s'agit de lancer avec adresse* (?)

Rote 1219, 1231, rute 1810, rocte 1212, 1213, 1229, *troupe, cortège.*

Rover, *demander avec prière. Ind. pr.* ruis 148.
Rue 3054.
Ruer, *précipiter. Part. p. m. sg. sj.* rué 2317.
Rumpre, *rompre. Ind. pr.* rumpent 2874.
Rute, *voy.* Rocte.

S', *voy.* Si et Sun.
Sa, *voy.* Sun.
Sacher, *tirer. Pris substantivement* 443. *Part. p.* saché 444.
Sage 811.
Saillir, *s'élancer. Ind. pr.* salt 2864, saut 1159, saillent 3046; *pf.* sailli 1160.
Saisir, *mettre en possession de. Ind. pf.* saisi 2518.
Sale 1909.
Salf 2571, *sauf.*
Salu 2467, 2469, 2471, 2711 3126, *salutation, Aux v.* 2477, 2540, 2717, salu *est pris dans l'acception de guérison et le v. 2477 le fait du féminin.*
Saluer. *Ind. pr.* salue 2471; *impér.* saluez 2544.
Salver, *sauver. Subj. pr.* salt 3032.
Samit 3049, *étoffe de soie.*
Saner, *guérir. Part. p.* sanee 2772.
Santé 1947, 2475, 2949, sancté 2717.
Sanz, *voy.* Senz.
Sarcu 2923, *cercueil.*
Sauz 2073, *saut.*
Saveir 123, 225, 2845, saver 1791, *savoir. Ind. pr.* sai 74, 107, 904, 1084, 1127, *etc.* set 80, 141, 450, 661, 668, 713, *etc.*, seit 1209, siet 983, 1109, savum 1725, savez 1381, 1670, 1675, sevent 294, 1816, 2335, 2603, *imp.* saveit 2038; *pf.* soi 44, 1290, solt 2049, 2121, sout 842, sot 989, 1906, 2263; *fut.* savra 639, 1188, savrez 1669, 2942, saverez 2198; *subj. pr.* sace 679, 1681, 1931, 2412; *imp.* seüsse 1629, seuse *(avec synérèse)* 2417; seüst 1591, 2410, 2413, soüst 108, seüsez 2261; *part. p.* seü 2138. — — Saveir, *inf. pris. substantivement, savoir.* Faire saveir 329, *faire ce qui est sage.*
Saver, *voy.* Saveir.
Se, *voy.* Si *et* Ço.
Se 210, 3108, *etc.*, s' 14 *etc. Devant une voyelle*, sei 310, 331, 332, 386, 2313 *etc.*, soi, 946, 1152, *se, soi.*
Seant 442, *qui sied.*
Secle 1886, 2373, 2685, siecle 436, *le siècle, le monde par opposition au cloître, ou, plus généralement, la vie.*
Seeir, *neutre ou réfl., s'asseoir. Ind. pr.* set 2383; *imp.* seeit 1894.
Segré 1457, *secret.*
Sei, *voy.* Se.
Seic 1899, *sec.*
Seie 2461, 2582, *soie.*
Seignur 143, 147, 157, 214, seingnur 1551, 1908, seignor

1035, 1101, 1125, 1357, *seigneur et parfois, par restriction de sens, mari. Sg. sj.* sire 40, 1042, 1731, 2570, sires 2308; *pl. sj.* seignurs 2107.

Sein 1840, 2571, *sain.*

Seint 1842, *saint.*

Seinz 3055, *cloches.*

Seir 1708, *soir.*

Seler 1691, 1954, *celer.*

Semblance 610, *prétexte plausible.*

Semblant 993, 1259, 1671, 1674, 1682, 2618, 2625, semblent 1477, senblant 15, 202, 977.

Sembler. *Ind. pr.* semble 1371.

Sen 1904, 2415, *raison, sagesse.*

Senblant, senblent, *voy.* Semblant.

Senestre. A senestre 1228, *à gauche.*

Senestrer, *par opposition à* adestrer, *escorter en se tenant à la gauche de la personne qu'on accompagne. Voy. Du Cange au mot* Sinistrare. *Ind. pr.* senestre 1141.

Sente 2185.

Sentir 2267, 2912. *Ind. pr.* sent 134, 135, 2548, sent 1029; *subj. imp.* sentist 132, sentissez 2252, *part. p.* sentu. Isolt s'en sent 1029, *Isolt s'en ressent.*

Senz 253 *etc.*, sanz 1068, 1091, *sans.*

Sepulture 2930, *sépulture.*

Serement 1507, 2036, 2093, *serment.*

Serf 1283.

Serjant 1807, 1839, 1851, 2145, 3046, *homme d'armes.*

Serur 2522, sorur 1175, *sœur. Sg. sj.* suer 2526.

Service, *voy.* Servise.

Servir 199. *Ind. pr.* sert 959, 1709, 1955, 2625, servent 1237, 1244; *part. p.* servi 786, 1701, 1957.

Servise 586, 1690, 2144, 2428, 2711, service 1298, 1960, *action de servir pour le serviteur ou le vassal.* Servise 427, 1798, service 1887, *service de la messe.*

Ses, *voy.* Sun.

Set 2323, *sept.*

Seür 1432, *en qui l'on peut se fier.* Estre a seür 2, *être en sûreté.*

Seürement 1781, *sûrement.*

Seüz 1224, *espèce de chien courant.* (*Voy.* La vie de saint Gilles, *éd. G. Paris, p.* XVIII, *note 4.*)

Sevaus, *voy.* Seveals.

Seveals 1942, sevaus 1058, *du moins.*

Sevrance 460, 2516, *séparation.*

Sevrer 1482, *séparer.*

Si 383, 768, 991, 1298, 1571, 1576, 2925, *ainsi. Le plus souvent particule explétive mise devant le verbe et servant de copule* 720, 751, 959, 1042, 1678, 1731, 1913, 2044, 2075, 2939, 3114. Si 270, e si 80, 1111, *et*

pourtant. — *Avec le fut. antérieur* E jure que ja mais n'ert liez Si avrad lur estre assaiez 1772, *tant qu'il n'aura pas....* — Si cum 174, 229, 1833, 1930, si.... come 2933-4, *comme.* — Si.... que 541, 679, *en telle sorte que*; 291, 1842, *tellement que.* Que *peut ne pas être exprimé* 288, 1543-4. — Sil 1800, 1835, 1908, *contraction de* si le. Sin 1797, 1896, *contraction de* si en.

Si 107, 122, 131, *etc.*, se 83, 114, 119 *etc.*, *conj.*, *si. Peut élider sa finale* 22, 86, 367, *etc.*, *ou ne pas l'élider* 125, 361, 371, *etc.*

Si, *voy.* Sun.

Siecle, *voy.* Secle.

Sigle 2568, 2867, 2972, *voile.*

Sigler 2640, 3015, *cingler, faire voile. Ind. pr.* sigle 2639, 2832, siglent 2578, 2797, 2811, 2863, 2973; *impér.* siglez 2566, 2568.

Signefier, *signifier. Ind. pr.* signefie 873; *subj. pr.* signifit 875.

Sil, *voy.* Si.

Simple 564.

Sin, *voy.* Si.

Siouvre, *voy.* Suivre.

Sire, *voy.* Seignur.

Sis 2298, *six.*

Sis, *voy.* Sun.

Soffire, *suffire. Ind. pr.* soffit 1024.

Sofrir, *voy.* Suffrir.

Soi, *voy.* Se.

Soleir, *avoir coutume. Ind. pr.* solt 756, 1632, 1930, solent 300, 2113, 2126; *imp.* soleie 1954, soleit 1365, 1686, suliez 1939.

Solunc 428, 624, sulum 2118, *selon.*

Son, *voy.* Sun.

Soner 3072, *sonner.* Ne puet soner mot 3072, *ne peut prononcer une parole.*

Songe 947.

Sorur, *voy.* Serur.

Sorvenir, *voy.* Survenir.

Sospirer, *voy.* Suspirer.

Soul, *voy.* Sul.

Sovenir, *neutre et réfl.*, *souvenir. Ind. pf.* sovint 1191, *subj. pr.* sovienge 148, suvenge 2486.

Sovent 53, 395, 402, 960, *souvent.*

Soverein 750, *souverain.*

Soz, *voy.* Suz.

Spuse, ma spuse 547, *mon épouse.*

Sucurir, *secourir. Ind. pr.* sucurez 2751.

Sud 2864.

Sue, *voy.* Sun.

Suef 1927, 2578, 2941, 2986, *doux.*

Suef 3002, *doucement.*

Suen, *voy.* Sun.

Suffrir 1101, 2354, 2369, sofrir 84, 193, soffrir 1361, *souffrir. Ind. pr.* suffre 1560, 2039, sueffre 1556, soffre 1018, suffrez 1666, 1713, suffrent 1840; *impér.* suffrez 2288;

part. p. suffert 1360, 1533, 1543, 2013, 2739, sufert 96. — Suffrez 2288, *attendez*.

Suivre, siouvre 28, *suivre. Ind. pr.* suit 1817; *gérondif* sivant 1808.

Sujorner, *séjourner. Part. p.* sujorné 862.

Sujur, *séjour.* Estre a sujur 2166, *séjourner en un lieu.*

Sul 1715, 2706, soul 1022, 1057, 1108, 1117, *seul. Pris adverbialement* fors ço sul que Tristran amer 704, *cf.* 2400.

Suleir, *voy.* Soleir.

Sulement 2398, *seulement.*

Sulum, *voy.* Solunc.

Sume 1203, *teneur, somme.*

Sumundre, *semondre, avertir. Ind. pr.* sumunt 2730; *impér.* sumunez 2527.

Sun 55 *etc.*, son 954 *etc.*, *son. M. sg. sj.* Sis 53, 100, *etc.*, sun 455, 707, 873, 1318; *pl. sj.* si 39, 803, *r.* ses 1, *etc.*; *f. sg.* sa 151, *etc.*, s' 372, *etc.* — *Formes accentuées* : *m. sg. sj.* suens 112, *etc.*, *r.* suen 75, 108, *etc.*, sun 1801, 1805, 2082, *pl. r.* suens 423; *f. sg.* sue 745, 929, 1413, 2533, 3018.

Sunëiz 3057, *sonnerie.*

Suprendre, supprendre, *voy.* Surprendre.

Sur 1402, 1437, 1740, 1986, 2527, 2730, *etc.*

Surplus 2110, 2228.

Surprendre. *Part. p.* surpris 525, suspris 1773, supris 835, suppris 2494. *Aux vv.* 525, 1773, *épris d'amour; au v.* 2494, *saisi.*

Surveeir 1219, *voir de haut, dominer.*

Survenir. *Ind. pr.* sorvient 3; *pf.* survint 847.

Sus 10, 1159, suz 1992, *en haut.*

Suspeçun 1638, 2558, suspeçon 999, *soupçon.*

Suspir 2029, *soupir.*

Suspirer, *soupirer. Pris substantivement* 2775. *Ind. pr.* suspire 1349, 1884, 1979, 2572, susspire 643, sospire 39.

Susprendre, *voy.* Surprendre.

Sustraire, *enlever par ruse. Part. p.* sustraite 1378.

Suvenir, *voy.* Sovenir.

Suz 1898, *etc.*, soz 1045, *etc.*, *sous. Au v. 2376*, suz la parei, *il est difficile de se représenter la disposition des lieux.*

Tai 1157, *boue, fange.*

Talent 222, 346, 1018, 1054, 1107, 1488, 2066, 2868, *désir.* A lur talent 2812, *suivant leur désir.* Quel talent qu'ait l'estut tenir 1054, *il lui faut la garder, malgré qu'il en ait.*

Tant 95, 202, 1328, 1372, 1863, 1864, 2469, *adj.*

Tant 297, 856, 1368, 3093, *etc.*, *adv.* Ne tant ne quant 860,

ni peu ni beaucoup. Tant cum 616, 2524, *aussi longtemps que*. A tant 1235, *alors*. Par tant 208, 388, 640, 1990, *alors, à tel prix*.

Tart 1956, *tard*.

Tassel 734, 754, *frange* (*du manteau*). *Cf.* Le Chevalier as deus espees, *éd. Förster, p. 385*.

Taster, *tâter*. *Ind. pr.* taste 1910.

Teindre, *neutre, changer de couleur*. *Ind. pr.* teint 2343; *part. p.* teint 1828, 1977, 2062.

Teint 2183, *peinture*.

Tel 42, 43, 47, *etc.*

Tendre 191.

Tendrement 40, 1860, 1979.

Tendror, *voy.* Tendrur.

Tendrur 2439, 2806, 3086, 3124, tendror 47, *tendresse, compassion*.

Tenir 88, 527, 1035, 1054, 1152, 1514, 2559, 3036. *Ind. pr.* tinc 507, tenc 2694, tient 1, 313, 648, 687, 852, tent 2327, 2828, tienent 1815, tenent 1346; *imp.* teneit 1796, 1833; *pf.* tint 1489, 2067, tenistes 1314, 1594; *fut.* tendrai 1185; *subj. pr.* tienge 147, 163, tenge 2842, tengent 2155; *imp.* tenist 1167, tenissez 1518; *part. p.* tenu 112, 683, 1508,. *Au v.* 1054, tenir *signifie garder*.

Tens 1133, 2871, 2971, 3087, 3095, 3107, 3122, *temps*.

Tere 141, 718, 726, 743, 849, terre 770, 1327, 2504, *terre*.

Terme 421, 2961.

Terre, *voy.* Tere.

Teste 778, *tête*.

Tirer. Fors soul Ysolt que de lui tire 1022, *qui est fatiguée de lui* (?) *Ce sens existe en provençal et est conservé en anglais :* who is tired of him.

Tolage 2278, *rapt*.

Tolir 358, *prendre par force, enlever*. *Ind. pr.* tolt 650, 651, 655, tolez 1384; *pf.* toli 778; *subj. imp.* tolisez 1373; *part. p.* tolu 584, 587, toleit 1369, *f.* tollue 2214.

Ton 846.

Torment, *voy.* Turment.

Torner, *voy.* Turner.

Tort 494, 621, 1292, 1613, 3142.

Tost 110, 169, 354, 1956, 2598, *tôt*. Del plus tost 2346, *au plus tôt*.

Traïnant 724, *traînant*.

Traïr 514, 1325, 1452, 1497, *trahir*. *Part. p. m. sg. sj.* traïz 1449.

Traire 162, 858, 1304, 2335, *act. et réfl., tirer, attirer, retirer*. *Ind. pr.* 1822, trait 414, 1790, 1822, 1830, 2988, traient 2976, *part. p.* trait 545, 2972, 3027.

Traïsun 1429, *trahison*.

Traître 617, *traître*.

Trametre, *envoyer*. *Part. p.* tramis 2714.

Travail 685, 942, 1875, 1925,

1956, 2354, 2505, *effort*, *fatigue*.

Travailer 1873, travaillier 690, *neutre et réfl.*, *peiner*, *se travailler*.

Travaillier, *voy*. Travailer.

Traverser. *Ind. pf.* traverserent 2177.

Tref 2562, 2577, 2802, 2832, 2865, 2875, 3051, *mât*. Vers Engleterre curt a tref 2590, *voguer à la voile*.

Treis 692, *trois*.

Trencher 1545, *trancher*. *Ind. pr.* trenche 2589, trenchent 2579.

Trés 135, 1667, *très*. Trés que 1541, 1721, 2619, 2622, 2909, 2789, *dès que, après que*.

Trespasser, *passer*. *Ind. pr.* trespasse 437.

Tresque 770, 1968, *jusqu'à*. Tresqu'anz en sa loge 1926, tresqu'anz en la capele 1817, *jusque dans sa loge, jusque dans la chapelle*.

Tressaillir, *sursauter*. *Ind. pr.* tressalt 3020.

Tresturz 2103, *détours, chemins détournés*.

Trestut 1889, 1920, trestuit 776, *tout entier*. *Sg. m. sj.* trestuit 707, 2835; *pl. r.* trestuz 720, 730, 2856, *tous tant qu'ils sont*.

Tribler, *broyer*. *Ind. pr.* triblent 2337.

Tricherie 133, 971, *tromperie*.

Trichier 130, 475, 503, 516, 615, tricher 534, 607, *tromper*.

Tristur 1013, 1586, 1755, 1938, 2027, 2780, *tristesse*.

Trop 343, 346, 597.

Trover 321, 334, 1932, 3139, troveir 791, *trouver*. *Ind. pr.* trove 238, 1903, 1917, 1975, 1999; *pf.* troverent 7; *fut.* troverai 2270; *cond.* trovereit 140; *part. p.* trové 12, 282, 1902.

Trubler, *devenir trouble*, *neutre*. *Ind. pr.* truble 2871.

Turment 268, 390, 666, 1033, 1040, torment 627, *tourment*.

Turmente 2967, *tourmente*.

Turnei 2301, *tournoi*.

Turneier 2162, *prendre part à des tournois*.

Turner 1144, *tourner*. *Ind. pr.* turne 2290, 3031; *pf.* turnerent 2982, *fut.* turnera 580; *impér.* tornez 676; *subj.* turt 957.

Tut 1110, 1621, 1770, 2795, tuit 1951, *adj.*, *tout*. *M. sg. sj.* tuit 424, tut 585, tuz 2232; *pl. sj.* tuit 419, 1442, 1815, 2323, tut 1012; *r.* tuz 599, 1369, 3126, tuiz 68, 552, tut 1358, 3064, 3144, *f. sg.* tute 298, 303, 548, 997, 3133, *pl.* tutes 77, 536. — Del tuit 99, *tout à fait*; par tuit 428, *partout*. Tuz dis 1547, tut dis 1356, tuit dis 92, 292, tuz jurs 1526, *toujours*; a tut 1544, *avec*.

Tut 1293, 1621, 1779, tuit 469, 753, *adv.*, *tout*, *entièrement*. Tuit issi 1955, tuit ensement

889, *tout pareillement.* Ele n'ose pur sun seignur, Tuit en oüst el le voleir 145, *même si elle en avait le vouloir; cf., pour des tours analogues,* 312, 1075.

U 326, 332, *etc.*, ou 950, 1091, *etc., ou.*

U 709, ou 1157, *où.*

Ublier, *voy.* Oblier.

Ui 922, 1278, 1850, *aujourd'hui.*

Uit 2591, *huit.*

Ultre 187, *outre.*

Ultrer, *dépasser. Part. p.* ultree 1213.

Um 1201, *on.*

Umcore, *voy.* Uncore.

Un 311, 723, 1811, *etc.* Tuit sunt a un de l'espuser 419, *tous sont d'accord à propos du mariage.*

Unc, *voy.* Unques.

Uncle 2502, *oncle.*

Uncore 1361, 1636, 1850, 2762, 2925, oncore 1167, umcore 674, *encore.* — *Cf. sur la forme* uncore *Suchier*, Zeitschrift f. rom. Phil., III, 149.

Uncques, *voy.* Unques.

Uncs, *voy.* Unques.

Unde 2579, 2988, *onde.*

Uni 2111. Dire en uni *paraît signifier ici « donner, au milieu des variantes contradictoires de la légende, un récit logique et cohérent ».*

Unir, *unir. Ind. pr.* uni 2108. *Voy. l'article précédent.*

Unques 604, 680, 856, 885, 1010, 1194, 1403, 1462, 1534, 1645, 2511, 2735, 3076, uncques 691, unc 727, 1311, 1316, 1367, uncs 1428, *jamais.*

Uraille 2295, *lisière.*

Ure 1270, 1288, 1885, 2497, *heure.*

Urer 1138, *faire ses dévotions.*

Urle 734, 741, 754, *bordure d'un vêtement.*

Us 478, 1853, 2622, *huis.*

Us 289, 292, 1514, *usage.*

User, *exercer telle ou telle pratique. Ind. pr.* usez 1406, usent 293, *subj. imp.* usissez 1408, usisez 1528; *part. p.* usé 1515, 1532.

Vague 2579, wage 2880, 2873.

Vaillant 1255, 1375, 2653. *Pris substantivement* 1328. *Qui a du prix, de la valeur, mais non spécialement du courage, comme dans la langue moderne.*

Vaintre, *voy.* Veintre.

Vair 2179, (*destrier*) *de plusieurs couleurs.*

Vair 2182, *fourrure variée de gris et de blanc, formée de peaux de petit gris. En langue de blason, un des métaux, composé ordinairement d'argent et d'azur en petites pièces égales disposées de manière que la pointe des pièces d'azur soit opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base.*

Valeir 2816, *valoir. Ind. pr.*

vail 2506, valt 91, 98, 159, 813, 821, 1201, 2535, valez 1673; *pf.* valuit 1285; *fut.* valdra 2530, 2533; *gérondif* vaillant 858; *part. p.* valu 2539. Vaillant un guant 858, *la valeur d'un gant.*

Valur 581, 727, *valeur.*

Vasalage 1312, *courage.*

Vaslet 1216, 1221, *valet.*

Vassal 2299, *brave.*

Veeir 1198, 1199, 1200, 2827, 2831, veer 2168, *voir. Ind. pr.* vei 1241, 2919, veit 456, 1736, vait 977, 1175, voit 8, 38, veient 2179; *pf.* vi 1270; *fut.* verront 12; *impér.* veiez 2691; *subj. pr.* veie 2844, 2889; *part. pr.* veant 478; *part. p.* veü 397, veu (*monosyllabique*) 21, 3016, veüe 2031, 2053, 3014.

Veie 1209, 2434, *voie.*

Veiller 1874.

Veintre 759, *vaincre. Ind. pr.* vaint 654, 657; *pf.* vencui 777, venquit 2300, venqui 2080; *part. p. m. sg. sj.* vencu 728, *r.* vencu 730.

Veir 1180, 2028, *vrai.* Pur veir 1725, 2012, 3023, *au juste, exactement. Pris substantivement :* pur veir creez 1620; vos dites veir 877; en veir vos di 923.

Veissele 2584, *vaisselle.*

Veltrier 1223, *valet de chiens.*

Velu 1903.

Vengement 267, 405, 1322, *vengeance.*

Venger 393, 1419, *Ind. pf.* venja 2321; *fut.* vengera 2597, 2620; *part. p.* vengé 541, 1495, vengee 2631.

Venim 2320, 2341, 2663, 2720, *venin.*

Venir 341, 2964, 3087, 3094, 3107, 3122. *Pris substantivement* 2823, 2834, 2898. *Ind. pr.* venc 1643, vent 1603, 1800, 1908, 1914, 2001, 2185, 2599, vient 179, 2838, venent 2064, vienent 1206, 1221, 1222, 1345; *pf.* vint 422, 769, 855, 1726, 1919, 2068; venistes 887 vindrent 772; *fut.* vendrez 2459; *subj.* venge 2056, 2485, 2528, 2555, vengez 2734, *imp.* venisse 2899; *part. p. m. sg. sj.* venu 850, 2918, *f. sg.* venue 2560, 3095, 3109.

Venjance 266, 353, 1605, 2106, *vengeance.*

Venjer, *voy.* Venger.

Vent 2971, 2984.

Venter. *Ind. pr.* vente 3002.

Venue 2818, 2946.

Veoir, *voy.* Veeir.

Verai 3112, *vrai.*

Verité 1535, 1603, 1670, *vérité.*

Vers 2108, 3130, 3135, *subst.*

Vers 127, 130, 181, 214, 366, 499, 510, 511, 583, 603, 649, 655, 669, 756, 800, 827, 857, 989, 1107, 1289, 1445, 1466, 1573, 1695, 1711, 1932, 2557, 2624, 2833, 2951, *prép., vers, envers, à l'égard de.*

Vertir 1732, *tourner.* Ses pez

et ses mains fait vertir, *il tourne ses pieds et ses mains, de manière à simuler des contractions et déviations.*

Verur 712, 1684, 2152, 3133, *vérité.*

Vescunte 2678, *vicomte.*

Vestir, *vêtir. Ind. pr.* vest 2032; *part. p. m. sg. sj.* vestu 441, *f.* vestue 2054.

Viaz 937, *vitement.*

Vie 25, 30, 304, 875, 1540, 1872, 1947, 2027, 2712, 2717, 3096, 3111.

Viel 1514, 1868, 1899, *vieux.*

Vielur 2044, *joueur de vielle.*

Vif 10, 710, 1350, *vivant.*

Vil 1775.

Vilain 1839, *paysan; ici employé comme une injure.*

Vilainement 1765.

Vilanie 295, 676, 1171, 1564, *conduite grossière.*

Vilment 1342, 1859, 2503, *vilement.*

Vilté 1336, *opprobre.*

Vin 2585.

Vis 2260, *avis.* Ce m'est vis 2260, *il me semble.*

Vis 1779, 1828, 1976, *visage.*

Vivant 620. Dunt avrai duel tut mun vivant.

Vivre. *Ind. pr.* vif 2506, vit 1013; *cond. pr.* vivreie 2961; *subj. pr.* vive 2825, 2888.

Voisin 1137.

Voiz 844, vuiz 1804, *voix.*

Volage 470.

Volair, *voy.* Voleir.

Voleir, *vouloir. Pris substantivement* voleir 55, 122, 145, 162, 166, 272, 306, 342, 412, 562, 650, 654, 659, 705, 3131, voler 414, 961, 990, volair 1112, vuleir 1642, 1660, vuler 2452, voloir 1032, 1102, 1110. *Ind. pr.* voil 24, 209, 225, 232, 484, 512, 549, 593, 594, 595, 677, 878, 929, 1691, 1946, 2110, 2154, 3113, vul 2908, volt 78, 239, 242, 245, 250, 261, 284, 324, 349, 359, 416, 644, 968, 976, 1030, 1035, 1039, 1047, 1083, 1199, 1363, 1616, 1832, 2018, 2281, vult 1763, 2020, 2023, 2701, volez 896, vulez 1391, 1396, 2200, 2453, volent 337, 340, 403, 829, 1145, 2125, 2788; *imp.* voleit 1301; *pf.* volt 790, volt (*parfait ou présent?*) 275, 385; *fut.* voldrai 224, 696, voldra 1446, voldrez 696; *cond.* voldreie 544, vuldriez 2268, vuldreient 1443; *subj. pr.* voille 1046, 1520, vule 2373, vuille 1762, *imp.* volsisse 565, vousisse 2275, volsist 131, 2899, vousist 1081, 2275, volsissez 1407.

Volenté 124, 179, 254, 374, 451, 559, 600, 657, 1536, 2950, volunté 953, *volonté.*

Volenters 2287, *volontiers.*

Voler, *voy.* Voleir.

Volunté, *voy.* Volenté.

Vostre 46, 58, 59, *etc.*, *votre.*

Vou 2036, *vœu.*

Vos, *voy.* Vus.

Voz 68, 902, *vôtres*.
Vuit, vuide, 1646, 1648, *vide*.
Vuiz, *voy*. Voiz.
Vuleir, *voy*. Voleir.
Vuler, *voy*. Voleir.
Vus 31, 33, 34, 2713, *etc.*, vos 877, 3096, *etc.*, *vous*.

Wacrer, *louvoyer*. *Gérondif* wacrant 2876, 2993.
Wage, *voy*. Vague.
Waleis 2073, *gallois*.
Walos, *voy*. Gualos.
Waveleis 2074, *peut-être pour* waleveis, *dérivé de Galloway, la presqu'île méridionale de l'Écosse du côté de l'Irlande; mais le passage de* g *à* w *est embarrassant : cf.* Gavoie, *dans le* Tristan *de Béroul*, Gauvoie *dans* Fergus, *éd. Martin, p. xx et p.* 147, *v.* 9.

Ymage, *voy*. Image.
Ysnelement 2798, *légèrement, rapidement*.

INDEX DES NOMS PROPRES

Les noms qui ne figurent que dans les parties du poème reconstruites par conjecture sont imprimés en romain, comme têtes d'articles; les autres en petites capitales.

AFRICHE, 717, *Afrique, cf. pp.* 73, 306.

ARTUR 725, 777, Artus, 761, *le roi Artus de Bretagne ; cf. p.* 307.

Avalon, *p.* 218, *nom d'un pays de féerie.*

Blancheflor, *mère de Tristan, p.* 11-25, *p.* 59.

BLANCHE LANDE (la) 2177, *nom d'une lande de Petite-Bretagne.*

BLANCHEMAINS, *voy.* ISOLT.

BRERI 2119, *nom d'un conteur invoqué par Thomas comme une autorité. Cf. ci-dessus, p.* 95, *et Miss Weston dans la* Romania, *t.* XXXIII, *p.* 338.

BRETAIGNE 713, 787, 915, Bretaine 2209, 2974; Bretaingne 2001, 2123, 2157. *En tous ces passages, Thomas désigne la Petite-Bretagne; au v. 2123, il semble vouloir désigner plutôt la Grande-Bretagne.*

BRETUN 3076, *habitants de la Petite-Bretagne.*

BRINGVAIN 1374, 1391, 1399 (*ms. T*); Brigvain 969, 1269, 1440 (*T*); Brengven 1374 (*D, seul vers où D n'abrège pas ce nom*); Brengien 1198 (? *ms. de Strasbourg*), *nom de la* meschine *d'Isolt ; cf. p.* 142 *ss.*

BULUINGNE 2807, *Boulogne sur mer.*

CAERDINS, *voy.* KAHERDIN.

CARIADO 847, 1697, Cariados

956, Kariado 1317, 1434, 2089, *nom d'un rival de Tristan.*

Corineüs, *p.* 235, *nom, pris à Wace, d'un compagnon de Brutus.*

Cornevaleis 2099, *Cornouaillais.*

Cornouailles, *contrée de la Grande-Bretagne, pp.* 5 *ss.*, 56, *etc.*

Danemark, *p.* 36.

Didon, *amante d'Énée, p.* 11, 173.

Duveline, *Dublin, p.* 90, 93.

Elaine, *fille du duc Hoël de Bretagne (voy. ce nom), p.* 307, 308.

Enferginan, (le val d'), *p.* 116.

Engleterre 1197, 1719, 2059, 2590.

Ermeneis, *habitant de l'Ermenie, p.* 49, 255.

Ermenie, *patrie de Rivalen et de Tristan, p.* 2, 32, 47, 62, 63, 69, 255.

Espaigne 714, Espaine 2210, 2585; *cf. pp.* 98, 255.

Estult l'Orgillius del Castel fer 2215, Estult l'Orgillus Castel fer 2291, Estult l'Orgillius 2297, *seigneur de Petite-Bretagne. Huon de Bordeaux combat et tue un géant qui s'appelle pareillement tantôt* Orgilleus (4572, 4997), *tantôt* l'Orgilleus (4997).

Foitenant (le), *surnom de Roald, voy. ce nom.*

Galles, *p.* 5, 6, 217-226.

Gilan, *duc de Galles, p.* 217 *ss.*

Gormon, *roi d'Irlande, père de la reine Isolt, chap.* x, xii, xiii, xiv, xv.

Graelent, *chap.* vi, *héros d'un lai. Voy. H. W. Schofield,* The lays of Graelent and Lanval (*Baltimore, 1900*).

Guirun 835, 839, Goron, *p.* 51, *héros d'un lai. Sur ce lai, voy. Schofield, ouv. cité, p.* 124.

Guvernal 2132, *écuyer de Tristan*; Governal, *p.* 34, 35, *etc.*

Hjatland (?), *p.* 36.

Hoël, *duc de Bretagne au temps d'Artus, chap.* xxxii.

Huden, *chien de Tristan, p.* 232, 238.

Irlande, *chap.* x, xi.

Isolt, *femme de Gormon, roi d'Irlande, p.* 90, 135 *ss.*

Isolt 246, 250, *etc.*, Ysolt, 2350, *etc.*, Isol 363, 543, (Ysode) 972, 975, 1097, 1066, 1092, Yselt 2555 (*D*), Yseut 37, *fille de Gormon, amante de Tristan.*

Isolt as blanches mains 2957, Ysolt as blanches mains 249, Isolt as blanchemains 1066, Isode as blanchemains 1124, Ysol 364, Isode as blans doiz (as blanche doiz) 1116, Isolt de Bretaingne 2001, *fille du duc de Bretagne, femme de Tristan.*

Kaherdin 1199, 1262, 2347, 2383, 2394, 2573, 2633, 2639, 2693, *etc.*; Kaerdin 1241,

Caerdin 1136, 1140, 1146, 1168, *beau-frère de Tristan.*
Kanelangrès, *chap.* II, IV, IX, *surnom de Rivalen.*
Kanoel, *château d'Ermenie, d'où Rivalen tire son surnom de Kanelangrès, chap.* II, IV, IX.
KARIADO, *voy.* Cariado.
Karlion, *Caerlleon (castra legionum) dans le comté de Monmouth, p.* 207, 209.
Loonois, *patrie de Tristan selon une tradition que Thomas repousse, p.* 2.
Luce, *empereur de Rome, p.* 307-9.
LUNDRES 2648, 2651, *Londres, cf. p.* 205.
Mariadok, *sénéchal du roi Marke, chap.* XX, XXI, XXII.
MARKE (*sj.*) 1207, Markes (*sj.*) 1663, Marques (*sj.*) 1015, 1042, Marches (*sj.*) 2743; Marche (*r.*) 825, Marque (*r.*) 1073, Markes (*r.*) 2671, 2743, *roi d'Angleterre et de Cornouaille, mari d'Isolt.*
Melot (?) *nom d'un nain, p.* 191, *note. Nous aurions sans doute mieux fait de l'introduire dans le texte (cf. Golther,* Literaturblatt f. germ. u. rom. Phil., *1904, col. 51).*
Moldagog, *nom d'un géant, p.* 300 *ss.*
Morgan (le duc M.), *seigneur breton, de qui Rivalen tient un fief, chap.* II, III, IX.
Morholt (le), *chevalier géant, beau-frère de Gormon.*
Nantes (*en Bretagne*), *chap.* XXXII.
NORMENDIE 2810; *cf. p.* 254.
Norvège, *p.* 32-42.
Orcades (les îles), *p.* 36.
ORGILLIUS (l'), *surnom d'Estult, voy. ce nom.*
ORGUILLUS 716, 719, *nom d'un géant.*
PEITO 2585, *Poitou.*
Perinis (?), *valet d'Isolt, p.* 124.
Petitcreü, *chien enchanté, p.* 217 *ss.*, 312, 337, 338.
RICHOLT (Richeut), 1322, *type célèbre d'entremetteuse, cf. t.* II, *p.* 45.
Rivalen, *surnommé* Kanelangrès, *père de Tristan, chap.* II, III.
Roald, *surnommé pour sa fidélité le Foitenant, père nourricier de Tristan, chap.* II, VI, VII, XXX.
Rume 1320, *Rome; cf. p.* 76, 254.
Saint-Michel (le Mont) *en Normandie, p.* 41, 307.
TAMISE, 2643, 2659.
Tantris, *faux nom que prend Tristan, chap.* XI, XIII, XIV.
THOMAS 2134, Tumas 3125, *nom de l'auteur du poème.*
Tintagel, *château situé sur la côte ouest de la Cornouailles, chap.* II, VI, XII, *etc.*
Tisbé, *Thisbé, héroïne d'un lai, p.* 52.
TREISPORZ 2807, *le Tréport en Normandie.*
TRISTAN OU TRISTRAN *selon*

les manuscrits, Tistrans 944, *amant d'Isolt*.

TRISTRAN LE NAIM 2208, 2280, 2290, 2317, *seigneur de Petite-Bretagne, à qui l'autre Tristan prête main forte.*

TUMAS, *voy.* THOMAS.

TURS 2584, *Tours en Touraine.*

Urgan le Velu, *nom d'un géant, chap.* XXV, *p.* 304.

Weisefort, *Wexford, port d'Irlande à cent kilomètres au sud de Dublin, p.* 112, 114, 116, 125.

WIZANT (Vitsant, *ms. S.*) 2806, *Wissant en Boulonais, entre Boulogne et Calais, port célèbre au moyen âge, sur lequel cf. la dissertation XXVIII de Du Cange* « Du Port Itius ou Iccius », *t. VII de l'éd. Henschel.*

YSOLT, Ysode, Yselt, Yseut, *voy.* Isolt.

CORRECTIONS

Tome I.

P. 1, ligne 5 du bas : *Danemark*, lisez : *Norvège*.

P. 53, ligne 18 et dernière ligne de la note : *Brunner*, lisez : *Brugger*.

P. 132, lignes 18-20 : supprimez la remarque 2°.

P. 263, v. 107 ss. : voyez, pour ces vers, la conjecture ingénieuse de M. A.-G. van Hamel, dans la *Romania*, t. XXXIII (1904), p. 471.

P. 264, supprimez la note du v. 118, et voyez Ad. Mussafia, dans la *Romania*, t. XXXIII, p. 415. — Pour le v. 120, l'interprétation de Mussafia me semble forcée.

P. 275, v. 365, lisez : *Par ço qu'il ne la puet aveir* et supprimez la note (cf. Mussafia, *ibid.*, p. 416).

P. 280, v. 504 : *ne delaissier*, lisez : *ne dei laissier* (Mussafia).

P. 281, v. 529-30 : voyez Mussafia (*art. cité*, p. 417) pour une interprétation différente.

P. 292, v. 771 : *se*, lisez *sei* (Mussafia).

P. 365, v. 1779-80 : mettre une virgule après *eslever*, une autre après *fust* (Mussafia).

Tome II.

P. 21, lignes 23-25 : « et l'on sait qu'il n'est pas inconnu sur le continent (cf. Förster, dans les *Adgarlegenden*... p. 248). » — Supprimez ces lignes.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. LE POÈME DE THOMAS.

I Les manuscrits..... 1
II La langue..... 9
III Versification..... 28
IV Traitement du texte par l'éditeur..... 35
V L'auteur. — Où le poème a-t-il été composé? — Entre quelles dates?..... 37
VI Témoignages divers sur l'œuvre de Thomas. — Ses dérivés..... 55
VII Ressources dont nous disposons pour la reconstruction des parties perdues du poème de Thomas..... 64

DEUXIÈME PARTIE. LES SOURCES DE THOMAS ET DU RAPPORT DE SON POÈME AUX AUTRES FORMES DE LA LÉGENDE DE TRISTAN.

I Breri et Wace, et du peu qu'ils nous apprennent des sources de Thomas. — Position de la question, et comment toute recherche des sources de Thomas implique une enquête sur la formation de la légende de Tristan..... 95
II La légende de Tristan avant le poème de Thomas : sa formation en pays celtique et sa transmission aux peuples romans..... 103
III De la valeur des éléments celtiques dans la légende de Tristan..... 130

IV Suite du chapitre précédent..... 155
V Qu'il a existé, à la base de toute la tradition poétique de Tristan, un poème unique, archétype commun de tous les romans connus..... 168
VI De la marche à suivre pour rechercher cet archétype.. 188
VII Détermination, épisode par épisode, de la version donnée par le poème primitif..... 194
VIII Résultats et conclusion 306

Appendice I. Les parties anciennes du roman en prose française..... 321
Appendice II. Allusions à la légende de Tristan dans la littérature du moyen âge..... 397

Glossaire 401
Index des noms propres..... 455
Corrections..... 459

Publications de la Société des Anciens Textes Français

(*En vente à la librairie* Firmin-Didot et Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*)

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1904). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du xve *siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (ixe, xe siècles) publiés par Gaston Paris. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875). . . . . 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul Meyer (1875) . . . . . 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris et Ulysse Robert; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François Bonnardot, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri Michelant (1876). . . . . 10 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston Paris (1876). . . . . 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques Normand et Gaston Raynaud (1877). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (1877). . . . . 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI, et par Gaston Raynaud, t. VII à XI (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901, 1903), ouvrage terminé, le vol. 12 fr.

Le saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François Bonnardot et Auguste Longnon (1878) . . . . . 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon Luce, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston Raynaud, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène Koelbing (1879). . . . . 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880). . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du xiie siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à MARTIAL d'AUVERGNE, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. DE MONTAIGLON (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par NICOLE DE MARGIVAL, poème du XIIIe siècle publié par Henry A. TODD (1883) . . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. SUCHIER, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. PARIS et A. BOS (1885) . . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice ROY, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIIIe siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE, publié par Marcel DE FRÉVILLE (1888) . . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. LANGLOIS, (1888). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin SMITH et M. Paul MEYER (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XVe siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul MEYER et Gaston RAYNAUD, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. SERVOIS (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. MICHELANT et P. MEYER (1894). . . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par ARNAUT VIDAL de Castelnaudari, publié par Paul MEYER (1895). . . . . 10 fr.

Meliador, par Jean FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, II et III (1895-1899), le vol. . . . . 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée, d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide DENSUSIANU (1896). . . . . 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur PIAGET et Emile PICOT, t. I et II (1896, 1899), le vol. . . . 10 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par JEAN DE MEUN, publié, avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de JEAN PRIORAT, par Ulysse ROBERT (1897). 10 fr.

Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, mise en vers de la traduction de Végèce par JEAN DE MEUN, par Jean PRIORAT de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse ROBERT (1897)..... 10 fr.

La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale par le Docteur A. Bos, t. I et II (1897, 1898)..... 20 fr.

Les Narbonnais, chanson de geste publiée pour la première fois par Hermann SUCHIER, t. I et II (1898)..... 20 fr.

Orson de Beauvais, chanson de geste du XIIe siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham par Gaston PARIS. (1899)..... 10 fr.

L'Apocalypse en français au XIIIe siècle (Bibl. nat. fr. 403), p. p. par L. DELISLE et P. MEYER. Reproduction phototypique (1900)..... 40 fr.
— Texte et introduction (1901)..... 15 fr.

Les Chansons de Gace Brulé, publiées par G. HUET (1902)..... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Thomas, poème du XIIe siècle publié par Joseph BÉDIER, t. I et II (1902-1905), le vol..... 12 fr.

Recueil général des Sotties, publié par Ém. PICOT, t. I et II (1902, 1904), le vol..... 10 fr.

Robert le Diable, roman d'aventures publié par E. LÖSETH (1903)... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par BÉROUL et un anonyme, poème du XIIe siècle, publié par Ernest MURET (1903)..... 10 fr.

Maistre Pierre Pathelin hystorié, reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron (1904)..... 6 fr.

Le Roman de Troie, par BENOIT DE SAINTE-MAURE, publié d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I (1904)..... 15 fr.

Les Vers de la Mort, par HÉLINANT, moine de Froidmont, publiés d'après tous les manuscrits connus, par Fr. WULFF et Em. WALBERG (1905).... 6 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James DE ROTHSCHILD, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol..... 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* et la reproduction de l'*Apocalypse*, qui sont grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883, 1895 et 1901.

Le Puy, imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY